NOS MINERAIS SERONT TRAITÉS DANS LE QUÉBEC

(M. Jean Lesage)

5¢ Saint JEAN — Maximum : 75 *nuageux avec risque d'averses*

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 211 | MONTREAL, VENDREDI 23 JUIN 1961 | 2 CAHIERS — 36 PAGES

QUEBEC. (par **Jacques MONNIER**). — "C'est dans un enthousiasme indescriptible que les milliers de libéraux réunis hier soir au Château Frontenac et vibrant au même diapason que des centaines de milliers d'autres dispersés à travers la province, ont fêté hier le premier anniversaire de leur victoire du 22 juin 1960.

Par la bouche du président de la Fédération libérale du Québec, M. François Nobert, ils ont réaffirmé leur confiance en M. Jean Lesage et dans l'équipe avec laquelle, après "avoir libéré la province", il met en oeuvre le programme politique du parti libéral.

"Je suis fier de pouvoir dire que, dans une seule session du parlement (il est vrai qu'elle a duré sept mois), nous avons exécuté ce programme dans la proportion de 75 à 80 pour 100 . . ." a fait observer le chef du gouvernement qui profite de l'occasion pour annoncer deux nouvelles importantes :

1—La création d'un ministère des Richesses naturelles et d'un conseil d'orientation économique a déjà des résultats extrêmement encourageants; et d'ici quelques mois, le projet de faire traiter au Québec même nos minerais les plus importants se réalisera. "Je ne suis pas libre de donner plus de détails, remarque M. Lesage, mais avec les lois que nous ferons voter dès l'automne par le parlement, nous verrons à ce que nos matières premières soient transformées dans la province et que la population bénéficie financièrement de cette transformation . . ."

2—Egalement au cours de la prochaine session, les Chambres seront appelées à approuver une réforme électorale. A ce propos, le chef du gouvernement lance un appel aux militants libéraux; car pour une telle réforme, les autorités ont besoin d'avoir pour elles l'opinion du grand public et de tous ceux qui ont participé activement aux élections et qui souvent se les sont fait voler.

M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la colonisation, a demandé aux libéraux de "continuer le combat avec la même ardeur".

Car, affirme-t-il, les luttes les plus difficiles sont sans doute encore à venir : c'est moins contre des hommes que contre des préjugés que nous avons désormais à combattre. Vous les connaissez ces préjugés : l'hypocrisie, le faux respect de traditions désuètes, l'épouvantail du communisme, du laïcisme ou du gauchisme, le mythe usé d'une autonomie stagnante et d'un conservatisme paralysant . . ."

Tous les orateurs ont rendu hommage à Mme Jean Lesage qui a concouru à faire de la carrière de son mari un plein succès ; et ils ont salué la présence de M. et Mme X. Lesage, père et mère du chef du gouvernement.

Avec une voix empreinte d'émotion, le premier ministre a fait écho à cette marque d'estime et il a exprimé sa reconnaissance envers des parents qui célébreront demain leur cinquantième anniversaire de mariage.

Le député de Québec-Ouest était entouré de trois de ses enfants, Jules, Marie et René.

Au cours de la soirée, les charmantes Hélène Hardy, de Québec-Centre, et Claire Cloutier, de St-Sauveur, ont présenté des gerbes de roses à Mme X. Lesage et à Mme J. Lesage.

Au nom de la fédération et de l'assistance, M. François Nobert a également offert au chef du gouvernement un cadeau consistant en un briquet et un étui à cigarettes.

M. Jean Lesage

C'est en termes pathétiques que M. Jean Lesage a parlé de la "fête de la libération". Il y a un an, jour pour jour, dans sa résidence de l'avenue Bougainville, à Québec, il avait la confirmation qu'il avait eu raison de ne jamais douter de la victoire finale, grâce aux efforts de la fédération et des associations locales, des femmes libérales et des jeunes libéraux.

Dans son discours, le premier ministre a fait hier un retour en arrière rappelant : les dures luttes de 1952, quand des gens se sont battus pour la liberté et la vérité et qu'ils se sont fait massacrer ; la campagne de 1956 quand on a traité les libéraux de communistes au point que, dans certaines écoles, on faisait prier pour qu'ils perdent les élections.

Puis ce fut les tournées à travers la province, de 1958 à 1960, pour mettre la population au courant de ses obligations et de ses devoirs, la guider dans le chemin de la vérité et de la justice. C'est alors que fut mise vraiment sur pied la fédération, "cette organisation contre les forces du mal".

"Nous avons aujourd'hui d'autant plus le droit de les appeler les forces du mal, note le chef du gouvernement, que nous en avons la preuve . . ."

Maintenant que l'Union Nationale est décapitée, certains peuvent oublier le trajet qui a été parcouru depuis un an ; mais jusqu'au 22 juin 1960, l'Union nationale avait encore la toute-puissance d'une dictature dont les ramifications s'étandaient

Voir MINERAIS en page 2

Le sénateur Courtemanche dit qu'il a reçu:

Des honoraires, non pas des ristournes

par **Raymond GUERIN**

C'est la "ritournelle des ristournes".

On en parle beaucoup, dans l'enquête sur l'hôpital Jean-Talon. Parfois on donne au mot son sens honorable. Il s'agit alors de cachets, de commissions, d'honoraires. Parfois on l'envisage d'autre manière; ça dépend des avocats et des témoins.

Et éventuellement, il appartiendra aux trois commissaires — le juge Chabot, les Drs Gustave Auger et J.-Henri Charbonneau — de déterminer si le sénateur Henri Courtemanche a reçu de simples honoraires d'avocats de la part de l'hôpital Jean-Talon (comme il l'a déclaré hier) ou s'il y a eu là des pots-de-vin de 10% (comme l'a allégué M. Belhumeur); il appartiendra aux commissaires de déterminer si le sénateur n'a reçu que des chèques de la part de Jean-Talon (comme il l'affirme) ou s'il a reçu, outre les chèques, des sommes égales en argent sonnant (comme prétend M. Belhumeur).

Il appartiendra aux commissaires de déterminer la façon dont ont été menés l'expropriation et l'achat des terrains en vue de la construction de l'hôpital (la firme W. P. Investment, contrôlée par le Dr Hori, a eu à faire dans ces marchés); il leur appartiendra de déterminer un tas de choses et de juger non seulement le côté administratif, mais aussi toute la compétence médicale de Jean-Talon. Date-limite pour tout cela: le 1er juillet (en principe); c'est pour cela qu'on siège à toute vapeur, et même le soir, ces temps-ci.

Près de $70,000

Du point de vue spectaculaire, deux des "gros canons" de l'enquête se sont succédé hier dans la boîte aux témoins : ce furent, précisément, le sénateur Courtemanche et M. Belhumeur (agent d'affaires du Dr Hori), tant attendus l'un et l'autre.

Le sénateur Courtemanche (qui fut déjà orateur adjoint de la Chambre et secrétaire d'Etat dans le cabinet Diefenbaker) est venu raconter, somme toute, qu'il avait bel et bien accepté de l'argent de Jean-Talon, mais que c'était normal puisqu'il était l'avocat de l'hôpital ("je le suis encore, d'ailleurs".)

Voyons maintenant quelles

Voir M. COURTEMANCHE, p. 2



REUNION A JEAN-TALON — On ignore ce qu'ils se disent ici — dans le corridor — mais chose certaine, c'est qu'ils n'ont pas dit la même chose devant la Commission d'enquête sur l'hôpital Jean-Talon. A gauche, l'imposant M. Romuald Belhumeur; à droite, le sénateur Henri Courtemanche.

Au débat sur le budget

Un véritable "raz de marée" déferle sur les ministériels

par **Amédée GAUDREAULT**

OTTAWA. — M. J. W. Pickersgill a déclaré hier soir aux Communes que M. Diefenbaker ne remplit pas son devoir de premier ministre si, comme il l'a déclaré mercredi à la TV, il passe son temps à lire les milliers de lettres qui lui sont adressées par les citoyens du pays, administrant celui-ci . . . entre la lecture de ses lettres.

M. Pickersgill, qui participait au débat sur le budget, a été presque constamment interrompu par les conservateurs, surtout quand il s'en est pris au premier ministre. Le seul conservateur à se faire entendre en soirée a été M. Noël Drouin, de Dorchester. Les autres orateurs ont été Mlle Judy Lamarsh, ainsi que MM. J. P. Deschatelets, Samuel Boulanger et Yvon Dupuis.

Le député de Bonavista-Twillingate a dit que le dernier budget Fleming a été plus "soufflé" par la publicité que tout autre, avant qu'il ne soit prononcé, et qu'il a fallu toute . . . "une soirée au ministre pour laisser dégonfler le ballon".

Il a affirmé que M. Fleming a déjà utilisé $120 millions du fonds des changes, depuis décembre dernier, pour faire baisser la prime sur le dollar canadien, avant d'en parler au Parlement, ainsi "envoyé au diable". Il a ridiculisé le ministre qui a prétendu qu'il n'a appris que ce printemps l'affaire de la pension de M. Coyne, décidée en février 1960.

Et si M. Fleming a agi ainsi envers M. Coyne, c'est parce qu'il est un "des petits garçons au sein du gouvernement d'un seul homme", où personne ne marche plus de travers que le ministre des Finances.

M. Bell : C'est de l'hystérie.

M. Pickersgill : Ça qualifie exactement le discours du premier ministre à la TV hier, que

Voir BUDGET en page 2

Premières escarmouches de la bataille annuelle du budget

OTTAWA. (par **A.G.**) — La bataille annuelle du budget a démarré lentement, hier, malgré les efforts de ceux qui sont allés en première ligne. Ainsi, M. Richard Bell, député de Carleton et secrétaire parlementaire de M. Fleming, a obtenu son plus bel effet quand il a reproché à M. Paul Martin de prendre, pour critiquer le gouvernement, "l'air pompeux d'une duchesse de l'époque victorienne".

Il a ajouté que les critiques de M. Benedickson avaient été caustiques, vides et chaotiques : un "flop" pour le député de Kenora-Rainy-River, qui avait affirmé que la politique fiscale Fleming était du "flip-flop".

M. Bell a ajouté qu'avec le départ de M. Coyne de la Banque du Canada, celle-ci pourra vraiment jouer de nouveau son rôle dans l'économie du pays, en collaboration avec le gouvernement, ce sera la fin des agissements de M. Coyne, qui ont grandement contribué à accroître le chômage.

Responsabilités

M. Paul Hellyer, libéral de Trinity, a répliqué que les conservateurs depuis leur arrivée au pouvoir, n'ont jamais pu accepter leurs responsabilités pour la piètre administration qu'ils ont donnée au pays. D'abord ce fut la faute de l'ancienne administration libérale, "avec ses surplus et son plein emploi" : puis les Etats-Unis furent blâmés : puis la reprise économique en Europe, et maintenant c'est M. Coyne.

L'orateur a dit que le budget Fleming, qui nous vaut un cinquième déficit consécutif, est

Voir ESCARMOUCHES page 2

Eichmann, romancier inconnu, attendait un nouveau messie

LONDRES. (Reuters) — Sept ans avant d'être capturé en Argentine, Adolf Eichmann, le bourreau des Juifs européens, avait écrit un roman dans lequel il exprimait la croyance qu'un messie venant d'une autre planète par soucoupe volante, instituerait sur terre le règne de la paix.

Cette nouvelle vient d'être annoncée par un correspondant du magazine "Time and Tide", John Gower. Celui-ci a obtenu le renseignement de la fille d'un rabbin américain, qui a suivi le procès Eichmann à Jérusalem. Le journaliste a émis l'opinion que le procureur de Eichmann, Me Robert Servatius, parlera de ce roman au cours du procès, afin de montrer le "bon côté" de son client.

Ce serait d'ailleurs Me Servatius qui aurait révélé l'existence de ce roman à la fille du rabbin, Trude Feldman, elle-même une journaliste.

Le roman a pour titre "Le 24 décembre 1960", date à laquelle Eichmann espérait que commencerait "le règne de la paix et de l'amitié sur terre".

Le 24 décembre 1960, Eichmann était dans une prison israélienne, accusé d'avoir machiné l'assassinat de 6,000,000 de Juifs.

Coupe "Emile-de-Girardin" attribuée à LA PRESSE

PARIS — Le quotidien français LA PRESSE s'est vu décerner, hier, le trophée Emile-de-Girardin. Ce prix est décerné pour la troisième année, par l'Office du vocabulaire français, présidé par M. Georges Duhamel, à six journaux de langue française dont l'édition du 1er avril est écrit sans faute de vocabulaire.

M. Georges Duhamel, auteur et académicien, président de l'Office, a déclaré lors de la remise des trophées que les anglicismes et les américanismes étaient de plus en plus répandus dans les journaux de langue française.

Parmi les autres méritants, nommons Le Figaro (Paris); Le Télégramme (Brest); Le Journal de Genève (Suisse); Le Soir (Belgique); Dakar-Matin (Afrique française).

L'année dernière, le journal Le Devoir était au nombre des six gagnants.

M. Belhumeur est en désaccord avec M. Courtemanche

Le témoin Romuald Belhumeur a tout simplement contredit le sénateur Courtemanche, hier soir, quant au mode de paiement au sénateur pour son travail en vue d'obtenir des subventions pour l'hôpital Jean-Talon.

"Courtemanche m'a dit maintes et maintes fois : "Arrête les chèques, donne-moi du cash", a déclaré M. Belhumeur.

Le sénateur Courtemanche a dit, hier, avoir reçu un chèque de $2,500 daté du 7 septembre 1956 mais s'est dit très surpris que le même jour un chèque "à caisse", pour exactement le même montant, ait été changé à la banque et plus tard comptabilisé à son nom. Le sénateur Courtemanche a déclaré ne pas se rappeler avoir reçu de l'argent liquide en même temps que des chèques.

Hier soir, M. Belhumeur se référant à ses "papiers personnels" ("Ce sont des détails que j'ai toujours gardés, Votre honneur. J'aime ça des papiers, moi") a constaté qu'à cette date même il avait inscrit $5,000 à M. Courtemanche dans sa comptabilité personnelle.

M. Belhumeur déclarait que les deux chèques de $2,500, l'un encaissé et l'autre monnayé, ont certainement été remis au sénateur Courtemanche. "Je savais que cela allait tout à lui", précisait-il.

Le témoin a répété, hier soir, qu'il y avait entente entre lui et M. Courtemanche pour que ce dernier reçoive 10% des subventions accordées. Le sénateur

Voir M. BELHUMEUR page 2

partiendra aux commissaires de décider si M. Courtemanche a utilisé son beau-père (feu le ministre provincial de la Santé, M. Albini Paquette) pour que des octrois soient donnés à l'hôpital; de déterminer si sa maison de la rue Grande-Allée, à Montréal, était due ou non à la générosité du Dr Georges Hori, le président-fondateur de Jean-Talon; de déterminer si le sénateur n'a reçu que des chèques de la part de Jean-Talon (comme il l'affirme) ou s'il a reçu, outre les chèques, des sommes égales en argent sonnant (comme prétend M. Belhumeur).

Il appartiendra aux commissaires de déterminer la façon dont ont été menés l'expropriation et l'achat des terrains en vue de la construction de l'hôpital (la firme W. P. Investment, contrôlée par le Dr Hori, a eu à faire dans ces marchés); il leur appartiendra de déterminer un tas de choses et de juger non seulement le côté administratif, mais aussi toute la compétence médicale de Jean-Talon. Date-limite pour tout cela: le 1er juillet (en principe); c'est pour cela qu'on siège à toute vapeur, et même le soir, ces temps-ci.

Près de $70,000

Du point de vue spectaculaire, deux des "gros canons" de l'enquête se sont succédé hier dans la boîte aux témoins : ce furent, précisément, le sénateur Courtemanche et M. Belhumeur (agent d'affaires du Dr Hori), tant attendus l'un et l'autre.

Le sénateur Courtemanche (qui fut déjà orateur adjoint de la Chambre et secrétaire d'Etat dans le cabinet Diefenbaker) est venu raconter, somme toute, qu'il avait bel et bien accepté de l'argent de Jean-Talon, mais que c'était normal puisqu'il était l'avocat de l'hôpital ("je le suis encore, d'ailleurs".)

Voyons maintenant quelles

Voir M. COURTEMANCHE, p. 2

$1,000 qui vont et qui viennent !

—Est-ce vraiment à moi, de révéler des noms ? . . . Je ne voudrais pas qu'on me prenne pour un homme qui dénonce tout le monde . . . Et je me demande si mon témoignage ne me fera pas de tort, à l'avenir ! " (supplique de M. Romuald Belhumeur, à l'enquête sur l'hôpital Jean-Talon, hier après-midi).

—Vous avez le strict devoir de dire la vérité. Vous êtes ici pour cela. Vous avez prêté serment. Vous savez ce qu'est un serment ? Et n'ayez crainte, si vous dites la vérité, vous serez considéré comme un homme honorable" (réplique du juge Victor Chabot, au même témoin, à la même séance de l'enquête).

Et ce fut ainsi que le témoin Romuald Belhumeur, se fortifiant de courage, entreprit de raconter comment une somme de $1,000 avait été remise par le Dr Georges Hori à M. Léonard Léger, commissaire de la Commission de Transport de Montréal, après qu'un arrêt d'autobus eut été installé à la porte de l'hôpital Jean-Talon.

Puis — narration plus agréable — il expliqua comment une autre somme de $1,000 avait

Voir $1,000 en page 2

M. Rusk répond à "K":

Les E.-U. sont disposés à négocier mais non à abandonner l'Allemagne

WASHINGTON. (UPI - AFP - PA-PC) — Dans une conférence de presse consacrée en grande partie au discours "agressif" prononcé, mardi, par le premier ministre Nikita Krouchtchev, le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, a réaffirmé solennellement, hier, le droit des puissances occidentales d'être à Berlin.

Ce droit, dit-il, ne peut être abrogé par une décision unilatérale de l'Union soviétique.

M. Rusk a accusé M. Krouchtchev d'avoir fait monter la tension internationale et d'avoir, par ses propos sur la question allemande, causé une profonde désillusion à ceux qui travaillent en faveur de la paix. Tout en reconnaissant que les menaces formulées par le chef du Kremlin doivent être prises sérieusement en considération, le secrétaire d'Etat a refusé de les qualifier d'ultimatum.

Il a déclaré que les Etats-Unis sont disposés à négocier avec l'URSS au sujet de Berlin et de l'Allemagne et à donner à M. Krouchtchev "toutes les chances" d'éviter une erreur de calcul qui pourrait déclencher une autre guerre mondiale.

Il n'a pas exclus la possibilité que les échanges diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ne préparent la voie à une autre réunion entre le président Kennedy et M. Khrouchtchev. Les deux chefs se sont rencontrés pour la première fois à Vienne, les 3 et 4 juin derniers.

Interrogé au sujet de la tenue possible d'une conférence occidentale au sommet sur le problème allemand, M. Rusk a répondu que les consultations entre les Alliés se poursuivraient durant quelque temps encore mais que rien n'indique qu'il soit question d'examiner ce problème sous un angle nouveau.

Le secrétaire d'Etat a soutenu que c'est l'Union soviétique et non les puissances occidentales, qui empêche l'application d'une solution pacifique au problème de l'Allemagne.

Essais nucléaires

Soulevant une autre question abordée par le chef du Kremlin, celle des essais d'armes nucléaires, M. Rusk a déclaré que les Etats-Unis continueront de s'efforcer pour que les entretiens tripartites de Genève se traduisent par une entente sur **la cessation de ces essais.**

Il a réaffirmé le point de vue américain selon lequel un tel traité doit être assorti d'un système de contrôle efficace.

Le chef de la diplomatie américaine a ajouté que l'administration Kennedy n'a pas l'intention, comme le souhaite l'URSS, de fusionner les entretiens nucléaires aux discussions sur le désarmement général.

A propos du Laos, M. Rusk a expliqué qu'il appartiendra aux pays de l'OTASE de dire s'ils sont disposés à reprendre en considération la "protection" accordée par cette organisation au royaume laotien. Cette révision se fera à la lumière de l'accord conclu, hier, par les princes laotiens sur la neutralité de leur pays.

Un appel à l'insurrection

CIUDAD TRUJILLO. (PA) — Des tracts ont été lancés du haut d'un avion, sur la capitale de la République dominicaine, hier, incitant la population à s'insurger contre le gouvernement.

Les tracts portaient le message : "Voici l'heure de la libération" et étaient signés par "Le mouvement de libération dominicaine du 14 juin". Il s'agit d'un groupe révolutionnaire dirigé par des exilés politiques depuis New York, Caracac et San Juan.

C'est le premier appel révolutionnaire du genre, reçu à Ciudad Trujillo, depuis l'assassinat du dictateur Rafael Trujillo, le 30 mai.

M. M. Allard s'en prend à M. Lesage

OTTAWA. (par **A.G.**) — M. Maurice Allard, député conservateur de Sherbrooke, a déclaré hier aux Communes qu'il "comprend mal que le premier ministre Lesage, du Québec, tienne des critiques négatives à l'endroit des propositions fiscales de M. Diefenbaker, lesquelles s'inspirent de l'esprit de la Confédération en offrant aux provinces leurs droits de taxation".

M. Allard, qui prenait part au débat sur le budget, a dit qu'en réalité, il comprenait l'embarras de M. Lesage, qui s'est souvent fait fort, dans le passé, de saboter l'autonomie provinciale, particulièrement quand il faisait partie d'un gouvernement fédéral libéral.

Le député de Sherbrooke a cité des "prétentions erronées" de M. Lesage sur l'autonomie en 1954, notamment celle voulant que la taxation directe ne soit "autre chose qu'un droit parallèle et concurrent".

Il a rappelé comment "M. Duplessis, un grand Canadien, n'avait pas peur de réclamer ce que les libéraux refusaient injustement de céder" et déclaré qu'au moment où M. Lesage est

Voir M. ALLARD en page 34

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	21 à 32
Aviation et Marine	34
Comiques	10
Courrier Confidences	8
Décès, Naissances, etc.	35
Editorial	4
Finance	18 et 19
Horoscope	10
Les Tribunaux	36
Loisirs et Récréation	32
Mots croisés	10
Radio et Télévision	10
Sciences	5
Spectacles et Concerts	12 et 13
Sports	14 à 17
Vie féminine	6 à 8
Vie sociale	7
Votre médecin	5



UN TRIOMPHE ECLATANT a marqué la célébration de la victoire libérale du 22 juin 1960 à Québec. La fête qui s'est déroulée au Château Frontenac, a été rehaussée par la présence du chef du gouvernement M. Jean Lesage, et de sa famille. La photographie prise à cette occasion nous montre, de gauche à droite : Mme Jean Lesage; M. François Nobert, président de la Fédération libérale de la province; Mme Béland de Los Angeles, la tante du premier ministre; Mme et M. X. Lesage, la mère et le père du député de Québec-Ouest que l'on reconnait à droite.

M. J.-D. Bégin se défend

QUEBEC. (**J.M.**) — M. J.-D. Bégin, député de Dorchester, ex-ministre de la Colonisation, ancien organisateur-en-chef de l'Union nationale, a fait hier soir une déclaration dans laquelle il nie certaines accusations portées contre lui devant la commission Salvas.

—"Je n'ai jamais eu besoin du gouvernement de la province pour faire vivre ma famille; et je n'ai jamais profité de ma situation pour m'enrichir", a-t-il dit.

M. Bégin "n'oblige personne à le croire"; mais il demande que l'on fasse revenir deux témoins pour confirmer ses assertions ; et il ajoute :

—"Si ces deux témoins ne corroborent pas les faits que je mentionne, je m'engage à abandonner mon siège de député . . ."

Mais voici "in extenso" la déclaration de M. J.-D. Bégin :

"J'ai pris connaissance de certains comptes rendus des dépositions à l'enquête de la commission Salvas, mercredi, et désire formuler la déclaration que voici :

1 — Je suis devenu actionnaire de "Baribeau Etchemin Incorporé" en 1947 lorsque cette compagnie a été organisée pour remplacer une industrie tombée en faillite et qui avait laissé sans travail une cinquantaine de pères de famille de ma paroisse.

2 — Quelques années plus tard, l'actif immobilier de la compagnie a été liquidé. A ce moment, c'était bien avant le 1er juillet 1955, il y avait en caisse une somme d'environ $85,000, ce qui représentait $10,000 de plus que la somme de toutes les actions privilégiées. C'est avec cet argent que j'ai été remboursé des $37,500 d'actions que je possédais, sans avoir jamais reçu un sou de dividende ou d'intérêt sur ce montant.

3 — Je n'ai jamais été administrateur de "Baribeau Etchemin Incorporée", n'ai jamais assisté à une assemblée des administrateurs ni même exprimé le désir, de m'occuper des affaires de la compagnie. Et cela est vrai non seulement pour la période couverte par l'enquête, c'est-à-dire du 1er juillet 1955 au 1er juillet 1960, mais aussi pour les années antérieures.

"Me Robert Perron, qui détenait mes actions en fiducie, n'était même pas directeur, de la compagnie et n'a jamais assisté, lui non plus, aux assemblées de "Baribeau Etchemin Incorporé" pendant la période que couvre l'enquête.

4—Je n'ai jamais touché de salaire, de dépenses de voyage, de ristournes ou de commissions sur les ventes faites par "Baribeau-Etchemin Incorporé" au gouvernement de la province. Aucun membre de ma famille n'a reçu quoi que ce soit de cette compagnie, sauf le remboursement des actions que je leur avais données, et toujours sans dividende ni intérêt.

5—Quant au chèque de $20,000 payé par Baribeau-Etchemin Incorporé aux immeubles du lac Etchemin, il a servi à cette compagnie pour payer un acompte sur une propriété que je lui avais vendue.

"Je n'oblige personne à me croire. Mais je me sens justifié d'inviter la commission Salvas à ramener à la barre des témoins M. Jean Poirier, comptable de Baribeau-Etchemin In-

Voir M. BEGIN en page 2



MINERAIS

SUITE DE LA PAGE 1

partout et qui, dans ses liens, tenait une grande partie de la population par la crainte, l'intérêt et la corruption.

Il est facile maintenant de prétendre que le colosse avait des pieds d'argile, remarque M. Lesage ; mais si j'avais su avant le 22 juin 1960 ce que, depuis lors, nous avons appris sur la machine infernale de l'Union nationale, nous aurions, le jour du scrutin, eu moins confiance en la victoire. Pour obtenir cette dernière il a fallu la révolte du peuple canadien-français.

Mais laissons les morts dormir, et l'Union nationale ensevelie sous la malédiction populaire. Soyons positif, dit-il.

Oeuvre du parti libéral

Le premier ministre décrit les relations qui doivent exister entre le gouvernement et le parti ministériel en démocratie.

Gouvernement et parti ne se confondent pas. Cependant, la vitalité du parti est une condition essentielle de la valeur du gouvernement; et la discipline au sein du premier conditionne l'autorité du second. Le gouvernement, appuyé sur le parti, est néanmoins l'élu du peuple; il doit tenir compte non pas de la volonté des militants du parti, mais, avant tout, de la volonté de la population.

Le rôle du parti est donc ingrat. Mais c'est l'intérêt même de ce parti que de constituer une élite qui travaille pour l'avenir de tous.

Bref, il y a unité des intérêts du parti et du public, des intérêts du peuple et du gouvernement.

Cette mise au point étant faite, M. Lesage déclare que, depuis le 22 juin 1960, les autorités libérales du Québec se sont efforcées d'exécuter le programme politique approuvé par les électeurs. Près des quatre cinquièmes de ce programme ont été réalisés en un an.

Le premier ministre passe en revue les principales mesures prises :

1—Vie nationale. — Notre province est la seule qui ait maintenant un ministère des Affaires culturelles, merveilleux instrument pour l'affirmation du "fait français" en Amérique. Le Québec est obligé d'accorder son concours aux îlots francophones qui, au Canada ou aux Etats-Unis, risquent de perdre contact avec la culture française.

2—Education. — Le problème no 1 reste celui de l'instruction. C'est la première nécessité pour la population de la province. Les Canadiens français ne sont pas déçus. L'ensemble des lois, votées au cours des dernières semaines, sont exactement ce que le peuple réclamait. Gratuité de l'enseignement jusqu'à la "onzième" ou la "versification". Gratuité des manuels scolaires. Encouragement donné à la formation des professeurs, notamment pour le secondaire. $175,000,000 à la disposition des universités en cinq ans. Tout cela était indispensable, car sans instruction et sans éducation il n'y aurait pas d'avenir pour le Canada français. Cela signifie certes des sacrifices, mais qu'est-ce, à comparer avec les sacrifices que nos pères et nos mères ont consentis pour donner une bonne formation à leurs enfants. M. Lesage dit que le gouvernement libéral n'a pas voulu se cacher derrière le paravent d'une commission royale d'enquête pour retarder les mesures qu'il était urgent de prendre ; il n'en avait pas le droit.

3—Le premier ministre fait allusion aux bills adoptés récemment pour améliorer le sort de la classe agricole et pour développer notre réseau routier. De bonnes voies de communication sont la clé de l'essor économique d'une nation.

4 — Législation sociale. — La politique sociale des libéraux tient compte de ce que la solidarité de la famille est un facteur de survivance de la collectivité canadienne-française. L'établissement d'un ministère de la Famille, l'institution d'allocations scolaires pour les jeunes de 16 et 17 ans qui poursuivent leurs études, la hausse des pensions de vieillesse et autres sont autant de façons de garantir la stabilité familiale, comme d'ailleurs aussi l'assurance-hospitalisation.

A ce sujet, M. Lesage ouvre une parenthèse :

"Il a été difficile de faire comprendre au peuple les bienfaits de l'assurance-hospitalisation, mais au fur et à mesure que les gens vont à l'hôpital et qu'ils s'aperçoivent que le gouvernement paie 100 pour 100 des frais dans une salle publique ou 80 pour 100 des frais dans une chambre privée, l'opinion générale se modifie ; et à l'heure actuelle, personne ne voudrait plus revenir en arrière . . . Comment pourrions-nous penser un instant qu'une personne aurait le droit de vivre seulement si elle a les moyens de se faire traiter et qu'une autre personne n'a qu'à mourir si elle n'a pas d'argent. C'est inadmissible. J'aime mieux être traité de socialisant et d'homme de la gauche que de créer des chapelles privilégiées . . ."

5 — La fonction publique. — Le chef du gouvernement fait observer que la réforme promise dans le fonctionnarisme suit son cours.

Le premier ministre fait allusion enfin au dernier article du programme libéral : l'enquête sur la manière dont l'Union nationale a administré les affaires de la province. Mais le député de Québec-Ouest évite tout commentaire et se contente de déclarer :

"Le poste que j'occupe, m'empêche de dire plus que ceci : l'enquête a lieu."

Cette réflexion est accueillie par l'hilarité de l'assistance.

En terminant, M. Lesage lance un appel à tous pour faciliter au parti libéral la mise en oeuvre de son programme politique.

"Elargissons nos horizons, dit-il. Soyons un peuple fier de ses origines, sûr de son action présente, et convaincu de son avenir glorieux."

Remerciements de M. Alcide Courcy

En remerciant le chef du gouvernement de ses paroles optimistes, M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, l'a assuré de la fidélité des membres de son parti et lui a souhaité, au nom de tous, la force et la santé qui lui permettront de poursuivre la carrière de grand politique à laquelle il a été appelé, par la population du Québec.

Le député de l'Abitibi-Ouest a souligné la chaleur extraordinaire de l'accueil fait à M. Lesage.

"S'il fut et s'il demeure le flambeau de la doctrine libérale, déjà il apparaît, bien au-delà des frontières géographiques de la province, comme le clairon qui sonne les notes éclatantes de la fierté canadienne-française" a déclaré M. Courcy.

Le ministre de l'Agriculture a rappelé que la victoire libérale est due à l'éveil de la conscience populaire, amorcée par la diffusion du programme du parti, ainsi qu'à l'élan magnifique des jeunes et à la sagesse des anciens. Mais tous les efforts valeureux auraient été perdus s'il ne s'était trouvé un chef digne de ce nom, pour commander le respect, pour créer l'unité de pensée, pour galvaniser toutes les énergies.

Le député de l'Abitibi-Ouest donne un avertissement toutefois :

"Il est indispensable que, demeurant unis, nous sachions continuer le combat avec la même ardeur . . .

"Les luttes les plus difficiles sont sans doute encore à venir, car c'est moins contre des hommes que contre des préjugés que nous avons désormais à combattre. Vous les entendrez au coin de nos rues et de nos carrefours, vous les entendrez au restaurant, au magasin général, et vous verrez qu'on battra la grosse caisse pour les monter en épingle lors du prochain congrès. C'est contre ces idées qu'il faut demeurer en garde et forger, dès maintenant, des armes pour les vaincre et pour en libérer, à jamais, la province . . .

"Nul ne peut prédire quelles luttes nous attendent pour servir de nouveau l'idéal que nous nous sommes donné. Cet idéal ne consiste pas à chercher une prébende qui tarde à venir, ou à inscrire son nom sur la liste de ristournes.

"Non ce n'est pas pour cela que Jean Lesage est entré dans le champ de la politique provincial et ce n'est pas pour cela que nous avons accepté de servir sous sa bannière. Il existe tout de même de telles vertus qui se nomment le civisme et le patriotisme ; elles imposent à chacun le devoir de servir la communauté au meilleur de son habileté et c'est de ces vertus que nous nous réclamons. Au soir de sa vie, chacun de nous préférera laisser à ses enfants l'héritage d'un nom sans tache et la réputation d'un citoyen intègre plutôt que des compte en banque inscrits à de faux noms ou des talons de commissions illégalement perçues . . ." a conclu M. Courcy.

M. François Nobert

Le président de la Fédération libérale du Québec, M. François Nobert, a rappelé le souvenir de la soirée du 22 juin 1960, marquée par "la victoire éclatante que je n'oserai cependant pas comparer à celle de Napoléon", dit-il. La remarque provoque des rires.

Le porte-parole de la Fédération souligne, ensuite, les réalisations du nouveau gouvernement et la confiance que la population met dans son chef.

$1,000

SUITE DE LA PAGE 1

été refusée par un certain M. Hughes, directeur du Service des architectes (ministère fédéral de la Santé). Somme que lui avait envoyée également le Dr Hori.

Dans le cas du commissaire Léger, dit M. Belhumeur, il y eut acceptation. Le Dr Hori téléphona à M. Léger pour lui dire qu'il lui enverrait $1,000 en guise de remerciement ; M. Léger dit qu'il préférait que l'argent fut liquide ; il vint lui-même le chercher à l'hôpital.

Dans le cas de M. Hughes, ce dernier était venu en visite à l'hôpital, au moment des agrandissements ; le Dr Hori (toujours en présence de M. Belhumeur) glissa une enveloppe dans la poche de M. Hughes — à son insu. Quelques jours plus tard, l'argent revint d'Ottawa, avec une lettre de M. Hughes expliquant qu'il ne pouvait l'accepter.

M. BELHUMEUR

SUITE DE LA PAGE 1

avait catégoriquement nié cela quelques heures plus tôt. M. Belhumeur a même dit qu'après deux versements de ce genre — tous deux de $10,000 — le Dr Hori l'avait envoyé à Québec voir le Dr Albini Paquette (aujourd'hui conseiller législatif et, dans le temps, ministre de la Santé, beau-père du sénateur Courtemanche).

M. Paquette est "resté surpris" quand M. Belhumeur lui a parlé du 10%. "Faites pas ça", lui a dit le beau-père. C'est alors, d'après M. Belhumeur, que "ça a tombé à 5%".

"M. Courtemanche n'était pas content. Mais quand on m'ordonne j'obéis", de préciser l'ancien homme de confiance du Dr Hori.

Plus loin, le même témoin, M. Belhumeur, a identifié un chèque de $1,000 en date du 21 août 1956 et a dit que, l'ayant encaissé, il l'a remis au Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé.

"C'est moi-même qui lui a remis l'argent en guise de don, de cadeau. Le Dr Grégoire nous avait aidé énormément au point de vue consultation." Et le témoin de signaler que "c'était pour payer ses dépenses de déplacements".

COURTEMANCHE

SUITE DE LA PAGE 1

sommes il a obtenues, selon les chiffres qu'il a lui-même fournis.

Honoraires s'appliquant aux expropriations, en vue de la construction de l'hôpital : $19,-164.65.

Honoraires en argent sonnant, (les seuls du genre) aux débuts de Jean-Talon : $10,000.

Honoraires légaux variés, s'échelonnant en 1956 et 1957 : $27,000.

Contribution du Dr Hori pour couvrir ses frais électoraux en 1957 : $5,000.

Cadeau des Fêtes du Dr Hori, avec meilleurs voeux, en 1960 : $1,000.

Sans compter des sommes diverses pour couvrir les nombreux voyages du sénateur, de Mont-Laurier (où il habite) à Québec, pour arranger les subventions et l'incorporation de l'hôpital Jean-Talon. Ces dépenses, a-t-il dit, n'ont pas dépassé $3,000. Enfin, il reçut environ $4,000 pour le travail d'incorporation qu'il fit en faveur de l'hôpital.

Total approximatif : près de $70,000.

Quant à sa maison de Grande-Allée, le sénateur prétend qu'il doit encore quelque $20,000 au Dr Hori là-dessus.

Mais revenons au début : le témoin Courtemanche raconte que M. Belhumeur vint le trouver autrefois pour lui demander de tenter d'obtenir des subventions en faveur de Jean-Talon. Les choses allaient mal. Il fallait "débloquer" une somme de $400,000. Le Dr Hori, qui payait de sa poche, devait $100,000 à la banque, etc.

"Il m'a parlé de commissions de 10% sur ce que j'obtiendrais, mais j'ai refusé. Par ailleurs, je lui ai dit que je voulais bien essayer de m'occuper de Jean-Talon à titre d'avocat, mais que je ne connaissais pas ce genre d'ouvrage, et qu'il n'y avait pas d'échelle, dans les statuts du Barreau, qui prévoyait une norme de paiement pour de tels travaux.

"J'ai commencé à m'occuper de la chose ; je me suis rendu plusieurs fois à Québec. J'ai vu le Dr Albini Paquette, qui m'a dit ne pouvoir accorder de subvention à Jean-Talon, puisque c'était un hôpital privé ; il a ajouté qu'il ne pouvait m'aider à cause de notre parenté ; il m'a conseillé d'aller voir M. Duplessis lui-même.

"Ce que j'ai fait, au début d'avril 1954. M. Duplessis s'est opposé également à la chose, toujours à cause du statut privé de Jean-Talon. Enfin, le premier ministre m'a conseillé de faire envoyer les plans de l'hôpital à ses architectes du ministère de la Santé, et qu'il "verrait" s'il pouvait nous accorder une charte d'hôpital public.

"J'ai téléphoné tout de suite à Montréal pour communiquer la bonne nouvelle au Dr Hori et à M. Belhumeur.

"Tout ce temps-là, M. Belhumeur n'avait pas cessé de me talonner; Téléphones et visites furent nombreux; je dois dire qu'il a été d'un grand dévouement pour le Dr Hori . . . Il ne m'a jamais 'lâché d'un pouce' . . . J'ai dû faire au moins 20 voyages de Mont-Laurier à Québec, en voiture.

"Finalement, j'ai été l'un des trois requérants pour la charte d'incorporation de l'hôpital en institution publique. J'ai compilé les documents moi-même. Et cette charte nous a été donnée, quand j'eus fait remarquer à M. Duplessis qu'on l'attendait maintenant depuis six mois.

"Je tiens à souligner que mes travaux ont toujours été professionnels. J'étais l'avocat de l'hôpital. J'en étais également le secrétaire-trésorier honoraire".

Le témoin dira peu après que, tout en recevant de l'argent pour l'obtention des subventions, il ne savait pas à quels moments ces subventions étaient accordées.

"Je n'ai reçu, en "cash", que ce premier $10,000, que M. Belhumeur vint me porter en disant : "Je vous l'avais dit qu'on vous paierait bien !".

Le sénateur Courtemanche était représenté hier par Me Dollard Dansereau. Mais il eut affaires à d'autres avocats en contre-interrogatoire : Me André Villeneuve (pour la Commission) Me Turgeon (pour M. Belhumeur), et Me Laurent Bélanger (pour le Dr Hori).

Le sénateur fit les déclarations suivantes au cours de ces contre-interrogatoires :

—Je ne connais rien d'un chèque de $3,000 qui aurait été fait à mon compte par le Dr Hori, en date du 21 avril 1957.

—Je ne me souviens pas d'avoir reçu la somme de $4,500 en argent liquide, le 12 octobre 1956.

— C'est toujours comme avocat et conseiller juridique que j'ai cru travailler pour Jean-Talon. Quand je refusai les commissions de 10% offertes par M. Belhumeur, il m'a offert d'abord la perception de tous les comptes du Dr Hori, dont une agence s'occupait alors, moyennant pourcentage de 33 p. cent. J'ai dit que je serais bien heureux d'avoir 15% : j'étais un jeune avocat qui ne refusait pas de l'ouvrage".

—J'ai été satisfait de l'argent que j'ai reçu du Dr Hori. Il payait bien, et j'ai été heureux.

— Mais j'étais inexpérimenté et jeune. Si j'avais su le pourcentage que font aujourd'hui les architectes et les ingénieurs... ça se chiffre par cent mille dollars...

Comme le sénateur avait déclaré qu'il n'avait pas eu connaissance des sommes d'octrois envoyées à l'hôpital, Me Villeneuve lui montra copie d'une lettre qui aurait été envoyée au sénateur, qui provenait du parlement de Québec, et qui disait à peu près : "Mon cher Henri — voici un chèque de $50,000 comme commission des premières subventions accordées à Jean-Talon" . . .etc. Le sénateur nia que cette lettre lui fut jamais parvenue. Il demanda à en connaître le signataire, mais Me Villeneuve ne révéla pas le nom.

Complétons les déclarations de M. Courtemanche : Il prétend n'avoir jamais envoyé de comptes à l'hôpital, sauf pour les expropriations ; il explique qu'il ne fait plus la perception des comptes de l'hôpital ; il stipule qu'il ne reçut ni chèque, ni argent liquide, en 1958 et 1959.

Et le sénateur Henri Courtemanche quitta finalement le box en remerciant les Commissaires d'avoir bien voulu l'entendre, et lui avoir laisser exposer sa version des événements.

ESCARMOUCHES

SUITE DE LA PAGE 1

la consécration de la faillite du gouvernement Diefenbaker. Prévus ou non, les déficits se succèdent, car on sait que l'an dernier, M. Fleming avait d'abord annoncé un surplus de $12 millions grâce à un budget "équilibré" qui s'est soldé par un déficit de $345 millions.

M. Hellyer a dit que la politique "restrictionniste" du gouvernement Diefenbaker qui se veut "expansionniste" depuis le dernier budget Fleming, se retrace dès l'abandon du programme d'avionnerie "Arrow", puis l'emprunt de convertissement qui a coûté des centaines de millions de dollars aux Canadiens et toutes les erreurs d'un gouvernement qui compte surtout sur le temps pour résoudre les problèmes, blâmant autrui en attendant pour leur existence. Ainsi, le déficit de cette année ne sera pas "prévu", mais imposé au gouvernement.

L'an dernier, avec un déficit de $345 millions, M. Fleming s'était trompé de plus d'un million de dollars par jour.

M. Hellyer a aussi demandé à M. Fleming de prédire combien, au-dessus de 3 pour 100, la production nationale brute augmentera cette année, ce qu'il n'a pas fait dans son discours sur le budget.

Il a enfin demandé au ministre des Finances d'expliquer comment les fonds des changes va pouvoir réduire la cote du dollar canadien ? Va-t-on emprunter des centaines de millions de dollars ? Où ? Va-t-on imprimer de l'argent et courir à l'inflation ? Quel va être le déficit total ?

M. Maurice Allard, de Sherbrooke, auquel nous consacrons un article dans une autre colonne, a dit que le budget Fleming est tonifiant, de nature à "stimuler l'emploi, la production et les exportations", ajoutant qu'on y trouvait des mesures qui contribueront à protéger l'industrie textile contre la concurrence étrangère.

M. Bell, outre ce qu'on a lu plus haut, a dit que les libéraux ne sont pas encore revenus de leur échec aux dernières élections complémentaires, alors qu'ils n'ont récolté qu'un comté sur quatre, ajoutant que M. Fleming ne se contredit pas avec son budget actuel, notamment à propos du taux du change, mais qu'il ne fait qu'appliquer, dans un domaine où il faut de la flexibilité, des politiques qui n'étaient pas pratiques il y a un an mais que l'on pouvait pressentir dans le budget-miniature de décembre dernier.

Il a consacré une bonne partie de son discours à attaquer M. Coyne et à reprocher aux libéraux de ne pas le défendre, de l'avoir laissé tomber. (On sait que les libéraux, eux-mêmes critiques de M. Coyne depuis trois ans, s'en prennent au gouvernement pour la façon dont il a fait rouler la tête du gouverneur de la Banque du Canada.)

M. Bell a aussi signalé que les libéraux veulent plus de services publics. Comment peuvent-ils ensuite critiquer le déficit, qui résulte justement, en bonne partie, de services accrus fournis aux Canadiens ?

M. Régier

M. E. Régier, porte-parole du PSD, a déclaré que le budget Fleming n'apporte aucune solution véritable et que nous aurons encore près d'un million de sans-travail l'hiver prochain. Il a reproché au gouvernement de n'avoir pas consulté M. Coyne dans la préparation de ce budget.

Le député de Burnaby-Coquitlam a aussi accusé le gouvernement de laisser exploiter les Canadiens par les "rackets" de tous genres que tolère la Commission des pratiques restrictives (cartels).

Il a conclu en proposant une motion réclamant des pensions de vieillesse et des allocations familiales accrues, un programme de sécurité sociale incluant des pensions transférables et des exemptions d'impôts.

M. BEGIN

SUITE DE LA PAGE 1

corporé, et à faire comparaitre, M. Raymond Dumas, président des Immeubles du lac Etchemin Limitée. Si ces deux témoins ne corroborent pas les faits que je viens de mentionner, je m'engage à abondonner mon siège de député, car je n'ai jamais eu besoin du gouvernement de la province pour faire vivre ma famille et n'ai jamais profité de ma situation pour m'enrichir.

"Député depuis vingt-six ans, j'ai la conviction d'avoir fait consciesuement mon devoir et servi honnêtement ma province dans toutes les fonctions que j'ai occupées. Mes électeurs, du reste, me l'ont prouvé par leurs témoignages renouvelés de confiance".

BUDGET

SUITE DE LA PAGE 1

je vais maintenant commenter. Il a d'abord dit sa satisfaction et son humilité, 99.4 pour 100 de la première et le reste pour la seconde. Puis il a parlé des milliers de lettres qu'il lit toutes. Aucun premier ministre n'a jamais fait ça et s'il le fait, il ne s'occupe pas des affaires du pays.

M. Pickersgill a terminé en disant que ce gouvernement a constamment besoin de "têtes" pour justifier son impuissance et que la prochaine pourrait bien être celle du ministre des Finances.

M. Deschatelets

M. J.-Paul Deschatelets, député de Maisonneuve - Rosemont, a dit qu'en quatre ans de régime conservateur les Canadiens n'ont jamais eu l'impression que le gouvernement actuel était à la hauteur de la situation.

Le gouvernement actuel est resté "tory" et son dernier budget le prouve, où les petits ont été entièrement oubliés. On n'a pensé qu'aux riches, à l'aide de mesures artificielles dont on ignore la véritable portée, les miettes étant dévolues au peuple.

Les petits salariés ont été complètement ignorés. Les chômeurs ? Oubliés également, a dit M. Deschatelets, ajoutant que ce que les petites gens auront avec ce budget, c'est une hausse du coût de la vie qui pourrait bien dépasser cinq points.

Des économistes ont prédit que le gouvernement devra emprunter $100 millions par mois pour joindre les deux bouts. Qu'arrivera-t-il au taux d'intérêt ? Aux emprunts des provinces et des municipalités ?

Le métro de Montréal

Avec cette dévaluation, le financement du métro de Montréal qui était presque complété pourrait bien être compromis car désormais les conditions d'emprunt seront bien plus difficiles, d'autant plus qu'Ottawa a déjà refusé de prêter à Montréal pour ces travaux.

M. Deschatelets a dit que la plus grande faute du gouvernement Diefenbaker aura été son "mépris du problème du chômage". On n'a même pas convoqué le Comité des relations industrielles depuis trois ans. On a nié le chômage et le 30 avril dernier, il y avait 714,894 citoyens recevant des prestations d'assurance-chômage.

M. Noël Drouin

M. Noël Drouin, député conservateur de Dorchester, a félicité M. Fleming de son "travail gigantesque, magnifique, intelligent, éclairé et précis", ajoutant que le budget du ministre des Finances "sera profitable à toutes les classes de la société". Ce n'est pas une oeuvre artificielle, mais solide. Et "le présent gouvernement de mon vaste pays a su, par son intelligence et son génie, donner au peuple qui l'habite un souffle nouveau et avoir l'amitié et le respect de l'univers".

Alors que "l'univers est sur un volcan, que la famine règne dans certains pays, que des peuples entiers n'ont que le firmament pour abri, que d'autres courent les sables du désert et les profondeurs de la brousse, il fait bon de vivre au Canada sous la bannière d'un gouvernement prévoyant et éclairé, considérant la grandeur de notre pays, sa position géographique".

Du même souffle, M. Drouin a plus tard déclaré que la moindre erreur de M. Diefenbaker ou de M. Green "plongerait le Canada dans des conditions très difficiles en regard (sic) de sa position géographique et très stratégique. Il n'y a rien de comparable au temps du gouvernement libéral avec l'affaire de Suez, qui est un petit point sur la carte".

Le député de Dorchester a ensuite signalé que "de par le monde entier, les statistiques l'ont prouvé, c'est nous qui mangeons le plus de pain et le plus de viande ; nous disposons, plus que tout autre pays, de tissus pour nous vêtir et de plus de cuir pour nous chausser".

"Nous avons plus de pieds cubes de logement que quiconque au monde. Nous dépensons plus de gazoline que nos voisins pour la promenade. Voilà des comparaisons que l'opposition n'a jamais eu le courage ou la franchise de faire", elle qui pense principalement à dénigrer le pays.

M. Drouin a terminé en disant que son comté, oublié par les libéraux, reçoit beaucoup d'octrois sous le gouvernement actuel, même s'il "n'a pas de cours d'eau". Il a été longuement applaudi.

M. Boulanger

M. Samuel Boulanger, député libéral de Drummond, a dit que le budget Fleming n'apporte rien au cultivateur ou l'ouvrier. M. Bennett n'aurait pas renié un tel déficit. Et devant le chômage actuel, on entend toujours la promesse de M. Diefenbaker : "No one will suffer".

Le député a fait porter son discours sur la question des textiles, rappelant là aussi comment M. Diefenbaker et ses candidats en 1958, notamment les députés Maurice Allard, de Sherbrooke, T. Ricard, de St-Hyacinthe-Bagot, et F. Dubois, de Richmond-Wolfe, promettaient de régler les problèmes de cette industrie. Il a dit que M. Allard parle "beaucoup moins des textiles maintenant". Quant à M. Ricard, qui prétend avoir amené des industries dans sa ville, il parle peut-être avec la même autorité qu'en 1959, alors qu'un syndicat ouvrier l'avait prié de ne pas le compromettre.

M. Boulanger a signalé qu'à St-Hyacinthe, il y avait 2,566 chômeurs en 1957 et qu'en 1960, le chiffre était monté à 3,995. Dans l'industrie textile, de 1956 à 1960, le nombre des employés a baissé de 9,000, au pays. La production, en millions de verges, a été de 393 en 1956 et de 340 en 1960. Les importations, en millions de verges aussi, sont passées de 315 à 356 millions, de 1956 à 1960. La loi anti-dumping n'est pas appliquée et l'on attend toujours les fameux remèdes promis en 1957-58, a terminé M. Boulanger.

Mlle J. Lamarsh

Mlle Lamarsh, député de Niagara, a dit que le parti conservateur s'est conduit envers la population canadienne comme un homme qui abandonne sa fiancée au pied de l'autel, violant toutes ses promesses. Après 4 ans d'attente, de promesses, de vision, il y a 750,000 chômeurs au pays. C'est le retour aux "dirty thirties". Dans les élections complémentaires, les conservateurs ont offert des travaux publics, des contrats de défense, etc. "Pour acheter des votes", mais jamais une bonne administration. Quand M. Fleming se plaint de ce que les villes soient allées emprunter à l'étranger, il oublie que son gouvernement a drainé tous les fonds avec ses déficits et ses emprunts.

Mlle Lamarsh a enfin cité un discours du sénateur Henri Courtemanche en 1959 : "Nous avons fait tout ce que nous avons pu, même si l'on peut trouver à redire sur nos méthodes", ce qui a provoqué les rires, d'un côté de la Chambre.

M. Yvon Dupuis

M. Dupuis, député de Richelieu-Verchères, s'est étonné de ce qu'aucun conservateur ne voulait parler, puis a signalé que la province de Québec célébrait "le premier anniversaire de sa libération de la dictature duplessiste". Il a déclaré que dans le domaine fédéral, on est partout convaincu que tout gouvernement conservateur, dirigé par Borden, Bennett ou Diefenbaker, mène le pays dans le marasme.

Parlant des "têtes qui tombent" avec le gouvernement actuel, la dernière étant celle de M. Coyne, M. Dupuis a dit que le peuple réglera le problème d'un seul coup en faisant tomber celle de M. Diefenbaker aux prochaines élections.

Mais le premier ministre actuel va faire comme M. Bennett, attendre jusqu'à la fin extrême de son mandat, au printemps de 1963, pour en arriver au même résultat que M. Bennett en 1935.

MONT GABRIEL LODGE

UN MENU DE VACANCES INOUBLIABLES

- L'air est pur de tout pollen, naturellement "conditionné" à une température moyenne de 70 degrés tout l'été.
- A un mille de la route nationale, loin de l'encombrement de la ville, avec vue sur la pittoresque Vallée des Saints.
- Vous vous ferez beaucoup d'amis au cours des soirées du lundi organisées justement pour que les clients fassent connaissance.
- Attention personnelle aux personnes seules.
- Repas et danse sur la terrasse du lundi au samedi : (Musique de Larry Moore et de Marcel Day).
- Cuisine succulente et nourrissante à prix raisonnable. Spécialité : steaks et shortcake aux fraises fraîches.
- Golf, green de pratique de 18 trous; grande piscine chauffée, tennis, tir à l'arc, équitation, tir au pigeon, jeu de galets, ski nautique et autres activités intéressantes.
- Instructeurs experts pour toutes les activités.
- Divertissements organisés pour les jeunes sous la surveillance de membres du personnel.
- Tarif raisonnable (plan européen) : cahmbre simple, à partir de $10 par jour; chambre double, à partir de $12 par jour. Bain dans chaque chambre.
- **Aucun supplément** pour les enfants de moins de 12 ans partageant la chambre des parents.
- Nouveau système de gicleurs dans tout l'hôtel et les chambres de chalets pour votre protection et votre sécurité.

Amenez votre famille ou venez seul. La joie des vacances est toujours à l'ordre du jour au Mont Gabriel Lodge, magnifique hôtel de villégiature perché sur la montagne et situé à moins d'une heure de Montréal par l'autoroute. Signalez UN. 1-1203 (ligne directe avec Montréal) ou Ste-Adèle, CApital 9-3547 (interurbain).

MONT GABRIEL LODGE
MONT-GABRIEL, P.Q.
PAUL HURTUBISE, gérant

CHALET D'ÉTÉ ?

UN SUNNIBILT PREFABRIQUE COUTE MEILLEUR MARCHE

Un versement initial minime et des mensualités peu élevées suffisent pour se procurer un magnifique cottage solide, habitable à l'année. Plus de 40 modèles au choix ! S'érige en peu de temps (par nous si préféré). Venez voir nos modèles grandeur nature présentement en montre.

DEPUIS $985

Rappelez-vous qu'à Sunnibuilt votre satisfaction est entièrement assurée.

Renseignez-vous sur les offres spéciales des commandes données ce mois-ci.

- Construite à toiture à centre de 16' — pas d'inquiétude pour l'accumulation de la neige.
- Toiture avec corniche de 12" ou 24" avec gouttière encastrée.
- Sous-revêtement en Gyplap à l'épreuve du feu.
- Livraison gratuite dans un rayon de 100 milles.
- Plus nombre d'autres particularités Sunnibilt.



4041 est, Jean-Talon (près Pie-IX) RA. 1-9723

Sunnibilt PREFAB PRODUCTS LTD

Ouvert sur semaine de 9 h. à 8 h. 30
Le samedi de 9 h. à 3 h. 30 p.m.
Le plus grand manufacturier du Canada de : COTTAGES MAISONS GARAGES préfabriqués

Libre à vous

d'acheter vos meubles dans un autre magasin. Mais ne soyez pas surpris si vous en trouvez des pareils à meilleur marché

AUX AMEUBLEMENTS

KAY-VAN

7035, boul. ST-LAURENT — CR. 4-3585-6

"PERSONNE NE VEND MEILLEUR MARCHE QUE KAY-VAN".

DOMAINE LAC VALLÉE

STE-BEATRIX, COMTE DE JOLIETTE

L'ENDROIT IDEAL POUR LA FAMILLE

- Electricité
- Route pavée
- 3 lacs privés remplis de truites
- Pêche excellente
- Plage sablonneuse
- Restaurant
- Danse
- Tous les sports
- Chasse au chevreuil en saison
- Choix de lots (boisés ou non)
- Choix de modèles de chalets
- Termes des plus faciles

Suivez nos enseignes

Nous vous invitons à venir visiter cette pittoresque région touristique des Laurentides. Vous serez ravi de voir la belle montagne, les vallées, les bois et les 3 lacs privés bien munis de truites rouges et où la pêche est excellente. Plage sablonneuse où il fait bon se baigner ou s'étendre au soleil. Tous les sports, y compris : tennis, badminton, volley-ball. Restaurant et danse. Chasse au chevreuil en saison. Vous aurez de l'agrément à vivre ici pendant de nombreuses années. Venez faire un tour en fin de semaine. Emmenez la famille et vos amis.

CHOIX DE LOTS (boisé ou non)
Termes des plus faciles
Tous les lots ont droit au lac
A PARTIR DE $250 DU LOT

DOMAINE LAC VALLEE INC.
5871 VICTORIA, SUITE 227 — RE. 1-8239
Bureau de JOLIETTE — 469 NOTRE-DAME — suite 1 — PL. 6-8019

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 211

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 23 JUIN 1961

PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI. 9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Un nouveau directeur intérimaire de la Police serait nommé en juillet

par Raymond MASSE

Selon toute vraisemblance, Montréal comptera d'ici la fin de juillet un nouveau directeur intérimaire du service de la police.

Et, fort probablement, la personne que le comité exécutif choisira ne sera pas un membre actuel du service dde la police.

Ce serait plutôt un avocat de Montréal.

Il se peut encore que ce soit M. J.-A. Robert, le directeur du service de la police de Hull, dont les services ont été retenus le mois dernier comme conseiller de l'administration Drapeau Saulnier en vue de la réorganisation service de la police, de concert avec MM. Andrew Way et André Gaubiac, respectivement membre de Scotland Yart et ancien directeur de la Sûreté parisienne.

Il ne saurait être question de désigner M. Gaubiac ou M. Way puisqu'ils ne sont pas citoyens canadiens. Ce ne sera pas non plus Me "Pax" Plante qui a déjà occupé ce poste.

La personne désignée comme directeur intérimaire d'ici au plus cinq semaines serait en quelque sorte "à l'essai", selon l'expression d'un observateur.

Selon une autre source, le nouveau directeur intérimaire vivrait une "période d'apprentissage" en vue d'accéder au poste de directeur en décembre ou janvier alors qu'il faudra nommer le successeur de M. Albert Langlois, présentement en congé avec solde, qui prendra effectivement sa retraite le 15 décembre.

Depuis le début du congé accordé à M. Langlois, M. Ernest Pleau assume par interim la direction du service de la police tout en conservant son poste de directeur adjoint — c'est ainsi qu'il signe les rapports qu'il soumet occasionnellement au comité exécutif.

M. Pleau n'ambitionnerait aucunement — répète-t-on dans maints milieux depuis des mois — de devenir directeur du service de la police, bien que nombreux sont ceux qui le jugent apte à occuper ce poste.

Voilà autant d'hypothèses — de "spéculations" diraient des personnages de l'hôtel de ville — qui découlent de la décision prise par le comité exécutif de soumettre à l'approbation du conseil municipal, la semaine prochaine, un nouveau "règlement concernant le service de la police", règlement qui comprendra des clauses "rajeunies" des règlements adoptés en 1889 et 1928 ainsi que quelques nouvelles "stipulations" dont une relativement à la façon de nommer, au besoin, un directeur intérimaire.

L'article 19 préconisé par le comité exécutif est tout à fait nouveau. Chaque mot semble avoir été pesé : "Lorsque, pour une période excédant quinze jours, le directeur du service de la police s'absente ou que sa charge devient vacante, ou que la personne ou les personnes désignées pour le remplacer par le règlement, sont physiquement incapables de le faire, le comité exécutif a alors le pouvoir d'autoriser **quelqu'un** à le remplacer temporairement. Dans aucun cas, cependant, ce remplacement ne doit excéder une période de quatre-vingt-dix jours, laquelle peut être renouvelée pour une autre période d'au plus quatre-vingt-dix jours. Le ou les adjoints du directeur, selon son autorisation écrite, le remplacent dans les cas d'absence ou de vacance qui n'excède pas quinze jours".

Hier, en fin d'après-midi, c'est en vain que les journalistes ont tenté d'obtenir de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, des précisions sur les intentions de l'administration en marge de ce "pouvoir" précis qu'elle demande au conseil de lui accorder, conformément à la charte, dit-on.

Par exemple, cette question-ci: "S'il arrive, une fois le nouveau règlement adopté, que M. Pleau tombe malade, qui désignera le nouveau directeur intérimaire?"

La réponse de M. Saulnier: "Le comité exécutif".

Autre question: "Qui le comité désignerait-il?"

Autre réponse : "Ce pourra être quelqu'un". (On comprend que le mot "quelqu'un" qui figure à l'article 19 n'a pas été couché là par hasard).

Troisième question importante: "Quand le nouveau règlement sera en vigueur, quelle sera l'attitude du comité exécutif face à l'article 19?"

Troisième réponse non moins significative: "Si les avocats disent que M. Pleau a complété 180 jours comme directeur intérimaire, le comité exécutif devra nommer quelqu'un d'autre".

M. Saulnier a le droit de garder présentement "le secret", de ne pas dévoiler dès maintenant les intentions du comité exécutif.

Il n'en reste pas moins que le nouvel article 19 donne et donnera lieu à des conjectures.

Selon le Frère Untel, nous devons être plus français que les Français eux-mêmes

par Maurice LAPERRIERE

"On peut éduquer en vendant. Mais on n'a pas le droit — et j'insiste. Je suis irréductible sur ce point — on n'a pas le droit de vendre en avilissant!".

C'est ce qu'a déclaré le R. F. Pierre-Jérôme, Mariste, (plus connu sous le nom de plume de Frère Untel) à l'issue d'une causerie qu'il prononçait devant les membres du Publicité Club de Montréal, réunis sous la présidence de M. Jean Tougas, au Club Canadien de Montréal.

Le ton était énergique. L'idée, exprimée en termes clairs et précis. Le R. F. Pierre-Jérôme avait exprimé l'avis, au cours de sa causerie, que les publicitaires ont le devoir de travailler à la restauration de la langue française dans le domaine de la publicité commerciale et industrielle. Il avait donné l'assaut à bon nombre d'expressions que l'on retrouve sur des panneaux-réclame ou dans les formules — souvent illogiques — qu'on entend régulièrement à la radio et à la télévision. Il l'avait fait avec humour, en termes savoureux qui avaient déridé l'auditoire.

Mais... Le Frère Untel avait attaqué de front les vieux préjugés dont souffrent encore et toujours — et si tristement — tant de nos publicitaires.

"Nous voulons vendre... Nous devons atteindre la masse... le peuple... nous ne nous adressons pas à un petit groupe de gens cultivés... Il nous faut utiliser les expressions que le peuple comprend... Nous nous servons du "joual" pour être compris" disent les partisans de la publicité tape-à-l'oeil.

Fort poliment et avec circonspection, mais aussi avec insistance, quelques auditeurs sont intervenus à la fin de la causerie, durant les quelques minutes consacrées au jeu des questions et réponses pour faire comprendre au R.F. Pierre-Jérôme que la vente a des impératifs qu'il ne faut pas perdre de vue et que dans tous les cas, un vendeur n'est pas un éducateur.

D'où la réponse : On peut éduquer en vendant mais on n'a pas le droit de vendre en avilissant. Puis il affirma : "C'est faire injure à ceux que l'on veut rejoindre que de leur parler "joual".

Les applaudissements prolongés et nourris qui ont souligné ces paroles ont démontré hors de tout doute que la grande majorité des publicitaires présents adhèrent à l'idée qu'a exprimée le Frère Untel.

Présenté à l'auditoire par M. Pierre Dagenais, le R. F. Pierre-Jérôme a précisé dès le début de son exposé — il en a peut-être déçu quelques-uns — qu'il se proposait d'aborder "un sujet neutre, académique", c'est-à-dire, "le rôle du publicitaire dans la restauration du français dans notre milieu".

"Je ne suis pas un linguiste", déclara-t-il. "Je suis un homme qui se réclame de la culture française et qui constate que cette culture est menacée au Québec.

"Le 5 septembre dernier, au moment de lancer "les insolences", j'étais au seuil du désespoir. J'ai cru régler un problème... Aujourd'hui, je dis que l'un de nos problèmes, celui de la restauration de la langue, n'est pas de second ordre; ce n'est pas une question de détail. Rien n'est sauvé. Tout reste à faire."

Puis, le Frère Untel s'indigna devant certains panneaux-réclame que l'on voit à travers la province de Québec. Il précise cependant que les puissantes industries soignent davantage leurs formules publicitaires françaises. "Mais, souligne-t-il, elles sont imprégnées de l'esprit anglo-saxon qui heurte la sensibilité française."

Jusqu'à cette partie du discours, nous avions devant nous le Frère Untel démolisseur. Mais brusquement, il devient positif dans ses propos. Il parle de la puissance de la publicité. Il veut qu'elle serve à la restauration de la langue française au Québec et il relie cette restauration à l'idée de liberté.

"Les publicitaires sont les grands maîtres de l'éducation populaire", affirme-t-il. Aussi, pour travailler à la restauration de la langue française dans notre milieu, ils doivent s'alimenter au français international.

"Nous devons, déclara-t-il, être plus Français que les Français eux-mêmes, qui acceptent dans leur langue un grand nombre d'expressions étrangères. Mais ils peuvent se payer le luxe de le faire car ils ne sont pas menacés. Quant à nous, il nous est interdit de courir le plus petit risque."

Rappelant que le goût fran-

Voir FRERE UNTEL en p. 34

Le Frère Untel est contre le séparatisme

"Le Frère Untel est contre le séparatisme. Il l'a déclaré, hier soir, sans aucune hésitation, devant les membres du Publicité Club de Montréal. Le Frère Untel, qui avait prononcé une causerie sur le rôle du publicitaire dans la restauration du français au Québec, s'est prêté de bonne grâce au jeu des questions et réponses. Il avait même subtilement tenté son auditoire en le prévenant qu'à ce jeu des questions et réponses il pouvait se donner le plaisir d'être un peu moins "académique".

L'auditoire ne semblait pas avoir mordu à l'hameçon puisque toutes les questions posées étaient en rapport avec le sujet de la causerie.

Le président du dîner, M. Jean Tougas, déclara soudain :

"Nous permettons une dernière question car le Frère Untel a eu l'amabilité de..."

Cette question fut posée sans ménagement : "Etes-vous pour le séparatisme ?

"Personnellement, je suis contre le séparatisme," répond le Frère Untel. "Mais je considère que les sépartistes font un travail fort utile. Ils nous obligent à clarifier nos positions. A la veille des fêtes de la Confédération, qui auront lieu en 1967, ils nous forcent à remettre en question les conditions de notre adhésion à cette confédération.

"Je ne pense pas que notre isolement soit souhaitable immédiatement. Il y a moyen de sauver le Canada français autrement. Car, voyez-vous, le Canada français, c'est beaucoup plus que la province de Québec. Le jeu confédératif peut permettre l'épanouissement du Canada français. Le ministère des Affaires culturelles qui vient d'être créé est un pas de géant dans la bonne voie."



Me DANIEL JOHNSON, député de Bagot, était, hier soir, le conférencier à un dîner-causerie, qui groupait plusieurs membres de la colonie italienne de la Métropole. Il apparaît ici en compagnie du notaire Raphaël Esposito (à gauche), qui l'a présenté à l'auditoire, et de MM. Ernest Crépeault, président conjoint de la réunion et Antonio di Croce (à droite).

"L'UN doit se démocratiser si elle veut survivre comme parti"

-- Me Daniel Johnson

par Renault GARIEPY

"Si l'Union Nationale a perdu le pouvoir en 1960, c'est qu'elle avait oublié de consulter la population du Québec.

Commission inutile

Interrogé par un journaliste à savoir si l'U.N., reportée au pouvoir, instituerait une commission d'enquête sur l'administration libérale, Me Johnson a déclaré qu'à son avis il n'était nul besoin d'une telle enquête destinée à tuer un parti plus qu'à solutionner un problème. Si preuve était faite d'actes illégaux, un député (ou un conseiller législatif) pourrait être amené devant un comité de la Chambre, alors qu'une autre personne, qui ne serait pas membre de la législature, pourrait être traduite en cour.

Et de souhaiter alors que le comité des finances publiques puisse jouer son rôle pleinement, et exerce un contrôle plus strict sur les différents départements de l'administration provinciale.

"Elle ne peut maintenant espérer survivre comme parti et reprendre le pouvoir que si elle se démocratise pleinement.

"Le congrès général des 21, 22 et 23 septembre prochains en est l'occasion par excellence.

"Nous devons donc prendre toutes les précautions possibles pour qu'il soit vraiment démocratique."

M. Daniel Johnson faisait, hier soir, un "examen de conscience", en ce premier anniversaire de la défaite de son parti. Il était alors conférencier à un dîner-causerie qui réunissait, au Club de l'Union Nationale, plusieurs membres de la colonie italienne de Montréal.

Et le député de Bagot d'ajouter: "Députés et conseillers législatifs, nous avons décidé à l'unanimité de nous en remettre entièrement aux partisans de l'U.N., quant au choix d'un chef, de l'élaboration du programme et des structures."

Et d'expliquer ensuite la structure interne du congrès : comité directeur, groupant députés, conseillers législatifs et personnes de "l'extérieur" ; comité de liaison, chargé de former des comités de comté, dans les 95 circonscriptions électorales de la province ; comités de comté, d'un minimum de 20 personnes chacun, représentant tous les éléments de la population, et qui auront pour tâche de préparer les différentes résolutions à être présentées aux assises de septembre. L'exécutif de ces comités de comté, de cinq personnes, devient la seule autorité locale, jusqu'au jour du congrès.

"Nous ne voulons pas des moutons dociles, mais des hommes responsables, a-t-il sou-

Voir D. JOHNSON en page 34

Les trois Grands

M. Antonio Barrette avait retrouvé sa place, auprès des deux autres grands de l'U.N., dans le discours de Me Johnson. Le député de Bagot a, en effet, parlé de la merveilleuse législation passée sous le règne de ce dernier, et, parlant des oeuvres du régime libéral, il a ajouté qu'elles ne valaient pas celles de Duplessis, Sauvé et Barrette.

Client : le gouvernement cubain

Paiement de $158,000 pour des articles fort désuets valant $1,200

En possession d'une lettre de crédit de $158,000, qui a d'ailleurs été encaissée depuis, un exportateur torontois s'apprêtait apparemment à expédier à Cuba, il y a quelques semaines, des marchandises qui ne valaient que... $1,200.

C'est la valeur donnée hier, devant le juge Henri Masson-Loranger, aux caisses de tuyaux de caoutchouc, de blocs de moteurs et d'autres articles de remplacement pour véhicules-moteur qu'un inspecteur trouva dans un entrepôt torontois lorsqu'il y fit une inspection à la requête du client : le gouvernement cubain.

Selon le prévenu lui-même, Robert B. Slaven, ces marchandises ne valaient d'ailleurs que $1,200.

Ses avocats, Mes Joseph Cohen, C.R., et Fred Kaufman, ont toutefois promis qu'une explication sera donnée par le prévenu au moment de son procès.

La preuve présentée à l'enquête préliminaire par le procureur de la poursuite, Me Bernard Mergler, s'est toutefois révélée satisfaisante pour justifier l'envoi sans délai de l'accusé à l'examen volontaire.

Au cours de l'instruction, on

Voir PAIEMENT en page 34

L'exécutif modifiera les traitements des directeurs de service

Le comité exécutif adoptera la semaine prochaine "une résolution par laquelle il déterminera l'échelle des traitements versés aux directeurs des différents services municipaux", a annoncé, hier, à l'hôtel de ville, M. Lucien Saulnier, président des commissaires.

La même résolution modifiera aussi les "avantages marginaux" dont bénéficient ces mêmes hauts fonctionnaires, a ajouté M. Saulnier qui a confirmé qu'une réunion de ces derniers a eu lieu dans son bureau la veille.

Aussi au dire de M. Saulnier : "Lorsque le cas des directeurs de services sera réglé, nous demanderons leurs recommandations quant aux traitements et aux bénéfices marginaux susceptibles d'être accordés à leurs adjoints ou assistants".

Un vol de $6,556 par trois bandits masqués et armés

Trois bandits masqués et armés ont commis un vol à main armée, à 3 h. 15 hier après-midi, et se sont emparés de la somme de $6,556 à la Berlet Fruit Incorporated.

Selon la version de la police, les bandits sont entrés dans l'établissement, au 775 ouest, rue Crémazie, et ont obligé le gérant, M. Tibor Belgar, et M. Adolphe Bachman, à se coucher sur le plancher. Ils ont pris l'argent du tiroir-caisse et celui qu'avait M. Belgar dans ses goussets.

L'escouade des vols à main armée mène une enquête. C'est, signale-t-on à la Sûreté, le vol le plus important commis depuis quelques semaines.

Rues à "sens unique" qui ne le sont pas légalement à Montréal

Ce n'est que lorsque le conseil municipal de Montréal le décrétera la semaine prochaine que les quelque 400 rues présentement classées par le directeur du service de la police comme "sens unique" dans la métropole le seront légalement.

Il faudra en effet que le conseil amende le règlement no 1319 relatif à la circulation et à la sécurité publique de façon à incorporer au règlement la liste des rues désignées comme "sens unique".

On incorporera également au règlement la liste des rues où le camionnage lourd est interdit.

Par ces amendements, la ville se conformera aux prescriptions du Code de la route et il faudra qu'elle dépose une copie du nouveau règlement au bureau du Revenu, à Québec, dans les 30 jours de sa passation.

Trois ou quatre morts dans un accident à McMasterville

McMASTERVILLE. — Une horrible tragédie, survenue peu après 2 h. ce matin, à Mc Masterville, non loin de Beloeil, a causé la mort de trois, et peut-être quatre personnes.

Une automobile, dans laquelle voyageaient deux hommes, aurait emprunté le mauvais côté de la route, à la sortie de Beloeil, et aurait roulé ainsi sur une distance d'environ trois milles, avant d'entrer en collision avec des automobiles, qui filaient en direction opposée.

Les limiers de l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale ont été dépêchés sur les lieux.

Au moment d'aller sous presse, on ne possédait pas de plus amples renseignements sur cette horrible tragédie.

Chaussées élargies boul. Pie IX, au nord du boul. Rosemont

Conformément à une décision prise hier après-midi par le comité exécutif, le conseil municipal de Montréal se verra demander la semaine prochaine de voter des crédits au montant total de $578,900 en vue du réaménagement de la chaussée et des trottoirs du boul. Pie IX, entre le boul. Rosemont et les limites nord de la Cité.

Large de 26 pieds, le terre-plein central actuel sera considérablement rétréci de façon que les chaussées latérales aient chacune 36 pieds de largeur. Il n'y aura qu'un mail central large de quatre pieds. Les nouveaux trottoirs auront 12 pieds de largeur.

Cycliste tué

ST-LEONARD. (PC) — Un cycliste de 14 ans, Louis Paquin, domicilié au 10220, Terrasse Fleury, a été mortellement blessé, lorsqu'il fut happé par une automobile, à St-Léonard, dans le comté de Portneuf, hier.

L'adolescent était en visite chez des parents au moment de la tragédie.

Faits divers

Un diplomate péruvien, du nom de Jorge-A. Manchego, 140, Marlin Crescent, Pointe-Claire, a menacé le sergent-détective Emile Girard, de la patrouille nocturne, de lui faire perdre son emploi quand ce dernier l'a appréhendé vers 6 h. hier matin pour ne pas avoir arrêté après un accident.

L'affaire est survenue quelque temps après que le détenu eut heurté la voiture de M. Léo Klein, 2930, avenue Maplewood, stationnée en face de cette adresse.

Puis le suspect s'était rendu en toute hâte jusqu'au poste d'essence situé à l'intersection de Côte-des-Neiges et Maplewood, où il a été repéré par les agents de radio-patrouille No 15-1 alors qu'il faisait réparer le garde-boue et le pneu avant de sa voiture.

Les agents ont trouvé sur les lieux de l'accident des pièces de voiture correspondant à celles du diplomate. L'enquête, conduite par le serg. Girard et son compagnon R. Piquette, a eu pour résultat que le diplomate a été conduit au quartier général et l'auto à la fourrière municipale.

C'est alors que le détenu aurait proféré des menaces à l'adresse du limier, menaces que ce dernier a répétées en présence de son officier, le capitaine-détective Lewis Willett, commandant de la patrouille nocturne.

Battu dans un blind-pig

Dans un blind-pig situé dans les 7100 St-Hubert, M. Raymond Delarosbil, 2090, rue Delorimier, a été assailli par trois inconnus, battu et volé de $82 et de son paletot.

Selon ce que la victime a relaté plus tard au lieut. L. Bourque, du poste No 18, il était à prendre une consommation dans un club avec un ami d'occasion quand ce dernier l'a invité à le suivre dans un blind-pig. L'attentat s'est déroulé dans ce lieu. La victime a subséquemment été traitée à l'hôpital Jean-Talon pour coupures à la figure et contusions au corps.

Assaillie dans son portique

Mlle Louise Scott, 1451, rue Closse, appt 2, pénétrait chez elle vers 1 h. hier matin quand un homme dans la trentaine, de petite taille, qui guettait son arrivée dans le portique, lui a fait des propositions indécentes, l'a menacée avec un canif et a voulu la molester. Elle a refusé et pour le faire partir, lui a offert $20. L'inconnu a pris les $20 et les autres $40 qu'elle avait dans sa bourse, puis a filé en constatant qu'elle résistait énergiquement à ses avances et qu'il avait perdu la partie.

Bébé rongé par un rat

OTTAWA. — Un bébé de trois mois est actuellement dans un état fort critique à l'Hôpital Général d'Ottawa. Il a été rongé par un rat alors qu'il dormait dans son berceau.

Il s'agit de Kimberley Scott, fille de M. et de Mme Floyd Scott, de Fournier, à 45 milles au sud d'Ottawa. L'enfant avait déjà le nez, les lèvres, les gencives, les bras et les jambes

Voir FAITS DIVERS en page 34

PAIN de Seigle Tranché à l'ancienne mode
Richstone RBI BAKERIES, Inc.
Avec ou sans graines de carvi 28¢ ch.
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage — AIR CLIMATISE

LES PIANOS LANGELIER
sont dans les meilleurs foyers
En plus d'une merveilleuse tonalité, ils sont d'une beauté incomparable.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
TERMES TRES FACILES DE PAIEMENT
J. Donat Langelier CIE. INC.
506 est, rue Ste-Catherine MONTREAL
Au 2e étage — Prenez l'ascenseur
entre St-Denis et St-Hubert — Tél. : VI. 5-8111
Directement de notre fabrique à l'acheteur. Aucun intermédiaire. 12 modèles au choix au prix de la manufacture.
Quatre générations de fabricants de pianos artistiques

Jour & Nuit
LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
FERME LUNDI POUR CELEBRER LA ST-JEAN-BAPTISTE
GRANDE VARIETE DE VIANDES CUITES



Boeuf fumé, Pâté de foie, Gelée de langue, Gelée de veau, Jambon Virginie, Poulet farci, Rôti de boeuf, Rôti de porc, Mortadelle, Salami, Salade de poulet, Salade de patate, Salade de légumes, Salade de choux, Aspic au poulet, Aspic au veau, Aspic aux tomates, Aspic de fruits, Pattes de cochon, Pâté de boeuf, Pâté de poulet, Pâté de porc, Pâté d'agneau, Tourtières, Tête fromagée, etc.
Saumon de Gaspé
HOMARD BOUILLI
Melon d'eau, Cantaloups, Abricots, Pêches, Nectarines, Prunes, Cerises, Fraises, Bleuets, Raisin sans pépins, etc.
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, STE-CATHERINE — Tél. : VI. 9-2341

A NOS 4 MAGASINS



Ensemble Craft-Master
Cet ensemble contient 2 canevas préparés 16" x 20", montés sur carton fort, 32 pots de peinture à l'huile, numérotés, 3 pinceaux, 1 nettoyeur à pinceau, 1 feuille d'instructions.
$5.95
AUTRES ENSEMBLES A PRIX AUSSI BAS QUE $1.50
LA PLUS GRANDE ENSEIGNE DE LIBRAIRIES DE L'EST DE LONDRES
aux 4 LIBRAIRIES Pilon INC.
750, Beaubien Cr. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E. Ste-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

ENCORE...
la meilleure auto de l'année
OLDSMOBILE
ALLOCATIONS D'ECHANGE très alléchantes
chez le PLUS IMPORTANT DEPOSITAIRE
de la province
Jarry Automobile Incorporé
Votre dépositaire exclusif "Oldsmobile" et "Envoy"
4384, ST-DENIS — VI. 2-8221 — VI. 2-6570

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — MONTREAL, VENDREDI 23 JUIN 1961 — No 211

La lettre de M. Diefenbaker

La mode est aux échanges de lettres entre hommes d'Etat.

Cette semaine, le premier ministre Diefenbaker a adressé une missive aux premiers ministres des diverses provinces. C'était pour leur apprendre que son gouvernement ne pouvait leur consentir d'autres avantages que ceux qu'il leur avait offerts dans le champ des impôts à la dernière conférence fédérale-provinciale de février dernier.

En somme, M. Diefenbaker avait une mauvaise nouvelle à annoncer.

Les provinces, en général, et le Québec, en particulier, ont été déçues de la conférence fiscale de février. Elles continuaient d'espérer malgré tout qu'Ottawa se laisserait fléchir. Elles viennent de recevoir le coup fatal. Les pressions, les contre-propositions des provinces aux dernières heures de la conférence n'ont donné aucun résultat. Ottawa se garde la grosse part du gâteau des impôts pour les cinq prochaines années.

Ce qui est un peu troublant dans tout ça, c'est que, au moment où triomphe, en quelque sorte, et après tant d'années de lutte, la politique autonomiste du Québec, notre province y perde tellement dans la victoire. C'est un gain, au chapitre des principes, mais un échec, sur le plan pratique.

La conférence de février dernier a consacré, en effet, un principe cher au Québec. Il n'est plus question pour les provinces de louer à Ottawa leurs champs de taxation. Non seulement elles n'y sont pas invitées, on les en empêche. C'est ce que le Québec, sous Mercier, Gouin, Taschereau, Duplessis, a toujours préconisé.

Evidemment, il faut s'entendre. Ottawa dit aux provinces : vous pouvez taxer vous-mêmes, mais moi j'ai l'intention de taxer dans telle proportion. En pratique, c'est une autonomie à pourcentage qu'on laisse aux provinces. Peut-il, toutefois, en être autrement en un régime fédératif ? A moins d'entente, ce sera toujours le gouvernement parlant le plus fort qui fera reculer l'autre.

Ottawa, au fait, a reculé dans le champ de l'impôt personnel. Mais il se reprend d'autre façon, en modifiant la formule de péréquation. La nouvelle formule de péréquation soumise par M. Diefenbaker tient compte de facteurs nouveaux qui font que les paiements au Québec vont être gelés, à toutes fin pratiques, pour les cinq prochaines années, alors que jusqu'ici ils montaient en flèche, d'année en année.

La formule imaginée par M. St-Laurent était plus généreuse, en ce qu'elle était basée sur la moyenne du rendement des trois impôts classiques dans les deux provinces les plus riches, alors que la formule Diefenbaker est basée sur la moyenne du rendement des mêmes impôts dans toutes les provinces. Sous M. St-Laurent, c'était l'égalisation par le haut; avec M. Diefenbaker, c'est l'égalisation par le bas. A ce point de vue, la nouvelle proposition est non seulement moins généreuse, mais injuste. Par contre, elle est plus réaliste quand elle ajoute au critère du rendement des trois impôts, celui des revenus provenant des droits prélevés par les provinces sur l'exploitation de leurs richesses naturelles. C'est plus réaliste, mais, malheureusement, pour le Québec qui est à la veille de reviser sa politique en matière de "royautés", ça veut dire moins d'argent.

D'où, encore une fois, victoire peut-être sur les principes, mais perte dans la pratique. Pour un Québec qui a décidé de participer aux plans conjoints d'Ottawa, plans de l'ordre de centaines de millions, pour un Québec en pleine expansion, pour un Québec bourdonnant de projets dans tous les domaines de l'administration, on comprend l'immensité de la déception.

Premier pas dans la bonne voie

Félicitons le Comité exécutif de Montréal de s'attaquer de vigoureuse façon au problème du taxi. Déjà, il est en mesure de proposer à l'approbation du conseil municipal un certain nombre de modifications aux règlements actuels. Ce n'est qu'un début. De leur côté, MM. Gaubiac et Way préparent un mémoire "ad hoc" qui englobera toute la réglementation du taxi. Ce n'est pas un mince travail. Il est en cours.

L'administration municipale d'une part, le service de la police de l'autre, oeuvrent donc de concert à la recherche de solutions pratiques. Faut-il dire combien il est nécessaire d'agir rapidement ? Les choses se gâtent et il suffit de s'entretenir un moment avec quelques conducteurs d'autotaxis pour comprendre que le malaise en est arrivé au point aigu.

Une enquête de la "Presse" ayant fait la lumière sur la désormais célèbre affaire des assurances-taxi, le public et les autorités savent que les doléances des conducteurs ne sont pas du baratin. Les voitures roulent, certes, mais dans le monde du taxi "ça ne marche pas" ! Les recommandations de l'Exécutif vont évidemment au plus pressé : les conducteurs devront être bilingues (on ne sera jamais trop sévère à ce sujet-là) ; ils devront connaître le territoire (souvent, c'est le client qui indique l'itinéraire); la compétence devra être prouvée par une certification plus rigoureuse. Eléments mineurs, dira-t-on ; ce n'est pas une raison pour les négliger.

Le Comité exécutif envisage le problème du taxi dans une perspective très vaste et le Parlement provincial devra venir à la rescousse. Un propriétaire de taxi doit-il louer son véhicule à un conducteur ? Le transfert des permis ne donne-t-il pas lieu à une exploitation faisant échec à l'harmonieux fonctionnement d'une entreprise privée qui est également un service public ?

Voilà deux problèmes fondamentaux dont la solution ne peut être reportée indéfiniment.

L'industrie du taxi entend avoir meilleure presse, ceux qui en vivent désirent de meilleures conditions de travail, plus de stabilité. Les propriétaires dont les investissements sont considérables entendent être protégés ; le conducteur qui doit faire d'interminables heures au volant pour gagner sa croûte ne veut plus maugréer mais être entendu et compris. Enfin, les usagers qui ne rechignent pas sur le prix de la course, ne prisent guère une balade devenue coûteuse parce que le conducteur ne s'y retrouve plus dans une ville dont il ignore la topographie.

Puis il y a le maraudage. Le règlement municipal 1800 (article 6) l'interdit. Il n'est pas exagéré d'écrire que nombre de conducteurs s'en moquent. Pour faire échec à cette attitude frondeuse, le Comité exécutif veut porter l'amende maximum de $40 à $100 dans le cas de toute infraction majeure.

Entre la ville et l'industrie du taxi, M. Lucien Saulnier a soin de le dire, ce n'est pas un durcissement. Mais il est grandement temps qu'on remette pas mal de choses en ordre et dès lors, la ville n'a plus le choix, il lui faut être sévère. Les gens du taxi seront les premiers à bénéficier d'une réglementation efficace.

Enfin, insistons sur une décision capitale : plus de permis dits temporaires. La plupart des difficultés de l'industrie du taxi originent à ce niveau-là. On a pu invoquer, parfois, l'état d'urgence pour émettre de tels permis, mais la formule n'est sûrement pas désirable. Son premier résultat est une dislocation des cadres et donne lieu à des marchandages, des combines; il en résulte un climat malsain.

Les conseillers municipaux ne devraient pas hésiter à tenir compte des suggestions du Comité exécutif; ils devraient les approuver, car l'esprit qui les anime est celui de l'ordre et du bien commun.

Roger CHAMPOUX

La maladie, source d'angoisses

Nous avons depuis six mois l'assurance-hospitalisation dans la province de Québec. Elle a été instituée pour durer, même si son fonctionnement soulève pour le moment des difficultés qu'il sera sûrement possible de résoudre avec le temps. En resterons-nous là ? Doit-on penser maintenant à l'assurance-santé, pour couvrir les frais médicaux encore à la charge des malades ? Question controversée, source de débats où la passion n'est pas toujours absente.

Il faudrait la soustraire à tout contenu émotionnel et voir froidement les choses. Or que nous dit la réalité envisagée impartialement ? Elle nous apprend que pour beaucoup de personnes, pour trop de personnes la maladie prend figure de tragédie. On la redoute, même avant qu'elle se présente, parce qu'on ignore si l'on aura les moyens de se faire soigner, si elle n'entraînera pas la disparition totale d'économies patiemment amassées ou même l'endettement pour de longues années.

C'est le cas de tous ceux qui ne peuvent pas bénéficier de l'assistance publique. On a tenu compte des besoins impérieux des nécessiteux, et c'était justice. Les malades non dénués de fortune ont accès à toutes les ressources de la médecine. Mais il reste un nombre considérable de personnes que plonge dans l'angoisse la maladie constatée par le médecin ou même simplement appréhendée comme probable.

Pourquoi ne pas rappeler ici les paroles prononcées cette semaine même par le premier ministre de la province, M. Lesage, au congrès de l'Association médicale canadienne ? Il est inadmissible, disait-il, qu'un individu ait la vie sauve parce qu'il peut payer pour des traitements, alors qu'un autre mourra, parce qu'il ne le pourra pas. On ne peut pas faire de l'argent la condition de la durée d'une vie humaine.

La maladie est évidemment un risque. Or dans les autres genres de risques, qu'il s'agisse de l'incendie, du vol, des accidents, il est possible de se mettre à l'abri de l'imprévu par le moyen de l'assurance. Rien n'interdit de recourir au même moyen en prévision des dépenses qu'occasionnera une maladie. On y a pensé d'ailleurs en créant divers plans d'assurance-santé. Leur seul défaut, peut-être, est de ne pas s'étendre à tout le monde.

Il faudra qu'on parvienne à les universaliser. Cela peut se faire par les initiatives de l'entreprise privée, ou encore par l'intervention de l'Etat. Celui-ci devra se résoudre à intervenir, si l'entreprise privée se révèle inférieure à la tâche. De toutes façon peut-on raisonnablement accepter, et personne n'osera le soutenir, que le prolongement d'une vie humaine soit suspendu à la possession ou à la privation de quelques centaines ou de quelques milliers de dollars ?

Marius GIRARD



Marmaduke

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Vite, une loi

Monsieur le Rédacteur,

Le 24 juin, fête nationale des Canadien français, sera pour plusieurs l'occasion d'insulter "une fois de plus" les nôtres. Beaucoup de magasins seront ouverts ce jour-là. Et ce qui est pire, c'est qu'il y aura des nôtres pour les encourager à se moquer de nous.

Que fait le gouvernement de Québec à ce sujet ? Une loi obligeant tous les magasins à fermer leurs portes ne serait pas de trop.

Canadien "fier"

Motifs d'espérer

Monsieur le Rédacteur,

L'autre jour je m'abreuvais d'air frais dans un parc municipal. Tout à coup surgit un groupe de jeunes étudiantes. Je les écoutais bavarder entre elles. Elles parlaient de tout et de rien, comme seules les jeunes étudiantes peuvent le faire; probablement des finissantes de 12e secondaire, me dis-je ! Discrètement, je me tournai donc vers le groupe, environ huit ou dix d'entre elles.

Ces jeunes filles cherchaient quelque chose ; une voie, un avenir, leurs yeux pétillaient d'avidité en tout cas. En écoutant leur bavardage il me vint à l'esprit que grâce à leurs études ces jeunes demoiselles savent beaucoup mieux discerner les choses et qu'à leur majorité elles ne confieront sûrement pas la direction du pays à des représentants aux idées nébuleuses. Et quand elles se choisiront un époux, elles auront sur lui une saine influence.

De race fière nous ne serons jamais subjugués par qui que ce soit au Canada. Cette rencontre fortuite peut se situer n'importe où au pays, là où il reste un souffle de français, à Moncton, N.B., à Hawkesbury, en Ontario, à St-Boniface, au Manitoba, à St-Albert, en Alberta, à Gravelbourg, en Saskatchewan, etc. Nous saurons mettre en relief, une fois pour toutes, les fleurs de lis partout au Canada, et cela, en vivant en paix côte à côte avec les autres groupes.

J'ai confiance au raisonnement équilibré de nos jeunes finissantes.

Rolland Dagenais,
10,776, rue Deponcheville
Montréal.

La route est pour tout le monde

Monsieur le Rédacteur,

Il ne faudrait tout de même pas que le patronage s'exerce sur la route Montréal-Sorel. On dirait que certains camionneurs agissent comme s'ils étaient assurés de jouir d'une protection spéciale. On les voit rouler à 80 milles à l'heure, parfois même du côté gauche de la route. Et si on ne veut pas se faire tuer, il faut se résigner à se jeter dans le fossé. C'est ce que nous avons dû faire, ma femme, mes enfants et moi-même le 14 juin dernier, vers 4 heures 30, près des Grèves.

Je suis commis voyageur et je peux vous dire sans crainte de me tromper que les chauffeurs des camions et des autobus de la Provincial Transport croient que la route leur appartient. On va même jusqu'à bloquer complètement la circulation pour prendre des passagers.

Il y a déjà eu des morts sur cette route, devenue dangereuse à cause de la conduite insensée des camionneurs, qui ne sont pas toujours en parfait état de sobriété ou encore sont trop jeunes (on en a vu qui n'avaient que 16 ans). Je tiens à attirer ici l'attention des gens qui tiennent à leur vie.

Il n'est pas question évidemment de s'entêter quand la route est obstruée par des camions. Mais on ne devrait pas avoir l'impression que les chauffeurs de ces véhicules se croient tout permis, sur la route de Sorel particulièrement. Les voies publiques ne doivent-elles pas être à la disposition de tout le monde, en toute sécurité ?

R. Beaulieu

Immobilisme

Monsieur le Rédacteur,

Il se passe des choses étranges à St-Eustache-sur-le-Lac et le maire, les conseillers, le greffier et le secrétaire-trésorier semblent s'en ficher complètement.

Des gens, déjà citoyens de St-Eustache-sur-le-Lac, ont acheté des terrains en bordure du prolongement de la rue Elizabeth, dans cette ville, en vue d'y construire leur maison. Ils ont ensuite fait une demande de permis de construction que la ville leur a refusée en vertu de son règlement T-2, pour la raison que la rue n'a pas encore été continuée jusque devant leurs lots.

D'autre part, la ville ne fait rien, absolument rien, pour prolonger cette rue. Le maire, le greffier et le secrétaire-trésorier ne répondent même pas aux lettres qu'on leur écrit.

Le silence des autorités se comprend fort bien, dans les circonstances. C'est un silence coupable. Il faut dire, pour mieux comprendre la question, qu'antérieurement la ville avait accepté un plan de subdivision, proposé par le propriétaire de toute cette section de terrain. A cette époque, en vertu du règlement numéro 81 de la ville de St-Eustache-sur-le-Lac, la ville était obligée d'exiger de ce propriétaire, **avant** d'accepter son plan de subdivision, que ce dernier construise une rue sur le prolongement de la rue Elizabeth actuelle, pour servir à ceux qui achèteraient des lots de chaque côté de ce prolongement. On ne sait pas au juste ce qui s'est passé avant ou lors de cette réunion du conseil mais, à tout événement, le conseil a approuvé le plan de subdivisfon sans exiger que le propriétaire prolonge la rue Elizabeth. La ville a donc passé outre à son propre règlement.

La situation est donc la suivante : ceux qui ont acheté des lots depuis, le long du prolongement de la rue Elizabeth, ne peuvent pas construire car la ville le leur interdit. Si, d'autre part, ils s'adressent à la ville pour qu'elle corrige sa négligence et fasse le nécessaire pour prolonger la rue Elizabeth, on leur laisse entendre, s'ils vont à l'hôtel de ville, que la ville ne peut rien faire. Si enfin on écrit au maire, au greffier ou au secrétaire-trésorier, ces messieurs ne se donnent pas la peine de répondre. Et ces gens sont des représentants élus des citoyens, ou des employés des citoyens. Pourtant ils ne font rien, ils se désintéressent de la chose comme si cela se passait à l'autre bout du monde.

Monsieur le Rédacteur, cette lettre est écrite à votre journal dans l'espoir que ces soi-disant représentants et serviteurs du peuple, s'ils ne se soucient pas du simple citoyen, se soucieront du moins de l'opinion publique.

William G. Morris.

Où allons-nous ?

Monsieur le Rédacteur,

Je lisais dernièrement un article de journal d'après lequel, au début du siècle prochain, les francophones ne feraient plus que 17% à 20% de la population du Canada. Le plus grave, c'est que notre majorité dans le Québec même sera menacée.

Tel que suggéré, le Québec devrait avoir sa propre politique d'immigration et créer un comité préposé à l'orientation et à l'intégration des immigrants arrivés et qui viendront.

Selon le même article si les choses restent dans l'état présent nous serons devenus dans 40 ans une minorité insignifiante au Canada et une minorité même dans le Québec.

Il est évident que c'est un grave problème qui devrait être étudié très sérieusement par le gouvernement du Québec, et le plus tôt possible.

L. J. Robitaille

Ce qui se fait ailleurs

L'Honorable Ministre
de la Voirie,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, Qué.

Cher Monsieur,

Vous êtes sans doute au courant qu'on est à réparer le pavage d'un tronçon de la route no 11, de la limite nord de Ste-Agathe à St-Faustin.

A titre de contribuable et d'usager de cette route, je désire protester contre la méthode employée pour effectuer ces travaux. On a défoncé sur une longueur de dix milles l'ancien pavage qui était très bon, on a rajouté du gravier et, actuellement, les automobilistes doivent rouler sur une route très dangereuse, cahoteuse et dans un nuage de poussière qui rend la visibilité nulle.

Pourriez-vous m'informer, Monsieur le Ministre, pour quelle raison les entrepreneurs de travaux de voirie ne peuvent procéder de la même façon que dans la province d'Ontario ou dans les états de la Nouvelle-Angleterre ? Dans ces endroits, on ne répare qu'un demi-mille ou un mille à la fois et on pose le bitume immédiatement, puis on passe à la section suivante. De cette façon, le public et les touristes empruntant cette route sont moins incommodés et le risque d'accident s'en trouve diminué.

Espérant, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien donner suite à la présente, croyez-moi

Votre dévoué
J. R. Leblanc

Justice pour tous

Monsieur le Rédacteur,

On parle de suicide économique pour les Canadiens français; nous sommes en effet en plein suicide économique actuellement. On n'a qu'à regarder autour de soi; on parle de la Place Ville-Marie, des nouveaux gratte-ciel de l'ouest de la ville. Dans l'édifice Dominion et nombre d'autres, il y a des milliers de bureaux d'affaires où les positions majeures ne sont détenues que par du personnel anglais et, malgré tout, c'est assez normal. Ce qui ne l'est pas du tout, c'est que là où nos Canadiens français vont porter leur propre argent par paquets: compagnies de finance, compagnies de produits de consommation — autrefois canadiennes mais absorbées depuis par le capital étranger — ces compagnies ne font pas en général leurs propres achats sur place mais à Toronto, la mère-patrie.

Soixante-quinze pour cent des fournisseurs locaux, payant taxes à la province ou à la municipalité, se cassent le nez aux portes de ces gratte-ciel et s'en reviennent bredouille depuis au-delà de trente ans.

Nos chambres de commerce, férues de toutes sortes d'activités, se gardent bien de faire pression au sujet de certaines garanties qu'il faudrait obtenir pour éviter les abus collectifs dont nous sommes victimes. Les concessions, les privilèges semblent toujours favoriser le même côté.

Si nous exemptons de taxes certaines corporations qui viennent s'établir chez nous, il faudrait s'assurer que ces gens embauchent un pourcentage raisonnable d'employés locaux et ce **à tous les échelons, même administratifs,** et exiger de plus que tous les achats nécessaires au fonctionnement de l'entreprise soient faits sur place quand c'est possible, au profit des fournisseurs de l'endroit où ils sont installés en priorité, et qu'à défaut une taxe spéciale soit exigible sur les marchandises venant du dehors.

Toutes les compagnies étrangères établies ici ont recours à une publicité commerciale venant, pour la plupart du temps, de New-York, en regard de l'empaquetage industriel, etc., etc. Nous avons à Montréal des artistes et des producteurs d'emballages qui pourraient tout au moins s'occuper de ce qui a trait aux besoins de notre propre consommation. Qui emploiera nos techniciens si nous les laissons végéter sans protection ?

Que La Presse, Le Devoir ou tout autre journal rapportent des tendances séparatistes au Québec, je ne vois pas pourquoi il faudrait taire la chose. Le Globe and Mail, la Gazette et autres journaux nous gavent à coeur d'année d'impérialisme, de "flag waving" et de propagande.

Pour conclure, qu'on soit impartial et équitable, qu'on donne sincèrement justice à tous et à chacun, qu'on respecte la langue et les droits de chaque individu et il ne sera plus question de séparatisme. Soyons de véritables Canadiens avant d'être "British", "Français" ou "U.S.A." et nous aurons bâti un Canada fort et uni. Ce n'est que dans cet esprit que tous nous pourrons chanter "O Canada" sous le signe de la feuille d'érable. "Il vaut mieux être maître dans une humble demeure que valet dans un palais".

Roger Saint-Jacques

Soyons adultes

Monsieur le Rédacteur,

La lettre de Jean-Jacques Le François dans "La Parole est à nos lecteurs", dans La Presse du 19 juin, mérite considération, en partie.

Je suis d'accord avec lui pour dire "Décapitons le mouton" avant qu'il se fasse tondre de nouveau par le "Roy" des camoufleurs et de ses satellites armés de la faucille.

Mais j'ajoute : Plaçons dans la main de notre p'tit saint Jean-Baptiste, l'étendard de ce valeureux précurseur des droits de l'Homme, qui pourra nous sauver du laïcisme à outrance sous la férule du marteau et de la faucille.

Son Eminence le cardinal Léger vient de nous prévenir du danger auquel nous sommes exposés, en précisant dans ses "réflexions pastorales": Qu'on ne se laisse pas tromper par des déclarations souvent idéalistes : le laïcisme ainsi qu'une certaine laïcité ont toujours été une guerre militante contre l'Eglise."

Puisque l'on a déjà refusé à notre p'tit saint Jean-Baptiste le droit de grandir en âge et en sagesse, comme la nation qu'il représente, sachons du moins nous conduire en adultes devant les situations difficiles des temps présents, afin de prouver notre virilité croissante et déterminée à revendiquer nos droits à toute émancipation ordonnée.

E.M.C.

400 MOTS

Nos lecteurs nous écrivent beaucoup et longuement ... trop longuement. Les meilleures lettres sont celles qui exposent de façon concise, et par là même d'autant plus frappante, ce que l'on a à dire. Les autres sont peu lues, ou même délaissées : elles rebutent par leur longueur. Et puis l'espace nous manque pour publier des lettres interminables. Nous sommes forcés de n'accepter pour publication que les lettres de 400 MOTS AU MAXIMUM; les plus courtes auront chance de paraître plus tôt. Qu'on n'oublie pas non plus de donner son nom et son adresse (authentiques, l'un et l'autre), même si l'on signe d'un pseudonyme. Nous sommes heureux d'offrir cette tribune libre à nos lecteurs, et de la voir si abondamment utilisée. Mais on est prié de se plier aux conditions susdites pour nous permettre de publier promptement toutes les lettres.

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Le Laos et les pays voisins

par **Joseph MACSWEEN**

GENEVE. — Le sort de beaucoup d'autres pays, en plus du Laos, est en jeu à la conférence des 14 nations qui se déroule actuellement en Suisse.

Alors que l'objectif déclaré de la conférence est la neutralité du Laos, il est évident que les délégués songent au sort d'autres nations du Sud-est asiatique.

En fait, le ministre canadien des Affaires extérieures a souligné les implications globales des négociations lorsqu'il a déclaré :

"Nous ne sommes pas ici seulement pour nous occuper du Laos, mais également pour tenir compte des espoirs de l'humanité en un règlement dans l'ordre des disputes et l'établissement futur de la paix dans le monde."

La Chine communiste et l'Union soviétique sont arrivées cette fois dans la Ville des Nations avec de meilleurs atouts en mains que ceux qu'ils avaient en 1954, lors de la conférence de Genève qui vit la proclamation de l'indépendance indochinoise.

Il semble bien que les chefs communistes veulent donner durant la conférence des démonstrations de leur force au Laos en poursuivant des opérations militaires malgré la proclamation du cessez-le-feu. Le vent de la conquête est encore apparent.

Les délégués occidentaux s'inquiètent des répercussions de cette situation de fait sur le moral des pays voisins, tels que la Birmanie, le Cambodge, la Thaïlande et le Vietnam-Sud.

Depuis de longs mois, la subversion sévit au Vietnam-Sud, la Birmanie est depuis longtemps soumise à la pression de l'expansion de la Chine communiste ; la Thaïlande est la cible de l'infiltration commu-



niste, facilitée par la longue frontière commune avec le Laos ; le Cambodge, enfin, est l'objet de pressions pour rallier le camp communiste.

Touchant à tous ces pays aussi bien qu'à la Chine rouge, le Laos prend une importance politique et stratégique qui est loin d'être en rapport avec sa population insouciante, qui ne demande qu'à vivre en paix.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Les Etats-Unis, après des années d'efforts pour tenter de maintenir le Laos dans l'orbite occidentale, semblent maintenant se faire à l'idée d'un régime de neutralité, bien que cela semble difficile, comme le prouve d'ailleurs le cessez-le-feu branlant.

La conférence de Genève est une des rares occasions pour les Occidentaux d'avoir un aperçu des méthodes de travail des diplomates chinois, ainsi que de leur attitude vis-à-vis de l'Union soviétique. A leur grande surprise, certains délégués occidentaux ont trouvé que les Chinois étaient d'un commerce plus facile que les délégués de Moscou.

L'un des points d'interrogation les plus captivants de la conférence de Genève est la question de savoir si la Chine rouge et l'URSS vont entrer en rivalité au sujet de l'avenir du Sud-Est asiatique, créant ainsi un nouvel antagonisme en plus de celui qui règne déjà entre l'Est et l'Ouest.

On s'inquiète à Londres

LONDRES. — La presse britannique consacre de nombreux éditoriaux à la dévaluation du dollar canadien et s'inquiète notamment des conséquences de cette dévaluation pour la Grande-Bretagne.

TIMES (Indép.) : "M. Fleming a surpris en déclarant qu'il n'y a pas de maladie structurelle dans l'économie canadienne. Il a également annoncé qu'une commission royale examinera la structure financière et les institutions. Ceci n'est pas la seule contradiction dans son discours. Il a annoncé l'imposition probable d'un droit d'importation de dix pour cent sur les automobiles britanniques. Cela reflète la tendance protectionniste des dernières années au Canada et le chômage dans l'industrie automobile canadienne, et non une réaction contre le changement d'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard du Marché commun. La proposition s'accorde difficilement avec ce que M. Fleming a déclaré au sujet des négociations sur le Marché commun, notamment sur "le droit historique du libre accès du Commonwealth au Royaume-Uni. La proposition tarifaire paraît rétrograde, mais dans l'ensemble le budget semble une approche raisonnable d'un problème difficile".

GUARDIAN (libéral) : "M. Coyne mérite quelque crédit pour avoir voulu avertir les Canadiens du danger provoqué par l'attente d'une expansion continue. Les discours de M. Coyne peuvent avoir été de mauvaise politique mais ils ont été faits en raison d'une abdication virtuelle de la responsabilité gouvernementale. Sous la menace d'une élection générale, le gouvernement de M. Diefenbaker a enfin été obligé de dégeler la politique économique canadienne. Mais le problème de parvenir à un accroissement industriel suffisamment rapide pour assurer le plein emploi d'une population en expansion est loin d'être complètement résolu. L'économie canadienne est handicapée par un ralentissement de la demande mondiale pour les matières premières (pétrole, aluminium et pâte à papier), par la nécessité de payer des salaire américains à une main-d'oeuvre moins productive que celle des Etats-Unis, et par la faiblesse de plusieurs de ses industries secondaires".

SERVICE FRANCE-PRESSE

ngère -- la presse étrangère -- la presse étrangère

Des problèmes scolaires

NEW YORK — Sur le Sénat et l'Enseignement, le **TIMES** écrit:

"La majorité démocrate du Sénat a agi sagement en entamant le débat sur le projet de loi qui prévoit une aide de 2.5 milliards de dollars aux établissements publics du primaire et du secondaire ... Le projet actuellement en discussion au Sénat porte sur des questions prioritaires claires et simples: emploi des fonds fédéraux pour construire des écoles publiques et pour relever les traitements des professeurs avec répartition de ces fonds, selon les besoins locaux, laissé à la discrétion de chaque Etat...

"L'avantage du projet tel qu'il a été présenté au Sénat est de s'attaquer sans ambiguïté aux problèmes immédiats posés par le fait qu'il manque 142,000 salles de classe et que, dans les Etats les plus démunis, les traitements des professeurs oscillent en moyenne autour de 3,500 dollars par an.

"En limitant l'aide fédérale aux établissements publics, le projet de loi se montre précis et constitutionnel ..."

SERVICE FRANCE-PRESSE



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

SCIENCES

L'actualité en ARCHEOLOGIE

Capitale de 1500 avant J.-C. exhumée en Chine

Des vestiges d'une des villes les plus importantes de l'histoire chinoise ont été récemment découverts dans la province de Honan. Les services archéologiques de la Chine populaire estiment qu'il s'agit de la ville d'Ao (ou Hsiao) bâtie vers 1562 avant l'ère chrétienne par To Chung Ting, huitième empereur de la dynastie Shang — connue également sous le nom de Yin.

Des cinq capitales de cette dynastie, Ao est une des plus anciennes, antérieure à Anyang (qui se situe dans la même région du bassin du fleuve Jaune).

Cette découverte a été faite dans la banlieue nord de la grande ville de Chengchow, devenue sous le régime actuel un centre industriel important. Les murailles, de forme plus ou moins rectangulaire, ont 7.100 mètres de périmètre.

On a déjà mis au jour un grand nombre de tombes, des ruines de maisons, caves, ateliers de moulage de bronze, fours à céramique et restes de distilleries, ainsi que des objets ménagers et outils divers. Des inscriptions sur des planchettes d'os indiqueraient que l'on se trouve en présence d'un centre politique, économique et culturel important, portant les marques de trois périodes historiques distinctes de la dynastie Shang.

Ces objets prouvent que déjà à cette époque de la civilisation chinoise l'artisanat constituait une sorte d'unité économique indépendante et se divisait en spécialités, signe que la production avait atteint un degré de développement relativement élevé.

Ces travaux archéologiques, entrepris conjointement par l'Academia Sinica et les services archéologiques, sont appelés à s'étendre sur de nombreuses parties du territoire chinois.

Les fouilles de Corinthe

Les fouilles qui se poursuivent sous la direction du chef du Service des Antiquités et des Restaurations dans la région de Brauron en Attique (Grèce) ont mis au jour au temple d'Artemis, deux très belles têtes en marbre de jeunes filles. Ces têtes qui datent du IVème siècle sont en parfait état de conservation. Les fouilles ont mis également au jour, pour la première fois, des statuettes en terre et des fragments de vases représentant Artemis et un cerf. Les fouilles se poursuivront et l'on envisage la restauration du portique des "ours". D'autre part, des travaux seront exécutés visant à la dérivation des eaux qui couvrent une partie de la région archéologique.

Les fouilles à l'agora antique de Corinthe se poursuivent également cette année sous la direction du directeur de l'Ecole américaine d'études classiques, M. Ch. Robinson. Les recherches se concentreront notamment dans la région sise à la partie méridionale du Portique-Sud en vue de préciser l'emplacement du "bouleutérien" (parlement). D'autre part, les archéologues poursuivent les travaux d'embellissement et d'aménagement de l'emplacement du marché romain de Philippes ainsi que ceux de la restauration du théâtre où la troupe Carantinos se propose de donner des représentations de drame antique.

Nouvelles découvertes près de la Mer Morte

Un millier d'objets présentant un intérêt historique immense, tel est le bilan de l'expédition archéologique annuelle qui vient de terminer sa seconde saison de fouilles dans le désert de Judée. On y a notamment trouvé le premier parchemin complet de la période romaine jamais découvert en Israël.

Ce parchemin fut trouvé sous une corbeille de jonc, dans une grotte du Nahal Héver, non loin de l'endroit où furent découvertes l'an passé les lettres de Bar Kochba.

Les archéologues comptent aussi parmi leurs découvertes un miroir dans un cadre en bois, des sandales et de nombreux ustensiles de ménage en fer et en cuivre. Ces articles semblent avoir été emportés à la hâte par les femmes des guerriers d'Ein-Guédi, localité florissante sur le bord de la Mer Morte.

Un grand nombre de parchemins et de manuscrits sur papyrus sont actuellement examinés et déchiffrés avec soin par le Prof. Bieberkraut, à Jérusalem. Ce spécialiste les ouvre prudemment en présence d'archéologues qui notent les textes trop difficiles à conserver, car certains se désintègrent à vue d'oeil.

Une vingtaine de squelettes ont été exhumés au cours de ces fouilles. Il s'agirait probablement des derniers compagnons de lutte de Bar-Kochba, qui s'étaient réfugiés, après l'échec de la révolte contre les Romains, dans les grottes du désert de Judée, et avaient dû périr de soif après avoir soutenu un siège prolongé.

Une agglomération remontant au quatrième millénaire avant notre ère a été découverte à Gath par M. Jean Perrot, chef de la mission archéologique française en Israël.

Le village préhistorique, situé à proximité de Kiryath Gath, chef-lieu du Lakhick, mesure 1000 pieds sur 600. Il est coupé en deux par la voie ferrée qui conduit à Beersheba. M. Perrot a déclaré que la localité appartenait au domaine de la civilisation dite "de Beersheba" bien qu'elle ne soit pas souterraine, comme celle découverte antérieurement.

Le sanctuaire de Zarathoustra

Dans l'Azerbaïdjan perse, à quelque 400 kilomètres au nord-ouest de Téhéran, l'Institut archéologique allemand d'Istanbul a dégagé à mi-hauteur du mont Zendan des ruines disposées autour de la montagne et comprenant des bâtiments sacré édifiés en plusieurs phases depuis le IXe siècle avant notre ère; au VIe siècle il semble qu'il y ait eu un établissement humain.

Selon la tradition (Aristote) c'est ici que Zoroastre, le fondateur du mazdéisme, vit le jour vers l'an 630 avant J.-C. Cette tradition a été singulièrement corroborée par le résultat des fouilles allemandes. Celles-ci ont porté principalement sur les constructions postérieures, dont il reste encore des remparts de 14 mètres de haut avec deux portails.

Les archéologues sont parvenus à reconstituer l'ensemble de l'édifice jusqu'au faîte. Dans sa forme initiale il date du IIIe siècle après J.-C. Le sanctuaire, qui est composé de plusieurs temples, se trouve à l'intérieur des remparts. La encore les archéologues ont pu procéder à une reconstruction exacte. Leurs travaux vont porter maintenant sur les ruines plus anciennes disposées autour du mont Zendan et recouvertes d'une importante couche de dépôts naturels.

Gravures rupestres étudiées en Sibérie

Au nord-ouest de la ville d'Irkoutsk, en Sibérie centrale, lorsqu'on remonte le cours de l'Angara vers Bratsk, on peut voir des îles rocheuses s'élever majestueusement au milieu du fleuve. Si inhospitalières qu'elles apparaissent de nos jours, elles n'en recèlent pas moins tout un trésor de gravures rupestres, témoignage de la vie en des temps reculés. Les savants datent les plus anciennes du IVe siècle av. J.-C., et les plus récentes du premier siècle de notre ère.

Or ces îles sont situées dans une zone destinée à être submergée pour constituer la mer intérieure de Bratskié. Comment sauver ces vestiges précieux d'une culture disparue? On a pu extraire du roc des blocs entiers couverts de gravures et les remettre au musée d'Irkoutsk. Mais ce n'est qu'une partie infime de l'ensemble. Que deviendra le reste de ces dessins, représentant pour la plupart des animaux: chiens, poissons, serpents, etc., les effigies humaines étant plus rares?

Ces gravures, dont quelques-unes sont peintes à l'ocre rouge, étaient connues depuis longtemps des chasseurs de la taïga, mais leur intérêt scientifique n'a été reconnu que récemment. L'été dernier, un groupe de neuf étudiants de l'Ecole supérieure d'art industriel de Moscou, dirigé par leur professeur le peintre V. Zambov, planta sa tente au pied d'un rocher de l'île Moyenne. Ils s'y livrèrent à un travail intensif et minutieux, mesurant les gravures, prenant des relevés grandeur nature de leurs contours, les photographiant en couleur sous différents éclairages de jour et même de nuit, à l'aide de flashes. Un film enregistra tous ces efforts.

Trouvaille à Tikal

Une tombe Maya, récemment trouvée et explorée dans une des pyramides de l'Acropole de Tikal, centre qui fut des plus importants pendant l'empire Maya, révéla des hyéroglyphes sur les murs en stucco, à l'intérieur de la tombe. Ceux-ci indiquent une date correspondant au 31 mars de l'an 457 A.D.

La tombe renfermait trois squelettes, ainsi que de nombreux jades taillés, des jarres finement modelées en terre cuite, et des débris de tissus et de plumes.

Vase romain en Suède

Un vase de bronze datant de l'époque romaine, contenant des gobelets et un remarquable collier d'or, a été découvert au cours de fouilles archéologiques dans l'île de Gotland, en Suède.

Le collier d'or, d'un diamètre de 25 centimètre et d'une épaisseur de un centimètre est formé de fils d'or tressés. Il s'agirait d'un ornement porté par les effigies de dieux celtes et peut-être aussi par des chefs de tribus.

Le congrès des hôpitaux aura lieu les 26, 27, 28 juin

Le XXVIIe congrès-expositions des hôpitaux se tiendra cette année les 26, 27 et 28 juin prochains, au Palais du Commerce, et aura pour thème "Face aux problèmes médico-hospitaliers", sous la présidence du Dr Rodrigue Latourelle. Tous les hôpitaux de la province y seront représentés.

Voici quelques-unes des communications qui y seront faites: Historique de l'assurance-hospitalisation dans le pays; l'assurance-hospitalisation dans le Québec; les conséquences de l'assurance-hospitalisation pour le malade; les conséquences de l'assurance-hospitalisation pour le médecin; les conséquences de l'assurance-hospitalisation pour l'hôpital; la commission du budget dans l'hôpital; les normes hospitalières sur le plan de l'accréditation; les normes hospitalières en regard de l'assurance-hospitalisation. Un forum général aura lieu le mercredi après-midi 28 juin.



Dr CHARLES-A. BOHEMIER



Dr WILDER PENFIELD



Dr SCLATER LEWIS

HONORES PAR L'AMC — Les médecins qui participaient mercredi soir à la 94e réunion plénière de l'Association médicale canadienne, au Reine-Elisabeth, ont rendu hommage à neuf de leurs confrères éminents dont ils ont souligné la contribution à la médecine, à la collectivité et à leur pays. Ces médecins de plus de 70 ans, parmi lesquels on remarquait le Dr Charles-Adolphe Bohémier, gouverneur à vie et ancien chef de service (chirurgie) à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, le Dr Wilder G. Penfield, neurochirurgien qui a pris sa retraite après une carrière brillante à l'Institut Neurologique, et le Dr Sclater Lewis, de Westmount, gouverneur et ancien président de l'American College of Surgeons, ont reçu le titre de membre aîné de l'Association, la plus haute distinction que l'AMC accorde à ses membres.

Pauvres riches!

Après les calculs d'impôt, les calculs... BILIAIRES

Une nouvelle épée de Damoclès est suspendue sur la tête des personnes à revenu "confortable": les calculs biliaires.

Un rapport sensationnel résultant d'une étude postmortem faite en 1960 dans la plus grande ville de la province la plus riche de la Suède, a révélé que 42% de la population faisaient des calculs... biliaires, et que cette augmentation (de 10% vers 1935 à 42% en 1960) dépend de la prospérité du peuple suédois sous un régime socialiste!

Cependant, a affirmé l'éminent chirurgien Hugo Rosenqvist, de Stockholm, qui prononçait hier au congrès de l'AMC la conférence Lister, des recherches récentes pour établir avec certitude l'étiologie des calculs biliaires n'ont donné jusqu'ici que des résultats négatifs et aucune relation définie entre les calculs et l'excès de cholestérol n'a été établie. Cependant, on croit qu'une influence hormonale peut exister.

Les femmes, a-t-il ajouté, sont victimes des maladies biliaires environ 15 ans avant les hommes, mais à partir de 60 à 65 ans, le nombre d'hommes et femmes affligés de calculs est à peu près égal. Et même les enfants ne sont pas à l'abri de ces misères, puisque dans une seule clinique de Stockholm pour enfants, 59 enfants de 6 à 15 ans furent opérés en 10 ans. Un garçon obèse de 15 ans avait environ 30 pierres dans le conduit biliaire, dont plusieurs étaient logées dans les passages intrahépatiques.

Poursuivant son exposé illustré de diapositives, le Dr Rosenqvist déclara qu'il existe des calculs biliaires "silencieux", c'est-à-dire qui ne causent pas de douleurs, et que les "pierres" de 50% à 80% de la population ne provoquent que peu ou pas de symptômes.

Evaluant ensuite les avantages de la chirurgie, comparés aux trois risques principaux qu'elle peut entrainer (mort, calculs oubliés, blessure au conduit), le conférencier déclara que cette chirurgie peut être exécutée de nos jours avec une grande sécurité, et que le taux de mortalité de 1% englobe surtout les personnes de plus de 60 ans atteintes en même temps de jaunisse.

Les radiations des rayons X peuvent causer des dommages au foetus embryonnaire

-- Dr Maurice Mayer

Il existe un risque d'accident génétique, et même un risque notable, lorsque l'irradiation utérine se produit pendant la période sensible de l'embryogénèse, a déclaré au cours du congrès de l'AMC, le Dr Maurice Mayer, de Paris, qui parlait de l'effet des radiations des rayons X sur le foetus embryonnaire.

Une étude pratiquée sur des enfants issus de grossesses au cours desquelles des irradiations avaient été pratiquées sur la mère a montré que 8 enfants sur 560 avaient des "hétérotomies segmentaires de l'iris", en d'autres termes avaient des yeux dont l'iris était de plusieurs couleurs, alors que sur 2,276 enfants non irradiés, deux seulement avaient la même caractéristique et que sur 1,696 parents, on notait un seul cas d'hétérotomie. On a remarqué également un cas de mosaïque pigmentaire des cheveux (mèche brune chez un enfant blond, ou vice-versa).

Cette enquête a été faite en 1958 par l'Institut National d'Hygiène (France) et des obstétriciens, pédiatres, généticiens, hémopathes, physiciens des radiations et radiologues y ont participé, à la demande de la Commission de la Maternité du Conseil supérieur de l'hygiène. Trois équipes, dirigées par le Dr Mayer et le Dr Brader, s'occupèrent respectivement des leucopathies, des cancers, des mutations somatiques (changements physiques).

A cause du développement de la médecine préventive, a expliqué le Dr Mayer, le volume des actes radiologiques a beaucoup augmenté en France. On en a noté 2% avant la fin du 3e mois de grossesse; 10% avant la fin du 5e; 12% avant la fin du 6e mois, période de vulnérabilité du produit de la conception.

Deux importants rapports émanant de la Grande-Bretagne, l'un rédigé par Miss Stewart et ses collègues d'Oxford, qui déclarèrent que l'enfant irradié quand sa mère en est enceinte a 2 fois plus de possibilités de développer la leucémie (cancer du sang), l'autre de Court Brown publié par le Medical Research Council, et qui n'était pas moins pessimiste, ont déclenché l'enquête française, qui fut plus limitée, en raison de la sévérité du secret professionnel et de conditions financières moins favorables.

Il faut espérer, dit le Dr Mayer en terminant, que les perfectionnements permanents et rapides dont bénéficient les techniques radiologiques puissent être utilisés en radiologie obstétrique, afin que nous puissions obtenir des documents équivalents, avec un risque d'ionisation réduit et même négligeable. Si on admet la notion d'un "seuil" en-deça duquel le danger n'existe pas, il faudra trouver la dose admissible maxima en améliorant tous les procédés de développement des films. La réduction de ces doses correspond certainement, dit-il, à l'abaissement du danger.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Le café.--Usons, mais n'abusons pas

Dr WILFRID LeBLOND

Dans la maladie de coeur qui devait l'emporter, le grand romancier français Balzac disait: "Je meurs de 50,000 tasses de café."

Quand nous savourons cet excellent breuvage dont le poète (abbé) Delille a chanté les charmes, et dont Brillat-Savarin lui-même a loué les vertus, il est utile de nous rappeler la relation que l'auteur de la "Comédie humaine" établissait entre l'abus du café et le mal qui devait foudroyer Honoré de Balzac dans le cours de sa cinquante-et-unième année de vie.

—Qu'est-ce donc que le café?

Au commencement, il y a l'arbre à café. Originaire d'Ethiopie d'où il fut transplanté au Yémen et sur la côte de Moka (Arabie), puis en Europe au XVIIe siècle, l'arbre à café est comme on le sait, devenu une des principales ressources naturelles des pays du Sud Amérique.

Cet arbre, couvert de ses fruits, ressemble assez à nos cerisiers "dits" de France, et ses fleurs à une variété de jasminée. Et puis il y a le grain de café, qui succède à la fleur; grain que l'on soumet à la torréfaction, après séchage et décortication, et qui offre — en plus de son arôme délicieux — un principe actif; la "caféine." La caféine est un alcaloïde qui se retrouve aussi dans le thé et dans la noix de kola. Son action, dans l'organisme, s'exerce surtout sur le système nerveux.

A fortes doses, la caféine occasionne du délire et des hallucinations; à doses modérées, elle tient l'intelligence en éveil. Elle diminue la sensation de fatigue, et combat le sommeil.

La caféine agit aussi sur le coeur dont elle ralentit les battements, en augmentant l'énergie de la contraction cardiaque. Elle a une action sur les reins, dont elle augmente la fonction d'élimination. Sur le plan alimentaire, il est peut-être utile de rappeler que le **café nourrit** dans une certaine mesure. Un expérimentateur a effectué un jeûne de sept jours en ne buvant que du café.

Cette propriété "nutritive" s'expliquerait par le fait que la caféine ralentit la nutrition, et permet une utilisation plus prolongée des aliments azotés ingérés précédemment.

Dans son ouvrage bien connu, "Aliments usuels", le professeur Martinet résume assez bien l'attitude que l'on doit adopter vis-à-vis le café. Son action se traduit en bloc par une diminution de la sensation de fatigue, du besoin de dormir, une excitation au travail cérébral et musculaire. Le café est un antiseptique par son acide tannique; enfin c'est un antidote de l'opium, de la morphine, de la nicotine. Il combat avec succès l'alcoolisme aigu.

Mais, dans tous les cas, il faut se garder d'en boire trop, et surtout **trop tôt.** Il est **nuisible à l'enfant.**

Son abus, et parfois simplement son usage, provoque chez certaines personnes de l'insomnie, de l'agitation, des palpitations cardiaques, et même une sensation d'angoisse qui s'apparente aux douleurs de l'angine de poitrine.

Le café ne devrait pas être utilisé couramment comme breuvage chez les nerveux, chez les personnes souffrant de haute tension artérielle ou sanguine.

Il est également contre-indiqué aux sujets qui souffrent habituellement d'insomnie, aux personnes qui souffrent d'affections du coeur, des reins, quelles qu'elles soient.

A part ces restrictions dont la sagesse est évidente, il est permis d'utiliser, de savourer même sa tasse de café; en se rappelant que l'abus, même d'une excellente chose, est toujours un mal.

Rappelons en terminant, qu'en cas de "choc" à la suite d'un accident, de défaillance, de perte de connaissance, le café est un des meilleurs stimulants à administrer. Infiniment meilleur que l'alcool, dans ces conditions.

Les médecins désirent parfaire leurs notions concernant l'alcoolisme

Une enquête menée l'an dernier par l'Office provincial de l'alcoolisme a démontré que 93% des médecins de notre province étaient désireux d'approfondir leurs notions concernant l'alcoolisme et son traitement.

La science a tellement progressé en ces derniers temps concernant l'aide que l'on peut procurer aux alcooliques, qu'un groupe de médecins attachés au travail des Cliniques Domrémy a décidé d'organiser un symposium médical sur l'alcoolisme.

Le but de cette réunion est de faire un inventaire des connaissances actuelles concernant ce problème.

Le 6 octobre, à 9 h. du soir, en l'auditorium de l'Université de Montréal, sous la présidence d'honneur de S. Em. le cardinal P.-E. Léger, cardinal-archevêque de Montréal, tous ceux qui sont intéressés au problème de l'alcoolisme pourront entendre un éminent spécialiste de renommée mondiale, le professeur E. M. Jellineck, qui a attaché son nom à de nombreuses découvertes concernant l'alcoolisme. Il a intitulé sa conférence: "Le concept psychosocial de l'usage des boissons alcooliques et ses répercussions sur le traitement et l'éducation".

Le lendemain 7 octobre, de 9 h. à midi, à l'hôpital Maisonneuve de Montréal, on présentera des travaux s'adressant spécialement aux médecins.

Ce symposium est le premier du genre dans la province de Québec. Il répond à un besoin urgent si l'on considère l'évolution vertigineuse du problème de l'alcoolisme dans notre milieu. La province de Québec partage avec l'Ontario la première place pour l'alcoolisme au Canada: il y a au Québec 2,350 alcooliques par 100,000 adultes, soit environ 65,000 alcooliques.

L'organisation de cette rencontre a été confiée aux Drs Pierre Bourque, de Montréal, et Jacques Bergeron, de Québec.

Dix pour cent de la population est allergique à "quelque chose"

De nos jours, on emploie le mot "allergie" à toutes les sauces, alors qu'on doit considérer comme telles les seules conditions où l'on peut prouver dans les tissus la présence d'anticorps qui se sont développés par le contact de ces tissus avec une substance étrangère antigène. Et cette réaction physique n'a rien à voir avec les facteurs émotifs comme base.

Des savantes explications du Dr Jacques Léger, président sortant de charge, de l'Académie canadienne d'Allergie, qui compte 110 membres et qui a tenu son congrès cette semaine au Mont-Tremblant, nous déduisons donc que si l'on peut dire "Je suis allergique au poil de chat", on ne peut se plaindre d'être allergique à sa belle-mère ou à son plus important créancier... Dans ces derniers cas, il s'agit tout simplement d'incompatibilités.

Les allergies sont-elles pour cela négligeables? Que non pas, puisque 10% de la population souffre de quelque allergie, bénigne, ennuyeuse ou vraiment grave.

Dix travaux d'ordre expérimental, les uns traitant des aspects de base de l'immunité, les autres des aspects cliniques, étant donné que les allergistes sont des cliniciens, ont été présentés à ce congrès, où les médecins des autres provinces purent goûter en même temps le charme de l'hospitalité canadienne-française.

Nous avons étudié surtout, dit le Dr Léger, la valeur des traitements que nous donnons depuis déjà assez longtemps et qui consistent à hyposensibiliser l'organisme à la substance étrangère par l'admission progressive de cette substance à laquelle il est allergique. Cette méthode s'avère utile non seulement pour protéger le patient contre ses malaises, mais aussi contre les complications possibles qui pourraient survenir. Il s'agit en somme d'une méthode d'immunisation, et la plus courante, c'est celle qu'on administre aux gens souffrant de ce qu'on appelle la fièvre des foins. En réalité, il s'agit d'une rhinite pollinique, qui survient épisodiquement.

Aux gens qui y sont sensibles, on administre des doses progressives d'extrait de pollen pendant une certaine période, avant que le patient soit exposé au pollen des champs. Il se développe alors dans les tissus une substance protectrice qui va prévenir les réactions allergiques.

Ce qu'on respire, ce qu'on mange et ce qu'on touche peut produire des allergies, comme on le sait. Les premières: rhinites, bronchites, asthme; les deuxièmes troubles respiratoires ou digestifs; les troisièmes: réactions de la peau. Lorsqu'on traite des enfants, il faut être prudent quant au choix des médicaments, dont certains peuvent être toxiques.

Le Dr Léger, qui pratique à Notre-Dame, est aussi président de la filiale du Québec de l'Association des médecins de langue française, président de l'Association des bureaux médicaux des hôpitaux du Québec et président de l'Association des allergistes de la province.

Pourquoi souffrir de l'hyperacidité?

Rien ne vous y oblige... quand les TUMS sont là! Au premier signe d'estomac dérangé... croquez-en un ou deux. Vous vous sentirez *rapidement* soulagé des aigreurs et autres malaises de l'indigestion due à l'hyperacidité. Pas besoin d'eau... et les Tums ne laissent jamais d'arrière-goût désagréable!



Procurez-vous les Tums en rouleaux pratiques ou en nouveau flacon familial de 100.

pour l'estomac

En cas d'accident

Les tests d'haleine recommandés par les médecins canadiens

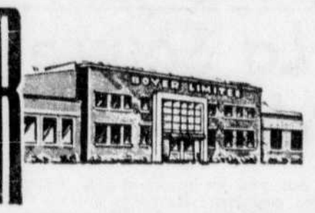
L'importance des tests d'haleine, dans le cas des chauffeurs ayant absorbé de l'alcool, a été reconnue officiellement, mercredi par l'Association médicale canadienne qui a recommandé un amendement au code pénal, afin de rendre ces tests réguliers et obligatoires.

Cette suggestion a été faite par le comité qui s'occupe des accidents de la circulation. Il a avisé les gouvernements qu'il est imprudent pour la plupart des chauffeurs de prendre le volant avec un degré d'alcool dans le sang de 0.05 p. 100 (soit trois consommations pour les personnes normales) et qu'il est dangereux pour toutes personnes de conduire avec 10 p. 100 d'alcool dans le sang. Il leur a suggéré de prendre les mesures nécessaires pour employer ces standards dans leurs règlements.

Le même comité a également recommandé l'installation de crochets dans les automobiles pour y fixer des ceintures de sécurité, lesquelles pourraient éviter les deux-tiers des morts causées lors d'une collision où les victimes sont projetées hors du ou des véhicules.

Les accidents de la circulation, a déclaré le président de ce comité, ont augmenté de 5,707 l'an dernier. Avec 90,152 blessés et 3,273 morts, le nombre total des accidents a été de 247,629.

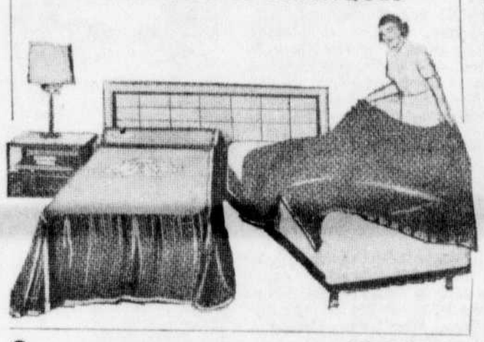
BOYER LIMITÉE



Rembourreurs de meubles et spécialistes en literie

LITS PIVOTANTS

DECORATIFS ET PRATIQUES



2 LITS JUMEAUX D'UN CONFORT ABSOLU!

L'ensemble comprend 7 morceaux avec garantie Boyer

A PRIX SPECIAL DU MOIS!

BOYER LIMITÉE

ATELIERS, SALLE D'ECHANTILLONS ET VENTE

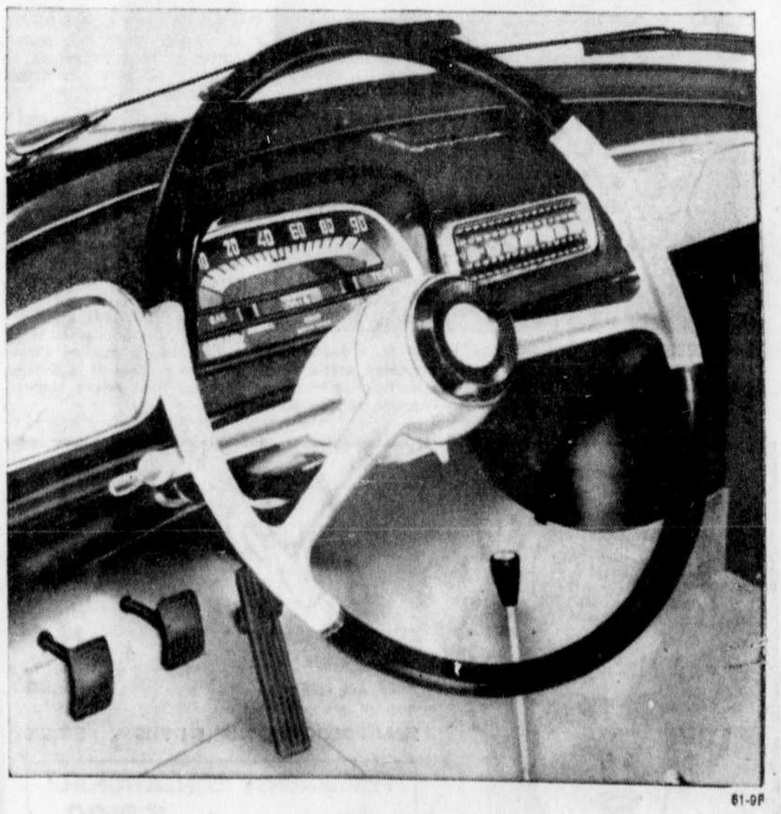
7350, 18e AVE (près Jean-Talon)

RAymond 2-4625

Une conception nouvelle de voiture économique — un record de confort et de luxe

RENAULT gordini

Oui, car jamais une voiture n'avait été *à la fois* aussi économique, aussi luxueuse, et n'avait donné de telles performances. Des preuves? 44 milles au gallon, $1,895 tout équipée! Vous économisez tout en vous prélassant dans une voiture de grand luxe. Venez admirer sa ligne élégante et ses couleurs métalliques harmonieuses. Venez apprécier le confort et le luxe de son intérieur: sièges inclinables, garnitures en vinyl 2 tons tapis de couleurs, bref, tout l'équipement d'une voiture de grande classe. Et laissez-vous emporter par ses 40 CV et ses 4 vitesses! Vous aurez l'impression de conduire une voiture de sport, avec cette différence que la Renault Gordini est une familiale économique, une confortable "4 portes".



RENAULT GORDINI SEULEMENT $1895 TOUT ÉQUIPÉE, PORT D'ENTRÉE, GARANTIE POUR 12,000 MILLES OU 12 MOIS.

Agents Renault Autorisés

Garage Willie Ltée, 3432 rue Masson, Montréal.

Montréal Dauphine, 306 rue St-Zotique est, Montréal.

Valley Auto Inc., 3478 Boul. LaSalle, Verdun.

Tricolor Motors Limitée, 275 chemin Lakeshore, Pointe-Claire.

Claude Tremblay Auto Enrg., 100 Boul. Metropolitain, Ile Perrot.

Marions Automobiles Ltée, 1145 Boul. Manseau, Joliette.

Automobiles Renault Canada Ltée, 1824 rue Ste-Catherine ouest, 8355 chemin Devonshire, Montréal.

Boulogne Automobiles Ltée, 750 rue Victoria, St-Lambert.

General Auto Parts Inc., 2695 rue Dessaulles, St-Hyacinthe.

Garage Yvan Morand, 116 Boulevard 9C, St-Constant.

Lucien Degenais & Fils Ltée, 603 Boul. Labelle, Fabreville.

Beauvais Autos Ltée, 5 rue Bourgogne, Fort Chambly.

Marc Laberge Inc., Boul. St-Jean-Baptiste, Routes 3 et 4, Châteauguay.

Garage Pelletier, 1215 Boul. des Laurentides, St-Elzéar.

61-9F



VIOLON D'INGRES DE MEDECINS — Au Reine Elizabeth, dans le cadre du congrès de l'Association médicale canadienne qui se termine aujourd'hui, s'est tenue une exposition de tableaux et de photographies signées par les médecins; 845 travaux étaient exposés qui ont fait l'objet d'un concours avec prix et mentions honorables. Sur la photo on voit le Dr René du Berger, président de la division du Québec de l'Association canadienne médicale, pointant son portrait fait par le Dr Frederick B. Bowman, de Hamilton, R.C.A. et Fellow du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Examinant le portrait: Mme du Berger, Mme Normand Belliveau et le Dr Normand Belliveau, secrétaire de la division québécoise.

Une primeur dans la fourrure canadienne

Majesté du vison en nuances

par **Marie BOURBONNAIS**

Il y a du nouveau dans la fourrure peut-être plus que par les années passées. Nous avons pu nous en rendre compte hier, au cours d'un défilé de modèles présenté au Reine Elizabeth à l'intention des femmes de médecins assistant au Congrès de l'Association médicale canadienne. Il y a du nouveau surtout dans les détails, quoique la ligne manifeste une certaine transition de la parenthèse à la ligne princesse qui tente de s'immiscer. A croire qu'elle sera prépondérante dans quelques saisons, ce qui est à surveiller si l'on envisage l'achat d'un manteau de fourrure. C'est la toute dernière tendance.

Droit ou godé

Le manteau droit se verra encore à l'automne de même que le dos vague terminé en godets, genre classique prisé de toutes. La transcendance de la nouveauté s'affirme dans les cols et les parements aux manches trois quarts de pelage différent du manteau. Les nuances sont en révolution; pour sa part le vison Majestic, panache du Canada, en compte une douzaine, le taupe ou le souris (pas laid), le bleu argent, le saphir, le violet, le lavende, le perle, le noir et le blanc et allez donc. Le castor vient aussi en blancheur d'hermine, en perle et autres. Il y a vison sur mouton, lynx sur phoque, renard sur loutre, le renard gris fumée s'empare parfois du manteau tout entier, dans un modèle imaginé par Schiaparelli dans un style à donner l'épouvante à la plus spectaculaire vedette, ceci pour mettre l'assistance en alerte.

Les vestes sont très courtes, les étoles très étoffées, les trois-quarts toujours élégants, les pleine-longueur ravissants. Bref, un défilé qu'il nous sera donné de revoir, à la fin de l'été, du moins nous l'espérons. Les chapeaux: plusieurs en fourrure en forme de cloche, de pin de sucre, de fez, toujours mignons en dépit du pelage. Le col est en fréquence modulée conservant une largeur déployée sur les épaules pour se rapetisser parfois comme un simple col officier. Nous allions oublier le rat musqué. Rassurons-nous, il est toujours là, de même que le mouton brun ou noir.





photo LA PRESSE

L'HIVER EN ETE — Modèles dernier cri photographiés hier au cours d'un défilé organisé en collaboration par le service des fourrures du ministère des Pêcheries et de la Chasse et l'Association des marchands de fourrure du Canada. Ce défilé était offert au cours d'un déjeuner qui réunissait les femmes de médecins assistant au congrès de l'Association médicale canadienne, au Reine Elizabeth. A gauche, un trois-quarts en castor blanc et, à droite, un pleine longueur de couleur souris, une nouvelle nuance que l'on aperçoit à l'horizon de la saison des beaux pelages.

Généalogie d'une fondatrice

La Source et le Filon de la famille Paradis

Aux yeux du lecteur moyen, une généalogie, pour être digeste, doit être émaillée de petits faits historiques. Mlle Jeanne Grégoire a donc adopté cette formule sage pour son livre intitulé "La Source et le Filon" qui relève jusqu'au premier ancêtre canadien, Pierre Paradis, l'ascendance de la fondatrice des Petites Soeurs de la Sainte Famille, Mère Léonie. Ce livre qui vient d'être publié par les éditions Beauchemin, en plus d'intéresser tous ceux qui portent le beau nom de Paradis, contribuera à faire mieux connaître les mérites d'une petite Canadienne, Marie-Alodie-Virginie Paradis, qui à l'âge de 13 ans et huit mois entrait chez les Marianites de Sainte-Croix, pour fonder, 25 ans plus tard, en 1880, un institut religieux voué au service intérieur des maisons du clergé.

La communauté comptait l'an dernier 1,167 membres répartis dans 70 maisons dont 51 au Canada, 15 aux Etats-Unis et 4, à Rome. Mère Léonie, qui mourut en 1912, ne quitta que huit ans avant sa mort le costume des Ste-Croix pour revêtir celui des Petites Soeurs de la Ste-Famille dont la maison mère est à Sherbrooke. La cause de sa béatification a été introduite à Rome en 1952.

En plus de posséder l'esprit chercheur des généalogistes, Mlle Grégoire a l'esprit de famille et l'on ne s'étonnera pas qu'elle soit partie à la chasse des grimoires relatant notre petite histoire puisque, cousine de Mère Léonie, elles partagent le même ancêtre Pierre Paradis venu de Mortagne, en Perche, pour débarquer à Québec en 1653 avec sa femme, Barbe Guyon, et six de leurs enfants.

"La Source et le Filon" renferme donc des pages d'histoire du Canada dont la lecture se révèle riches d'informations de toutes sortes sur la vie des anciens canadiens et tout spécialement sur la famille innombrable des Paradis dont les talents se révèlent très variés.



photo LA PRESSE

Mlle Jeanne Grégoire

généalogiste

Mlle Grégoire, qui est directrice des études à l'Institut de traduction affilié à l'Université de Montréal, Institut qu'elle fondait en 1940, est auteur de plusieurs études généalogiques et elle se consacre à des travaux personnels de généalogie, toujours en vue de publication.

Elle projette d'établir l'ascendance maternelle de Mère Léonie, sa parente. Celle qu'elle vient de fixer dans "La Source" a nécessité des recherches qui se sont échelonnées sur une période de huit ans.

A l'âge de 61 ans

L'ex-reine de Yougoslavie vient de mourir

LONDRES. (AFP) — L'ex-reine Marie de Yougoslavie est décédée hier après-midi, à Londres, à la suite d'une longue maladie. Veuve du roi Alexandre, et fille de la reine Marie de Roumanie, elle était âgée de 61 ans.

Ses obsèques auront lieu le dimanche, 2 juillet prochain, en l'église orthodoxe Serbe de Londres. Les deux fils cadets de l'ex-reine Marie, les princes Tomislav et André étaient à son chevet lorsqu'elle est morte dans la résidence où elle vivait dans la quiétude depuis son exil.

La dynastie royale fut renversée en Yougoslavie par Tito en 1945. A cette époque, Pierre, fils aîné de la reine, était roi et vivait en exil.

Celle qui passa dans sa jeunesse comme l'une des plus grandes beautés de l'Europe, était l'arrière petite-fille de la reine Victoria par son grand-père, le duc Alfred d'Edimbourg. En 1922, elle avait épousé le roi Alexandre de Yougoslavie. Après l'attentat qui en 1934, coûta la vie au roi Alexandre en visite officielle en France, la reine Marie consacra sa vie à l'éducation de ses enfants.

Malade, elle avait échappé elle-même à l'attentat et avait fait le voyage en France par train, au lieu de débarquer à Marseilles avec le roi qui y fut assassiné.

Depuis 1938, elle vivait dans une semi-retraite à Londres. Au cours des récentes années, elle avait vendu une grande partie de sa collection de bijoux afin de payer ses dettes.



NOMMEES PRESIDENTES — Mme H. Grover, à gauche, et Mme Urgel Mitchell, viennent d'être nommées présidentes conjointes du comité de recrutement des jeunes membres de la Société du Ballet national du Canada, chapitre de Montréal.

Mme Roosevelt à Terre-Neuve

SAINT-JEAN, Terre-Neuve — (PC) — Mme Eleanor Roosevelt visitera Terre-Neuve en octobre prochain et présidera l'ouverture du nouveau campus de l'Université dans la capitale.

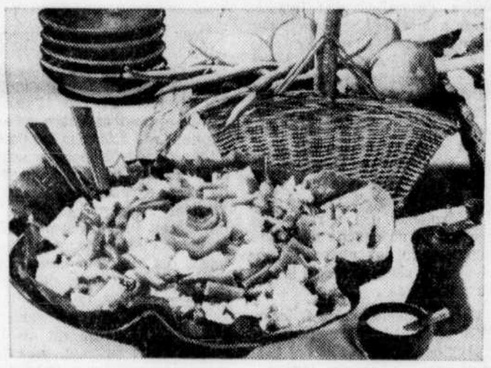
La veuve de l'ancien président des Etats-Unis est l'invitée de M. Jos Smallwood et accomplira cette mission d'inauguration au nom de la dixième province dont relève l'université.

LE MONDE Féminin

A la bonne fourchette

Haricots verts

Le haricot vert est un légume à la saveur délicate et, malheureusement, un qui est souvent outre-cuit jusqu'à lui donner un manque de consistance. Une cuisson de quinze minutes suffit pour la plupart des haricots. Employez le moins d'eau possible — juste assez pour empêcher les haricots de "coller".



Mélangez des haricots verts frais avec des cubes de pommes de terre, de céleri et d'oignons pour créer une appétissante salade qui ne flétrit pas pour les repas d'été. Relevez avec des restes de rôti de boeuf froid ou de coupes de viandes froides assorties.

La partie supérieure d'un bain-marie (sur un feu direct, naturellement) sert de casserole idéale pour une livre de haricots verts.

Comme dans le cas des autres légumes verts, le haricot vert doit être cuit brièvement à découvert, avant d'être couvert pour la cuisson finale. Cela permet l'échappement de certains gaz, bien qu'ils soient inoffensifs d'autre façon, rendent fade le vert étincelant des légumes.

Salade aux pommes de terre et aux haricots verts frais

2 tasses de haricots verts frais, cuits et refroidis — 2 tasses de pommes de terre cuites, refroidies et coupées en dés — 2 tasses de céleri coupé en dés — ½ tasse d'oignons coupés en dés — 1½ c. à thé de sel — ⅛ c. à thé de poivre noir moulu — ¼ tasse de mayonnaise — Coins de tomates fraîches.

Combiner les 7 premiers ingrédients. Mélanger légèrement. Servir sur de la laitue. Garnir de coins de tomates. Ou encore, faire une rose de tomate (**voir photo**): Peler finement et avec soin une tomate; puis rouler la pelure en partant du centre vers l'extérieur jusqu'à ce que soit obtenue la forme d'une rose; assujétir au moyen de cure-dents, et mettre au réfrigérateur pendant quelques heures ou jusqu'à ce que la rose de tomate garde sa forme sans l'aide de cure-dents.

Salade retourné aux haricots verts

1 livre de haricots verts frais, cuits et refroidis — 1 concombre coupé en dés — ½ tasse de radis tranchés — ½ tasse d'oignons tranchés — 1 c. à thé de sel — ¼ c. à thé de poivre noir moulu — ½ pomme de laitue Romaine — ⅓ tasse d'huile — 3 c. à table de vinaigre de cidre.

Mélanger tous les ingrédients ensemble, en les retournant légèrement. Servir comme salade du plat de résistance ou comme plat du luncheon.

Haricots verts frais à la vinaigrette à l'aneth

1 livre de haricots verts frais — 1 pouce d'eau bouillante — ¾ c. à thé de sel — Vinaigrette à l'aneth.

Laver les haricots; en couper les bouts, et couper les haricots en morceaux d'un pouce. Déposer dans une casserole renfermant un pouce d'eau bouillante et le sel. Porter au point d'ébullition, non couvert, et cuire 5 minutes. Couvrir et cuire 10 minutes de plus ou jusqu'à ce que les haricots soient d'une tendreté croustillante. Retirer du feu; égoutter l'excès d'eau au besoin. Servir chaud ou froid avec une vinaigrette à l'aneth. **Rendement:** 6 portions.

Vinaigrette à l'aneth

½ tasse d'apprêt à la Française, huile et vinaigre— 1 c. à table de persil haché — 1 c. à table de piment vert finement haché — 2 c. à table de marinades finement hachées — 1 c. à thé de ciboulette ou d'oignons hachés — 1 c. à thé de graines d'aneth.

Combiner tous les ingrédients. Battre à fond avec un batteur à main ou un batteur électrique. Servir sur des haricots verts frais cuits, chauds ou froids.

Rendement: ⅔ tasse.

Fabrication de la margarine

Partout où la fabrication de la margarine est permise, c'est-à-dire dans toutes les provinces, sauf l'Ile du Prince Edouard et le Québec, une législation sévère empêche qu'on puisse la confondre avec le beurre. Des lois et des règlements obligent les manufacturiers à être licenciés et exigent que les locaux de fabrication soient sujets à des inspections du gouvernement. La margarine se vend enveloppée de papier métallique, de parchemin ou de matière plastique, dans des boîtes de carton de formes diverses, distinctes de la forme d'une livre de beurre. Les règlements stipulent que ces boîtes doivent porter des inscriptions claires à l'effet qu'elles contiennent de la margarine et que cette margarine se compose de telle ou telle sorte d'huile en telle ou telle proportion avec le lait écrémé et les autres ingrédients. Les règlements protègent aussi les consommateurs contre la substitution inavouée de la margarine au beurre dans les restaurants. En fait, il n'est pas d'état ou de province qui protège autant le consommateur à l'égard du beurre.

Outillage de jardinier

Pour économiser temps et énergie en jardinant, servez-vous d'un seau léger pour y placer vos petits outils de jardin. Vous pourrez le porter facilement. Il existe des seaux couverts, en plastique, qui sont particulièrement commodes et suffisamment grands pour recevoir les petits instruments dont vous avez besoin et même un rouleau de papier-serviettes, qui vous permettra de nettoyer la truelle, ainsi qu'un petit coussin en caoutchouc pour vous agenouiller ou vous asseoir sans inconvénient sur la terre humide.



7132—Ce tablier vous évitera de la lessive et du repassage. En effet, pour vaquer à vos occupations ménagères, vous aimerez le porter pour protéger votre jupe, tout en étant élégante. **Prix: 38 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit: Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Un groupement de femmes de médecins

Influence par ricochet sur la profession médicale

"Les femmes de médecins sont automatiquement liées à la profession médicale. La santé, objectif d'une vie de médecin, devient donc le leur. Bien au fait des problèmes connexes à la carrière de leur mari, elles peuvent l'aiguillonner dans la voie de l'avancement, émulation profitable à toute la communauté." Ainsi s'exprimait Mme William Mackersie, de Détroit, présidente des Dames auxiliaires de l'Association médicale américaine, qui parlait hier midi, à l'issue du déjeuner offert aux femmes de médecin assistant au 94e Congrès annuel de l'Association médicale canadienne, au Reine-Elizabeth.

Mme G. W. Halpenny, présidente du comité féminin du congrès, désirant établir dans le Québec, le mouvement des Auxiliaires qui existe aux E.-U. et en Ontario, avait invité la présidente américaine qui fit l'historique de l'organisme qu'elle dirige, tout en en faisant ressortir les buts et la nécessité.

Fondé en mai 1922, au Missouri, les Women's Auxiliairy avec un petit noyau de femmes de médecins en groupent aujourd'hui 81,000. Au début, leur rôle le plus important consistait à organiser les réunions sociales lors des congrès. Mais le programme s'est élargi avec les années et une foule de comités ont été établis dont les activités couvrent les relations extérieures, l'éducation en hygiène publique par des causeries, des publications; l'éveil de l'opinion publique en regard de certaines lois affectant la pratique de la profession; le recrutement de médecins pour les centres ruraux; l'éducation des femmes de médecins transplantées de la ville à la campagne; l'éducation politique de ses membres, etc.

"Grâce à leurs contacts sociaux, dit Mme Markersie, les femmes de médecins sont les yeux et les oreilles de la profession. Mises au courant des besoins de leur entourage, elles peuvent orienter le progrès de l'influence médicale. En 1956, son organisme créait un comité de sécurité sur les routes, les eaux et au foyer." Par dessus tout, une pareille association rapproche des femmes ayant des intérets communs, elle suscite des relations d'amitié et permet à la femme du médecin de devenir une parfaite collaboratrice de son mari.

Enquête sur les services de nursing

FERGUS, Ont. (PC) — Une douzaine d'infirmières faisaient récemment une enquête de porte en porte pour déterminer quels sont les services de nursing à domicile les plus urgents.

Le Dr B. T. Dale, officier médical de santé, a dit que ce sondage était le premier du genre effectué au Canada. "Il ne sert de rien, dit-il, de construire des hôpitaux pour traiter les gens une fois qu'ils sont malades. Ce qui importe, c'est de créer des centres sanitaires et d'organiser des équipes d'infirmières visiteuses afin de prévenir la maladie et d'éduquer les citoyens sur les questions d'hygiène".

"Cette enquête nous servira également à initier les gens aux visites d'infirmières et aux services de nursing à domicile, pour ainsi répondre à leurs besoins".

Ce dépistage a été rendu possible grâce à un octroi du ministère national de la santé. Sous la direction de Mme Dorothy Mumby, d'Orangeville, les infirmières du comté ont interrogé les 50,000 résidents, à raison d'une heure d'entrevue pour chacun.

Le questionnaire, de sept pages, a produit 300,000 réponses qui seront étudiées en juin et permettront aux enquêteurs de juger quels sont les services requis dans le comté.



"La Maison de Beauté"

Wanner's LTD.

VOUS OFFRE

COUPE "COMB CURL" — $1.25
Longueur désirée

MISE EN PLIS — $1.50
Nouveau style parisien

SHAMPOOING ET MISE EN PLIS — $2.25

PERMANENTE "SENSATIONAL"
REG. 7.50 — $5.00

VENEZ AVEC ou SANS RENDEZ-VOUS

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 HEURES A 7 HEURES
VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES—SAMEDI JUSQU'A 6 HEURES

1194 OUEST, RUE STE-CATHERINE — UN. 6-7636

Nouvelle poudre entièrement végétale pour Bébé

NI TALC NI MINÉRAUX D'AUCUNE SORTE PLUS LÉGÈRE, PLUS ADOUCISSANTE

La nouvelle poudre SLS aide à protéger Bébé contre l'irritation due aux couches, absorbe la moiteur, adoucit la peau irritée—une poudre à tous usages unique en son genre

Pourquoi la SLS est-elle unique en son genre? Tout simplement parce qu'elle a déjà fait ses preuves! Il y a bien longtemps, nos grand-mères ont découvert que la fécule de blé d'Inde était ce qu'il y avait de mieux pour poudrer un bébé. Adoucissante pour la peau sensible, elle aidait à prévenir la cuisson due aux couches. Maintenant, pour la première fois, vous pouvez acheter une poudre pour le bain, d'origine entièrement végétale. Voilà ce qu'est la SLS—de la fécule de blé d'Inde, hautement raffinée, stérile, dont les propriétés cicatrisantes et adoucissantes ont encore été renforcées par du "T4", un purificateur de l'épiderme qui a fait ses preuves.

Présentée dans un joli flacon en plastique turquoise et blanc, qu'on peut presser et secouer. Légèrement parfumée. Seulement 69¢ (prix de détail suggéré).

St. Lawrence Starch Company Ltd., Port Credit



2-SLSP

Mariage

Provost-Brouillet

A l'église Saint-Joseph de Ville Mont-Royal, le R. P. Jérôme Poirier, o.f.m. bénissait, samedi, à onze heures, le mariage de Mlle Madeleine Brouillet, fille de Me et de Mme Eugène Brouillet, de Bois-des-Filion, avec M. Robert Provost, fils de M. et de Mme Paul Provost, de Ville Mont-Royal.

Pour la circonstance, le choeur, l'autel et la nef étaient décorés à profusion de pivoines, de mufliers, et de glaïeuls teintés azalia.

Durant la sainte messe, un programme de chant fut interprété par M. Jean-Paul Filion.

M. Gérard Lanthier, agissait comme garçon d'honneur, alors que MM. Jean-Paul Provost, André Brouillet, Claude Provost, Guy Croteau et Michael Dérosa, plaçaient les invités.

Accompagnée de son père, la mariée portait une création canadienne, de ligne romantique, en dentelle de Lyon, rebrodée de ruban d'organdie roulotté blanc neige et enjolivée d'une demie ceinture avec petit noeud sur corsage très ajusté devant, encolure bateau, manche demi-longueur, jupe cloche très gonflée. Le dos était formé de gros plis watteau se prolongeant avec ampleur en une traine cathédrale. Un diadème de même dentelle, maintenait un long voile de tulle illusion. Bouclés de perles cultivées. Elle tenait un bouquet classique de fleurs caladium.

Mme Gérard Lanthier, dame d'honneur, Mlles Micheline Provost et Nancy Martinez, demoiselles d'honneur, portaient des robes identiques, en coton de soie suisse, jonquille à pastilles blanches, corsage très ajusté, ceinturon avec grand noeud, encolure bateau, manche demi-longueur, jupe cloche formée de gros plis. Elles étaient coiffées de petits tambourins de même tissu que la robe et elles tenaient un bouquet champêtre de marguerites blanches.

Mme Eugène Brouillet, mère de la mariée, avait choisi une robe drapée d'inspiration française, en organsin, imprimé en camaïeu d'abricot, manteau sept-huitième très flou, orné d'un col châle drapé, un chapeau en plume de cygne or. Elle tenait un petit réticule, de même tissu que la robe, où étaient piquées des orchidées cypidium.

Mme Paul Provost, mère du marié, avait choisi une robe fourreau, en dentelle de Calais, rebrodée de rubans rose ombré, un chapeau de tulle mousseux dans les tons dégradés de rose. Son petit réticule blanc était piqué d'orchidées blanches teintées.

A l'issue de la cérémonie nuptiale, une réception avait lieu au Town-Hall de Ville Mont-Royal, dont la salle était décorée de fleurs très printanières.

Les époux prirent l'avion pour la Jamaïque et les Caraïbes.

Pour voyager, Mme Robert Provost portait un ensemble : robe et court manteau, en toile de laine française, couleur nymphe. Un grand chapeau en soie rayée, bourse de même tissu que l'ensemble, souliers assortis.

Parmi les invités venus de l'extérieur mentionnons : Mme Martinez et ses filles Nancy et Clarita, de Véra Cruz, Mexique ; le docteur et Mme Roméo Grenon de Casselman, Ontario, et leur fille Louise.



M. et Mme ROBERT WILKIE (Francine Roy) dont le mariage a été célébré, ces jours derniers, à l'église St-Eusèbe-de-Verceil. La mariée est la fille de M. et de Mme Marcel Roy, et le marié, le fils de M. et Mme Ernie Wilkie.



Mlle Charlotte Leclerc, fille de M. et de Mme Pamphile Leclerc, de Carleton-sur-mer, et le docteur Guy Bonenfant, fils de M. et de Mme Joseph Bonenfant, de La Sarre, dont le mariage sera béni par M. l'abbé Félicien Rousseau, le samedi, 1er juillet, à dix heures, à l'église Saint-André-Apôtre de Montréal.

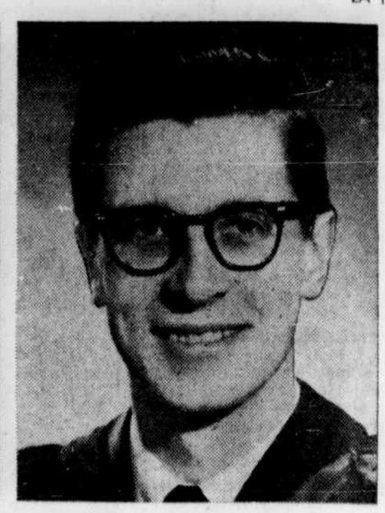




photo Jean-Pierre Rivest

M. et Mme FRANÇOIS LESTAGE (Lillian Charbonneau) dont le mariage a été célébré, samedi dernier, à dix heures, par M. l'abbé Marcel Baron, à l'église Ste-Madeleine d'Outremont. La mariée est la fille de M. et de Mme René-A. Charbonneau, d'Outremont, et le marié, le fils de M. et de Mme Lionel Lestage, également d'Outremont.

Moins de bals plus de spectacles, dit Jacqueline de Ribes

NEW-YORK. (PA) — La vicomtesse Jacqueline de Ribes, présidente internationale des activités du "Bal de l'Ambassade", voyage constamment.

La vicomtesse qui apporte son aide aux enfants nécessiteux d'Europe, a déclaré qu'elle ne croit pas beaucoup à l'efficacité des résultats de ces événements mondains, appelés "bals de charité".

Par ailleurs, elle suggère d'organiser des représentations tellement spectaculaires que personne ne voudra les manquer.

Ou étudie la possibilité de recueillir des fonds, en organisant un spectacle en Amérique du Sud.

Les profits iront aux enfants malades et dans le plus grand dénuement.

Femme élégante

Jacqueline de Ribes est à la hauteur du titre que lui ont conféré les Américains qui, au cours des six dernières années, l'ont classée au nombre des dix femmes les plus élégantes du monde entier.

Prochains mariages

M. et Mme Hervé Desaulniers, de Saint-Tite, (Laviolette) font part du prochain mariage de leur fille, Marie-Paule, avec Me Benoit Vaillancourt, B.A., LL.L., fils de M. et de Mme Louis Vaillancourt, de Noranda. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le R. P. Laurent Deasulniers, o.m.i., frère de la mariée, le samedi, 8 juillet, à l'église Notre-Dame-des-Neiges, de Montréal. Les nouveaux époux partiront le jour même pour un voyage de deux mois en France et en Italie.

On annonce le mariage de Mlle Suzanne Charette, i.l., fille de M. et de Mme Raoul Charette, de Joliette, avec M. Denis Bérubé, fils de M. et de Mme Philippe Bérubé, de Trois-Pistoles, qui sera célébré, à la cathédrale de Joliette, le samedi, 1er juillet, par M. l'abbé André Desrochers, cousin de la mariée.

M. et Mme Jean-Paul Adam, de St-Lambert, font part du mariage de leur fille, Louise, avec M. Jacques Cardinal, fils de Mme O. Cardinal, de St-Lambert. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi, 1er juillet, à onze heures, à l'église de St-Lambert.

M. et Mme Gilles Huneault, de Montebello, annoncent le mariage de leur fille, Louis, i.l., avec M. David-J. Noewl, fils de Mme J. Nowel-Bonkoski, de New Britain Conn. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans la plus stricte intimité, à Montebello, le samedi, 8 juillet prochain.

Mme Gérard Lauzon annonce lem ariage de sa fille, Réjeanne, avec M. Denis Parent, fils de M. et de Mme Emile Parent, qui sera célébré le samedi, 1er juillet, à dix heures, à l'église St-Barnabé-Apôtre.

Dans la plus stricte intimité, le mariage de Mlle Nicole Chartier, fille de M. et de Mme Georges Chartier, de Montréal, avec M. Marc Spencer Giles, fils de M. et de Mme Gérald Desford Giles, de Pierrefonds, sera béni, le samedi, 1er juillet, à l'église St-Joseph de Bordeaux.

Le docteur et Mme Charles Houde, de New Carlisle et de Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille, Louise, à M. Louis Tremblay, fils de M. et de Mme Eugène Tremblay, de Montréal. Le mariage aura lieu à St-Léon de Westmount, le samedi, 1er juillet.



Mlle ROLANDE GROULX, fille de M. René Groulx et de Mme Groulx, décédée, et M. GILBERT FOURNIER, fils de M. et de Mme Michel Fournier, dont le mariage sera célébré le samedi 24 juin.



Mlle LISE VINET, fille de M. et de Mme Henri Vinet, de Verdun, et M. RAYMOND GAGNIER, fils de M. et de Mme Joseph Gagnier, également de Verdun, dont le mariage sera célébré le samedi 24 juin à dix heures, à l'église Notre-Dame-de-la-Garde de Verdun.



Mlle DIANE PIUZE, fille de M. et de Mme Réal Piuze, d'Ahuntsic et M. PIERRE GRENIER, fils de M. et de Mme Charles Grenier, de ville Mont-Royal, dont le mariage sera célébré à la chapelle Notre-Dame-de-Liesse, le samedi 1er juillet, à dix heures, par le R.P. Guy Piuze, o.m.i., oncle de la mariée.

Au dîner des Amis de l'Histoire

M. le Baron de MontGascon, de LaFlèche, en France, avait bien voulu honorer de sa présence, le dîner des Amis de l'Histoire, qui avait lieu, ces jours derniers, au restaurant Hélène-de-Champlain, et d'y prononcer quelques mots. M. le Baron, bien connu des Sociétés culturelles d'expression française de Montréal, est l'invité en notre ville, du docteur A.-D. Archambault, président de la Société Historique de Montréal et de Mme Archambault.

Une causerie "Sur la bohème à l'Université Laval de Montréal, des années 1912 aux années 1925", fut prononcée par le prince des bohèmes du temps, M. Philippe LaFerrière, et M. Périclès Papadiamantis, amphitryon de ces carabins ajouta quelques mots. Présentés par Mme Yvonne Leblanc-Hébert, ces conférenciers furent remerciés par M. le juge T.-A. Fontaine.

M. Gérard Malchelosse, nouvellement décoré de la médaille Chauveau par la Société Royale du Canada, empêché d'assister au dîner, avait offert un livre, nouveau sur le marché canadien. La Sorcellerie au Canada, français, M. Lorenzo Hébert en fut l'heureux gagnant.

S'étaient groupés autour des tables décorées d'oeillets et de pompons : outre les personnes déjà mentionnées MM. et Mmes Roméo Mondello, Marcel Beaudoin ,MM. le Dr A.-A. Archambault, président de la Société Historique de Montréal, Louis Carrier, Eugène Achard, Pierre Vilani, Ernest Audet, Andy Geracimo, Claude Bruchési, Pierre Frégeot, Mmes T. A. Fontaine, Cécile Laferrière, Gabrielle Doiron, Lorenzo Hébert, Sylvio Chagnon, Dr Angèle Yaldiz, Mlles Lucille Carrier, Yvonne Deschênes, Gabrielle Carrière, Marie-Ange Madore, Anne-Marie Gaulin, Marthe Lemieux, Jeanne Grégoire, Suzanne Hébert, Marie Claire Millard, Chantal et Marielle Frégeot. Mme Pauline Frégeot était l'rganisatrice.

Réceptions

Mlle Irène de Sève, secrétaire du Vérificateur de la Cité de Montréal, prendra sa retraite le 30 juin prochain, après trente années de service. A cette occasion, elle a été mercredi soir, le 21 juin, l'objet d'une fête intime de la part de ses parents, de ses amies et d'un nombreux groupe de ses compagnes de travail.

Un déjeuner-réception a été offert hier midi au Dr Charles-Auguste Bohémier par le conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc de Montréal, pour souligner l'attribution du titre de "sociétaire ainé" à ce médecin éminent, par l'Association médicale canadienne.

DE CHEZ BIRKS

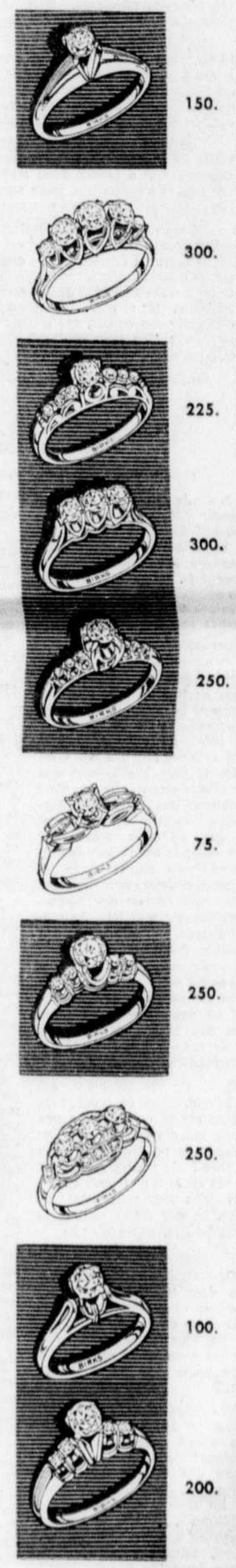
Ce qui fait la réputation des diamants Birks au Canada

Birks achète ses pierres directement des lapidaires. Les bagues de fiançailles Birks sont de modèle exclusif, créées et réalisées dans les ateliers mêmes de Birks.

Les diamants Birks sont scientifiquement examinés aux points de vue couleur, taille et éclat.

Et c'est beaucoup plus leur qualité que leur poids, qui détermine leur choix.

Les bagues illustrées à partir de $75 jusqu'à $300



150. 300. 225. 300. 250. 75. 250. 250. 100. 200.



l'ensemble 225. l'ensemble 250. l'ensemble 300. l'ensemble 300.



Toutes les bagues sont vendues avec écrin en argent sterling et certificat d'assurance, sans supplément de prix.

Conditions budgétaires sur demande

BIRKS
JOAILLIERS

TROIS MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL — BIRKS — CARRE PHILLIPS DORVAL ET ROCKLAND

Le magasin du CARRE PHILLIPS sera fermé DEMAIN à 1 p.m.

Fidélité au passé...

Activité dans le présent...

Confiance en l'avenir...

Voici, en résumé, nos souhaits à la population canadienne-française en ce jour de fête

H. Giroux & Fils INC.

Louis Des Lauriers LIMITÉE

6914, ST-HUBERT CR. 3-2813 (angle Bélanger)

1500 est, MT-ROYAL LA. 1-3164

4029 est, ONTARIO LA. 1-9414

Ouverts samedi toute la journée

FERME LUNDI

jour de la célébration de la St-Jean-Baptiste



9071

9071—Voici pour vous, madame, un tout-aller très féminin. Et le budget des vacances n'en souffrira pas. Car ce modèle se prête à toutes les circonstances avec un chic consommé. Grandeurs : 14½, 16½, 18½, 20½ et 24½. **Prix : 43 cents**, taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montreal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 43c par patron**, taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

VENTE

Helen Preston

SENSATIONNELLE VENTE D'ETE

Complétez votre garde-robe à des prix extraordinairement bas

RABAIS DE 10% A 50% et plus

Robes, manteaux, costumes, vêtements interchangeables et tricots importés, vêtements sport, imperméables, bas, sacs à main, bijouterie et accessoires.

TOUTE VENTE EST FINALE

Helen Preston

1213 BOUL. LAIRD, VILLE MONT-ROYAL P.Q. — RE. 7-1114

Courrier Confidences

Un peu d'eau fraîche pour votre amour...

Q. — Au début de mon mariage, je fus heureuse. Je me dis encore heureuse mais avec les années qui ont passé si vite, malgré tout, je suis plongée dans un abîme de réflexions.

Jamais ma belle-mère ne m'a acceptée. La famille m'a reniée complètement et mon mari en était même venu à penser comme elle. C'est cet hiver qu'il s'est aperçu de tout ce que j'avais enduré et de l'étendue de mon chagrin. C'est ma confiance en Dieu qui m'a sauvée. Mon mari m'a demandé pardon. Il a changé d'attitude envers moi. Il veut tout me donner. Mais il croit que je n'aurai plus confiance en lui. Est-ce possible que sa mère l'ait influencé à ce point, dans le passé ? Faut-il s'en tenir aux proverbes qui disent : "Aide-toi et le Ciel t'aidera" et "Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es ?"

J'espère de vous une réponse convaincante. Si la confiance renaît, le bonheur sera peut-être possible ? Comment pourrais-je oublier ? — CHASSE POULE.

R. — Une des plus grandes souffrances que peut éprouver un être humain, c'est de se sentir rejeté d'un groupe. L'ostracisme, qu'il s'exerce sur un plan réduit, telle la famille, ou sur un plan plus vaste, telles la race ou la société, marque un individu au fer rouge.

Malgré tout, madame, vous ne devez pas vous laisser enfermer dans la méfiance. Votre mari a été abusé par sa famille. Il est sorti de son aveuglement et manifeste une volonté évidente d'obtenir votre pardon et votre confiance. Qui ne s'est pas trompé, dans la vie ? Ni moi, ni vous, ni personne. Pourtant, quand nous revenons à de meilleurs sentiments, nous sommes heureux de rencontrer chez autrui mansuétude et compréhension.

Je vous suggère de remplacer les proverbes que vous me citez par ce mot de l'Evangile : "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit." Ce qui revient à dire : traitez votre mari comme vous aimeriez l'être, si les rôles étaient renversés. Il suffit souvent de se mettre à la place d'autrui pour savoir comment agir.

Ne laissez pas le passé gâcher le présent et même l'avenir. Si votre mari récidivait, il sera temps alors de pleurer. Mais il est vain de verser des larmes sur des malheurs éventuels qui ne se produiront peut-être jamais. Prenez donc la joie qui passe, sans arrière-pensée, sans craintes inutiles. Faites confiance à la vie et votre mari sera forcé d'en faire autant.

Une longue habitude du chagrin déforme l'âme et la rend méfiante à l'excès. Mais l'amour s'étiole dans un climat de suspicion. Il a besoin d'eau fraîche et de clarté. Défendez-vous toute allusion aux jours sombres, toute parole amère à l'égard de la famille de votre mari.

Et vous oublierez. D'abord parce que vous êtes heureuse, actuellement, et que le coeur est souvent, (et c'est fort heureux) ingrat à l'égard de ses chagrins passés. Ensuite, parce que le temps, madame, le temps atténue la douleur, l'enveloppe si bien d'absence et d'indifférence qu'on finit par ne plus se souvenir. Ou si peu . . . Beaucoup plus tard, il vous arrivera d'évoquer ces ennuis, ces peines, mais ce sera pour dire, en souriant : "Te souviens-tu ?" comme si vous parliez d'une étrangère que vous auriez croisée sur votre route.

Ce jour-là, vous aurez vraiment oublié !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — Je réponds à celui qui signait "Révolutionnaire convaincu" dans LA PRESSE du 23 mai. Je n'ai pas lu votre première lettre, mais en parcourant la seconde, je m'aperçois que ceux qui se classent les premiers au collège ne sont pas toujours les plus intelligents.

Dans cette lettre, vous demandez pourquoi, aujourd'hui, on enseigne tant de sciences aux filles, au lieu de leur montrer comment faire la cuisine. Je ne vois pas la raison pour laquelle les filles ne seraient bonnes qu'à cuisiner ! Il y a des filles joliment plus intelligentes que certains garçons. Et ce n'est sûrement pas dans la "mangeaille" qu'elles développeront ce don. Je crois sincèrement que celles-là ont raison de continuer leurs études et je les encourage dans cette voie. Une fille, tout comme un garçon, peut pousser très loin ses connaissances, si elle s'en sent capable. D'ailleurs, vous-même, ne préférez-vous pas une fille qui sait discuter et apporter son point de vue plutôt qu'une autre qui ne peut faire autre chose que des tartes, des gâteaux et de bons pots-au-feu ? — PREMIERES ARMES.

R. — Ce que vous dites est fort juste. Ce qui est triste, c'est d'être obligé de défendre une cause qui devrait bien, à notre époque de progrès, être enfin gagnée ! Mais les préjugés ont la vie dure; il se trouve encore des naïfs pour nous parler de l'égalité des sexes comme si c'était là chose possible !

Q. — Ceci n'entre peut-être pas dans les cadres de votre courrier et cependant, il s'agirait d'une affaire de coeur, celle de l'hommage opportun à rendre à un grand coeur, celui d'un jeune chef d'Etat qui . . . etc. ?

R. — Mon cher ami, votre lettre au ton sybillin, truffée d'allusions opaques pour des profanes de la politique, s'intègre difficilement dans cette chronique. Vous vous défendez de lui donner "aucune portée politique" . . . Pourtant, elle constitue une prise de position. Aussi, serait-elle mieux à sa place dans "la tribune libre" que dans ce courrier.

Votre discours pourrait tout aussi bien s'appliquer à Kennedy, Castro ou Lesage, selon qu'on aurait en tête l'une ou l'autre de ces figures de la scène politique. Je dois bien l'avouer : ma science est trop courte, ma sagacité est en déroute devant votre hermétisme. Que mes lecteurs me pardonnent ma prétention; j'ai supposé qu'ils ne comprendraient pas plus que moi !

Etiquette et mode

R.—A **"Edith"** — Les circonstances où vous avez porté ce châle étaient bien choisies. De même que celles où vous comptez le porter. On n'est pas "snob" parce qu'on est élégante. Ne confondez pas . . . Vous avez raison : l'écharpe remplace le chandail mais fait plus chic.

La mantille se porte en tout temps, même si elle est plus répandue en France qu'ici. C'est dommage; c'est tellement joli. Les élégantes de la Madeleine la portent, à la grand'messe.

Vous pouvez porter des gants de chevreau blancs, l'été.

R.—A **"Jean"** — Vous pouvez porter ce bracelet avec des robes dont la couleur s'harmonise avec le rouge. De préférence, avec des couleurs neutres et des tissus unis.

Téléphone se prononce comme "onne".

R.—A **"Une qui veut savoir"** — Les pères des nouveaux époux restent près de leur compagne, pour le retour en voiture à la salle de réception. C'est-à-dire que le père de la mariée donne le bras à la mère du marié et le père du marié à la mère de la mariée. Ils montent ainsi dans les voitures, se placent ainsi dans la ligne de réception et à la table d'honneur.

R.—A **"Une anxieuse de savoir"** — C'est le marié qui paie le bouquet de noces de la mariée et son bouquet de corsage pour le voyage, le bouquet de corsage de sa mère et de la mère de la mariée, les boutonnières des témoins (les pères, généralement) et sa boutonnière, évidemment.

La coutume veut, généralement, que les parents de la mariée invitent leurs hôtes à venir voir à la maison les cadeaux que les nouveaux époux ont reçus. Vous pouvez, si vous le voulez, ne servir que des rafraîchissements, surtout si vous désirez que la fête prenne fin assez tôt. Très souvent, on prépare des sandwiches, du café, des gâteaux. La majeure partie des invités ne restent que quelque temps; seuls, généralement, les intimes s'attardent. Ce que vous servirez peut dépendre du nombre des invités.

R. — A **"Mme G.F."** — Il serait très long, en effet, d'énumérer tous les devoirs que vous impose l'honneur que vous avez accepté. Comme vous me le suggérez, je vous donne le nom d'un livre qui a pour titre: "Etiquette du mariage" et pour auteurs : Mmes Marcelle Fortin-Jacques et Jeanne St-Denis-Farley. Ce livre, écrit par des Canadiennes, est parfaitement adapté à nos coutumes.

J'espère que ce renseignement vous parviendra à temps.

Le Canadien devient fin gourmet

BANFF. (PC) — "Les Canadiens continuent à faire leur éducation à table", déclare un chef qui tous les jours voit à la préparation et à la distribution d'environ 5,400 repas.

William Grauwiler, âgé de 47 ans, chef-cuisinier au Springs hôtel de Banff, raconte :

"Lorsque je suis arrivé au pays, en 1947, l'heure du dîner ressemblait à une corvée à boucler le plus vite possible. De la viande et des pommes de terre, ou bien un chien chaud et vite on repart".

Mais au cours des six dernières années, un changement marquant s'est opéré. Autant dans la façon de manger que dans le choix des plats, bien que les liqueurs semblent demeurer de bon aloi à table, au lieu d'un bon vin.

Les raisons, M. Grauwiler les attribue à l'influence des émigrés européens et à un surcroit de revenus chez les Canadiens.

D'origine suisse, notre expert-cuisinier nous donne une idée de ses plats préférés. Jugez un peu du genre de gourmet et de la note qui donne dans les $20 : caviar avec sherry, soupe à la tortue et homard avec vin du Rhin, un Chateaubriand bleu avec un bon bourgogne, laitue de saison et un parfait au rhum.

"Et s'il vous plaît, pas de digestif après un parfait au rhum !"

Mais, reprenons nos esprits, M. Grauwiler n'y goûtera pas de sitôt : quand on pèse 189 livres, une diète s'impose.



LES PRIX A SAINTE-JUSTINE — La distribution des prix aux petits patients de Sainte-Justine qui fréquentent les cours de l'hôpital a donné lieu mercredi à une cérémonie présidée par l'abbé Victorien Théorêt, visiteur ecclésiastique à la Commission des écoles catholiques de Montréal, que l'on voit ici entouré de quelques garçonnets et fillettes. 125 enfants ont reçu des récompenses à cette occasion.

Un curieux poisson : l'ammon de Galilée

Un biologiste allemand, le Prof. Peters, est venu en Israël étudier sur place un poisson du lac de Tibériade qui se distingue par certaines habitudes et l'on n'a pu examiner jusqu'ici qu'en aquarium. Il s'agit de l'"Ammon de Galilée", de la famille des Tilapias, dont la femelle a ceci de curieux qu'après la ponte, elle garde ses petits dans la bouche pendant quelque temps, les nourrit et les protège tant qu'ils ne sont pas assez grands pour vivre tout seuls.

Projet de refonte du code municipal

Au cours de la réunion du conseil d'administration de l'Union des Conseils de comté, qui a eu lieu à Québec ces jours derniers, un comité spécial a été formé, avec mission d'étudier le projet de refonte du code municipal, ainsi que les suggestions offertes à ce propos par différents conseils de comté, le tout sous la direction du conseiller juridique de ce comité, Me Yves Pratte, de Québec.

Le conseil accorda également son attention à d'autres questions, notamment au prochain congrès annuel de l'Union des Conseils de comté, qui aura lieu les 18 et 19 septembre à l'hôtel Mont-Royal, à Montréal.

Assistaient à cette réunion: M. Henri Turcot, maire de Havelock, président; M. Wilfrid Labbé, préfet du comté d'Arthabaska; M. Laurent Savard, préfet du comté d'Abitibi.

Les maires dont les noms suivent ont accédé au poste de directeur : le Dr L.-P. Janelle, maire de St-Boniface de Shawinigan; M. Adélard d'Anjou, maire de St-Pascal de Kamouraska; M. J.-A. Malouin, maire de Charny; M. Maurice Trottier, maire de Gentilly Village; M. L. Marchessault, maire de Shefford-Ouest; M. L.-A. Savaria, maire de Ste-Julie de Verchères, MM. Malouin et Marchessault deviennent membres du conseil d'administration, ce dernier à titre de vice-président.



M. et Mme CLAUDE GAMACHE (Nicole Siry) dont le mariage a été célébré ces jours derniers, à la chapelle Ste-Anne de la paroisse St-Alphonse d'Youville. La mariée est la fille de M. et de Mme Robert Siry, et le marié, le fils de M. Eudore Gamache, décédé, et de Mme Gamache.





ANNONCE

Comment faire disparaitre cet air "vieilli" prématuré

Qu'est-ce qui vieillit prématurément le visage d'une femme—qui lui donne pattes d'oie, petites rides, épiderme rugueux? La *déshydratation de la peau* causée par les rigueurs de l'hiver, les appartements surchauffés, les régimes pauvres en matières grasses, etc. Si c'est là votre cas, vous avez besoin de la DRY SKIN CREAM POND'S. Cette crème réputée à l'allantoïne commence à revitaliser l'épiderme déshydraté en 10 minutes! L'allantoïne dégage les pores obstrués par les cellules desséchées et permet à l'action de la lanoline richement hydratée, contenue dans la crème Pond's, d'agir en profondeur. Presque en une nuit, l'épiderme apparaît plus doux, plus velouté, *plus jeune*. Employez la DRY SKIN CREAM POND'S régulièrement. En pots ou en tubes, partout où l'on vend des cosmétiques.

Le magasin Morgan du centre de la ville ouvert demain (samedi) jusqu'à 1 h. p.m.

½ prix SPECIAUX DE SAMEDI!

Magasinez samedi confortablement à l' **AIR CLIMATISE!**

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

HEURES D'AFFAIRES DES MAGASINS MORGAN
Samedi le 24 juin Fête de la Saint-Jean-Baptiste

Le magasin du centre de la ville ouvert de 9 h. a.m. à 1 h. p.m.
Boulevard, ouvert de 9 h. a.m. à 3 h. p.m.
Dorval et Rockland, ouverts de 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Snowdon, ouvert de 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.

Moins que ½ prix!



2.98 la paire

Seulement 500 paires!

Souliers tout-aller exclusifs à Morgan

Ne manquez pas cette offre de souliers tout-aller offerts à ce bas prix modique. Modèle à talons compensés et souple cuir ou tissu cordé. Pointures 4 à 9½ dans le groupe.

- Marque de haute renommée
- Souple cuir en noir, bleu, rose.
- Tissu cordé, en noir seulement.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SOULIERS POUR DAMES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SELECTION AU BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Moitié prix!



Norm. 3.95 1.98 ch.

Coton facile d'entretien!

Corsages courts, shorts et shorts Jamaica

Gais et vibrants vêtements d'été plein soleil... en coton façon "duck" demandant un minimum d'entretien. Impression tranches de citrons, oranges et limes sur blanc. Short et short Jamaïca confectionnés avec glissière au côté, pochette de sûreté à l'intérieur de la taille... corsage court à boutonnage au dos. Tailles 10 à 16.

Aussi le corsage court de couleur vert lime assorti à l'imprimé. Tailles 10 à 16.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

VETEMENTS SPORT, ETAGE-BUDGET... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

½ prix et moins!



Seulement 1.95 Ch.

Dernières modes!

Chapeaux d'été en réduction pour solder

Des chapeaux été offerts à un bas prix jamais vu... solde permettant de faire place à notre nouveau stock d'automne...

- Pailles souples et rugueuses
- Parementures: rubans, fleurs, noeuds et organza.
- Plusieurs de haute simplicité sans garniture
- Styles habillés et de voyage
- Coloris les plus en demande comprenant: noir, blanc, rose, jaune, café et plusieurs autres.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAPEAUX, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Moitié prix!

Robes de la Boutique Town and Country

Norm. 12.95 ch. **6.50**

Un événement sensationnel... Robes d'été jeunes d'allure, gaies et bon marché... venez de bonne heure!

- Cotonnades, mélanges, fibres synthétiques
- Modèles sans manches et manches courtes
- Styles fourreaux et bouffants
- Teintes unies ou imprimées.
- Tailles 10 à 16.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

BOUTIQUE TOWN & COUNTRY, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME

SELECTION A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Moitié prix!

Nappes tricot laminé plastifié Grandeur 54 po. x 72 po.

Norm. 2.98 ch. **1.49**

La nappe qu'il faut à la villa et pour usage quotidien... à la ville. Tissu laminé... demandant un minimum d'entretien, lavable-main, et un soupçon de repassage du côté du tissu. Attrayants motifs fleuris: rouge, vert, rose, bleu, jaune ou gris.

Quantitées limitées... commandez les premiers
Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

LINGE DE MAISON... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Moins que moitié prix!

Souliers pour dames Variétés de modèles

seulement la paire **1.98**

Seulement 180 paires à ce bas prix exceptionnel. Variété de hauteurs de talons, couleurs, styles, cuirs et matières... meilleur choix aux premières clientes.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SOULIERS DU BUDGET... AU TROISIEME

Moins que moitié prix!

Rideaux de douche plastique 6 jauges ...grandeur 72 po. x 72 po.

ch. **1.49**

Rideaux en épais plastique 6 — jauges à fini texturé... facile d'entretien avec un simple ligne humide. Choix de: jaune, vert, rose, bleu ou noir. Quantité limitée... placez votre commande de bonne heure.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

LINGE DE MAISON... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Moitié prix!

Pantalons en tropical pour garçons

rég. 6.98 chacun **3.49**

Sobres, frais... style continental! Pantalons de bonne confection, coupés dans un tissu élégant mélange Dacron*/viscose. Poches de côté genre continental, deux poches à l'arrière, ceinture gansée... Fabriqués au Canada. Gris ou beige... tailles 8 à 18.

*Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques

VETEMENTS POUR GARÇONS... AU TROISIEME

Confort des pieds... cet été!

Messieurs! Souliers tout-aller, en vente demain à moitié prix!

Normalement 4.50 la paire **2.25**

Idéal pour la pêche à la plage ou tout simplement pour la détente! Modèle élégant en canevas brun ou bleu, quatre oeillets et semelles composition caoutchouc, type agrippant. Pointures 7 à 12 (pas de demi-pointures).

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Solde! Moins que ½ prix!

Souliers d'été... pour garçons

la paire **3.98**

Epargnes extraordinaires! Souliers de marques connues! Plusieurs, plusieurs styles et couleurs — le plus grand choix de modèles mocassins et selliers, alors venez tôt pour une meilleure sélection! Pointures pour garçons 3½ à 7, largeurs C, D, E dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES POUR GARÇONS... AU TROISIEME

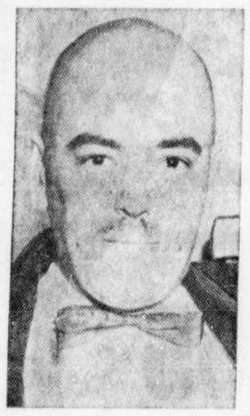
LES CINQ MAGASINS MORGAN OUVERTS CE SOIR—ET TOUTE LA JOURNÉE LUNDI



AUX MICROS DE CKAC POUR LE DEFILE DE LA ST-JEAN — Comme par les années passées, le poste CKAC du journal LA PRESSE présentera à son vaste auditoire la description détaillée du défilé annuel de la Saint-Jean-Baptiste. La commentatrice BEATRICE PICARD et le comédien JEAN DUCEPPE seront tour à tour aux micros de CKAC installés sur le parcours du défilé, dans un poste d'observation d'où ils auront une excellente vue du défilée historique. La radiodiffusion de ce reportage spécial débutera à 3 h. p.m. et se poursuivra jusque vers 4 h. 15. Equipé d'un microphone portatif, Alain Hogue, reporter du service d'information de CKAC, se mêlera à la foule accourue pour assister au défilé et recueillera les propos et commentaires des spectateurs au cours de brèves entrevues.

A Paris

M. Paul Boudreau, invité d'honneur de l'AIJLF



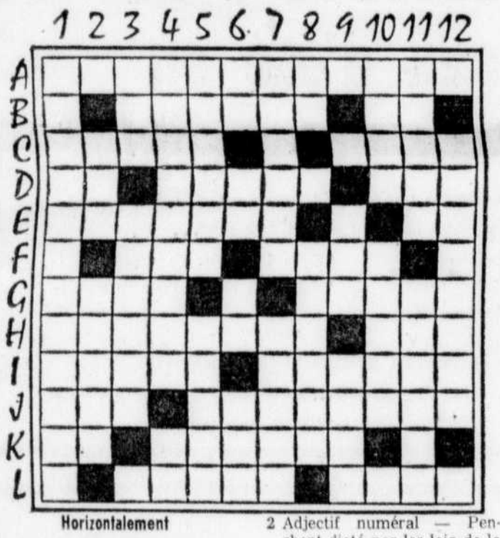
M. Paul Boudreau
directeur de l'Information au poste CKAC

PARIS, (AFP) — La section française de l'Association internationale des journalistes de langue française a organisé, hier, un déjeuner, sous le signe de l'amitié franco-canadienne, qui comportait deux invités d'honneur : M. Paul Boudreau, président de l'Union canadienne des journalistes de langue française, et M. Pontillon, directeur de la Sorafom. ("Sté Radio de la France d'outre-mer", prêtant une assistance technique en matière de radiodiffusion).

M. Paul Boudreau qui est en même temps chef des services des nouvelles à CKAC, poste de radiodiffusion privé appartenant au journal canadien LA PRESSE et qui est le poste le plus important après Radio-Canada, poste d'Etat, a préconisé que le prochain congrès de l'Association internationale des journalistes de langue française se

Voir P. BOUDREAU, page 11

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

A. Arbres d'Asie Mineure et d'Amérique, dont on tire diverses résines.
B. Prénom d'une sainte, fille du roi de Bretagne Deonatus — Négation.
C. Durée écoulée entre le coucher et le lever du soleil — Gros et court.
D. Période — Myriapodes qui s'enroulent en cas de danger — Conteste, désavoue, détracte.
E. Qui a deux côtés égaux — Démonstratif renversé.
F. Court — Qui n'est point atteint.
G. Enlevé — Quantité de bois.
H. Qui ont une longue pratique de leur métier — Propre.
I. Ancêtre de la tribu — Soudaine.
J. Cachés — Qui n'ont pas la notion des prescriptions morales.
K. Terminaison d'infinitif — Repas entre amis.
L. SCédé pour un temps — Boite.

Verticalement

1 Plantes des marais aux petits fruits secs entourés d'une houppe cotonneuse.
2 Adjectif numéral — Penchant dicté par les lois de la nature.
3 Pronom relatif — Serpents de verre.
4 Eruption cutanée — Abréviation princière.
5 Moyens de sortir d'embarras — Métaphore.
6 Article — Consonne double — Copulative — Position du roi aux échecs.
7 Passage étroit (pl.) — Fabuliste.
8 Personnel — Garantit.
9 Tonneau — Fondement.
10 Petit solipède — Lieu où l'on sert les foins.
11 Désavoue — Déduit.
12 Déclarés avec autorité.

Solution demain



Solution du dernier problème

CFTM-TV 10
présente
DEMAIN, 24 JUIN
à compter de 2 h. 00
télédiffusion en direct
d'interviews en marge de la St-Jean
et du
DEFILE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE
avec
commentaires de Réal Giguère
et Michelle Duclos,
une réalisation de Noël Gauvin
Les installations techniques de CFTM-TV sont ultra-modernes. En cas de difficultés, consultez votre expert électricien.

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



JEFF BUCHANON



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke 12—CFCF : Montréal

VENDREDI

4:00 P.M.
3: Brighter Day
4: Siège réservé
5: Make Room for Daddy
6: The American Legend
7: Théâtre des Petits
8: Cartoons
10: En matinée
12: Captain Gallant

4:15 P.M.
3: Secret Storm

4:30 P.M.
2: "La Mouche"
3: The Edge of Night
5: Here's Hollywood
6,8: Junior Round-up
7: L'heure du Far West
12: Surprise Party

5:00 P.M.
3: Popeye the Sailorman
5: Rin Tin Tin

5:15 P.M.
3: Current Events

5:30 P.M.
4: La jardinière
5: Cartoon Carnival
6: On Safari in Asia
7: Poney Express
8: Bugs Bunny
10: Hopalong Cassidy
12: The Three Stooges

5:45 P.M.
3: Music Country Style
12: Carte Blanche

6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4: Manchettes int., Musique en dinant
5, 8: News, Sports
6: Dennis O'Keefe Show
7: Melody Ranch
10: Télé-Métro
12: Sports

6:10 P.M.
3: Sports, Weather
12: Carte blanche

6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
8: Dateline Seaway Valley

6:30 P.M.
2: Téléjournal
3: News
4, 7: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Métro
8: "The Thief"
12: News

6:45 P.M.
2: Guillaume Tell
3: Douglas Edwards
4: Cinéfeuilleton
5: Huntley Brinkley
6: CBC News — Sports
7: Météo-Sports
10: Sport-images
12: Carte blanche

7:00 P.M.
3: You Can Quote Me
4: Nouvelles sportives
5: Leave It To Beaver
6: Seven-O-One
7: Le courrier de...
10: Nouvelles
12: Robin Hood

7:15 P.M.
2: Cinéfeuilleton
4: Panorama
10: "Les fiancés de Rome"

7:30 P.M.
2: Langue française
3: Rawhide
4: La science et la vie
5: Flintstones
6: Wyatt Earp
7: Vie dans nos forêts
12: "So Proudly we Hail"

7:45 P.M.
2, 4,7: Pour elle

8:00 P.M.
2, 4,7: Sur demande
5: The Untouchables
6, 8: Country Hoedown

8:30 P.M.
2,4,7: Jeunes visages
3: Route 66
6,8: Perry Masson

9:00 P.M.
2,4,7: Cinéma international
5: Lawless years
10: "Mon secrétaire travaille la nuit"

9:30 P.M.
3: Way Out
5: Westinghouse Playhouse
6,8: Danger Man
12: Andy Griffith

10:00 P.M.
3: Twilight Zone
5: Michael Shayne
6: Have Gun, Will Travel
8: Upper Canada Village
12: Lock-up

10:30 P.M.
3: A communiquer
5: Peter Gunn
12: Pulse

10:45 P.M.
2,7: En roulant ma boule
4: Votre médecin vous parle
8: Film
10: Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3, 5, 6, 8: News
10: Sports — Météo
12: "Johnny Frenchman"

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: "Sudden Fear"
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News
8: Hour Final
10: "Princesse Tam-Tam"

11:22 P.M.
2,4: Commentaire
6: Final Edition

11:30 P.M.
2: Conférence
4: Long métrage
6: Gunsmoke
7: "Reine des Rebelles"
8: "Escape Me Never"

12:03 A.M.
6: "Stage to Tucson"

12:15 A.M.
2: "Chéri, fais-moi peur"

12:30 A.M.
12: News, sports, meditation

SAMEDI

CBFT — Canal 2
PM
12:00—Musique
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Film
2:00—L'Univers des sports
3:00—Défilé de la Saint-Jean-Baptiste
5:00—Walt Disney
6:00—Cette semaine
6:15—Nouvelles sportives
6:30—Téléjournal
6:45—Les boucaniers
7:15—Cinéfeuilleton

CFCM — Canal 4
PM
12:30—Le golf et ses étoiles
1:30—Film
2:00—L'Univers des sports
3:00—Défilé de la St-Jean-Baptiste
4:30—Court métrage
5:00—Walt Disney
6:00—Manchettes Int.
6:05—Court métrage
6:35—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Adam et Eve

CHLT — Canal 7
PM
12:00—Aujourd'hui
12:15—Première édition
12:30—Le Golf et ses étoiles
1:30—Film
3:00—Défilé de la St-Jean-Baptiste
5:00—Walt Disney
6:00—Troubadours
6:30—Nouvelles
6:50—Edition sportive
7:00—Palmares des quares

CFTM — Canal 10
P.M.
2:30—Défilé de la Saint-Jean-Baptiste
5:00—Pic-Nic
6:00—Victoire sur Mer
6:30—Safari
7:00—Nouvelles
7:10—Sport-images
7:15—Monsieur Bricole

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc.
CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600
CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

VENDREDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Fin d'après-midi
CBF—Métro — Magazine
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CBM—News — Tempo
CJAD—News, M. Stephens
CFCF—Gerry-Go-Round
CKGM—News Pops

5:30 P.M.
CKAC—Comédie-éclair, Fin d'après-midi
CJAD—News, M. Stephens
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKVL—Nouv. — Hit Parade

6:00 P.M.
CKAC—Nouv., Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Opéra
CFCF—News
CJMS—Angelus — Nouv. Serge Bélair
CBM—News — Parliament
CJAD—N's, and Stock Quotations

6:10 P.M.
CKAC—Les Courses
CFCF—Gerry-Go-Round

6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CBF—Le monde aujourd'hui
CJMS—Editorial
CJAD—Sports — Danny Gallivan
CBM—Byline
CKGM — Feature

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CBM—Roving Reporter

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CKVL-FM—Concert Iirjane
CBF—Rond-point
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CJAD—Route 800
CBM—Rawhide
CFCF—Sportsreel Bob Dell
CKGM—News

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CKVL—Nouv. — Hit Parade
CJMS—Gagnante club ménagères
CBM—Listening Post
CKGM—Feature

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Tour de chant de...
CKVL-FM—Radio-Concert
CBM—I.Q.
CBM-FM—Résumé, News
CJMS—Nouv. — Club Hi-Fi
CKGM—News - Pops
CFCF—Bob Dell Show
CJAD—News - Mike Stephens

7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBM-FM—Divertimento

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CBF—Vie ouvrière
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News
CBM—Ask the Weatherman

7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
CKVL—Nouvelles — Hit Parade
CJAD—News, Sports
CKGM—Feature
CBM—Provincial Affairs

8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Evénements
CBF—Allegro
CKVL—Hit Parade Canadien
CKVL-FM—Musique de ballet
CJMS—Nouv. - Montréal ce soir
CBM—Theatre
CBM-FM—Allegro
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
CKGM—News — Feature

8:15 P.M.
CKAC—Nos gouvernements

8:30 P.M.
CKAC—Gaietés musicales
CBF—D'une génération à l'autre
CKVL-FM—Voix connues
CBM—Jazz Workshop
CKGM—News — CM-PM
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Bob Dell
CBM-FM—Jazz Workshop

8:45 P.M.
CKAC—Gaietés musicales
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont

9:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Orchestre de Radio-Canada
CKVL—Piano Quiz
CKVL-FM—Opérettes
CKGM—News — Editorial
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CJAD—Adventure in Music
CFCF—Late Show
CBM-FM—Orchestre à cordes de R.-C.
CBM—CBC Strings

9:30 P.M.
CKVL-FM—Ouverture
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CFCF—Halifax Symphony

9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles

10:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Radio-journal
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Festival de Bergen
CBM-FM—Music and the Western Man
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville.
CFCF—News, Late Show
CJAD—News Sports, Concert
CBM—News

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—Les Pôles de l'esprit
CKVL—Prière — Bonsoir mes amis
CBM—The Critical Year
CKGM—Open Mind
CJMS—Echo — Opinion

10:45 P.M.
CKAC—Revue des nouvelles
CBF—Nouvelles sportives
CJMS—Sportorama — Questions par les auditeurs
CKVL—Sports en revue

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Aux portes de la nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Nouv. — Festival de la danse
CKVL-FM—Musique de Beethoven
CJAD—The World Tonight
CKGM—News
CBM—Round Midnight
CFCF—News, Sports

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CBM-FM—Concert
CFCF—Bridge to Dreamland

11:15 P.M.
CKVL—Scène de l'actualité
CJAD—Len Rowcliffe
CKGM—Golden Music

11:30 P.M.
CKVL—Bonsoir mes amis
CKVL-FM—Musique de chambre
CKGM—Golden Music
CFCF—Bridge to Dreamland

12:00 A.M.
CKAC—Nouv. — LeBel de nuit
CBF—Nouv.-Concert
CKVL—All Night boys
CJMS—Nouvelles — Sportorama—Jusqu'à l'aube
CKVL-FM—Symphonie
CFCF—Bridge to Dreamland
CBM—News — Concert
CKGM—Rick Varney Feature — News
CBM-FM—Fermeture

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. — La pensée du soir. Fermeture.
CBF—Fin des émissions
CKVL-FM—Melachrino et son orchestre
CBM—Fin des émissions
CKGM—News Gold Music
CFCF—Dean Kaye

SAMEDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—La messe
6:30—Les manchettes
6:33—Bon matin
7:00—Nouvelles : Bon matin
7:25—Les sports avec...
7:30—Nouvelles Bon matin
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8:00—Les nouvelles canadiennes
8:05—Les nouvelles internationales
8:10—Réal Dorval
8:15—Bon matin
8:30—Nouvelles
8:35—Bon matin
8:57—Jouez radio
9:00—Nouvelles
9:05—Du "pep"
9:57—Jouez radio
10:00—Les manchettes
10:03—Un "peu" de tout
10:57—Jouez radio
11:00—Nouvelles
11:05—Le grand prix du disque canadien
11:30—Monsieur bricole
11:45—Gaietés musicales
11:57—Jouez radio
P.M.
12:00—L'angélus
12:01—Nouvelles
12:05—Chanson du midi
12:57—Jouez radio
1:00—Les nouvelles canadiennes
1:05—Les nouvelles
1:10—Du "pep"
1:57—Jouez radio
2:00—Nouvelles : Chansons françaises
2:30—Chansons canadiennes
2:57—Jouez radio
3:00—Nouvelles
3:05—Jazz variétés
3:57—Jouez radio
4:00—Nouvelles
4:05—Les événements sociaux
4:30—Radio Sacré-Coeur
4:45—Musique espagnole
4:57—Jouez radio

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LES 24, 25 ET 26 JUIN : Les enfants nés en ces jours auront un esprit très charitable et très affable, ainsi que beaucoup de patience. En outre, ils seront généralement entourés de relations puissantes. Ces personnes aimeront la simplicité et seront très compréhensives à l'égard des personnes dont la situation est inférieure à la leur. Elles sauront également combler leur conjoint(e) de bonheur.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Côté coeur, on vous offrira un amour qui a toutes les garanties de sincérité et de durée, mais vous serez porté à gâcher la chance qui s'offre à vous en étant trop exigeant dans le domaine financier. Mettez l'amour avant le porte-monnaie et vous goûterez le bonheur.

Le Taureau (du 20 avril au 0 mai) — Vous prévoyez aujourd'hui, une discussion serrée où un peu de votre avenir va se jouer. Ne vous engagez donc pas dans cette affaire sans avoir préparé vos arguments. Vous avez de la facilité, c'est entendu, mais il se trouve que votre vis-à-vis en a également.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Dans les relations sociales, il vous faudra faire bonne figure dans un milieu qui vous est peu sympathique. Mais vous servirez ainsi les intérêts de l'être aimé et cela seul suffira à vous faire supporter avec patience tous les moments pénibles.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Aujourd'hui, vous aurez la bougeotte. Veillez, toutefois, à ne pas négliger des tâches qui peuvent ne pas vous paraître importantes, mais que vos supérieurs jugent autrement. Réservez-vous la soirée pour satisfaire votre goût du changement et d'une lecture sérieuse.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Satisfactions morales : on reconnaitra vos qualités et on en parlera. Si vous devez vous éloigner pour le week-end, soyez prudent pendant le voyage. Sachez accepter les sorties qui vous seront proposées, même si cela dérange un peu vos habitudes.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Accordez-vous un peu de détente et de distrations, car votre santé finira par en pâtir. Malentendus et retards risquent de vous faire perdre une partie de votre temps. Etablissez un plan précis, si vous voulez que votre action porte. Calme dans les amours.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Dans l'engrenage de vos occupations professionnelles, vous avez négligé vos aptitudes artistiques. L'occasion est excellente pour vous de vous remettre à la création. Les muses vous inspireront admirablement aujourd'hui : peinture, musique, chant, tout vous sera facile.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — N'essayez pas de donner de vous-même une impression qui ne trompera personne; soyez sincère et naturel, c'est le meilleur moyen de vous attirer de véritables sympathies. En amour, soyez plus conciliant et cachez un peu votre jalousie.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Une lettre ou des nouvelles au sujet d'un familier vous causeront un léger ennui. Vous saurez rendre service autour de vous et vous attacher ainsi de nouveaux amis. Avec de l'habileté, vous vous tirerez sans dommage d'un engagement donné qui ne vous convient plus.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Tenez compte des remarques de vos proches; ils en seront flattés. Vous aurez de la chance dans vos initiatives personnelles; n'imitez personne, suivez votre penchant. Rien de nouveau ne viendra troubler votre quiétude sentimentale. Entente des coeurs.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Soyez plus économe; vous avez tendance à gaspiller vos biens et votre budget en ressent facilement de votre plaisir d'acheter trop de choses plus agréables qu'utiles. La rencontre d'une personne avec laquelle vous avez vécu des heures heureuses vous réjouira.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Acceptez les projets de distraction d'un familier qui saura mieux que vous décider de la bonne marche du week-end. Vous n'obtiendrez les faveurs que vous attendez qu'en faisant preuve de patience et de douceur. Participez aux conversations; vos jugements y seront appréciés.

Le 24 juin

Les visites aux malades

L'hôpital Notre-Dame désire avertir le public que pour se conformer aux règlements de sécurité, les visites aux malades ne seront permises le jour de la St-Jean-Baptiste (24 juin) qu'à compter de 6:00 p.m.

M. P. BOUDREAU

SUITE DE LA PAGE 10

tienne l'année prochaine en Afrique noire de langue française, sous réserve, dit-il, de l'appui des gouvernements locaux.

Le président de l'Union canadienne des journalistes de langue française a affirmé que l'on pouvait déjà être assuré de la participation de 130 journalistes et que ce nombre serait sûrement largement dépassé pour participer à un congrès de la profession en Afrique noire.

De son côté, M. Pontillon a exposé plus spécialement à l'attention des confrères canadiens qui participaient à cette réunion, le rôle de la Sorafom en Afrique noire et à Madagascar et, plus généralement, dans les pays en voie de développement (Ethiopie, Congo ex-belge, Nigéria, etc . . .).

L'Association internationale des journalistes de langue française a été créée il y a une dizaine d'années sur l'initiative des journalistes canadiens de langue française, pour la défense de la langue française dans le monde. Son premier président a été M. Dostaler O'Leary, correspondant de Radio-Canada en Europe. Son président actuel est M. Jean-Marc Léger, chef des services étrangers du journal Le Devoir, à Montréal.

LOUEZ UN TV



pour votre chalet camp maison d'été

PRIX SPECIAUX pour la saison

AV. 8-0219

MIDTOWN T.V.

1450, McGill College, Montréal

ANNONCE

NE NEGLIGEZ PAS LES **FAUSSES DENTS** QUI GLISSENT

Est-ce que vos fausses dents tombent, glissent ou se déplacent quand vous parlez, mangez, riez ou éternuez? Ne supportez plus d'être gêné et embarrassé par de tels ennuis. Il suffit de saupoudrer les dentiers de FASTEETH, une poudre **alcaline** (non acide), pour les faire tenir fermement en place. Vous vous sentirez confortable et n'aurez plus de crainte au sujet de vos dents. Pas de sensation ni de goût âcre, gommeux ou pâteux. Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe quelle pharmacie.

ANNONCE

CORS

Avec FREEZONE liquide, les cors s'enlèvent facilement et sûrement. FREEZONE soulage vite en formant un coussin protecteur sur le cor. Les cors s'enlèvent en quelques jours, sans l'usage douloureux du couteau ni pansements encombrants. Achetez FREEZONE aujourd'hui!

POUR SOULAGER NÉVRALGIE DOULEURS RHUMATISMALES GRIPPES RHUMES EMPLOYEZ LES CAPSULES

U-NO

PRIX : 75¢ $1.25, $2.25

INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI

PHARMACIE MONTREAL

916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251

ASTHME



SOULAGE AVEC ASMYNAL

ASMYNAL (cigarettes) décongestionne les voies respiratoires dès les premières bouffées . . . diminue les crises.

Aussi en comprimés, d'un emploi si commode.

Chez votre pharmacien.

ASMYNAL

DIARRHÉE?

procurez-vous sans tarder L'EXTRAIT de fraises des champs du Dr. FOWLER



SOULAGEMENT RAPIDE, DOUX ET SÛR

UN REMÈDE DE FAMILLE DEPUIS 1847

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 H.! FERMÉ SAMEDI 1 H. P.M. (FETE DE ST-JEAN-BAPTISTE)

VENEZ CHEZ SIMPSON SAMEDI DES 9 H. A.M. PROFITER DES AUBAINES DE CETTE PAGE!

Simpson MONTRÉAL

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR AUCUN DE CES ARTICLES ½ PRIX.

SOLDE ½ PRIX!

SAMEDI - 9h. a.m. à 1h. p.m.

MAGASIN OUVERT LUNDI TOUTE LA JOURNÉE

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H.! FERME SAMEDI 1 H. P.M. (FETE DE ST-JEAN-BAPTISTE)

Toutes de 1ère qualité!

SOLDE DE CALEÇONS DE BAIN

½ Prix Rég. 3.50 Ch. 1.75

Pour hommes! Bas prix exceptionnel! Caleçons de bain en coton pré-rétréci. Choix de rayures ou de plaid. Tous avec élastique à la taille. Choix de nombreux coloris. Tailles: petite, moyenne, grande. **Ch. 1.75**

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 713

Marques "Capezio" et "Co-Ed"

SOLDE DE SOULIERS D'ETE

½ Prix Rég. 2.88 à 7.99

Pai. 1.44 et 3.99

Pour dames et jeunes filles! A. Souliers "Capezzio": 54 paires. Talons plats. Empeigne cuir, bout rond ou pointu. Noir, ivoire, jaune, corail, brun, vert. Pointures 5 à 9½ AAA, AA, A, B dans le groupe. **Pai. 3.99**

B. Souliers "Co-Ed" en blanc. 86 paires. La plupart escarpin. Pointures 5 à 11, largeur: étroites pour la plupart. **Pai. 1.44**

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.

SIMPSONS — SOULIERS POUR DAMES, AU DEUXIEME. Rayon 720

Tous de 1ère qualité!

BELLES CEINTURES EN CUIR

Rég. 2.50

½ Prix Ch. 1.25

Pour hommes! Superbes ceinture en cuir fantaisie ou lisse. Toutes avec boucle. Choix de nombreux coloris. Tailles 30 à 44 dans le groupe. **Ch. 1.25**

Pas de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 713

Plusieurs sont des modèles uniques!

SOLDE DE MAILLOTS DE BAIN

½ Prix Rég. 7.99 à 19.99

3.99 à 9.99

Pour Dames! Un choix excellent juste pour les départs en vacances. Choix de coton, lastex ou tricot. Les modèles et les coloris les plus nouveaux. La plupart tailles: petites ou moyennes. **Ch. 3.99 à 9.99**

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — LINGERIE ET MAILLOTS DE BAIN AU SOUS-SOL. Rayon 784

Pour occuper vos loisirs durant les vacances!

LAINE ET NYLON 3 BRINS

Rég. 39¢

½ Prix Pelote 1 on. 19¢

Pour Dames! Bas prix pour vente rapide! Laine renforcée nylon rebelle au rétrécissement. Noir beige, vert foncé, jaune, bleu poudre, bleu ciel, rouge, marine, mauve, brun, vin, rose. **Pelote 19¢**

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — ARTICLES DE FANTAISIE, AU QUATRIEME, Rayon 752

Toutes réduites de notre stock!

SOLDE! ROBES PRINTEMPS-ETE

½ Prix Rég. 14.98 à 19.98

7.49 à 9.99

Pour Dames! Venez voir notre immense collection de robes pour les beaux jours. Nombreux tissus au choix. Modèles fourreaux chemisiers ou robes d'après-midi. Coloris mode. Tailles 12 à 18 dans le groupe. **Ch. 7.49 à 9.99**

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — ROBES, ETAGE DES MODES, AU TROISIEME. Rayon 734

POUR DAMES

BOITE DE TROIS SAVONS "TAYLOR". Savon très doux. Délicat parfum. **Rég. 98¢** **Ch. 49¢**

ENSEMBLES SAVON ET TALC DE "CUSSON". Comprenant 2 pains de savons anglais et une boîte de talc. **Rég. 89¢** **L'ens. 44¢**

ENSEMBLES "CUSSONS IMPERIAL" comprenant talc, 2 cubes pour le bain et un pain de savon de toilette dans étui en cuir. **Rég. 98¢** **L'ens. 49¢**

ENSEMBLES DE "CUSSONS". Parfum "Apple Blossom", un savon pour le bain, talc et 3 cubes pour le bain. **Rég. 1.29** **L'ens. 64¢**

ENSEMBLES "OTTO OF ROSES" comprenant eau de toilette, 3 cubes pour le bain, 2 pains de savon dans boîte plastique. **Rég. 2.50** **L'ens. 1.25**

PARFUM "CARNATION" d'Angleterre dans attrayant emballage. **Rég. 98¢** **Ch. 49¢**

SELS POUR LE BAIN "GROSVENOR", 4 parfums différents. Importés d'Angleterre. **Rég. 79¢** **Ch. 39¢**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 701

BAS NYLON ENTIEREMENT DIMINUES. Première qualité. Fine couture foncée. Coloris beige mode. Pointures 8½ à 10. **Rég. 50¢** **Pai. 25¢**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 707

IMPERMEABLES PLASTIQUE! 100 seulement! Très robuste plastique tons beige ou fumée seulement. Tailles grande ou très grande. **Rég. 1.97 — Ch. 98¢**

PANTOUFLES PRATIQUES! 50 paires seulement! Coloris vin ou noir. Pointures 5, 6, 7, 8 dans le groupe. **Rég. 88¢** **Pai. 44¢**

SOUTIEN-GORGE BROADCLOTH! 48 seulement! Coton blanc seulement. Tailles 34c, 38c, 40 c seulement. **Rég. 1.94** **Ch. 97¢**

AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 710

SOULIERS, ECHANTILLONS! Importés d'Italie ou d'Angleterre. Choix de modèles et coloris dans pointure 4B seulement. **Rég. 5.98** **Pai. 2.99**

AU DEUXIEME, RAYON 721

PYJAMAS-BIKINIS 2-PIECES! Très belle qualité de coton d'entretien facile. Frais et confortable. Choix de bleu, rose ou maïs. Tailles petite, moyenne ou grande. **Rég. 1.99** **Ch. 99¢**

AU SOUS-SOL, RAYON 784

SANDALES POUR L'ETE! Solde! Empeignes cuir. Talons bas ou hauts. Semelles "composition". Grand choix de modèles. Tons blanc, banane, rouge, noir dans le groupes. Pointures 4 à 8½ dans le groupe. **Rég. 2.49 à 2.98** **Pai. 1.24**

AU SOUS-SOL, RAYON 787

SOUTIEN-GORGE LONG. Coton. Bonnets avec coutures circulaires pour un meilleur support. Double rangée de crochets au dos pour un bon ajustement. Coloris blanc seulement. Tailles B 34-38-40-42, C 34-38-40-42. **Rég. $4** **Ch. $2**

AU SOUS-SOL, RAYON 785

POUR FILLETTES

BLOUSES POUR FILLETTES ET GRANDES FILLETTES — 100 seulement. Coton entretien facile. Manches longues à manchettes. Bleu, ton or, pourpre, vert, bronze. Ages 8-10-12-14 ans. **Rég. 2.98 et 3.98** **Ch. 1.49**

AU DEUXIEME, RAYON 745

POUR ENFANTS

SOLDE DE VETEMENTS A PRIX D'AUBAINES! 1) Ensemble cabana. Blouse imprimée et short uni. Choix de coloris. Ages 3-4-6-8 ans. **Rég. $1** **Ens. 50¢**

2) Veste sport caoutchoutée avec glissière. Col simple. Rouge, marine, fusain. Ages 4-6-6x. **Rég. 1.77.** **Ch. 88¢**

AU SOUS-SOL, RAYON 786

CHAUSSETTES COURTES POUR GARÇONNETS ET FILLETTES. Première qualité, tout coton. Haut rayé. Noir, brun, olive. Pointures 9 à 11. **Rég. 69¢** **Pai. 34¢**

AU SOUS-SOL, RAYON 776

ROBES D'ETE POUR PETITES FILLES. Frais coton imprimé lavable. 175 robes seulement. Turquoise ou rose sur fond blanc. Ages 4-6-6x. **Rég. 1.99** **Ch. 99¢**

AU DEUXIEME, RAYON 744

SOLDE DE JOUETS! JOLIES POUPEES DE 14 PO. A 23 PO. Certaines boivent et se mouillent. **Rég. 4.98 à 9.98** **Ch. 2.49 à 4.99**

PETITE MOTOCYCLETTE "RIDE A BIKE". Rég. $25 **Ch. 12.50**

CAMIONS FORD, CADILLAC, FERRARI, ROLLS ROYCE. Rég. $2 **Ch. $1**

COSTUME DE ZORO. Pour âge 8 ans. **Rég. 5.98** **Ch. 2.98**

ENSEMBLE REVOLVERS DE COW-BOY. Rég. $4 **Ens. $2**

PATAUGEUSES 6½ pi. x 2 pi. Rég. $20 **Ch. $10**

AU CINQUIEME, RAYON 759

POUR MESSIEURS

CHEMISES HABILLEES en bleu ou gris. Col à pointes courtes, empesage permanent. Manches longues 2 façons. Coton Sanforized. Encolures 14½ à 17½ dans le groupe. **Rég. 2.99** **Ch. 1.49**

AU SOUS-SOL, RAYON 789

CENDRIER MAGNETIQUE POUR AUTO. Peut se placer sur le tableau de bord coussiné ou non. Pour cigarettes, verres, lunettes, etc. **Rég. 1.19** **Ch. 59¢**

AU SOUS-SOL, RAYON 773

NETTOYANT "EASY GLAMOUR". Complet avec brosse. Boîte ½ gallon. **Rég. 1.49** **Ch. 74¢**

TAPIS EN FORME POUR AUTO. Ensemble pour avant et arrière. Caoutchouc envers antidérapant. Pour toutes autos canadiennes seulement. Rouge, bleu, vert, noir. **Rég. 8.95** **Ens. 4.47**

PORTE-BAGAGES NOUVEAU SYSTEME. Barres longueurs 42¾ po. Métal fini émail cuit. Avec nouveau système de fermeture. **Rég. 6.49** **Ch. 3.24**

AU SOUS-SOL, RAYON 773

POUR GARÇONS

COMPLETS VISCOSE ET ACETATE. Modèles droits, 3 boutons. Pantalons à revers. Brun, bleu, gris. Tailles 24 à 34 dans le groupe. **Rég. 9.99** **Ch. 4.99**

CHAUSSETTES EN COTON RAYE RENFORCE DE NYLON. Elastique en haut. Lavables, coloris grand teint. Bleu, gris, vert, vin, fusain. Pointures 7 à 10½ dans le groupe. **Rég. 33¢** **Pai. 16¢**

CHEMISES SPORT COTON A MANCHES COURTES OU LONGUES. Décor plaid, lavable. Coton pré-rétréci. Rouge, bleu, vert. Ages 8 à 14 ans. **Rég. $1 et 1.39** **Ch. 50¢ à 69¢**

AU SOUS-SOL, RAYON 788

CASQUETTES DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE. En velours côtelé plaid, en laine ou en coton. Rouge, bleu, gris, brun dans le groupe. Entrées de tête 6⅞ à 7¼ dans le groupe. **Rég. 1.49** **Ch. 74¢**

CALEÇONS DE BAIN TAILLE BOXEUR. Coton quadrillé Sanforized. Fabrication canadienne. Avec caleçon intérieur en tricot de coton. Gris, blanc, brun, rouge. Ages 8 à 16 ans dans le groupe. **Rég. 1.89** **Ch. 94¢**

AU DEUXIEME, RAYON 715

PANTALONS VISCOSE COTELEE TRES SOLIDE. 62 seulement. Tous avec ceinture et boucle. Poches profondes. Revers. Noir, gris, bleu. Tailles 28 à 34 dans le groupe. **Rég. 5.98** **Ch. 2.99**

AU DEUXIEME, RAYON 714

POUR LE FOYER

RIDEAUX EN NYLON — 50 seulement! Entretien minime, sèche en un clin d'oeil, peu ou pas de repassage. Chaque panneau : 60 x 81 po. Blanc. **Rég. 4.49** **La pai. 2.24**

COUVERTURES VISCOSE-ET-NYLON — 40 seulement! Lavables, coloris grand teint : rose pâle, bleu, vert ou jaune.

66 x 84 po. **Rég. 3.89 — Ch. 1.49**
72 x 84 po. **Rég. 5.98 — Ch. 2.99**

AU SOUS-SOL, RAYON 792

BALANCES POUR SALLE-DE-BAIN — 10 seulement! Jusqu'à 250 lb. fini émail blanc. **Rég. 5.98. Ch. 2.79**

ARMOIRES A PHARMACIE — 10 seulement! Solide métal. Fini émail blanc. Miroir 20 x 14 po. 2 étagères. **Rég. 5.98** **Ch. 2.99**

TABOURET DE SALLE DE BAIN — 10 seulement! En métal fini émail crème. Siège en bois, coussiné. 19 x 11 po. diam. **Rég. $1** **Ch. 50¢**

AU CINQUIEME, RAYON 755

ABAT-JOUR — Grand choix de dimentions et recouvrements. La plupart blanc ou beige. **Rég. 1.98 à 7.98** **Ch. 99¢ à 3.99**

AU QUATRIEME, RAYON 754

STORES POUR FENETRES. Très grand choix de tissus ou plastique. Choix limité pour coloris. Dim. de 37 po. à 48 po. **Rég. 1.79 à 12.45 ch.** **Ch. 89¢ à 6.22**

AU QUATRIEME, RAYON 753

LINGES A VAISSELLE. 200 seulement! Pure toile d'Irlande imprimée. Choix de motifs et coloris. Dim. 20 x 30 po. **Rég. 69¢** **Ch. 34¢**

SERVIETTES DE BAIN "CANNON". 150 seulement! Tissu éponge absorbant. Coloris variés. Dim. 24 x 46, po. **Rég. 99¢** **Ch. 49¢**

TAIES D'OREILLERS — Toile d'Irlande solide. Ourlets à jours. Dim. 42 po. x 33 po. **Rég. 1.99. La paire 99¢**

AU QUATRIEME, RAYON 751

Toutes de 1ère qualité! Marque fameuse!

CHEMISES-T TISSU EPONGE

Rég. 4.95

½ Prix Ch. 2.47

Pour Messieurs! Parfaites pour les vacances et la mer. Confectionnées par un manufacturier réputé. Blanches avec col à décor tartan. Encolures petite, moyenne, grande. **Ch. 2.47**

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 713

Modèles importés ou canadiens!

GANTS NYLON OU COTON

½ Prix Rég. $1 à $5

Pai. 50¢ à 2.50

Pour Dames! Gants tissés double en nylon ou coton. Modèles courts ou longs. Coutures apparentes ou invisibles. Choix de nombreux coloris. Pointures 6 à 7½ dans le groupe. **Pai. 50¢ à 2.50**

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — GANTS, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 708

Profitez de ces aubaines!

SOLDE DE ROBES D'ETE

½ Prix Rég. 10.98 à 29.98

5.99 à 14.99

Pour tailles "Junior"! Jolies robes en crêpe, soie tricot de laine, coton ou Terylene*. Choix de nombreux modèles et coloris. Tailles 7 à 15 dans le groupe. **Ch. 5.99 à 14.99**

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — LE COIN JUNIOR, ETAGE DES MODES, AU TROISIEME, Rayon 735

Pour les adolescentes!

SOULIERS ECHANTILLONS

Moins que Rég. 6.98

½ Prix Pai. 2.99

Echantillons de la manufacture vendus à prix exceptionnel. Tous en cuir! Choix d'escarpins, souliers à lacets ou mocassins. Semelles composition ou caoutchouc. Noir, brun, beige, rouge. Pointures 4, 4½ et 5. **Pai. 2.99**

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — SOULIERS POUR LES JEUNES, AU DEUXIEME. Rayon 722

Toutes réduites de notre stock!

SOLDE! VETEMENTS DE BASE

½ Prix

- **Soutien-gorge 'Maiden Form"** . . . Rég. 2.50 — Blanc. A (32 à 36) B (32 à 38) C (34 à 40). Ch. 1.25
- **Corselettes "Grenier"** . . . Rég. 22.50 — En dentelle de nylon. Côtés Lastex. Avec glissière . . . Blanc. B (32 à 38) C (34 à 40). Ch. 11.25

Pas de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

SIMPSON — SALON D CORSET, AUQUATRIEME — Rayon 741

Pour hommes et jeunes gens!

SOLDE! VETEMENTS D'ETE

½ Prix

- **Vestons pour l'été, tissu "Madras".** Entretien facile. Modèles droits, 3 boutons. Doublure nylon. Décor fin quadrillé. Gris, olive, bleu. Tailles 26 à 44 dans le groupe. **Rég. $15** Ch. $7.50
- **Pantalons d'été viscose et acétate.** Quantité limitée. Bonne coupe. Gris, bleu, brun, vert dans le groupe. Tailles 30 à 44. **Rég. 2.99, 3.99 et 4.99** Ch. $1.99

Pas de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES ET JEUNES GENS, AU SOUS-SOL — Rayon 790

FAITES VOS EMPLETTES AGRÉABLEMENT: SIMPSON EST CLIMATISÉ!

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 h. — MAGASIN FERME DEMAIN A 1 h. p.m. (Fête de St-Jean-Baptiste) — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT à 8 h. 30 a.m. — VI. 2-7221

Spectacles et Concerts



A L'ANJOU — "Soif d'Aimer", d'Eloi de Grandmont et Louis-Georges Carrier remporte toujours un durable succès à l'Anjou. La pièce tiendra encore l'affiche cette semaine, avant la clôture annuelle du théâtre. Ci-dessus deux des interprètes de "Soif d'Aimer", Gilles Pelletier et Catherine Bégin.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "Soif d'aimer" : à 9 h. sauf le lundi.
LA POUDRIERE : "La Folle nuit" : à 9 h.

Cinémas

ALOUETTE : "Exodus" : 8 h. Matinées à 1 h. 30 les merc., sam. et dim.
AVENUE : "Watch Your Stern" : 1.35, 3.35, 5.30, 7.30, 9.25.
BIJOU et ST-DENIS : "Nous ... les coupables", 12.30, 3.38, 6.26, 9.34; "Le Trottoir", 2, 5.08, 8.10.
CANADIEN et PLAZA : "Du soleil CAPITOL : "The Green Helmet" : 10.45, 1, 3.10, 5.25, 7.40, 9.55.
CHATEAU : EMPRESS, GRANADA, CHAMPLAIN : "Comment dénicher un mari", 12.00, 3.26, 6.52, 10.18; "Vertes demeures", 1.38, 5.04, 8.30.
PAPINEAU, RIALTO, ROSEMONT, SAVOY : "The Fabulous World of Jules Verne"; 12.45, 3.50, 6.55, 10; "Bimbo The Great"; 2.10, 5.15, 8.20.
COMEDIE CANADIENNE : "Le Passage du Rhin" : sam. 1 h. 46, 4.06, 6.26, 8.46; dim., 1 h. 46, 4.02,. Sem. 6 h. 26, 8.46.
ELECTRA : "Les monstres de l'île de feu", 12.00, 2.50, 5.40, 8.30; "L'héritage de la colère", 1.27, 4.17, 7.07, 9.57.
ELYSEE : "Il Generale della Rovere", 6 et 9 h. Dimanche à 3, 6 et 9 h. Lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 11.30; "You Live Only Once".
FRANÇAIS : "Madame du Barry", 2.05, 5.45, 9.30; "Stella, femme libre", 12.35, 4.15, 8.00.
IMPERIAL : "South Seas Adventure" 8.40, le dimanche à 7.30; matinées à 2 h. les samedis, dimanches et mercredis.
KENT : "Geordie" : 1.20, 4.45, 8.05; "The Smallest Show On Earth" : 3, 6.25, 9.45.
LA SCALA : "Un Caprice de Caroline Chérie" — "Coiffeur pour Dames" — "Nous irons à Monte-Carlo". — Ouverture des portes : Sam. et dim. 12.30, semaine: 5.30.
LOEW'S : "Gone With The Wind" : 9 h., 12.45, 4.30, 8.20; le dimanche, 12 h., 3.50, 7.40.
MERCIER : "Les monstres de l'île en feu", 1.24, 4.14, 7.04, 9.54; "L'héritage de la colère", 12 h., 2.50, 5.40, 8.30.
MONKLAND et OUTREMONT : "Doctor In Love" : 2.20, 6.05, 9.45; "Conspiracy of Hearts" : 12.30, 4.05, 7.50.
ORPHEUM : "Doctor In Love" : 10.20, 2.10, 5.55, 9.45; "Conspiracy of Hearts" : 11.55, 3.45, 7.30.
PRINCESS : "The Fabulous World of Jules Verne" : 10, 12.55, 3.55, 6.55, 10; "Bimbo the Great" : 11.20, 2.20, 5.15, 8.20.
REGENT : "Moment Of Passion", 3 h., 6.25, 9.50; "Come Dance With Me", 1 h. 20, 4.45, 8.10.
RIVOLI : "Madame du Barry", 2.30, 5.55, 9.20; "Stella, femme libre", 1 h., 4.25, 7.50.
SEVILLE : "Virgin Spring" : 2.30, 8.30; les samedis et dimanches, 2.30, 7, 9.30.
SNOWDON : "Never On Sunday" : 1.10, 3.15, 5.20, 7.30, 9.35
STRAND : "Call Girls" : 10 h. 10, 2.05, 6, 9.55; "Michael Strogoff", 12 h., 3.55, 7.50.
WESTMOUNT : "League Of Gentlemen", 1.45, 4.15, 6.45, 9.15.

Demain dans La Presse

- **Jean Hamelin** parle de Berthio, à l'occasion de son premier recueil de caricatures.
- **Les films nouveaux,** avec **Claude Gingras.**
- **Jean Sarrazin** rend hommage aux "femmes fortes" de la peinture canadienne.
- **Marcel Valois** analyse le dernier roman d'Yves Thériault, "Cul de sac".
- Toute l'actualité : théâtre, littérature, musique, cinéma, disques.

Offre de Wrightman pour son Goya

LONDRES. (AFP) — M. Charles Wrightman, qui avait acheté le 14 juin chez Sotheby, à Londres, pour la somme de 140,000 livres sterling le portrait du duc de Wellington par Goya, a décidé d'offrir à la National Gallery de lui revendre ce tableau pour le prix qu'il l'avait payé.

Le magnat américain du pétrole a exprimé l'espoir que si la National Gallery ne se décidait pas à acheter le tableau on ne lui ferait pas d'ennui pour l'exporter.

Plusieurs députés, à la suite de cette vente, avaient exprimé leur inquiétude de voir cette oeuvre d'art quitter la Grande-Bretagne. M. Selwyn Lloyd avait indiqué que la commission sur l'exportation des oeuvres d'art étudiait actuellement la demande de permis d'exportation du tableau.

Curd Jurgens sort indemne d'un accident

CONSTANCE. (AFP) — L'acteur de cinéma Curd Jurgens a échappé de peu à un grave accident de voiture jeudi matin : à la sortie de Wangen, dans le sud du Wurtemberg, Jurgens roulait en direction du lac de Constance, à bord d'une voiture de sport toute neuve, sur le côté droit de la route, quand son véhicule fut heurté par une voiture roulant en sens inverse.

Le conducteur du second véhicule perdit le contrôle de sa voiture, dérapa et heurta un arbre. Un passager fut tué sur le coup, et le conducteur fautif prit la fuite.

Curd Jurgens n'a pas été blessé, mais sa voiture a été légèrement endommagée.

Finales du Festival à Charlottetown en 1864

CHARLOTTETOWN. (PC) — Les finales du Festival dramatique national auront lieu à Charlottetown en 1964, a annoncé l'hon. J.D. Stewart, secrétaire provincial et ministre du Tourisme. Elles marqueront le centenaire de la première conférence préparatoire à la Confédération, qui eut lieu dans cette ville en 1864. Un théâtre sera construit pour cet événement, et c'est dans ce nouveau théâtre que les finales se dérouleront.

PARTICIPEZ A LA FRENESIE DES PLUS EMOUVANTES COURSES D'AUTOMOBILES SPORT JAMAIS FILMEES !



Tous les imprévus des courses de LE MANS, SILVERSTONE, SEBRING, MILLE MIGLIA !

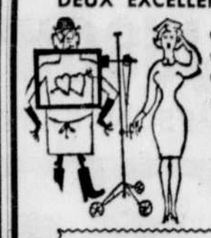
METRO-GOLDWYN-MAYER presents BILL TRAVERS IN THE GREEN HELMET

Also Starring ED BEGLEY

SIDNEY JAMES · URSULA JEANS · NANCY WALTERS · MEGS JENKINS with Guest Star JACK BRABHAM Chauffeur de course champion du monde

SALLE CLIMATISEE CAPITOL FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.

DEUX EXCELLENTS FILMS A L'AFFICHE



Comédie mouvementée pétillante de situations crevantes. "Doctor in Love" MICHAEL CRAIG VIRGINIA MASKELL en couleur

"UN FILM que tout le monde devrait voir". Louella Parsons. ★★★ LILLI PALMER dans "CONSPIRACY OF HEARTS"

OUTREMONT Climatisé · MONKLAND Rafraîchi · ORPHEUM Climatisé

PASSE-TEMPS — Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870 — CLIMATISE PAR REFRIGERATION — COMMENÇANT AUJOURD'HUI "L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP", couleurs, Doris Day - James Stewart. "VIOLENCE AU KANSAS", couleurs, Jeff Chandler-Nicole Maurey. "FROID DANS LE DOS", Howard Keel - Anne Heywood.

VI. 5-5047 LAVAL — Salle climatisée — Richard Widmark, Henry Fonda, Dorothy Malone dans "L'HOMME AUX COLTS D'OR", en CinémaScope et couleurs. Aussi Carol Lynley dans "FILLE EN BLEU JEANS", en CinémaScope.

LA SCALA — TEL. RA. 1-5107 — MARTINE CAROL UN CAPRICE DE CAROLINE CHERIE — FERNANDEL COIFFEUR POUR DAMES — RAY VENTURA NOUS IRONS A MONTE-CARLO

"LE HORS LA LOI" George MONTGOMERY — "ETRANGE MARIAGE" Robert Mitchum — Dean Jagger — "LE CAS DU Dr LAURENT" Jean Gabin — Nicole Courcel — Amherst — Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851



Du plaisir pour toute la famille — "ORIGINAL — UNIQUE AMUSANT" — Carnaval "Rotary" DE WESTMOUNT — NOUS SOMMES A L'ABRI ... A LA PATINOIRE DE WESTMOUNT — rue Ste-Catherine près de la Glen — Ce soir jusqu'à samedi

Un des films les plus célèbres de toute l'histoire du cinéma

PLEINE LONGUEUR ! INTACT ! 3 heures et 40 minutes d'émotions !

Le roman d'amour qui a soulevé des millions de spectateurs par son faste et ses péripéties !

DAVID O. SELZNICK'S PRODUCTION OF MARGARET MITCHELL'S STORY OF THE OLD SOUTH GONE WITH THE WIND IN TECHNICOLOR



3e SEMAINE

Représentations quotidiennes: 9 A.M. — 12.45, 4.30 — 8.20 DIMANCHE: 12.00 • 3.50 • 7.40

avec CLARK GABLE VIVIEN LEIGH LESLIE OLIVIA HOWARD de HAVILLAND



SALLE CLIMATISEE LOEW'S FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.

CE SOIR — OTTO PREMINGER PRESENTE EXODUS — BILLETS EN VENTE de 10 a.m. à 9 p.m. — sièges réservés — commandes postales acceptées — MATINEES à 1 h. 30 MERCREDIS $1.50 SAM., DIM. et FETES $2.00 — SOIREES à 8 h. LUN. à VEN. $2.00 SAM., DIM. et FETES $2.50 — ALOUETTE — ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

DERNIERE SEMAINE — NE MANQUEZ SURTOUT PAS SOIF D'AIMER (Interdit aux moins de 18 ans) — En vedette GILLES PELLETIER — THEATRE ANJOU — UN. 1-7494-5 — Salle climatisée pendant le spectacle

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA — Version originale — CINÉRAMA VOUS EMPORTE VERS DES ILES EXOTIQUES AUX mille ÉMOTIONS — CINERAMA AVENTURE DES MERS DU SUD — TECHNICOLOR — CE SOIR à 8 h. 40 — RESERVATIONS : AV. 8-5603 — IMPERIAL — 1420 BLEURY

"LA FOLLE NUIT"



EN 7e SEMAINE à LA POUDRIERE — Ile Ste-Hélène — RELACHE DIMANCHE ET LUNDI — Billets en vente au Medical Arts Pharmacy et au 400 — Rés. LA. 6-0821 — Un spectacle à ne pas manquer !

Ce grand comique dissipera vos soucis ! — Paramount presents DANNY KAYE DANA WYNTER — It's MR. FUN! — Deux fois PLUS ANIME Deux fois PLUS DE BEAUTES



DEUX FOIS plus drôle ON THE DOUBLE — WILFRID HYDE WHITE · MARGARET RUTHERFORD · MISS DIANA DORS — TECHNICOLOR and PANAVISION — SALLE CLIMATISEE PALACE — Facilités de stationnement au Garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

PARTOUT — 20e ANNIVERSAIRE DES CINÉS ODEON — CHAMPLAIN UN. 4-1685 — CREMAZIE DU. 8-4210 — BEAUBIEN GR. 1-6040 — MERCIER CL. 5-6234 — ELECTRA LA. 2-9177 — VILLERAY DU. 8-5577 — Verdun PALACE PO. 6-2092 — COMMENT DÉNICHER UN MARI en couleur — DEBBIE REYNOLDS · TONY RANDALL · PAUL DOUGLAS — VERTES DEMEURES en couleurs — AUDREY HEPBURN · ANTHONY PERKINS — 12e FILM DE LA SÉRIE — 'MONSTRES DE L'ILE DE FEU' — 'L'HERITAGE DE LA COLÈRE' — MAUREEN O'HARA · BAGDAD · VINCENT PRICE — 'RAID CONTRE LA PÉGRE'

AU CENTRE D'ART DE L'ELYSEE 35 OUEST MILTON — CE SOIR AU CHAT NOIR — GILLES VIGNEAULT — 11.30 P.M. — $1.00 — VI. 2-6053

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED

Ahuntsic — Air conditionné ! "CAN-CAN", CinémaScope et couleurs, Frank Sinatra, Shirley MacLaine. "SANCTUARY" en CinémaScope, Lee Remick, Yves Montand.

Lucerne — Air conditionné ! "THE WORLD OF SUZIE WONG", VistaVision et Technicolor, William Holden, Nancy Kwan. "ALL IN A NIGHT'S WORK", Technicolor, Dean Martin, Shirley MacLaine.

Seville — Climatisé ! 4e semaine : "THE VIRGIN SPRING", Un film de Ingmar Bergman. Aussi courts métrages. Tous sièges réservés. "Excepté en matinée du lundi au vendredi". Matinée à 2 h. 30, soirée 8 h. 30.

Snowdon — Air climatisé ! 9ème semaine : "NEVER ON SUNDAY", Melina Mercouri, Jules Dassin.

York Aux 2 cinés **Van Horne** — "THE GREAT IMPOSTOR", Tony Curtis, Edmond O'Brien, Joan Blackman. En plus au York : "CARRY ON CONSTABLE", Sidney James, Shirley Eaton. En plus au Van Horne : "CARRY ON TEACHER", Kenneth Connor, Joan Sims.

Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25¢. Au Van Horne, parc de stationnement

LION D'OR AU FESTIVAL DE VENISE



LE PASSAGE DU RHIN

CHARLES Aznavour NICOLE COURCEL dans un film de ANDRE CAYATTE à la COMEDIE-CANADIENNE

LES MERVEILLES LES PLUS EXTRAORDINAIRES QUI AIENT JAMAIS ENCHANTE L'ECRAN



PREMIER FILM EN MAGIQUE Mystimation — A JOSEPH E. LEVINE presentation — CIRCUSCOPE VOUS ETES DANS L'ARENE — THE FABULOUS WORLD OF JULES VERNE — BIMBO THE GREAT IN EASTMAN COLOR BY PATHE — LIONS, ELEPHANTS ET ACROBATES VOUS TRANSPERCERONT D'EMOTIONS ELECTRISANTES — LES PLUS ETRANGES AVENTURES AU-DESSUS, SUR ET DANS LA TERRE

DEMAIN ! DANNY KAYE — Un film petillant de gaieté ou le RIRE est ROI ! — aussi LOUIS ARMSTRONG — Le "MILLIONNAIRE" DE 5 SOUS — TECHNICOLOR — SOPHIA LOREN · TAB HUNTER · GEORGE SANDERS dans "ESPECE DE GARCE" — AUX 2 CINÉMAS FRANÇAIS et RIVOLI — Dernier jour : "MADAME DU BARRY" et "STELLA, FEMME LIBRE"

Dès Aujourd'hui A CES 8 CINEMAS — PRINCESS CLIMATISEE — PAPINEAU LA. 1-6853 — RIALTO CR. 7-3700 — GRANADA CL. 5-2428 — ROSEMONT RA. 1-8930 — EMPRESS RAFRAICHI — CHATEAU CR. 1-4400 — SAVOY CLIMATISE!



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Une plaque ornée d'une céramique d'un artiste canadien. Tel est le symbolique Prix de la Liberté qui a été remis hier, en fin d'après-midi, au Cercle Universitaire, au Frère PIERRE-JEROME, que l'on voit ici en compagnie de M. JACQUES GODBOUT, et de M. GERARD PELLETIER.

Le Frère Pierre-Jérôme, 1er "Prix de la Liberté"

Dès qu'on sut que la direction conjuguée des revues "Cité Libre" et "Liberté" proposait cette année un Prix de la Liberté, on pensa en dedans de soi : "Mais qui ça peut bien être ?"

Forcément on songeait au Frère Untel . . .

Aucune surprise donc quand M. Jacques Godbout, directeur de "Liberté", annonça le moins prosaïquement du monde le lauréat, proclamant le Frère Pierre-Jérôme, auteur des "Insolences du Frère Untel", Prix de la Liberté 1961.

M. Jacques Godbout laissa entendre ensuite qu'il n'est pas toujours très facile de dire tout ce qu'on pense et se référant en particulier aux journalistes, il souhaita qu'un Prix ultérieur de la Liberté fût offert à l'un d'entre eux. A condition, évidemment, que les journalistes finissent par dire vraiment ce qu'ils pensent, eux aussi. Nous verrons bien . . .

Le second parrain du Frère Pierre-Jérôme, M. Gérard Pelletier, directeur de "Cité Libre" et depuis une semaine rédacteur en chef de LA PRESSE, dit également quelques mots.

Il le fit dans un tout autre style que M. Godbout, qui avait été, réjouissons-nous en, fort sarcastique. Il souligna qu'il faut une certaine dose de courage pour dire ce que l'on pense et pour le dire d'une façon responsable. Il ajouta que le Frère Untel avait subi l'épreuve, se plaçant dans une situation qui, pour lui, aurait pu être mauvaise.

Une plaque ornée d'une céramique fut donc présentée au Frère Pierre-Jérôme en témoignage concret de l'admiration dont il a été l'objet. Cérémonie dépourvue de tout caractère officiel et qui se contenta d'être de bon aloi. Auditoire sympathique, applaudissements d'écrivains, de journalistes et d'autres intellectuels.

* * *

Le Frère Untel, de haute et mince stature, le regard haut et clair, l'air décidé mais non insolent, remercia, rappelant que tout récemment les étudiants du Lac-Saint-Jean et du Saguenay l'avaient reçu de l'ordre du Bleu et d'or. Il se garda bien de tendre un fil de comparaison entre les deux honneurs à lui conférés, mais affirma qu'il acceptait les deux dans le même esprit.

Au cours de sa petite allocution, le Frère Untel a dit néanmoins deux choses importantes.

Tout d'abord il fit remarquer qu'un semblable prix décerné à lui était typique de l'échelle québecoise. Contrairement aux pays d'Europe ou d'Asie où l'on souffre véritablement pour la liberté, où l'on donne sa vie pour elle, ici on ne conçoit la liberté qu'à l'échelle du niveau de vie. Ce n'est pas la liberté qu'on peut perdre, en disant ce que l'on pense, mais un certain bien-être. Il admet cependant avoir pris quelques risques dans le sens de la liberté. Il a dit s'être senti comme un individu qui se lance à l'eau sans savoir si l'eau est froide ou s'il sait nager.

La deuxième chose importante qu'a dite le Frère Untel a pris la forme d'un hommage à S. Em. le cardinal Léger. Il a affirmé que Son Eminence l'avait soutenu jusqu'à Rome "car, dit-il, on m'avait promené jusque-là". Ce geste du cardinal Léger lui a épargné "quelques ennuis" comme par exemple celui d'avoir à quitter sa communauté.

Le Frère Pierre-Jérôme a souligné ensuite la qualité de certains textes récents du cardinal Léger qui, a-t-il précisé, "font honneur au Canada français" ; principalement celui portant sur les origines de l'homme et celui concernant l'attitude des catholiques en face des nouveaux problèmes de l'enseignement.

Le comité "Cité Libre" et "Liberté" n'a pas dit pourquoi la date du 22 juin avait été choisie pour décerner son Prix de la Liberté. On ne peut s'empêcher quand même de penser que, le 22 juin 1960, un vent nouveau commençait de souffler sur le Québec, dont on peut dire que c'était aussi un vent de liberté.

Aucun rapport, pensez-vous ? Moi, je me permets d'en voir !

JEAN HAMELIN

Un Monet vendu à Paris $300,000

PARIS. (AFP) — La vente de tableaux modernes qui s'est déroulée au Musée Galliera au cours de laquelle une toile de Claude Monet "Le Pont d'Argenteuil" a atteint 1,470,000 NF (près de $300,000), a totalisé 5,103,300 NF. "Le Pont d'Argenteuil" a donc dépassé l'adjudication de "Nature morte aux pommes" de Gauguin, qui a été vendue 104 millions d'anciens francs en 1947.

Le plus grand mystère a été observé en ce qui concerne le nom de l'acheteur du "Pont d'Argenteuil', qu'il n'a pas été possible de connaitre.

La vacation, dirigée par les ministères de Mes Ader et Maringe, comprenait cent trente-six tableaux, toiles, gouaches, ou aquarelles dépendant de la collection de Mrs. Barbara Church et divers amateurs.

Les grands gagnants de cette dispersion furent, après Claude Monet, Sisley, dont deux toiles, "L'Inondation" et "La Seine au Bas-Meudon", atteignirent chacune 250,000 NF. La toile de Courbet, "Les Braconniers", qui accusait 200,000 NF, fut également très admirée par le public.

Parmi d'autres enchères qu'il faut encore signaler : 250,000 NF une toile de Bonnard, "La Table" ; 113,000 NF "Le Village au bord de la rivière" de Signac ; une gouache de Vlaminck, "Cour de Ferme", 105,000 NF ; une toile de Matisse, "Jeune Fille devant une fenêtre", 75,000 NF ; une toile de Gauguin, "L'Entrée du Village", 75,000 NF ; un dessin de Seurat, "Deux Voiles", 55,000 NF ; une toile de Raoul Dufy, "Bord de Mer", 38,000 NF ; un pastel de Degas, "Femme nue se peignant", 36,000 NF ; une toile de Renoir "Grenades, raisins et figues".

Cette brillante vente avait attiré une foule d'acheteurs et curieux. Foule bruyante qui manifesta à maintes reprises l'intérêt à ces adjudications par ses applaudissements, ses rires et ses remarques. Pressés les uns contre les autres, ceux qui n'auraient pu trouver de place restèrent, pendant près de trois heures entre les chaises et dans le fond de la salle. Ils ne partirent qu'à la dernière mise aux enchères.

Aux premiers rangs, on remarquait des artistes tels que Ledoux et Arletty, des collectionneurs dont beaucoup d'Américains et d'Anglais.

Natalie Wood et R. Wagner se séparent

HOLLYWOOD. (UPI) — Natalie Wood et Robert Wagner, que l'on considérait comme l'un des couples les plus heureux de Hollywood, ont annoncé leur intention de se séparer provisoirement. Il n'y a pas actuellement de projet de divorce.

Wagner est âgé de 31 ans et Natalie Wood, de 22 ans. Ils se sont épousés en décembre 1957.

Piaf va mieux

PARIS. (AFP) — L'état de santé d'Edith Piaf s'améliore lentement, indique-t-on dans son entourage. Hier, pour la première fois, la malade, qui est encore très faible, a été autorisée à se lever pour s'installer quelques minutes dans un fauteuil.

Ouverture, ce soir, du Festival de Berlin

BERLIN. (AFP) — Quarante-sept nations seront représentées au 11e Festival international du Film de Berlin qui est inauguré ce soir par le maire de Berlin-Ouest, M. Willy Brandt. 24 longs métrages et 55 courts métrages se trouveront en compétition. Pour les longs métrages, 5 productions seront projetées en première vision mondiale : "Amélie ou le temps d'aimer" (France), de Michel Drach, avec Marie-José Nat et Jean Sorel. "Romanoff et Juliette" (Etats-Unis), de Peter Ustinov, "Le Miracle de Malachias" (Allemagne), de Bernard Wicki, "Le Mariage de Monsieur Mississipi" (Suisse), de Kurt Hoffman, et "Antigone" (Grèce), de Georges Tzvallas.

Des "ours d'or" récompenseront le meilleur long métrage, le meilleur documentaire et le meilleur court métrage. Des "ours d'argent" seront attribués pour la meilleure mise en scène ainsi que les meilleures interprétations féminine et masculine. Le palmarès sera proclamé le 4 juillet.

Trois productions françaises seront projetées à Berlin. Ce sont, outre "Amélie et le temps d'aimer", "Une Femme est une femme", de Jean-Luc Godard, et "L'Amant de cinq Jours", de Philippe de Brocca.

OTTAWA. (PC) — 28 peintures d'artistes canadiens seront présentées à la grande Biennale de Sao Paulo, au Brésil. On remarque parmi eux Marcelle Ferron, Harold Town, Alex Colville, Ronald Bloore et Gordon Smith.

DES DEMAIN
UN AUTRE FILM DE
BERGMAN
AU
CENTRE D'ART DE L'
ELYSEE
35 OUEST, MILTON
UNE LEÇON D'AMOUR
DERNIER JOUR
IL GENERALE DELLA ROVERE
VI. 2-6053

COMMENÇANT DEMAIN
ST-DENIS BIJOU
EDDIE CONSTANTINE
ZIZI JEANMAIRE
TECHNICOLOR
HENRI DECOIN
FOLIES BERGÈRE
NADIA GRAY
Également à l'affiche
GILBERT BECAUD
CATHERINA VALENTE
CASINO DE PARIS
(CinémaScope en couleurs)
Aujourd'hui, dernier jour
"NOUS LES COUPABLES"
"LE TROTTOIR"

Un des films les plus révélateurs montré depuis des années . . .
Un sujet émouvant traité de façon honnête !
Les vérités qui se cachent derrière les manchettes discutées et les émissions censurées !
Un exposé approfondi de leur vie et de leurs partenaires !
CALL GIRLS
2e GRANDE SEMAINE
AUTRE FILM !
Une aventure classique de JULES VERNE !
CURT JURGENS
MICHAEL STROGOFF
GENEVIEVE PAGE
CINEMASCOPE COLOR
STRAND AIR CLIMATISE

Du 23 au 30 juin
TOUS LES SOIRS : 9 P.M.
SAMEDI, DIMANCHE : 6, 8, 10 P.M.
Un film de VON STERNBERG
L'ANGE BLEU
avec
MARLENE DIETRICH
CINÉMA L'ESTÉREL A STE-MARGUERITE THÉÂTRE
A partir du 8 juillet
T. WILLIAMS — DOSTOIEVSKI
PIRANDELLO
ETE ET FUMEE
UNE FEMME DOUCE
SIX PERSONNAGES EN QUETE D'AUTEUR

LUNDI, CONGÉ LÉGAL
OUVERT DE MIDI À MINUIT
ON S'AMUSE !
Spectacle Gratuit
5 & 11 p.m.
BICYCLETTES GRATUITES OFFERTES
TOUS LES MERCREDIS
week-end, en soirée
AU PAVILLON DE DANSE
2 ORCHESTRES ET ARTISTES INVITÉS, CHAQUE SOIR
SALLE À MANGER — REPAS COMPLETS
PARC BELMONT

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H. ET CE SAMEDI-CI JUSQU'A 1 H. P.M.
Ogilvy's
SPECIAUX DU MATIN DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE
S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques sur ces articles

ACCESSOIRES POUR DAMES
BAS NYLON SANS COUTURE
Imparfaits dont ni l'apparence ni la durée n'en sont affectés. Beige pâle ou foncé. Toutes les pointures dans le groupe. Rég. .89 .49
OGILVY'S — Comptoir des bas, au rez-de-chaussée
BLOUSES-ECHANTILLONS
Chemisier, blousons, modèles se portant à l'intérieur ou l'extérieur de la jupe. Batiste suisse "Minicare", terylene et autres tissus. Blanc, beige jaune, taupe, or ou vert menthe. Tailles 10 à 18. Rég. 3.88 à 5.98 1.99
OGILVY'S — Petites modes, au rez-de-chaussée
SACS A MAIN CUIR GRAINE
4 élégants modèles. Noir, ivoire, vert ou lilas. Rég. 8.95 4.47
SACS A MAIN EN CUIR
Cuir 'kip', quelques-uns en maroquin; nombreux modèles. Noir, brun, marine, ivoire dans le groupe. Rég. $15 7.50
OGILVY'S — Sacs à main, au rez-de-chaussée
GANTS EN NYLON SIMPLEX
Modèles courts ou au coude. Beige, brun, rose, bleu, vert. Rég. $2 à $3. ½ prix ou moins .99
OGILVY'S — Gants, au rez-de-chaussée
CEINTURES EN CUIR
Cuir "Aquatan" et peau de vache de qualité. Noir, vin, taupe, 'hot pink' dans le groupe. Rég. 3.59 à 7.98 1.99
OGILVY'S — Ceintures, au rez-de-chaussée
CHAPEAUX D'ITALIE
Paille tressée à la main. Modèle cloche, bord, turban; beige, blanc, jaune, or, marine, café. Garni métallique ou ruban. Rég. 3.98 à 4.98 1.99
OGILVY'S — Comptoir du chapeau, au rez-de-chaussée

VETEMENTS POUR HOMMES
COMPLETS LAVEZ-PORTEZ
Dacron/coton ou Dacron/viscose. Léger et frais; modèle fin côtelé ou motif. Bleu pâle ou gris moyen. Tailles 36, 38, 39, 40 dans le groupe. Rég. $45. ½ prix 22.50
OGILVY'S — Complets, au rez-de-chaussée
CHAUSSURES-ECHANTILLONS
Veau de qualité, suède ou filet nylon perforé. Oxford ou ou flâneur. Noir, brun, olive. Pointures 7½ à 8 C seulement. Rég. 14.95 à 16.95 7.95
SANDALES D'ITALIE
Fraîche étoffe tissée, modèle 2 tons, empeigne contrastante, souple semelle cuir. Noir/beige, tan/beige, bleu/blanc. Pointures 7½ à 11. Rég. 12.95 7.95
OGILVY'S — Chaussures pour hommes, au rez-de-chaussée
CHEMISES D'ETE
Blanc, teintes unies ou décors de fantaisie dans le groupe. Encolure 14½ à 17. Rég. $5 à 7.95 2.95
SOCQUETTES D'ETE
Modèles unis ou de fantaisie. Couleurs variées. Pointures 10½ à 12 dans le groupe. Rég. 1.50 et $2 .89
CRAVATES D'ETE
Rayures, damiers ou décors fantaisie. Motif conservateur ou libre. Rég. 1.50 et $2 .79
ROBES DE BAIN EN RATINE
Bleu seulement. Petit, moyen ou grand. Rég. 12.95 7.95
CHEMISES-T D'ANGLETERRE
Marque Allen Sally; fin coton; couleurs fantaisie marine/blanc, noir/or, brun/blanc ou écarlate/blanc. Petit, moyen, grand. Rég. $6 3.95
CALEÇONS DE BAIN
Modèles collants, couleurs variées. Tailles 30 à 36. Rég. 3.95 et 4.95. ½ prix 1.97 et 2.47
CHAUSSETTES "BERMUDA"
Nylon extensible pour pointures 10 à 12. Beige, blanc, marine, olive, brun. Imparfaits $2 $1
OGILVY'S — Accessoires pour hommes, au rez-de-chaussée
CHEMISES TERYLENE
Aucun repassage; rayé bleu, gris ou brun. Encolure 14 à 17½. Rég. 5.95 2.95
PYJAMAS FACILES D'ENTRETIEN
Broadcloth de coton rayé ou décor de fantaisie. Tailles B et C seulement. Rég. 3.95 2.49
CALEÇONS TAILLE BOXEUR
Broadcloth de coton "Sanforized", Blanc, bleu, gris. Tailles 30 à 32 seulement. Rég. $1 3 pai. $1
CHAUSSETTES D'ETE
Bleu, gris, brun, vin. Pointures 10 à 12. Rég. .79 à $1 — Pai. .50
IMPERMEABLES
Popeline beige ou marine. Tailles 36 à 40 dans groupe. Rég. 15.95 7.95
PANTALONS VELOURS COTELE
Bandes de taille réglables. Noir, olive, vert loden, or, antilope. Tailles 28 à 38 dans groupe. Rég. 5.95 3.95
PANTALONS D'ETE
Côtelé lavable bleu pâle ou gris. Tailles 32 à 38. Rég. 6.98 et 7.95 4.95
OGILVY'S — Vêtements budgétaires, au sous-sol

ROBES POUR DAMES
ROBES LAVABLES
Coton et tissu mixte, vives couleurs. Modèles sans manches, robes-soleil avec boléros, robes chemisiers dans groupe. Tailles 10 à 20. Rég. 16.95 à 19.95 $14
OGILVY'S — Robes pour dames, au deuxième
ROBES POUR PETITES TAILLES
Modèles tissus et couleurs d'été. Rég. 19.95 à 39.95 $15
OGILVY'S — Boutique Miss Ogilvy's, au deuxième
ROBES D'ETE
Modèles en coton et tissus mixte. Tailles 10 à 18. Rég. 14.95 à 19.95 $7
Fin coton imprimé ou uni. Rég. 10.95 à 14.95 5.95
OGILVY'S — Modes budgétaires, au troisième
ROBES-SOLEIL
Fraîches et jolies. Choix de modèles attrayants. Rég. 29.95 19.95
OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième

VETEMENTS SPORT POUR DAMES
CARDIGANS D'ITALIE
Laine gonflante, couleurs variées. Tailles : 36 à 40. Rég. 19.95 $12
MAILLOTS DE BAIN EN COTON
Modèles fourreau drapés, vives couleurs, dos froncé collant. Tailles : 10 à 18. Rég. 12.95 8.95
CHEMISIERS-T EN COTON
Coton maillé, petit collet. Blanc garni tartan. Petit, moyen ou grand. Rég. 4.95 2.47
MANTEAUX SPORT
Modèle continental. Fine popeline. Longueur ¾. Blanc, or ou naturel. Entièrement doublé. Rég. 19.95 $15
BLOUSES DE QUALITE
Modèles en coton ou Terylene. Rég. 5.95 à 6.95 $4
OGILVY'S — Vêtements sport, au deuxième
JUPES COTON PETITES TAILLES
Modèle bouffant, imprimé floral bleu ou melon. Rég. 10.95 5.95
OGILVY'S — Vêtements sport junior, au deuxième
CARDIGANS GONFLANTS
Couleurs variées; blanc, turquoise, lilas. Petit, moyen, grand. Prix spécial 4.95
CHEMISIERS-T D'ANGLETERRE
Modèles en coton, manches longues, col transformable. Blanc, noir, or, vert. Petit, moyen, grand. Prix spécial 1.95
OGILVY'S — Modes budgétaires, au troisième

LINGERIE POUR DAMES
GAINES D'ETE
Gaines et gaines-culottes tulle blanc résistant. Petit, moyen, grand ou très grand. Rég. 7.95 4.95
OGILVY'S — Salon du corset, au deuxième
LINGERIE TRICOT NYLON
• Jupons-combinaisons blancs. Haut et bas garnis dentelle. Tailles 32 à 38. Rég. $8 4.99
• Demi-jupons; blanc ou pastel. Petit, moyen, grand. Rég. $6 3.99
• Robes de nuit; teintes pastelles. Modèles courts ou longs dans le groupe. Petit, moyen. Rég. $7 à $9 4.95
OGILVY'S — Lingerie, au deuxième

CHAUSSURES POUR DAMES
CHICS SOULIERS
• Souliers sport. Pointures pour adolescentes également. Rég. 7.95 4.95
• Souliers de qualité, teintes vives. Rég. 18.95; rabais 25% 14.20
• Souliers "Fiancée", teintes pâles. Rég. 12.95; rabais 25% 9.95
OGILVY'S — Salon du soulier, au deuxième
MULES EN PAILLE EXTENSIBLES
Talons compensés, garniture fleur, semelle composée. Noir, blanc, naturel. Pointures 4 à 9. Rég. 2.99 1.99
SOULIERS POUR LE JEU
Modèle Oxford en toile; babouches en ratine; mocassins en cuir dans groupe. Pointures 4 à 10. Prix de solde $1
OGILVY'S — Chaussures pour dames, au troisième

CHAUSSURES POUR ENFANTS
SOULIERS DE JEU POUR FILLETTES
Modèle Oxford en toile; babouches en ratine; mocassins en cuir dans groupe. Pointures 4 à 10. Prix de solde $1
SOULIERS SPORT POUR ADOLESCENTES
Modèles lacés 2 tons: bleu/blanc, noir/blanc. Vinyl lavable, semelles caoutchouc-mousse. Pointures 6½ à 10. Rég. 3.49 1.99
SOULIERS DE JEU POUR ENFANTS
Semelles caoutchouc-mousse. Brun ou rouge. Pointures 6-10; 12½ à 2½. Rég. 1.99 à 2.49 $1
SOULIERS SPORT POUR GARÇONS
Modèles lacés, vinyl lavable, semelles caoutchouc-mousse. Brun ou noir. Pointures 6 à 10. Rég. 3.49 2.99
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

VETEMENTS POUR ENFANTS
ROBES EN COTON
Entretien facile, modèles variés sans manches ou manches courtes. Imprimés ou teintes pastelles. Ages: 7 à 12. Rég. 3.98 1.99
MANTEAUX POUR ADOLESCENTES
Lainage tweed ou pastel; modèles amples ou princesse. Teintes printanières. Ages: 7, 8, 10, 12. Rég. 14.98 7.98
MANTEAUX TOUT-TEMPS POUR FILLETTES
Tissu hydrofuge, couleurs variées. Modèles ajustés, doublure soyeuse. Ages: 8 à 14 dans groupe. Rég. 19.98 12.98
CHANDAILS POUR FILLETTES
Cardigans et pullovers en laine ou laine/mohair, manches longues. Vert, fusain ou prune pastel. Ages : 8 à 14. Rég. 5.98 2.98
ROBES 2 PIECES
Manches cape, jupes bouffantes avec crinoline; veste assortie à manches longues. Dacron/coton rouge ou gris imprimé de pois. Ages: 4, 5, 6, 6x. Rég. 8.98 4.98
MANTEAUX POUR ENFANTS
Lainage tweed ou tissus unis. Teintes printanières. Modèles amples ou ajustés. Majorité ont chapeaux assortis. Ages: 4, 5, 6, 6x. Rég. 12.98 à 14.98 $5
ENSEMBLES 2 OU 3 PIECES POUR ENANTS
Manteaux, chapeaux et dans plusieurs cas, jambières assortis. Laine ou coton lavable. Légèrement défraichis. Blanc, rose ou bleu. Ages: 6 mois à 1 an, 2 et 3x dans groupe. Rég. 7.98 à 12.98 4.98
COUPE-VENT REVERSIBLES POUR GARÇONS
Tissus unis ou velours côtelé. Fauve, marine, vert ou vin. Tailles et couleurs interrompues. Tailles 28 à 34 dans groupe. Rég. 4.99 2.99
PANTALONS EN COTON POUR GARÇONS
Lavable, modèles boxeur. Gris fusain, vert, gris. Tailles et couleurs interrompues. Ages: 6 à 12 dans groupe. Rég. 2.39 1.39
CALEÇONS DE BAIN POUR GARÇONS
Importés d'Angleterre. Tissu élasticisé, teintes unies rouge ou bleu. Ages: 8 à 14 dans le groupe. 1.39
OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

FOURNITURES DE MAISON
CHAISES
Dossier échelonné siège jonc tressé, fini noyer vernis. Rég. 14.95 9.95
OGILVY'S — Meubles, au cinquième
TENTURES
Largeur simple, pour couvrir fenêtre 48" x 90". Tissu uni ou imprimé. Rég. 14.95 pai. $6
OGILVY'S — Tentures, au cinquième
LAMPES DECORATIVES
Modèles de table. Céramiques canadiennes; porcelaine et céramique italiennes, porcelaine américaine peinte à la main. Douilles 3 intensités, abat-jour assortis. Rég. 22.50 à 48.50 7.99 à 24.25
OGILVY'S — Lampes, au cinquième
TAPIS IMPORTES CROCHETES A LA MAIN
• 3 seulement — 6' x 9'. Rég. $49 $29
• 3 seulement — 8' x 10'. Rég. $69 $39
• 4 seulement — 9' x 12'. Rég. $89 $59
TAPIS LAINE MIXTE TRESSEE
• 3 seulement — 6' x 9'. Rég. $38 $19
• 7 seulement — 8' x 10'. Rég. $48 $29
• 8 seulement — 9' x 12'. Rég. $69 $39
TAPIS FIBRE DELTOX
2 seulement — 9' x 12'. Rég. 32.50 24.50
TAPIS INDIENS TISSES MAIN
3 seulement — 9' x 12. Rég. $369 $285
TAPIS INDIENS DECOR ORIENTAL MURE
1 seulement — 9' x 12'. Rég. $295 $169
OGILVY'S — Tapis, au cinquième
LITS CONTINENTAUX
50 seulement — 2 par client
30" de large seulement. Matelas à ressorts, sommier caisse sur 6 pieds bois dur. Rég. 47.50 29.98
MATELAS A RESSORTS
Toutes les dimensions régulières : 30", 36", 39", 48" ou 54". Rég. 29.95 18.88
OGILVY'S — Literie, au quatrième
RADIO-PHONO-STEREO
14 seulement — De marque Westinghouse ; entièrement automatique. Prix Ogilvy's $99
RADIOS 6 TRANSISTORS
25 seulement — Modèles variés. Comprend piles et étui. Prix Ogilvy's $15
OGILVY'S — Radios, au quatrième
COUSSINS POUR CHAISES
300 seulement — Crochetés, rouge, vert ou noir. Environ 14" x 14½". Rég. 1.29 .50
COUVERTURES EN COTON
50 seulement — Rayé rouge/vert/noir, rouge/bleu/vert ou rouge/noir/jaune. Env. 55" x 75". Rég. 7.95 3.97
COUVRE-LITS TISSES MAIN
50 seulement — Rayé or, gris et noir. Env. 98" x 108". Rég. 12.95 6.47
OGILVY'S — Toiles, au quatrième
PLATEAUX A HORS-D'OEUVRE EN CERAMIQUE, IMPORTES
• 6 seulement — 2 sections. Rég. 1.95 .97
• 10 seulement — 3 sections dans plateau en métal. Rég. 9.95 4.97
• 10 seulement — 4 sections dans plateau en jonc tressé. Rég. 7.25 3.62
• 4 seulement — sections dans plateau en jonc tressé. Rég. 7.95 3.97
CORBEILLES A PAIN EN PAILLE D'ITALIE
33 seulement — Modèles ovales ; naturel. Rég. 1.25 .62
• 36 seulement — modèles octogones ; naturel ou de couleur. Rég. 1.25 .62
OGILVY'S — Boutique du cadeau, au quatrième
REFRIGERATEURS RECONDITIONNES
• 4½ pi. cu. de Westinghouse. $85
• 6½ pi. cu. de General Electric. $109
OGILVY'S — Appareils ménagers, au sous-sol
BICYCLETTES 'NEW HUDSON' D'ANGLETERRE
30 seulement — Modèles de course, 3 vitesses. Freins à cable arrière et avant. Sac à outil. Rouge ou bleu moyen. Cadre 21" et 26", roues 1¼". 39.95
OGILVY'S — Articles sport, au sous-sol
GLACIERE PORTATIVE "DYLITE"
Cap. 8 gal., entièrement isolée ; pèse 2 lbs. Plastique "Dylite" de qualité. Longueur 16" largeur 11½", hauteur 13". Rég. 5.95 2.97
BARBECUE 18" PORTATIF
Gril réglable, acier jauge solide, pattes bronzées à roulettes. Rég. 8.95 5.95
OGILVY'S — Articles ménagers, au sous-sol
TISSU A LA VERGE
• 50 verges — Rayonne finer rayures, teintes pastelles. Rég. 1.98 ver. .99
• 50 verges — Arnel/coton quadrillé de fantaisie. Rég. 2.95 ver. 1.47
OGILVY'S — Tissu, au troisième
CADRANS DE VOYAGE
Mouvements à pierre, sonnette d'alarme, face et aiguilles lumineuses. Etui-livre pliant de teintes pastelles. Rég. 4.95 3.89
OGILVY'S — Montres, au rez-de-chaussée
STYLOS A CARTOUCHE WATERMAN
Capuchon chromé, pince dorée, barillet rouge ou bleu, 2 cartouches-rechanges ; boîte-cadeau en plastique. Rég. 2.95 1.75
OGILVY'S — Stylos, au rez-de-chaussée
VALISES AERIENNES DE MARQUE CONNUE
Etoffe enduite de vinyl, durable et lavable. Doublure Bengaline, fermeture-éclair à serrure. Bleu, gris fusain, blanc. 5 grandeurs : 18" à 29" dans groupe. Rég. 16.95 à 29.95 8.47 à 14.97
OGILVY'S — Voiserie, au rez-de-chaussée

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

entre nous

Excellent combat de boxe et brillante joute de soccer

par Marcel DESJARDINS

Excellent combat au Forum et brillante joute de soccer au Stade Delorimier, hier soir. A l'un et l'autre endroit, on se réjouissait du spectacle à la fin de la soirée. Le match de boxe a été l'un des meilleurs, certains disent le plus impressionnant, auquel Cléroux ait pris part dans la métropole. Le Montréalais a affiché une telle figure que le matchmaker Eddie Quinn envisageait la possibilité de l'opposer le plus tôt possible à George Chuvalo. Il semble en effet que le Torontois est encore celui qu'on pourrait faire venir à Montréal sans être forcé de verser toute une fortune. L'anglais Henry Cooper aurait exigé $40,000 pour venir rencontrer Cléroux à Montréal. "C'est tout simplement ridicule", a dit le promoteur.

Au stade Delorimier, l'assistance était beaucoup moins considérable qu'au Forum mais là également le spectacle a été tout ce que l'on pouvait souhaiter. Le Reims n'a pas déçu les amateurs en dépit du fait que ceux-ci attendaient beaucoup de ce club qui avait déclassé tous ses adversaires depuis son arrivée en Amérique.

Le Reims est un club agréable à voir à l'oeuvre, excelle dans son jeu d'ensemble, démontre qu'il est une équipe de grande classe.

Une équipe de la Ligue Internationale à Québec ?

Les autorités de la Ligue Internationale de baseball envisagent la possibilité de former un circuit de dix clubs l'an prochain. "Nous espérons et nous comptons inclure Montréal", nous déclarait le président Tommy Richardson, hier après-midi en commentant la situation. Il s'empressait d'ajouter qu'il est de la plus grande importance que des plans soient élaborés au cours des prochains mois afin que le projet soit mis à exécution dès l'automne prochain. "Nous ne pouvons plus attendre au printemps pour s'organiser. Nous en avons eu la preuve cette année", a-t-il expliqué.

Aujourd'hui, Richardson se rendra à Québec où il serait question de transférer un club pour le reste de la saison si naturellement les exigences de la ligue pouvaient être remplies. "Je crois savoir qu'une somme de $75,000 serait nécessaire pour mettre à point le terrain et le stade". Il avoue que la Vieille Capitale est très éloignée des autres centres de la ligue.

Mais c'est ce qu'avaient redouté, il y a deux ans, certains dirigeants de la Ligue Américaine de hockey. Aujourd'hui, ces mêmes gens se félicitent de ce que les As sont dans leur circuit. Richardson est prêt à écouter les gens de Québec, ce qu'ils ont à offrir à sa ligue afin de faire rapport aux clubs du circuit lors de l'assemblée de lundi prochain à Buffalo.

Mais ce qu'il cherche surtout à envisager c'est la situation en 1961. Il est définitivement contre l'idée d'une amalgamation entre son circuit et l'American Association. Cette dernière ligue, qui ne compte que six clubs cette année, perdra Houston et Denver en 1961. Mais Richardson voudrait ajouter Montréal, Jacksonville, Atlanta et possiblement Miami à son circuit l'an prochain ce qui indiquerait le retrait de certaines villes actuelles de la ligue qu'on ne peut naturellement pas nommer dans le moment.

La question des bonis fantastiques au baseball

Après avoir été responsable de la disparition de plusieurs ligues et avoir mis en danger l'existence de nombre d'autres, le baseball majeur risque de causer sa propre mort, dit-on aux Etats-Unis où, l'on critique vertement la politique de verser des bonis fantastiques à de jeunes joueurs que lui recommandent des agents recruteurs.

Les experts prétendent que les clubs sont rendus à verser une somme initiale considérable aux jeunes joueurs puis à placer le reste du montant dans des assurances sur l'ordre des athlètes. C'est une pratique qui se généralise et qui coûte aux clubs majeurs une somme qui pourrait autrement être versée aux clubs mineurs afin de leur permettre de subsister et de développer les joueurs qui devraient évoluer dans l'un ou l'autre des deux grands circuits.

Les Phillies de Philadelphie croient qu'il est temps que les clubs majeurs se rendent compte d'une situation qui deviendra intolérable. Les équipes ne peuvent continuer à s'arracher à des prix fantastiques les services de jeunes joueurs évoluant dans les collèges. Verser des sommes de plus de $100,000 à des jeunes de 18, 19 et 20 ans dont la valeur est calculée par leur tenue pour des équipes collégiales ou d'autres semi-professionnelles est chose tout simplement absurde dans l'opinion des Phillies.

Les officiers de ce club suggèrent que les clubs majeurs s'entendent pour adopter la même façon de procéder des équipes de football, c'est-à-dire de placer sur une liste les noms de tous les joueurs prometteurs et d'organiser un système de repêchage par lequel les clubs les plus faibles auraient les premiers droits. On aiderait ainsi à renforcer les clubs qui traînent aux dernières positions, à mieux équilibrer les ligues, à susciter un plus vif intérêt dans les courses au championnat.

L'argent dépensé aujourd'hui pour les bonis aux jeunes joueurs pourrait être versé aux clubs mineurs et leur permettre de traverser les années difficiles de l'époque.

Une idée abandonnée

L'idée d'un combat Ingemar Johansson-Sonny Liston à Montréal a apparemment été abandonnée. Il appert que le matchmaker Eddie Quinn n'aurait pas prisé les derniers démêlés de Liston avec les autorités policières et aurait laissé savoir que le projet ne l'intéresse plus. C'est du moins ce que l'on nous a laissé entendre hier.

Il y a une couple de mois, le projet de Sports Championship Enterprises comprenait un combat de championnat mondial à Boston entre Floyd Patterson et Tom McNeeley et un autre à Montréal entre Johansson Liston, les deux devant avoir lieu à un mois d'intervalle et tous deux devant être télévisés.

SPORTS

Une autre victime de Robert Cléroux

Alex Miteff perd par abandon à la 7e

par Gérard CHAMPAGNE

Dans les livres de records de la boxe, l'on verra une seule ligne : "Cléroux bat Alex Miteff par knockout technique à la 7e ronde". On ajoutera la date du combat et le lieu, le Forum de Montréal.

Seuls les 6,860 spectateurs qui ont salué la victoire d'un nouveau Cléroux hier soir, pourront expliquer aux membres d'une autre génération que le soir du 22 juin 1961, la victoire de Robert Cléroux contre un Alex Miteff, qui a été forcé d'abandonner aura probablement permis à l'athlète de la petite ville de Chomedey, de franchir une nouvelle étape dans sa carrière.

On a vu hier soir, un Robert Cléroux méconnaissable, un homme qui a remporté une victoire satisfaisant les sceptiques qui doutaient de la puissance de ses coups, de sa grande force, de sa forte dose de courage.

En forçant Miteff à abandonner, Cléroux a prouvé hors de tout doute qu'il était un boxeur amélioré et qu'il était maintenant prêt à affronter des adversaires de catégorie supérieure.

Deux versions

Il y a deux versions pour expliquer pourquoi Alex Miteff a été incapable de répondre au son de la cloche marquant le début de la 7e ronde.

La version de l'arbitre Bobby Leitham est la suivante : "Le Dr Emile Thomas a demandé aux seconds de Miteff d'enlever la vaseline, qui cachait la blessure de Miteff au-dessus de l'oeil gauche. Au lieu d'obéir, le gérant Freddie Fierro m'a fait signe que le match était terminé".

La version du gérant Freddie Fierro : "Le Dr Emile Thomas n'a pas arrêté le match. Le combat n'a pas été arrêté à cause de la coupure à l'oeil gauche. La vérité c'est que Miteff s'est fait enfoncer deux côtes et qu'il ne pouvait plus respirer. C'est Miteff qui m'a demandé d'arrêter le match".

Une chose est certaine c'est que le gérant Fierro a lui-même arrêté la bataille et pas un seul des spectateurs pouvait douter que Miteff était en mesure de continuer le match sans risquer des blessures sérieuses.

Incapable de respirer

Dans sa chambre, Alex Miteff était assis sur la table et semblait avoir peine à respirer. Il parlait beaucoup plus d'une blessure au côté que de sa coupure à l'oeil. Miteff n'avait pas pris sa douche et l'on voyait encore le sang couler d'une entaille d'un pouce et demi au dessus de l'oeil, près de sa tempe gauche. "Cléroux m'a pris par surprise avec une gauche au côté droit à la deuxième ronde. J'avais de la difficulté à respirer. Ce coup au côté droit a été le seul qui m'a fait mal pendant le match. J'attends le médecin pour examiner ma blessure. Je me rendrai probablement à l'hôpital pour un examen au rayon X," a dit Miteff.

Les journalistes montréalais ont cependant quitté la chambre en jetant un dernier regard à l'oeil blessé, et semblaient tous convaincus que Miteff désirait obtenir d'autres combats en Amérique et qu'il ne désirait pas donner trop de publicité à sa plus récente blessure aux yeux. Miteff est déjà reconnu comme un boxeur dont la peau est tendre et qui est souvent coupé près des yeux.

Cléroux ébranlé

Il ne faudrait pas croire que Cléroux a remporté une victoire facile. Il l'avouait lui-même devant ses amis, qu'il venait de livrer son plus dur combat, que Miteff l'avait même ébranlé au moins deux fois avec des crochets de gauche et que l'Argentin frappait très fort.

Cléroux et Miteff se félicitaient mutuellement. Miteff a vanté la puissance des coups de son adversaire et sa remarquable facilité à encaisser, tandis que Cléroux hochait la tête en racontant comment Miteff avait pu encaisser ses coups les plus durs.

Miteff est venu à Montréal pour se battre et il a donné une courageuse exhibition. Il est même permis de se demander si Cléroux aurait réussi à remporter la décision si son adversaire n'avait pas été blessé et si le match avait duré les dix rondes.

Trois juges soulagés

Les trois juges ont poussé un match fut arrêté à la 7e ronde, match fut arrêté à la 7e ronde. Deux juges avaient accordé trois rondes à Cléroux, deux à Miteff et une ronde nulle. Un autre juge accordait quatre rondes à Cléroux et deux à Miteff.

Les deux adversaires se sont frappés à qui mieux mieux avec un seul objectif: le knockout.

Cléroux a surpris tout le monde en changeant quelque peu son style. Lui qui frappait de loin, au début de sa carrière, s'appliquait à distribuer des coups de courte portée. Il avait ajouté une autre arme à son répertoire, un "uppercut" de la droite qu'il a réussi à placer cinq ou six fois. On a également remarqué que lorsque Cléroux ratait une droite, il ne battait pas en retraite, mais plaçait un crochet de gauche et c'est là une très bonne note pour n'importe quel boxeur.

La victoire de Cléroux était sa troisième consécutive par knockout depuis qu'il a perdu sa couronne des lourds canadiens aux mains de George Chuvalo à Montréal. C'était son 23e triomphe par knockout en 30 combats. Il a perdu seulement deux combats par décision, l'un contre Chuvalo et l'autre contre Buddy Thurman. La défaite était la 10e de Miteff en 34 combats professionnels.

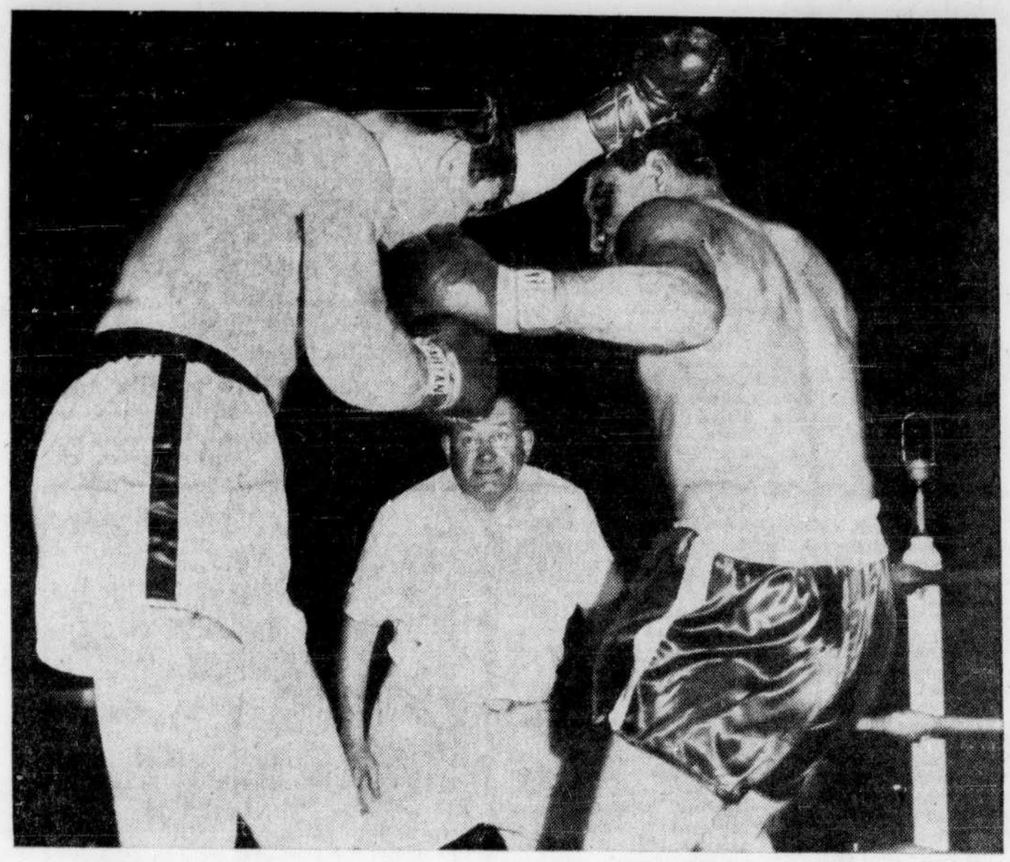


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

LA FIN APPROCHE POUR MITEFF — C'est le 6e round. Cléroux fournit ses plus beaux efforts. Son adversaire Alex Miteff coupé à l'oeil gauche tente de se protéger en multipliant les crochets de gauche. Immédiatement après la fin de la ronde, Miteff refusera de continuer les hostilités. Robert Cléroux l'a emporté par mise hors de combat technique au 7e round. L'arbitre est Bobby Leitham.

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Los Angeles, (Drysdale 5-4) à Cincinnati, (O'Toole 6-6) — Soir
San Francisco, (O'Dell 3-3) à St-Louis, (Simmons 2-6) — Soir
Philadelphie, (Roberts 1-8) à Pittsburgh, (Mizell 4-5) — Soir
Chicago, (Curtis 2-2) à Milwaukee, (Hendley 0-0) — Soir

LIGUE AMERICAINE

Détroit, (Lary 10-4) à Cleveland, (Perry 6-4) — Soir
New-York, (Turley 3-3) à Minnesota, (Pascual 4-9) — Soir
Baltimore, (Barber 7-6) à Los Angeles, (Duren 2-7) — Soir
Washington, (Mathias 0-0) à Chicago, (Herbert 5-6) — Soir
Boston, (Conley 2-5) à Kansas City, (Krausse 1-0) — 9 h. p. m.

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto à Jersey-City
Buffalo à Charleston
Rochester à Richmond
Syracuse à Columbus (2)

HIER

LIGUE NATIONALE

Los Angeles	030 100 010 —	5 10 3
Chicago	100 112 02x —	7 14 0

Craig, Perranoski (6e), Farrell (7e) et Rosebor; Drott, Brewer (5e), Schultz (8e) et Bertell, S. Taylor (5e). G.—Schultz (1-1); P.—Farrell, (5-5). Cir.: L. A.—Rosebor (12e), Spencer (8e), Snider (3e); CHI.—Altman (8e), W. Williams (6e), Kindall (3e).

Pittsburgh	010 300 010 —	5 8 2
Philadelphie	000 000 001 —	1 8 1

Friend et Burgess, Leppert (7); Buzhardt, Green (8e) et Dalrymple. G.—Friend, (8-7); P.—Buzhardt, (2-8). Cir.: PGH—Burgess 2 (7e).

San Francisco	011 001 102 —	6 11 0
Milwaukee	021 221 00x —	8 12 0

Marichal, Miller (4e), Loes (6e), Bolin (7e), Jones (8e) et Bailey; Buhl, McMahon (9e) et Torre. G.—Buhl, (4-5); P.—Marichal, (4-4). Cir.: S. F.—Mays 2 (16e); MIL.—Aaron (13e), Thomas 2 (12e), Bolling (11e), Cimoli (1er).

St. Louis	200 000 210 —	5 8 3
Cincinnati	010 203 10x —	7 6 0

Jackson, McDermott (7e), Miller (7e) et McCarver; Purkey, Brosnan (8e) et Zimmerman. G.—Purkey (9-3); P.—Jackson (3-7). Cir.: CIN. — Robinson (17e).

LIGUE AMERICAINE

Baltimore	200 002 202 —	8 11 0
Minnesota	000 000 200 —	2 8 3

Pappas et Triandos; Kaat, McDevitt (8e) et Battey. G.—Pappas, (3-3); P.—Kaat, (2-7).

Détroit	030 001 200 —	6 12 0
Washington	211 000 000 —	4 11 0

Regan, Woodeshick (2e), Foytack (4e), Fox (6e) et Brown, Roarke (7e); Hobaugh, Daniels (7e), Kutyna (7e), Burnside (7e), Sisler (9e) et Green. G.—Fox (2-0); P.—Daniels, (3-4). Cir.: DET.—Colavito (18e); WASH.—Klaus (5e).

New York	030 012 000 —	8 12 2
Kansas City	000 000 030 —	3 8 0

Ford, Arroyo (8e) et Blanchard; Bass, Ditmar (2e), Rakow (7e), Staley (8e) et Sullivan. G.—Ford, (12-2); P.—Bass, (4-6). Cir.: N-Y.—Maris (27e).

Boston	200 100 000 —	3 3 1
Los Angeles	100 010 000 —	2 2 2

Cico, Forsnieles (5e) et Nixon; Duren, James (6e), Fowler (8e) et Rice, Sadowski (3e). G.—Fornieles, (5-3); P.—Duren (2-8).

(Seules joutes au calendrier)

LIGUE INTERNATIONALE

Première joute

Syracuse	211 400 0 —	8 12 0
Richmond	030 010 0 —	4 4 1

Sadowski et Gatta; Carpin, Blaylock (3e), Kipp (4e) et Gonder. G.—Sadowski; P.—Carpin.

Deuxième joute

(11 manches)

Syracuse	000 000 320 00 —	5 10 2
Richmond	000 200 030 01 —	6 9 3

Lumenti, Antonelli (7), Stange (8), Bruckbauer (11) et Dotterer, Gatta (7); Bronstad, Ceccarelli (8), Bethel (11) et Shantz, Gonder (9). G.—Bethel; P.—Bruckbauer.

Première joute

Toronto	011 010 2 —	5 9 0
Charleston	002 000 0 —	2 6 0

Chakales, Hermandez (3e) et Hannah; Gregory, Duliba (5e), Tiefenauer (7e), Milliken (7e) et Herrera. G.—Hernandez; P.—Gregory.

Deuxième joute

(14 manches)

Toronto	001 010 000 000 00 —	2 9 0
Charleston	000 100 001 000 01 —	3 12 1

Negray, Ridzik (8e), Browning (8e), Fernandez (9e), Coleman (14e) et Thompson; Deitz, Tiefenauer (9e), Duliba (11e) et Paul, Herrera (9e), Oliver (11e), G.—Duliba; P.—Coleman.

Buffalo à Jersey City (2) — Remises à cause de la pluie.

Rochester	001 001 003 —	5 12 0
Columbus	000 300 30x —	6 9 0

Quirk, Giggie (6e), Kay (7e) et House, Zupo (6e); Veale et Oldis. G.—Veale; P.—Quirk.

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	41	24	.631	—
Los Angeles	40	27	.597	2
San Francisco	36	27	.571	4
Pittsburgh	32	27	.542	6
Milwaukee	29	30	.492	9
St. Louis	28	33	.459	11
Chicago	23	39	.371	16½
Philadelphie	18	40	.310	19½

LIGUE METROPOLITAINE

	J.	G.	P.	Moy.	Diff.
C.P.L.	7	0	0	1.000	—
Dixie	3	3	1	.500	3½
Piché	2	3	1	.312	5
Mohawks	2	6	0	.250	5½

Les championnats canadiens de piste et pelouse présentés aujourd'hui et demain

Bruce Kidd dans les épreuves de longue distance à Saint-Lambert

Les prochains championnats senior canadiens de piste et pelouse qui auront lieu aujourd'hui et demain à Saint-Lambert, réunissent 210 athlètes. Le groupe comprend 160 hommes et 50 femmes.

Le club à présenter le plus grand nombre de participants est celui formé par les Universités d'Oxford et Cambridge. Le groupe est en Amérique depuis plus de trois semaines et a participé à plusieurs rencontres du genre.

Les 18 membres sont arrivés à Montréal dimanche dernier en provenance de Hamilton et depuis ce temps ils s'entraînent régulièrement au parc l'Espérance de Saint-Lambert.

Aujourd'hui, trois anciens participants olympiques se sont inscrits pour les épreuves. Il s'agit de Ergas Leps, de Toronto et George Shepherd de Port Colborne, en Ontario, qui portaient les couleurs du Canada aux Olympiques de 1960. L'autre est Donald Smith, qui vit maintenant à Toronto et qui avait porté les couleurs de la Nouvelle-Zélande. Smith tentera sa chance dans le 880 verges contre Leps qui détient le record canadien pour cette distance avec un temps d'une minute, 49.2 secondes.

Adversaires de Bruce Kidd

Un autre athlète réputé qui s'est inscrit dans le 880 verges est Stan Worsfold de Toronto, un coureur aux Jeux Pan-Américains de 1959.

Dans les épreuves de longue distance, les principaux adversaires du célèbre Bruce Kidd seront Orville Atkins de Toronto, Ken Richardson et Roland Michaut de Montréal.

Kidd est inscrit au trois milles aujourd'hui et demain il participera au mille ou au six milles. Des examens l'empêcheront peut-être de courir aujourd'hui dans l'épreuve de 3 milles.

Dans le domaine des sauts en hauteur, l'artiste de Smith Falls en Ontario, Dave Dorman, tentera d'améliorer sa performance réussie lors des récents jeux intercollégiaux de la région de Montréal. Il avait réussi alors un saut de 6 pieds, trois pouces et quart, pour ainsi établir un record junior.

Johnny Metras de London qui détient le record junior au lancer du javelot avec une marque de 194 pieds, 3½ pouces vient en tête des inscriptions pour cette épreuve.

Parmi les meilleurs compétiteurs qui viendront de l'ouest du Canada, mentionnons Emmet Smith, un champion sauteur, F. Wyers de Lethbridge, lui aussi un sauteur et D. McCorquindale de Calgary qui participera au lancer du poids.

La plus sérieuse opposition à l'équipe universitaire viendra du Toronto East York dont les athlètes de la course ont réussi à battre deux de l'équipe britannique, à Hamilton récemment.

Les clubs Mont-Royal Francs Amis et Université de Montréal présenteront aussi une sérieuse compétition.

Une partie des championnats sera télévisée samedi après-midi sur le réseau de télévision de Radio-Canada.

Palmer joue 65

GRAND RAPIDS, (PA) — Après la première ronde de l'omnium de l'ouest des Etats-Unis, Arnold Palmer et Al Geiberger, de Santa Barbara, Californie, mènent le bal chez le fort contingent de ceux qui ont brisé la normale de 71. Palmer et Geiberger ont réussi des 65.

Les professionnels ont semblé connaître le terrain sur le bout de leurs doigts puisque 50 des 148 partants ont réussi le par ou mieux.

La ronde de Palmer en a fait voir de toutes les couleurs aux amateurs de beaux coups. Sans aucun doute intéressé à la première bourse de $5,000, Palmer a réussi un eagle au dixième trou d'une longueur de 535 verges et en plus six birdies. En fait, Palmer a joué au-dessus de la normale pour deux trous seulement, la première fois à cause d'une trappe, l'autre quand son coup de départ est allé frapper un arbre le long de l'allée.

Pour sa part, Geiberger a joué une ronde consistante et a réussi sept birdies. Il a réussi huit fois à atteindre le vert de son coup de départ, et a qualifié le terrain de "merveilleux".

Gary Player a mis 67 coups à parcourir le terrain de 6,730 verges, et il semblait encore se ressentir du voyage d'avion de 14 heures de la veille.

Il a dû changer d'appareil trois fois.

Les joueurs ont évolué devant plus de 4,000 spectateurs qui ont bravé une pluie intermittante.

Le Canadien Stan Leonard, vainqueur du tournoi de l'an dernier, s'est contenté d'un 71.

Avec 66 on retrouve Dave Hill, Don January, Doug Sanders, Ted Kroll, Sam Snead et John Barnum.

Chez les amateurs, Bud Reniger, de Lansing, Mich., et Cliff Taylor, de Muskegon, Mich., ont réussi des 70 pour ainsi prendre le premier rang sur un pied d'égalité.

Après 36 trous, on réduira le nombre des professionnels à 50. Les amateurs qui auront réussi des comptes identiques à ceux des professionnels qui se qualifieront pourront eux aussi prendre part aux deux dernières rondes.

Carpentier vs Tolos

Dans la finale de lutte, mercredi soir prochain au Forum, le champion Edouard Carpentier défendra son titre contre John Tolos.

On sait que le promoteur Eddy Quinn avait promis à Tolos et à Rougeau que le gagnant de la rencontre qui les opposait mercredi soir dernier aurait la chance de se mesurer à Carpentier dans un match pour le titre. Comme leur combat a pris fin à cause de la loi du couvre-feu, Quinn a décidé d'accorder le match à Tolos, tout en promettant à Rougeau qu'il aurait très bientôt sa chance.

Dans une rencontre spéciale, Yukon Eric rencontrera Wladek Kowalski. Le match rappellera de nombreux souvenirs aux amateurs de lutte, entre autres celui d'Eric ramassant l'oreille que Kowalski venait de lui décoller. Si Eric n'a pas oublié, le match fournira sans aucun doute de l'action du début à la fin.

La carrière des frères DiMaggio

SAN FRANCISCO, (UPI) — Croyez-le ou non, il y a déjà 25 ans que Joe Dimaggio a fait son début avec les Yankees de New-York . . . Et un petit peu plus tard c'était au tour de ses frères, Vince, l'aîné, et Dom, le cadet, de se présenter sur la scène du baseball majeur.

Aujourd'hui, les trois frères, garçons d'un pêcheur de la baie de San Francisco, sont dans la quarantaine, et ils réussissent très bien dans leur nouvelle carrière, les affaires.

Plusieurs d'entre vous n'ont peut-être pas vu évoluer les Dimaggio, et ceux qui en parlent sont plutôt de la génération précédente.

Mais il y a moins de 15 ans de cela, c'était quelque chose à voir: Joe avec les Yankees, Dom avec les Red Sox de Boston et Vince qui portait les couleurs des Pirates, des Reds, des Braves, des Giants, etc . . .

Dans les journaux de 1941, les rédacteurs sportifs prédisaient que bientôt les Yankees allaient aligner un champ extérieur tout-Dimaggio, mais les Red Sox signèrent Dom, et Vince opta pour la ligue Nationale.

Si on scrute les records de Joe, on est porté à se demander comment il a bien pu s'y prendre pour réussir à se faire élire au Temple de la Renommée. Tout le long de sa carrière, les manchettes qui le visent sont du genre: "Joe a un talon blessé", "Joe souffre d'ulcères", "Dimag devra subir une intervention chirurgicale au genou", "Dimaggio reçoit $50,000 à titre de sergent dans l'armée", etc . . .

Malgré toutes ces blessures, Dimaggio a réussi à conserver une moyenne à vie de .325, et il est passé à l'histoire comme un des plus grands voltigeurs. En dix séries mondiales, il a accepté 150 chances et il n'a commis qu'une seule erreur.

Le "petit professeur"

Connu sous le vocable de "petit professeur", Dom fut considéré comme l'un des plus grands joueurs de champ centre de son époque. Il n'a jamais frappé avec la régularité de Joe, mais il avait la qualité d'être le meilleur joueur de l'équipe pour débuter au bâton. Il a aidé les Red Sox pendant une bonne décennie.

Même s'il n'a jamais brillé dans les majeures, c'est Vince qui a donné le goût du baseball à ses frères.

Leur père avait toujours été opposé au fait que ses enfants perdent leur temps à jouer au baseball. Un jour, Vince reçut un montant de $150 pour avoir joué au cours d'une certaine rencontre, et il s'empressa d'aller montrer le chèque à son père. Par la suite, Joe, Dom et Vince ne connurent aucune difficulté à pratiquer leur sport favori.

Après avoir atteint les Majeures, Dom et Joe ne devaient jamais retourner dans les mineures. Mais Vince, pour sa part, a descendu graduellement et il a fini sa carrière active à titre de joueur-gérant d'une équipe de classe D. Malgré le fait qu'il pouvait frapper avec puissance, Vince n'a jamais pu se débarrasser du vilain défaut qu'il avait de toujours se faire retirer sur trois prises.

Pendant deux décennies, il était impossible de penser Dimaggio sans penser baseball. Aujourd'hui, ce nom ne sert qu'à rappeler de bons souvenirs à ceux de l'époque précédente.

Leçon 57

Leçons de golf par Sam Snead

Les spectateurs au golf manifestent beaucoup d'enthousiasme lorsqu'ils voient un professionnel frapper une balle avec beaucoup d'effet à reculons, balle qui s'arrêtera aussitôt qu'elle frappera le terrain. Personne ne devrait avoir de la difficulté à donner un tel effet à une balle.

Il faut un fer bien penché pour donner un effet à reculons à la balle. Il vous faut frapper l'arrière de la balle juste avant que le bâton atteigne la fin de son mouvement d'élan en bas. Fixez bien des yeux l'arrière de la balle et cherchez à la frapper en descendant.

Vous devez vous élancer alors que vous exécutez ce coup, prenant un léger plongeon après avoir atteint la balle. En la frappant par en-dessous, la balle roulera en sens inverse au moment où elle atteindra le gazon et s'arrêtera brusquement.

N'oubliez pas de frapper en arrière de la balle, par en-dessous, et de vous élancer jusqu'à la fin.





Spécialistes en HABITS HOMMES et GARÇONS
tout faits ou sur mesures
Assortiment complet de MERCERIES



M. THEO BONIN, 37 ans en affaires

Bonin FRERE LTEE
901 EST, STE-CATHERINE
3623 EST, ONTARIO

KA'N'ENDA
Grand Lac Nominingue
BELLERIVE STATION, QUE.
100 milles de Montréal, route 11. Première route gauche pavée après l'Annonciation. 3 pièces et cottages, saison $300.00 à $450.00; semaine $50.00 à $75.00; par jour $12.00 à $14.00. Téléphonez 604-1-3 ou écrivez.

FIRESTONE



750 x 14 NYLON
$13.95 et votre échange

HEURES D'OUVERTURE
8 a.m. à 9 p.m.
lundi au vendredi
Samedi : 8 a.m. à 6 p.m.
POUR SERVICE DE PNEUS SEULEMENT
SERVICE DE PNEUS
Stadium
1871 DeLORIMIER
LA. 4-1177

VENEZ PASSER LA JOURNÉE À



Ausable Chasm
DU PLAISIR POUR TOUS... TOUTE LA JOURNÉE



Du nouveau! Piscine et bassin pour enfants

- Parc pour pique-niques avec grils pour charbon de bois
- Cafétéria
- Magasin de cadeaux-souvenirs
- Terrains de tennis
- Vaste terrain de stationnement gratuit!



Venez visiter l'abîme et sauter les rapides . . . venez explorer les formations rocheuses et les gorges vertigineuses. Prenez le lunch dans notre cafétéria moderne ou sur le terrain de pique-niques . . . flânez le reste de la journée au bord de la piscine . . . il y a du plaisir pour tous . . . toute la journée!

FACILE D'ACCÈS: Ausable Chasm est situé à 15 milles au sud de Plattsburg, en bordure de la route américaine no 9.

Devant 3,000 spectateurs enthousiasmés

Le Reims fournit une scintillante performance et défait le Cantalia

par **Paul-Emile PRINCE**

Aucun des 3,000 spectateurs n'a été déçu. L'on avait dit tellement de bien de l'équipe de soccer française de Reims que l'on était en droit d'attendre un spectacle de grand choix. C'est ce que les onze du Reims ont donné hier soir, une magnifique performance, alors qu'ils ont défait le Cantalia de Montréal par 4 à 1 au stade Delorimier, dans un match amical.

Mais si le Reims a maintenu sa réputation, le Cantalia pourrait conserver son qualificatif de "bête noire" des clubs visiteurs. Ainsi, l'Italia de Toronto un club du même circuit que le Cantalia, venait tout juste de subir un échec de 9-0 aux mains du Reims ; le Hamilton avait perdu, 8-1. Nombre de fervents du soccer craignaient donc une défaite cuisante pour l'équipe montréalaise.

Si les visiteurs ont montré tout leur savoir-faire dans la deuxième mi-temps, ont mené l'offensive presque à leur guise dans ces 45 dernières minutes de jeu. le Cantalia a brillamment tenu tête à son adversaire durant le premier engagement.

En effet, le Cantalia a effectué plusieurs raids dangereux dans le territoire du Reims, à la première mi-temps. Mais la déveine poursuivait les joueurs d'avant montréalais. L'avant-centre Ismael Ferreira frappa le poteau des buts à deux reprises et le nouveau venu, Nino, une fois. Incidemment, Nino est à l'essai avec le Cantalia. Il ne jouerait pas dimanche, mais reviendrait avec le club du président Sarto Desnoyers.

Avance de 2-1

Pour le Cantalia, Juarez Dante et Michel Campo rataient d'excellentes chances, tandis que l'ailier gauche Roger Piantoni et Robert Siatka faisaient de même pour le Reims.

A la suite d'un coin exécuté par l'ailier gauche Jean Vincent, l'arrière gauche Bruno Rodzik ouvrait le pointage après 23 minutes de jeu.

Ormeno, du Cantalia, brillait sur un tir puissant de Jacques Faivre, tandis que René Jacquet faisait de même sur un tir de Bobby Johnstone, du Cantalia

Puis, Piantoni, qui s'était montré menaçant depuis le début du match, et le fut par la suite également, profita d'une erreur de Norberto Iacono et porta le compte à 2-0, après 42 minutes de jeu.

La première mi-temps allait se terminer quand Michel Campo, entrant en grande vitesse, fut bloqué par Bruno Rodzik, du Reims, sur la surface de réparation. Nevio Varglien fut chargé d'effectuer le botté de punition et déjoua le gardien du Reims sur un tir dans le coin gauche des buts.

La machine en marche

Puis la machine offensive du Reims que l'on avait tant vantée se mit vraiment en marche, eependant que l'attaque du Cantalia ralentissait durant cette deuxième mi-temps.

Guilio Neira était blessé au tout début, puis Dominique Colonna, le gardien de but numéro un des visiteurs, plongea superbement pour bloquer des tirs de Rosello et Campo, successivement.

Après 15 minutes de jeu, Michel LeBlond portait l'avantage de l'équipe française à 3-1 en comptant sur un tir à travers une série de joueurs. Ce but sembla désarmer les joueurs du Cantalia qui n'offrirent plus la même résistance par la suite.

Affichant un jeu de passes courtes et précises et presque toujours au sol, les avants du Reims présentaient un jeu semblable à celui de l'équipe du Bangu, à l'exception qu'ils se montraient plus redoutables devant les buts.

Les spectateurs furent alors témoins d'un festival de passes qui laissèrent la défensive du Cantalia toujours en alerte, diminuant également les attaques des Montréalais.

D'un tir très puissant, l'inter droit Lucien Muller déjouait le gardien Walter Ormeno, portant le compte à 4-1. Piantoni, toujours redoutable, fit une trouée à travers la défense du Cantalia, peu avant la fin du match, fit même sortir Ormeno de sa cage pour tenter de l'arrêter. Mais après avoir déjoué celui-ci, il ratait complètement les buts alors complètement vides.

Le Reims venait de remporter haut la main sa 4e victoire dans sa tournée en Amérique. Le Cantalia retournera à ses matches de ligue, dimanche, en recevant la visite de l'Italia de Toronto.

tennis

Robert Bédard en semi-finale à Milan; François Godbout éliminé

Robert Bédard, de Sherbrooke, s'est qualifié pour la semi-finale de la cinquantième reprise du tournoi international de tennis de Milan en Italie en éliminant le Français Christian Duxin, 6-1, 1-6, 10-8.

Antonio Maggi, d'Italie, a disposé de François Godbout, de Waterloo, par 6-2, 6-1, et l'Italien Gaudenzi, du Français Alain Bresson, 6-4, 6-3.

En troisième ronde du double messieurs, Robert Bédard et François Godbout ont défait les Italiens G. Quario et E. Burke, 6-1, 6-0.

Quarts de finale du tournoi de la coupe Montréal aujourd'hui

Rolland Godin, Val Harit, Henri Rochon, Keith Carpenter, Geoff Black, Richard Mum et Ronald Raymond sont passés pour les quarts de finale au tournoi de la coupe Montréal, présenté sur les courts de tennis de l'Université de Montréal.

Trois des huit quart-de-finalistes ont éprouvé certaines difficultés à se qualifier. Ce sont Keith Carpenter, Ronald Raymond et Val Harit, qui ont gagné en trois sets, éliminant respectivement Ken McReynolds 6-4, 5-7, 6-3, Denis Crotty, 5-7, 7-5, 10-8 et Yvon LeBlanc 6-4, 4-6, 6-1.

Les matches de quart-de-finale sont présentés aujourd'hui à compter de 3 heures, les semi-finales demain à compter de 11 heures a.m. et les finales dimanche à compter de 11 heures a.m. également.

RESULTATS D'HIER

SIMPLE MESSIEURS

Y. LeBlanc bat D. Henley, 6-4, 6-4;
V. Harit bat Y. LeBlanc, 6-4, 4-6, 6-1;
M. Carpenter bat R. Royer, 6-2, 6-2;
R. Godin bat I. Nordstrom, 6-1, 6-0;
G. Black bat A. Tielemans, 6-2, 6-2;
R. Munn bat D. Zeskoski, 7-5, 6-3;
H. Rochon bat J. Patenaude, 6-1, 6-2;
K. Carpenter bat McReynolds, 6-4, 5-7, 6-3;
R. Raymond bat D. Crotty, 5-7, 7-5, 10-8.

SIMPLE DAMES

E. Arusoo bat E. Carpenter 6-0, 6-1;
A. Bédard bat K. Grant, 2-6, 6-4, 6-3;
D. Hunnius bat L. Vinet, 6-2, 6-0;
M. Parent bat I. Dinkla, 6-2, 7-5;
S. Harit bat C. Sage, 6-0, 6-3.

DOUBLE MESSIEURS

D.Crotty-C. Savaria battent A. Tielemans-Y. LeBlanc, 11-9, 15-13;
G. Barcelo-M. McGarahan battent A. Mousseau-J. Marcoux, 6-3, 6-3;
T. Bell-H. Schindler battent D. McDougall-D. Woodworth, 3-6, 6-4, 6-4;
R. Godin-G. Black battent B. Patterson-R. Boire, 6-1, 6-4;
V. Harit-R. Munn battent J. Serré-J. Bolly, 6-4, 6-0;
K. McReynolds-D. Penner battent J. Brodeur-B. Murphy, 6-1, 6-3;
M. Carpenter-K. Carpenter battent G. Chan-B. Robillard, 6-1, 6-2;
M. Carpenter-K. Carpenter battent G. Barcelo-McGarahan, 6-3, 6-1;
R. Godin-G. Black battent K. McReynolds-D. Penner, 8-6, 6-1.

DOUBLE DAMES

A. Lafleur-N. Watt battent M. Brault-T. Guérin, 7-5, 5-7, 12-10;
M. Boundy-T. Blais battent S. Sage-P. Brown, 6-0, 6-1;
M. Biback-M. Parent battent L. Lannaman-L. Huard, 2-6, 7-5, 6-3.

TIRAGE POUR AUJOURD'HUI

3 HEURES

Keith Carpenter vs Henri Rochon
Thérèse Blais vs Ella Arusoo

4 HEURES

Anne Bédard vs Denise Hunnius

5 HEURES

Roland Godin vs Richard Munn
Michael Carpenter vs Ronald Raymond
Val Harit vs Geoff Black
Marian Boundy vs Michelle Parent

6 HEURES

Shirly Harit vs Lucille Huard
V. Harit-R. Munn vs D. Crotty-C. Savaria

7 HEURES

A. Lafleur-N. Watt vs E. Arusoo-D. Hunnius
R. S. Miller-B. Coutts vs M. Parent-M. Bibage.

McKinley défait Emerson

Les Etats-Unis ont placé deux de leurs représentants — Chuck McKinley et Donald Dell — et une de leurs représentantes — Nancy Richey — dans les semi-finales du tournoi de tennis du Queen's Club. Ce fut une sombre journée pour la puissante délégation australienne.

Dans un prélude au célèbre tournoi de Wimbledon, qui débutera lundi, le jeune McKinley, de St-Louis, Missouri, s'est mis en évidence en éliminant Roy Emerson, le champion national d'Australie, 6-2, 5-7, 6-4.

Dell, ancienne étoile de l'Université Yale, a eu la tâche plus facile. Rod Laver, l'étoile de l'équipe australienne de la coupe Davis, a perdu par défaut. Laver n'a pu jouer à cause d'une vilaine grippe et on craint fort qu'il ne puisse participer au tournoi de Wimbledon.

Les deux Américains auront encore des Australiens comme adversaires en semi-finale. McKinley rencontrera Bob Mark et Dell aura à faire face à Bob Hewitt.

Mlle Richey, âgée de 18 ans, a défait Lesley Turner, d'Australie, 6-3, 1-6, 6-2. Mlle Turner est classée au cinquième rang chez les favorites à Wimbledon. Mlle Richey n'est pas classée.

Aujourd'hui, la jeune Américaine du Texas rencontrera

Voir TENNIS en page 17

Rentrée de Carry Back

OCEANPORT, N. J. (PA) — Carry Back, le poulain de trois ans le plus en évidence en Amérique du Nord, reviendra sur les pistes demain à l'hippodrome de Monmouth. Ce sera sa première apparition en public depuis sa défaite dans le prix Belmont le 3 juin, alors qu'il a échoué dans sa tentative de remporter la triple couronne du turf.

Carry Back ne s'est guère entraîné depuis qu'il est sorti du prix Belmont avec une blessure à une patte. Price a déclaré hier que le pur-sang semble maintenant complètement rétabli.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

ARRET SPECTACULAIRE — Le gardien de buts étoile de l'équipe de soccer française de Reims, DOMINIQUE COLONNA, grimace ici en bloquant un tir de MICHEL CAMPO, du Cantalia, lors de la joute d'hier soir au stade Delorimier. Colonna réussissait à maîtriser le ballon, l'instant d'après. Le Reims l'emportait par 4 à 1.

12e victoire de Whitey Ford

Quatre joutes marquées de 16 coups de circuit

Un total de seize coups de circuit a été enregistré hier soir à l'issue des quatre joutes régulières dans la ligue Nationale.

Aidé de la belle tenue de Frank Robinson au bâton, les Reds de Cincinnati ont réussi à battre les Cardinaux de St-Louis au compte de 7 à 5, portant ainsi à deux parties complètes leur avance sur les Dodgers qui ont subi la défaite à Chicago.

Robinson a fait compter trois points grâce à son 17e circuit de la saison et a ainsi aidé Bob Purkey à enregistrer son 9e triomphe contre trois défaites. Les Reds n'ont frappé que six coups sûrs contre trois lanceurs des perdants, mais ils ont su capitaliser sur les erreurs de ces derniers pour enregistrer des points importants.

Pour les perdants, Charlie James a réussi à frapper en lieu sûr à ses trois présences au marbre, et a fait compter deux points. La défaite est allée à Larry Jackson (3-7).

Dans une joute marquée de six circuits, trois pour chaque club, les Cubs ont mis fin à une série de cinq défaites d'affilée en battant les Dodgers 7 à 5.

Les Cubs qui menaient 5 à 4 au début de la 8e semblaient s'acheminer vers une victoire quand le vétéran Duke Snider a réussi son 3e circuit de la saison pour égaliser le compte.

Les Cubs n'ont cependant pas été lents à reprendre l'avance car dans la 2e moitié de cette manche, ils ont compté deux points. Billy Williams qui a fait compter le point gagnant, avait déjà réussi un circuit à la 5e manche.

Roseboro, Spencer des Dodgers, et Altman et Kindall des Cubs ont aussi réussi des circuits dans cette joute. La victoire est allée à Schultz (1-1), pendant que Dick Farrell, arrivé avec les Dodgers avec une bonne renommée, a continué de décevoir en subissant son 5e revers contre autant de victoires.

Les Braves de Milwaukee ont empêché les Giants de San Francisco de se rapprocher de la 2e position en les battant au compte de 8 à 6 dans une joute marquée de sept circuits.

Le joueur le plus en vedette dans la joute fut cependant Willy Mays qui réussit deux circuits et deux simples en cinq présences au marbre. Frank Thomas a aussi réussi deux circuits pour les vainqueurs, pendant que les autres allaient à Aaron, Bolling et à Cimoli, son premier de la saison.

Dispute Loes-Vargo

La joute a été marquée d'une dispute entre le troisième lanceur des Giants, Billy Loes, et l'arbitre au marbre Ed Vargo. Loes fut évincé pour avoir critiqué trop longuement une décision de l'officiel.

Dans la dernière joute au programme, Smokey Burgess a réussi deux circuits et il a grandement aidé les Pirates de Pittsburgh à battre les pauvres Phillies à Philadelphie au compte de 5 à 1.

Bob Friend, qui reprend graduellement sa forme, a remporté une autre victoire en espaçant bien 8 coups sûrs aux perdants. Il a perdu son blanchissage à la dernière manche.

La défaite est allée à John Buzhart (2-8).

Les deux premiers clubs de la Ligue Américaine, les Tigers de Détroit et les Yankees de New-York continuent à gagner régulièrement de sorte que la marge qui les sépare est toujours la même.

A Washington, les Sénateurs ont subi leur 6e échec consécutif aux mains des Tigers, 6-4.

Les Tigers ont compté deux points au début de la 7e manche pour ainsi briser l'égalité. Rock Colavito a réussi son 18e circuit pour les vainqueurs dont la victoire est allée à Terry Fox, le 4e lanceur employé par les gagnants.

La combinaison Maris-Ford continue à conduire les Yankees à la victoire. Hier, Roger Maris a cogné son 27e circuit,

Voir JOUTES en page 16

CALENDRIER DU PÊCHEUR

Aujourd'hui, la pêche sera bonne au cours de la matinée et après 5h. de l'après-midi. Demain, bon particulièrement le matin. Dimanche, excellent entre 9h. a.m. et 1h. p.m.

d'un SPORT à l'autre

L'ancien champion du monde des conducteurs, l'Argentin **Juan Manuel Fangio,** est arrivé à Modene et a visité l'écurie automobile Centre-Sud, s'intéressant particulièrement aux nouvelles voitures Lotus et Cooper-Maserati . . . les **Lions de Vancouver** de la WIFU ont échangé le plaqueur **Urban Henry** aux **Eskimos d'Edmonton** et ont signé le demi **Doug Piteau,** de l'université de la Colombie-Britannique . . . les **Beavers de Kitchener-Waterloo,** de la ligue professionnelle de l'Est, seront peut-être transférés à Windsor la saison prochaine . . . **Jean Gracyk** ne disputera pas le Tour de France. Affaibli par une angine, le vainqueur du classement par points du tour 1960, a consulté son médecin qui lui a déclaré qu'il ne pourrait être remis complètement avant une dizaine de jours . . . les **Alouettes** ont signé deux demis canadiens qui ont joué dans des collèges américains, **Barrie Hansen** et **Billy Wayte,** originaires de Winnipeg.



Manuel FANGIO

Joe Bellino, le diminutif joueur de football All-American qui s'est mérité à peu près tous les trophées imaginables en qualité de demi-arrière de l'Académie militaire américaine, participera peut-être ce soir à sa dernière joute de football . . . **Four and Twenty** portera 126 livres demain à la piste **Hollywood Park** dans le handicap Cinema de $50,000 . . . **Bill Saunder,** joueur de centre des Américains de Rochester, de la ligue de hockey Américaine, a été vendu au Portland, de la ligue de l'Ouest . . . la **Russie** mène 50-28, chez les hommes, et 35-31, chez les dames, contre l'Allemagne de l'Est à l'issue de la 1ère journée d'une rencontre d'athlétisme à Berlin . . . les propriétaires de clubs de la ligue de hockey Américaine ont assuré les joueurs pour une somme record de $75,000 en vue des séries éliminatoires de 1961-62 . . . **Alvie Thompson** a joué un sensationnel 67 et prend les devants au championnat de golf omnium de l'Ontario . . . **Archie Moore** projette de se lancer dans le monde littéraire comme éditeur d'un magazine mensuel qui portera le nom de "Jazz Day."



Archie MOORE

ICI et LÀ dans LE SPORT

L'avenir du tennis et le développement junior

"Le tennis junior fait des progrès sensationnels et nos activités se développent, chaque année davantage, dans tous les domaines. Pour freiner notre élan, il n'y a guère que le manque de ressources financières." Telle est la déclaration faite par Eddie Condon, président du comité d'expansion sportive de la jeunesse, section de l'Association Canadienne de lawn-tennis. Dans son compte rendu annuel de printemps, Condon poursuit: "Le besoin le plus urgent que nous éprouvions en ce moment est de disposer d'un plus grand nombre de professionnels du tennis."

Le Sherbrookois Bob Bédard est depuis nombre d'années le meilleur joueur de tennis du Canada. De fait, aucun concurrent canadien n'est parvenu à le battre au cours de plus de cent parties s'étendant sur une période de quelque quatre ou cinq années. Mais quels qu'aient été les efforts de Bédard pour devenir le meilleur tennisman du pays, et même si sans aucun doute très peu d'athlètes canadiens ont consacré autant d'énergie à perfectionner leur jeu, ce forcené du labeur ne semble pas avoir de dispositions naturelles à devenir l'une des dix grandes vedettes mondiales du tennis.

Le golf, le patinage de fantaisie et le ski, pour ne nommer que trois sortes d'activités, ont profité d'un magnifique sursaut de popularité en raison principalement des succès de trois jeunes filles qui se sont acquis une réputation inégalée dans le monde : la golfeuse Marlene Stewart Streit, la patineuse Barbara Ann Scott et la skieuse Lucille Wheeler.

Nombreux courts de tennis

Par rapport au nombre d'habitants, il existe probablement plus de courts de tennis au Canada qu'aux Etats-Unis et que dans plusieurs autres pays. Mais il est également vrai de dire qu'en notre pays moins de gens s'adonnent à ce sport. Les jeunes d'aujourd'hui ont besoin d'un stimulant que pourrait être une vedette internationale.

Les championnats juniors de tennis du Canada, tant ouverts que réservés, sont l'un des principaux événements du genre en Amérique du Nord. Ils se dérouleront une fois de plus cette année, du 4 au 12 août, au Rideau Lawn Tennis Club d'Ottawa. Cette série, que patronne la Compagnie Pepsi-Cola, attire nombre des meilleurs joueurs juvéniles et juniors des Etats-Unis aussi bien que du Canada.

A son programme se trouvent inscrites les joutes les plus sensationnelles et les plus ambitieuses qui se soient jamais déroulées au Canada. En tout, 37 épreuves attendent les prestidigitateurs de la raquette de moins de 18 ans.

Mais li est évident, étrange que, malgré le très vif besoin que l'on en éprouve, la participation du meilleur joueur formé au Canada depuis quelques années ne soit prévue dans aucune des 37 joutes. Cette nouvelle étoile s'appelle Mike Belkin. Il aura 16 ans le 29 juin.

Son nom n'est presque pas connu en dehors de Montréal, bien que l'an dernier il ait

Voir ICI ET LA en page 17

CE SOIR 8 h. 15 DIMANCHE 2 H. 15



PARC Richelieu
Salle à manger — Cafeteria
(Ouverts dès 5 h. 30)

TROT PROVIDENT — 3 ANS
Bourse $7,000 estimée

Admission générale $1.00
TV Canal 10 6 h. 45 Canal 2 11 h. 10
RADIO Tous les jours 6 h. 10 CKAC — CJSO CJLM — CKJL

SAVOUREZ LE GOÛT d'un WHITE OWL



C'EST LE CIGARE DE L'HOMME D'ACTION! Doux et savoureux (mélange de Havane et autres tabacs fins) chaque White Owl vous procure la satisfaction profonde que vous en attendez.

Le cigare qui se vend le plus au Canada...et pour de bonnes raisons!





AVIONS MINIATURES
LE "HOBBY" devenant de plus en plus populaire. Nous avons le plus beau choix de la région, dans les AVIONS, moteurs, accessoires, etc., catalogue sur demande — 0.35.
SILLERY SPORTS & CYCLES Enr.
1315 Maxfield — Québec 6

SEULE Dow OFFRE CETTE GARANTIE!

GARANTIE CLIMATISÉE

Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph. D.
Dr R. H. Wallace,
Directeur du contrôle de la qualité

Seule la brasserie Dow garantit que son produit est climatisé. Les variations de température aux effets nuisibles sont éliminées car la bière Dow est climatisée à toutes les étapes de sa fabrication. Un contrôle minutieux lui assure une qualité parfaite et une uniformité constante. Ce procédé exclusif nous permet d'offrir cette garantie et d'affirmer: "Dow fait ressortir toutes les qualités de la bière".

Dow FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

A Roosevelt

Whizz Abbe dans une épreuve de $50,000

Whizz Abbe, le rapide poulain de l'écurie Veilleux de Drummondville, prendra part ce soir à la piste Roosevelt de New York à la dernière tranche de la classique Harness Tracks of America pour ambleurs de quatre ans. Cette épreuve sera disputée pour un enjeu de $50,000.

Whizz Abbe, qui sera conduit par Benoit Côté, partira de la deuxième position et est coté à 5 contre un. Outre le favori Sampson Direct, huit autres ambleurs participeront à cette importante course. Ce sont Merrie Gesture, Roxburgh Bob, Countess Adios, Dancer Hanover, K. D. Senator, Princess Maud, Muncy Hanover, et Pacific Pioneer.

Sampson Direct établissait le record canadien pour ambleurs de trois ans au Parc Richelieu, l'an dernier, avec un mille en 2:01.2.

Bowl of Flowers et Funloving à Belmont

NEW YORK, (PA) — Bowl of Flowers et Funloving, deux invétérés adversaires, courront côte à côte encore une fois dans les Oaks américains, qui seront courus demain à la piste Belmont Park. La bourse atteindra $100,000 et plus.

Bowl of Flowers, le champion junior 1960 est le point de mire des écuries Brookmeade. Il y a deux semaines, il a perdu une chance unique de s'assurer la version des pouliches de la Triple Couronne quand Funloving a causé une forte surprise en la devançant au fil d'arrivée des Stakes Mother Goose.

Avant de subir cette défaite, Bowl of Flowers avait gagné six épreuves consécutives. Le record de Funloving est tout aussi impressionnant puisqu'il a gagné 5 fois en autant de départs.

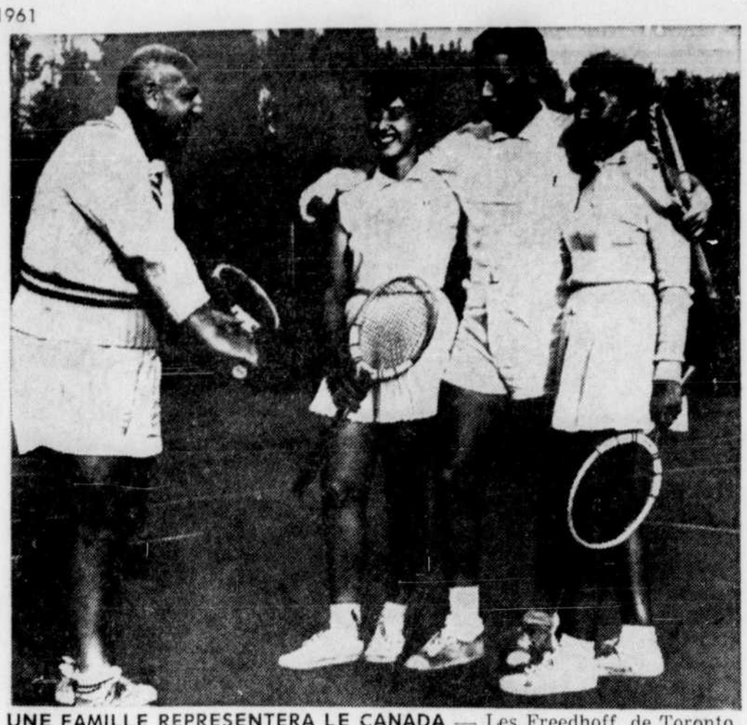
La direction de la piste s'attend à ce que six montures prennent le départ dans cette épreuve qu'on appelle les Stakes Belmont des pouliches.

Si six coursiers prennent le départ pour cette course d'un mille et un quart, la bourse totale atteindra $116,625, dont $75,806 irait au vainqueur.

Une autre monture qu'il faudra surveiller, c'est Mighty Fair qui a gagné les Stakes La Centinala à la piste Santa Anita et le Betsy Ross à la piste Garden State Park.

Les autres montures qui prendront probablement le départ sont Counter Hall, My Portrait et Hill Song.

C'est Eddie Arcaro qui pilotera Bowl of Flowers, cotée à 3 contre 5. Les chances de Funloving sont favorieées à 5 contre 2, et c'est Bobby Ussery qui conduira.



UNE FAMILLE REPRESENTERA LE CANADA — Les Freedhoff, de Toronto, deviendront la première famille à représenter le Canada à des rencontres internationales de tennis lorsqu'ils se rendront à Tel Aviv, en Israël, pour participer aux jeux Macchabées, du 29 août au 5 septembre. M. BEN FREEDHOFF, à gauche, donne des instructions à sa fille DELLA, 19 ans, son fils HARRY, 22 ans, et à Mme FREEDHOFF.

VOUS SOUVIENT-IL ?



Le 23 juin 1945
IL Y A 16 ANS...

BABE DIDRIKSON ZAHARIAS est devenu la première golfeuse à remporter l'omnium Western trois fois de suite en battant Dorothy Germain, 4 et 2. Elle a gagné le championnat amateur des Etats-Unis l'année suivante.
c — News Syndicate Co.

Les 3 Fortin demain au centre Paul Sauvé

Le promoteur Sylvio Samson a préparé pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste demain un grand gala de lutte qui aura lieu, comme d'habitude, au Centre Paul Sauvé. La rencontre principale, deux chutes de trois à finir, mettra aux prises les trois frères Fortin, Bernier, Gilles et Laurent, et, les frères Vachon, Maurice et Paul. C'est Roberto Caruso qui fera équipe avec les deux Vachon.

Deux nouveaux venus seront du programme demain soir au Centre Sauvé. Il s'agit du japonais "The Great" Taro Sakuro et du champion noir d'Afrique du Sud, "Tiger" Conway. Ce dernier se mesurera à Terry Garvin et "The Great" Taro à l'indien Billy "Red" Cloud.

Revenant d'une triomphale tournée au Japon, les nains Little Beaver, Tiny Tim, Pee Wee James et Sky Low Low feront les frais d'une rencontre spéciale qui promet d'être très enlevante.

LIGUE INTER-CITE

	J.	G.	P.	Moy.	Diff.
Piché	7	5	2	.714	1½
LaSalle	6	3	3	.500	3
Dorval	3	1	2	.333	3½
C.P.L.	5	1	4	.200	4½
Pte-Claire	7	1	6	.143	5½

Gilles Guy de retour

Le lanceur droitier Gilles Guy, ancien joueur du Ville-Marie Jr de la Ligue Montréal Royale Jr, est de retour dans la métropole après un séjour de deux mois avec le club Palatka de la Florida State League. Guy a été renvoyé du Palitka afin de faire place à un jeune lanceur de 18 ans qui a bénéficié d'un boni de $50,000 par un des éclaireurs des Braves de Milwaukee. Gilles Guy s'alignera probablement pour le club Sherbrooke, dans la Ligue des Cantons de l'Est.

JOUTES

SUITE DE LA PAGE 15

et Whitey Ford a décroché son 12e gain pour ainsi conduire les Yankees à un victoire de 8-3 sur les Athlétiques de Kansas-City.

Ford a bien lancé pendant sept manches en limitant les perdants à trois coups sûrs mais il a dû recevoir l'aide de Luis Arroyo à partir de cette manche.

Cletis Boyer s'est aussi signalé au bâton pour les vainqueurs avec un double bon pour trois points. Norm Bass a subi la défaite, sa 6e.

A Minneapolis, Gus Trinados a fait compter cinq points et Milt Pappas a lancé une joute de huit coups sûrs pour conduire les Orioles de Baltimore à une victoire de 8-2 sur les Twins.

Les Twins n'avaient pas compté jusqu'à la 7e manche quand un simple de Harmon Killebrew a produit les deux points.

LES COURSES

INSCRITS CE SOIR RICHELIEU

1ère course — Trot C-3 — $700

1—Smiling Boy, (Dr W. Croteau) 5-2
3—Valera, (A. Walker) 3
5—Keeper's King (J. Hayes) 4
6—Regal Aire, (A. Grise) 6
7—Melbourne, (J. Labine) 6
4—Scarlet Poppy (R. Turcotte) 8
8—Johnnie B, (D. Palmer) 8
2—Etta's Lad, (F. Church) 10
Aussi éligible : Dolly Scott (V. Cowger).

2e course — Amble C-3 — $700

3—Juann, (A. Walker) 2
6—Marg E Hal, (E. Smith) 3
5—Galawin, (P. Caldwell) 4
1—Kit of Denmark (V. Cowger) 6
4—Star Velvet (M. Gingras) 6
2—Indiana Joe, (R. White) 8
7—Hi Lo's Peppy (M. Turcotte) 8
8—Little Linda Sue, (F. Church) 10
Aussi éligible : Hi Widower (Henri Filion).

3e course — Amble C-2 — $900

5—Ernie Joe (V. Cowger) 5-2
1—McCoy Hanover, (A. Hanna) 3
7—Muddy Hanover (K. Waples) 9-2
3—Pin Up Daughter (M. Gingras) 6
6—Top Diamond (R. White) 6
2—Bold Counsel (Dunc McTavish) 8
4—Brenda Dillard (J. Gordon) 8
8—Songster (R. Bouthillier) 10
Aussi éligible : Shadydale Blossom (L. Foyd).

4e course — Trot C-2 — $900

6—Brandon Hanover (J. Giguère) 3
1—Legal Express (T. Turcotte Jr) 4
3—Demolou (C. Watters) 9-2
5—Jester Boy (G. Diotte) 6
7—Ariel Orvit (B. Madill) 6
2—Guy Flare (A. Grise) 8
4—Cinnamon Jack (F. Church) 8
8—Slicker (M. Gingras) 10
Aussi éligible : Brown Wolf (O. Zirnis).

5e course — Amble 3 ans — $3,000

6—Dottie Frost (H. McKinley) 5-2
7—Patricia Rhythm (K. Waples) 3
4—Hi Joe (J. Letourneau) 4
2—Shad. Payoff (L. Floyd) 6
3—Thunder Lee Byrd (B. Madill) 6
5—Merry Dream (J. Larente) 8
8—Negley Hal (P. Thibodeau) 8
1—Joseannie (Henri Filion) 12

6e course — Amble C-1 — $1,100

1—Futurity Chief (K. Waples) 5-2
3—Armbro Belle (H. McKinley) 4
4—Meadow Nib (M. Pusey) 4
6—Solicitor General (W. Habkirk) 6
8—Bay State Pat (Del McTavish) 6
2—Jerry Canuck (P. Miller) 9
7—Chief's Valentine (J. Wiener) 12
5—Duke of Frisco (Vic Bourgon) 12

7e course — Trot C-1 — $1,100

2—Parkville (Dunc McTavish) 5-2
1—Chappie's Boy (J. Gordon) 3
4—Twinkle Comet (L. Wright) 4
5—Vera Riddell (W. Habkirk) 6
7—Gay Connie (M. Dostie) 6
3—My Son Don (L. Brodeur) 8
6—Flash Song (A. Walker) 8
8—Fiela (T. Turcotte Jr) 12

8e course — Amble B-2 — $1,500

3—Mifflin Hanover (St Jacques) 5-2
6—Linda's Gun (L. Pelletier) 4
7—On Key (R. White) 4
1—Ben Direct (R. Bardier) 6
2—Senator Eric (Dunc McTavish) 8
4—Smitty Rainbow (M. Gingras) 8
5—Mighty Torrid (L. Brodeur) 8
8—Mighty Regent (Hervé Filion) 10

9e course — Trot Provident — $6,850

6—Van Counsel (pp7) (E. Rowe) 9-5
5—F. d'Erable (pp6) (Cameron) 7-2
7—Success Bomb (pp9) (Gingras) 9-2
3—Bye Bye Ezra (pp4) 6
4—Prince H (pp5) (T. Turcotte Jr) 6
1—Mary Louise (pp1) (J. Grodon) 8
8—Van S. R (pp3) (Grand'maison) 8
9—Music Lady (pp8) (L'Heureux) 8
2—Time Zone (pp2) (J. Jodoin) 10

10e course — Amble C-3 — $700

1—Napoleon Grattan (B. Hughes) 5-2
2—Newtown Joan (K. Waples) 3
3—Parker Hawk (M. Turcotte) 4
5—Sally Clap (J. Quesnel) 6
6—Shooting Song (J. Vachon) 6
4—Green Dale (R. Bardier) 8
7—Spot Cash (P. Robillard) 8
8—Sue Potomac W (A. Walker) 12
Aussi éligible : First Remus Jr, (L. Hamelin).

YONKERS

1ère course — Amble, $1,900

1 Artie Hanover — V. Dancer
2 Hansen Hanover — J. Dennis
3 Miss Delightful — W. Kirk
4 Irish Brooke — H. Bell
5 Emily Lu — A. Burton
6 Francis Byrd — A. Myer
7 Louann Hanover — R. Thomas
8 Edgewood Frisco — S. Russell
Aussi éligibles :
Chester Debby — E. Cobb
Lumber Jo — J. Lighthill

2e course — Trot, $1,900

1 Sue — L. Hubber, Jr.
2 Martha Dean — S. Russell
3 Moot Mite — J. Hackett
4 Eddie Duke — J. Cruise
5 Vint Hanover — W. Haughton
6 Kilter — H. Pownall, Jr.
7 Speedy Princess — E. Avery
8 Space Girl — E. Cobb
Aussi éligibles :
Summer Fun — B. Hudson
Shoo Song — P. Myer

3e course — Amble, $2,000

1 Greentree's Pride — D. Miller
2 Nervous Sam — G. Pownall
3 Knight Prince — R. Camper
4 Calvin Byrd — P. Dussault
5 Yankee Express — V. Dancer
6 Bracey — C. Fitzpatrick
7 Shorty Purdue — W. Myer
8 Norris Counsel — J. Dennis
Aussi éligibles :
Greentree Tony — D. Miller
Little Hostess — L. Carter

4e course — Trot, $5,500

1 Gait Way Snippy — Clifford King
2 True Heart — R. Valles Key
3 White Foot Joe — F. Parks
4 Tie Silk — H. Beissinger
5 Senator Frost — J. Dennis
6 Great Lullwater — J. Cruise
7 Hoot Dolmont — G. Phalen

5e course — Amble HTA (épreuve finale) $50,000

1 K.D. Senator — F. Parks
2 Whiz Abbe — B. Côté
3 Sampson Direct — L. Huber, Jr.
4 Princess Maud — J. McCarty
5 a) Dancer Hanover — J. Arthur
6 Roxburgh Bob — D. Busse
7 Muncy Hanover — E. Avery
8 Pacific Pioneer — P. Corley
9 a) Countess Adios — D. Miller
10 Merrie Gesture — E. Kelly
a) entrée de l'écurie Del Miller

6e course — Amble, $3,000

1 Major Fingo — J. Jordan
2 Colonel Dell — D. Legum
3 Wealthy Widower — E. Cobb
4 Prince Dares — H. Warner
5 Albert Gene — F. Vinesvard
6 Poplar Parker — G. Sholty
7 Skeeeter Brooke — C. Abbatiello
8 Rusty G. — G. MacDonald
Aussi éligibles :
Bright Demon — S. Warner
Mainsail — A. Niles, Jr.

7e course — Amble, $2,700

1 Chester Direct — R. Myer
2 Gay Dancer — J. Faraldo
3 Dusty Pat — S. Welch
4 Gay Mike — G. Sholty
5 Grand Joe — H. Bell
6 Scotch Beau — J. Dennis
7 Rhythm Time — C. Hand
8 Tarport Jimmy — J. Arthur
Aussi éligibles :
Hal Reward — C. Fitzpatrick
Bucky North — H. Beissinger

8e course — Amble, $2,300

1 Day Abbot — W. Hudson
2 Gay Vic — R. Frame
3 Bomarc — C. Fitzpatrick
4 Cole Hanover — H. Bell
5 Clarence Gallon — J. LaBarge
6 Afton Guy — R. Cherrix
7 Tanoa — J. Dennis
8 Adam's Alibi — A. Myer
Aussi éligibles :
Scotch Eagle — H. Beissinger
Arizona's First — S. Werner

9e course — Amble, $2,500

1 Royal Cash — R. Thomas
2 Coast Dale — R. Frame
3 Adios Larry — E. Cobb
4 Dark Sun — W. Haughton
5 Tariff Lady — G. Sholty
6 Worthy Watson — A. Myre
7 Sadie's Lady — H. Bell
8 Little Gay Girl — R. Cherrix
Aussi éligibles :
Ship Ahoy — J. Jordan
Troy Hedgewood — J. Dennis

RESULTATS HIER ROOSEVELT

1ère course — Amble — $1,500

4—Denison, (J. Bedell) 13.70 7.10 4.70
7—Our Chance, (A. Myer) 10.30 6.10
6—Smart Counsel, (P. Dussault) 6.80
Durée : 2:06.2

2e course — Trot — $1,700

2—Air Medal, (J. Hackett) 3.60 3.30 3.10
7—Shadydale Edwin, (R. Schlosser) 23.80 12.80
3—Alma Iind, (S. Welch) 7.60
Durée : 2:07
Pari double : $33.40

3e course — Able — $1,700

2—Miss Sea Tac, (K. Cartina) 6.50 3.90 2.70
4—Meadow Ned, (W. Haughton) 4.20 3.20
5—Mitzie Eden, (D. Bowser) 4.20
Durée : 2:06.1

4e course — Amble — $1,500

8—Copper Harvest, (R. Cherrix) .90 4.50 3.50
2—Rhythm Lad, (E. Polnall) 6.90 4.30
6—Lullwater Scott, (J. Faraldo) 5.00
Durée : 2:05.1

5e course — Amble — $4,500

3—Culver Pick, (H. Bell) 6.30 4.10 3.40
5—Flying Time, (G. Sholty) 7.40 5.10
6—Mocking Byrd, (J. Cruise) 9.90
Durée : 2:00.3

6e course — Amble — $3,000

4—Pleasant Lady, (R. Camper) 16.70 5.50 3.30
6—Flying Baker, (W. Haughton) 3.00 2.50
5—Greentree Boy, (J. Cruise) 2.80
Durée : 2:04

7e course — Amble — $1,700

3—Iowa Lieutenant, (G. Butterworth) 6.60 4.00 3.80
6—Senator Pick, (P. Dussault) 10.40 6.70
5—Fedor Herbert, (H. Beissinger) 5.50
Durée : 2:06.2

8e course — Amble — $2,300

1—No Dreams, (G. Sholty) 3.30 2.80 2.40
4—Scottish Clan, (S. Dancer) 4.60 3.60
7—Sharon Rocket, (J. MacDonald) 6.10
Durée : 2:04.3

9e course — Amble — $2,500

4—Lottie Thomas, (J. Cruise) 4.50 2.70 2.50
2—Royal Direct, (S. Dancer) 3.20 2.80
5—Menace, (J. Edmunds) 4.60
Durée : 2:04.4
Assistance : 20,105 ; Paris : $1,634,115.

BUFFALO

1ère course — Trot 26-30 — $700

Brent Hanover (L. Harner) 4.90 3.70 3.10
Betty Butch (Manges) 8.30 5.90
Myrtle Scott (Dufford) 4.70
Durée : 2:11

2e course — Amble C-3 — $700

Governor Hal (Manges) 11.40 4.80 3.60
Guy Dares (E. Harner) 3.80 2.70
Nover Boy (Myer) 3.60
Durée : 2:08 1/5
Pari-double : $50.40

3e course — Trot C-3 — $700

Byng McKinney (Manges) 9.10 2.90 2.50
Thomas County (Tomasino) 2.70 2.40
Kinney Guy D. (Aquino) 3.70
Durée : 2:11 2/5

4e course — Amble 30 — $700

Cole Tar (V. Miller) 2.70 2.70 2.70
Cathegar (Landers) 8.30 6.00
Royal Jo (McNutt) 7.80
Durée : 2:10 2/5

5e course — Amble pour 3 ans $5,284

Star Gem (Ervin) 4.50 2.80 2.50
Cold Front (C. Hodgins) 5.20 3.70
Brooks Hanover (O'Brien) 2.90
Durée : 2:04 1/5

6e course — Amble pour 3 ans (2e départ) — $5,284

Largo Hanover (L. Harner) 5.40 2.90 3.00
Hogan Hanover (C. Hodgins) 3.40 3.00
Adiosand (J. Arthur) 4.80
Durée : 2:04 2/5

7e course — Trot Handicap $1,400

Jet Averill (Gilmour) 7.90 4.20 3.00
Shy Scott (Manges) 14.006.90
Lionel Hanover (L. Harner) 3.10
Durée : 2:05 3/5

8e course — Amble C-2 — $800

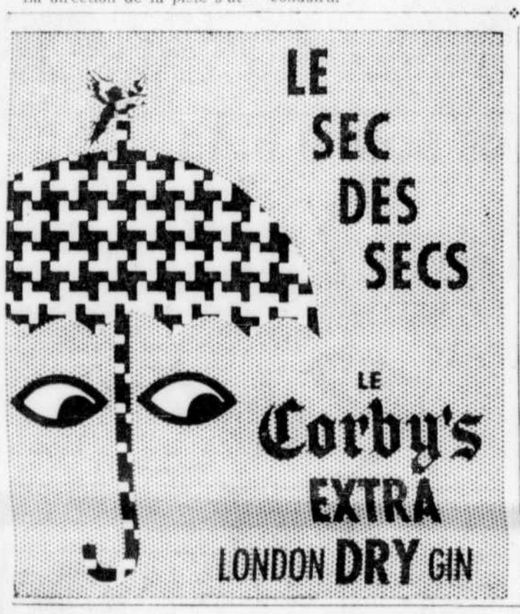
(Manges) 6.70 3.20 3.50
H D Post
Noland Hanover (Greneti) 3.70 3.80
Oyster (Webster) 4.80
Durée : 2:07 3/5

9e course — Amble pour 3 ans $7,016.15

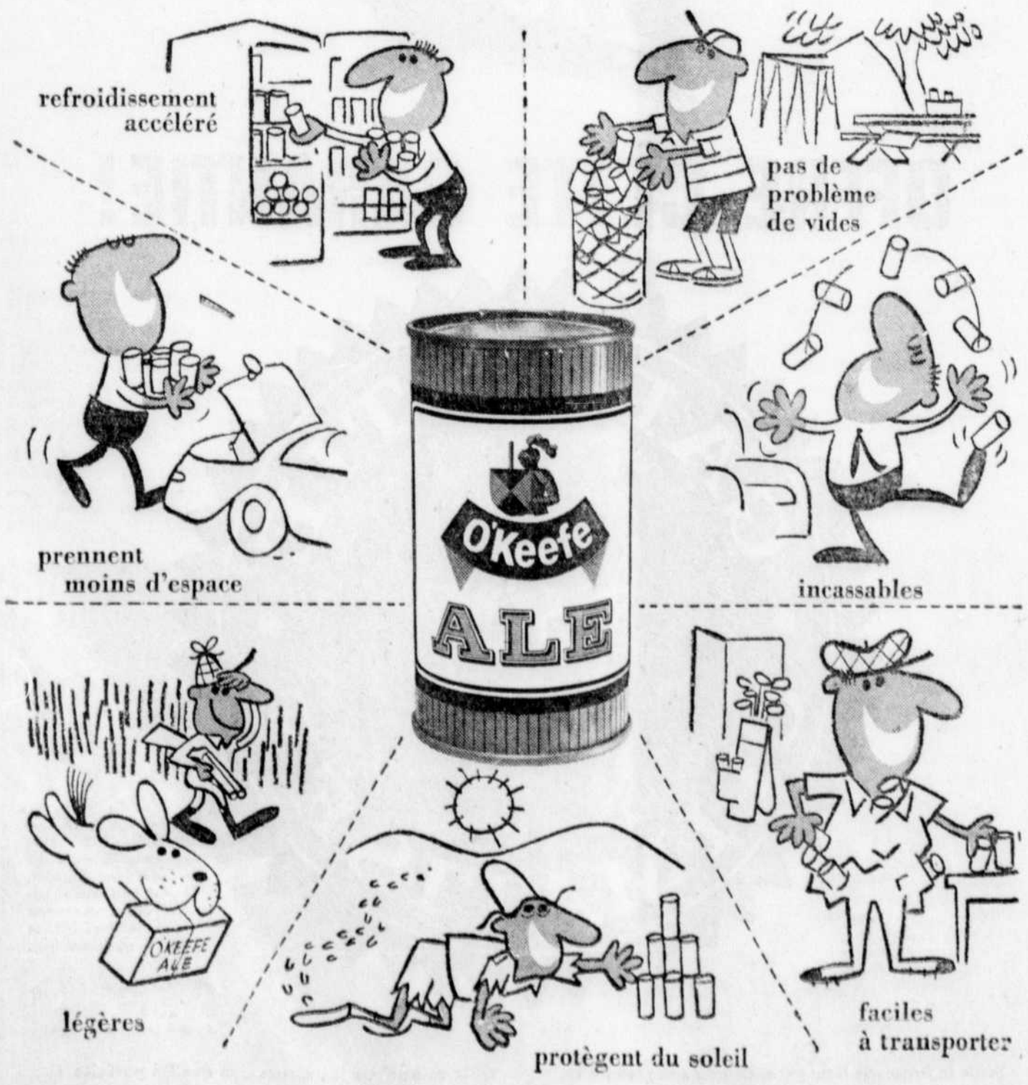
Speedy Time (Valterson) 12.40 8.10 5.80
Largo Hanover (H. Harner) 3.30 3.50
Star Gem (C. Boyd) 4.90
Durée : 2:03
Assistance : 4,229 ; Paris : $240,961

Nos choix au Richelieu

1 — Valera, Keeper's King, Regal Aire.
2 — Juann, Galawin, Hi Lo's Peppy.
3 — Bold Counsel, Pin Up Daughter, McCoy Hanover.
4 — Jester Boy, Legal Express, Brandon Hanover.
5 — Hi Joe, Patricia Rhythm, Dottie Frost.
6 — Armbro Belle, Meadow Nib, Futurity Chief.
7 — Chappie's Boy, Flash Song, Vera Riddell.
8 — Senator Eric, Mighty Regent, Smitty Rainbow.
9 — Bye Bye Ezra, Van Counsel, Prince H.
10 — Napoleon Grattan, Green Dale, Newton Joan.



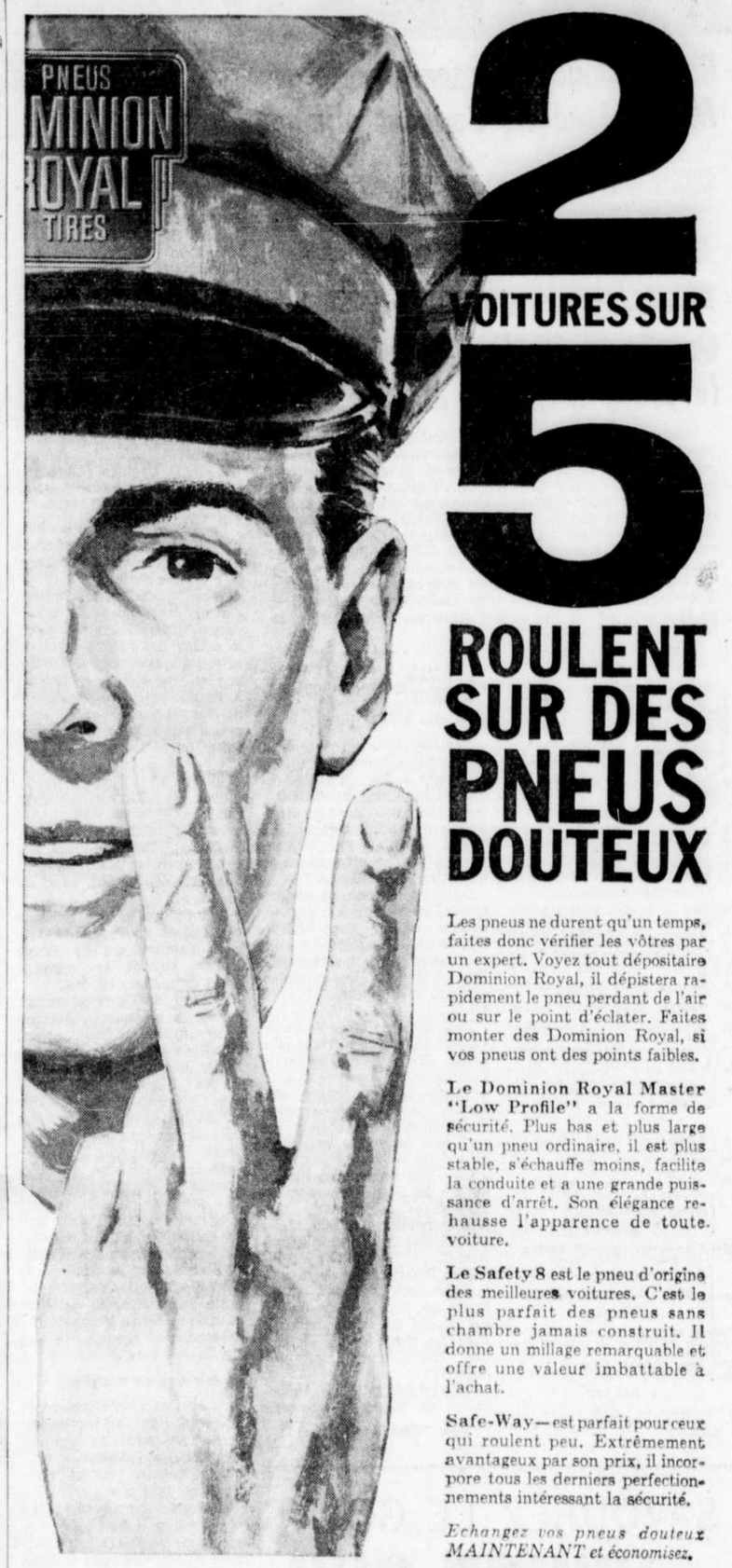
à la maison...à l'extérieur...
O'KEEFE en canettes!



Où que vous alliez, apportez des canettes O'Keefe!

Buvez O'Keefe...la bière Douce!

61-451



25 VOITURES SUR 5 ROULENT SUR DES PNEUS DOUTEUX

Les pneus ne durent qu'un temps, faites donc vérifier les vôtres par un expert. Voyez tout dépositaire Dominion Royal, il dépistera rapidement le pneu perdant de l'air ou sur le point d'éclater. Faites monter des Dominion Royal, si vos pneus ont des points faibles.

Le Dominion Royal Master "Low Profile" a la forme de sécurité. Plus bas et plus large qu'un pneu ordinaire, il est plus stable, s'échauffe moins, facilite la conduite et a une grande puissance d'arrêt. Son élégance rehausse l'apparence de toute voiture.

Le Safety 8 est le pneu d'origine des meilleures voitures. C'est le plus parfait des pneus sans chambre jamais construit. Il donne un millage remarquable et offre une valeur imbattable à l'achat.

Safe-Way—est parfait pour ceux qui roulent peu. Extrêmement avantageux par son prix, il incorpore tous les derniers perfectionnements intéressant la sécurité.

Echangez vos pneus douteux MAINTENANT et économisez.

Votre sécurité l'exige
choisissez
des PNEUS DOMINION ROYAL
Dominion Rubber



DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS CI-DESSOUS :

CHAMPLAIN OIL PRODUCTS LTD.
EN VENTE A TOUTES NOS STATIONS DE SERVICE

DISTRIBUTEURS
UNITED AUTO PARTS
LIMITED

SUPERTEST
EN VENTE A TOUTES NOS STATIONS DE SERVICE

DOMINION TIRE STORE
1169 ouest, rue BERNARD
OUTREMONT — CR. 4-7555

CANADA TIRE CO
850 ouest, rue ST-JACQUES — UN. 6-4885

CANADA TIRE CO
7141, rue ST-HUBERT
CR. 1-3551

LABERGE TIRE
GERRY et GUY GOSSELIN (PROPS).
7751, rue ST-HUBERT
près Villeray — CR. 4-4447

Morris Bros
TIRE DISTRIBUTORS LTD.
1801 ouest, rue St-Jacques—WE. 7-2891
744, rue de la Montagne — WE. 5-5237

Morris Bros
TIRE DISTRIBUTORS LTD.
690 BOUL. STE-CROIX, ST-LAURENT — RI. 7-9937
2955 BOUL. LAURENTIEN — FE. 4-8420

United Tire
671 ouest, rue ST-JACQUES — UN. 6-3667

Tennis

SUITE DE LA PAGE 15

Christine Truman, de Grande-Bretagne. Dans l'autre semi-finale chez les dames, Ann Haydon, de Grande-Bretagne, rencontrera Margaret Smith, d'Australie.

SIMPLE MESSIEURS
(quart de finale)

Robert Mark (Austr.), bat Bill Bond (E.-U.), 6-3, 6-2.

DOUBLE MESSIEURS
(quart de finale)

Roy Emerson - Neale Fraser (Austr.) battent Warren Jacques (Austr.), Antonio Palafox (Mex.), 6-3, 6-4.

DOUBLE MIXTE
(quart de finale)

Robert Howe (Austr.) - Mlle Eda Buding (All.), battent Mike Sangster - D. Catt (G.-B.), 9-7, 14-12.

SIMPLE DAMES
(quart de finale)

Mlle Margaret Smith (Austr.), bat Mlle Renee Schuurmann (Af. Sud), 6-4, 8-6;
Mlle Christine Truman (G.-B.), bat Mlle R. Bentley (G.-B.), 6-4, 6-4.

DOUBLE MESSIEURS
(quart de finale)

Neil Gibson - B. Philipps - Moore (Austr.), battent P. Lal - J. Mukerjea (Inde), 6-3, 6-3.

DOUBLE DAMES
(quart de finale)

Miles K. Hantze - B. Moffit (E.-U.), battent Miles E. Buldig - M. Gerson (Af. Sud), 6-4, 4-6, 6-3;
Miles M. Hunt - L. Hutchings (Af. Sud), battent Miles T. Pericoli - S. Lazzarino (Italie), 6-1, 6-4.

La famille Freedhoff aux jeux Macchabées

La famille Freedhoff, de Toronto, représentera le Canada aux jeux Macchabées à Tel Aviv, en Israël, du 29 août au 5 septembre. La nouvelle a été annoncée par Alex Fisher, de Toronto, responsable canadien des jeux.

La championne junior du nada, Vicki Berner, de Vancouver, se joindra peut-être aux quatre membres de la famille Freedhoff pour le tournoi.

Harry Butch Freedhoff, âgé de 22 ans, classé dixième en Ontario, a remporté le championnat junior de l'Ontario en 1954 et 1955.

Della Fredhoff, âgée de 18 ans, est la joueuse de tennis junior no 1 en Ontario et la no 5 au Canada. Mlle Freedhoff a gagné le simple dames aux championnats junior de l'Ontario en 1959.

Mme Ann Freedhoff est classée quatrième en Ontario. Ben Freedhoff a été nommé gérant-instructeur de l'équipe. Il est classé cinquième en Ontario dans la catégorie vétérans (plus de 45 ans).

Mme Freedhoff et Mme Cecile Fisher ont représenté le Canada aux jeux Macchabées en 1953. Mme Freedhoff avait atteint la quart de finale, subissant l'élimination aux mains de Angela Buxton, d'Angleterre. Les représentantes canadiennes ont terminées troisièmes dans le tournoi par équipes, gagné par les Etats-Unis.

ICI ET LA

SUITE DE LA PAGE 15

été le champion des Etats-Unis dans la catégorie des moins de 15 ans, où il triompha dans 65 joutes simples d'affilée. Cette année, Mike, qui vit à présent à Miami Beach, s'est classé dans la catégorie plus redoutable des moins de 18 ans et vient de remporter ses deux premiers grands tournois, dont l'un lui a valu le titre de champion junior de l'Etat de la Floride.

Dans la région de Montréal, Mike promettait beaucoup. Mais son père, Ralph Belkin, témoignant de la même attention paternelle et de la même ambition pour son fils que les pères des vedettes de baseball Mickey Mantle et Bob Feller, comprit que si Mike devait devenir un grand joueur de tennis il lui fallait quitter Montréal. C'est pourquoi il déménagea à Miami Beach où l'on joue au tennis 12 mois par année et où l'on peut sans difficulté retenir les services des meilleurs instructeurs.

Le jeune Belkin possède le style qui convient pour s'affirmer dans le jeu de puissance tel qu'il est pratiqué aujourd'hui. Il se pourrait fort bien que ce soit lui, ce petit bonhomme, qui donne au tennis canadien le coup de pouce nécessaire.

L'année dernière, il ne figura pas dans les championnats canadiens juniors, bien qu'à cette époque il fut présent à Montréal où, il rendait visite à sa famille.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE
pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement téléphonez
VI. 9-7071

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

ANNONCE

Vous n'en viendrez pas 'À BOUT' si vous êtes 'À BOUT'

La tension de la vie actuelle, le surmenage, les soucis peuvent ralentir le fonctionnement normal des reins. Les impuretés restent alors dans l'organisme. Il s'ensuit souvent un mal de dos et une sensation de fatigue. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux—vous amusez mieux. Procurez-vous maintenant des Pilules Dodd's pour les Reins. Vous pouvez compter sur Dodd's. 21F

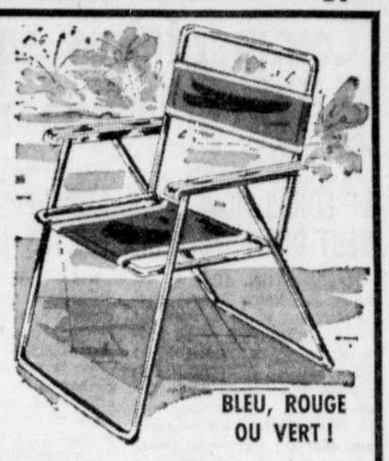
1961... UNE ANNÉE DE CÉLÉBRATION

Woodhouse

À L'AVANT-GARDE DEPUIS 1911

SPÉCIAL! CHAISE D'ÉTÉ EN ALUMINIUM

Vente 99¢



Oui! Vous obtenez cette jolie chaise d'été pour seulement 99¢ en achetant n'importe quel article annoncé sur cette page!

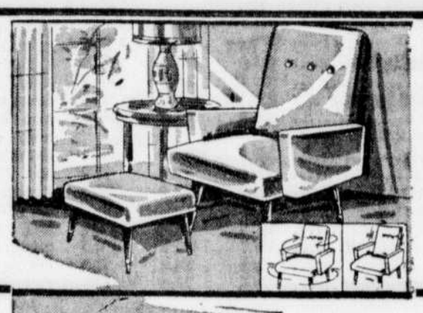
À L'OCCASION DU CONGÉ DE "LA ST-JEAN", WOODHOUSE VOUS OFFRE CES

Spéciaux de Samedi et Lundi

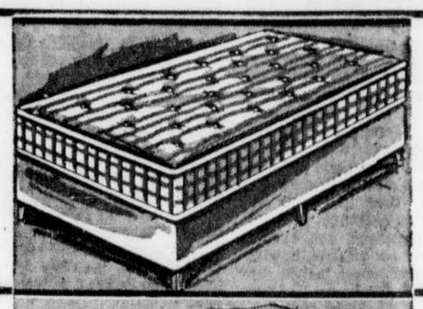
pour votre commodité, WOODHOUSE sera ouvert toute la journée SAMEDI et LUNDI

VOTRE CHOIX 29.50 — 30¢ par semaine

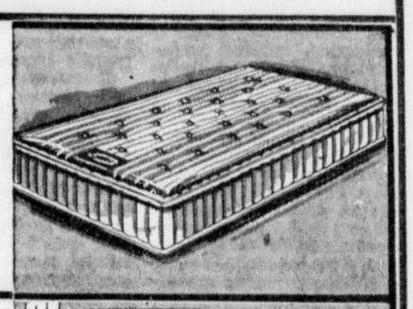
BERCEUSE PIVOTANTE
Couverte de vinyl durable facile d'entretien. En bleu, rouge ou coquille d'oeuf.
29.50 — 30¢ PAR SEMAINE



LIT 30" CONTINENTAL
Comprend matelas à ressorts, sommier-boîte et pattes en bois dur. Longueur 30".
29.50 — 30¢ PAR SEMAINE



MATELAS "SIMMONS"
Marque "SIMMONS" I 220 ressorts spiraux. Rebord extra - ferme. Largeurs : 3'3", 4'0", 4'6".
29.50 — 30¢ PAR SEMAINE



VOTRE CHOIX 39.50 — 40¢ par semaine

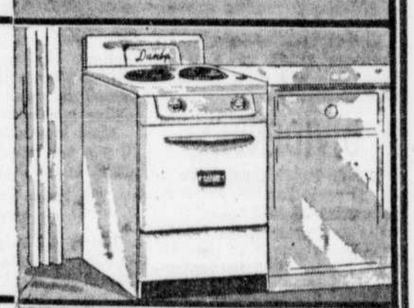
DINETTE CHROMEE, 5 MCX
Grande table à dessus "Arborite", 36" x 38", extensible à 48". Quatre chaises.
39.50 — 40¢ PAR SEMAINE



CARROSSE DE BEBE
Garde-boue chromés, pneus blancs. Se plie de façon compacte.
39.50 — 40¢ PAR SEMAINE

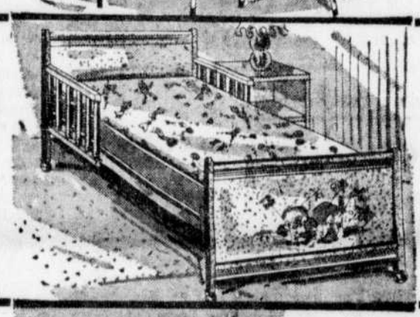


POELE ELECTRIQUE
Eléments métalliques résistant au gauchissement. Thermomètre sur porte.
39.50 — 40¢ PAR SEMAINE

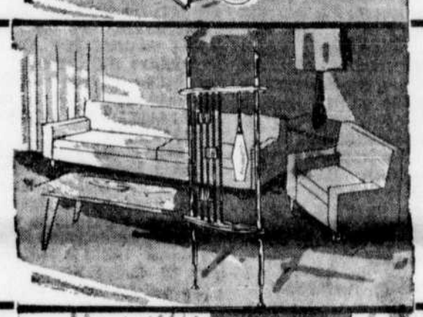


VOTRE CHOIX 49.50 — 50¢ par semaine

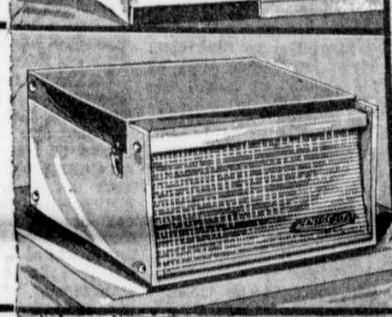
LIT JUVENILE AVEC MATELAS
Construction en bois dur. Sommier avec cadre d'acier. Grandeur : 33" x 63".
49.50 — 50¢ PAR SEMAINE



DIVISEUR DE PIECE
Complètement ajustable au plancher et au plafond. Tiges et tablettes en noyer.
49.50 — 50¢ PAR SEMAINE

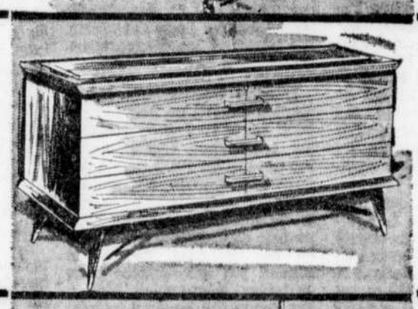


PHONO MARCONI, A 4 VITESSES
Automatique. Haut-parleur "Alnico". Amplificateur balancé. Cabinet fini bicolore.
49.50 — 50¢ PAR SEMAINE



VOTRE CHOIX 59.50 — 60¢ par semaine

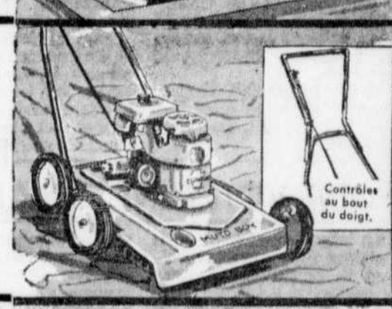
COFFRE EN CEDRE
Poignées cuivrées. L'intérieur en véritable cèdre du Tennessee. Loquet et clef.
59.50 — 60¢ PAR SEMAINE



CHAISE INCLINABLE
Couverte de frisé et cuirette facile d'entretien. Construction ultra-solide.
59.50 — 60¢ PAR SEMAINE

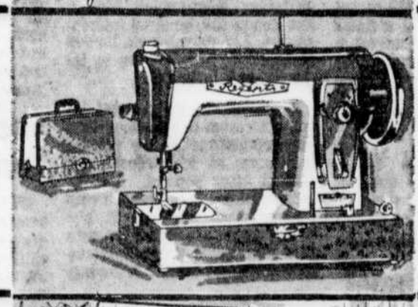


TONDEUSE A GAZON
Lame 20" à rotation, en acier trempé. Moteur Clinton 4 temps, 2½ c.v.
59.50 — 60¢ PAR SEMAINE

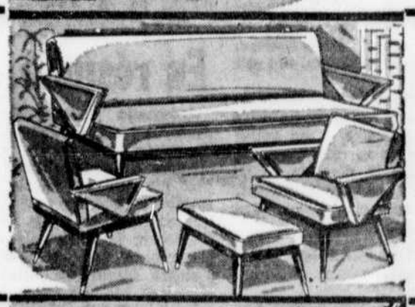


VOTRE CHOIX 69.50 — 70¢ par semaine

MACHINE A COUDRE Régent
Machine motorisée, contrôle, étui, livret d'instructions, jeu de 18 mcx.
69.50 — 70¢ PAR SEMAINE



MOBILIER DE FUMOIR, 4 mcx
Recouvert de vinyl, genre cuirette lavable. Choix de 3 couleurs.
69.50 — 70¢ PAR SEMAINE

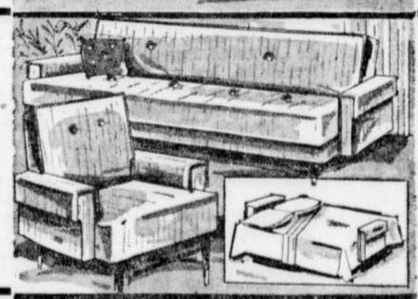


LITS SUPERPOSES
8 mcx. Deux lits superposés, 2 matelas, 2 sommiers à lames, échelle et garde-fou.
69.50 — 70¢ PAR SEMAINE



VOTRE CHOIX 79.50 — 80¢ par semaine

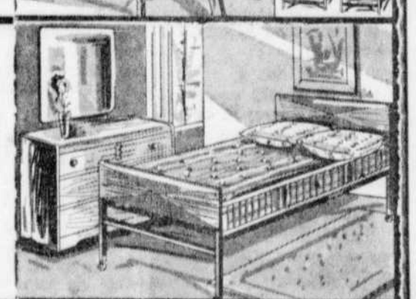
MOBILIER DAVENPORT
2 mcx. Conversion facile en lit double. Couverture en couleurs variées.
79.50 — 80¢ PAR SEMAINE



ASPIRATEUR "EUREKA"
Puissant moteur 1 c.v. assure une succion accrue. Extirpe toute la saleté ! 7 accessoires compris pour le nettoyage.
79.50 — 80¢ PAR SEMAINE



ENSEMBLE DE LIT, 6 MCX
Lit, matelas à ressorts, sommier, 2 oreillers "Simmons" de plumes, et bureau avec miroir.
79.50 — 80¢ PAR SEMAINE



VOTRE CHOIX 89.50 — 90¢ par semaine

BALANCE A PELOUSE
Cadre d'acier, appuis-bras en bois, recouvert de vinyl, coussins à ressorts.
89.50 — 90¢ PAR SEMAINE



DINETTE CHROMEE
7 mcx. Grande table à dessus "Arborite", 36" x 48" x 60". Six chaises confortables.
89.50 — 90¢ PAR SEMAINE

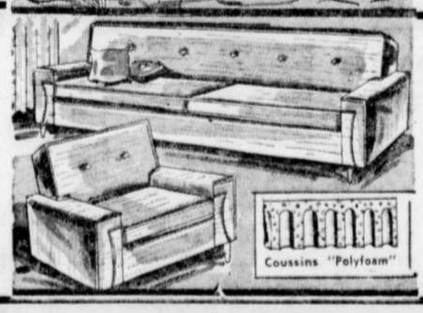


MOBILIER DAVENPORT
3 mcx. Davenport se transforme en grand lit. Fauteuil et chaise d'hôtesse compris.
89.50 — 90¢ PAR SEMAINE

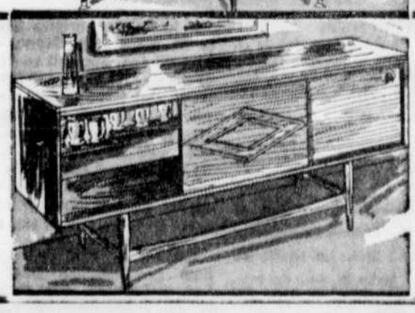


VOTRE CHOIX 99.50 — $1 par semaine

CHESTERFIELD 2 MORCEAUX
Fabrication à ressorts. Tissu de couverture en couleurs variées. Coussins reversibles polyfoam.
99.50 — $1 PAR SEMAINE



BAHUT PRATIQUE
Richement fini en noyer avec incrustation de tuile céramique. Lumière et verrerie.
99.50 — $1 PAR SEMAINE



MOBILIER DE CHAMBRE
3 mcx. Grand bureau double à 6 tiroirs, miroir basculant, commode, 4 tiroirs et lit à panneaux.
99.50 — $1 PAR SEMAINE



Magasinez commodément ce soir jusqu'à 9 hres, SAMEDI et LUNDI jusqu'à 6 hres.

Woodhouse

105 ouest, rue STE-CATHERINE - Tél.: VI. 5-9261

aussi disponible à VERDUN, 3913 rue WELLINGTON. Tél. PO. 6-2343

AUCUN DEPOT REQUIS, jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER (Taxe de vente payable à l'achat)

STATIONNEMENT GRATUIT : TOWN PARKING, STE-CATHERINE, COIN CLARK



Commentaires sur la nouvelle orientation de la politique monétaire du gouvernement

LE FONDS MONETAIRE VEUT DES PRECISIONS

WASHINGTON. (PC) — Le Fonds monétaire international va faire une étude approfondie de la modification de la politique canadienne relative au dollar, tient-on de bonne source à Washington. Il va demander aux autorités canadiennes de lui dire **où elles vont et pourquoi elles ont changé de route.**

L'enquête, dit-on, prendra la forme d'une "consultation".

Un point que le Fonds monétaire international veut éclaircir, c'est celui-ci : le Canada essaie-t-il, par un concurrence injuste, d'obtenir une position avantageuse dans l'exportation de ses biens ?

Habituellement, un pays qui projette de changer son taux de change en prévient le Fonds monétaire international. Le Canada ne l'a pas fait.

Il faut ajouter cependant que le Canada, contrairement à beaucoup d'autres pays, est reconnu pour avoir un taux qui fluctue. Son dollar a été libéré en 1950.

Le dollar canadien est régi par la loi de l'offre et de la demande. Le Fonds des changes, qu'administre la Banque du Canada, voit tout simplement à ce qu'il y ait de l'ordre sur le marché. C'est lui qui garde les dollars américains et l'or.

Dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances du Canada a dit que le gouvernement Diefenbaker veut prendre les dispositions nécessaires pour qu'il y ait une baisse considérable du dollar canadien. Il n'a pas précisé ce qu'il entendait par "baisse considérable".

En 1949, le dollar canadien est descendu assez bas ; il ne valait que 90.9 cents en monnaie américaine.

LES REACTIONS SONT MIXTES AUX E.-U.

NEW YORK. (PA) — Les Américains qui désirent passer leurs vacances au Canada ne peuvent que se réjouir de l'exposé budgétaire que vient de faire le ministre canadien des Finances, M. Donald Fleming, affirme M. Sam Dawson, chroniqueur finacier de la Presse Associée. Mais d'autres Américains ne priseront peut-être pas cet exposé : ce sont ceux qui vendent leurs produits sur le marché canadien et ceux qui touchent des dividendes grâce à des placements qu'ils ont faits au Canada.

Il y a à peine un peu plus d'un an, les Américains qui allaient au Canada y apprenaient — sans joie — que leur dollar n'y valait que 94 cents.

Pourquoi le dollar canadien valait-il six cents de plus que le dollar américain ?

Raison de la hausse

C'est parce que les Américains plaçaient beaucoup d'argent au Canada, qu'ils y investissaient au point qu'ils faisaient plus que combler la perte commerciale que le Canada subissait parce qu'il achetait plus de biens aux Etats-Unis qu'il n'y vendait de produits canadiens.

Chaque fois que les Américains plaçaient de l'argent au Canada, que les Canadiens empruntaient aux Etats-Unis et que les Canadiens vendaient des valeurs aux Etats-Unis, les dollars américains qu'obtenait alors le Canada devaient être convertis en dollars canadiens pour être à l'oeuvre sur le marché canadien. Il y avait conséquemment une demande de dollars canadiens qui était plus forte que la demande de dollars américains. C'est la raison pour laquelle le dollar canadien valait plus que le dollar américain.

Mais les choses ont changé. Il y a une couple de jours, les deux dollars étaient au pair.

La baisse et le moyen d'y atteindre

L'une des raisons pour lesquelles le dollar canadien a baissé est la suivante : il y a eu baisse des taux d'intérêt au Canada et hausse de ces mêmes taux aux Etats-Unis.

Le Canada veut accroître ses exportations et réduire ses importations. Bien des Canadiens estiment que les Américains jouent un rôle trop important au Canada, que les Américains sont les propriétaires d'une trop grande partie des ressources et des industries canadiennes. C'est pourquoi le gouvernement canadien veut que le dollar canadien vaille sensiblement moins que le dollar américain.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement canadien va acheter beoucoup de dollars américains. Il va faire en sorte que la demande de dollars américains soit plus forte que la demande de dollars canadiens.

LES OPINIONS DE LA PRESSE BRITANNIQUE

Les réactions étaient mixtes chez les journalistes britanniques à la suite du budget de M. Fleming. Lion discutait fortement sur les propositions canadiennes visant à dévaluer le dollar et à imposer un droit de douane sur les voitures anglaises et sur leurs pièces de rechange.

La plupart des journaux ont nié que le budget canadien était la réponse du pays à l'intention de la Grande-Bretagne de se joindre au Marché commun.

L'impression générale était que le budget constituait une attaque généralisée contre une dépression économique très sérieuse.

"Il est clair que M. Diefenbaker et son ministre des Finances ont conclu que le Canada peut sortir de sa situation difficile sans recourir aux grands moyens."

The Times

Ce journal, de tendence indépendante, considère que le budget est très expansionniste et constitue "une attaque hardie contre les problèmes du jour".

The Financial Times

"Le Financial Times", qui fait autorité dans le domaine financier, a présenté plusieurs opinions, souvent contradictoires. Son spécialiste de la Bourse, M. Lex, admet que le Canada a besoin d'une certaine dose d'inflation pour remédier au problème du chômage. Par contre, M. Lombard, son chroniqueur pour les affaires bancaires et financières, insiste sur les dangers provoqués par une dévaluation du dollar canadien.

Dans un long article, le correspondant du journal à Ottawa exprime ses doutes quant à la possibilité de voir une amélioration à court-terme du problème du chômage résulter de cette dévaluation.

The Daily Mail

Ce quotidien fait remarquer que le gouvernement Diefenbaker a été réélu sur sa promesse de remédier au problème du chômage. "Il n'a pas réussi.

"Il est évident qu'il espère que la dévaluation, en diminuant les prix des exportations et en augmentant ceux des importations, contribuera au relèvement de l'économie.

"Mais le soulagement ne sera pas permanent. Il ne l'est jamais. Il durera pour un certain temps (jusqu'aux prochaines élections?) et puis les choses reviendront à la situation antérieure."

The Daily Express

Ce journal tend à lier le budget canadien à la décision prise par la Grande-Bretagne de se joindre au Marché commun.

L'Express croit que la dévaluation du dollar et la possibilité de nouvelles taxes sur les voitures importées signifient que le Canada se prépare à reviser sa politique commerciale en prévision de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

The Telegraph

"The Telegraph" déclare que "la cure sans douleur de M. Fleming n'est pas orthodoxe, mais il se peut bien qu'elle soit la bonne.

"L'essentiel de la politique de M. Fleming réside en sa décision de dévaluer. Cette politique présente certains dangers. Mais, dans la situation où se trouve le Canada actuellement, elle présente plus d'avantages que de désavantages."

The Manchester Guardian

Ce grand journal déclare que si la dévaluation du dollar est bien contrôlée, il devrait être possible de combiner l'expansion avec un déficit budgétaire important avec des taux d'intérêt moins élevés, ce qui favoriserait des investissements accrus dans l'industrie canadienne.

Le journal ajoute : "Sous la menace de nouvelles élections générales, M. Diefenbaker a dû se résigner à rénover l'économie canadienne.

"Néanmoins, le Canada est loin d'avoir trouvé la solution au problème qui consiste à assurer le plein emploi à une population sans cesse grandissante."

SATISFACTION DES HOMMES D'AFFAIRES

TORONTO. (CNW). — M. Elliot N. Yarmon, président de la firme internationale de placements immobiliers "Tankoos Yarmon Ltd.", a exprimé l'opinion que l'intention de M. Fleming de réduire le dollar canadien au-dessous de sa contrepartie américaine aura pour effet de rendre les placements au Canada encore plus attrayants pour les investisseurs américains.

"Les milieux financiers étrangers, dit-il, se réjouiront sans doute de constater que l'atmosphère se clarifie. Depuis que la présentation du budget complémentaire a compliqué la situation financière du Canada, l'image que l'on s'en fait à l'étranger est tout à fait confuse. Toute mesure visant à abaisser les taux d'intérêt aura un effet salutaire sur la construction et les nouveaux placements."

KITCHENER, Ont. (CNW) — La relation entre le dollar canadien et les autres devises est le point saillant du budget que vient de présenter le ministre des Finances, selon le président de B. F. Goodrich Canada Ltd., M. R. V. Yohe. Il est d'avis que, bien que le budget soit inflationniste, il l'est probablement moins que le déficit ne semble l'indiquer.

"J'espère, dit-il, que le taux de change du dollar canadien ne sera pas abaissé à plus de un ou deux pour cent d'escompte par rapport au dollar des Etats-Unis. Si la baisse est raisonnable, les bienfaits que le Canada en retirera seront énormes."

M. Yoke ajoute que le coût de la vie de chaque individu n'augmentera que dans la proportion où les produits importés seront plus coûteux et dans la mesure où il en achètera.

(PC) — Les courtiers en valeurs s'interrogent particulièrement sur les possibilités de maintenir le taux de change du dollar canadien à un niveau approprié sur les marchés du change étrangers et d'obtenir des taux d'intérêt plus bas.

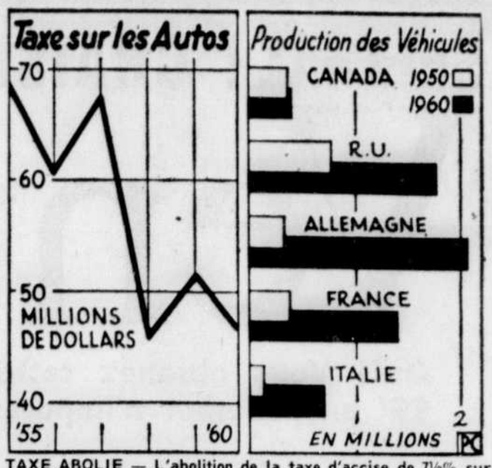
Néanmoins, les développements survenus hier appuient le ministre des Finances, soit une baisse du taux de change du dollar canadien et une hausse des cours des obligations du gouvernement.

Plusieurs observateurs sont toutefois d'avis que l'heure de l'épreuve est encore à venir.

Un porte-parole des courtiers en valeurs a qualifié de "constructives" les décisions du gouvernement visant à réduire le taux de change du dollar et d'abaisser les taux d'intérêt. Il a toutefois ajouté que nous devrons attendre pour voir si le gouvernement pourra atteindre les buts qu'il s'est fixés.

Dans certains milieux, on s'est plaint de ce que le budget se base trop sur des mesures monétaires plutôt que sur des mesures fiscales telles que des réductions de taxes.

M. Hugh R. Montgomery, vice-président de l'Association canadienne des entrepreneurs en construction, a déclaré pour sa part qu'il craignait que le budget de M. Fleming n'obtienne les résultats escomptés".



TAXE ABOLIE — L'abolition de la taxe d'accise de 7½% sur les automobiles, mesure destinée à stimuler la production de l'industrie canadienne, privera le Trésor fédéral d'une importante source de revenus. Le graphique à gauche montre la somme totale prélevée en taxes de 1955 à 1960 sur les automobiles fabriquées au Canada. La taxe a été réduite de 15% à 10% le 6 avril 1955 et diminuée de nouveau à 7½% le 7 décembre 1957. Le second graphique montre comment la production de véhicules-moteur a grimpé en flèche dans les principaux pays européens entre 1950 et 1960, en comparaison avec le Canada. En 1960, la production d'automobiles et de camions au Canada n'a été que légèrement supérieure à celle de 1950. En Allemagne occidentale, la production a sextuplé; en Italie, elle a quintuplé; en France, elle a quadruplé; au Royaume-Uni, elle a doublé. Plusieurs de ces pays ont exporté des véhicules au Canada.

Les indices des valeurs mobilières

Valeurs de porte-feuille (1935 - 1939 : 100)

	15 juin	1961 8 juin	8 mai
Total des actions ordinaires	316.0	314.0	319.5
Industrielles	329.7	328.7	335.3
De services d'utilité publique	225.4	223.3	222.9
Bancaires	387.8	377.0	384.9
Titres miniers (1935 - 1939 : 100)			
Total	120.8	119.0	123.2
D'or	72.9	72.9	72.9
De métaux communs	230.6	224.5	238.3
Autres indices (1956 : 100)*			
De pipelines	139.0	137.9	140.2
D'investissement et de prêt	179.7	174.8	175.8
D'uranium	72.1	74.0	71.9
De pétrole et de gaz primaires	58.6	58.8	60.6

*Depuis mai 1960

La production industrielle

Hausse de 3.2 pour cent en avril

OTTAWA. — L'indice désaisonnalisé de la production industrielle au Canada, après une stabilité relative de plusieurs mois, a enregistré une forte avance de 3.2 p. 100 en avril pour s'élever à 170 au regard du chiffre rectifié de 164.7 en mars. Les avances ont été générales et tous les principaux éléments de l'indice ont contribué à l'avance globale : la fabrication a monté de 2.7 p. 100, les services d'électricité et de gaz de 3.2 et les mines de 6.

L'augmentation de 3.6 p. 100 de la production des biens non durables tenait aux avances de tous les grands groupes d'industries, sauf deux. En voici les augmentations procentuelles : imprimerie, édition et industries connexes, 1 ; papier et tabacs, 2 ; cuir et textiles, 3 ; aliments et boissons, 4 ; produits chimiques et industries diverses, 5 ; dérivés du pétrole et du charbon, 11; articles en caoutchouc, 19. Des baisses de 1 p. 100 ont été marquées par l'habillement et les fabrications diverses.

L'avance de 1.4 p. 100 de la production des durables tenait à une augmentation de 6 p. 100 des produits en bois, par suite de la production fortement accrue des scieries. D'autres augmentations de 1 p. 100 ont été enregistrées par le matériel de transport et les appareils et fournitures électriques, et une de 4 p. 100 par les produits en minéral non métallique. Les produits de fer et d'acier n'ont guère changé et les produits en métal non ferreux ont reculé de 2 p. 100.

La forte augmentation de la production minière tenait presque entièrement à la forte avance de l'industrie du pétrole brut; l'extraction minière des métaux et celle des minéraux non métalliques ont toutes deux baissé de 1 p. 100.

Séance de jeudi en Bourse

Tendance plutôt mixte dans un marché calme

Les cours étaient mixtes sur la bourse locale et l'activité plutôt réduite. Les vedettes comprenaient Consolidated Paper qui a pris 1, Noranda qui a gagné 1¼, Interprovincial Pipe Line qui a perdu 1½ et Dominion Stores qui a fléchi de 1⅜. Steinbergs A a avancé de 1¼. Les compartiments des spiritueux et des textiles étaient à la hausse. Les papiers, les métaux non-ferreux, les services publics, les aciers, l'alimentation, les banques et les titres divers étaient mixtes. Les raffineries et les transports étaient à la baisse. Abitibi a gagné ¾, Price a perdu ⅝, et Rolland A a perdu ⅛. International Nickel a pris ½. Imperial Oil a fléchi de ½. Banque de Montréal a pris ⅜ et Banque Impérial de Commerce ¾. Banque Royale a faibli de ⅜. Canadian Breweries a pris ⅛ et Seagrams ⅜.

Sur la bourse de **WALL STREET**, la tendance était légèrement à la baisse dans un marché peu actif. Les chimiques et les métaux non-ferreux accusaient quelques pertes assez prononcées. Les aciers et les autos étaient légèrement moins fermes. Dans l'ensemble les tabacs et les électroniques étaient plus fermes.

L'indice des valeurs industrielles a établi un nouveau record sur la bourse de **TORONTO** aujourd'hui. Les aciers et les papiers étaient à la tête des gagnants et certaines institutions financières accusaient des gains appréciables. Banque Impériale de Commerce a touché un nouveau haut. Les mines étaient peu achalandées mais certaines compagnies séniors ont connu des hausses intéressantes. Les pétroles de l'ouest étaient peu achalandées et légèrement à la baisse.

A **PARIS,** des progrès ont été enregistrés un peu partout dans les compartiments de valeurs françaises et les transactions étaient assez actives. Aux internationales, les dégagements l'emportaient souvent. Il n'y a pas eu de gros changements aux américains mais certaines mines d'or se sont améliorées.

La tendance était généralement à la baisse sur la bourse de **LONDRES.** Parmi les titres-tres-dollar, les valeurs canadiennes se sont raffermies à la suite de la stabilisation du dollar canadien. Par contre, les américaines ont fléchi à la suite de la baisse de Wall Street. Les industrielles étaient plus faibles. Les mines d'or étaient peu actives et généralement un peu moins soutenues.

En résumé...

Automatic Canteen Co. of America a annoncé l'acquisition de quatre compagnies canadiennes d'auto-distribution. Le prix n'a pas été révélé. Les sociétés en question sont Trans-Canada Distributing Co. Ltd. et Electronic Industries Corp. de Montréal et Carlton Automatic Vendors Limited et Allomatic Machines Ltd. de Toronto.

* * *

Perron Gold Mines Ltd. demeure toujours le plus gros actionnaire de Beacon Mines et McKenzie Red Lake Gold. En plus, la société détient un intérêt dans Croinor Pershing Mines. Au 31 décembre 1960, ses disponibilités étaient de $13,477 contre des exigibilités de $8,170.

* * *

Au 31 décembre 1960, les disponibilités de Meta Uranium Mnies Ltd s'élevaient à $248,423 et ses exigibilités à $2,854. En plus, la société avait des investissements de $119,653 dans des compagnies minières. (la valeur au marché n'est pas indiquée).

* * *

A la fin de 1960, les disponibilités de Ultra Shawkey Mines Ltd. se chiffraient par $18,679 et la société n'avaient pas de dettes.

* * *

Au 31 décembre 1960, les disponibilités de Consolidated Bellekeno Mines Ltd. étaient de $1,918 et ses exigibilités de $3,306.

* * *

A la fin du semestre terminé le 31 mars 1961, Scurry-Rainbow Oil Ltd. accusait un bénéfice net de $397,000 contre $521,300 un an plus tôt. Sa production de pétrole brut était de 470,000 barils, soit sensiblement la même que celle de 1960. La baisse du bénéfice est attribuable à un profit exceptionnel de $136,700 réalisé l'année dernière sur la vente d'une partie de son actif.

* * *

Carling Brewing Co., une filiale de Canadian Breweries Ltd., doit entreprendre sous peu la construction d'une brasserie de $20,000,000 à Fort Worth, Texas. Cette décision vient à la suite d'une nouvelle loi passée par les citoyens de Fort Worth en faveur de la vente de la bière dans cette région.

Visite d'hommes d'affaires de la Sardaigne

Des avantages d'ordre financier, fiscal et d'autre genre, plus amples que celles en vigueur dans la péninsule italienne, sont offerte à toute nouvelle initiative industrielle s'établissant dans l'île de Sardaigne.

En vue d'illustrer ces avantages et de fournir tout autre renseignement sur l'île à ceux qui y sont intéressés, deux distingués visiteurs feront prochainement un séjour dans notre ville.

Il s'agit de M. Giovanni Susini, directeur général du Credito Industriale Sardo (la banque pour le développement industriel de la Région) et de M. Pier Giorgio Fanni, conseiller économique du département de l'industrie de la Région, qui seront à Montréal pendant la dernière semaine du mois.

Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais :

Filet d'aiglefin	.40
Filet de sole	.43
Filet de morue	.32
Aiglefin entier	.22
Morue entière	.20
Saumon Atlantique entier	1.15
Saumon Pacifique entier	.85

Poisson gelé, fumé ou salé :

Saumon Cohoe rouge entier	.74
Saumon Silver Bright entier	.55
Truite de Pacifique entière	.57
Omble arctique	1.08
Eperlan extra entier	.37
Eperlan No 1 entier	.25
Eperlan moyen entier	.15
Flétan entier	.42
Filet de morue fumé	.35
Hareng gelé	.12
Hareng fumé	.25
Hareng salé	.25
Haddock	.39
Turbot salé	.25

Crustacés :

Crevettes blanches (15/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant 1 liv.)	.75
Homard vivant (1¼ liv.)	.80
Homard vivant (1½-2¼ liv.)	.90

Cuisses de grenouilles (caisse):

Grosses	1.20
Moyennes	1.30

COURS DES DEVISES

A New York, le dollar canadien est en baisse de ⅛ à un escompte de 2¾ pour cent et la livre sterling est en baisse de 1/64 à $2.78 57/64.

A Montréal, le dollar américain est en baisse de 3/16 à une prime de 2 7/16 pour cent et la livre sterling est en baisse de ½ à $2.85¾.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.2103
Belgique, franc	0.0207
Italie, lire	0.00166
Espagne, peseta	0.0173
Suisse, francs	0.2384
Pays-Bas, florin	0.2867
Norvège, couronne	0.1438
Danemark, couronne	0.1487
Suède, couronne	0.1994
Allemagne, deutche mark	0.2593
Tchécoslovaquie, couronne	0.1431
Mexique, peso	0.0824
Venezuela, bolivar	0.2266

Commerce des valeurs mobilières entre le Canada et l'étranger

De nouveaux capitaux sont entrés au Canada durant le mois d'avril

OTTAWA. — L'entrée de capitaux au Canada à la suite du commerce international des valeurs canadiennes s'est poursuivie à bonne allure en avril. Les ventes nettes à l'étranger ont atteint $21,500,000, soit un peu moins que les $23,100,000 de mars, qui marquaient un sommet depuis le premier semestre de 1959. Les ventes nettes d'obligations canadiennes ($4,300,000) ont été bien inférieures au total de mars ($15,700,000) alors que les ventes nettes de valeurs directes et garanties du gouvernement canadien et d'obligations de sociétés ont été bien plus élevées. D'autre part, les ventes nettes d'actions canadiennes se sont établies à $17,-200,000, montant jamais surpassé pour ce genre de transactions depuis avril 1959.

Les entrées nettes provenant du commerce de valeurs sont presque entièrement attribuables à nos échanges avec les Etats-Unis (quelque $28,800,000). C'était la plus forte somme mensuelle des dix dernières années. Elle comprenait $9,800,000 d'obligations et $18,900,000 d'actions. Notre commerce avec le Royaume-Uni a accusé des sorties de $8,900,000 car les Canadiens ont racheté pour $6,100,-000 d'obligations et pour $2,800,-000 d'actions. Les autres pays d'outre-mer ont acheté pour $1,600,000 de valeurs canadiennes. Le commerce des valeurs étrangères s'est soldé par un déboursé net de $2,300,000 durant le mois.

Les ventes de bons du Trésor canadien à l'étranger ont totalisé 45 millions en avril, contre 87 millions en mars. L'avoir de l'étranger a augmenté de 10 millions nets à 160 millions à la fin du mois. L'avoir des Américains a diminué tandis que celui des pays d'outre-mer a augmenté. Les ventes d'effets négociables à l'étranger n'ont pas été assez importantes pour contrebalancer les échéances, et l'avoir étranger a diminué.

L'ACTIONNAIRE



—Henderson, bornez-vous à donner des tuyaux sur les actions inscrites à la Bourse !

Le taux d'escompte a baissé à 2.80 p.c.

OTTAWA. (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a retraité à 2.80 pour cent hier, comparativement à 2.85 pour cent la semaine dernière par suite de la vente de $95,000,000 de billets du Trésor échéant dans 91 jours.

Les fluctuations du taux d'escompte, indice de l'état du marché des prêts à court terme, ont été moins marquées que la semaine dernière alors qu'il avait enregistré une baisse de .45 de un pour cent après qu'on eût annoncé que le gouvernement fédéral avait tenté d'obtenir la démision du gouverneur de la banque centrale, M. James E. Coyne.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada représente l'intérêt minimum qu'exige la banque centrale dans les rares prêts qu'elle consent aux banques à charte; il est fixé à un quart de un pour cent de plus que le rendement moyen d'une vente hebdomadaire de bons du Trésor arrivant à échéance dans 91 jours.

Hier, la Banque du Canada a annoncé que $95,000,000 de bons avaient été vendus à un prix moyen de $99.369 et à un rendement moyen de 2.55 pour cent. Le rendement le plus élevé a été de 2.56 pour cent et le plus bas de 2.54 pour cent. La semaine dernière, le prix moyen avait été de $99.357 à un rendement moyen de 2.60 pour cent.

Le taux d'escompte avait atteint un niveau sans précédent, soit 6.41 pour cent, le 13 août 1959; par contre il avait atteint son plus bas niveau, soit 1.12 pour cent, le 31 juillet 1958.

La Banque du Canada a par ailleurs annoncé hier la vente de $25,000,000 en bons du Trésor échéant dans 182 jours à un prix moyen de $98.673 et à un rendement moyen de 2.70 pour cent. Le rendement moyen le plus élevé a été de 2.73 pour cent et le plus bas de 2.67. La semaine dernière, le prix moyen avait été de $98.648 et le rendement moyen de 2.67 pour cent.

Des montants semblables de bons seront mis en vente la semaine prochaine alors que viendront à échéance d'autres bons de même valeur.

Sur le marché du change

La livre ne sera pas dévaluée

LONDRES. (AFP) — "La livre sterling ne sera pas dévaluée, même après la dévaluation du dollar canadien", a affirmé le chancelier de l'Echiquier, M. Selwyn Lloyd, à l'issue d'un déjeuner donné à Londres par l'Association des Chambres de commerce britanniques.

"Le gouvernement britannique, a-t-il déclaré catégoriquement, entend maintenir le sterling à sa parité actuelle".

Après avoir exprimé les inquiétudes du gouvernement devant le déséquilibre de la balance des comptes, le ministre a annoncé une réduction des dépenses militaires et gouvernementales britanniques à l'étranger, et fait prévoir une diminution de l'aide britannique aux pays sous-développés.

Après sa forte baisse d'hier, le cours du dollar canadien s'apprécie ce matin, sur le marché des changes londonien. Il s'inscrit à l'ouverture à 2.8525 en fonction de la livre contre 2.875 en clôture hier soir.

Ce redressement, qui équivaut à un affaiblissement du sterling, est exceptionnel à la tendance de la livre, celle-ci étant stable dans l'attente, en fin de matinée, de la réunion des administrateurs de la Banque d'Angleterre à l'issue de laquelle le taux d'escompte pour les 7 prochains jours est annoncé.

Stocks de beurre de neuf grandes villes

OTTAWA. — Les stocks de beurre de fabrique de neuf grandes villes canadiennes se chiffrent le 15 juin par 65,852,-000 livres, soit une augmentation de 18.7 p. 100 sur le total comparable de l'année dernière (55,486,000). Le 15 juin, les stocks étaient plus considérables qu'une année auparavant dans tous ces centres, sauf à Québec et à Winnipeg.

Voici les totaux : Québec, 5,394,000 livres (6,128,000 un an plus tôt) ; Montréal, 30,604,000 (24,615,000) ; Toronto, 6,881,000 (4,048,000) ; Winnipeg, 10,964,-000 (12,612,000) ; Regina, 3,043,-000 (2,086,000) ; Saskatoon, 4,-012,000 (2,293,000) ; Edmonton, 3,488,000 (2,243,000) ; Calgary, 541,000 (389,000) et Vancouver, 1,195,000 (1,072,000).

Gen. Dynamics

Le dividende trimestriel a été omis

Le conseil d'administration de General Dynamics Corp. a décidé d'omettre le dividende trimestriel régulier qui aurait normalement été payé le 10 août.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré : "A la suite des fortes dépenses encourues pour le programme de développement des avions réactés commerciaux et à cause du besoin de conserver nos capitaux afin de pouvoir financer nos différentes sections, nos administrateurs ont décidé d'omettre le dividende qui aurait normalement été versé à cette date".

La guerre des Deux Roses

(PC) — La guerre des Deux Roses qui, interrompue de quelques trêves, se prolongea de 154 à 1485, mettait aux prises les maisons de Lancaster, dont l'emblème était la rose rouge, et d'York, à la rose blanche.



M. D. W. Ambridge, président de l'Abitibi Power & Company, Limited, a le plaisir d'annoncer que M. M. Antoine Geoffrion, C.R., de Montréal, vient d'être nommé au conseil d'administration de la compagnie.

M. Geoffrion, l'un des associés du cabinet juridique Geoffrion & Prud'homme, est administrateur de The Royal Trust Company; L.E. Waterman Pen Co. Limited; Melchers Distilleries Ltd., et Merrill Island Mining Corp. Limited.

POUR VOTRE INFORMATION...

La nouvelle raffinerie de la Canadian Oil Companies Ltd., dont la construction a coûté $4 millions et qui a une capacité de 5,000 barils par jour, est entrée officiellement en opération mardi. A l'occasion de l'inauguration de cette raffinerie, qui est située à mi-chemin entre Bowden et Innisfail, en Alberta, le président de la compagnie, M. W. Harold Rea, accompagné du premier ministre de l'Alberta, M. E.C. Manning, a déclaré que "bien que la découverte du pétrole en Alberta ait été responsable de la construction de notre raffinerie en Ontario, ce fut la découverte du gaz en Alberta qui a conduit à la construction de la nouvelle raffinerie."

* * *

Le prix du blé canadien a grimpé de 5 cents le boisseau hier par suite d'une hausse décrétée par la Commission canadienne du blé pour compenser la dévaluation du dollar canadien à l'étranger. Un porte-parole de la Commission a expliqué que tous les prix sont ajustés quotidiennement en rapport avec le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain.

* * *

Le découvert en Bourse locale s'élevait à 84,288 actions de 30 émissions le 15 juin, comparativement à 84,425 actions de 27 émissions le 31 mai et à 24,905 actions de 34 émissions. En Bourse de Montréal, le découvert a augmenté de 4,825 à 5,388 actions dans la dernière quinzaine, alors qu'il était de 5,255 actions il y a un an ; en Bourse Canadienne, le découvert a diminué de 79,600 à 78,900 actions, mais il ne s'élevait qu'à 24,905 actions au 15 juin 1960.

En Bourse de Toronto, le découvert totalisait 877,219 actions de 203 émissions le 15 juin, au regard de 932,326 actions de 206 émissions le 31 mai.

* * *

Canadian Car Company annonce qu'elle a obtenu un contrat du gouvernement fédéral pour la construction de 345 roulottes au coût de $3,360,000 destinées à la CARC, à Saint-Sylvestre, Qué., et Moosonee, Ont. Le contrat sera exécuté dans les usines de la compagnie à Montréal et à Fort William.

* * *

Agnico Mines Ltd. a fait un bénéfice net de $23,608 ou l'équivalent d'un cent par action au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1960, au regard de $231,671 ou 11 cents l'action l'année précédente.

* * *

On a compté 729 faillites commerciales et industrielles au Canada durant le premier trimestre de cette année, soit 3.8% de moins que le total de 758 enregistré pour la même période en 1960, selon le Bureau fédéral de la statistique. Le montant des dettes a diminué considérablement, soit de $78,-495,000 à $26,999,000.

DEVIENT CO-PROPRIETAIRE DE LEBLANC, FREEMAN & CO. LTD.



M. Léon Leblanc, autrefois gérant pour I.B.M., fait maintenant partie de la maison Leblanc, Freeman & Co. Ltd., courtiers en produits alimentaires. L'association de M. Leblanc à l'une des maisons de courtage en produits alimentaires les plus progressives de Montréal permettra à la compagnie de répondre aux exigences de son développement rapide et de continuer son service personnel.

DIVIDENDES

Banque Provinciale du Canada, 30 cents l'action, 1er août, inscription 14 juillet.

Cie de Papier Rolland Ltée, 5 cents l'action "A" et 3¾ cents l'action "B", 1er septembre, inscription 15 août; $1.06¼ l'action privilégiée, 15 septembre, inscription 1er septembre.

Mount Royal Rice Mills, 40 cents l'action, 31 juillet, inscription 30 juin.

Holt Renfrew and Co. Ltd., 15 cents l'action, 1er août, inscription 15 juillet.

Canadian Oil Companies Ltd. 20 cents l'action ordinaire, 15 août, inscription 14 juillet.

Alberta Gas Trunk Lines Co., $1.5625 l'action privilégiée 6¼% série "A" et $1.4375 l'action privilégiée 5¾% série "B", 15 août, inscription 18 juillet.

Huron and Erie Mortgage Corp., 25 cents l'action ordinaire, 2 octobre, inscription 15 septembre.

Stanley Brock Ltd., 15 cents l'action "A" et 10 cents l'action "B", 1er août, inscription 10 juillet.

Fruits et légumes

Prix payés aux marchands en gros de fruits et légumes au Marché Central. Ces produits sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 306 est rue Craig, Montréal.

ASPERGES : 23-24c la lb.
BETTRAVES : 90-1.00 le paquet 1 doz.
CELERI : 1.25 la doz.
CHOUX : 2.25-2.50 le cageot de 18.
CHOUX FLEURS : 3.00 la doz.
CONCOMBRES : 1.40-1.50 la doz.
EPINARDS : 75-1.00 le minot, 2.00 /12 cellos de 1-lb.
FRAISES : 9.00 le cageot de 36 chopines.
LAITUE : en feuilles 90-1.00, Boston 75-1.50/2 doz., Iveberg 1.75-2.00, Romaine 1.50 le cageot.
NAVETS : No 1, 3.75-4.00, No 2, 2.00/50 lb., premiers arrivages de navets nouveaux 80c le paquet de 6.
OIGNONS : Oignonnets 35-40c la doz. de pqts.
PATATES : No1, 1.60-1.65/75 lb. 1.10/50 lb.
PERSIL : 50-60c la doz. de pqts.
POIREAUX : gros 1.00, petits 50c la doz.
RADIS : 30-35c la doz. de pqts.
RHUBARBE : 35-45c la grosse 65-75c la doz.
TOMATES : de serres 4.50/13 lb.

La Bible : une baguette divinatoire

Trois membres de l'Eglise Fondamentaliste des Etats-Unis ont obtenu une concession pour la prospection pétrolifère aux environs du Mont-Carmel. Ils ont l'intention de baser leurs recherches sur des passages de la Bible ayant trait à cette région.

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Achat	Vente
Australie 3½% 1966	91¾	91½
Brésil 3¾% Série 1-5	16	16
Brésil 3¾% Série 6-30	43	44
Bolivie 7%	74	74½
Chili 2½% 1993	26¾	27½
Colombie 3% 1970	78	78¾
Grèce 6% 1968	43⅜	43⅝

CIRCLE ACCEPTANCE COMPANY LIMITED

SPECIALISTES EN FINANCE DU DETAIL pour MARCHANDS D'APPAREILS ELECTRIQUES FOURNISSEURS DE MATERIAUX POUR AMELIORATIONS AUX HABITATIONS — MARCHANDS DE MEUBLES

• Service rapide • Attention personnelle efficace • Crédit ouvert — Pas de restrictions en ce qui a trait aux marchands. • Grand choix de plans

400 ouest, rue ST-JACQUES — suite 402
M. Léonard — Victor 2-8505

LP. 2

NOUVEAU SERVICE
entre
MONTREAL -- QUEBEC
(Aller et retour)

ENVOLEES QUOTIDIENNES*

VOL 130, DEP. MONTREAL 9:00 A.M. — ARR. QUEBEC 9:50 A.M.
VOL 292, DEP. MONTREAL 2:30 P.M. — ARR. QUEBEC 3:20 P.M.
VOL 291, DEP. QUEBEC 12:30 P.M. — ARR. MONTREAL 1:20 P.M.
VOL 131, DEP. QUEBEC 8:35 P.M. — ARR. MONTREAL 9:25 P.M.

QUEBECAIR
AU SERVICE DE L'EST CANADIEN

* Sauf le dimanche

Province de Québec
Municipalité Scolaire de Saint-Léon-de-Westmount

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné que lundi, troisième jour de juillet 1961, à dix heures du matin, aux bureaux de la Commission Scolaire Saint-Léon de Westmount, 361 avenue Kitchener, en la Cité de Westmount, il se tiendra une assemblée des propriétaires de biens-fonds de cette municipalité, inscrits comme tels au Rôle d'évaluation et ayant acquitté toutes les taxes et autres contributions scolaires, pour procéder à l'élection d'un commissaire d'écoles.

Donné à Westmount, ce vingt-troisième jour de juin mil neuf cent soixante-et-un (1961).

J. E. LAVOIE,
Secrétaire-trésorier.

Avis et communiqués

(Bourses de Montréal et Canadienne)

1,121,704 actions ordinaires de la classe A, sans valeur au pair, et 240,000 actions ordinaires de la classe B, aussi sans valeur au pair, de **Traders Finance Corporation Ltd** seront négociables sur la Bourse de Montréal jeudi le 22 juin. Leurs symboles sur le téléscripteur seront "TFCA" et "TFCB" respectivement.

* * *

5,347,505 actions ordinaires d'une valeur au pair de 1 livre sterling chacune et 2,910,011 actions ordinaires de la classe A, aussi d'une valeur au pair de 1 livre sterling chacune de **Albert E. Reed & Co. Limited**, ont été inscrites le 20 juin sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. 3,857,516 actions ordinaires furent émises à la suite de l'offre d'échange en date du 30 décembre 1960 aux fins d'acquérir les actions ordinaires de l'Anglo-Canadien Pulp and Paper Mills Ltd, non encore possédées par la compagnie et 1,469,989 actions ordinaires de Reed furent émises pour fins d'acquisition des actions ordinaires et privilégiées de Imperial Paper Mills Ltd. 2,910,011 actions ordinaires de la classe A furent émises de leur côté aux mêmes fins d'acquisition d'Imperial Paper Mills.

* * *

Les droits d'Imperial Investment Corp. Ltd se transigent sur la base régulière sur la Bourse de Montréal depuis le 19 juin.

* * *

Les droits de **Consumers Gas Company** se transigent à la section non officielle de la Bourse Canadienne depuis le 19 juin.

Dominion Stores Ltd, sous réserve de l'approbation par les actionnaires, a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'elle se propose de fractionner ses actions ordinaires, sans valeur au pair, sur la base de 5 nouvelles actions pour 1 détenue. Le capital-actions de l'entreprise est de 4,000,000 d'actions dont 1,610,000 sont émises et entre les mains du public. La compagnie a laissé entendre qu'un dividende trimestriel de 8 cts l'action sera payé sur les actions fractionnées.

* * *

Le Bureau des Gouverneurs de la Bourse de Montréal a approuvé les changements suivants au sujet de Nesbitt, Thomson & Co., soit l'admission de M. C. de Bosdari comme associé général à partir du 30 septembre 1961 et, à cette date, M. D. K. Baldwin prendra sa retraite.

* * *

Le Bureau des Gouverneurs de la Bourse de Montréal a aussi approuvé les changements suivants : M. G. O. Soucie a résigné ses fonctions comme vice-président de René-T. Leclerc Co. le 12 juin; M. P. Bertrand a été élu vice-président pour lui succéder; M. P. M. David a remplacé M. Bertrand au poste de trésorier et M. F. Duhamel a été admis comme associé et directeur.

* * *

J. C. Boulet Inc. compte un nouvel actionnaire dans la personne de M. G. L. Forrest.

* * *

Marc Carrière Ltée, 210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, vient d'être admis comme courtier non membre de la Bourse de Montréal, avec privilège de partager les commissions.

* * *

Les emprunts collatéraux contractés par les firmes d'escompte et change, membres des Bourses de Montréal et Canadienne figuraient, à la fin de mai, à $24,403,877 contre $23,864,095 à la fin d'avril et comparativement à $27,758,584 à la fin de mai 1960.

* * *

Holt Renfrew & Co. Ltd. a avisé la Bourse de Montréal que, conformément à l'arrangement en cours comportant une offre à ses actionnaires d'acheter jusqu'à concurrence de 51% de leurs actions au prix de $25 chacune, la National Trust Co., au nom de Blackett & Son Ltd, de Sunderland, Angleterre, enverra aujourd'hui un avis de l'offre aux détenteurs d'actions de Holt Renfrew & Co inscrits dans ses livres le 20 juin. Les actions de cette entreprise se transigent au comptant à la bourse depuis le 20 juin.

L'offre ci-dessus peut être acceptée d'ici le 20 juillet 1961. Il ne sera pas accepté de fractions d'actions pour fins d'achat.

* * *

10,000,000 d'actions ordinaires, sans valeur au pair, de **Alscope Consolidated Limited**, dont 1,049,900 actions sont émises et en circulation, seront négociables à la section officielle de la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière jeudi le 22 juin. Leur symbole sur le téléscripteur sera "ACN". Les actionnaires de la compagnie, lors d'une assemblée tenue le 28 février, ont approuvé une réorganisation du capital de l'entreprise sur la base de 1 action nouvelle pour chacune 7 actions détenues. Ils ont aussi approuvé le changement de la raison sociale d'Alscope Explorations Ltd. en celle d'Alscope Consolidated Ltd. Vu la dite réorganisation du capital-actions de la première entreprise, ses actions ont été rayées de la liste à la fermeture de la Bourse Canadienne mercredi le 21 juin.

* * *

L'agent de transfert d'**Atlas Steels Ltd** a notifié la Bourse de Montréal que 525 actions additionnelles ont été émises à la suite de l'exercice d'options en faveur de certains hauts fonctionnaires et employés de l'entreprise, conformément au plan d'option de 1961 en cours. Il y a donc maintenant 1,387,189 actions émises et entre les mains du public.

* * *

Denault Limitée a fait savoir à la Bourse Canadienne que 800 actions ordinaires de la Classe "A" ont été émises à la suite de l'exercice d'une option consentie à un employé de l'entreprise.

* * *

Home Oil Co Ltd a notifié la Bourse de Montréal que des options ont été consenties sur 16,250 actions de la classe "B" au prix de $9.70 l'action, en vertu du plan stimulateur d'option sur des actions de la compagnie.

* * *

Iroquois Glass Ltd a avisé la Bourse de Montréal que 20 0actions privilégiées participantes ont été émises conformément à l'option en faveur de Financial Investment Co. "Fininco S. A. Holding," aux fins d'acheter 40,000 actions privilégiées participantes de la compagnie au prix de $10 l'action d'ici le 30 juin 1964. Il y a donc en cours 460,366 actions.

* * *

McInryre Porcupine Mines Ltd a annoncé à la Bourse Canadienne que 1,540 actions additionnelles ont été émises en vertu du plan d'option en faveur de ses hauts fonctionnaires et employés-clé ; ce qui porte le total des actions émises et en circulation à 2,306,523.

Riposte à la concurrence japonaise

Une compagnie canadienne mettra sur le marché canadien, pour Noël prochain, de nouvelles ampoules d'arbres de Noël à un prix égal à celui des ampoules importées du Japon.

Cette nouvelle politique de la Canadian General Electric, de riposter par ses seuls moyens à la concurrence du produit importé à bon marché, réflète bien l'impact que produit l'importation sur l'industrie locale.

Aux dires des représentants de la compagnie, la production des ampoules d'arbre de Noël était tombée dans une situation presque désespérée. Les ampoules japonaises ont envahi 74% du marché canadien, forçant ainsi plusieurs fabricants locaux de fermer leurs portes et les autres de trouver une solution drastique.

On a par ailleurs pas osé demander l'intervention des gouvernements dans ce domaine non essentiel. Aussi la compagnie a-t-elle cherché des moyens de résoudre seule le problème et de reprendre le marché.

A cette fin, on a adopté de nouvelles techniques de production d'emballage, de distribution et de mise en marché. Ainsi par exemple, au lieu de vendre ses ampoules aux manufacturiers de décorations de Noël, la compagnie a décidé de les vendre directement au grossiste, éliminant ainsi un intermédiaire. Elle a également consenti à réduire certains profits de façon à en faire bénéficier le consommateur.

C'est donc par des changements d'ordre interne, sans affecter la qualité, qu'on a préparé un produit entièrement canadien capable de concurrencer le produit japonais. Du même coup, la compagnie a dû augmenter son personnel d'environ 300 personnes, aidant ainsi à réduire le chômage. Elle compte fabriquer 18 millions de ces ampoules cette année, au lieu de quatre millions, l'an dernier.

marché local

Bourse de Montréal

(Séance de Jeudi)

Ventes		Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	3910	$ 43	42¼	42¼
Acd Atl	z 10	$ 9	9	9
Algoma	1170	$ 42¾	42½	42½
Alumini	2225	$ 36¼	35¾	35¾
Ang T	290 5	$ 52¼	52¼	52¼
Argus	310	$ 42½	42½	42½
Asbstos	750	$ 30¾	30¼	30¼
Bail S	5 p 20	$ 20	20	20
Bnk Mt	1606	$ 67¼	66¼	67
Bnk NS	170	$ 73	72¾	72¾
Bnq CN	60	$ 63½	63	63½
Band PC	325	$ 41¼	41	41
Bath PB	550	$ 28½	28	28½
Bel Phon	3438	$ 55	54¾	54¾
Bw 5 pr	135	$ 49¼	49¼	49¼
Bw 5½ p	100	$ 52½	52¼	52¼
Bwater	1750	$ 8¾	8¼	8¾
Bw Mr pr	120	$ 51¼	51¼	51¼
Brazil	1615	$ 5¼	5¼	5¼
B Am Bk	z 10	$ 54	54	54
B A Oil	1750	$ 32½	32¼	31¾
BC Pow	2515	$ 35	34¾	35
BC Phone	250	$ 51¾	51¾	51¾
Cal Pw	250	$ 29¾	29¾	29¾
Can Cm p	725	$ 27¼	27¼	27¼
CI Fndry	200	$ 19¼	19¼	19¼
CSL	20	$ 58½	58½	58½
C Aviation	300	$ 22	22¼	22¼
Cdn Brw	1152	$ 49¼	48½	49¼
Cdn Car A	z 50	$ 13	13	13
Cdn Celan	325	$ 30	29¾	29¾
C Cel 175 p	100	$ 34	34	34
C Chem	z 25	$ 6¾	6¾	6¾
C Frbks A	100	$ 11	11	11
C Husky	100	$ 6¼	6¼	6¼
C Imp B	2338	$ 69¼	68¾	69
CIL	150	$ 15¼	15¼	15¼
CI Pow	2925	$ 12¼	12	12
CI Pow p	185	$ 37¼	37	37
C Marconi	575	$ 5¾	5½	5¾
Cdn Oil	1527	$ 32	31¾	32
CPR	3162	$ 25¼	24¾	25¼
Cdn Pet p	1101	$ 10¾	10¼	10¾
C Vickers	100	$ 21	21	21
Con M S	3765	$ 26⅞	26½	26⅞
Con Text	2425	285	285	285
C Glass n	750	$ 23	23	23
Coronation	980	$ 20½	20¼	20¼
Cr Cork	350	65	65	65
Cr Zell A	275	$ 21	21	21
Dist Seag	930	$ 40¼	40¼	40¼
Dome Pet	300	800	800	800
D Bridge	4190	$ 19¼	19	19
D Fndry	120	$ 58¼	58¼	58¼
D Steel	600	$ 13	12½	13
D Stores	715	$ 74	72¾	74
Dom Tar	5330	$ 19½	19¼	19½
Dom Text	4425	$ 13¾	13¾	13¾
Donohue	350	20½	20½	20½
Dow Brew	z12	$ 50	50	50
Du Pont	406	$ 20⅝	20½	20½
Dupuis A	200	$ 7¼	7¼	7¼
Electrolux	220	$ 38¾	38	38¾
Enam Pr A	z50	$ 7	7	7
Enam Play	410	$ 18½	18½	18½
Fleetwood	100	$ 13¼	13¼	13¼
Fndtn	725	$ 13	12¾	12¾
Fraser	1075	$ 24	24	24
Fr Pete p	850	420	410	410
Gatineau	110	$ 37⅜	37⅜	37⅜
Geo Blke	700	$ 10	10	10
G Dynam	1125	$ 32¼	32¼	32½
GMC	6	$ 45¾	45¾	45¾
GS Wares	z25	$ 10	10	10
GL Paper	5465	$ 20¾	20	20¼
Hersey And	200	$ 17½	17½	17½
Holt Ren	100	20	20	20
Home A	340	$ 10	10	10
Horne Pf	200	36$	355	360
I Inv rts	1928	75	71	75
H Smith	z1	$ 48	48	48
Hud Bay	475	$ 56	55¾	56
Hud Bay	585	$ 27¾	27¼	27¾
Hud B Co r	825	95	90	90
Imp Inv A	2502	$ 19¾	19½	19¾
I Inv 125p	z50	$ 21	21	21
Imp Oil	1150	$ 45¾	45¾	45¾
Imp Tob	900	$ 15¼	15¼	15¼
Imp T pr	100	$ 6¾	6¾	6¾
Ind Accep	300	$ 60½	60¼	60½
Inlnd C pr	115	$ 18	18	18
Int Nickel	3140	$ 76	74½	76
Int Pap	853	$ 32	31½	31½
Int Util	375	$ 48½	47¾	47¾
Int Util p	300	$ 50½	50	50½
Inter PL	300	$ 73¼	72½	72½
Iro G pr	160	$ 11½	11½	11½
Jaica PS	200	$ 34	33	33
Labatt	100	$ 39	37½	38
L St L	425	$ 42	41	42
MB PR	4286	$ 17¾	17¾	17¾
Martine T	z68	$ 19¾	19¾	19¾
Mass F	1440	$ 13½	13⅜	13½
Mass F 5½p	95	$108	108	108
Met Stores	300	$ 8¼	8	8
Met St pr	z25	$ 21⅝	21⅝	21⅝
Mitch R A	z50	$ 9¼	9¼	9¼
Molson A	184	$ 27	26½	26½
Molson	660	$ 26¾	26¼	26¾
Montl Loco	2200	$ 14¼	14¼	14½
N St Car	440	$ 13¾	13¼	13¼
Noranda	2450	$ 49½	48¼	49¼
NS LP	200	$ 18	18	18
Ogilvie	1025	$ 54½	54½	54½
Pac Pete	400	$ 12¾	12¾	12¾
Page Hers	875	$ 23¼	23¼	23½
Penmans	150	$ 30	30	30
Pow Corp	175	$ 57¼	57	57¼
Price Br	5548	$ 50¼	49¼	49¾
QN Gas	891	$ 7½	7¼	7½
QN Gas pr	25	44	44	44
Que Pow	475	$ 38½	38	38
Q Phone	270	$ 45¼	45	45¼
Que Ph wt	100	$ 25	25	25
Reitman	225	$ 17	17	17
Roe Av C	520	$ 6¾	6¼	6¼
Rolland A	585	$ 9¾	9½	9½
Rothmans	100	$ 15¼	15¼	15½
Royal Bk	1248	$ 77¼	76½	76¾
Royalite	300	$ 11	11	11
St L Cem A	z5	$ 12½	12½	12½
St L Corp	z75	$ 22	22	22
St L Cp A p	100	$100½	100	100
Salada S	1145	$ 19½	19½	19½
Shawin	4885	$ 27	26½	27
Sher W pr	15	$126	126	126
Simpsons	255	$ 29¾	29¾	29¾
Steel Can	2570	$ 74½	74¼	74½
Steel rt	16256	385	370	385
Steinbg A	4330	$ 32	30¾	31½
Texaco C	275	$ 66	66	66
Tor Dom	100	$ 65	65	65
Tr Can PL	1450	$ 22¾	22¾	22¾
Trad	2100	178	175	178
Un Steel	100	$ 6¼	6¼	6½
Walk GW	1250	$ 51¾	51½	51½
Weston A	540	$ 18¾	18¾	18¾
T Fin A	235	$ 55	54¾	54¾

Bourse Canadienne

(Séance de Jeudi)

Ventes		Haut	Bas	Clôt.
Ang Plp	50	$40	40	40
Ang Nfld	2138	$ 9¼	9¼	9¼
Atlas Stl	9000	75	72	75
Augustus	4222	36	33	33
Avalon	1225	36	33	33
Avalon	1225	$ 8¾	8¾	8¾
Bateman	2000	9	9	9
Bellechas	3500	28	26	28
Blue Bon	500	$11	10¾	11
Bluewtr	500	15	15	15
Bonnyvl	2300	11	11	11
Bornite	12500	10½	10	10
Brunswy	100	500	500	500
Brnt Hill	4000	9	8½	8½
C Kodiak	2100	155	150	155
C Silica	100	92	92	92
Canorama	7000	32	30	32
Caribou	3000	17	17	17
Cartier Q	z600	9	9	9
Chemall	10160	335	315	320
Chess	1000	2½	2½	2½
Chib Cop	1000	14	14	14
Coprand	4650	129	120	125
Coprcrea	2500	23½	23½	23½
Denault	100	$11	11	11
D Eng	200	$16	16	16
D Lease	3600	80	75	80
Emp Oil	1000	4½	4½	4½
FAB	8000	12	12	12
Falcon	z100	$57⅜	57½	57⅜
Fano	1500	2	2	2
For Pow	100	225	225	225
Gold Age	1000	35	35	35
Gui Portl	1500	6½	6½	6½
Hasting	3000	85	80	85
Int Ceram	1000	11	11	11
Jubilee	1277	495	450	450
Lith Corp	6000	25	23	23
Massval	1250	17	17	17
Mer Chip	4200	79	70	72
Merrill	1500	80	80	80
Mid Chib	5500	17	15	17
Molyb	2000	140	140	140
Monpre	1500	6	6	6
Mt Pleasa	1600	60	60	60
MR Dairies	600	$ 8	8	8
Native M	2125	8	8	8
N Forma	3000	6	6	6
N Santiag	2000	2	2	2
NW Amul	3500	34	32	32
NA Rare	500	32	32	32
NQ Pow	25	$ 32	32	32
NW Ind	3000	210	210	210
Partridge	1000	4½	4½	4½
Pennbec	5000	9	9	9
Prcupine	22500	15	12½	15
Pw Cp 2p	50	$ 72½	72½	72½
Q Cobalt	1800	310	290	310
Q Smelt	1500	13½	13½	13½
StL Colu	2000	570	560	570
Sauc Dev	5700	210	200	200
Shop Save	1015	$ 7½	7½	7½
Sobey	z25	$ 13½	13½	13½
S Dufault	1000	11	10	10
SC Pow 6p	5	$125	125	125
Spartan	49500	225	150	165
Spartan w	2000	44	39	39
Tib Expl	3000	5½	5¼	5½
Tr C Cop	2007	63½	61	62
Trebor	2000	3½	3½	3½
U Asbest	1850	660	590	595
U Prin	500	125	125	125
Ventures	315	$ 44¼	44	44
Virginia	z400	6	6	6
Wstburne	1000	48	48	48
Camp Chib	100	880	880	880
C D Sug	477	$ 20	20	20
Cochrane	2300	440	425	440
C Ingsoll	250	40	40	40
Cent Del	7200	650	620	650
C Paper	3792	$ 48	47½	47½
Con Gas	z985	$ 17¾	17¾	17¾
CGT rts	11625	64	61	61
Ford	25	$160	160	160
Gec Mines	250	$ 22½	22½	22½
Hollinger	z110	$ 24½	24½	24½
HB Oil G	100	$ 14	14	14
Kelly D A	200	$ 7½	7½	7½
Kerr Add	100	$ 10	10	10
Lob Co A	205	$ 41	40½	41
Lob Co B	2000	$ 41	41	41
Maclar A	475	22¾	22¾	22¾
Maclar B	500	$ 22¾	22¾	22¾
Moore	150	$ 57¾	57	57¼
Que Tel 51	25	$ 19½	19½	19½
Sherritt	400	425	425	425
Steep R	100	820	820	820
T Fin 4½ p	50	$ 92¼	92	92
Trans Mt	275	$ 13¾	13¾	13¾
UN Gas	265	$ 19½	19½	19½
W Cot Tr	325	$ 14¾	14½	14½
W Cot vt	345	$ 14¾	14¾	14¾

BOURSE DE NEW YORK

	Haut	Bas	Clôt.
Abbot Laboratories	—	68	—
Admiral Corp.	—	12¾	—
Air Reduction	75¼	75¼	75¼
Allis-Chalmers	—	25½	—
Am. Can.	42	41¾	42
Ameroda Pete	87½	87	87¼
Am. Locomotive	47	47¾	47
Am. Tel. & Tel.	—	116½	—
Am. Tobacco	86½	85	86
Anaconda Copper	58¼	57¾	58¼
Atchison	25⅝	—	—
Baltimore & Ohio	—	24	—
Bethlehem Steel	43¼	43	42½
Boeing Aircraft	45¾	44¾	45¾
Borden's Co.	—	60½	61
Canadian Pacific	24¾	24¼	24¼
Case, J. I.	10⅜	—	—
Caterpillar Tractor	—	38¼	—
Cerro de Pasco	—	40¼	—
Chance-Vought	53⅜	52	53½
Chesapeake & Ohio	62¾	62	62
Chrysler	45½	45⅜	45½
Coca Cola	85¾	85½	85¾
Colgate-Palmolive	45¾	44¾	44
Cons. Edison N. Y.	—	79¾	—
Continental Can	40¾	40¼	40⅜
Cont. Oil	53¾	53	53¼
Corn Products	—	51¼	—
Curtiss Wright Cp	17½	17⅜	17½
Delaware Hudson	—	16¼	—
Douglas Aircraft	—	32	—
Du Pont	213½	212½	213½
Eastman Kodak	105⅞	100	105⅞
Firestone	45	45¾	45½
Ford Motor	87¼	86¾	86¾
Gen. Electric	62¾	62	62¾
Gen. Foods	82¼	82½	82⅝
Gen. Dynamics	33¾	32⅝	33¾
Gen. Motors	45¾	45	45¼
Gillette S. R.	115½	115¼	115½
Goodrich	65	63¾	65
Goodyear Tire	41⅞	42	42
Illinois Central	40¾	40⅛	40⅜
Int Business Mach	479	475½	477
Int. Harvester	53⅜	53½	53½
Int. Nickel	74¼	73¾	74¼
Int. Paper	30¾	30¼	30¾
Inter Tel and Tel	52⅜	51½	52
Johns-Manville	86½	86¼	86½
Kennecott Copper	86¾	86¼	86⅜
Lockheed	47¼	45¾	46½
Mack Trucks	47¼	47¼	47½
Minn. Ward	27¾	27¼	27¼
Motorola	85	84¾	84½
Nat. Biscuit	76⅞	76⅝	76⅞
Nat. Cash Reg.	92½	92¾	92½
Nat. Dist.	28¼	28⅛	28¼
New York Central	17⅝	17⅜	17⅝
North Am. Aviat	44¾	44¼	44⅜
Northern Pacific	—	43⅝	—
Ohio Oil	42	41¾	42
Owens-Illinois	93½	—	—
Pennsylvania R.R.	13¼	—	—
Pepsi Cola	54¼	54¼	54¼
Phelps Dodge	43	42¾	42¾
Phillips Pete	59¼	59⅛	59¼
Pitts. Pl. Gl.	71¼	71⅛	71⅜
Procter & Gamble	80¼	80¼	80¼
Pullman	42¾	42½	42½
Pure Oil	38¼	37⅞	38
Radio Corp.	58¼	57¾	57¾
Republic Steel	63¼	62¾	62¾
Shell Uunion	44⅛	44¼	44¼
Simmons	44¾	44½	44½
Sinclair Oil	56¼	55¾	55¾
Socony Mobil	49¼	48⅝	48⅝
Southern Pacific	24¼	24⅛	24⅛
Southern Railway	54¾	54½	54½
Standard Oil (NJ)	46¾	46½	46½
Standard Brands	60⅜	60¼	60¼
Studebaker	8⅞	8¾	8¾
Texas Co.	182¾	182½	182½
Union Carbide	143	142⅜	142⅜
Union Pacific	34¼	33⅞	33⅞
United Aairc Corp	42¾	43½	42⅞
United Corporation	8¼	—	—
U.S. Rubber	58⅜	59	59
U.S. Smeiters	—	35	—
U.S. Steel	81¼	81¼	81⅜
Western Union Tel	—	44¼	—
Woolworth	76½	76¾	76⅜
Youngstown S T	101¾	101½	101½
Zenith Radio	167¼	168	167¾

Bourse Américaine

(SEANCE DE JEUDI)

	Haut	Bas	Clôt.
1400 Allegh cp w	7¾	7¾	—
2500 Atlas cp w	1⅞	1⅞	1⅞
4700 Braz T L P	5¼	5	5
600 Breeze Corp	8¾	8¾	8¾
800 Brit Am Oil	31¾	34½	34¾
800 Brit Col Pwr	34½	34	34½
3200 Brit Pet 6.15/16	6⅞	6.15/16	
2900 Brown Co	14¼	14	14¼
8500 Cand Javelin	14¾	13¾	13¾
900 Can Marconi	5¾	5¾	30¾
200 Can Petrofina	9¾	9¾	9¾
1900 Cent Hadley	1¾	1¾	1¾
200 Cons M - S	26¼	25¾	26
2300 Creole Pet	33¼	32¾	32¾
5300 Dynalectron	6¼	5⅞	6
700 Eb Share	31¾	31⅜	31¾
400 Fairch C - L	162½	158½	160
400 Felmont Pet	5⅜	5¼	—
700 Imperial Oil	44½	43¾	43¾
200 Jeannette Gl	17¼	17⅛	—
2000 Mlybdenm	37⅝	36	36½
2900 NJ Zinc	24¾	24¼	24⅜
3200 Pancoastal	1¼	—	—
500 Pantep Oil	15/16	—	—
18400 Sapphire Pet	13/16	¾	—
700 Scur Rain Oil	6⅝	6¼	6¾
400 Seeman Bros	42¾	41¾	—
1400 Std Oil Ky	85	83¾	85
200 Tri Cont w	34¼	34¼	34¼
32400 Webb Knapp	1¼	1¼	1⅜

FONDS MUTUELS

(Cours fournis par A. M. Kidder & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
xAffil. Fund Inc Com.	8.36	9.04
xAm. Business Shares	4.62	4.94
All Canadian Com.	8.54	9.28
All Canadian Div.	6.38	6.94
Am. Growth Fund	x68.88	9.68
Beaubran Corp.	31.72	34.44
xBoston Fund Ltd	19.20	20.98
xBullock Fund Ltd	14.19	15.55
Canadian Inv. Fund	9.91	10.88
Canafund Co. Ltd	42.19	44.30
Champion Mut. F. C.	5.97	6.56
Commonw. In C. Ltd	8.85	9.70
Com. L Lev. Fund Ltd	7.97	8.73
Corporate Investors	9.90	10.81
European Growth Fund	7.36	8.07
Div. Inc. Sh. Series B	4.35	4.75
Dividend Shares	3.63	3.67
Dom. Equity Inv. Ltd	16.90	17.23
Dreyfus Fund Inc.	17.46	18.97
Federated Growth F.	5.17	5.65
First Oil & Gas	4.44	4.85
Fonds Collectiv. A	5.89	6.41
Id B	5.40	5.74
Id C	6.49	7.05
xGroup Sec. — Auto Sh	—	—
xGroup Sec — Rail Sh	—	—
xGroup Sec — Steel Sh	—	—
Group Inc.	3.74	4.09
Groupe Selectif A	—	—
Grouped Inc. Accum.	5.93	6.48
Growth Oil & Gas	8.03	8.44
Growth Oil & Gas	8.03	8.44
xIncorp. Investors	8.61	9.41
Investors Growth Fund	6.90	7.49
Invest. Mut. of Can.	12.65	13.75
Keystone of Canada	16.65	18.01
xKeystone Cust. B-3	15.54	16.93
x Id B-4	9.31	10.16
x Id. K-1	9.29	10.15
x Id. K-2	18.04	19.68
xMass. Invest. Trust	14.87	16.25
xMass. Inv. Growth St.	17.68	19.32
Mutual Accumulating Fd	8.85	9.67
Mutual Income Fund	5.50	6.09
N. Amer. Fd Can. Ltd	10.28	11.23
Prêt et Revenue Mut.	5.89	6.43
Radisson R. I	4.67	5.13
Regent Fund Ltd	4.92	5.37
Sav. Inv. Mtl of Can.	5.89	6.43
Superv. Amer. Fund xd	7.72	7.80
Super. Es. (1955) Ltd.	43.96	—
Id. (1956) Ltd.	36.07	—
Id. (1957) Ltd.	6.18	—
Id. (1958) Ltd.	6.52	6.59
Supervised Growth Fd	1.90	1.92
Superv. Income Fund	4.36	4.40
Telev. Electronics	8.82	9.61
Timed Investment Fund	6.15	6.64
United Accumul Fund	17.74	9.34
xWellington Fund Ltd	15.22	16.59
Securities Fund Inc	14.66	16.02

x—En monnaie américaine.

Marchés à bestiaux

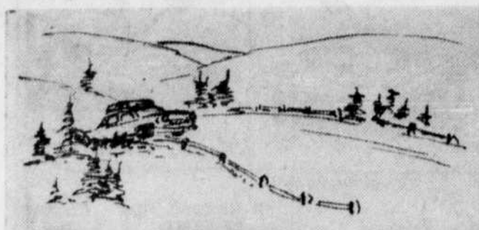
Les bovins se vendaient entre 50 cents et un dollar de moins que la semaine dernière sur les marchés à bestiaux de la métropole. Au marché de l'ouest les porcs se vendaient entre 1.25 et 1.50 de moins et les truies, un dollar de moins.

On offrait en vente 148 bovins, 157 veaux, 86 porcs et huit moutons et agneaux, contre 891 bovins, 1,197 veaux, 320 porcs et 51 agneaux et moutons hier.

Les bouvillons de choix rapportaient entre 22.50 et 23. les bons, entre 22 et 22.50, les moyens, entre 20.50 veaux, 22 et les communs, entre 18.50 et 20.50; les génisses moyennes, entre 13.25 et 18.25.

Les bonnes vaches, entre 17 et 18, les moyennes, entre 15.50 et 17, les communes, entre 15 et 16; les bons taureaux, entre 18 et 20.50, les communs et les moyens, entre 13.25 et 19.25; les bons veaux de lait, entre 25 et 29, les moyens, entre 20 et 25, les communs, entre 15 et 20, les agneaux de printem

LE MAGASIN EST OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 HEURES



EATON



FERMÉ À 1 H. SAMEDI

FÊTE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE

Afin que le personnel EATON puisse participer aux réjouissances.

Magasinez samedi de 9 h. à 1 h. et économisez!

Vous feriez bien d'être là tôt! Notez les nombreux spéciaux à ½ PRIX!

LUNCHEONETTE EATON	AUTOMATE	RESTAURANT DU NEUVIEME
ouverte jusqu'à 12 h. 30	ouvert jusqu'à 1 hre	fermé toute la journée
Magasin du Sous-Sol	Cinquième étage	

Pas de commandes téléphoniques ni postales, à moins d'indication contraire, sur ces articles S. V. P.

CORSETS NU-BACK RENOMMES

Confortables et durables, laçant devant et à dos coulissant. Bien baleinés pour mieux soutenir. Tailles 26 à 36 pour hanches moyennes et saillantes.
SPECIAL DE 9 H. A 1 H. SAMEDI **4.49**
RAYON 609, AU TROISIEME

SOULIERS REG. 16.95 A 21.95

Fins de séries de souliers de la saison à solder! Choix intéressant de modèles, tous de teintes beige. Pointures 6 à 9½, largeurs AAA à B dans le groupe.
SPECIAL, 9 h. à 1 h. SAMEDI **10.97**
RAYON 338, AU DEUXIEME

SANDALES DE TOILE IMPORTEES

200 paires seulement! Talons bas compensés, semelles caoutchouc-mousse. Noir, rouge, blanc ou beige. Pointures et demi-pointures 5 à 8. SPECIAL, 9 h. à 1 h. SAMEDI **1.49**
RAYON 238, AU DEUXIEME

ECHANTILLONS ½ PRIX!

Rég. 5.95 à 19.95! Pantalons, blouses, robes-chemisier, robes-soleil, deux-pièces et jupes en tailles 12 et 14, confectionnés de tissus-échantillons en coton, Arnel, soie, denim et velours de coton côtelé pour fin de démonstration.
SPECIAL, 9 h. à 1 h. SAMEDI **2.97 à 9.97**
RAYON DES TISSUS (233), AU DEUXIEME

PERMANENTE "PIN QUICK" HUDNUT! REG. 1.75

Permanente à domicile, Richard Hudnut. A base de Silicones, elle frise plus facilement, plus rapidement et dure plus longtemps. **Spécial de 9 à 1 h. samedi** **.87**

GRANDES PEAUX DE CHAMOIS! REG. 3.00

Peaux de chamois soldées pour liquider. Env. 18" x 20". Commodes pour les travaux de ménage, le lavage des voitures, des vitres, etc. **Spécial de 9 à 1 h. samedi** **1.50**

SAVON LIQUIDE DEVON A ½ PRIX! REG. .91

Savon liquide rose pour la vaisselle et les tissus fragiles. Inoffensif pour les mains. Laisse la vaisselle et verrerie étincelantes. **Spécial de 9 h. à 1 h. samedi** les 24 oz. **.45**
RAYON 212, AU REZ-DE-CHAUSSEE

TENTURES! REG. 35.95 la pre

50 paires seulement. Non doublées, avec plis-pinces dans le haut. Dessins genre tapisserie murale, motifs modernes ou fleuris. Satin antique (rayonne) et "sheer" dans le groupe. Toutes en une largeur couvrant environ 48" de mur. Longueur 95".
SPECIAL DE 9 H. A 1 H. SAMEDI, la paire **25.95**
RAYON 267, AU SIXIEME

GRAND SOLDE AU "PETIT BUDGET"

Robes d'été en une grande variété de cotonnades fraîches et riantes et en frais tissus mixtes faciles d'entretien. Manches courtes et trois-quarts, modèle fourreau et ample... à motifs de tous genres. Tailles 10 à 18, 16½ à 22½ dans le groupe. SPECIAL 9 H. A 1 H. SAMEDI **4.99**
RAYON 345, AU QUATRIEME

SHORTS "ARNEL" ⅓ DE RABAIS!

Rég. 2.98 — Pour jeunes filles! "Arnel", si facile d'entretien. Longueur Jamaïque à fermeture éclair côté. Lilas, vert saule, turquoise, rose osé, jaune banane et blanc. Tailles 10 à 20 dans le groupe. SPECIAL 9 H. A 1 H. SAMEDI **1.98**
RAYON 545, AU QUATRIEME

BLOUSES ET CHEMISETTES ½ PRIX!

Rég. 6.95! Fins de séries à solder! Deux ravissants modèles de blouses en "Terylene", à manches courtes, impressions sur fond blanc. Trois élégants modèles de chemisettes italiennes en coton, à manches courtes et longues. La plupart blanches. Tailles 10 à 44 dans le groupe.
SPECIAL 9 H. A 1 H. SAMEDI **3.47**
RAYON 246, AU TROISIEME

FRAIS PEIGNOIRS NYLON FAÇONNE

Quantité limitée. Peignoirs amples à diverses impressions estivales. En nylon opaque, façonné, infroissable. Deux poches et petit col. Tailles: petite, moyenne, grande dans le groupe, pour dames. SPECIAL 9 H. A 1 H. SAMEDI **3.99**
RAYON 247, AU QUATRIEME

CHEMISES DE NUIT

Rég. 2.49 et 2.99! Longues et courtes, amples et ajustées, ornées de dentelle et de broderie. Unies et imprimées, en nylon, coton, quelques-unes en tissu mixte. Tailles: petite, moyenne, grande. Teintes variées.
Spécial 9 à 1 heure samedi
1.24 et 1.49
RAYON 209, AU QUATRIEME

SOLDE DE COMBINAISONS

Ornées de dentelle et de fine broderie. Tout nylon rose pastel, bleu ou brun. — Tailles: 32 à 36 dans le groupe. Rég. 1.99 à 3.99 **.99 à 1.99**
Spécial 9 h. à 1h. samedi
RAYON 209, AU QUATRIEME

ROBES DE COTON

Rég. 6.99! Robes pimpantes, boutonnant devant. Variété de motifs pastels sur fond bleu pâle, vert ou lilas. Tailles 14 à 18. **3.99**
Spécial 9 à 1 h. samedi
RAYON 209, AU QUATRIEME

PANTALONS A ½ PRIX

Pour jeunes gens. Solde de fin de série. Lainages, rayonnes et gabardines dans le lot. Coloris variés. Tailles: 28 à 34.
Rég. 6.95 à 19.95
SPECIAL DE 9 H. A 1 H. **3.47 à 9.97**
RAYON 232 AU DEUXIEME

COUPE-VENT A ½ PRIX

Pour hommes. Choix de 2 modèles: coton Sanforized à rayures minuscules avec col, poignets et bande de taille en pareil ou bien, popeline de coton peigné avec col, poignets, bande de taille en tricot. Beige, antilope, bleu, tailles: 36 à 44.
Rég. 7.95 et 9.95
SPECIAL DE 9 H. A 1 H. **3.97 et 4.97**
RAYON 329, AU DEUXIEME

FAUTEUILS ET CHAISES D'ETE

50 SEULEMENT! Fauteuils aluminium recouverts de toile, par "Featherweight". Teintes variées. Sièges doubles robustes. **Spécial de 9 h. à 1 h. samedi** **6.66**
100 SEULEMENT! Flâneuses "Featherweight" aluminium à sangles saran jaune et blanc. **Spécial de 9 h. à 1 h. samedi** **11.99**
100 SEULEMENT! Fauteuils en acier style profond ("bucket"). Cadre blanc, siège et dossier vert ou rouge. **Spécial de 9 à 1 h. samedi** **7.99**
RAYON 370, AU SEPTIEME

FINS DE PIECES! TAPIS

⅓ à ½ de rabais. Rég. 35.70 à 179.40 — Dimensions: 6' x 9' à 9' x 12' dans le lot. Fibres tout laine, laine et nylon et diverses fibres synthétiques. Coloris nombreux. SPECIAL, DE 9 H. à 1 H. SAMEDI **17.85 à 119.60**
RAYON 272, AU SIXIEME

RADIOS WESTINGHOUSE

70 SEULEMENT. Modèle de table, coffrage plastique blanc. 4 lampes, plus 1 redresseur, haut-parleur "magna-power" résistant aux chocs et à la vibration. Châssis "Silver Safeguard", cadran facile à lire. Environ 5¾" x 5½" x 7½" de hauteur
SPECIAL DE 9 H. A 1 H. SAMEDI **16.95**
COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 260, AU CINQUIEME

MIROIRS DE PLAIN-PIED

Rég. 3.95. Soldés de notre stock pour les clientes de samedi matin. Grands miroirs de plain-pied, dimensions totales environ 15" x 51" pour salles de couture, penderies et usage courant. En verre ordinaire, encadrement d'une moulure de tilleul de 1½" non peint.
SPECIAL DE 9 H. A 1 H. SAMEDI **2.89**
COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 276, AU CINQUIEME

COUSSINS KAPOK POUR BATEAU

Env. 15" x 15" x 2". Rembourrés de kapok, peuvent servir de coussins ou de ceinture de sauvetage. Approuvés par le gouvernement. Couleurs: rouge, vert, bleu.
SPECIAL DE 9 H. A 1 H. SAMEDI **2.99**
COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 261, AU CINQUIEME

TABOURETS PLIANTS EN BOIS

Très pratique! Environ 18" de haut — siège 12" x 12" en toile rayée. Pieds de bois franc. Se plie facile et se transporte aisément. ACHETEZ-EN-POUR VOIR LA PARADE DEMAIN!
SPECIAL SAMEDI DE 9 H. A 1 H. **.98**
COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 261, AU CINQUIEME

PANIERS UTILITAIRES TISSES. Bois tissé. Poignées de fil de laiton. SPECIAL **.29**

HOUSSES DE TABLES A REPASSER "Tufflex". Ne s'affaissera pas et ne rétrécira pas. Pour table standard 54". SPECIAL Chacune **.88**

LONGUES MITAINES DE BARBECUE. Bien coussinées pour résister à la chaleur. Ton bronzé. Env. 16" de long. SPECIAL la paire **.99**

JETES DE BROCART DE COTON. Pour chesterfield, sofas et autres gros meubles. Ton or, rouge, vert ou bleu à franges assorties. Env. 90" x 105" SPECIAL **7.49**

DOUBLURE DE MATIERE PLASTIQUE. Pour paniers. Rég. .59 chacune SPECIAL **2 pour .99**

HOUSSES A VETEMENTS EN PLASTIQUE. Avec 12 oz. de cristaux anti-mite. Marine SPECIAL **1.98**

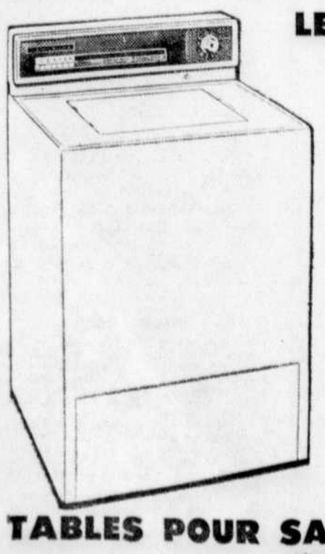
HOUSSES DE PLASTIQUE POUR MEUBLES. Matière plastique de vinyle transparente. Pour fauteuils type club. SPECIAL. Chacune **2.29**

PROTEGE - DOSSIERS DE SOFAS. En plastique pour dossier de chesterfield. Finies les taches de brillantine sur vos dossiers! SPECIAL. Chacune **1.29**
RAYON 222, AU REZ-DE-CHAUSSEE

MACHINES A COUDRE VIKING

VIKING — Seulement chez EATON. Modèles 1960, soldées pour liquider et faire place aux modèles 1961.
10 seulement! VIKING — machine à coudre à piqûre ordinaire, modèles console. Rég. 139.00
SPECIAL SAMEDI de 9 h. à 1 h. **89.95**

10 seulement! VIKING zig-zag, entièrement automatique, à deux aiguilles. Modèle console. Pose les boutons, fait les boutonnières, brode, sans accessoires. Rég. 259.00
SPECIAL SAMEDI de 9 h. à 1 h. **199.00**
RAYON 570, AU DEUXIEME



LESSIVEUSES "VIKING" AUTOMATIQUE

SPECIAL DE 9 h. à 1 h. SAMEDI **259.95**
Modèle W61J
12.60 par MOIS
(24 mensualités)

15 seulement! Solde de fin de série. Lessiveuse à contrôle à bouton-poussoir. 3 cycles de lavage de 5, 10, 15 minutes, **plus** 2 vitesses d'agitation et de rotation.
RAYON 257, AU CINQUIEME

TABLES POUR SALON! ½ prix! Rég. 39.95

SPECIAL DE 9 H. à 1 H. SAMEDI chacune **19.97**
2.35 par MOIS (9 mensualités)

Dessus placages 5 épaisseurs en noyer ou acajou clair. Table étagère 28" x 19" x 23" de haut; table de bout 25" x 19" x 22" de haut; table à café 42" x 20" x 15" de haut. Construction par "WUNDER". Quantités limitées!

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 470, AU SEPTIEME ETAGE



Magasin du Sous-Sol EATON

LE MAGASIN EATON SERA OUVERT DE 9 HEURES A 1 HEURE POUR LA ST-JEAN-BAPTISTE
Hâtez-vous pour vous procurer des spéciaux remarquables! Quantités limitées! Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

GANTS POUR DAMES

Nylon à tissage double en couleurs et styles variés. Pointures 6½ seulement.
SPECIAL DE 9 H. A 1 H., la paire **.44**

SOCQUETTES NYLON

Tout nylon extensible. Teintes variées. Pour dames de pointures 9 à 11.
SPECIAL DE 9 H. A 1 H., la paire **.33**

BAS NYLON IMPARFAITS

Tout nylon extensible, sans coutures. Beige. Pour pointures 8½ à 11. SPECIAL DE 9 H. A 1 H., la paire **.19**

CHAUSSETTES HOMMES

Soldés par le fabricant de séries de prix plus élevés. Styles et couleurs variés. 10 à 12 dans le lot.
SPECIAL DE 9 H. A 1 H., la paire **.37**

PEIGNOIRS! REG. 3.99

En coton pour dames en impressions de couleurs. Tailles petite, moyenne et grande dans le lot.
SPECIAL DE 9 H. A 1 H., chacun **2.49**

SACS A MAIN! ½ PRIX

Rég. 3.99 à 5.99. Sacs importés en plastique robuste. Couleurs variées en 4 styles élégants.
SPECIAL DE 9 H. A 1 H., chacun **1.99 à 2.99**

VETEMENTS ENFANTS

Pour bébés et bambins. Echantillons et surplus de stock de séries de prix plus élevé. Ensembles de bébé, ensembles cycliste, complets, pantalons fuseaux, ensembles shorts, maillots de bain. 6 mois à 6 ans dans le lot. SPECIAL DE 9 H. A 1 H., chacun **1.00**



Pantalons sport de corduroy

Au-dessous du prix habituel! Tailles 30 à 42 dans le lot!

SPECIAL SAMEDI **2.69**

Rayonne de viscose et acétate mixte. Ceinture à même et devant à pinces... Passants abaissés et glissière. Brun, bleu et gris.

Composez VI. 2-9211

SOULIERS POUR HOMMES

Imparfaits. Cuir. De séries de prix plus élevé. Styles variés. Noir et brun en pointures 6 à 11 dans le lot.
SPECIAL DE 9 H. A 1 H., la paire **3.99**

SOULIERS POUR DAMES

De séries de prix plus élevé. Styles, couleurs et hauteurs de talons variés. 4 à 9 dans le lot.
SPECIAL DE 9 H. A 1 H., la paire **2.99**

BOTTINES ATHLETIQUES

Hommes (6 à 11) et garçons (1 à 5). Dessus de toile de coton rugueux, très épaisse et forte. Fausses semelles coussinées anti-chocs, protecteurs de bout. SPECIAL DE 9 H. A 1 H., la paire **1.59**

CHEMISES SPORT

Imparfaites. Hommes. Manches longues. Tissus et couleurs variés. Petite, moyenne, grande. chacune **1.99**

CAOUTCHOUC-MOUSSE

Pièces imparfaites. Pour coussins d'auto. Légères imperfections. Env. 54" x 25" x ¼". SPECIAL DE 9 H. A 1 H., chacune **3.99**

SERVIETTES DE PLAGE

Imparfaites. Marque "Cannon". Tissu éponge. Rayures de 3" en vert, Beige, rouge et bleu en tons dominants. Env. 27" x 52".
SPECIAL DE 9 H. A 1 H., chacune **1.00**

PANNEAUX DE RAYONNE 60"

Imparfaits. Marquisette de rayonne blanche, très large Dim. approx. 60" x 54", 60" x 63" **1.19** chacun; 60" x 72", 60" x 81" **1.39** chacun; 60" x 90", 60" x 99" **1.69** chacun

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 21-36

77e ANNEE – No 211 — MONTREAL, VENDREDI 23 JUIN 1961

Québec



AU CONGRES EUCHARISTIQUE REGIONAL — Plus de 5,000 personnes ont assisté, hier soir, aux cérémonies d'ouverture du congrès eucharistique régional Québec-Montmorency. On voit ici une partie de la foule, et, à l'arrière plan, le magnifique reposoir, érigé sur le terrain de jeu de Beauport.

Ouverture du congrès eucharistique régional Québec-Montmorency

QUEBEC. (par **R. D'A**) — C'est dans une atmosphère de piété sincère et de recueillement que s'est ouvert, hier soir, le Congrès eucharistique régional Québec-Montmorency.

Une foule de quelque 5,000 personnes a assisté, au reposoir installé sur les terrains de l'Oeuvre de jeunesse de Beauport, aux cérémonies d'ouverture du congrès, présidé par Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne.

M. Albert-Emile Côté, maire de la ville où se tient présentement le congrès, a tout d'abord pris la parole pour remercier Mgr Roy d'avoir choisi Beauport comme siège du congrès de cette année.

Mgr Ernest Lemieux, P.D., curé de Beauport et président du congrès, s'est ensuite fait l'interprète de tous les religieux et fidèles participant au congrès, pour offrir au prélat ses hommages de profonde vénération et de vive gratitude.

Mgr Roy a lui-même exhorté la foule à se recueillir et à manifester, par sa piété, sa joie de passer quelques jours en compagnie de la Sainte Eucharistie.

Une grand-messe solennelle, chantée par Mgr Jean-Charles Dumas, curé de Loretteville, a suivi la cérémonie d'ouverture. Il était assisté des curés de Ste-Thérèse de Laval, Mgr Armand Paré, et de St-Tite-des-Caps, Mgr J. Chabot.

Le congrès, qui groupe 39 paroisses des comtés de Québec et de Montmorency, se continuera jusqu'à dimanche prochain, le 25. La journée de demain sera consacrée aux jeunes et aux malades.



MISS CHARLESBOURG-QUEBEC — La gagnante du concours Miss Charlesbourg-Québec a été proclamée, hier soir. Sur la photo, on voit Mlle Barbara Ann Miller, reine du Carnaval de Québec, couronnant Mlle Lucette Martineau, la gagnante. Mlles Nicole Blouin et Colette Paradis se sont classées respectivement deuxième et troisième.

Visiteur de marque au parlement

QUEBEC, (**J.M.**) — Son Excellence M. Mahmoud Esfandiary, ambassadeur de l'Iran, a rendu visite hier au premier ministre Jean Lesage, à son bureau du parlement provincial.

Les écoles secondaires à Québec deviendront de vrais centres culturels

QUEBEC (par **Jean-Luc Lacroix**) — Les écoles secondaires de la ville de Québec deviendront dès septembre prochain de véritables écoles culturelles, qui serviront vraiment à meubler l'esprit des élèves, qui les fréquenteront. La commission des écoles catholiques en a pris la décision hier, au cours d'une séance spéciale.

On a donné instruction au directeur des écoles secondaires, M. Henri Lesage, de recruter des professeurs spécialisés pour dispenser l'enseignement de la musique, du dessin et des arts plastiques, de la diction et de l'art dramatique, ainsi que des sciences naturelles. Ces cours seront donnés pendant les périodes d'activité dirigée, qui étaient autrefois réservées aux seuls travaux manuels.

Des salles appropriées seront prévues dans chacune des quatre écoles secondaires de la ville pour orienter les élèves vers cette activtié d'ordre culturel. Chacun suivant son inspiration sera libre de suivre les cours qu'il désirera.

Le cours classique

L'école secondaire Joseph-François Perreault, qui ouvrira ses portes en septembre, pourra dispenser le cours classique.

Une lettre de M. Roland Vinette, secrétaire du comité catholique du Conseil de l'instruction publique, informe la Commission que sa demande à cette fin a été agréée. Les formalités prescrites par les règlements du comité catholique devront cependant être remplies en temps opportun.

Avant l'inauguration de cette école, cet été, un buste en bronze de celui, que l'on a surnommé "le père de l'éducation du peuple canadien", sera érigé sur le terrain qui longe le chemin Ste-Foy. Les commissaires ont consenti hier à confier la réalisation de cette oeuvre au sculpteur québecois Rhaoul Hunter, au coût de $1,-800.

Selon le président de la Commission, Me Wilbrod Bhérer, il faudra songer sous peu à agrandir l'école secondaire pour filles Marie-de-l'Incarnation, qui date à peine de deux ans. Il serait nécessaire d'y ajouter une aile de 12 classes pour y aménager un institut familial. Pour le moment, cependant, on se contentera des locaux actuels et de l'institut familial temporaire, qui y a été aménagé.

Un montant de $100,000 a également été voté pour les travaux de réfection et d'aménagement à l'école St-Roch. Une fois terminés ces travaux, l'école comptera 24 classes, dont 17 pour filles et 7 pour garçons. Les esquisses définitives ont été approuvées par les commissaires.

Pour donner suite à une demande du Conseil des arts de la région métropolitaine, la Commission a consenti à mettre à la disposition des groupements artistiques de la cité le dernier étage du couvent de Notre-Dame-du-Chemin, qui doit être désaffecté. Les occupants devront cependant défrayer le coût de l'entretien et de la surveillance.

Le chalet de $60,000 sera construit sur les Plaines

QUEBEC. (par **J. K.**) — Le chalet de $60,000, pour le terrain de jeux des plaines d'Abraham, sera construit. Telle a été la décision de la majorité des membres du conseil de ville, hier après-midi.

Cette question du chalet, qui a fait couler beaucoup d'encre et de paroles, est réglée par un vote majoritaire de 9 contre 4. Les travaux commenceront incessamment.

Les fameuses autos, les 10 dont il est question depuis une couple de semaines, n'en ont pas encore fini avec le conseil de ville. Au contraire, les fameuses autos, à la demande de l'échevin Moisan, seront replacées à l'agenda des discussions de mardi prochain.

M. Moisan a calculé que si la ville achetait les autos du meilleur soumissionnaire de la ville, elle économiserait la somme de $651. En conséquence, il a demandé que ces commandes soient reconsidérées.

De plus, on s'est interrogé à savoir si la taxe de 7½ p. 100 abolie par le gouvernement fédéral devra être payée par la ville sur les autos en question, qui ont été commandées avant l'adoption du nouveau budget national. Mardi prochain, d'autres décisions.

La démolition du kiosque, carré Jacques-Cartier

Protestation et suggestion des propriétaires de taxi

QUEBEC. (**J.K.**) — L'Association des propriétaires de taxi et son aviseur juridique, Me Ovide Laflamme, ont protesté contre la décision du conseil de ville de démolir la bâtisse qui leur sert de kiosque, carré Jacques-Cartier.

La ville a été amenée à prendre cette décision par la suite de l'intégration, dans le poste de police du même endroit, des vespasiennes qui auparavant se trouvaient à l'intérieur du même édifice qu'utilisent les chauffeurs de taxi.

Me Laflamme a déclaré, devant le conseil de ville, que l'association des propriétaires était prête à se charger à ses frais de l'entretien extérieur de la bâtisse en question, et à tenir closes les vespasiennes. M. Gérard Moisan a répliqué que pareille entreprise serait très coûteuse, puisqu'un estimé du service des ingénieurs a démontré qu'il en coûterait environ $15,000 pour rénover la bâtisse en question.

Une suggestion

M. Moisan a suggéré de créer, au parc Victoria, un quartier central pour les voitures-taxi, avec différents endroits de par la ville, où quelques-unes pourraient s'installer en nombre restreint. La proposition n'a pas plu aux membres de l'Association.

Ces derniers désireraient plutôt que la ville rebâtisse, en collaboration financière avec eux, un autre kiosque plus petit, face au poste de police du carré Jacques-Cartier. Cette solution n'empêcherait pas la ville de réaliser une idée de l'échevin Moisan, à l'effet de transformer en parc le carré Jacques-Cartier.

Aucune décision n'a été prise. Le maire a déclaré que le comité réouvrirait ce dossier et tenterait de trouver une solution adéquate et qui respecterait les droits et privilèges de chacun.

Déficit de $2,250,000 prévu à la Commission scolaire

QUEBEC. (par J.-L. L.) — La Commission des écoles catholiques de Québec prévoit un déficit de l'ordre de $2,250,-000 pour l'année scolaire qui se terminera le 30 juin 1962, en dépit d'une somme de $3,537,500 qu'elle s'attend à recevoir en subventions du gouvernement en vertu du bill 86.

Les commissaires ont commencé, hier, l'étude des prévisions budgétaires pour la prochaine année scolaire. L'état probable des revenus et dépenses qu'on leur a soumis laisse entrevoir des rentrées de $7,134,390 et des déboursés de $9,384,390, de là le déficit envisagé.

Voici d'ailleurs un tableau des revenus et dépenses prévus pour le prochain exercice :

Revenus :	
Taxe scolaire :	$3,513,006.10
Subventions du gouvernement, bill 86:	$3,537,500.00
Rétribution mensuelle, élèves étrangers :	$81,000.00
Loyers gagnés ;	$2,884.00
Total :	$7,134,390.10
Dépenses :	
Frais d'administration et généraux:	$191,012.00
Frais d'enseignement:	$6,588,892.70
Contribution aux institutions indépendantes:	$93,000.00
Frais d'entretien:	$1,398,215.64
Intérêts et service de la dette:	$1,091,645.63
Imprévus:	$21,624.13
Total:	$9,384,390.10
Déficit:	$2,250,000.00

La St-Jean-Baptiste, à Québec

Vingt chars allégoriques prendront part au défilé

QUEBEC. (par **A.S.**) — La semaine consacrée à la fête nationale des Canadiens-français sera marquée, à Québec par le "Bal de coton", la cérémonie à la bannière de Carillon, le défilé patriotique et une messe officielle à la cathédrale de Québec.

Le "Bal de coton" a eu lieu, hier soir, au chalet des employés civils. Une équipe de danseurs présenteront des danses typiquement canadiennes.

Le thème du défilé de la St-Jean sera cette année "la famille canadienne-française". Vingt chars allégoriques illustreront l'une ou l'autre des caractéristiques de la vie en famille : les fiançailles, le mariage, la naissance, l'éducation, les vacances en famille, le budget . . . D'autres chars rappelleront certaines traditions qui ont marqué la vie familiale au Canada-français : la bénédiction paternelle, la maison familiale, les visites du nouvel an...

Ce soir, une messe officielle sera célébrée à la cathédrale de Québec. On y attend de nombreux représentants des autorités civiles et religieuses. Après la messe, il y aura vénération de la relique de St-Jean-Baptiste, conservée à la basilique depuis 1876.

LA PRESSE et la publicité locale

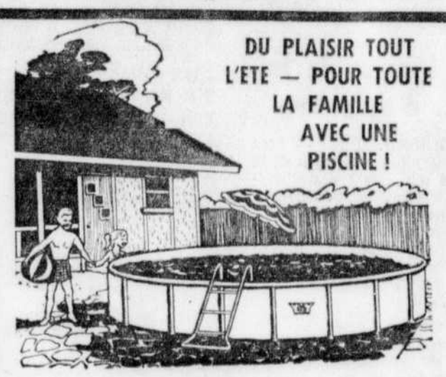
LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE



Tout pour l'amélioration de votre "Home"



DU PLAISIR TOUT L'ETE — POUR TOUTE LA FAMILLE AVEC UNE PISCINE !

GRATIS — Un canard flotteur *"Mickey-Mallard" avec chaque piscine*

VALEURS EXCEPTIONNELLES

PISCINES A COTES RIGIDES — Vinyle épais 10 po. diamètre par 24". Ord. $49.95 SPECIAL **$39.95**

AUTRES MODELES DE **$19.95** à **$89.95**

2 GRANDES PISCINES 18 PIEDS par 42 pcs (6565 gals.) Côtés aluminium, avec échelle — Démonstrateurs Ord. $595. SPECIAL, TELLES QUELLES **$297.50**

FILTREURS POUR PISCINES 5000 GALS OU PLUS **$199**

Jeux de gymnase à prix d'aubaine

GYMNASE DE 8'5" BALANÇOIRES AVEC BANCS A DOSSIERS ET GLISSOIRE. Ord. 49.95 SPECIAL **$39.95**

MODELE PLUS PETIT—6'7" DE LARGEUR—6'10" DE HAUTEUR—BALANÇOIRES — TRAPEZE ET ANNEAUX — SANS GLISSOIRE **$19.95**

AUTRES MODELES A **$34.95** — **$44.95** — **$49.95**

CLOTURE A MAILLES DE BROCHE GALVANISEE DE HAUTE QUALITE

MAILLES DE 2 POUCES CALIBRE 13. — EN ROULEAUX DE 100 PI.

LEGER SUPPLEMENT POUR MOINS DE 100 PIEDS

30"	42"	48"	60"
14.90	17.30	19.75	24.75



POTEAUX EN FORME DE T — 7 PIEDS S'ENFONÇANT DANS LA TERRE, GALV. **1.95** — PEINT. **1.17**



Clôture de bois "Basketweave" en Redwood

PANNEAUX DE 8' PREFABRIQUES DE PLANCHES DE 4" ENTRELACEES

HAUTEUR 4 pi. **$14.30** — 5 pi. **$16.25** — 6 pi. **$18.25**

POTEAUX 4": 7 pi. **$2.60** — 8 pi. **$3.00** — 9 pi. **$3.25**

BARRIERES 3 pieds larg.: 3'8" **$10.75** — 4'8" **$11.50** — 5'8" **$12.25**

GRATIS PUNCHING-BAG "POPEYE" AVEC CHAQUE GYMNASE



PISCINES ET GYMNASES EN VENTE CHEZ VAL ROYAL BUILDING MATERIALS SEULEMENT

Val Royal BUILDING MATERIALS LIMITÉE — FE. 4-5320 — DA. 2-7341

LA SALLE BUILDERS SUPPLY LIMITÉE — CR. 3-1781

6 MAGASINS BIEN SITUES POUR MIEUX VOUS SERVIR

CARTIERVILLE 12200 BOUL. REED

VERDUN 667 GALT

MONTREAL-NORD 11401 BOUL. PIE-IX

CENTRE 150 BEAUBIEN O.

CENTRE 159 JEAN-TALON O.

RIVE SUD 475 BOUL. TASCHEREAU

AUSSI A NOS MAGASINS

J.-A. LAFERTE LTEE — DRUMMONDVILLE, 314 ST-JEAN — GR. 2-3369 — ST-HYACINTHE, 2520 DESSAULLES — PR. 4-6465

DIVISION DES ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTEE

National BUILDERS SUPPLY LIMITÉE — PO. 9-4581 — CR. 6-2511

Gavard BUILDERS SUPPLIES DIVISION — OR. 6-1833

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par Jean POULIOT

LE CYCLO-TOURISME

Le problème des loisirs prend une acuité spéciale pour les jeunes de 15 à 20 ans. Les moments libres occupent une partie importante du programme de ces jeunes, particulièrement ceux qui ne peuvent pas travailler. La plupart d'entre eux font de la bicyclette : c'est déjà beaucoup, car ce sport leur convient au plus haut point. Cependant, ils se fatiguent très vite des balades en ville dans une circulation dense qu'ils encombrent trop souvent. Fatigués de tourner en rond et de faire des prouesses devant les yeux effarés des automobilistes, de recevoir des invectives souvent méritées, ils abandonnent ce dernier contact avec le sport et se réfugient au restaurant du coin. Ce qu'il leur faut, c'est les vastes horizons, le grand air, les risques de l'aventure.

Parfois de petites randonnées hors de la ville s'organisent. Mais bien des parents, pas toujours à tort, se méfient de ces excursions dont l'organisation laissent à désirer. En examinant ce problème, le R. P. Gabriel Lupien, cssr, a décidé de mettre à profit ce goût du cyclisme pour organiser des excursions où les jeunes seraient dans une ambiance pour recevoir de moniteurs compétents des cours sur le sport : le cyclo-tourisme était né.

La première expérience tentée l'an dernier était limitée aux élèves de cours classiques, particulièrement ceux du Séminaire St-Alphonse, qui ont effectué une randonnée autour du lac St-Jean. L'école de cyclo-tourisme se présente donc comme un organisme qui veut, par des cours pratiques, grouper les jeunes de 15 à 20 ans pour leur montrer comment pratiquer avec sécurité et agrément ce magnifique sport du cyclisme tout en les initiant à la compétition.

Elle poursuit un but multiple. Elle veut donner aux jeunes une bonne éducation civique en montrant à respecter les lois de la sécurité routière. C'est une école de savoir-vivre : où et quand faire étape, quand sortir et entrer dans les villes. Comment se faire aider des agents, prévenir les services publics, restaurants et hôtels, de sa venue. C'est une école de tourisme : quoi voir dans le temps dont on dispose, apprendre à connaître et à respecter les habitudes propres aux habitants de chaque région.

C'est une école de coopération où les jeunes apprennent pendant trois jours à vivre les mêmes joies, à goûter les mêmes satisfactions devant l'obstacle vaincu. Ils s'initient au travail d'équipe : ils deviennent des hommes. Est-elle une école de champions ? Oui, car elle veut donner le goût de l'émulation, tout en laissant à chacun le soin de découvrir s'il a la condition physique et les aptitudes particulières pour y aspirer.

Le cours qu'on offre maintenant aux jeunes des patros de la région de Québec comprend trois parties. 1—L'enseignement, qui peut durer trois jours, se compose de leçons théoriques sur la sécurité, la technique cycliste, le civisme et le tourisme, suivies d'une randonnée de fin de journée où on met les cours en application pour terminer par un regard rétrospectif des progrès accomplis ; 2—Une période d'épreuves pratiques où les moniteurs et les agents de circulation surveillent les élèves et leur font perdre des points selon la gravité des offenses ; 3—Le tour lui-même où ceux qui ont conservé une fiche convenable participent à la grande excursion de trois ou quatre jours.

La franchise du Jersey City à Québec?



SPORT ET CHARITE — Les amateurs de golf qui assisteront au mois d'août au championnat des golfeurs professionnels canadiens auront l'occasion de contribuer en même temps aux oeuvres de charité du Club Rotary de Québec-Est. En effet, les profits de la vente des cartes seront versés à la colonie du Lac Bleu, du R.P. Raymond Bernier. L'organisateur Rodolphe Huot s'est dit assuré de la présence des Stan Leonard, Al Balding, Gerry Kesselring, Moe Horman, Stan Horne, Andy Cazes et de ses frères Jules et Roland. Lors d'une conférence de presse tenue, hier, aux voûtes Talon, on remarque : Andy Casez, le pro du club Lévis, les rotariens Donat Desjardins, Roland Beaudoin, Honoré Grenier, le pro du club Lorette Roland Huot et le responsable de la vente des billets, le Dr André Laroche.

par **Jean Pouliot**

QUEBEC. — Est-ce que les amateurs de baseball de Québec verront un club de la ligue Internationale poursuivre ses opérations à Québec avant la fin de la présente saison ? Telle est la question que se posent tous les Québecois à l'annonce de la visite du président Tommy Richardson en nos murs demain.

Mandaté par Paul Miller et Bobby Maduro, détenteurs de la franchise des anciens Sugar Kings de La Havane qui reçoivent maintenant un support négligeable des amateurs de Jersey City, le président de l'Internationale a décidé de visiter Québec à la suggestion du secrétaire Harry Simmons. Le successeur de Frank Shaughnessy rendra d'abord visite à M. le maire Wilfrid Hamel puis visitera le stade municipal pour constater les possibilités de l'enceinte locale. Il est évident que des réparations s'imposent particulièrement au point de vue éclairage, mais rien d'impossible. Richardson ferait part de ses constatations à l'assemblée de la ligue qui accompagnera la joute d'étoiles à Buffalo lundi prochain.

Par la suite, Richardson sera reçu aux voûtes Talon par René Lemyre en même temps que l'échevin Dave Burns, de la Commission du stade, J.-Emile Dion, ancien propriétaire des Alouettes, Lorne Power, dernier président des Amis du baseball et Laval Couture, président des Indiens de Québec.

Nul ne peut prédire ce qui sortira de cette rencontre, mais le seul fait que le président ait daigné visiter la Vieille Capitale est un bon signe pour une ville qui évolue, au hockey, dans le même circuit que Cleveland, Pittsburgh, Rochester et Buffalo.

12 retraits au bâton pour Lemelin qui bat T.-R. 6-2

QUEBEC. — Non contents de jouer devant des estrades vides au stade Duplessis, les Phillies de Trois-Rivières semblent avoir décidé de vider les autres stades du circuit Palin. Par un retard d'une heure et demie, ils ont chassé plusieurs spectateurs du stade municipal de Québec et cela, même si les Indiens leur fournissent un montant important pour assurer un moyen de transport régulier. La plus forte assistance de la saison locale était réduite à 604 spectateurs quand la partie commença finalement à 10 heures.

L'instant que tous les spectateurs attendaient se produisit dès la deuxième manche alors que le 5e retrait au bâton de Jean Lemelin dans la partie devint le 300e de sa carrière dans la Provinciale. Samson resta sur les buts après un triple à la 1ère manche, mais un coup de trois-buts de Guimont suivant un simple de Thivierge produisit le premier point des Indiens. A la reprise suivante un excellent attrapé de Jacques Pouliot tua dans l'oeuf un commencement de ralliement à la 4e manche.

Guimont produisit également le deuxième point faisant compter Ouzilleau avec un ballon-sacrifice. Le deuxième coup sûr d'Ouzilleau fit d'ailleurs compter le troisième point après que Dompière eut gagné le premier-but sur un coup retenu parfait. Les Indiens portèrent le pointage 5-0 à la 6e manche, les deux points étant produits par un simple de Dompierre dans la gauche. Le sixième point fut compté par Guimont alors que Houde cometait une erreur sur une tentative de double-jeu. Lamelin fut privé de son blanchissage alors qu'il y avait deux hommes de retirés à la dernière manche : un but sur balles à Pleau, un simple de Hamelin et un double de Houde produisirent deux points.

TROIS-RIVIERES	Ab	P	C	Pp
Després, cc	4	0	1	0
Pleau, 2b	3	1	0	0
Hamelin, cd	3	1	1	1
Houde, a-c	4	0	2	1
St-Pierre, r	3	0	0	0
Béliveau, 1b	3	0	2	0
Duval, 3b	3	0	0	0
Bourque, cg	3	0	0	0
Y. Bégin, 1	4	0	0	0
Pagé, cg	1	0	0	0
TOTAUX	35	2	6	2

QUEBEC	Ab	P	C	Pp
Dompierre, cc	5	1	2	2
Pouliot, cd	3	0	0	0
Samson, 1b	3	0	1	0
Ouzilleau, 3b	4	1	2	1
Thivierge, 2b	3	3	1	0
Lacasse, r	4	0	0	0
Drouin, a-c	3	1	1	0
Guimont, cg	1	2	1	2
Lemelin, l	4	0	1	0
TOTAUX	34	6	9	5

Trois-Rivières 000 000 002—2 6 2
Québec 010 112 01x—6 9 4

Erreurs : Thivierge (2), Samson, Houde (2), Lacasse. Deux-buts : Houde ; Trois-buts : Samson, Guimont ; Buts volés : Després (2), Thivierge (2), Ouzilleau, Dompierre ; Ballon-sacrifice : Guimont ; Laissés sur les buts : Trois-Rivières 11 ; Québec 9.

LANCEURS	ml	cs	p	pm	bb	rb
Lemelin	9	6	2	0	6	12
Bégin	9	9	6	3	3	8

Mauvais lancers : Lemelin ; Balles passées : St-Pierre (2), Lacasse ; Lanceur gagnant : Lemelin ; Lanceur perdant : Bégin.
Arbitres : St-Jean au marbre, Frémont.
Assistance : 604 ; Durée de la joute : 2 h. 15.

Les résultats des courses

COURSE No 1

Tackle Me (D. Beauchemin)	23.70	9.50	6.80
Miss Chase Me (M. Cournoyer)		3.70	2.90
Carmen Scott (A. St-Onge)			3.40

Temps : 2:13.2
Ont aussi couru : Ohio Rene, Bob Teller, Annis Jean, Sharon Bess et Worthy Rosecroft.

COURSE No 2

The Arab (C. Denault)	29.80	11.30	6.80
Austy Hanover (Y. Gamache)		10.60	8.50
First Cannon (R. Pagé)			8.10

Temps : 2:13.3
Ont aussi couru : Cannon Allen, Mighty Sharp, Queen Ibaf et Volo Colby.

Pari-double : (6-7) Tackle Me et The Arab ont payé $292.60

COURSE No 3

Dan Mighty (A. Giard)	6.10	3.90	2.80
Jim Doyle (C. Miville)		800.	4.80
Janie Hutch (M. Cournoyer)			3.20

Temps : 2:14
Ont aussi couru : Mary Janice, Sir Royal Cash, Hilda's Stout et Happy Lord.

COURSE No 4

Pot of Gold C (C. Wannamaker)	9.10	4.90	3.70
P R L. (L. St-Jacques)		4.50	4.20
Power Glide (G. Beauchemin)			5.30

Temps : 2:10.2
Ont aussi couru : Waydale, Celia's Riddell, Battle Baker, Debbie Lee et Sodapop.

COURSE No 5

Keyko (E. Bradette)	7.00	4.40	3.30
Jarretown Abbie (L. Roy)		10.70	4.60
Ray Byrd (Y. Gamache)			2.80

Temps : 2:09.1
Ont aussi couru : Scotch Spencer, Deana King, Mighty Frost et Adios Allen.

Quinella : (1-3) Keyko et Jarretown Abbie ont payé $60.50

COURSE No 6

Ample Hanover (J. Breton)	20.20	9.70	6.90
Countess Hoot (J.-A. Verret)		3.90	2.70
Volo Bud (V. Larose)			3.50

Temps : 2:12.2
Ont aussi couru : Prince Darnley, Al Third, Ohio Song et Ruth's Orphan.

COURSE No 7

Mighty Dream (P. Grenier)	5.80	4.30	4.10
Long Song (R. Moreau)		7.30	5.20
Willis Elkington (M. Cournoyer)			3.10

Temps : 2:12
Ont aussi couru : Dusty Brook, Cal Regent, Nibble's Laddie, Abbey Chimes et Lynntown.

Quinella : (3-4) Mighty Dream et Long Song ont payé $62.20

COURSE No 8

Karen Dee (R. Pagé)	48.80	12.30	7.70
Red Wing (R. Croteau)		14.70	7.00
Cindy's Widow (R. Martineau)			6.70

Temps : 2:11.3
Ont aussi couru : Brownie Bars, Glo On, Silvery Jerry, Jeff Protector et Milton H Bars

COURSE No 9

Medley G Direct (M. Cournoyer)	13.40	6.50	4.90
Red Honor (A. Grodnis)		5.70	4.00
Miss States Attorney (J. Guénette)			3.90

Temps : 2:13.2
Ont aussi couru : Lucy Grattan Riggs, Adios Evret, Good Luck Pick, Suunyside et Highley's Ann.

COURSE No 10

Sir Dudley (L. Roy)	90.40	26.50	15.90
Runnymede Penaive (W. Venn)		10.90	11.20
Kokomo Jos (E. Bradette)			6.20

Temps : 2:08
Ont aussi couru : Dudley Counsel, Scottish Reel, Banner Way, Golden Spark et Adam's King.

Quinella : (4-6) Sir Dudley et Runnymede Penaive ont payé $270.30

Inondation à St-Etienne de la Malbaie :

Un demi-million de dégâts, 50 personnes sur le pavé

QUEBEC. (par **Rémy D'ANJOU**) — Une inondation-éclair a causé des dommages matériels pour plus d'un demi-million de dollars à la paroisse St-Etienne de La Malbaie la nuit dernière.

Plus de 50 personnes sont aujourd'hui sur le pavé, et plusieurs maisons sont complètement détruites, à la suite de cette inondation qui a été causée par le gouflement des eaux de la rivière Maillaux et la rupture des écluses d'un petit lac artificiel, formé par cette même rivière.

Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région, avant-hier, ont été la cause de cette catastrophe. Quatre ou cinq ponts ont été emportés par les eaux qui atteignaient, à certains endroits, une hauteur de vingt pieds. Des automobiles, qui étaient entreposées dans le garage appartenant à M. Gustave Emond, ont été entraînées par les éléments en furie. Toutes les demeures qui se trouvent sur les rives de la rivière ont été inondées, et, de ce côté, les dommages sont très élevés.

Par ailleurs, le célèbre club de golf Murray Bay, le premier qui ait été fondé en Amérique, a été recouvert de boue et de débris de toutes sortes. Trois des 27 trous du parcours devront être reconstruits.

Les autorités de La Malbaie se sont empressées, à la suite du sinistre, de demander du secours aux autorités provinciale et fédérale. Divers organismes de charité s'empressent de distribuer des victuailles aux sinistrés.

Les routes, quoique encore recouvertes de boue, sont présentement carrossables. Cependant, les béliers mécaniques sont encore à l'oeuvre pour détourner les eaux qui se forment d'autres lits, le long des maisons bordant les rives de la petite rivière Maillaux.

Un kiosque de la Soc. d'agriculture

THETFORD. (DNC) — Lors de la dernière assemblée de la Société d'horticulture de Thetford, le président Marcel Laliberté en a profité pour annoncer aux membres qu'il avait accepté l'offre faite par M. Lucien Therrien, agronome, d'exposer aux "journées agricoles" du mois d'août.

Les membres de la SHT seront donc invités à concourir pour les plants de maison, fleurs annuelles, etc.

Poste de guide refusé à un groupe d'étudiants

QUEBEC. (par J.K.) — Un groupe d'une dizaine d'étudiants de collèges de la ville s'est présenté devant le comité administratif, hier après-midi, dans l'espoir d'obtenir la permission d'occuper le terrain de la ville, près de la Porte-St-Louis, pour y tenir un poste de guides étudiants.

Dernièrement, et à deux reprises, la ville a manifesté son intention de garder fermé ce poste jusqu'à maintenant appelé "La Centrale des guides".

Les étudiants, qui déclarent qu'ils ont payé le coût d'un cours spécialisé, à la faculté de commerce, se disent bien désorganisés par suite de la décision de la ville. Les associations professionnelles ne peuvent accepter dans leurs rangs tous les nouveaux guides.

Le maire a laissé entendre que la ville ne pouvait faire de passe-droit, fut-ce à un groupe d'étudiants, qui présentaient les garanties maximum de sécurité. Il a souhaité qu'ils se groupent en association et se trouvent un local, sur un terrain privé.

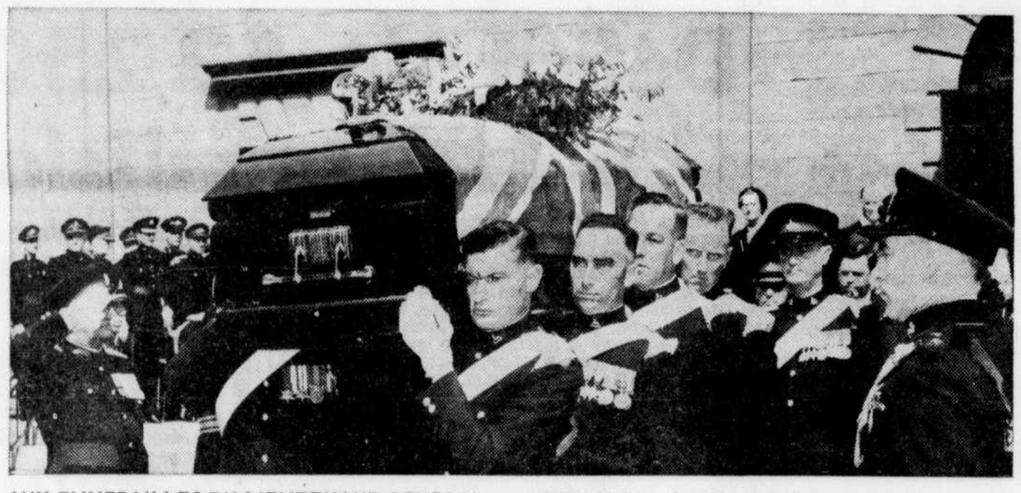
De toutes façons, une nouvelle rencontre aura lieu bientôt entre le maire et le porte-parole du groupe, M. Louis Germain, dans l'espoir d'en arriver à une entente.

L'office du tourisme

A compter du mois de juillet, il a été décidé que le bureau de l'office municipal du tourisme demeurerait ouvert de 9 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir, afin de pouvoir répondre au plus grand nombre possible de demandes, de la part des visiteurs.



AU ZOO DE QUEBEC — Des 100,306 chasseurs à qui le ministère de la Chasse du Québec émettait un permis de chasse au chevreuil en 1960, combien ont eu la chance de voir une biche avec un faon à quelques jours de sa naissance. Au Zoo de Québec, situé dans la banlieue québecoise, les visiteurs peuvent voir évoluer actuellement une vingtaine de ces faons qui viennent de naître depuis la fin de mai dans le parc des chevreuils (cerfs de Virginie). Les portées moyennes ont été de deux petits pesant en moyenne 5 livres et une de ces mères a mis bas trois faons, une portée plutôt rare qu'on attribue habituellement à une bonne alimentation. Le Zoo de Québec, que gère le ministère de la Chasse et de la Pêche, jouit d'une réputation internationale tant par la variété des espèces exhibées que par le décor champêtre dans lequel on l'a aménagé.



AUX FUNERAILLES DU LIEUTENANT-GENERAL SIR RICHARD TURNER — Les funérailles solennelles du lieutenant-général Sir Richard Turner, V.C., K.C.B., K.C.M.G., D.S.O., V.D., C.D., ont eu lieu, hier, à la cathédrale anglicane Holy Trinity de Québec.

Cinéma

BIENVILLE : "Mardi-gras" (cinémascope et technicolor) avec Pat Boone et Christine Carrère : 7 h. 15 ; nouvelles : 8 h. 55 ; "J'étais la doublure de Montgomery" avec John Mills et Cecil Parker : 9 h. 10. Fin : 10 h. 40.

CAPITOL : "On the double" (technicolor et Panavision) avec Danny Kaye et Dana Winter : 2 h. 40, 6 h., 9 h. 25 ; "Between time and Eternity" avec Lili Palmer : 1 h., 4 h. 20, 7 h. 40. Dernier spectacle complet à 7 h. 30.

CARTIER : "Le Caïd" avec Fernandel et Barbara Laage : 1 h., 4 h. 25, 7 h. 50. Annonces : 2 h. 30, 9 h. 20. "Les distractions" avec Jean-Paul Belmondo et Alexandra Stewart : 2 h. 35, 6 h., 9 h. 30. Nouvelles : 4 h. 20, 7 h. 40.

CINEMA DE LEVIS : "Trafics à Rio" (en couleur) avec Ninon Sevilla et Carlos Baena" : 7 h. 15 ; nouvelles : 8 h. 45 ; "Tête du Tyran" (en couleur et cinémascope) avec Isabelle Corey et Massino Girotti : 9 h.

CINEMA DE PARIS : "Les mordus" avec Sacha Distel et Danik Patisson : 2 h. 15, 5 h. 30, 9 h. 40 ; "Nous... les brutes" avec Silvana Pampanini et Folco Lulli : 12 h. 45, 4 h. 20, 8 h. 05 ; actualités : 4 h. 15, 8 h.

CLASSIC : "L'homme de l'Ouest" avec Gary Cooper et Julie London : 3 h., 6 h. 20, 9 h. 30 ; "Le coup de l'escalier" avec Robert Ryan, Harry Belafonte et Shelley Winters : 1 h. 15, 4 h. 35, 7 h. 55. Fin à 11 h. 05.

EMPIRE : "The Young Savages" avec Burt Lancaster, Dina Merrill et Shelley Winters : 2 h. 40, 6 h., 9.00 ; "Guns, Girls and Gangsters" avec Mamie Van Doren : 1 h. 25, 4 h. 45, 8 h. 05 ; nouvelles : 1 h., 4 h. 20, 7 h. 40.

ETCHEMIN : "Brune brûlante" : 7 h. 30 ; "Le désordre et la nuit" : 9 h. 20.

IMPERIAL : "Artistes et modèles" avec Dean Martin, Jerry Lewis et Anita Ekberg : 2 h. 44, 6 h., 9 h. 20. "Le dernier train de gun Hill" avec Kirk Douglas et Anthony Quinn : 1 h. 13, 4 h. 32, 7 h. 51. Annonces : 4 h. 29, 7 h. 48.

LAIRET : "Le Caïd" avec Fernandel et Barbara Laage : 1 h., 4 h. 25, 7 h. 50. Annonces : 2 h. 30, 9 h. 20. "Les distractions" avec Jean-Paul Belmondo et Alexandra Stewart : 2 h. 35, 6 h., 9 h. 30. Nouvelles : 4 h. 20, 7 h. 40.

LAURIER : "Marqué au fer" avec Alan Ladd et Mona Freeman : 12 h. 45, 4 h. 25, 7 h. 40 ; nouvelles : 2 h. 20, 9 h. 15 ; "Mardi-gras" avec Pat Boone et Christine Carrère : 2 h. 45, 6 h., 9 h. 40.

PIGALLE : "Mon coquin de père" avec Claude Dauphin et Gaby Morlay : 12 h. 45 à 4 h. 50, 8 h. 17 ; "Tu seras reine" avec Paquita Rico et Vincente Parra : 2 h. 17, 6 h. 02, 9 h. 49. Actualités : 12 h. 35, 4 h. 20, 8 h. 07.

PRINCESSE : "Traquenard" avec Robert Taylor et Cyd Charisse : 2 h. 45, 6 h. 12, 9 h. 41 ; "Le bruit et la fureur" avec Yul Brynner et Joanne Woodward : 12 h. 50, 4 h. 19, 7 h. 48 ; nouvelles : 4 h. 16, 7 h. 45.

RIALTO : "Le corsaire rouge" avec Burt Lancaster : 2 h. 45, 6 h., 9 h. 30 ; "La maîtresse de fer" avec Alan Ladd et Virginia Maye : 1 h., 4 h. 20, 7 h. 45 ; nouvelles : 7 h. 45, fin : 11 h. 10.

SILLERY : "Les plaisirs de l'enfer" avec Lana Turner et Hope Lange : 8 h. 50 ; "L'homme qui n'a jamais existé" avec Clifton Webb : 7 h. Fin à 11 h. 30.

VICTORIA : "L'homme de l'Ouest" avec Gary Cooper et Julie London : 3 h., 6 h. 10, 9 h. 35 ; "Le coup de l'escalier" avec Robert Ryan, Harry Belafonte et Shelley Winters : 1 h. 15, 4 h. 35, 7 h. 55. Continuel de 1 h. 15 à 11 h. 10.

Importants travaux prévus dans le comté de Charlevoix

QUEBEC. (J. M.) — M. Roger LaBrecque, sous-ministre de la Voirie, a déclaré à une délégation de l'Association libérale du comté de Charlevoix, que d'importants travaux seront exécutés dans cette circonscription durant l'année. Les crédits ouverts pour l'amélioration des routes de Charlevoix sont parmi les plus importants de ceux qui sont affectés en 1961-1962 aux différents comtés de la province.

Les visiteurs ont attiré l'attention de M. Labrecque sur l'état du réseau routier de leur circonscription qui a été négligée pendant vingt ans. L'état déplorable de la chaussée coûte très cher aux automobilistes de la région et constitue même un véritable danger à certains endroits, comme à Cap-au-Corbeaux où onze personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation depuis une douzaine d'années.

Les délégués ont souligné particulièrement l'importance :

1—D'améliorer la route no 15 du côté de Baie-St-Paul, de manière qu'elle évite l'agglomération ;

2—De refaire la route 15A (telle qu'appelée à l'heure actuelle) entre Baie-St-Paul et Pointe-au-Pic, via Les Eboulements ;

3—De finir la route 15 entre St-Siméon et Ste-Catherine,

4—D'établir un chemin pour avoir, de St-Hilarion, accès au futur aéroport de St-Irénée ;

5—De construire un port sur le Saguenay entre Baie-Ste-Catherine et Tadoussac.

Ces travaux et d'autres sont nécessaires pour la mise en valeur non seulement de Charlevoix, mais de toute la Côte Nord pour laquelle la route no 15 constitue une voie stratégique.

Un des principaux aspects économiques du problème pour la population locale est, sans doute, le fait que l'amélioration des chaussées du comté favoriserait la venue des touristes en plus grand nombre.

La délégation était composée de la plupart des membres du comité exécutif de l'Association libérale du comté de Charlevoix, M. Paul-Emile Gaudreault, président de Clermont, M. Philippe Bhérer, de St-Siméon ; M. Clément Gravel, de St-Hilarion ; M. Lorenzo Duchesne, de La Malbaie, M. Raymond Mailloux, de Baie-St-Paul, vice-président ; M. Léon Duchesne, de St-Irénée, conseiller ; M. Robert Tremblay, de Clermont, secrétaire ; M. Philippe Tremblay, de La Malbaie, trésorier ; Mme Antonio Bergeron, de La Malbaie, présidente de l'Association des Dames libérales du comté de Charlevoix.

Des funérailles solennelles au lieutenant-général Turner

QUEBEC. (par **A. S.**) — Les funérailles solennelles du lt-général Sir Richard Turner, V.C., K.C.B., K.C.M.G., D.S.O., V.C., C.D., ont eu lieu hier après-midi à la cathédrale anglicane Holy Trinity de Québec.

Le lieutenant-général Turner s'est toujours beaucoup intéressé au bien-être des anciens combattants et il a pris une part active à la formation de la Légion canadienne, en 1925.

En 1935, il avait été nommé à la Commission des pensions ; jusqu'en 1958, il a été colonel honoraire du Royal Rifles of Canada. Il était aussi président honoraire de l'Association de cavalerie canadienne.

Il était né à Québec, le 25 juillet 1871 ; il avait fait ses études secondaires à Québec et à Lennoxville. En 1892, il était sous-lieutenant au "Queen's Own Canadian Hussars" ; et, en 1899, il était nommé lieutenant, tout juste avant de partir pour la guerre des Boers. Pour sa bravoure exemplaire, au cours de cette guerre, il reçut la Victoria Cross.

En plus de nombreuses autres décorations militaires qu'il s'était méritées au cours de la guerre des Boers et de la guerre de 1914-1918, il était commandeur de l'Ordre du Bain, commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges.

Hier, la cérémonie religieuse a été suivie d'un imposant défilé militaire de troupes du dépôt du Royal 22e Régiment et des Royal Canadian Dragoons ; rendu au cimetière Mount Hermon, de Sillery, une salve de 15 coups de canon a été tirée par le 6e Régiment d'artillerie de campagne.

On remarquait de nombreux dignitaires militaires et civils ; parmi ceux-ci, le secrétaire d'Etat, Me Noël Dorion, et parmi ceux-là, le major-général J. D. B. Smith, adjudant général ; le major-général R. W. Moncel, le major-général J.-V. Allard, le brigadier F.-J. Fleury et le brigadier T. A. Johnston.

Jérômien élu président de la Jeunesse de l'UN

SAINT-JEROME. (DNC) — M. Jacques Jetté était élu récemment président de l'Association de la jeunesse de l'UN, lors de l'assemblée générale régionale à laquelle ont participé les présidents des sections de Ste-Agathe, Saint-Jérôme, Ste-Thérèse et Terrebonne.

Le conseil de direction compte en outre MM. Jacques Fleurent, de Saint-Jérôme, secrétaire ; Gilbert Rheault, de Ste-Thérèse ; Jean Bellemarre, de Saint-Jérôme, publiciste et Me Claude Paquette, de Terrebonne, conseiller juridique, de même que tous les présidents régionaux à la vice-présidence.

L'élection de M. Jetté à la présidence régionale de la Jeunesse de l'UN nécessite une élection au même poste dans la section de Saint-Jérôme, élection qui aura lieu prochainement.

A Ottawa

Un député critique une traduction

OTTAWA. (PC) — Un député québecois aux Communes a soutenu hier que la traduction française proposée pour le nom d'une compagnie de finances est "du français pourri" et il a prédit que cette entreprise ferait rire d'elle dans la province.

Le député libéral de Montréal-Outremont-Saint-Jean, M. Romuald Bourque, a fait ces remarques au comité parlementaire des banques lorsque celui-ci a approuvé un bill autorisant la fusion des sociétés Canada Permanent Trust Company et Toronto General Trusts Corporation. La nouvelle compagnie doit être constituée juridiquement sous la raison sociale anglaise "Canada Permanent Toronto General Trust Company".

"En anglais, c'est déjà toute une bouchée!" s'est exclamé le député conservateur de Parry Sound-Muskoka, M. Gordon Aiken.

Indignation

La traduction française a toutefois soulevé l'indignation de M. Bourque. Cette traduction est la suivante: "Compagnie de fiducie Canada Permanent Toronto General".

"Avec un nom semblable, cette société ne fera jamais d'affaires dans le Québec!" a commenté le député québecois. "C'est du français pourri, et cela n'a pas deux cents de bons sens!" a-t-il ajouté.

Le président du comité, M. C.A. Cathers, conservateur de York-nord, a dit que le comité n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour obliger la compagnie à modifier la traduction de la raison sociale d'une compagnie. Ce à quoi M. Bourque a répliqué que le comité ferait bien quelque chose si une compagnie voulait adopter un nom anglais ridicule.

Ajournement

QUEBEC. — La commission Salvas, qui enquête sur l'administration de l'Union nationale, s'est ajournée hier après une journée fertile en révélations sensationnelles. Elle reprendra ses travaux mercredi prochain le 28 juin, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Le président de la commission d'enquête, M. le juge Elie Salvas, a déclaré que les commissaires siégeront également jeudi et vendredi dans l'avant-midi. Il semble que les travaux seront alors ajournés à l'automne prochain.



PRESIDENT — M. Marc Sauvageau, homme d'affaires bien connu de St-Casimir, comté de Portneuf, vient d'être choisi président de la Chambre de commerce de ce comté.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

Subsides à l'Orchestre et au Carnaval retardés

Le comité administratif a ratifié les octrois annuels

QUEBEC. (par J. K.) — Le comité administratif a ratifié, hier après-midi, la majorité des octrois annuels et statutaires qui seront versés à différents mouvements.

Les principaux bénéficiaires des octrois sont l'Oeuvre des terrains de jeux et le Conseil des oeuvres qui recevront chacun $75,000. Le bureau de l'industrie et du commerce de Québec métropolitain recevra la somme de $25,000 comme contribution annuelle.

Les octrois accordés habituellement au carnaval et à l'orchestre symphonique ont été retardés, pour une étude plus complète des problèmes de chacun de ces organismes. L'an dernier, le Carnaval avait reçu $25,000, alors que l'orchestre symphonique ne recevait que $4,000. L'échevin Damase Blais a déclaré que l'orchestre était subventionné par le Conseil des Arts, ce qui soulageait la ville de certaines obligations. Aucune décision n'a encore été prise, puisque ni l'un ni l'autre de ces mouvements n'a formulé de demande officielle pour l'année financière en cours.

Le versement des sommes promises à l'université Laval, à l'hôpital Jeffrey Hale et à la faculté de commerce a été retardé jusqu'à la fin de l'exercice financier.

Pavages

Les besoins dits pressants de pavages, pour les diverses rues de la vieille capitale, ont été évalués à $417,000. Or, la province a autorisé la ville de Québec à emprunter pour un maximum de $300,000 aux fins de pavage. Conséquence : les travaux pressants ont été réduits à 68 p. 100 de leur total, dans les huit quartiers de la ville.

Chaires d'Hébreu dans des universités de France

La commission franco-israélienne chargée d'examiner la mise en aplication de l'accord culturel entre les deux pays a terminé son travail. Elle recommande la création d'une chaire de langue hébraïque dans les universités de Paris, de Reims, de Lyon, de Toulouse et de Montpellier, et de resserrer la coopération franco-israélienne dans le domaine scientifique.

Difficultés syndicales à l'aérogare

L'hon. Léon Balcer, ministre fédéral des Transports, a déclaré que la compagnie Air Food Caterers avait obtenu l'usage de la salle "In-Transit" à l'aérogare de Dorval pour y réunir son personnel une vingtaine de minutes, mais n'a jamais mentionné qu'il s'agissait d'une assemblée syndicale.

L'Union des employés d'hôtels et de restaurants a soutenu que la compagnie avait loué cette salle pour y fonder un syndicat de boutique chez ses employés et protesté parce que les autorités de l'aérogare avaient refusé de lui louer la même salle pour y tenir une assemblée de ses membres.

L'Union des employés d'hôtels et de restaurants a demandé à la Commission de relations ouvrières d'être reconnue comme agent négociateur des employés de Air Food Caterers qui a une concession pour servir le public dans tous les restaurants et bars de l'aérogare.

Plusieurs employés se sont plaints d'avoir été congédiés pour activité syndicale.

Un porte-parole de la compagnie a déjà nié que les congédiements avaient été effectués pour activité syndicale.



AVANT LE GRAND DEPART — Le "N.M.C. Skua", du ministère fédéral des Transports, part aujourd'hui de Québec pour des opérations de ravitaillement dans le Grand Nord. Le navire prendra une cargaison à St-Jean, de Terre-Neuve, avant de mettre le cap sur l'Arctique où il voguera jusqu'à la fin d'octobre. En arrière plan, le majestueux Cap Diamant et le Château Frontenac.

Conçus spécialement à cet effet

Deux navires partent pour le ravitaillement du Grand Nord

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Deux navires du ministère fédéral des Transports partent aujourd'hui de Québec à destination de ports d'escale qui s'échelonnent sur la côte du Labrador jusqu'à Saglek, presque dans l'Arctique. La grande aventure du "N.M.C. Skua" et du "N.M.C. Eider" durera jusqu'à la fin d'octobre. Conçus spécialement pour le ravitaillement du grand Nord, ces deux navires sont commandés respectivement par les capitaines A. Piercey et R. Blagdon.

Il s'agit des deux premiers des quinze navires de la flotte du service de la marine canadienne qui se dirigeront vers l'Arctique d'ici la fin de juillet, en même temps qu'un certain nombre de navires de charge et de pétroliers affrétés. En tout, ils transporteront environ 100,000 tonnes de marchandises à des points s'échelonnant des rives de la Baie James et de la Baie d'Hudson jusqu'à Eureka, sur l'île Ellesmere, à seulement 750 milles du Pôle Nord.

Le Skua et l'Eider appartiennent à une classe spéciale de navires spécialement conçus par les services de la marine du ministère des Transports pour répondre aux besoins spéciaux de la livraison des marchandises dans les nombreux ports d'escale où les eaux sont peu profondes et où les gros navires pourraient être obligés de mouiller à plusieurs milles du rivage.

Ils ont été acquis de l'amirauté britannique. Construits à l'origine pour des fins militaires, c'étaient des péniches de débarquement (LCT 8) de chars de combat à fond plat ne tirant que trois pieds d'eau environ. En raison de leurs qualités spéciales, ces péniches semblaient se prêter admirablement aux tâches de ravitaillement dans l'Arctique et les architectes navals du ministère les transformèrent en navires du temps de paix pouvant contenir des cargaisons solides ou des combustibles en vrac, comme l'huile diesel, en quantités assez considérables.

Les locaux du personnel, conçus pour recevoir environ 67 hommes dans la version militaire, furent transformés en un logement confortable pour un équipage de 21 hommes, officiers compris.

Des appareils de manutention de marchandises, comprenant de puissants mâts de charge d'une capacité de 25 ou 30 tonnes, furent installés et les navires furent dotés du plus récent matériel de communication et de navigation : Radar, sondeur accoustique, gyrocompas, radiogoniomètre et radiotéléphone. Quatre groupes à moteurs diesel de 30 kilowatts furent installés pour fournir l'énergie électrique de fonctionnement normal et de secours.

Le service de la marine canadienne a maintenant six navires de ce genre: le Skua, l'Eider, l'Auk, le Puffin, le Raven et le Gannet, un septième LCT 8, le N.M.C. Nanook, a été transformé en ravitailleur pouvant recevoir 110 arrimeurs qui se dirigent vers le Nord pour aider au déchargement d'une partie des convois de ravitaillement aux endroits dépourvus d'installations côtières.

Les autres navires du service de la marine canadienne qui prennent part, cette année, aux opérations de l'Arctique sont les brise-glace lourds N.M.C. John A. Macdonald, D'Iberville, Montcalm, N.B. McLean, Labrador et Sir Humphrey Gilbert, le navire du service de l'Arctique C.D. Howe et le brise-glace et baliseur léger Sir William Alexander.

Le C.D. Howe, qui transportera la patrouille de l'Est de l'Arctique, quittera Montréal le 4 juillet à destination de l'Arctique. La patrouille comprend des représentants des ministères du gouvernement qui sont chargés de veiller à la santé et au bien-être de la population indigène de l'Arctique et de faire observer la loi et le bon ordre.

M. Hees conteste les solutions de M. Coyne

METCALFE, Ont. (PCf) — Le ministre du Commerce, M. George Hees, a mis en doute mercredi soir la valeur des solutions proposées par M. Coyne pour résoudre les problèmes de la production et du chômage au Canada.

Il a dit que "la solution suggérée par M. Coyne visant à appliquer des tarifs plus élevés est une politique isolationiste et restrictive. Elle a fait naître des doutes sérieux dans les esprits des Canadiens quand à ses qualifications comme conseiller dans des matières vitalement importantes."

Dans un discours prononcé devant les membres de l'Association progressiste conservatrice de Carleton, M. Hees a déclaré qu'il croit que les propositions de M. Coyne sont extrêmement négatives et que le Canada ne peut se permettre de négliger ses exportations et son marché domestique".

M. Hees a insisté sur le fait que si les producteurs canadiens améliorent la qualité, le dessin et le prix de leurs produits, ils obtiendront une plus grande partie des marchés domestiques et mondiaux.

Congrès de la Fédération nationale de métallurgie à Hauterive

Il est temps de songer à la semaine de travail de 36 heures

-- M. Raymond Parent

par Gilles PRATTE

HAUTE RIVE (Spécial) — Le secrétaire de la Fédération nationale de métallurgie, M. Raymond Parent, a soutenu hier, au 17e congrès de l'organisme, que le chômage découle directement de l'automation, affirmant qu'il est temps de songer à la réduction de la semaine de travail à 36 heures même si celle de 40 heures n'est pas encore admise dans toute l'industrie.

Actuellement, 53.5 p. cent des travailleurs de la métallurgie connaissent la semaine de 40 heures; la moyenne générale dans cette industrie est toutefois de 41.09 heures par semaine.

M. Parent a souligné que le Canada connait la situation économique la plus scandaleuse qui soit : celle d'un pays en pleine expansion dont les structures économiques sont tellement mal agencées, qu'un chômage massif est en train de s'y installer à demeure.

M. Parent soutient que seule une planification économique intensive peut apporter une solution raisonnable. "L'automation est, quoi qu'on en dise, une "mangeuse" d'emploi et, si au moment où l'industrie se mécanise, on ne prévoit pas la réadaptation des travailleurs aux nouvelles méthodes de production, comme la création de nouveaux emplois pour absorber la main-d'oeuvre disponible, ce phénomène accentuera, selon M. Parent, le chômage."

Pour sa part, un des vice-présidents de la fédération, M. Ted Payne, a fait grand état du manque de formation du travailleur. Il a souligné que dans le milieu où il travaille, les chantiers maritimes, les ouvriers se demandent jusqu'à quel point les progrès technologiques et les nouvelles méthodes de production sont responsables du chômage.

On accuse l'automation. Mais, selon lui, il faut aussi admettre que les quatre pays produisant le plus de navires au monde : le Japon, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, sont justement ceux où les méthodes de production sont le plus avancées.

Or, c'est dans ces chantiers maritimes qu'il y a le moins de chômage; au contraire, on se plaint d'un manque de main-d'oeuvre.

Pour M. Payne, la réponse à ce problème du chômage se trouve dans la formation du travailleur. Il affirme que la demande des ouvriers qualifiés augmente plus rapidement que le niveau général de l'emploi. C'est donc, à son avis, de ce côté que doivent porter les efforts.

Les structures syndicales n'ont pas valeur d'absolu

-- M. Adrien Plourde

HAUTERIVE. (G.P.) — Le 17e congrès annuel de la Fédération nationale de la métallurgie est forcément "sabbatique", étant donné qu'il ne peut considérer les questions engageant la fédération comme telle, cela pour la bonne et simple raison que le rôle même de la fédération sera mis en question à l'automne, au congrès de la CSN qui portera sur les réformes de structures.

Le président de la fédération nationale de la métallurgie, M. Adrien Plourde, a rappelé hier au congrès qu'un traditionnalisme farouche, un "fédéralisme" ou un "autonomisme" ombrageux peuvent sacrifier les intérêts des travailleurs aux structures.

Il a souligné que les institutions existent pour les hommes et non les hommes pour les institutions. Les structures du mouvement syndical n'ont pas valeur d'absolu. "Dès qu'on réalise qu'elles sont désuètes et qu'elles ne répondent plus adéquatement aux besoins nouveaux qui se présentent inévitablement, il faut avoir le courage et l'audace de les réformer et de les adapter", a dit M. Plourde.

Selon M. Plourde, un chef syndical vraiment conscient et responsable doit être prêt à démolir des structures et même jusqu'au syndicalisme qu'il a lui-même construit, s'il désire les véritables intérêts des ouvriers.

"Ce qu'il faut retenir, c'est que toutes réformes dans les institutions ne sont pas nécessairement une trahison ni une condamnation du passé", a-t-il dit.

Au Canada français

Succès doublé de la vente du livre français et des P.U.F.

QUEBEC. (E.G.) — La vente du livre français au Canada-français a doublé en trois ans, et les Presses universitaires de France ont connu le même succès pendant cette période.

C'est ce qu'a déclaré hier soir M. Robert Baselier, directeur commercial des Presses universitaires de France, au cours d'une réception offerte en son honneur par la Société des libraires de Québec.

Le Canada français se classe maintenant au deuxième rang des importateurs d'éditions PUF, immédiatement après la Belgique. C'est d'ailleurs l'importance grandissante du marché québecois qui a motivé la visite de M. Baselier, sa première au Canada.

Pour faciliter davantage la diffusion des éditions PUF ici, et éviter les délais occasionnés par les distances entre l'éditeur et les distributeurs, M. Baselier étudiera, pendant son séjour, la possibilité d'établir au Canada un représentant permanent et un dépôt des éditions PUF.

De plus, les PUF organiseront probablement une exposition de leurs volumes en collaboration avec les presses de l'université Laval, en février prochain.

Cette collaboration entre les deux presses universitaires s'étendra d'ailleurs à des éditions communes et à un échange de services de diffusion.

Cependant, M. Baselier a souligné que la structure des PUF diffère de celle des presses universitaires américaines, sur laquelle se modèlent les presses de l'université Laval. Cette dernière est un service de l'université, dont elle dépend directement. Les PUF, au contraire, sont complètement indépendantes des universités françaises, quoiqu'elles soient dirigées par un comité de professeurs, et que la grande majorité de ses auteurs viennent des universités.

Forme de boycottage secondaire dénoncée

HAUTERIVE (Spécial) (G.P.) — Un des vice-présidents de la Fédération nationale de la métallurgie, M. Charles Ruel, a dénoncé, hier, au congrès de l'organisme, une forme de boycottage secondaire dont sont victimes les travailleurs des syndicats nationaux de la part des unions internationales.

Les employés de la compagnie F.-X. Drolet, de Québec, fabriquant et installant des ascenseurs, sont membres des syndicats nationaux et tous les autres travailleurs de la même industrie appartiennent à une union internationale.

Des cartes de compétence sont nécessaires aux travailleurs installant ces ascenseurs. Ceux de Québec, membres des syndicats nationaux, détiennent bien cette carte, pour la Vieille Capitale, mais elle n'est pas valable à Montréal.

Dans la métropole les cartes de compétence sont généralement décernées, aux dires de M. Ruel, par l'Union internationale, dont l'une des conditions est que le travailleur adhère à cette centrale, cela en déboursant plusieurs centaines de dollars en frais d'admission.

Aussi M. Ruel a-t-il demandé au congrès d'adopter une résolution demandant que les examens pour l'obtention de ces certificats de compétence soient uniformes et qu'ils soient émis sur une base provinciale.

Participation plus grande à la vie syndicale nécessaire

HAUTE-RIVE (Spécial) — (G.P.) — Le président de la Fédération nationale de la métallurgie, M. Adrien Plourde, a souligné hier, à l'ouverture du 17e congrès annuel de l'organisme, au séminaire de Hauterive, la nécessité d'une participation plus grande des ouvriers à la vie syndicale dans ses échelons supérieurs, et particulièrement au niveau des problèmes relevant de l'application et de l'administration des conventions collectives de travail.

Selon lui, il est temps de témoigner plus de confiance aux ouvriers "même malgré eux" pour qu'ils prennent en main les tâches qui leur reviennent et que trop souvent, ils laissent aux permanents syndicaux.

Mais les ouvriers ne sont peut-être pas prêts dans bien des cas à prendre la relève des permanents syndicaux dans ce domaine. Aussi, M. Plourde a-t-il suggéré que la fédération s'adresse à la Confédération des syndicats nationaux pour qu'elle organise des cours de formation technique appropriés aux besoins locaux.

M. Plourde a précisé que lorsque l'on parle de démocratie et de promotion syndicales, il faut se rappeler que l'une et l'autre sont illusoires, si la vie du syndicalisme se limite à la tête ; si l'exercice des responsabilités demeure l'apanage de permanents, d'ailleurs, ils ne proviennent pas toujours des rangs des travailleurs.

La vraie démocratie exige plus de responsabilités à la base pour que les ouvriers du rang aient la possibilité de se découvrir à eux-mêmes et aux autres, d'accéder à la direction du mouvement, aux différents paliers de la hiérarchie syndicale.

Du travail pour un MILLION d'ouvriers

HAUTERIVE. (Spécial) (G.P.) — Le curé Donat Gendron, de la paroisse St-Georges-de-Baie-Comeau, bien connu dans la région pour l'appui qu'il a toujours apporté au syndicalisme, a soutenu hier, au 17e congrès de la Fédération nationale de la métallurgie, que d'ici 20 ans, la Côte Nord offrira du travail à au moins un million d'ouvriers.

C'est ici que sont les richesses naturelles. Nous avons un potentiel électrique inépuisable et un port de mer ouvert à l'année longue. Cela ne sera pas sans tenter les usines sidérurgiques, a-t-il dit.



HOMMAGE A MME JEAN LESAGE — Une charmante fillette de la circonscription de St-Sauveur, Mlle Claire Cloutier, offre un bouquet de roses à Mme Jean Lesage, au cours de la manifestation qui a marqué hier soir, le premier anniversaire de la victoire libérale.

Petite entreprise de type familial prise à partie

HAUTERIVE (Spécial) (G.P.) — Très souvent la petite industrie de type familial ne subsiste que grâce au bas niveau des salaires et aux mauvaises conditions de travail réservés aux employés.

C'est du moins l'avis d'un des vice-présidents de la Fédération nationale de la métallurgie, M. Charles Ruel, qui a déclaré hier que "l'entreprise, et peut-être davantage la moyenne et la petite entreprises, ont sacrifié la formation professionnelle des travailleurs sur l'autel d'une plus grande production."

Il a affirmé que la nécessité d'une mécanisation plus poussée, l'impératif de la concurrence et le sentiment d'un paternalisme frustré ont amené les employeurs à être intransigeants dans l'application des conventions collectives.

M. Ruel a précisé que les syndicats de cette section "dite générale" devront maintenant s'efforcer d'obtenir des fonds de pension qui n'existent pratiquement pas dans la moyenne et la petite entreprise, mais qui demeurent toutefois une de leurs occupations.

Carnet mondain

Mariage Paré-Blanchet

Monsieur l'abbé Adolphe Doyon a béni, aujourd'hui, en l'église Saint-Coeur-de-Marie, le mariage de Mlle Renée Blanchet, fille de M. et de Mme René Blanchet, et de M. Richard Paré, fils de M. Rosario Paré, décédé, et de Mme Rosario Paré. L'église était décorée de massifs de palmiers et de fleurs de la saison et des boucles de tulle marquaient les places des invités. Pendant la cérémonie, un programme de chant religieux fut interprété par M. Marcel Paré, oncle de la mariée, et Mlle Louisette Leclerc. MM. Jean Blanchet, frère de la mariée, Pierre Paré, frère du marié, André Roy et Yvan Girardin plaçaient les invités. M. Ludger Paré servait de témoin à son neveu.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père, vêtue d'une robe de faille de soie blanche. Elle avait un corsage ajusté sur un fourreau, prolongé à l'arrière par une seconde jupe, formant traîne chapelle et un long voile de tulle, retenu par un bandeau de même tissu que la robe. Son bouquet se composait d'une cascade de roses roses et de stéphanotis.

La dame d'honneur, Mme André Roy, portait une toilette de faille rose et sur sa tête, un petit tambourin de même teinte. Un bouquet d'oeillets roses et de muguet complétait cet ensemble.

Mme René Blanchet, mère de la mariée, avait choisi une robe de pure soie imprimée ainsi que des accessoires bronze. Son bouquet de corsage était composé de roses or et de muguet. La mère du marié, Mme Rosario Paré, était vêtue d'une robe de dentelle bleu français. Des accessoires de même couleur et une gardenia blanche rehaussaient sa toilette.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu, au Winter Club. Ensuite, les nouveaux époux partirent pour la Gaspésie. Mme Paré avait choisi pour voyager, un costume de toile légère brun et blanc et un chapeau de toile beige. A leur retour, M. et Mme Paré résideront à Québec pour la saison estivale.

Noces d'or

M. et Mme X. Lesage, père et mère du premier ministre de la province, célébreront demain leur cinquantième anniversaire de mariage. A cette occasion, une messe sera célébrée à 5 heures, à l'église des Saints-Martyrs Canadiens. Une réception-buffet réunira les invités au Château Bonne Entente par la suite.

Mariage prochain

M. et Mme Fortunat Beaumier annoncent le mariage de leur fille Thérèse à M. Normand Smith, fils de M. William-John Smith, décédé, et de Mme Smith, de Kirkland Lake, Ontario. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église Notre-Dame-des-Victoires, le 29 juin, dans la plus stricte intimité. Pas de faire-part.

Mariage Trottier-Lavoie

Parmi les invités de l'extérieur qui ont assisté au mariage Trottier-Lavoie, hier, mentionnons : Dr et Mme Myron Zisman, de Pease, New Hampshire; M. et Mme Antoine Otis, de Baie Saint-Paul; M. et Mme Paul Trottier, de Mont-Laurier; Mlle Laurette Fiset, de Chicago; Mlle Janine Desgagnés, de London, Ontario.

Théâtre

Les comédiens de l'Estoc, sous la direction de M. Pierre Fontaine, donneront, demain, leur première représentation du "Château en Suède", de F. Sagan, à leur petit théâtre de la rue St-Louis.

Déplacement

M. John-T. Saywell, professeur à l'université de Toronto, était récemment de passage à Québec.

GARDENALL

NIAGARA EST LE MEILLEUR AMI DU JARDINIER AMATEUR

Il existe, pour votre jardin, une foule de produits à utiliser en saupoudrage, arrosage ou épandage. Mais un seul peut suffire: GARDENALL, le produit *aux multiples usages*. GARDENALL vous épargne du travail et protège efficacement fleurs *et* légumes contre les maladies causées par les insectes *et* les parasites. Il est très efficace, économique et réduit votre travail au minimum. GARDENALL est en vente chez tous les pépiniéristes.

Si vous tenez à vos roses, utilisez PMO-GREEN Niagara, le meilleur liquide d'arrosage pour les roses. Cet insecticide-fongicide protège les roses contre les maladies causées par les insectes et les parasites.



Rien de plus simple avec le pratique cylindre. vaporisateur.

Niagara UN AUTRE PRODUIT DE NIAGARA BRAND CHEMICALS

Disponible chez les marchands ci-dessous :

DUPUY & FERGUSON LTD.
438, Place Jacques-Cartier
UN. 6-8594

FERGUSON GARDEN CENTER LTD.
11885, boul. Lachapelle
FE. 4-7480

LA MAISON LANGEVIN ENR'G.
281, rue de la Couronne
QUEBEC — TEL. 523-0619

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

SEMENCES, PLANTES, ARTICLES DE JARDIN
W. H. PERRON & Cie Ltée
L'ABORD-A-PLOUFFE, P.Q.
"Chez PERRON tout est bon"

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241
Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA :44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

A BAGOTVILLE

La construction du Foyer de l'étudiant se ferait bientôt

BAGOTVILLE. (W.C.) — Le projet de construction du Foyer de l'étudiant est de nouveau en branle. A quand la construction? On le saura bientôt.

Le futur règlement 337, qui prévoit une subvention de $5,000 au Foyer de l'étudiant inc. a été voté en première lecture, lors d'une récente assemblée du conseil municipal.

Dans ce règlement, les conseillers municipaux soulignent que la construction d'un centre d'accueil pour les jeunes étudiants répond à un besoin qui se fait sentir depuis plusieurs années et qu'il sera d'un grand bienfait pour tout le district de la Baie des Ha ! Ha !

Ils ajoutent également que les promoteurs de cette organisation charitable ont déjà fait souscrire plus de $40,000 et qu'une aide supplémentaire est requise pour pouvoir commencer les travaux de l'immeuble en question le plus tôt possible.

Le Père Lionel Jacob, supérieur du Patro Notre-Dame de la Baie, ainsi que le Frère Julien E.C., directeur de l'Ecole d'arts et métiers de Port-Alfred, ont fait un brillant exposé sur l'état actuel du projet de construction de ce foyer d'étudiants, au cours de l'assemblée régulière de la commission scolaire hier soir.

"Le but de notre visite, a dit le Père Jacob, c'est de trouver un endroit où l'on pourrait obtenir l'argent qui nous manque pour commencer notre construction. Actuellement, nous sommes à court de $15,000. Le conseil municipal de Bagotville va nous accorder $5,000, si le projet de règlement est accepté".

Prenant la parole, le Frère Julien a dit qu'il fallait aider notre jeunesse. Dans le moment, si l'on s'en tient aux élèves de la ville, nous n'aurons jamais beaucoup de spécialités, parce que nous n'aurons pas assez d'élèves.

En construisant le foyer, nous accommoderons les élèves venant de l'extérieur et de cette manière, nous aurons plus d'élèves, et plus de chance d'établir de nouveaux cours."

En résumé, c'est un groupe d'âmes généreuses, inspirées par le Frère Julien, qui a conçu l'idée et réussi à ramasser $42,000 par souscription populaire. Et cette idée mûrit depuis environ trois ans.

Les plans et devis de la construction de 115 pieds sur 25 pieds de largeur sont estimés à environ $55,000 et la construction doit débuter cette année, de l'idée de plusieurs personnes intéressées à l'éducation.

Cette bâtisse serait située à proximité du patro et, sous la direction des Frères St-Vincent-de-Paul, elle pourrait abriter de 40 à 45 élèves cette année.

Les commissions scolaires de la ville et de la paroisse ont décidé de faire une étude sur le sujet. Les commissaires présents semblaient favorables à accorder une subvention assez substantielle à même le prochain budget.



PREMIER MEMBRE — Le "Club des supporteurs" des Lions de Jonquière-Kénogami, de la ligue intermédiaire régionale de football compte déjà son premier membre. M. Léo Quenneville reçoit l'insigne du "club", ainsi qu'un ballon symbolique, des mains du gérant général de l'organisation du football de Jonquière-Kénogami, Jeannot Tapin. L'équipe locale a de nouveau créé un précédent en instaurant l'organisation d'un tel club sportif.

Hausse des taux de gaz naturel

La ville préparera un factum élaboré

Des mesures ont été prises, mercredi à l'hôtel de ville afin de permettre à la Ville de Montréal de soumettre à la Régie de l'électricité et du gaz un factum "pertinent, élaboré, fort et très au point" à l'appui de son opposition à une augmentation des taux de gaz naturel, augmentation projetée par la Corporation de Gaz Naturel du Québec.

La Ville doit faire vite puisque tout factum doit être préparé pour le six juillet prochain.

Comme le souligne Me Honoré Parent, directeur du Contentieux municipal. MM. Van Scoyoc et Cesaletti, les témoins experts engagés par la Ville, sont retournés à Washington à cause d'engagements antérieurs. Ces deux derniers collaboreront néanmoins de façon très immédiate à la préparation du factum dont la version française devra de toute nécessité se faire au fur et à mesure que progressera la rédaction de la version anglaise. MM. Van Scoyoc et Cesaletti ne pouvant demeurer à Montréal, il s'ensuit que quatre employés de la Ville se rendront à Washington.

Me George Gould, C.R., MM. Georges-Emard Courville, C.A., et Pierre Mercier-Gouin, Ing. P., ainsi que Mlle Aline Roy, sténographe au Contentieux, préposée à cette cause dès janvier dernier, iront ainsi à Washington pour y travailler pendant la semaine du 26 juin au 2 juillet. Un somme de $500 sera mise à la disposition de chacun à cette fin.

La préparation de la copie française du factum devait impliquer l'engagement d'une sténographe française. M. Van Scoyoc s'était offert à en procurer une à Washington. Agir ainsi n'aurait pas été avantageux puisqu'un tel factum comporte l'emploi de nombreux termes et données techniques avec lesquels Mlle Roy est familière.

Selon le juge Jacques Vadboncoeur, président de la régie, le factum doit être "un résumé des faits et des chiffres les plus importants contenus dans les témoignages".

On compte quelque 3,000 pages de témoignages et il y eut 125 pièces déposées.

Eichmann expose son projet de déportation des Juifs à Madagascar

JERUSALEM. (PA) — Adolf Eichmann s'est déclaré, hier, d'hui, à son procès, l'auteur du projet de déportation des Juifs à Madagascar qui retint l'attention des chefs nazis en 1940, mais ne fut jamais mis à exécution. Il prétend que c'était dans le but de sauver les Juifs d'Europe.

L'accusé assure avoir procédé à une enquête très poussée. "J'étudiai toutes les conditions indispensables à la colonisation. J'allai à Hambourg consulter le personnel de l'Institut d'hygiène tropicale. Mes supérieurs m'ordonnèrent ensuite d'élaborer des projets qui ne fussent pas utopiques". Eichmann ne précise pas davantage quand et comment le projet de Madagascar a été abandonné. Les documents que le procureur général d'Israël a versés au dossier attestent que c'est au début de 1941 qu'Adolf Hitler, Heinrich Himmler et Richard Heydrich se résolurent à exterminer les Juifs.

D'après les entretiens relatés par Martin Bormann, Adolf Hitler aurait envisagé la déportation à Madagascar parce qu'il prévoyait que le climat y ferait périr les Juifs.

"Efforts de solution" de l'accusé

Au troisième jour de son témoignage, Adolf Eichmann répète qu'il a toujours abordé "la solution du problème juif en essayant de mettre de la terre sous les pieds des Israélites." Le projet de Madagascar, qui ne se réalisa jamais, est le seul dont il revendique la responsabilité. L'accusé réitère aujourd'hui que tous les actes posés par lui le furent sur l'ordre des supérieurs. Il va jusqu'à soutenir que c'était "contre son gré" qu'il se trouvait au quartier général de la Gestapo, à Berlin. Me Robert Servatius, avocat de l'accusé, interroge celui-ci sur une série de documents tirés du dossier. Eichmann explique qu'il ne signait aucun document sans l'avoir fait confirmer par un supérieur. "J'étais parfaitement connu comme un homme qui exigeait la sanction des supérieurs."

Parfaite obéissance

Eichmann en arrive à affirmer que les ordres qui portaient sa signature émanaient en réalité du général de la garde Heinrich Müller, qui lui relevait de Heydrich, Ernst Kaltenbrunner et Himmler.

L'accusé déclare d'autre part que ce furent les "chefs de cercle" (Gauleiter) qui prirent l'initiative des déportations. Il explique qu'ils tenaient leurs pouvoirs directement de Hitler, et avaient donc le pas même sur les commandants de la garde nazie et de la Gestapo. Par exemple, selon l'accusé, le maréchal Hermann Goering et Hans Frank, gouverneur de Pologne, auraient essayé d'empêcher la déportation de Juifs en Pologne, "mais les gauleiter finirent par obtenir gain de cause auprès de Hitler, en 1942 et 1943."

Préposé aux horaires

Interrogé par son avocat, Eichmann répond que "le financement du transport des Juifs ne l'intéressait pas, non plus que les autres arrangements préliminaires. Ma tâche arrivait à la fin: le transport seul, les horaires des trains."

Eichmann répète que Hans Globke, actuellement conseiller du chancelier Konrad Adenauer mais à l'époque fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, fut parmi les auteurs de la loi qui proclamait les Juifs "apatrides", donc sujets à la déportation et à la confiscation des biens. Mercredi soir, la chancellerie de la République fédérale allemande a publié un communiqué déclarant qu'une enquête du procureur général menée au début de cette année innocente entièrement M. Globke des accusations portées par Eichmann à l'audience d'hier.

Eichmann, interrogé sur la réunion de fonctionnaires de l'Intérieur qui au début de 1941 fut suivie de la loi privant les Juifs de la citoyenneté, avoue qu'il n'y assistait pas; il affirme que son supérieur, invité, n'y fut pas davantage mais s'y fit représenter par deux juristes.

Eichmann déclare qu'en 1940 il escorta un convoi de 12,000 Juifs dans le midi de la France, alors non occupé, et réussit à l'y installer, malgré l'opposition de l'administration locale. "Autrement j'aurais été obligé de les ramener à un camp de concentration."

Julien Roy est blessé gravement

JONQUIERE. (L.B.) — Julien Roy, 4 ans, enfant de M. Raymond Roy, domicilié sur la route rurale no 4, Jonquière via St-Ambroise, a été happé hier après-midi, près de la demeure de ses parents, par un camion appartenant à Dufour et Fils, du 370, rue St-Pierre, à Jonquière, et conduit par M. Maynard Dufour.

L'accident est survenu, alors que le jeune Julien tentait de traverser la route en compagnie de sa petite soeur. Voyant venir le camion de Dufour et Fils, celle-ci s'arrêta dans sa course sur le bord de la chaussée, tandis que son frère s'élançait sur la route. Le conducteur du véhicule réussit à contourner la petite fille à sa gauche, mais ne put éviter le bambin qui tentait de gagner le côté droit de la route. Un brusque coup de volant fit en même temps tourner le camion, qui roula sens dessus-dessous sur le remblai.

Transportée immédiatement à l'hôpital de Jonquière, la petite victime fut aussitôt transférée à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi où on lui fit subir d'urgence une intervention chirurgicale.

Le jeune Roy souffrirait de fractures du crâne et du bassin. Tard hier soir, il reposait inconscient et son état était considéré comme critique.

Mme C. Pinsonneault est élue présidente

ROBERVAL. (A.B.) — Mme Claude Pinsonneault a été élue présidente du cercle d'économie domestique Notre-Dame-du-Foyer, de Roberval. Elle sera soutenue par Mlles Emma-Marie Bolduc, 1ère vice-présidente et Yvette Morin, 2e vice-présidente; Mmes Claude Marcoux, 1ère conseillère; Réal Houde, 2e conseillère; Roméo Dubois, trésorière et Jacques Fournier, secrétaire.

Les élections avaient lieu lors de la dernière réunion régulière du cercle et, à cette occasion, il avait le plaisir d'accueillir l'assistant-aumônier diocésain, l'abbé J.-Arthur Fortin, curé à St-Jacques d'Arvida, accompagné de quelques membres de son conseil, ainsi que les curés des paroisses Notre-Dame et St-Jean-de-Brébeuf, MM. Paul-Emile Côté et Léonce Collard; ce dernier est aumônier du cercle local.

Les membres ont profité de cette réunion pour discuter le travail à accomplir en vue de l'exposition régionale de Roberval, qui se tiendra au début du mois d'août et la préparation du congrès provincial, lequel aura lieu à St-Hyacinthe, du 22 au 25 août. Il fut enfin décidé que le prochain congrès diocésain des cercles d'économie domestique aurait lieu à Roberval l'an prochain, coïncidant avec le dixième anniversaire des congrès diocésains.

Parties du dimanche disputées à 7 h. 30 à partir du 25 juin

CHICOUTIMI. (G.P.) — Le gérant général du club Chicoutimi de la ligue senior de baseball du Saguenay, M. Maurice d'Amour a fait savoir, hier soir, que les parties du dimanche seraient disputées à 7 h. 30 le soir, à compter du 25 juin.

Afin d'éviter toute confusion, le gérant général d'Amour tient à avertir les amateurs de baseball en raison d'un imbroglio qui a eu ses échos lors d'une réunion récente des dirigeants du circuit Yvon Martel.

Dimanche soir, les Chevaliers de Kénogami de l'instructeur Rodrigue Langevin seront au stade municipal, et les officiels ont reçu l'ordre de débuter la joute à 7 h. 30.

M. Maurice d'Amour a annoncé, de plus, que le joueur de premier but Clermont Cloutier serait encore hors de l'alignement pour une quinzaine, en raison d'une blessure qu'il a subie en combattant un incendie, à Chicoutimi. Cloutier fait partie de la police de la ville-reine du Saguenay.

La fin des classes, ici comme ailleurs

CHICOUTIMI. (A. F.) — C'était la fin de l'année scolaire, hier, de la classe des paralytiques cérébraux, de Chicoutimi. A cette occasion, les parents des élèves et les directeurs de l'association de paralysie cérébrale du Saguenay ont rendu visite à ces enfants exceptionnels.

Ceux-ci ont présenté une exposition de leurs travaux de dessins ainsi qu'une saynète Le tout a démontré l'application des élèves qui ont passé l'année sous la direction de personnes dévouées. Le directeur de la classe est M. Lorenzo Beaulieu assisté de Mlle Monique Maurier.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Julien Roy est blessé gravement

JONQUIERE. (L.B.) — Julien Roy, 4 ans, enfant de M. Raymond Roy, domicilié sur la route rurale no 4, Jonquière via St-Ambroise, a été happé hier après-midi, près de la demeure de ses parents, par un camion appartenant à Dufour et Fils, du 370, rue St-Pierre, à Jonquière, et conduit par M. Maynard Dufour.

L'accident est survenu, alors que le jeune Julien tentait de traverser la route en compagnie de sa petite soeur. Voyant venir le camion de Dufour et Fils, celle-ci s'arrêta dans sa course sur le bord de la chaussée, tandis que son frère s'élançait sur la route. Le conducteur du véhicule réussit à contourner la petite fille à sa gauche, mais ne put éviter le bambin qui tentait de gagner le côté droit de la route. Un brusque coup de volant fit en même temps tourner le camion, qui roula sens dessus-dessous sur le remblai.

Transportée immédiatement à l'hôpital de Jonquière, la petite victime fut aussitôt transférée à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi où on lui fit subir d'urgence une intervention chirurgicale.

Le jeune Roy souffrirait de fractures du crâne et du bassin. Tard hier soir, il reposait inconscient et son état était considéré comme critique.

Un avertissement à des retardataires

BAGOTVILLE. (C. W.) — Dorénavant, et ce, à partir du 15 juillet, il sera accordé seulement un délai de deux mois pour le paiement des comptes d'électricité au bureau de la ville.

Après cette date, les retardataires se verront couper le courant et il leur faudra débourser un montant supplémentaire d'un dollar pour un nouveau raccordement. Le maire Lévesque a signalé qu'avant que la mesure ne devienne effective, la ville fera parvenir une lettre explicative à tous les abonnés du réseau. Il a ajouté que ce n'était pas par plaisir que les membres du conseil avaient pris cette décision. Ceux qui auront des raisons valables de ne pas se conformer à cet avis devront s'entendre avec qui de droit, a-t-il ajouté.

Activité des scouts du Christ-Roi

CHICOUTIMI. (A.F.) Le groupe scout de la paroisse du Christ-Roi de Chicoutimi se prépare activement à deux campements.

La meute des louveteaux campera au lac Brochet à partir de samedi, jusqu'au 29 de ce mois. Cette section du groupe a accueilli dans ses rangs, cette semaine, une douzaine de nouveaux venus, qui ont passé l'initiation. La troupe compte maintenant 24 louveteaux et 24 scouts. Ceux-ci tiendront leur Camporee régional, le 9 août. La troupe scoute Christ-Roi ne participera pas au Camporee régional, qui aura lieu, sur les bords de la rivière Ha ! Ha ! du 26 juin au 5 juillet. Toutefois, le mouvement de 48 membres organise ses propres camps comme par les années passées.

Une diminution des demandes d'assistance

ROBERVAL. (A.B.) — Le service de bien-être social de Roberval a enregistré récemment une légère baisse en ce qui concerne les demandes d'aide de la part des nécessiteux. En effet, le nombre des personnes assistées a diminué d'environ quinze pour cent depuis le début de juin. Cependant, comme le chiffre des personnes qui reçoivent encore l'aide du service de bien-être est encore supérieur à 70, les déboursés faits par la ville représentent un montant mensuel de plus de $5,000.; ce qui signifie que le service a distribué au-delà de $20,000. Depuis le début de son activité le 1er mars dernier.

Selon une information obtenue d'un dirigeant de cet organisme, il y aurait parmi les requérants plusieurs ouvriers sans emplois, en dépit du fait que la construction est actuellement très active à Roberval. Cette situation s'explique si on considère que la plupart des nouveaux édifices sont construits par des entrepreneurs de l'extérieur ; ceux-ci emploient d'abord leur main d'oeuvre spécialisée et embauchent ensuite localement les ouvriers, dont ils ont besoin.

Pas des "bêtes de foire", les finissants du collège classique de Jonquière

Fini rubans, pompons, discours, larmes et attendrissement...

JONQUIERE. (G. O.) — Les finissants de la promotion 1961 au collège de Jonquière ont voulu innover cette année : pas de cérémonie de prise de rubans, pas de soirée académique, pas de mosaïque ...

Devant l'étonnement des parents et les objections des "anciens", encore jeunes quand même, ils ont répondu : "L'autre formule était trop ... sentimentale ... pleurs de parents, discours d'adieux des élèves et tout ce tralala faisait un peu enfantin ... D'ailleurs, de surenchérir un autre, 50 pour cent des finissants qui font connaître leur opinion professionnelle, à la fin de l'année scolaire, n'y donnent pas suite ..."

"C'était quand même une belle tradition que la prise de rubans, et votre mosaïque, un beau souvenir pour le collège," de faire remarquer des parents. A cette objection "sentimentale", les finissants répondent : "La nouvelle formule a été approuvée par la direction du collège, et au lieu d'un "vieux cadre" nous laissons un tableau qui constitue la première pièce de la future galerie d'art du collège ..."

Cela ne les a quand même pas empêchés de rencontrer les journalistes à "huis clos", pour leur faire part que quatre des 17 finissants de la promotion 1961 entreraient dans les ordres. "Nous tiendrons d'ailleurs une réunion "intime" en juillet, afin de faire connaître au public où nous avons l'intention de nous diriger."

Fruit d'une évolution

Voyons ce que pensent les finissants de leur initiative. Dans la dernière édition du "Cran", le vice-président de la promotion 1961 souligne que leur décision n'a pas été prise pour le "simple plaisir de sortir des cadres."

"Cette attitude, selon Jean-Marie Fortin, représente le fruit d'une évolution, le respect des exigences, la réponse à un besoin de maturité et de sérieux. La prise de rubans, telle que nous la connaissons depuis des années, est aujourd'hui une manifestation révolue.

"A l'époque où les étudiants se faisaient rares, les sujets élus et l'institution pouvaient, et avec raison, se faire une gloire de la prise de rubans. En ce temps-là, d'ailleurs, on prenait la déclaration publique au sérieux; c'était d'autant plus facile, sachant d'avance que tous les gradués prenaient le ruban blanc.

"Aujourd'hui, les étudiants et les institutions augmentent à un rythme vertigineux. Le fait d'être finissant semble moins sortir de l'ordinaire. D'autre part les professions choisies sons plus variées et cette multiplicité a pour effet d'attirer une foule de "potins."

"Les finissants ne sont plus ces jeunes dont on vient admirer le courage, la tenacité et la personnalité; ils sont devenus des "bêtes de foire" que l'on visite une fois l'an.

"Peut-être aurons-nous à subir certaines critiques; en compensation nous avons l'approbation des autorités et nous serons bénis des finissants futurs." Voilà !

Les finissants futurs

Les finissants futurs béniront-ils leurs prédécesseurs ? Pas encore, du moins, si l'on s'en tient aux nombreux commentaires qui ont accompagné l'initiative prise par les finissants actuels.

Leur réaction n'a cependant pas été "violente", comme on pouvait s'y attendre. "Pourquoi?" avons-nous demandé à un philosophe. "Parce que la direction avait approuvé le projet." — "Que ferez-vous l'an prochain?" — "Nous innoverons nous aussi ... en faisant quelque chose ..."

Quant aux "anciens" — l'institution ne compte que quelques années d'existence — il suffit de citer ce passage d'une enquête menée, l'an dernier, par leur président M. Lucien Bouchard, et M. Bernard Angers, pour être fixé sur leur opinion.

"La prise de rubans, disent-ils, est plus qu'un geste rituel et attendrissant où l'on arrose d'un flot de discours émouvants et de quelques larmes discrètement écrasées le triomphe de ces jeunes gens qui ont surmonté les embûches du non moins traditionnel cours classique. Derrière elle, on doit voir le destin d'une nation qui se joue; car l'avenir d'un peuple ne se dessine pas ailleurs que dans les décisions de son élite."

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole — (du 17 au 23 incl.) : Certain l'aime froide, avec Jean Richard et Pierre Dudan ; Serment d'amour, avec Martha Toren.
Cartier — (les 21-22-23-24 juin incl.) : Le parachutiste malgré lui, avec Dean Martin et Jerry Lewis ; Manuela, avec Trevor Howard et Elsa Martinelli.
Impérial — (du 17 au 23 juin incl.) : L'arbre de vie, avec Montgomery Clift et Elizabeth Taylor.

BAGOTVILLE

Saguenay — (les 20-21-22-23 juin) : Les yeux de l'amour, avec Danielle Darrieux et Jean-Claude Brialy ; Deux effets au régiment, avec Andy Griffith et Myron McCormick. Aussi : Spectacle sur scène, Denise Filiatreault et la troupe.

JONQUIERE

Bellevue — (du 17 au 23 juin) : L'homme dans le filet, colère noire, avec Alan Ladd.
Centre — (du 17 au 23 juin) : Perdu dans la brousse, avec John McCallum ; Les nus et les morts, avec Aldo Ray.

KENOGAMI

Princess — (du 17 au 23 juin) : Who was that lady? avec Dean Martin ; The flying Fontaines, avec Michael Callon.

ARVIDA

Palace — (du 20 au 23 juin) : Tunes of Glory, avec Alec Guenese ; The Police dog story, avec James Brown, Merry Anders.

ROBERVAL

Diana — (24, 25, 26) : Au fil de l'épée, avec Burt Lancaster, Douglas J. Scott ; Le buisson ardent, avec R. Burton, B. Rush, J. Carson.

ALMA

Canadien — (du 22 au 25 juin) : Sylviane de mes nuits, avec Frank Villard, Gisèle Pascal ; G.I. Blues, avec Elvis Presley.
Alma — (du 22 au 30 juin) : Ben Hur, avec Charlton, Jock Hawkins, Haya Harrareet, Stephen Boyd.

France: procès de 2 chefs paysans

La ville de Morlaix est en état de siège

MORLAIX, France. (Reuters, AFP, UPI) — Quelque 3,000 gendarmes et policiers des compagnies républicaines de sécurité (CRA), certains armés de mitraillettes et de grenades lacrymogènes, occupaient hier la ville de Morlaix (15,000 âmes), où s'est ouvert le procès des deux leaders paysans qui avaient dirigé l' "invasion" de la sous-préfecture, le 8 juin, au début de la révolte des agriculteurs bretons contre la baisse des prix des "patates" et la politique gouvernementale.

La ville est en état de siège. Aucun véhicule ne peut y pénétrer ni en sortir, sauf ceux des médecins et les ambulances. Selon les services de police, de dix à vingt milles paysans devaient se réunir à Morlaix, à l'appel de leur Fédération syndicale, pour demander la libération des deux accusés, Alexis Gourvenec et Marcel Léon.

L'audience a dû être suspendue peu après l'ouverture, les agriculteurs qui se trouvaient dans la salle ayant applaudi l'entrée des prévenus.

Autour de la mairie, du tribunal, de la sous-préfecture, la plupart des boutiques restent fermées. La vente d'alcools est interdite. Une certaine inquiétude se manifeste parmi la population.

Des voitures à haut-parleurs invitent les automobilistes à quitter le centre de la ville et des camions-grues enlèvent les véhicules qui y stationnent.

La crise s'étend

La situation est tendue dans plusieurs autres régions agricoles. A Lamballe, Côtes-du-Nord, une manifestation paysanne a eu lieu hier matin. Près de 150 tracteurs étaient disposés aux entrées de la ville, principalement sur les routes secondaires et la route départementale. Les manifestants ayant barré la route nationale, reliant Lamballe à Rennes, les policiers on dû utiliser des grenades lacrymogènes pour rétablir les communications. Cependant, les cultivateurs se sont alors regroupés en pleine ville. Arrachant des poutres à un chantier voisin, ils ont édifié un barrage qui a été dégagé par les forces de l'ordre. Ils ont ensuite tenu un meeting sur une place de Lamballe.

Deux blessés à Poitiers

Mercredi, les manifestations les plus violentes s'étaient déroulées dans le Poitou, à l'ouest de la France. Plusieurs centaines de paysans se sont réunis avec leurs tracteurs sur la place de la préfecture, à Poitiers. Après avoir déposé leurs doléances, ils ont défoncé la porte de la préfecture et en ont envahi les locaux. Au cours de brèves bagarres, le chef départemental des services de sécurité et un photographe de presse ont été blessés.

L'agitation menace de s'étendre dans les départements du nord et de la région parisienne. Mercredi, le conseil des ministres a consacré une notable partie de ses délibérations à la crise paysanne. Il a adopté des dispositions portant notamment sur le regroupement des exploitations agricoles, sur la sécurité sociale à la campagne et sur le maintien de l'ordre.

Examen d'admission au collège le 27

JONQUIERE. — La direction du collège de Jonquière vient d'annoncer qu'un examen d'admission aura lieu mardi, le 27 juin, à 8 h. 45 de la matinée, au collège classique.

Les meilleurs élèves de 7e année et les plus doués de 6e peuvent s'inscrire en s'adressant au secrétariat des études, tél. : LI. 7-9331. Les frais d'examen sont de $3.

La police d'Arvida mobilisée contre la "pègre canine..."

Avis: c'est un crime pour les chiens d'être libres

ARVIDA. (L.B.) — Les autorités de la ville d'Arvida seront-elles accusées de "canicides"? Elles vont en tout cas recourir dorénavant à la "solution finale" pour régler le problème des chiens récalcitrants.

Fourrière et chambre à gaz : telles sont les armes avec lesquelles la force constabulaire s'attaquera à la "pègre" canine. C'est ce qu'annonce la lettre-circulaire que M. Roland Beaudet, chef de police, a fait distribuer hier aux contribuables d'Arvida.

L'affaire est d'importance. Elle étend ses ramifications dans les domaines aussi bien légaux qu'esthétiques — sinon moraux.

Les chiens causent des ravages considérables aux pelouses et aux parterres qui ornent la ville. C'est chose connue ... et les plaintes affluent depuis un certain temps aux quartiers-généraux de la police.

Le conseil municipal est intervenu pour étudier le problème. Après délibérations, on a décidé de modifier le vieux règlement 185, qui avait été promulgué pour une autre "génération" de chiens. Dans sa nouvelle version, la législation municipale défend maintenant à ces mammifères d'errer sans surveillance. Ils devront donc être toujours tenus en laisse, soit qu'ils déambulent sur les trottoirs, soit qu'ils demeurent sur la propriété de leur maître. De plus, chaque chien devra continuellement porter sa licence à son cou.

Les sanctions sont rigoureuses. On ne badine pas avec la loi. Tout chien errant sans laisse ou sans licence, et à plus forte raison, sans les deux, sera impitoyablement pourchassé par les policiers d'Arvida et incarcéré en fourrière. S'il n'est pas réclamé dans les trois jours, l'animal passera de la fourrière à la chambre à gaz où il sera exécuté.

Si le propriétaire réclame son chien dans le délai prescrit, il devra payer une amende de $5, en plus de comparaître devant la Cour municipale pour avoir enfreint le règlement.

A la dernière séance du conseil, un échevin pince-sans-rire a signalé que le gros inconvénient de cette législation réside dans le fait qu'il sera difficile pour un agent "ordinaire" de capturer un chien. Il a donc suggéré d'engager un champion-coureur pour faire ce travail. La suggestion a toutefois été rejetée.

Un mot sur la "chambre à gaz". Il s'agit d'une boîte hermétiquement fermée dans laquelle pénètre un conduit branché au tuyau d'échappement de l'automobile de la police. Une fois le moteur du véhicule en marche, le chien a vite fait "d'expier" son crime, car c'est un crime pour chien que d'être libre ...

Les chiens n'ont pas la vie facile dans la ville de l'aluminium, même si on leur ménage une mort indolore.

$750 pour une bonne suggestion

ISLE-MALIGNE. (P. T.) — M. Adrien Bergeron, de L'Ascension, chef d'équipe dans le service des salles de cuves, à l'usine de l'ALCAN, à Isle-Maligne, a reçu un chèque de $750 ces jours-ci, pour une suggestion ayant trait à une modification à un assemblage de conducteurs qui mènent le courant électrique dans les cuves de réduction de l'alumine en aluminium.

Originaire de St-Coeur-de-Marie, et aujourd'hui propriétaire d'une ferme à L'Ascension où il demeure, M. Bergeron travaille à l'ALCAN depuis neuf ans. Son occupation de chef d'équipe et de changeur de conducteurs flexibles l'avait mis à même de constater une condition qui occasionnait des dommages et des réparations fréquentes. Sa suggestion visait à corriger cette situation ; ce qui s'est produit. Comme il avait présenté cette suggestion avant juillet de l'an dernier, il a reçu la prime maximum alors prévue dans le plan de suggestions mis à la disposition des employés des compagnies du groupe de l'ALCAN. Aujourd'hui, depuis les modifications apportées au système de suggestions, la prime maximum est de $2,000.

Le chef de police de Chicoutimi ira au congrès

CHICOUTIMI. (M.T.) — Le chef de police de Chicoutimi a été autorisé par le conseil municipal à assister au congrès provincial des chefs de police et pompiers qui se tiendra à Jonquière, les 2, 3, 4, 5 juillet prochain.

Les assises de la 29e convention annuelle des chefs de police et pompiers se dérouleront plus précisément à l'école secondaire Sacré-Coeur.

Le transport du grain

Hausse probable des subsides pour le Saguenay

OTTAWA. (PC) — Le gouvernement fédéral s'apprêterait à porter de $5 à $7 la tonne les subsides qu'il verse pour le transport du grain de l'ouest dans les régions du Saguenay et du Lac-St-Jean.

Le député progressiste conservateur de Chicoutimi, M. Vincent Brassard, a déclaré, mercredi, avoir obtenu l'assurance du ministre de l'Agriculture, M. Hamilton, qu'une décision en ce sens sera incessamment prise par le cabinet.

La décision toucherait toutes les régions septentrionales de l'Est du Québec et de l'Ontario.

Nécrologie

M. Gérard SAINT-PIERRE

CHICOUTIMI. (A. J.) — La ville de Chicoutimi vient de perdre un de ses citoyens avantageusement connus en la personne de M. Gérard Saint-Pierre, décédé soudainement, au cours de la nuit de mercredi à jeudi, à l'âge de 66 ans.

Il laisse outre son épouse, née Potvin, ses filles, Marguerite et Claire; un frère, M. J.-E. Saint-Pierre, d'Amos, et trois soeurs, Soeur Sainte-Germaine, des Soeurs de la Charité de Québec, et Mlles Jeanne et Marie-Anne Saint-Pierre, de Québec.

Le défunt était bien connu dans le monde social, notamment au club Richelieu de Chicoutimi, dont il était l'un des membres actifs, et dans le monde des affaires, par l'entremise de la Banque Canadienne Nationale, au service de laquelle il avait consacré 49 ans de sa vie.

Successivement à Amos, Cabano, La Tuque, La Malbaie, Jonquière et Chicoutimi, il avait fait valoir ses talents de comptable et d'administrateur. Il avait été 25 ans à la gérance de la seule succursale de la Banque Canadienne Nationale de Chicoutimi, sur la côte.

Il était à la retraite depuis quelque deux ans.

FEU GERARD SAINT-PIERRE

Est décédé subitement, le 21, à sa demeure, à l'âge de 66 ans, Gérard Saint-Pierre, époux de Ruby Potvin. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires du 304, de la rue Racine. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures, à la cathédrale, et l'inhumation se fera au cimetière Saint-François-Xavier.

FEU MME FERNAND GINGRAS

Est décédée subitement, le 22, à l'âge de 31 ans, Mme Fernand Gingras, née Anne-Marie Brassard, du 751 Côte de la Réserve. La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires du 414 est, de la rue Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures, à l'église Saint-Antoine, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

FEU JOHNNY SIMARD

Est décédé le 21, à l'âge de 77 ans, Johnny Simard, époux de Bertha Gagné, de Saint-Honoré. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires du 425 de l'avenue Montcalm, à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu à Saint-Honoré, samedi, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

FEU LOUIS-JOSEPH PILOTE

Est décédé, le 22, à Chicoutimi, à l'âge de 48 ans, Louis-Joseph Pilote, époux d'Annabella Lavoie ; 14, rue Albert, Bagotville. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires du 294, de l'avenue Bégin. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures, à Saint-Alphonse de Bagotville et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

CITE DE WESTMOUNT

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Avis est par la présente donné à la population que l'on ne fera pas l'enlèvement des ordures ménagères lundi 26 juin 1961.

On est prié de noter que partout où l'on aurait dû recueillir les déchets ce jour-là, l'enlèvement se fera le lendemain, mardi 27 juin 1961.

J. R. DAYE, Ing.P.,
Ingénieur de la cité.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-54 LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA :44; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

Par **Gérard POTVIN**

La saison s'annonce très bonne pour la ligue régionale de football. A surveiller les préparatifs qui entourent le prochain calendrier, on devine que l'organisation nouvellement dirigée par M. Léopold Bourget, d'Alma, veut mettre encore plus d'ordre dans les cadres de ce jeune circuit.

Au cours de la dernière assemblée, tenue à Alma, on a pris plusieurs mesures, qui démontrent ce désir auquel nous faisions allusion précédemment. Ainsi, par exemple, on a décidé d'uniformiser les numéros sur les gilets des joueurs, de la même façon que la chose se fait dans les clubs majeurs. On a de plus augmenté de façon sensible le traitement des arbitres, et on a décidé de les appuyer dans leur désir d'exercer une plus grande autorité auprès des joueurs. Le président des arbitres, qui était présent à l'assemblée, a souligné qu'une plus grande sévérité serait exercée par toute la province, et les directeurs de la ligue régionale ont donné leur pleine adhésion à cette idée.

Il ne reste plus maintenant qu'à établir de façon définitive le cas de la cédule et tout sera pratiquement prêt, pour la nouvelle saison, à l'échelle des directeurs. On sait que les clubs s'organisent depuis plusieurs jours déjà, et à Alma, en particulier, les dirigeants du football multiplient les démarches et les manifestations.

Depuis le tout début du mois de juin, le club de Jack Collister a commencé son entraînement et, à chacune des séances, le nombre des candidats a augmenté. De 20 qu'il était au commencement, le nombre a été porté à 40, il y a quelques jours.

Il ne faut donc pas douter que la prochaine saison de football sera un grand succès, justement en raison du sérieux qu'on met à l'organiser dans ses moindres détails.

Guy Bouchard

Les Athlétiques d'Alma comptent dans leurs rangs un jeune athlète qui s'impose à l'attention de tous les amateurs par le sérieux qu'il met au travail et par son grand désir d'aider les siens à se faire respecter dans le circuit régional de baseball, nous voulons parler de Guy Bouchard.

Guy Bouchard c'est sûrement la tête d'affiche chez les lanceurs locaux de Gérard Duchesne. Le robuste droitier a la fiche très respectable de trois victoires sur cinq que compte le club d'Alma, avant la joute d'hier soir.

Dans chacune de ses apparitions au monticule cette année, Guy Bouchard se révèle un joueur en condition, qui a appris très vite et qui donne l'impression d'être au début seulement de ses aptitudes. Bouchard a le très grand mérite de se conduite de façon irréprochable et dans sa vie privée et dans sa vie sportive. Il faut penser que cet accord entre les deux aspects de Bouchard contribue à en faire un athlète dans la force du terme.

Les deux clubs adversaires, qui devront affronter Bouchard au cours de la saison, n'auront donc pas le loisir de se reposer. Les statistiques jusqu'ici donnent raison à ceux qui ont confiance dans son talent, et il faut prendre pour une chose acquise que le protégé de Duchesne brûle du désir de vaincre quand il est au monticule.

Dernier détail, et non le moindre, Bouchard a le bras fort, et quand il se présente au marbre, il faut surveiller le long coup. Au cours d'une joute, il n'y a pas longtemps, on a vu Gérard Duchesne faire appel au service de Bouchard, comme frappeur de relève, ce qui était rendre hommage de façon non équivoque à sa grande habileté.

Profitant des erreurs d'Alma, le Chicoutimi l'emporte 5 à 2

CHICOUTIMI, (**G.P.**) — Opportuniste au possible, l'équipe de Chicoutimi a profité de cinq erreurs et du jeu erratique de son adversaire, pour triompher difficilement des Athlétiques d'Alma, 5-2, hier soir, au stade local, et porter à six sa série de victoires consécutives. L'équipe locale a maintenant neuf parties sans défaite, sur son terrain, depuis le début de la saison.

Les deux lanceurs des Athlétiques, Gaston Larouche et John Flukes n'ont permis que deux simples aux joueurs de Don Kelly et Flukes tout particulièrement a impressionné, n'accordant aucun coup sûr en deux manches, et retirant quatre frappeurs au bâton sur des prises, sur une possibilité de six. Le lanceur à la balle rapide, Gaston Larouche n'a donné que deux simples, un à Frank Lavoie et André Villeneuve, et il a retiré huit frappeurs sur des prises, accordant trois buts sur balles. Il a été débité de l'échec.

Pour le Chicoutimi, Clément Savard a été solide et il a retiré quatorze frappeurs sur trois prises. Son contrôle parfait a permis à son équipe de remporter la victoire, et il n'a permis que cinq coups sûrs bien espacés et trois buts sur balles.

Jean-Yves Potvin des Athlétiques a été le seul des deux équipes à cogner plus d'une fois en lieux sûrs. Il s'est mérité deux simples, alors que les autres de son équipe ont été réussis par Gaston Larouche, Raymond Villeneuve et Jacques Allard. Ce dernier s'est mérité les deux points produits de son équipe.

Notes de la partie

Le lanceur Don Flukes est un Américain, étudiant à l'Université de Springfield... Il appartient aux Pirates de Pittsburgh . . . il est arrivé au Saguenay quelques heures avant la joute, et c'est pourquoi son instructeur, Gérard Duchesne n'a pas utilisé ses services au début de la partie . . . Il sera la sensation de la ligue . . . Le receveur Donald Scullion a été remplacé par Jacques Allard, derrière le marbre, après avoir été blessé au doigt . . . Clermont Cloutier et Claude Lizotte manquaient à l'appel dans le clan de Don Kelly . . . Le premier est blessé et le second en vacances . . . Clément Savard a fourni sa meilleure exhibition de la saison . . . Son équipe n'a cependant pas produit au bâton, et n'eut été des cinq erreurs des Athlétiques, le Chicoutimi n'aurait pas compté trop de points.

Sommaire

Alma	002 000 000—2	5 5
Chicoutimi	202 100 00x—5	2 2

Gaston Larouche, John Flukes (7) et Donald Scullion, Jacques Allard (3), Clément Savard et Yvon Grenon.

L. P. Savard 4—1
L. P. Larouche 1—4

M. M. Crête président de la Fédération des instituteurs du diocèse

ALMA, (**P.T.**) — L'association des professeurs laïcs du district d'Alma a été honorée, cette semaine alors que son président, M. Marcel Crête, professeur d'information scolaire et professionnelle à la Commission scolaire d'Alma a été élu à la présidence de la fédération des instituteurs et instutrices catholiques du diocèse de Chicoutimi pour terminer le terme de Mlle Stephanette Potvin, devenue secrétaire permanente de la fédération.

M. Crête, qui était président des 400 membres de l'association des professeurs laïcs du district d'Alma depuis trois ans est également membre du conseil général de la corporation provinciale et membre de l'exécutif de la Chambre de commerce d'Alma.



LA LIGUE REGIONALE DE TENNIS a entrepris sa huitième année d'activités lors d'une ouverture officielle mardi soir à Bagotville. De gauche à droite, Adéodat Fillion, capitaine des visiteurs, le Chicoutimi-Nord, Jos Haddad, président du circuit, le maire Jos C. Lévesque, le secrétaire Lucien Potvin, M. Arthur Tremblay, Pat Ouelle, vice-prés., Amédé Tremblay, président du club local, et Jean-Luc Tremblay. L'équipe du capitaine Paul-André Vandal, six fois championne, a de nouveau bien commencé la saison par une victoire de 3 à 2.

Arvida réussit à gagner contre les Braves, 11-7

ARVIDA, (**P.B.**) — Arvida résiste à un dangereux retour des Braves, de Jonquière, à la toute dernière manche et l'emporte 11 à 7 sur ces derniers, dans une joute captivante, disputée hier soir au parc central d'Arvida. Le gros artilleur Raymond Bilodeau a bien espacé ses 13 coups sûrs pour conduire ses coéquipiers à un précieux gain, qui place désormais Arvida au 3e rang. Toutefois, Bilodeau doit une fière chandelle au jeune arrêt-court Claude Hardy, qui fut le meilleur des siens au marbre avec un dossier de trois réussites en 5 essais.

Les hommes d'Alarie Rivard ont connu une grosse manche à la 5e, en filant 7 points sur une série d'erreurs de Jonquière et quelques coups sûrs bien groupés. Les Arvidiens ont été très opportunistes à cette occasion, frappant à volonté le lanceur débutant Louis Savard et ne ménageant guère son remplaçant Jean-Paul Girard, qui dut céder sa place au monticule à l'instructeur Louis Girard. Ce dernier fit produire deux points, mais il réussit par la suite à maîtriser la poussée dangereuse des Arvidiens en retirant quelques frappeurs au bâton.

A la 7e manche, les protégés de Louis Girard ont voulu se ressaisir, afin de rétrécir le déficit, mais un attrapé spectaculaire de Marcel Sénéchal au 1er but sur un dur roulant de Lechensky et un arrêt-clef du lanceur Bilodeau ont vite étouffé ce retour. Dans la 8e manche, Jonquière ne désespéra pas et est revenu de nouveau à la tâche plus décidé que jamais. Toutefois, un double jeu de l'arrêt-court Claude Hardy au vétéran Jack Lacoursière et un effort suprême du premier but Marcel Sénéchal pour saisir le lancer, ont prisé les reins des Jonquiérois.

Ces sursauts d'énergie manifestés dans les 7e et 8e manches par Jonquière ont failli aboutir à un éclatant succès au début de la 9e manche, puisque les Braves ont réussi à ajouter 5 points au tableau indicateur. Heureusement quelques joueurs et le lanceur Bilodeau se sont ressaisis pour éviter une autre défaite du club.

Jonquière a cogné plus facilement le lanceur Raymond Bilodeau, mais par contre, la défense du club arvidien a su s'affirmer aux moments opportuns pour profiter des quelques négligences de l'adversaire et ainsi l'emporter malgré ses 7 coups sûrs.

Bilodeau récolte ainsi sa seconde victoire contre une défaite, alors que Savard encaisse son premier revers. Chez les frappeurs, le jeune Hardy d'Arvida s'est signalé avec 3 coups sûrs en 5 présences, dont un double, alors que chez les Braves Jean-Paul Tremblay et Roger Bouchard imitaient son geste. Les autres joueurs à pouvoir frapper en lieu sûr furent Jocelyn Gagnon et G. Deschênes avec deux réussites en 4 essais.

Sommaire :

Jonquière	000 000 205—	7 13 3 10
Arvida	100 170 020—11	7 4 8

Lanceur gagnant: Raymond Bilodeau; receveur: Jean-Marie Paquet; lanceur perdant: Louis Savard; receveur: Léon Coulombe.

Arbitres : Gilles Marquis au marbre, Donat Deschênes et Gerry Bellemarre sur les coussins.

A GRANDE-BAIE

Les Yankees portent à 9 leur série de victoires

PORT-ALFRED, (**W. G.**) — Les Yankees, de Grande-Baie, ont porté à 9 leur série de joutes sans défaite, à la suite d'un triomphe de 8-3 sur le Parasol, de Chicoutimi, hier soir à Grande-Baie, devant près de 300 personnes.

Noël Bouchard a affiché une belle tenue au monticule après être venu relever le jeune Germain Brassard à la 2e manche. Il fut crédité de sa première victoire de la saison à son unique présence comme lanceur.

Yvon Dufour a subi l'échec après avoir cédé sa place à Benoit Blackburn, qui a fait du beau travail malgré tout.

Bien qu'il ait obtenu cinq coups sûrs de plus, les gagnants se sont montrés plus opportunistes et il a fallu 2 manches pour vaincre les protégés du nouvel instructeur Camille Breton. Cinq points à la seconde reprise, puis trois autres à la sixième furent assez aux locaux pour s'emparer des honneurs. Quant aux visiteurs, ils comptèrent deux fois au 2e engagement pour ensuite ajouter une marque au 7e sur le coup de Ben Blackburn.

Michel Simard, frappant pour Yvon-Maurice Bouchard, a expédié la balle à plus de 325 pieds pour un triple. Germain Potvin, Jean-Yves Tremblay et Noël Bouchard obtinrent les autres bons coups.

Du côté des perdants, Gagné, Blackburn et Dufour ont récolté des coups sûrs. Yvan Tremblay a croisé le marbre en deux occasions.

A la 5e manche les joueurs des Yankees par l'entremise de leur capitaine Jean-Yves Tremblay ont tenu à offrir à leur compagnon Jocelyn Gagnon un témoignage d'appréciation pour son travail avec l'équipe locale. On sait que Jocelyn quittera sa ville natale, afin de prendre un emploi dans la province de l'Ontario.

Parasol	020 000 1—3	3
Yankees	050 003 x—8	4

Batterie : Dufour, Blackburn (4), C. Savard, G. Brassard, N. Bouchard (2), B. Bélanger.
Arbitres : J.-C. Simard et J. Labrie.

Classement

Yankees	8	0	1000	
Pirates	5	4	556	3½
J. Gagnon	3	3	500	4
Parasol	3	7	300	6
J.-H. Tremblay	2	7	222	6½

A Alma

Le plus formidable programme de lutte de toute la saison !

ALMA, (**G.P.**) — Le plus formidable programme de lutte de la saison prendra l'affiche, ce soir, à l'aréna d'Alma. La carte, agencée par le promoteur Sylvio Samson, comporte 4 combats d'excellente qualité, en plus d'une attraction spéciale qui mettra en vedette les sensationnels nains.

Les amateurs de lutte auront de quoi se régaler, ce soir, avec des combats qui feraient l'envie des grands centres. Qu'il suffise de mentionner les noms des sensationnels frères Vachon, Terry Conway, Rocky Colombo, Billy Red Cloud, Paul Bouchard, Terry Garvin et les formidables Little Beaver, Tiny Tim, Sky Low Low de même que Pee Wee James.

Le lever du rideau, à 9 heures, présentera en préliminaire le solide Billy Red Cloud et Roberto Caruso. Ce match de 20 minutes sera suivi du combat principal, qui opposera Terry Garvin à l'athlète chicoutimien Paul Bouchard.

Les rencontres finales et semi-finales de la soirée ne manqueront certainement pas de couleur, avec les redoutables frères Maurice et Paul Vachon. D'abord Maurice se mesurera à Rocco Colombo, en semi-finale, tandis que Paul tentera de maîtriser Tiger Conway. Le benjamin des frères Vachon n'aura pas la tâche facile puisqu'il aura affaire au champion d'Afrique. Conway est précédé d'une excellente réputation, et il n'a rien à envier à son opposant barbu, puisqu'il a lui-même de la barbe.

Il n'y a pas de doute que l'attraction spéciale de la soirée retient l'attention de façon particulière. Les incomparables lutteurs nains Beaver, Tim, Low Low et James sont reconnus comme les meilleurs pugilistes du matelas de leur catégorie, et on leur reconnaît beaucoup de talent, en raison de leur grande popularité, et conséquemment de leurs nombreux engagements à travers le monde, il est très difficile de retenir leurs services. Il faut donc rendre hommage au promoteur local, pour ce tour de force.

Définitivement, il y aura foule, ce soir, à l'aréna d'Alma, et les spectateurs qui désirent obtenir de bons sièges devront arriver de bonne heure. Notons que le programme de lutte débutera à 9 heures.

Deux noyades à Chicoutimi

CHICOUTIMI, (**A. J.**) — L'onde a fait deux victimes parmi la population de Chicoutimi, hier après-midi.

La première, un enfant de 13 ans, Denis, fils de Joseph-Edouard Tremblay, du 829 chemin St-Paul, cheminait — avec un compagnon du même âge, Mario Durant, du 818 chemin St-Paul — le long de la rivière Chicoutimi, lorsqu'il aperçut un radeau plus ou moins échoué dans le sable de la berge. Il y a sauté et naturellement, sous le choc, le radeau partit à la dérive. Son compagnon lui tendit une branche mais ne put le ramener à lui, le courant étant trop fort à cet endroit. La victime coula à pic.

Tard hier soir, on n'avait pas encore retrouvé le corps mais les recherches se continuaient sous la direction de la police municipale.

L'autre noyé est aussi du chemin St-Paul étant domicilié au 701 de cette rue. C'est un adolescent du nom de Clément Corier, 17 ans, fils de Paul et de feu Eliette Belley. Il a perdu la vie au lac Amiale, près de St-David-de-Falardeau, où il était en promenade chez des amis. Après son souper, il alla se baigner, histoire de se rafraîchir un peu, mais après être revenu à la surface et avoir crié au secours, il est disparu sans qu'on puisse le secourir.

On le repêcha quelques moments plus tard, mais en dépit de tous les soins, on ne put le ranimer et les ambulanciers le transportèrent à Chicoutimi.

2 tournois de golf à Port-Alfred

PORT-ALFRED. — Le parcours du club de golf de Port-Alfred sera l'objet de deux tournois en fin de semaine.

Demain à 1 h. p.m. ce sera le tournoi local mixte deux balles pour une ronde normale de 9 trous. Cette compétition devait avoir lieu le 3 juin mais avait été remise en raison de la mauvaise température.

Lundi, la journée sera consacrée aux golfeurs de la Consolidated Paper par la présentation du tournoi Consol. L'an dernier, le concours avait été remporté par Fernand Dufour, et on s'attend à ce que lundi il y ait une forte compétition de la part des vétérans Claude Babin, Marc-Aurèle et Jacques Tremblay. L'heure du départ a été fixée à 10 h. a.m.

C'est la deuxième fois dans l'histoire du golf local qu'un tel tournoi est offert aux employés du gérant J. B. Sweney.

Hommage à M. H.-J. Lemieux

ALMA, (**P.T.**) — Le maire Paul-Emile Harvey, d'Alma, a rendu hommage cette semaine à l'ingénieur de la ville, M. H.-J. Lemieux, qui quitte cette ville pour aller demeurer à Montréal, après avoir passé une dizaine d'années au service de la ville d'Alma comme ingénieur conseil. M. Lemieux a profité de cette rencontre avec le conseil municipal pour présenter les deux arpenteurs-géomètres qui le remplaceront à Alma, MM. Gabriel Rioux, de Jonquière, et Jean-Marie Lamarre, de Chicoutimi.

M. Lemieux a remercié le conseil de la précieuse collaboration qu'il a reçue alors qu'il a travaillé pour la municipalité et il a félicité les membres du conseil du bel esprit de famille qui règne au sein du conseil d'Alma.

Prochaine initiation chez les Colombiens

ROBERVAL, (**A.B.**) — Le conseil 2442 des Chevaliers de Colomb de Roberval procédera, dimanche le 25, à l'initiation de nouveaux membres. Après le premier degré, qui débutera à 8 heures du matin, une messe spéciale sera célébrée à leur intention à 11 heures, à l'église St-Jean-de-Brébeuf. L'initiation aux 2e et 3e degrés commencera vers 2 heures de l'après-midi à l'école St-Georges.

Traversée du lac St-Jean à la nage

Un voyage prometteur : optimisme !

ROBERVAL, (**G.P.**) — Le département de la publicité mis sur pied pour la prochaine épreuve de la traversée du lac St-Jean à la nage, est particulièrement optimiste ce temps-ci. En effet, il attend beaucoup de résultats d'un voyage fait récemment à Montréal par MM. Albert Duperré, Normand Gagnon et Laval Tremblay.

Au cours de cette randonnée, les délégués du club aquatique du Lac-St-Jean ont rencontré les personnalités du monde sportif de la métropole, et dans chacun des cas, ils ont reçu beaucoup d'encouragement de la part des commentateurs rencontrés. Les représentants du Lac-St-Jean ont rencontré en particulier Paul-Emile Prince du journal LA PRESSE, Louis Chantigny, Robert Desjardins, Jean-Jacques Fortin, Marcel Beauregard, Robert Rivest, Pierre Proulx et quelques autres. La plupart ont promis d'être présents à la traversée du lac St-Jean, le 5 août prochain.

Le Club aquatique du Lac-St-Jean a fait savoir que Gilles Houde, journaliste et commentateur sportif, a été nommé "juge en chef de la course". Par ailleurs, Ronald Corey a accepté d'être le représentant du Club aquatique à Montréal.

Au surplus, plusieurs postes de radio enverront des équipes de reporters, des journalistes représenteront les quotidiens et les hebdos de la métropole, etc. Tout ceci fait que le Club aquatique est content de voir le support magnifique qu'il reçoit en prévision de la classique du 5 août prochain. On croit généralement qu'elle sera un autre grand succès, qui attirera dans la région des milliers de visiteurs.

L'activité dans la construction

ROBERVAL, (**A.B.**) — La ville de Roberval connaît actuellement une période d'activité intense dans le domaine de la construction, tant domiciliaire que commerciale. En fait, de janvier à juin le bureau municipal a émis des permis pour une valeur deux fois et demi plus élevé que durant la même période en 1960. Au 20 juin, l'année dernière, la valeur des permis s'établissait à $130,000. Alors que pour les six premiers mois de cette année, elle dépasse $350,000.

Dans le domaine commercial, les principaux permis ont été accordés à M. Chs-Edouard Harvey, pour l'agrandissement de son hôtel ; à la compagnie Molson, pour construction d'un entrepôt ; à J.-J.-Léon Roy et Fils, pour reconstruction de leur magasin ; à l'hôtel de la Salle, pour réparations ; et à la Consolidated Paper Corporation, pour construction de bureau, entrepôt, etc.

Une douzaine de permis ont été émis pour la construction d'habitations domiciliaires et tout laisse entrevoir de nombreuses demandes d'ici la fin de l'année, qui sera, semble-t-il, une année record dans le domaine de la construction.

A ALMA

Les dirigeants du football multiplient les innovations

ALMA, (**G.P.**) — Les dirigeants du football à Alma multiplient les innovations. La plus récente affaire mise en marche par les autorités du Rouge et Or ne manque pas d'originalité, et il est même très probable que la nouvelle intiative, lancée par Rémi Maltais et cie, apportera un élément nouveau dans l'équipe même.

Au fait, l'idée est que le club local tiendra plusieurs séances de pratique à l'extérieur, dans les limites de territoire qui leur sont assignées, dans la constitution de la ligue. Ainsi, le Rouge et Or pourra pratiquer un soir à Desbiens, le lendemain, à St-Jérôme, ou encore à Naudville, St-Coeur-de-Marie, Riverbend, St-Gédéon, Ile-Maligne, etc. Le transport des joueurs se fera par autobus, et les frais de déplacement seront assumés par l'organisation locale.

Cette initiative du publiciste Jean-Claude Lindsay a été accueillie avec enthousiasme par l'instructeur Jack Collister, son assistant Claude Warren, de même que par le "grand manitou" Rémi Maltais. On espère ainsi dénicher des talents qui pourront aider la cause du Rouge et Or.

L'idée est sûrement bonne, et encore une fois, on se rend compte que les responsables de l'organisation du football à Alma ne ménagent rien pour promouvoir ce sport, qui devient de plus en plus populaire. Chose certaine le Rouge et Or établit un précédent, qui ouvre la voie sur de nouveaux horizons, pour autant que la ligue régionale est concernée. De fait, il est à prévoir que la visite du club local, à intervalles réguliers, dans les municipalités environnantes permettra à un plus grand nombre d'amateurs de se familiariser avec le football, d'où la possibilité de voir élargir les cadres du circuit Bourget dans quelques années.

A peine parti, Robins est remplacé

Les Athlétiques engagent le lanceur John Fluckes

ALMA, (**G. P.**) — La direction des Athlétiques d'Alma ne manque pas d'ardeur au travail. Quelques heures à peine après avoir perdu les services du lanceur gaucher Bruce Robins, qui s'était avéré une étoile dans les deux rencontres auxquelles il avait pris part, voilà qu'on annonce l'arrivée d'un autre lanceur américain, quelques heures seulement après la première nouvelle qui avait désappointé les supporteurs d'Alma.

La dernière acquisition du club de Gérard Duchesne semblerait tout aussi rassurante que celle de Robins. Il s'agit de John Fluckes, un lanceur droitier, qui est âgé de 23 ans. On assure que son expérience est vaste, et qu'il est en mesure de continuer à donner de l'autorité au monticule des Athlétiques. Chez les directeurs des Athlétiques on précise que John Fluckes sera très précieux pour donner des conseils aux autres lanceurs de Gérard Duchesne.

John Fluckes est lui aussi un diplômé du collège de Springfield, une institution qui forme des professeurs en éducation physique.

Il est arrivé à Alma vers la fin de l'après-midi hier, quelques heures seulement avant la joute qui opposait les Athlétiques d'Alma et les représentants de Chicoutimi, sur le losange de ces derniers.

La rapidité avec laquelle les événements se sont déroulés a empêché la direction de pouvoir présenter le nouveau venu aux journalistes. Nous serons quand même en mesure de donner prochainement à nos lecteurs plus de détails sur le nouveau lanceur droitier des Athlétiques d'Alma.

La reprise du sport de la rame

ROBERVAL, (**A.B.**) — Un sport depuis quelque temps abandonné connaîtra bientôt un regain de popularité et fournira sans doute à ceux qui en ont été adeptes dans le passé l'occasion d'en montrer aux jeunes

En effet, un groupe d'amateurs de la rame et de l'aviron se sont formés en association, qui portera le nom de "Club des rameurs". Le premier président de ce groupement sportif est M. Damase Chiasson, élu dès la première réunion tenue mercredi soir, à l'hôtel de ville de Roberval. Les autres membres élus au bureau de direction sont M. Maurice Bilodeau, vice-président; M. Louis Fournier, secrétaire-trésorier; Harry Larouche, Léonce Corneau et Gilles Ouellet, directeurs. M. Martin Bédard a été nommé agent de liaison et M. Lucien Brassard, président honoraire et aviseur technique.

Selon les promoteurs de ce nouveau groupement sportif, le but du club des rameurs est de faire revivre un sport presque oublié ou du moins qui compte de moins en moins d'adeptes. Il aura aussi l'occasion de rendre de multiples services, en particulier au club aquatique du Lac-St-Jean, pour escorter les nageurs, lors de la traversée à la nage du lac. Pour cet événement, les rameurs seront rémunérés. Il y aura également des concours, avec prix et trophées.

Comparutions à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (**A. F.**) — Il y a une distinction à faire entre circuler et séjourner dans le parc des Laurentides et aussi simplement le traverser.

Des permis distincts sont émis pour chacune de ces fins. Quatre jeunes gens de Saint-Honoré en savent aujourd'hui quelque chose. Ils ont comparu, au palais de justice, de Chicoutimi, devant le juge Richard Alleyn. Les quatre amis, qui, selon l'un d'eux, désiraient obtenir de l'emploi chez un entrepreneur forestier, se seraient d'abord munis d'un permis pour traverser le parc, mais auraient séjourné durant quelque temps, illégalement.

L'un a admis sa culpabilité. Il a été condamné à $15 d'amende, plus les frais ou 8 jours de prison. Les trois autres ont nié leur culpabilité. Ils subiront leur enquête, le 6 juillet.

* * *

Un citoyen de Jonquière, âgé de 46 ans, subira son enquête préliminaire le 12 juillet, sous l'accusation d'avoir commis des actes de grossière indécence, en compagnie de deux autres personnes, au cours des mois de janvier, février et mars.

Le prévenu a nié sa culpabilité. Il est marié et père de trois enfants. Il devra verser un cautionnement de $500 pour obtenir sa liberté.

Asphalte sur des rues de Bagotville

BAGOTVILLE. (**C.W.**) — Plusieurs rues de Bagotville seront recouvertes d'asphalte prochainement notamment les rues du Cap, Mars, Notre-Dame, Chemin-du-Cap et St-Marc jusqu'à la rue St-Jean.

Le contrat, qui a été accordé à la Provincial Construction, s'élève à $7,000, mais la commission municipale de Québec devra auparavant ratifier la résolution.

Les propriétaires de chalets, situés dans le rang St-Pierre de la paroisse, s'ils veulent obtenir l'électricité, devront en faire la demande directement à la compagnie électrique du Saguenay. Cette réponse a été faite aux contribuables qui avaient signé la requête, lors de la dernière assemblée du conseil municipal.

Afin de contrôler la vitesse dans un certain coin de la rue Bagot, plus précisément à l'intersection St-Louis, le conseil municipal a décidé d'installer un feu de circulation à cette partie étroite de la rue. Après un essai de deux mois, le conseil avisera en conséquence.

PROVINCE DE QUEBEC
MINISTERE DU REVENU

AVIS

CONCERNANT LA LOI DE L'IMPOT SUR LA VENTE EN DETAIL

En vertu de la Loi pour aider les commissions scolaires à s'acquitter de leurs obligations, sanctionnée le 10 juin 1961, toutes les taxes de vente présentement imposées par différentes commissions scolaires de la province sont abolies à partir du 1er juillet 1961.

La taxe de vente provinciale est fixée à 4%, à partir de la même date, dans toute la province.

EN CONSEQUENCE, à partir du 1er juillet 1961, le taux de la taxe exigible ou des taxes exigibles est comme suit :

a) Partout dans la province où n'existe pas une taxe de vente municipale **4%**

b) Dans les endroits de la province où existe une taxe de vente municipale de 2% **6%**

c) Dans les endroits de la province où existe une taxe de vente municipale de 1% **5%**

G. H. SHINK
Sous-ministre du Revenu

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

Le financement de l'éducation

La Fédération des commissions scolaires N'EST PAS SATISFAITE

CHICOUTIMI (PC-DNC) — La Fédération des commissions scolaires de la province de Québec n'est pas entièrement satisfaite de la façon dont le gouvernement provincial finance l'éducation et elle lui soumettra des propositions à ce sujet.

C'est ce qui ressort des déclarations faites hier à Port-Alfred et à Chicoutimi par le président de l'organisme, M. Paul Desrochers.

M. Desrochers estime que les Canadiens français pourraient consacrer beaucoup plus d'argent à l'éducation sans avoir à se serrer la ceinture. Il ressort d'une enquête faite en 1959, dit-il, que dans le Québec l'éducation coûte $56.66 par habitant tandis que le montant consacré aux alcools et à la cigarette est de $79.79 par tête.

Des bons côtés

Par contre, M. Desrochers s'est dit particulièrement heureux de la généralisation du taux de deux pour cent de la taxe pour fins scolaires. C'est une des mesures qui étaient le plus fortement préconisées par son organisme.

Citant des chiffres à l'appui de ses assermentations, M. Desrochers déclara que, sur 1,532 commission scolaires consultées, lors d'un referendum que le ministère de la Jeunesse avait demandé à ce sujet, 956 avaient répondu affirmativement, soit environ 94 et demi pour cent; tandis que 2 et demi pour cent ont négligé de répondre et que seulement 3 pour cent se sont objectées à cette généralisation.

Commission d'urbanisme de Jonquière :

Deux poids... deux mesures !

JONQUIERE. (G.O.) — La ville de Jonquière fera enquête sur un des membres de la commission d'urbanisme, à la suite d'une accusation portée par un propriétaire, à la dernière séance du conseil.

Prenant la parole au cours du débat qui a marqué l'étude du projet de changement de zone dans le quartier des vétérans, M. Georges Harvey a accusé la commission d'urbanisme d'user de favoritisme à l'endroit de ses membres, alors qu'elle se montre intransigeante envers M. Odilon Gagnon.

M. Harvey a dit que la commission avait fermé les yeux lorsqu'un de ses membres avait construit "une chambre de bain sans fenêtre..." Il a cependant refusé de dévoiler le nom du commissaire, soulignant seulement qu'il n'était pas parmi "les plus jeunes".

"Ce sera facile de le reconnaître", de dire l'échevin J.-J. Gauthier en proposant qu'une enquête soit menée par le conseil à ce sujet. Notons que ce dernier est opposé à la décision rendue par la commission d'urbanisme au sujet de la demande de M. Gagnon.

Manifestation patriotique à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A. J.) — Ce soir, à la veille de la fête nationale, une manifestation patriotique aura lieu à l'école Saint-Pie-X, parc Jacques-Cartier. Le maire Gauthier, ainsi que le Dr Dollard Larouche, président de la section locale de la SSJB, y prononceront une allocution. Puis, la fanfare de Chicoutimi donnera un concert, en plein air si le temps le permet, ou bien dans la grande salle des réceptions. Il y aura aussi vente de la feuille d'érable symbolique, au bénéfice des oeuvres de la Saint-Jean-Baptiste.

Demain, quoique la Saint-Jean sera célébrée avec éclat, pour toute la région, à Alma, il y aura une messe spéciale dans toutes les églises de Chicoutimi et des centres voisins.

Au cours de l'après-midi, la population est invitée à participer à un pique-nique ou souper champêtre, au parc de la Place d'Armes, à l'extrémité de l'avenue Bégin. Chaque groupe ou famille devra apporter ses provisions.

La soirée se terminera par des danses de folklore, sous la direction de la troupe des Baladins de Chicoutimi.

En Amérique du Sud

M. Adlai Stevenson constate de plus graves dangers

BOGOTA, Colombie. (PA) — M. Adlai Stevenson est retourné hier à Washington avec une vue assez sombre de la situation de l'Amérique du Sud; il y a cependant un élément rassurant, c'est que la plupart des gouvernants travaillent à relever la condition de leurs administrés. Voilà, d'après des informateurs autorisés, le tableau que M. Stevenson présentera au président Kennedy, après une tournée de 18 jours qui l'a conduit dans dix républiques d'Amérique latine. L'envoyé spécial des Etats-Unis passe la journée à préparer son rapport, avec ses collaborateurs. Il n'a rien voulu en divulguer ici.

M. Stevenson avait fait une tournée semblable, mais pour le parti démocrate, l'an dernier, avant l'avènement du président Kennedy. D'après les informateurs cités, il estime que la situation économique de l'Amérique du Sud s'est aggravée depuis un an; l'action communiste s'est intensifiée, les gouvernements sont plus menacés.

M. Stevenson a constaté que ces gouvernements se savent menacés, mais que le climat politique est défavorable à toute action concertée contre le communisme. Il a noté que le débarquement contre-révolutionnaire d'avril à Cuba a provoqué du ressentiment contre les Etats-Unis dans le reste de l'Amérique latine, mais que ce ressentiment s'apaise avec le temps. Il juge qu'il faut ajourner tout projet d'action commune au sujet de Cuba après la conférence du Conseil économique et social inter-américain, qui se réunira en Uruguay le 15 juillet.

L'entourage de M. Stevenson révèle que celui-ci juge nécessaires de fortes subventions des Etats-Unis si le président Kennedy tient à exécuter son projet d'"alliance pour le progrès".

D'autre part l'ambassadeur pense aussi que seuls doivent bénéficier de l'aide américaine les gouvernements qui s'efforcent de redresser eux-mêmes leur situation.

Les indices rassurants

M. Stevenson relève pourtant quelques indices rassurants : les gouvernants se préoccupent davantage des dangers du marasme économique, et tendent plus d'efforts pour former la fiscalité, l'utilisation des terres; améliorer le logement, l'enseignement et l'administration.

Le poste de M. Coyne sera aboli et rétabli !

OTTAWA. (M.G.) — Par un avis inscrit, hier, au feuilleton de la Chambre, le ministre des Finances, M. Fleming, fait part de son intention de présenter, dès aujourd'hui, un projet de loi destiné à destituer le gouverneur de la Banque du Canada, M. Coyne.

Intitulé "Loi sur la Banque du Canada", le projet de loi serait très court, dit-on. Il ne contiendrait aucune modification à la loi générale sur la Banque du Canada, et ne traiterait que du renvoi de M. Coyne.

Par cette mesure, Ottawa veut tout simplement abolir le poste de gouverneur de la banque. Le poste n'existant plus, son titulaire devrait évidemment se retirer. A son départ, le ministre des Finances n'aura qu'à présenter un nouveau projet de loi pour rétablir le poste. Cela fait, il aura le loisir de nommer qui lui plaira à la succession Coyne.

A Naudville les 14-15-16 juillet

Les inscriptions au tournoi de balle molle limitées à 32

NAUDVILLE. (G.P.) — Dans un communiqué remis aujourd'hui aux commentateurs de sports, le publiciste du prochain tournoi provincial de balle-molle qui se tiendra à Naudville les 14-15 et 16 juillet, souligne que les inscriptions pour cette compétition sont limitées à 32 équipes. En conséquence, il invite les groupements intéressés à prendre part à la compétition d'envergure provinciale, à faire connaître leur intention le plus tôt possible aux organisateur.

Le publiciste rappelle que les inscriptions venant de l'extérieur de la région se font de plus en plus nombreuses, et que certaines organisations régionales seront déçues si elles ne se dépêchent pas de communiquer avec MM. Oram Gaudreault ou Jean-Paul Landry, les dirigeants principaux du tournoi.

MM. Gaudreault et Landry ont invité le président du circuit régional de balle-molle à former des équipes tout-étoiles et à les inscrire dans le tournoi. Ils rappellent avec justesse qu'il est important que les villes d'Alma, Jonquière, Kénogami, Chicoutimi, Port-Alfred, Roberval, St-Félicien et Dolbeau soient bien représentées dans cette compétition provinciale, rappellent que le Saguenay reçoit beaucoup de publicité du fait que ce tournoi se tient chez nous et qu'il est important de le conserver.

Détail qui a son importance, les organisateurs acceptent les messages renversés pour les personnes qui aimeraient les rejoindre par téléphone pour obtenir des renseignements supplémentaires. En pareil cas, il faut signaler NO 2-9998 pour Jean-Paul Landry et NO. 2-9346 pour Oram Gaudreault.

A Chicoutimi

L'enquête sur la police débutera jeudi le 29 juin

CHICOUTIMI — S'il n'y a pas de changement et si le procureur de la commission d'enquête sur le département de la police de Chicoutimi n'est pas obligé de faire face à des imprévus, en raison de ses fonctions, la commission d'enquête tiendra sa première séance publique, jeudi prochain, le 29, à 2 h. P.M. à l'hôtel de ville.

La date de la tenue de l'enquête aurait été fixée lors de la seule réunion préliminaire tenue dernièrement par les membres de cette commission qui sera présidée par le maire Rosaire Gauthier.

A la même occasion, pour la durée de l'enquête, on a convenu de retenir les services du sténographe Raymond Labonté, de Chicoutimi.

Nouvelles adhésions au Syndicat de l'UCC

NIKAUBA. — Une dizaine d'organisateurs syndicaux de la fédération de l'UCC du Saguenay se sont rendus aux chantiers forestiers de John et Paul Murcoch, à Nikaubo, comté de Roberval.

Quatre-vingts pour cent des bûcherons se trouvant sur lesdites exploitations forestières ont adhéré à l'UCC et ont payé séance tenante leur cotisation de membre. C'est plus que la majorité requise par la loi de la commission des relations ouvrières, qui est de 50 pour cent plus un.

Dans chaque camp la majorité légale a été obtenue. Dans quelques camps même presque 100 pour cent des bûcherons ont adhéré au syndicat.

Immédiatement après ce travail de propagande et de recrutement, l'UCC a logé sa demande de reconnaissance syndicale auprès de la commission des relations ouvrières de Québec, et elle attend cette reconnaissance sous peu.

Comme le travail de pénétration avait été préparé de longue main, celui de la demande de reconnaissance syndicale l'a été avec soin également. A la date de la demande de reconnaissance, le nombre de travailleurs dans chaque campement a été minutieusement vérifié de façon à ce qu'aucune irrégularité ne puisse se produire de la part d'aucune des parties concernées.



AU CLUB DES PIONNIERS — M. Jean-Marie Poirier, 2153 rue Roussel, Chicoutimi-Nord, reçoit de M. T. T. Anderson, surintendant de la division de la réduction aux usines de l'ALCAN, la montre traditionnelle, ayant complété 25 années de service. M. Poirier est opérateur de pont-roulant à la salle de cuve no. 49. De gauche à droite, MM. Anderson, René Imbeau, contremaître, et M. Poirier.

Pour l'essor du commerce au Saguenay :

Une entente patrons-ouvriers et une politique d'achat chez nous

ARVIDA. (L.B.) — La promotion commerciale du Saguenay ne pourra s'effectuer que si les employés, les employeurs et l'ensemble des consommateurs de la région prennent conscience des devoirs qui leur incombent respectivement. C'est l'avis qu'a exprimé M. Ls-Philippe Boily, président des syndicats nationaux du Saguenay, dans une déclaration qu'il remettait, hier, aux journaux.

Rôle des employeurs

Selon M. Boily, les trucs publicitaires de tirages et de récompenses auxquels les propriétaires recourent très souvent ne suffisent pas pour activer le commerce. "A quoi sert tout cela, demande-t-il, si les employés de ces établissements n'ont pas plus de revenus que les sans-travail ?" Le président des syndicats nationaux s'est dit d'avis que les 2,000 employeurs qui s'adonnent au commerce dans notre région doivent payer des salaires raisonnables à leur commis.

Il faut voir là une nécessité économique. Conformément à la loi de la propension à consommer, le chef syndical prétend que des salaires plus considérables vont entraîner par voie de conséquence un gonflement du volume d'affaires dans le secteur commercial. Des difficultés qui surgissent dans les relations patrons-employés ne sont pas de nature à provoquer cette hausse du niveau économique. Le président des syndicats nationaux insiste donc fortement sur le devoir qui incombe présentement aux hommes d'affaires "de reconsidérer leur position vis-à-vis de l'organisation professionnelle". Ceux-ci devront comprendre en effet qu'il importe, dans la conjoncture économique actuelle, d'assurer un minimum de satisfaction aux quelque 5,000 salariés du commerce.

La conclusion d'ententes collectives favorables aux employés est d'autant plus nécessaire, dans l'esprit de M. Boily, que les 5,000 travailleurs du commerce "doivent soutenir près du quart de notre population de consommateurs".

Rôle des employés

M. Boily ne croit pas cependant qu'il faille imputer aux seuls employeurs toute la responsabilité de la promotion commerciale dans la région. Les employés doivent, eux aussi, remplir les obligations que leur impose le milieu social et économique du Saguenay. Dans les contrats collectifs de travail qu'ils négocieront, ceux-ci ne devront jamais oublier de donner aux employeurs "une garantie d'opération continue". Le plus bel élément de propagande pour la promotion commerciale au Saguenay, d'après M. Boily, serait la bonne entente et la collaboration qui existeraient alors aux yeux de tout le monde.

L'ensemble des consommateurs

La population en général a un rôle à jouer, elle aussi. Endossant les déclarations des différentes Chambres de commerce de la région, le chef ouvrier prône l'adoption d'une politique "d'achat chez nous". Il est de toute première importance que les consommateurs saguenéens "achètent chez nous d'abord, et le plus près de chez nous ensuite, en ayant bien soin de nous faire servir par les nôtres des produits de fabrication canadienne".

On voit donc que le président des syndicats nationaux situe sur un plan tout à fait régional cette campagne d'achat chez nous qui a été récemment amorcée.

La Caisse de crédit industriel

L'A.P.I. en demande le lancement immédiat

L'Association professionnelle des industrielles, par une résolution de son Exécutif, recommande le lancement immédiat d'une Caisse de crédit industriel à long terme.

Le président de l'Association, M. Fernand Girouard qui a communiqué cette nouvelle, précise que cette recommandation rejoint celle formulée par la Chambre de commerce de la province dans un mémoire présenté récemment aux autorités provinciales. M. Girouard a expliqué que devant la menace croissante qui pèse sur l'économie de la province, celle-ci a besoin de recevoir une impulsion considérable et énergique afin de lui permettre, dans les années à venir, d'utiliser toute la main-d'oeuvre disponible dont le volume augmente sans cesse.

M. Girouard est aussi d'avis que l'établissement d'une telle Caisse de crédit permettrait la construction dans la province d'une industrie sidérurgique intégrée qui devrait être financée et dirigée par des groupes d'hommes d'affaires de la province.

Aussi, l'A.P.I., a dit M. Girouard, a-t-elle résolu d'appuyer les demandes de la Chambre de Commerce de la province de Québec en faveur de l'institution d'une industrie sidérurgique intégrée et d'une caisse de crédit à long terme. Elle a résolu également de demander au gouvernement de la province de favoriser le lancement immédiat d'une caisse de crédit à long terme permettant de consolider plusieurs entreprises actuelles et d'en susciter de nouvelles, même si la création d'une industrie sidérurgique ne se révélait pas pratique pour le moment. Enfin, par sa résolution, l'A.P.I. demande au gouvernement québécois d'accorder son appui financier à ce projet de caisse de crédit industriel, tel que le suggère le mémoire de la Chambre de Commerce de la province de Québec.

Les enfants de La Baie vont assister en masse au défilé de la St-Jean à Montréal

BAIE-SHAWINIGAN. — L'oeuvre des terrains de jeux de Baie-Shawinigan commence sa saison en beauté. Plus de 225 enfants de cette municipalité iront demain à Montréal pour assiste rau fameux défilé de la St-Jean.

Le comité de direction de l'OTJ a retenu la location de trois autobus pour le transport de toute cette marmaille. Les services de 20 gardiennes-monitrices ont été retenus pour prendre soin du groupe. De plus, dix dames bénévoles et le curé lui-même, l'abbé Gérald Auger, accompagneront les enfants.

L'horaire tracé par l'abbé Auger comprend le programme ci-dessous : Départ le matin, à 8 h. 30, des terrains du couvent paroissial ; le convoi s'arrêtera pour une courte halte à Berthierville ; les jeunes seront ensuite dirigés sur les terrains du parc Lafontaine, où ils prendront le déjeuner à 1 heure ; les enfants y visiteront notamment le jardin des merveilles.

Les jeunes assisteront ensuite au défilé de la St-Jean, avant de se rendre à 4 heures, à l'oratoire St-Joseph. Ils prendront le dîner au restaurant de l'Oratoire avant le retour, via le boulevard Métropolitain, vers 7 h. Les jeunes seront de retour à leur foyer vers 10 h.

La saison de l'OTJ proprement dite débutera le 3 juillet pour durer six semaines. Les 15 monitrices seront sous la direction de Mlle Mireille Arseneault.

Le comité de l'OTJ de la Baie se compose de MM. Henri Denis, président, Maurice Lacombe, vice-président, Mlle Carmen Viboux, secrétaire, M. Charles Ayotte, trésorier, et de l'abbé Gérald Auger, aumônier-directeur. Il y a de plus dix conseillers et un comité de vingt dames auxiliaires.

Une soirée dansante chez les Chevaliers

DISRAELI. — Les Chevaliers de Colomb de Disraëli ont organisé pour le dimanche, 25 courant, une soirée dansante en l'honneur des nouveaux initiés.

Cette soirée, organisée par M. Paul Genest, président du comité de l'activité, débutera à 8 h. 30 et sera suivie d'un goûter.

Elargissement de la chaussée de 3 tronçons de rue

Le conseil municipal de Montréal sera saisi la semaine prochaine de rapports qui lui recommanderont de voter des crédits au montant total de $428,200 en vue de l'élargissement, à même les trottoirs, de la chaussée de trois tronçons de rue.

$201,000 sont requis pour l'élargissement de 35 à 44 pieds de la chaussée de la rue de Montigny, entre les rues St-Denis et Amherst. La largeur des nouveaux trottoirs sera de huit pieds.

Il y aura aussi lieu de voter un crédit de $113,900 en vue de l'élargissement de 33 à 45 pieds de la chaussée de la rue Drummond, entre la rue Sherbrooke et un point situé au nord de la rue McGregor. Les nouveaux trottoirs auront en moyenne une largeur de cinq pieds.

Enfin, en autorisant une dépense de $113,300, le conseil approuvera l'élargissement de 26 à 36 pieds de la chaussée de la rue de la Montagne, entre la rue Sherbrooke et un point situé au nord de la rue McGregor. Le trottoir du côté est aura une largeur de cinq pieds, et celui du côté ouest, une largeur de sept pieds.

Un verdict de meurtre et suicide à Halifax

HALIFAX. (PC) — Le juge R.E. Inglis a déclaré, mercredi, qu'il était impossible de découvrir dans quelles circonstances exactes deux jeunes marins avaient perdu la vie aux cantonnements navals de Stadacona, à Halifax.

Toutefois, dans son verdict, le juge Inglis a dit que les circonstances démontraient que Marcel-Jean-Guy Jutras, âgé de 19 ans et originaire de Montréal, s'était suicidé après avoir abattu Raymond Michaud, âgé de 20 ans et originaire de Rimouski, le 5 mai dernier.

Le juge a déclaré que les balles qui avaient causé la mort des deux marins provenaient de l'arme qui a été trouvée sous le cadavre de Jutras. Michaud a été trouvé mort dans son lit, d'une balle au-dessus de l'oeil gauche, tandis que le corps de Jutras a été trouvé par terre.



NOUVEAU PIONNIER A SHIPSHAW. — A l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de services à l'usine hydroélectrique de Shipshaw, M. Louis-Philippe Villeneuve, de St-Jean-Vianney, employé à la centrale, a reçu récemment une montre-bracelet. De g. à d., M. René Larouche, surintendant de la centrale de Chute-à-la-Savanne, M. H.-R. Fee, directeur de l'exploitation hydroélectrique de l'Alcan au Québec, M. J.-A. Brousseau, employé de la centrale de Chute-à-Caron, et M. Ls.-Ph. Villeneuve.

Au jour le jour...

ELECTION ? UNE AUTRE FOIS

En mai dernier, pas d'élections municipales à St-Coeur-de-Marie, au Lac-St-Jean... faute de candidats aux deux postes de conseillers. Cette semaine, les contribuables n'ont pas eu plus de chance, du moins ceux qui désiraient voter; sur les quatre candidats en lice, à la suite d'une autre élection en vue, cette fois décrétée par le lieutenant-gouverneur, deux se sont désistés à la dernière minute en faveur de leurs opposants, MM. Omer Harvey et Philippe Tremblay, élus par acclamation, évidemment, grâce à MM. Henri Bouchard et Vincent Gaudreault, qui ont préféré tirer... leur révérence.

ÇA VIENDRA AVEC LE TEMPS...

A peine candidat à la mairie, soit quelques minutes après la mise en nomination, les premières paroles de M. Wilfrid Vallée, un ancien échevin sorti de son cadre après plus d'un quart de siècle d'inactivité politique, ont été pour proclamer sa "hantise" des journalistes. "J'ai peur des journalistes, disait-il, mardi midi; quand on parle devant eux..." Faut dire que M. Vallée n'a pas eu la chance de connaître les journalistes et le rôle important qu'ils jouent à l'hôtel de ville, quand ils représentent les contribuables — pour la bonne raison que le conseil municipal de Kénogami délibère souvent devant une salle vide la plupart du temps. Si M. Vallée devient maire de Kénogami, il aura trois ans pour prendre contact avec les représentants des journaux, "de braves types qui font leur boulot honnêtement et avec compétence", comme avait souvent l'habitude de le proclamer le maire "démissionnaire", J.-Ovide Bradet...

Les rumeurs vont bon train pour l'élection des commissaires qui feront partie de la nouvelle commission scolaire d'Alma, formée des commissions scolaires d'Alma, Naudville, Riverbend, Isle-Maligne et de la paroisse d'Alma. Il est possible que tous les commissaires actuellement en fonction se présentent de nouveau; il en sera ainsi du moins à Alma. Le seul candidat qui a déjà pris une décision est M. Léon Juneau, président actuel de la commission scolaire d'Isle-Maligne. La mise en nomination aura lieu le 3 juillet pour choisir quatre commissaires pour Alma, deux pour Naudville et un pour chacune des autres municipalités de la nouvelle commission scolaire régionale.

En attendant l'élection de nouveaux commissaires pour la commission scolaire d'Alma, selon le bill de fusion qui a été adopté, la commission scolaire d'Isle-Maligne a retardé l'engagement d'un spécialiste pour enseigner l'anglais. Les commissaires ont laissé ce soin à la nouvelle commission scolaire, alors qu'il sera plus facile d'organiser cet enseignement spécialisé pour tout le secteur ; cependant, la commission scolaire d'Isle-Maligne a engagé tous les titulaires pour la nouvelle année.

Des visites intercommunautaires organisées entre Alma et Oshawa

ALMA. (P.T.) — Les Chambres de commerce des jeunes d'Alma et d'Oshawa, Ontario, participeront bientôt à un programme commun de visites intercommunautaires. C'est ainsi que du 4 au 17 juillet, le Jeune commerce d'Alma recevra un groupe de 25 adolescents de la province d'Ontario. Puis un nombre égal de jeunes Canadiens quitteront notre ville le 17 juillet pour séjourner une dizaine de jours dans la ville d'Oshawa.

En annonçant cette nouvelle dernièrement, le vice-président du Jeune commerce d'Alma, M. Marcel Beaurivage, soulignait que plusieurs familles avaient déjà témoigné de l'intérêt à l'égard de ce projet ; d'autres se proposant de le faire dès qu'on aura dissipé certaines de leurs appréhensions.

Certains parents qui éprouvent quelques difficultés à contrôler les sorties de leurs enfants se demandent si la présence d'un étranger ne compliquera pas leurs problèmes. A cette question, M. Beaurivage répond que le visiteur doit se soumettre, de bon gré à la discipline de la famille qui le reçoit, pour l'heure des repas ou du coucher, et pour les sorties. "Quand tout le groupe se réunit pour une visite industrielle ou un pique-nique, par exemple, poursuit le responsable, il est accompagné d'un adulte dont la responsabilité fait foi. Si au sein d'une famille il se présente une difficulté causée par la présence du visiteur, il est facile pour les parents d'en référer au président du comité des visites de leur localité.

On ne saurait accepter comme candidats à cet échange, des jeunes qui ne jouissent pas d'une santé parfaite. Ceux qui sont soumis à un régime alimentaire particulier, ou souffrant d'une gêne extrême ou encore d'un manque de sociabilité, ne peuvent que causer des embarras à ceux qui les reçoivent.

Certains parents s'inquiètent du point de vue religieux. Sur ce point, M. Beaurivage tient à souligner que les jeunes gens qui participent à l'échange sont sélectionnés avec beaucoup de soin, de sorte que les parents ne doivent avoir aucun doute de la valeur morale de la famille qui recevra leur enfant.

Un maximum de $25 sera demandé à chaque jeune intéressé à faire partie de l'échange inter-provincial. Ce montant comprenant leur transport aller-retour par train. Il est entendu que les jeunes visiteurs n'ont pas à payer de pension à la famille qui les reçoit. Quand il y a des rencontres de groupe, ils ne doivent pas non plus avoir de déboursés à faire. Il est bon toutefois qu'ils aient un peu d'argent de poche, soit une dizaine de dollars, pour pourvoir à des besoins urgents. Le fait pour les parents de recevoir dans leur foyer un étranger de même âge et de même condition que leur enfant ne doit pas entraîner des dépenses extraordinaires, ni pour les repas, ni pour les sorties en famille.

Les parents qui seraient intéressés à ce que leurs enfants participent à ces échanges intercommunautaires que l'on qualifient d'être riches en possibilité de développement personnel, sont priés de communiquer sans tarder avec le responsable, M. Marcel Beaurivage, Tél. : no 2-2348l.

83 diplômes juniors de dactylographie à l'école G.-Tremblay

ARVIDA — Les élèves de 10e année de l'école secondaire Guillaume-Tremblay d'Arvida ont obtenu un brillant succès en dactylographie une de leurs principales activités au cours de l'année scolaire 1960-61. En effet, 83 élèves sur 92, soit 90.2 pour cent ont reçu leur diplôme "junior" de dactylographie selon la méthode LaSalle.

Ces élèves ont suivi les cours réguliers en dactylographie sous la direction d'un spécialiste, le frère Léon-Maurice. L'an prochain, en 1ère année, ces mêmes élèves pourront obtenir le diplôme "senior" LaSalle, diplôme de précision et de rapidité.

Comme le disait Sir Compton Mackenzie :
"J'appuie mon opinion du
GRANT'S STANDFAST
sur ce que je sais
de nombre d'autres whiskies".

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



TROU DANS LE PONT DE SHAWINIGAN — La circulation a été passablement ralentie hier à l'entrée sud de Shawinigan par suite de l'effondrement du pontage sur le pont reliant Shawinigan à l'île Melville. On a ici une idée du trou béant d'où l'on voyait couler le St-Maurice. Le pontage constitué d'une première rangée de planches de quatre pouces d'épaisseur et d'une autre de deux pouces, a cédé sous le poids d'un lourd véhicule, sans toutefois occasionner de dégâts. Les automobilistes devaient par la suite faire preuve d'adresse au volant pour passer au-dessus du trou, avant qu'on pose une plaque de métal pour permettre une circulation normale, dans les deux directions.

L'actualité en Mauricie

TROIS-RIVIERES

Grandes orgues

Le Club Richelieu a reçu à son déjeuner-causerie jeudi mimi, au Château de Blois, M. Charles Perreault, gérant-général de Casavant et frères, facteurs d'orgues de St-Hyacinthe.

Au revoir

On a rendu hier soir un bel hommage, au Temple du travail, à M. Alfred-O. Robindaine, qui va occuper à Montréal un poste important au sein du Congrès canadien du travail. M. Robindaine était ici l'âme ardente des travailleurs organisés, pour qui il s'était dévoué sans compter.

Au Rotary

C'est mardi prochain que les directeurs du Club Rotary, de Trois-Rivières, présenteront leur rapport annuel.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Sécurité nautique

La caravane de sécurité nautique sera reçue officiellement à l'hôtel de ville du Cap-de-la-Madeleine, lundi le 26, à 11 heures du matin. Le premier magistrat, M. J.-Réal Desrosiers, met l'accent sur cette manifestation pour souligner justement l'importance de la sécurité nautique.

SHAWINIGAN

Une auto neuve

Le conseil municipal, réuni en comité dernièrement, a décidé d'acheter une automobile pour la police en remplacement d'une autre, qui compte de longs états de service. Il a aussi été décidé d'autoriser le directeur de la police, M. Alfred Arbour, à assister au 53e congrès annuel des chefs de police et pompiers, tenu cette année à Kitchener-Waterloo, en Ontario.

Les ordres du jour

La Ligue des citoyens de St-Charles-Garnier, à Shawinigan, vient d'obtenir satisfaction du conseil municipal. En effet, le conseil a décidé que désormais les ordres du jour des assemblées publiques seront distribués à l'assistance. Jusqu'ici ces ordres du jour étaient réservés seulement aux membres du conseil, aux dirigeants supérieurs de la ville et aux journalistes.

Pont payant

La Jeunesse Ouvrière Catholique, de Shawinigan, a été autorisée par le conseil à tenir un "pont payant" sur l'île Melville, le 2 juillet prochain. Les automobilistes de la région devront se préparer à un autre pont du genre dans un avenir rapproché au projet de l'O.T.J. de Shawinigan-Sud, cette fois, près du pont Trudel. L'obole que les automobilistes laissent ordinairement avec le sourire est utilisé à bon escient par ces organismes.

Une clôture

Le terrain acquis par la ville de Shawinigan, de Mme Snilner, dans Shawinigan-Est, sera clôturé. Ce terrain a coûté $50,000. Il servira finalement comme site d'un garage municipal, pour y remiser la machinerie. Les réparations aux véhicules de la ville continueront de se faire dans le garage, dans le bas de la ville. Pour l'instant, le terrain de Shawinigan-Est servira à remiser les véhicules en plein air en attendant la construction d'un abri.

GRAND'MERE

La roulotte antituberculeuse

L'unité mobile antituberculeuse stationnera sur la 5e Avenue à Grand'Mère cet après-midi et sur la 6e Avenue ce soir. Chacun pourra y subir un examen pulmonaire gratuit.

Pour un réseau secondaire d'égout au Cap-de-la-Madeleine

Le référendum sur l'emprunt de $49,000 est adopté de justesse

CAP-DE-LA-MADELEINE. (G.-M. B.) — Un vote positif a été donné en faveur du règlement 378, concernant un emprunt de $49,000 pour la construction d'un réseau secondaire d'égout dans certaines rues du Cap-de-la-Madeleine afin de stimuler la construction.

1,104 propriétaires ont donné leur vote sur un total d'environ 3,600. La votation a eu lieu les 21 et 22 pour se terminer jeudi soir à 8 hres. La première journée du vote, il y a eu 406 votants et la seconde 698. Le référendum avait été ordonné parce que lors d'une assemblée publique sur le sujet, 47 propriétaires s'étaient déclarés dissidents, la plupart d'entre eux faisaient partie du quartier no 1.

544 propriétaires ont voté "oui", 517, "non" et 43 bulletins ont été rejetés. Pour qu'un référendum soit valable, il faut que les propriétaires se prononcent non seulement en nombre, mais en valeur. Or, le résultat révélé par le greffier, M. Beaudin, veut que les votes en faveur de l'emprunt représentent une évaluation totale de $4,002,000 et les opposants, une valeur globale de $3,941,100. Il y a donc majorité de 27 en nombre, et de $160,900 en valeur.

Comme la compagnie Tooke Brothers a donné son vote au cours de la votation, on imagine facilement ce que son abstention eût pu signifier pour le sort du référendum.

Cette question a été l'objet de controverse en plusieurs milieux, et chaque partie a exposé franchement son point de vue, sans animosité, avec le désir de servir. Le maire Desrosiers avait en vue par cet emprunt de développer la construction domiciliaire de certains secteurs de la ville. La majorité des propriétaires vient de lui donner raison.

Shawinigan devrait-il être administré par l'industrie ?

SHAWINIGAN. — Le malheur des villes industrialisées comme Shawinigan où les industries paient 80 pour cent des taxes, est que l'administration est justement confiée à la minorité de 20 pour cent. Selon M. José Caden qui parlait hier devant les membres du club Pic, à leur déjeuner hebdomadaire, à l'hôtel Shawinigan, ce qui est encore plus grave c'est d'envisager les problèmes avec un esprit à 20 pour cent : "On veut faire progresser la ville avec la mentalité des paysans et des ruraux".

Les conseillers de Shawinigan ont à administrer un budget de $2.5 millions, notait-il, alors que ceux-ci ne représentent en somme que 20 pour cent de tout ce capital. M. Caden, qui est journaliste pour un hebdomadaire local, "L'Echo du St-Maurice", craint qu'il se crée un fossé entre ceux qui représentent tout le capital mais qui de fait n'en possèdent qu'une faible partie.

M. Caden vient de publier un volume intitulé "L'an I de Shawinigan". Il y relate l'histoire des débuts de Shawinigan, une ville construite par des hommes, écrit-il, qui ont vu loin, même si leur largeur de vue a été souvent brimée par des situations malheureuses.

Il a noté que Shawinigan "est presque une ville artificielle." "Le progrès est artificiel", disait-il, faisant allusion à l'éclosion de Shawinigan comme un champignon. La ville de Shawinigan existait déjà avant même que les routes soient construites pour la rejoindre, avant même que le conseil municipal ne soit formé, en 1901.

Citant les dernières lignes de son volume, M. Caden disait: "Il reste à souhaiter que l'esprit d'initiative, l'envergure de jugement, la hardiesse dans l'action, jointe à une saine technique des affaires administratives, l'intelligence désintéressée, l'esprit civique de nos échevins, en 1961, atteignent et dépassent même les qualifications et les vertus de ceux-là qui bâtirent, à partir de rien, notre cité."

Le conférencier fut présenté et remercié respectivement par MM. Paul Villeneuve et Pierre Larocque.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Le député Germain Caron est acquitté par le juge Tremblay

QUEBEC, 22. (J.M.) — M. Thomas Tremblay, juge-en-chef de la Cour des sessions de la paix, vient de rendre son jugement dans l'affaire Germain Caron. Le député de Maskinongé est acquitté.

Toutefois, fait observer le juge, M. Caron "a commis une imprudence en achetant la propriété où est logée la police provinciale, lui qui est député à la législature de Québec. En gardant la police provinciale comme locataire, il a éveillé des soupçons et il s'est placé dans l'obligation de se justifier et de prouver qu'il était étranger au contrat. Les apparences étaient contre lui. Cependant, je suis obligé de déclarer que le défendeur n'avait pas, à la date où il a voté à l'Assemblée législative, soit le 20 décembre 1960, un contrat ou un marché avec Sa Majesté, ni par lui-même, ni par un proposé. Il n'a donc pas voté illégalement à la date alléguée dans la plainte".

M. Tremblay ajoute: "Il est acquitté de l'infraction qu'on lui reproche, mais, à cause de l'imprudence commise par le défendeur, chaque partie devra payer ses frais . . ."

Tel est le verdict !

M. Caron était poursuivi par M. René Béland qui l'accusait d'avoir "voté illégalement à l'assemblée législative, à la séance tenue à huit heures du soir, le 20 décembre 1960, alors qu'il avait loué à Sa Majesté la Reine Elizabeth II, représentée par l'honorable Roméo Lorrain, alors ministre des Travaux publics, un local situé à 89, rue St-Laurent, appartement 2, Louiseville, pour l'usage du département du procureur général . . ."

M. Thomas Tremblay, en expliquant sa sentence, note qu'il a été prouvé :

1—Que Mlle Fernande Caron, soeur du défendeur, avait acheté de Donat Bourke, le 20 septembre 1947, l'immeuble en question;

2—Que, vers 1954, Mlle Caron a loué, dans ce bâtiment, des bureaux à la police provinciale;

3—Que, le 28 mars 1960, elle a vendu la construction à son frère Germain Caron;

4—Que, le 17 mai 1960, elle a renouvelé le bail qui la liait avec le ministre des Travaux publics pour la location de bureaux à la police de la province.

Fernande Caron a signé le contrat de son nom de fille alors qu'à cette date elle était l'épouse de Gaston Tremblay; elle considérait cette transaction comme une affaire de routine; elle a continué à toucher elle-même le loyer.

D'autre part, le juge Tremblay rappelle :

1—Que M. Germain Caron a juré n'avoir jamais vu le bail avant la poursuite, n'avoir pas été consulté par sa soeur avant le renouvellement et n'avoir jamais autorisé cette dernière à signer;

2—Que, d'après la déposition du député de Maskinongé, le bail a été renouvelé, hors de sa connaissance, durant la campagne électorale;

3—Que, toujours, selon M. Caron, il "savait que la police provinciale était logée dans l'édifice", et qu'il "a fait des démarches auprès de M. Hilaire Beauregard, chef de la police provinciale, lui demandant de trouver un autre local pour loger ses hommes."

Bref d'après M. Tremblay, la transaction qui a eu lieu, a été conclue entre le ministère des Travaux publics et la soeur de M. Germain Caron, mais non pas entre le ministère et le député de Maskinongé.

Le contrat passé par Mme Fernande Caron - Tremblay est nul et sans effet. Elle a loué un local qui ne lui appartenait pas; elle a même signé ce bail de son nom de fille sans y être autorisée par son mari.

Il n'y a donc absolument rien qui relie le défendeur, directement ou indirectement au contrat, pense le juge.

Ainsi les articles 69 et 70 de la loi concernant la législature ne s'appliquent pas dans ce cas.

Le Conseil municipal de Shawinigan créerait une commission permanente

SHAWINIGAN. — Le conseil municipal de Shawinigan songe à adopter la formule de "commission permanente" pour ses séances publiques et de comité. C'est un projet qui est à l'étude et sur lequel se sont penchés le gérant, M. Joseph Buisson, et le procureur de la ville, Me Jean-Claude Guillemette.

Trop de décisions sont prises en comité sans être ratifiées par la suite en séance publique, à cause quelquefois d'un trop grand nombre de décisions à prendre dans ces longues séances de comité, auxquelles, depuis quelques années, sont admis les journalistes.

Il convient de signaler que le conseil a rarement imposé aux journalistes le huis-clos. D'ailleurs peu de reporters avaient le courage de passer des soirées entières et parfois même une partie de la nuit à entendre des discussions trop souvent sans grand intérêt.

Il arrive cependant que des décisions prises en comité ne devraient normalement pas être exécutées. Si elles le sont, il est à se demander jusqu'à quel point ces résolution ou règlements sont légaux.

L'exécution de ces "ordres" du conseil retombe sous la seule responsabilité du gérant municipal qui doit absorber tous les coups . . . Ordinairement c'est lui qui se mérite les critiques du public concerné par ces mesures, sans même que l'on sache si vraiment c'est le conseil qui en a décidé ainsi.

Les séances publiques suivent ensuite. La routine de l'administration municipale oriente vers ces délibérations une partie de la besogne. On connait ce qui doit nécessairement être public : comme l'adoption d'un règlement d'emprunt par exemple. Mais le choix des sujets à discuter en séance publique semble assez arbitraire.

Il existe une déformation assez prononcée chez nos administrateurs publics qui ont perdu le sens de ce qui est d'intérêt général ou d'intérêt secondaire, ou ce qui doit être soustrait à l'attention publique. Ainsi, par exemple, dans une commission scolaire de la région, les séances publiques donnent lieu à des discussions "de salon" tandis qu'en comité — à huis clos — on brasse tout ce qui est d'intérêt pour le public, avec comme résultat que le contribuable est accusé d'ingérance lorsqu'il veut savoir ce qu'on fait de son argent . . .

La commission permanente semble être la solution idéale pour les délibérations du conseil à Shawinigan. Il n'y aurait de changement vraiment remarquable qu'en ceci: les discussions en comité entraînant l'adoption de résolutions ou de règlements seraient rendues publiques à la séance suivante.

Le kilt

(PC) — A l'origine le kilt des Ecossais consistait non en une jupe, mais en un tartan long de 15 pieds, dont l'homme se ceignait les reins pour ensuite le remonter à l'épaule gauche.

Shawinigan

Les députés sont ou trop ou pas assez payés (maire Foucher)

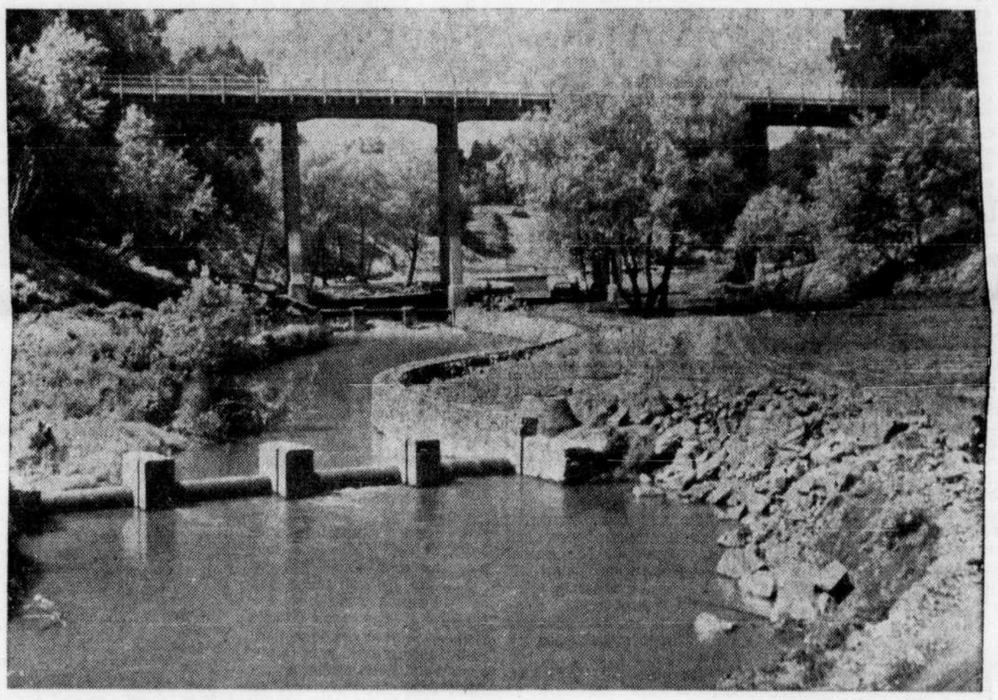
SHAWINIGAN. — "Les députés sont-ils assez payés?" Telle est la question que pose le maire J.-Armand Foucher, de Shawinigan, dans le numéro du 21 juin de son hebdomadaire "Les chutes de Shawinigan".

"Les députés qui ont de la valeur et qui se dévouent honnêtement pour bien remplir leur mandat ne sont pas suffisamment payés, affirme le maire, mais il y en a un très grand nombre qui sont trop payés pour leur valeur réelle.

"Je comprends, poursuivait le maire Foucher, que si vous élisiez des bandits et leur donniez de très gros salaires, cela ne les rendrait pas honnêtes. Le salaire du député est reconnu comme insuffisant pour lui permettre de faire face aux obligations de sa charge, même sans se payer de luxe. Naturellement, si le député cherche à "tirer du grand" en augmentant son train de vie à une allure vertigineuse, il sera encore plus à court de revenus. Si en plus de cela, ses électeurs le pressent trop avec des sollicitations pour souscriptions importantes, le député se trouve placé dans une situation budgétaire difficile.

"La population, déclare M. Foucher, est scandalisée avec raison lorsque par exception, on semble découvrir une petite partie de l'administration crapuleuse qui peut exister. Même si habilement on peut cacher ce que coûtent les favoritismes le patronage et autres "bibittes" de la même race, il est facile de comprendre que l'argent qui remplit la caisse électorale et permet une vie de pacha à certains politiciens, vient de quelque part. Même si nous ne pouvons rejoindre le canal par lequel l'argent a coulé, nous savons qu'indirectement il provient des poches des contribuables.

"Si nous acceptons, pose M. Foucher, qu'un candidat dépense plus pour son élection que le salaire qu'il gagne en cinq ans, comment pouvons-nous nous illusionner sur la probable honnêteté de nos gouvernants?".



UN COIN ENCHANTEUR A GRAND'MERE — Grâce aux travaux de chômage, la ville de Grand'Mère a pu poursuivre des travaux aux abords de la rivière Welsh à partir du parc de la piscine et en descendant, sur une longueur de plus de 2,000 pieds. Un mur a en effet été construit sur les bords de cette petite rivière et à temps perdu, l'immense étendue située sur les rives sera graduellement transformée en un immense parc dont la ville pourra réellement être fière. Les travaux à cet endroit ont été arrêtés hier pour se poursuivre à l'automne.

Après avoir reçu les notes sténographiques les trois juges rendront leur verdict

Le procès Duchaine vs Gabias a pris fin avec douze témoins

TROIS-RIVIERES. (PC)—La cause en contestation d'élection qui opposait M. Fernand Duchaine, candidat libéral à l'élection provinciale de juin 1960 et le député UN, Yves Gabias s'est terminée hier après-midi par l'audition des sept témoins de la défense.

Hier matin, la poursuite avait appelé cinq témoins, mais l'un d'eux fut refusé par la Cour.

Maintenant, les notes sténographiées seront transmises à trois juges de la Cour du magistrat qui étudieront ce dossier. Ces juges seront ensuite appelés à rendre un verdict. On prévoit qu'il faudra attendre plusieurs semaines, peut-être même des mois, avant de connaître l'issue de cette cause.

Au cours du procès, 55 témoins ont été entendus.

Témoignage

Me Maurice Tellier, de Montréal, procureur de la défense, a cité M. Gabias à la barre des témoins. Il fut interrogé par Me Ludovic Laperrière, également procureur de la défense.

M. Gabias aborda tous les points soulevés par la poursuite. Il déclara notamment que le dimanche précédant les élections, il avait réuni 600 personnes pour leur donner des ordres bien précis sur la conduite à suivre le jour des élections.

"Je leur ai demandé de ne pas commettre d'illégalités ni d'irrégularités.

"Je leur ai dit de s'abstenir de certains actes dont ils doutaient de la légalité."

Il déclara avoir répété ces ordres à une centaine de personnes le matin même de l'élection, puis à chaque organisateur qu'il rencontra au cours de la journée du 22 juin 1960. Il termina en jurant qu'il n'avait pas commis d'irrégularités au cours de l'élection.

La poursuite déclara alors qu'elle n'avait pas de contre-preuve à offrir.

Délégation trifluvienne à Toronto

TROIS-RIVIERES. (D.M.) — Les maires des deux villes-soeurs, MM. J.-A. Mongrain et J.-Réal Desrosiers, ont passé la journée d'hier à Toronto en pourparlers avec les promoteurs d'une affinerie de zinc, dont le projet d'établissement se situe encore à Trois-Rivières.

C'étaient sans doute là cependant les derniers pourparlers avant qu'une décision ne soit arrêtée.

Les deux chefs de l'administration municipale étaient accompagnés de MM. Horace Freeman, du Cap-de-la-Madeleine, John Orr, de la Canadian International Paper, et Jean-Charles Gagnon, de la Charbonnerie St-Laurent, soit des représentants d'industries susceptibles d'écouler des sous-produits du zinc.

On entretient encore ferme l'espoir de voir s'établir ici semblable industrie, qui pourrait révolutionner en quelque sorte les habitudes économiques de la population.



A L'ASSOCIATION DES HOTELIERS de la province de Québec, un nouvel exécutif a été élu lors de l'assemblée tenue en l'hôtel Royal de La Tuque. Sur cette photo l'on reconnait, MM. J.-D. Loignon, Manoir Acton, Acton Vale, 2e vice-président, Maurice Farand, hôtel St-Jean, St-Jean, président, et M. Gérard Delage, administrateur.



M. ALBERT LANDRY, directeur de l'Institut de Technologie de Shawinigan, et l'un des membres de la Commission d'enquête sur l'enseignement technique et spécialisé dans la province de Québec vient d'être nommé par le Conseil consultatif national de la formation professionnelle pour représenter les directeurs d'Instituts de Technologie de la province, au comité d'enquête sur l'enseignement au niveau technologique au Canada. Shawinigan a un autre de ces citoyens qui fait partie de ce même comité : M. Lionel Thibeault, président général de la Corporation des techniciens professionnels de la Province de Québec.

NICOLET

L'Ecole de musique ne sera pas transférée à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — La Révérende Soeur Cécile de la Trinité, directrice de l'Ecole supérieure de musique de Nicolet, a nié catégoriquement hier la rumeur qui circule à Trois-Rivières depuis quelque temps voulant que cette école renommée de Nicolet s'établisse prochainement à Trois-Rivières.

"Par délicatesse pour les RR. SS. Ursulines qui comptent déjà une école qui pourvoit magnifiquement à l'enseignement de la musique à Trois-Rivières, il ne saurait être question pour nous de songer à un tel projet", a-t-elle déclaré.

La rumeur voulait que l'école de musique de Nicolet dirigée par les Soeurs de l'Assomption songeait à faire l'acquisition de l'école Dominique Savio, à Trois-Rivières, et de l'aménager à cette fin pratique.

La religieuse a dit que l'idée pourrait peut-être être excellente du fait que la région de Trois-Rivières comptait pour l'institution de Nicolet un magnifique débouché, mais que dans les circonstances, par respect pour les Ursulines, il lui était impossible d'y songer.

L'école de Nicolet établie depuis 25 ans compte un nombre considérable de finissantes qui déjà ont fait leur marque soit dans l'enseignement de la musique ou comme musicienne.

Cette école compte régulièrement 25 étudiantes en musique et elle est particulièrement renommée pour la composition où, sur ce point, elle se classe parmi les meilleures écoles de la province.

La religieuse a cependant déclaré qu'il était sans doute plus opportun de s'établir à Montréal. Ce projet semble plutôt s'affirmer.

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE : 452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Dès ce soir, le reste des étudiants et étudiantes de toutes nos écoles, au Coeur du Québec, commenceront une longue vacance de deux mois et demi . . . Ce sera une période de détente, de plaisirs et peut-être de déceptions, tout dépendra comment on voudra se conduire au cours de ce congé . . . Un peu partout dans les villes et les villages, les Loisirs ou l'Oeuvre des terrains de jeux vont organiser le sport et d'autres amusements sains qui sauront intéresser toute notre jeunesse . . . Des moniteurs et monitrices ont été triés sur le volet, afin de donner à leurs élèves temporaires des notions droites de leur activité, durant cette période de repos . . .

Trois-Rivières par exemple est très bien organisée alors que des ligues de baseball et de balle-molle vont être levées sous peu . . . Les piscines du parc Pie-XII et du parc de l'Exposition ont reçu une toilette pour accueillir à compter de cette fin de semaine des milliers d'enfants . . . Le tennis, les quilles, le volleyball, le badminton, sont d'autres amusement intéressants qu'enseignent les moniteurs durant les vacances . . . Mais il y a des municipalités où on manque de ces jeux et de promoteurs . . . On semble préférer l'oisiveté. La loi de l'effort n'est pas appréciée à sa juste valeur par cette catégorie . . .

Il est donc nécessaire et même urgent de faire jouer tous ces jeunes, afin de leur donner une culture tant physique que morale pendant leurs vacances et ainsi les lancer sur le droit chemin dans leur carrière future parmi un monde moderne où les difficultés se dressent sans nombre . . . Les conseils municipaux doivent donc se faire un devoir d'encourager et même d'y aller d'octrois pour soutenir ceux qui se dévouent à la cause des jeunes . . . Il ne suffit pas de trouver un terrain vacant pour lancer la jeunesse dans les jeux . . . Il faut préparer le tout et avoir des personnes aptes à bien comprendre les jeu-donnant de sages conseils, qui seront suivis plus tard dans la vie . . .

Nous en profitons donc pour souhaiter à toute cette jeune marmaille et aux plus grands, d'heureuses vacances, beaucoup de plaisir et surtout des moments de loisirs éducatifs et instructifs, afin qu'en septembre, tous puissent retourner en classe avec une dose de bon sens, une meilleure apparence et un regain de vie qui prévaudra dans la tenue de chacun sur les bancs de l'école . . . Sachons en tout temps nous amuser convenablement afin que les parents, qui ne cessent de se dévouer, puissent trouver la récompense de leurs efforts dans la tenue générale de leurs fils et de leurs filles . . .

Deux tournois auront lieu au club de golf Ki-8-Eb

TROIS-RIVIERES. — Deux des plus importants tournois de golf pour les membres du club Ki-8-Eb, auront lieu en fin de semaine.

M. Jean Lamy, viceécapitaine du comité des rencontres, nous a fait parvenir le programme de cette fin de semaine et nous voyons que ces deux concours vont décider du championnat du club dans chaque catégorie.

Demain, le 24, fête de la St-Jean-Baptiste, le tournoi annuel du milieu de l'été sera présenté à compter de 10 h. du matin sur le magnifique parcours du Ki-8-Eb, situé sur le Chemin des Forges. Ce tournoi est ouvert à tous les membres masculins du club et le coût d'entrée est minime. De nombreux prix seront distribués pour les meilleurs scores brut et net dans les classes "A", "B" et "C".

Dimanche

Dimanche, le 25, l'événement qui sera présenté pour les hommes seulement, comptera pour le championnat du club.

Ces deux intéressants tournois seront en sorte une préliminaire aux deux importants concours de golf de la saison, qui seront présentés au Ki-8-Eb sous peu, soit le championnat amateur de la Vallée du St-Maurice, puis le championnat du Coeur de Québec pour quatre balles.

Cinéma

TROIS-RIVIERES

IMPERIAL — Dernier jour : "Torpille sous l'Atlantique", en couleurs, avec Robert Mitchum et Curt Jurgens ; "Préméditation", avec Jean-Claude Pascal, Jean Desailly et Pascale Roberts. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 30.

CINEMA DE PARIS — Dernier jour : "Les Violents", avec Paul Meurisse, 1 h. 50 et 8 h. 55 ; "Adorables démons", avec Reilys et Dora Doll, 3 h. 20 et 9 h. 55. Actualités, 1 h. 30 et 8 h.

CAPITOL — "Safari", en couleur, avec Victor Mature et Janet Leigh; "L'adorable voisine", en couleur, avec Kim Novak et James Stewart. Représentations à 2 h., 6 h. 45 et 8 h. 15.

RIALTO — Dernier jour : "Gone with the wind", en couleur, avec Clark Gable, Vivian Leigt et Olivia de Havilland. Représentations à 1 h. 30 et 7 h. 15.

CAP-DE-LA-MADELEINE

CHAMPLAIN — Dernier jour : "Le bossu", en couleur, avec Jean Marais et Bourvil ; "La valse du gorille", avec Charles Vanel. Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 15.

MADELON — Dernier jour : "Le sang du vampire", en couleur, avec Donald Wolff, 7 h. ; "La momie", en couleur, avec Peter Cushing, 8 h. 30; "Le monstre des marais", avec Richard Allen, 9 h. 55.

SHAWINIGAN

AUDITORIUM — Dernier jour : "Ocean 11", en couleur, avec Frank Sinatra et Dean Martin ; "Yellowstone Kelly", en couleur, avec Clint Walker. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CARTIER — Dernier jour : "Tu trembles carcasse", avec Dean Martin et Jerry Lewis ; "Trouillard du Far-West", avec Dean Martin et Jerry Lewis. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CAPITOL — Dernier jour : "Vallée de la poudre", en couleur, avec Glenn Ford et Shirley McLaine ; "La route joyeuse", avec Gene Kelly. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

ROXY — "Le bal des ciglés", avec Jack Lemmon ; "La mission du capitaine Benson", en couleur, avec Randolph Scott. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

GRAND'MERE

PALACE — "Chef de réseau", avec Jack Hawkins ; "Les seigneurs de la forêt", en couleur, avec Orson Welles. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LOUISEVILLE

ROYAL — "Le buisson ardent", en couleur, avec Jack Carson ; "Un drôle de dimanche", avec Danielle Darieux, Bourvil et Arletty.

SAINT-TITE

RHEO — "Le maître des mers", en couleur, avec John Paul Jones ; "Sept hommes restent à tuer", avec Rasdolph Scott et Gail Russel. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

LA TUQUE

EMPIRE — "The big night", avec Randy Sparks ; "Les vampires",

Depuis plus de 35 ans à Louiseville

Les Soeurs de la Providence veillent sur les miséreux

LOUISEVILLE — Les Soeurs de la Providence de Louiseville, au service des pauvres depuis plus de 35 ans, éprouvent actuellement certaines difficultés d'ordre matériel.

Le local dont elles disposent ne suffit plus aux besoins toujours grandissants, les demandes d'admission à l'hospice ne cessent d'affluer et l'on doit priver la communauté de certains locaux pour continuer la pratique de la grande charité envers les centaines de miséreux qu'abrite Louiseville.

Il appert que certains mouvements, dont le Club Richelieu, feront le nécessaire pour doter ce service d'assistance d'un local adéquat et moderne, en même temps que lui procurer les fonds tant désirés. A ce sujet, nous publions ici une entrevue de notre représentant à Louiseville, M. Marius Dupuis, avec la Révérende Soeur Louis-Octave, responsable du service d'assistance Emile-Gamelin, à l'hospice de la Providence du même endroit.

1. Q. — Depuis combien de temps le service d'assistance Emilie-Gamelin existe-t-il à Louiseville ?

R. — Le service d'assistance Emilie Gamelin, qui autrefois s'appelait "Dépôt des pauvres", existe depuis l'arrivée des Soeurs de la Providence à Louiseville, c'est-à-dire, depuis 1926 et nos annales signalent que dès la première journée de leur arrivée, les Soeurs ont assisé un mourant à domicile.

2. Q. — Quelle en est la fondatrice ?

R. — Soeur Généreux a été pionnière de cette oeuvre humanitaire et elle en a été l'âme pendant 25 ans.

3. Q. — Quel est le but du service d'assistance Emilie-Gamelin ?

R. — Le but du service d'assistance Emilie Gamelin est de venir en aide aux familles éprouvées par la maladie ou la pauvreté.

4. Q.—Quels sont ceux qui en bénéficient directement.

R.—Toute personne dans le besoin, résidant à Louiseville, qui vient demander secours en nature, est bien reçue ici, mais les enfants d'âge scolaire reçoivent une plus grande attention. Il faudrait signaler que les vagabonds-ambulants, si nombreux de nos jours, trouvent aussi de l'assistance pour le vêtement quand c'est possible, et des repas chauds leur sont servis sur demande. En 1960, 554 repas chauds ont été donnés aux pauvres externes.

5. Q.—Ma Soeur, puisque vous êtes la responsable de cette oeuvre, pouvez-vous nous décrire un peu votre travail ?

R.—Quand une cliente se présente pour la première fois pour avoir du secours, je procède à une enquête sommaire en posant quelques questions que j'enregistre sur une fiche spéciale. Si l'on s'adresse à moi pour obtenir de l'aide financière, comme cela ne relève pas de mon domaine, je facilite une entrevue avec le centre du service social. Si la cliente demande de la nourriture, je la refère à la Société Saint-Vincent-de-Paul. Dans plusieurs cas, on s'adresse ici pour des chaussures et des vêtements, lorsque les prestations d'assurance-chômage ne sont pas assez élevées pour couvrir tous les frais d'entretien.

6. Q.—Pour accomplir cette lourde tâche, ma Soeur, vous devez certainement recevoir de l'aide ?

R.—Oui, certainement que je reçois de l'aide ; d'abord, la communauté me donne une religieuse spécialement occupée à la couture, elle reprise, taille et confectionne de la lingerie du matin au soir, ensuite, je tiens à signaler ici la bonne collaboration d'un beau groupe de dames de charité, qui font partie de l'ouvroir et qui viennent chaque jeudi, de septembre à mai, par équipe de six à huit, le local ne pouvant en contenir plus, travailler bénévolement, pour confectionner divers articles de lingerie que je distribue ensuite aux familles nécessiteuses.

7. Q.—Est-ce que votre oeuvre se limite à aider les pauvres en leur donnant des vêtements ?

R.—On non Monsier, nous ne nous contentons pas de donner des articles de lingerie . . . Le but du service d'assistance, c'est d'aider les gens à se débrouiller eux-mêmes . . . Alors, je me rends à leur domicile pour constater par moi-même l'intérieur du foyer et parler avec la maman. On discute ensemble le problème, qui a fait le but de la première visite au service d'assistance. J'essaie de me mettre à la place de ma cliente pour l'aider à résoudre certains problèmes d'éducation, par des conseils appropriés.

8) Q. — Ma Soeur, ne recevez-vous pas de l'aide des autorités religieuses et civiles pour vous aider à continuer votre oeuvre ? Si oui, de qui ?

R. — Nous voyons dans nos annales que, depuis la fondation de la maison, les autorités religieuses de Louiseville ont toujours fait très large la part du pauvre et continuent encore à nous encourager et à nous aider. Les manufacturiers et les marchands se montrent aussi d'une grande générosité envers notre oeuvre.

9) Q. — Est-ce que vous réussissez à atteindre tous nos pauvres ?

R. — C'est une question à laquelle il est difficile de répondre, Monsieur, j'essaie de donner satisfaction à ceux qui se présentent au service d'assistance Emilie-Gamelin et je me hâte d'aller constacter à domicile ceux qu'on signale comme étant trop timides pour faire les premières démarches.

10. Q.—Soeur Louis-Octave, où est centré votre travail ?

R.—Mon travail est centré dans un local que les autorités de l'hospice de la Providence veulent bien mettre à ma disposition et ce, gratuitement. Soit dit en passant, c'est une partie de leur grande charité discrète à l'endroit de la population de Louiseville. Ce local est devenu beaucoup trop petit à cause des nombreux besoins présents et les exigences d'un service d'assistance moderne. Je manque d'espace pour entreposer les divers articles que je reçois. J'ai à ma disposition quelques placards au sous-sol, à différents endroits, ce qui m'occasionne beaucoup de démarches dans les escaliers et des aliées et venues incalculables. Mais ce qui gêne de part et d'autre, c'est qu'il n'y a pas de salle d'attente pour les clients . . . un banc . . . à tout venant . . . dans un corridor qui sert de salle d'entrevues. C'est la plus grande lacune dans mon travail; l'insécurité durant une entrevue avec une cliente. Il y a le téléphone qui est celui de toute la communauté. Je vous dirai, Monsieur, que depuis le mois de janvier, j'ai reçu 393 appels téléphoniques et, pour ma part, j'ai dû en faire 482 dans le même temps. Une filière en métal, un bon dactylo, un pupitre me seraient aussi d'une grande utilité . .. Mais il ne faut pas y songer, puisque nous n'avons pas de local adéquat.

11 — Q — Est-ce que, à votre connaissance, l'on vous critique dans certains milieux ?

R. — Vous posez ici une question très délicate, mais, sachez Monsieur, que toute personne qui s'occupe d'oeuvres de bienfaisance, doit s'attendre, un jour ou l'autre, à la critique; le disciple n'est pas mieux traité que le maître.

12 — Q. — Et les mouvements de charité eux, font-ils leur part ?

R. — L'Association des dames de charité se fait un honneur et cela depuis la fondation, de prendre part au dévouement des préposées au service d'assistance Emilie-Gamelin, en les soutenant par leur contribution, annuellement recueillie par ces dames, c'est ce qui forme le capital de l'oeuvre. Dans leur constitution, il est dit que ce capital peut être renouvelé ou augmenté au besoin, en faisant des organisations de leur choix.

13) Q — Et les malades, ne sont-ils pas vos protégés ?

R — Les malades représentent une belle portion du troupeau confié à mon zèle. De tout temps, la visite des malades à domicile fut une oeuvre chère aux filles de Mère Emilie Gamelin, notre fondatrice. Je n'impose pas ma visite, mais j'accède avec grand plaisir aux demandes qui me sont faites d'assister un agonisant, de réconforter moralement un malade alité à domicile.

14) Q — Depuis combien de temps vous occupez-vous des pauvres ?

R — Il y aura bientôt un an que je suis à Louiseville, au service d'assistance Emilie-Gamelin, mais la majeure partie de mes 25 ans de vie religieuse s'est passée au service des pauvres et des orphelins, en conséquence, j'ai travaillé 13 ans en étroite collaboration avec le service social de Joliette.

15) Q. — Quels sont les obstacles à votre travail ?

R. — Le principal obstacle à mon travail, c'est le manque de locaux et d'espace.

16) Q. — Que désireriez-vous?

R. — L'idéal serait de disposer d'un immeuble assez grand et d'un plain-pied, pas trop éloigné du centre de la ville et qui serait rénové selon les exigences actuelles. Sans doute, rien qui demanderait des dépenses à faire payer avec le peu d'argent dont l'oeuvre dispose . . . Les pauvres en souffriraient. Nous nous demandons à quelle "fontaine de jouvence" il faudrait aller puiser, pour arriver à cet idéal.

17) Q. — Louiseville abrite-t-il plus de pauvres qu'ailleurs et la misère est-elle plus grande chez nous ?

R. — Les statistiques me manquent pour affirmer qu'il y a chez nous plus de pauvres qu'ailleurs et que la misère y est plus grande ; mais il est certain que Louiseville étant une ville industrielle, elle est facilement sujette à des hauts et des bas au point de vue financier, qu'elle a été gravement atteinte par le chômage cet hiver.

18. Q. — Puisque l'on vous appelle la Soeur des pauvres et que vous l'êtes réellement, vous connaissez leurs misères ; ils sont souvent dans la détresse, n'arrive-t-il pas que l'on se confie à vous ?

R. — Oui, j'ai souvent des confidences auxquelles je dois le secret professionnel. En service social, la discrétion est une qualité primordiale et je ne devrais pas être obligée de révéler à qui que ce soit le nom de ceux qui se présentent au service d'assistance.

19. Q. — En terminant, Soeur Louis-Octave, pour que votre oeuvre progresse et continue à répandre un minimum de confort chez nos pauvres de Louiseville, quelle pourrait être la part de la population, en quoi pourrait-elle vous assister ?

R. — La population de Louiseville a répondu avec générosité à mes demandes exprimées dans les journaux locaux, en me faisant parvenir : meubles, vêtements, chaussures, etc... Je veux ici la remercier à nouveau. Pour l'avenir, je souhaite que la population continue avec autant de charité à venir à mon secours, quand les besoins de mes protégés se feront plus pressants.



LE SALON DU COMMERCE s'est ouvert mercredi soir, au Colisée de Trois-Rivières. Malgré une pluie torrentielle, une foule considérable s'était rendue sur la butte de l'exposition. Il y a de nombreux kiosques, tous très attrayants et il convient d'ajouter que la publicité des maisons locales qui présentent leurs marchandises est faite avec bon goût. L'exposition dure cinq jours et il semble déjà qu'elle connaîtra un beau succès. Des spectacles sont présentés tous les soirs par des vedettes populaires.

Courses sous harnais à T.-Rivières

Marque de vie de Toune Brooke — F. Turenne suspendu deux jours

TROIS-RIVIERES. — Par une température idéale, hier soir, Toune Brooke de M. David Tessier du Cap-de-la-Madeleine a amblé le mille en 2:12 2/5 pour sa première marque de vie et avec P.C. Rose, la gagnante en 2:11 dans la seconde épreuve du programme de courses sous harnais, a remboursé $177.30 pour $2 comme pari-double. Toune Brooke avait également rapporté en simple $23.80 pour $2.

Dans la course initiale, le conducteur Fernand Turenne de Maggie Wayne a été suspendu pour deux jours, les 24 et 25 juin, ayant été pris en défaut en changeant de position au fil d'arrivée.

Ford Harmony de la ferme de Terrebonne a été placé sur la liste de qualifications pour avoir couru sur une bonne distance, et causé de la difficulté à deux autres coursiers qui le suivaient à la seconde course.

A la cinquième course, Homestretch Joe a causé une surprise, triomphant en 2:10 2/5 pour son meilleur temps depuis trois saisons. Il a payé un simple de $47.50 pour $2.

Prochain programme

Les turfmen sont priés de prendre note que le prochain programme de courses aura lieu samedi après-midi à compter de 2 hres. Ce sera la reprise du programme de mercredi dernier, contremandé à cause de la pluie.

Trois autres suspensions ont été imposées par les juges dont des périodes de 10 jours à Fernand Turenne, sa deuxième de la soirée et Rogatien Savignac, qui ont semblé mener le peloton à leur guise dans le premier demi-mille de la 8e course, avec Count Pick et le gagnant Hy Marque.

L'autre conducteur qui a écopé d'une suspension, cette fois de deux jours, est Wilmer Plourde qui, à la tête des coursiers au premier demi-mille de la 7e course avec Miss Smart, a couru trop lent cette distance.

Voici les résultats d'hier soir :

1ère course — Amble D-3 — $250

7—Toune Brooke, (J.-L. Gagnon)	23.80	15.80	5.50
1—Spencer's Majesty, (C. Savignac)		6.50	3.80
3—Fred Elkington, (A. Deguise)			3.30

Temps : 2:12 2-5
Ont aussi couru : Maggie Wayne, Nancy Cinco, Asa, Linda Malone et Trail Me.

2e course — Trot D-3 — $250

4—P. C. Rose, (A. Deguise)	6.10	3.60	3.20
5—Willie Hanover, (J. C. Corbin)		8.20	5.60
2—Bob Corsica, (C. Grégoire)			3.30

Temps : 2:11
Ont aussi couru : Peter Ritz, Bravaway, Eagle Way, Ford Harmony et Darn Sure.
Pari double : Toune Brooke et P. C. Rose, $177.30.

3e course — Amble D-3 — $250

1—Mighty Red, (V. Bédard)	8.50	3.70	3.20
2—Peter Allpatch, (And. Boucher)		3.50	3.20
3—Lockvale Sam, (R. Grenier)			4.40

Temps : 2:13
Ont aussi couru : Ellie's Sun, She Devil, Isotta Byrd et J.N.U.

4e course — Amble D-2 — $300

5—Lil Lauderdale, (M. Kirkness)	11.20	11.40	7.00
1—William Byrd, (Cyp. Hébert)		8.20	5.70
8—Ruth Rosecroft, (Art. Boucher)			5.80

Temps : 2:10
Ont aussi couru : Oak Glen, Lee Meadows, Gettysburg, Morris Abbe et Rosemahlon.
Quinella : Lil Lauderdale et William Byrd, $46.60

5e course — Trot D-2 — $300

1—Homestretch Joe, (H. Ouellet)	47.50	14.70	5.50
6—Allan Chips, (A. Deguise)		8.80	4.30
5—Dusty McElwyn, (And. Boucher)			3.30

Temps : 2:10 2-5
Ont aussi couru : Lois Ruth, Orphan Morris et Volo Joe.

6e course — Amble D-4 — $200

6—Widoser Cash, (W. Plourde)	15.80	6.70	3.90
4—Borderview Betty, (V. Bédard)		5.00	3.40
7—Brewer's Vonian, (J.-L. Gagnon)			3.80

Temps : 2:14 1-5
Ont aussi couru : Sponky, My Little Margie, Mark Seven, Lucky Seven et Walnut Fred.

7e course — Amble D-1 — $350

2—Chief's Royal, (T. Turcotte Jr)	3.80	3.00	2.20
1—Casanova, (Dune McTavish)		5.10	3.40
4—Mr Baker, (S. Dubord)			2.80

Temps : 2:09
Ont aussi couru : Miss Smart, Old Gold, Hornet et Miss Minton.
Quinella : Chief's Royal et Casanova, $12.80.

8e course — Amble Inv. — $700

3—Hy Marque, (R. Savignac)	7.90	5.20	3.90
7—Hot Point, (Del McTavish Jr)		5.20	4.80
6—Count Pick, (F. Turenne)			7.80

Temps : 2:08 3-5
Ont aussi couru : Captain Creed, Ensign Volo, Lady Camden et Afton Harry.

9e course — Amble D-2 — $300

2—Success Joyce, (A. Deguise)	12.50	5.20	3.20
5—Purdetta, (And. Boucher)		10.30	4.40
4—Hal's Maid, (J. Queasy)			2.80

Temps : 2:10
Ont aussi couru : High Thunder, Pop's Dream, Lucky June, Guynan.

10e course — Amble C-3 — $400

6—Red Flare, (J. L. Gagnon)	4.50	3.30	2.60
4—Rhythm Mac, (T. Turcotte Jr)		5.50	2.80
2—Spangler Chief, (C. Martineau)			2.80

Temps : 2:06 3-5
Ont aussi couru : Frisky Creed, Good Choice, True Jack et Brightside.
Quinella : Red Flare et Rhythms Mac, $12.60.

Programme complété

La St-Jean célébrée de brillante façon au Cap et à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — A la veille des célébrations de la fête nationale des Canadiens-français, l'organisation du défilé de la Saint-Jean-Baptiste est maintenant complétée.

La parade du 24 juin comprendra cette année un défilé de chars allégoriques plus considérable que par les années précédentes. Pas moins de dix magnifiques chars allégoriques circuleront dans les rues de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine samedi après-midi pour souligner le thème d'"Hommage à la femme canadienne-française", adopté cette année.

Le départ s'effectuera à deux heures de l'ancien marché à foin de Trois-Rivières. Le défilé empruntera les rues St-Georges, Notre-Dame, des Ursulines, Ste-Cécile, Ste-Madeleine, pour se démembrer à l'académie Pierre Boucher, au Cap-de-la-Madeleine.

La parade se mettra en branle dans l'ordre suivant :

1—Agents en motocyclette ; 2—Automobile avec drapeau de la province ; 3—Dignitaires du Comité de Trois-Rivières ; 5—Invités d'honneur dont les membres des conseils de Trois-Rivières, du Cap et de la banlieu, auto des représentants officiels de la police des deux villes soeurs, les membres des commissions scolaires des deux villes et de la Banlieue ; 6—Automobile portant un projet de drapeau canadien ; 7—Garde de paroissiale du Cap-de-la-Madeleine ; 8—Comité exécutif de la Saint-Jean-Baptiste ; 9—Comité féminin de l'organisme régional.

Viendront ensuite dans l'ordre suivant les chars allégoriques : 1—Mère de la nation, commandité par les magasins Régal ; suivi des Cadets de l'air du Cap, de la garde paroissiale de St-Eugène et des dignitaires de cette paroisse.

3 — Hommage à la chanson canadienne, commandité par la section du Cap, suivi de la Garde St-Odilon et des dignitaires des paroisses Ste-Marguerite, St-Lazare et St-Odilon, ainsi que les majorettes de Ste-Marguerite.

4 — Au Pays de la colonisation, commandité par la paroisse Ste-Cécile, suivi des dignitaires de Ste-Cécile et de la section St-Pie-X; les brigadiers scolaires de Trois-Rivières et les Cadets de St-Paul.

5 — Artisanat et Institutions familiaux, commandité par la paroisse Ste-Marguerite, suivi des Zouaves pontificaux et des Cadets de l'air.

6 — La Conquête de la vie professionnelle, commandité par P.-A. Gouin et la section de la Cathédrale, suivi des dignitaires de cette paroisse et des Chevaliers de Champlain.

7 — La femme journaliste, commandité par le ministère de la Jeunesse, suivi des dignitaires des écoles spécialisées et de la garde St-Sacrement.

8 — Joie en plein air, commandité par les paroisses St-Sacrement et St-Jean-de-Brébeuf, suivi des dignitaires de ces deux paroisses et de la clique du patronage St-Charles.

9 — Les Ames mystiques, commandité par les Breuvages Bégin et la section Notre-Dame, suivi des dignitaires de la section Notre-Dame, de la garde de cette paroisse et des cadets de St-Philippe et des dignitaires de cette paroisse.

10 — Saint Jean-Baptiste, suivi des motocyclettes.

A la balle-molle

Le club des Forges et Taverne Trois-Rivières l'emportent

TROIS-RIVIERES. — Dans la première joute du programme double de la ligue de balle molle Dow, hier soir, le club des Forges a défait l'Inter City au compte de 7-1, Claude Béchard ayant bien espacé 6 coups sûrs pour remporter la victoire. Pierre Marchand qui a été relevé à la 2e manche par Marcel Massicotte, a essuyé la défaite. Paul Roy a brillé pour les vainqueurs avec 3 coups sûrs en 3 présences au bâton, dont 2 triples. Ernest Béchard a frappé pour le circuit. Dans le camp des perdants, Robert Lanneville s'est signalé avec 2 coups sûrs en 3 voyages, dont 1 circuit à la dernière manche.

Club des Forges	131 002 x	7	8 0
Inter City	000 000 1	1	6 4

Dans la deuxième joute, Gilbert Biron a pris la vedette avec 4 arrêts spectaculaires au champ centre et en frappant 3 coups sûrs en 4 présences officielles pour aider le Taverne Trois-Rivières à remporter une brillante victoire de 5-3 sur le Taverne la Victoire. Guy Mercier, qui a accordé 5 coups sûrs dont 2 magistraux coups de circuit, a remporté la victoire; il a aussi brillé à l'offensive avec 1 coup sûr en 2 présences pour faire produire 2 points. Yves Corbeil, qui a été relevé à la 5e manche par Jeannot Beauchemin, a été débité de la défaite.

Maurice Toupin s'est fait valoir au bâton pour les vainqueurs avec 3 coups sûrs en autant d'essais dont deux coups de trois buts. Jean-Paul Desmarais et Donald Scott ont frappé des circuits pour produire les trois points de la taverne la Victoire.

Tav. la Victoire	021 300 0	3	5 0
Tav. T.-Rivières	010 310 x	5	12 2

Un tournoi de croquet à Shawinigan

SHAWINIGAN — Le grand tournoi annuel de croquet pour le championnat de l'est du Canada sera tenu au club de croquet de Shawinigan les 1er et 2 juillet.

C'est la quatorzième année consécutive que ce tournoi se joue à Shawinigan et l'on s'attend encore cette année, vu la popularité toujours grandissante du croquet dans la région, à un succès confirmé. Les champions de l'an dernier, MM. S. Mélançon et E. Leblond, devront se surpasser s'ils veulent garder leur titre. Tout indique que cette année les participants se livreront une lutte très serrée.

Le tournoi commencera samedi après-midi à 2 heures pour se continuer simultanément sur cinq terrains différents.

Il y aura trois classes encore cette année. De magnifiques trophées seront décernés aux vainqueurs: le trophée J.-A. Richard pour la classe A et deux trophées pour les deux autres classes.

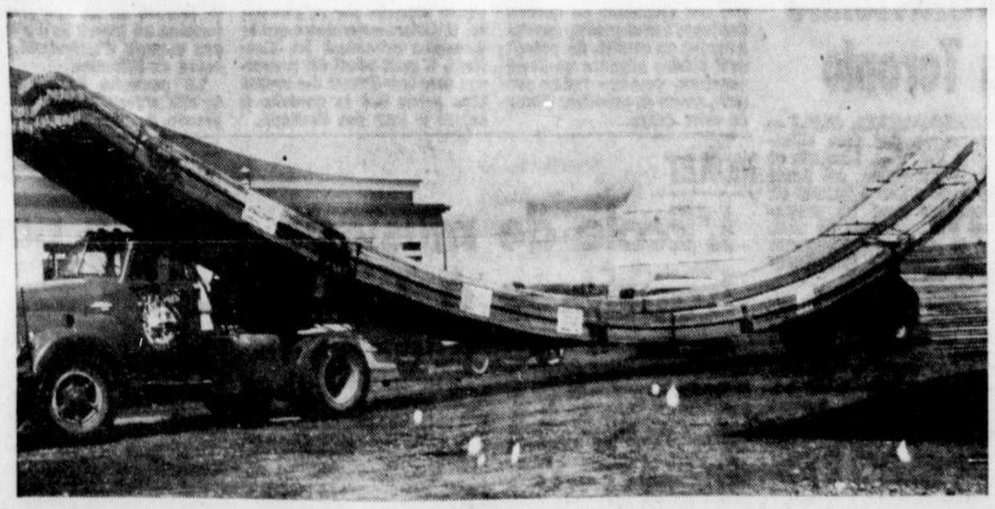
Tous les joueurs qui désirent participer à ce tournoi devront s'inscrire auprès de M. E. Jolivet, président du club Shawinigan, avant le 28.

Nécrologie

Mme E. ST-LOUIS

A l'hôpital Cooke de Trois-Rivières, le 22, est décédée à l'âge de 58 ans et trois mois, Mme Eugène St-Louis, née Adrienne Trotochaud, demeurant au 20, rue St-Jacques à Louiseville. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant à 10 heures, en l'église paroissiale de Louiseville. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

D'ici là, la dépouille mortelle repose au 27, rue St-Aimé, à Louiseville.



UNE SPECIALITE A LOUISEVILLE — Cette immense arche à tirants lamellés de 76 pieds de longueur a été fabriquée à la Laminated Structures, l'une des principales industries de Louiseville et servira à la construction d'un entrepôt pour denrées périssables, à St-Jacques de Montcalm. De telles pièces, fort massives comme on le voit, sont monnaie courante à Louiseville, où la production de Laminated Structures est bien connue. Mais il n'en reste pas moins que les dimensions impressionnent.



47 ANS DE SERVICE — La Consolidated Paper Corporation Limited a offert, mercredi soir, un banquet de reconnaissance pour long service à tous ses employés totalisant 25 années de service et plus. Dans l'ordre habituel, on reconnait ci-dessus, MM. Alan G. Kay, gérant de division, Frédérick W. Bradshaw, vice-président de l'exécutif, remettant un bouton souvenir à M. Jos Lebel, doyen des employés avec 47 années de service.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Selon M. Emilien Lafrance

L'enquête de la commission Salvas loin d'être terminée

SHERBROOKE. — M. Emilien Lafrance, ministre du Bien-Etre social et de la Famille, a déclaré hier soir à Sherbrooke que loin de se terminer, l'enquête de la commission Salvas allait se continuer malgré les pressions qui s'exercent actuellement.

Prenant la parole devant un groupe de quelques trois cents libéraux réunis dans les jardins du Club de Réforme de Sherbrooke pour fêter le jour "de la libération", le ministre a ajouté que ceux qui seraient tentés d'imiter les tactiques adiministratives de l'Union nationale auront leur leçon en suivant de près le déroulement de la commission d'enquête.

Le ministre n'a pas dit si les pressions qui s'exerçaient venaient toutes de la part des gens de l'Union nationale, mais certaines allusion qu'il a faites laissent croire la possibilité de pressions venant d'autres lieux.

Le député de Richmond a aussi loué la politique de grandeur et d'assainissement mise en oeuvre par le premier ministre Jean Lesage, politique qui replacera le Québec au premier rang des provinces de la Confédération. Le Canada tout entier a les yeux tournés sur le Québec, a dit M. Lafrance, et il faut dire que le 22 juin 1961 passera comme ayant été l'heure d'une grande révolution pour les Québécois.

Le ministre Lafrance a enfin demandé à tous et chacun d'appuyer l'oeuvre du parti libéral. Tout notre programme sera réalisé, a-t-il dit. Nous comptons qu'il se concrétisera durant tout notre mandat et non pas seulement dans une seule année".

M. Louis-Philippe Brousseau

Quelques minutes auparavant, le député de Sherbrooke, M. Louis-Philippe Brousseau, avait également adressé la parole pour dire que l'enthousiasme devait régner aujourd'hui plus que jamais, comme l'an dernier au temps de la victoire libérale, afin que le parti libéral puisse continuer son travail.

Le député faisait allusion au comportement des personnes présentes à la fête et qui n'étaient pas encore "réveillées". Dans les jardins du Club de Réforme, une estrade avait en effet été dressée pour les danseurs éventuels de cette soirée consacrée à la victoire du parti libéral.

Chansons, danses, jeux, discours, tel est donc le bilan de cette manifestation, qui a débuté lentement, hier, à Sherbrooke, mais qui s'est terminée dans l'enthousiasme, nourrie d'ailleurs par des délégations des cinq comtés de la région de Sherbrooke.

La Canada Paper énervée par des "pré-piqueteurs"

WINDSOR — La Compagnie Canada Paper semblait, hier, avoir perdu le contrôle de la situation des négociations post-arbitrales avec le Syndicat des employés de la pulpe et du papier, de Windsor, celui-ci n'étant pas sans connaître l'état d'esprit de la compagnie.

Au cours de la journée d'hier, des syndiqués ont commencé la construction de trois cabanes de piquetage aux entrées principales du moulin de Windsor et de la manufacture des produits convertis, avant même de déclarer la grève.

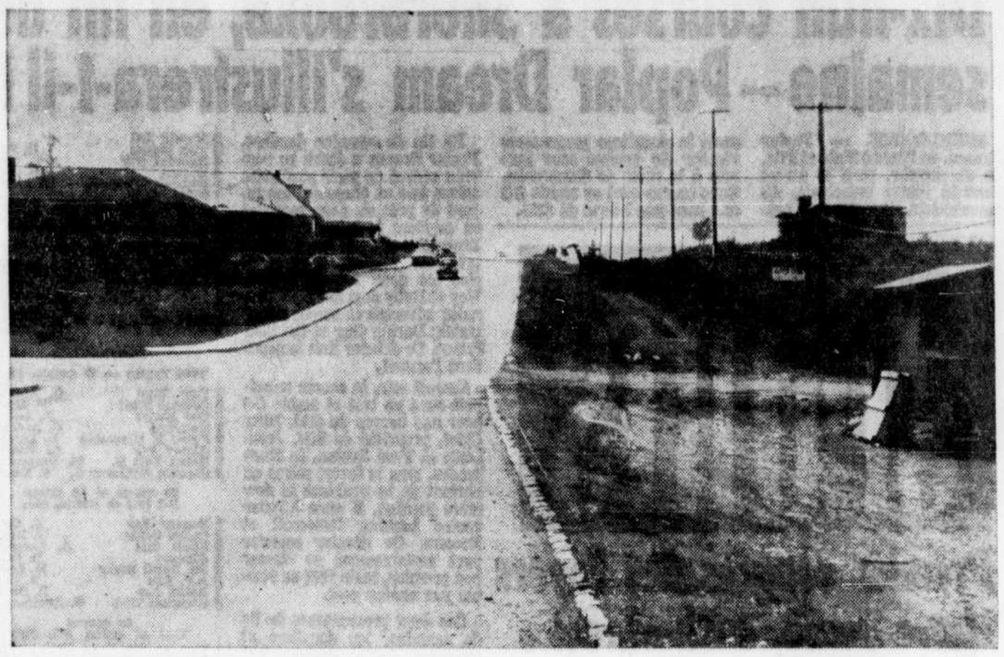
De plus, une délégation de plusieurs centaines d'ouvriers se sont rendus entourer le chalet où se déroulaient les négociations.

Cependant, cet événement, qui a augmenté la tension entre les deux parties, s'est déroulé dans le calme même si plusieurs esprits étaient réchauffés.

A la suite de ces événements, les dirigeants de la compagnie se sont rendus à Montréal pour rencontrer les hautes autorités de la Canada Paper et doivent revenir ce soir pour apporter au syndicat le résultat de leurs démarches.

De son côté, le syndicat s'est assuré les services de M. Jean Marchand, président de la CSN, comme conciliateur si les deux parties ne sont pas venues à une entente mardi prochain.

Tous les comités de grève du syndicat sont organisés et la construction des cabanes se continuera aujourd'hui.



UN AUTRE BOULEVARD — Sherbrooke comptera bientôt un nouveau boulevard, sans problème de bande médiane et de pressions de commerçants puisqu'il s'agit de la continuation de la rue Portland à travers un territoire relativement nouveau. Même les services publics font leur part, la compagnie de téléphone travaillant à enfouir ses câbles. Sur cette photo prise à l'ouest du boulevard Jacques-Cartier, on voit déjà la largeur non utilisée de l'éventuelle deuxième travée.

Pour les faire bénéficier d'une éducation 'chrétienne'

Une ambition de l'Université: former les professeurs du cours spécialisé

par **Marcel DUPRE**

SHERBROOKE. — L'Institut de pédagogie de l'Université de Sherbrooke, dans un mémoire soumis au comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, se propose pour organiser un centre de formation des professeurs de l'enseignement spécialisé et en assumer la responsabilité.

L'institution est en effet d'avis qu'un tel centre est nécessaire, parce qu'elle a été obligée de conclure que le personnel actuel de l'enseignement spécialisé ne pouvait garantir la réalisation de son objectif.

Selon l'Institut de pédagogie dont le directeur est M. Pierre H. Ruel, l'enseignement spécialisé vise d'abord à donner à ses élèves une formation de technicien spécialisé, mais vise aussi à parachever cette formation de spécialiste par une éducation chrétienne et sociale.

Ces constatations ont amené l'institution à présenter deux propositions : la première concerne la formation de professeurs de l'enseignement spécialisé, la seconde regarde la direction des écoles.

Propositions

En ce qui concerne la formation des professeurs, trois programmes d'études ont été proposés, il s'agit d'un programme d'études à plein temps qui conduit le technicien diplômé à un baccalauréat en pédagogie, option sciences technologiques, deux programmes à temps partiel, l'un offrant le diplôme supérieur de pédagogie et enseignement spécialisé à l'intention des professeurs de théorie et l'autre, le certificat de pédagogie en enseignement spécialisé à l'intention des professeurs en atelier.

Pour ce qui est de la deuxième proposition concernant la direction des écoles, le mémoire suggère que cette direction soit assurée par des hommes de formation universitaire qui se constitueraient en équipe, soit un ingénieur professionnel à la direction de l'école, un licencié en sciences psycho-pédagogiques à la direction des études, un bachelier en pédagogie, option sciences technologiques à la direction de chaque section de théorie et un ingénieur professionnel pour diriger les chefs de section d'ateliers et de dessin.

Enseignement

L'Institut de pédagogie de l'Université de Sherbrooke, qui offre déjà depuis quelques années des cours aux professeurs de l'enseignement spécialisé, s'est de plus intéressé aux objectifs de ce secteur de l'enseignement.

Cet intérêt a amené la direction de l'institut à apporter sa contribution au comité d'études sur l'enseignement technique et professionnel pour mieux connaître d'une part les problèmes que rencontre actuellement l'enseignement spécialisé et d'autre part, pour définir avec plus de vigueur les programmes qu'ils a établis au moment de la formation du comité d'études.

Pour préciser ces programmes, l'institution a vu la nécessité d'un centre de formation des professeurs de l'enseignement spécialisé.

L'Institut de pédagogie déclare faire cette proposition d'une manière toute désintéressée et en raison de ses préoccupations pédagogiques, elle souhaite seulement que l'enseignement spécialisé atteigne pleinement ses objectifs.

Si le comité d'études accepte cette proposition, la direction de l'Institut de pédagogie déploiera toutes ses énergies et organisera ce centre spécialisé par tous les moyens à sa disposition.

Formation d'un comité industriel à Asbestos

ASBESTOS. — Le maire d'Asbestos, le notaire J.-M. Beauchesne, a rendu public, hier, le nom des membres qui feront partie de la commission industrielle locale.

Cette commission aura pour tâche principale d'établir un plan d'ensemble pour la ville d'Asbestos, en ce qui concerne le développement industriel de la ville, compte tenu des possibilités économiques, des sites industriels et du potentiel de la main-d'oeuvre, non seulement à Asbestos mais dans toute la région immédiate.

Les membres choisis sont M. Gérard Skoropad, qui remplira les charges de président, et MM. J.-M. Beauchesne, maire, Léo-Paul Thibeault, échevin, Armand Larivée, président du Syndicat National de l'amiante d'Asbestos, M. Jean-Guy Lemieux, homme d'affaires, Fernand Champoux, représentant de la Chambre de commerce, M. Napaul Poisson, représentant du Jeune commerce et M. Jean-Paul Bolduc, représentant des marchands détaillants. M. J.-H.-L. Olivier, secrétaire-trésorier de la municipalité, remplira les fonctions de secrétaire de la commission.

La commission a l'intention d'utiliser toute la documentation recueillie à date ainsi que celle qu'elle jugera utile pour le développement industriel d'Asbestos. La commission entend ainsi pouvoir répondre adéquatement à toute demande de renseignements venant d'industries désireuses de s'établir dans la ville d'Asbestos.

Une étude sera aussi faite sur les lois régissant les fonds industriels mis à la disposition de la ville d'Asbestos.

Tout en faisant ce travail, la commission sera heureuse de recevoir et d'étudier les possibilités immédiates de nouvelles industries, tout en n'oubliant pas les industries existantes, dont les besoins feront l'objet d'une attention particulière.

Enfin, la commission fera appel à des conseillers dans la personne de citoyens qualifiés dans des domaines particuliers et dont les connaissances pourront lui être utiles. Il est ici question par exemple d'ingénieurs, d'avocats, d'officiers de placement, de gérants de banque, de comptables et autres.

Le siège de cette nouvelle commission sera établi à l'hôtel de ville et toute communication pourra y être envoyée.

Campagne pour les cours de natation

DERBY LINE. — Une campagne de souscription de porte en porte sera entreprise dans les villes-frontières pendant la première semaine de juillet dans le but de permettre la continuation des cours de natation donnés pour les jeunes au lac Salem, à Derby Line, Vermont.

Les cours de natation sous la surveillance de professeurs compétents débuteront cette année le 3 juillet pour la 14e année consécutive.

Le comité des cours a déjà reçu à date $500 du club Rotary des villes-frontières et $100 de la Légion canadienne. Des dons ont aussi été faits par les industries et les associations locales.

Des autobus iront chercher les enfants au Sunnyside School, à Rock Island, à 8 h. de l'avant-midi, et à 1 h. de l'après-midi, pour les conduire à Derby Line.

Tous les enfants, âgés de 5 ans le 1er juillet, peuvent être admis à ces cours.

Les professeurs de natation seront Diane Farley et Paula Lalime, assistés de Betty Hatch, William Middelton, Cathy Boisvert et Beatrice Aldrich.

La polémique se poursuit, à Sherbrooke

Le maire prêt à trouver des oeuvres pour les largesses des entrepreneurs

SHERBROOKE. — En guise de point final à la polémique dont l'OTJ a fait les frais relativement à l'octroi du contrat de la chaine médiane de la rue King, le maire de Sherbrooke a dit hier pouvoir fournir les noms de mouvements dont les besoins financiers recevraient avec plaisir les largesses offertes par d'autres entrepreneurs désireux d'obtenir le contrat, quitte à verser $5,000 à l'Oeuvre des terrains de jeux.

Me Armand Nadeau a déclaré que le conseil, sur la recommendation de plusieurs corps publics, avait réglé le problème de l'OTJ en lui garantissant jusqu'à concurrence de $15,000 pour lancer sa prochaine saison.

Relativement à l'octroi du contrat de la bande médiane, le premier magistrat a trouvé fort sage la décision du conseil. Unicrete Ready Mix, l'entrepreneur disposé à verser $5,000 à l'OTJ s'il obtenait le contrat au même prix que Fabi et Fils, a déjà, selon le maire, soumissionné à un prix supérieur à cet entrepreneur pour la commission des écoles catholiques, en plus d'avoir reconnu devant le conseil, n'avoir jamais vendu du béton pré-mélangé, mais pas construit de trottoirs. La décision des édiles lui paraît donc protéger le public en accordant les travaux, sur recommandation des ingénieurs municipaux, à un entrepreneur à la suite de sa présumée soumission inférieure.

A l'adresse de la Ligue des citoyens, qui s'était faite l'interprète des récriminations des autres entrepreneurs, Me Nadeau n'a eu que cette révélation : il prépare actuellement un mémoire de recommandations pour le président Philippe Duperré à l'intention de son employeur, la Cie de téléphone Bell. Le maire faisait allusion à une lettre envoyée le matin même à cette compagnie lui rappelant d'apporter toute la hâte possible à donner suite à la demande de la ville vieillie déjà de plusieurs mois, d'enlever sa station de relais de la rue King Ouest ou d'en améliorer l'apparence.

Enfin, le premier magistrat, absent de la ville mardi et mercredi, a pleinement endossé l'idée émise par le maire suppléant, l'échevin Carl Camirand, que la Ligue des citoyens admette les journalistes à ses réunions, tout comme le conseil, au lieu de se contenter d'émettre des communiqués de presse, afin de donner au public les deux côtés de la médaille.

"Impressionnante" conférence de presse à Thetford

THETFORD. (DNC) — C'est en un temps record que le capitaine Gérard Gagné, de la sûreté municipale, donnait la conférence de presse hebdomadaire. On rapportait seulement deux accidents de la circulation causant $675 de dommages en tout.

Et les amusantes plaintes habituelles : 2 chiens errants, 2 troubles de ménage, un solliciteur sans licence, 1 tapage par des jeunes, 1 intrus, 1 homme "en boisson", 1 acte de vandalisme contre un arbuste sans défense, 1 enfant tombé dans un trou, 1 enfant jouant avec le feu, 1 chicane à domicile, 1 vol d'argent et 1 tapage dans un hôtel.

Douze procédures étaient prises : 6 pour vitesse excessive, $20 et les frais ; 2 pour ivresse et flânage, $10 et les frais ; 1 contre le code de la route (conduite à gauche), $10 et les frais, et 3 solliciteurs étrangers sans licence, $15 et les frais.

Au conseil de Sherbrooke

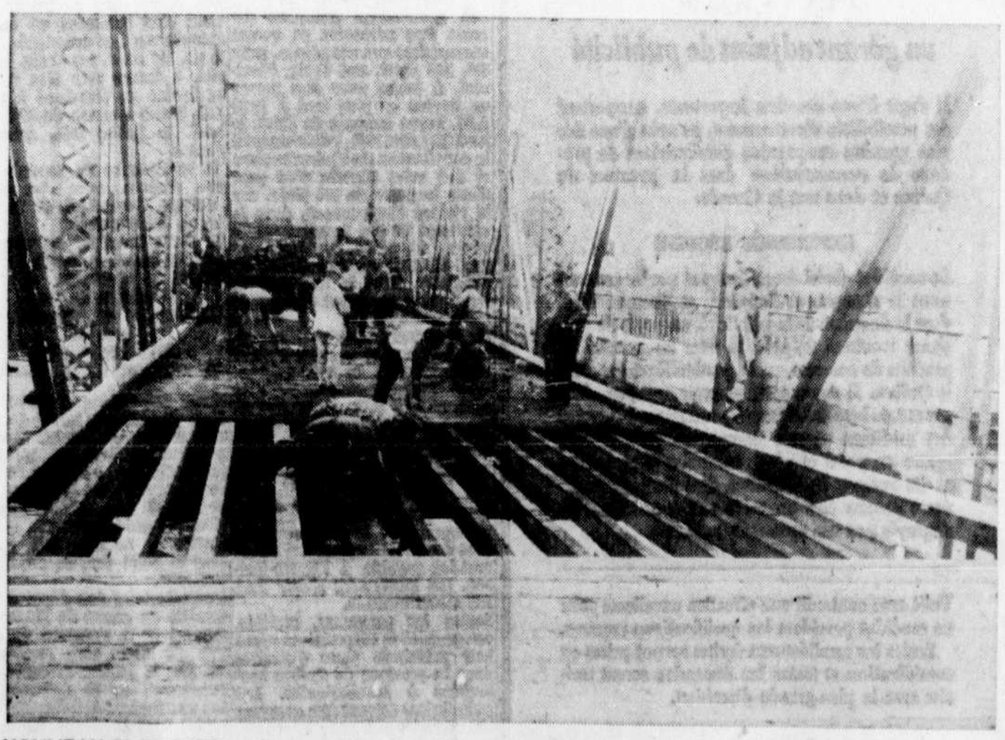
Prime de stationnement suggérée par la Ligue

SHERBROOKE — La Ligue des propriétaires de Sherbrooke vient de se prononcer catégoriquement contre le projet de stationnement à étages prévu pour la rue Wellington sud.

Bien plus, les propriétaires estiment que les contribuables ne devraient pas, dans leur ensemble, s'hypothéquer pour des intérêts commerciaux particuliers. Non rentable leur apparait ce genre de construction et ils estiment que le trésor municipal devrait garantir une prime à tout requérant de stationnement de ce genre. Cette prime serait octroyée à "tout individu ou groupe qui prendrait à sa charge d'ériger de petits endroits publics de stationnement dans différents secteurs pour répondre aux besoins locaux. La prime préconisée serait de tant par place pour une période déterminée afin d'aider à solutionner le problème sans qu'il soit une charge trop onéreuse pour les payeurs de taxes".

La ligue demande pourquoi les contribuables devraient grever leurs propriétés pour un éventuel "éléphant blanc".

Le conseil municipal a pour sa part penché en faveur de la formule visant à acheter à même les finances municipales, par voie d'emprunt, les terrains nécessaires, quite à laisser les frais de construction endossés par les propriétaires de la zone concernée, les revenus du stationnement — garage comme parcomètre — pouvant s'avérer insuffisants à rencontrer les amortissements.



NOUVEAU PLANCHER — Des ouvriers du ministère des Travaux publics s'emploient à enlever le vieux plancher du pont de Bromptonville, dont le remplacement a été décrété comme mesure d'urgence, préliminaire à d'autres qui doivent être prises en temps et lieu. Examiné jeudi et vendredi dernier par deux ingénieurs du ministère, le pont plus que cinquantenaire avait été fermé à la circulation lourde dès la fin de semaine, avant d'être interdit à tout véhicule lors du début des travaux. Les routes nos 5 et 22, qui empruntaient ce pont pour traverser la rivière St-François, se trouvent temporairement sectionnées.

ESPACE à LOUER
pour BUREAU ou SALLE d'EXPOSITION
Edifice HERMES, 1470, rue Peel face à l'Hôte. Mt-Royal
Environ 1,000 p.c. Présentement libre.
Tél.: AV. 8-5251

LETTREURS DEMANDES
Avec expérience seulement. Ouvrage garanti à l'année. Meilleures conditions de salaire à Montréal.
Pour informations : ME. 1-6421

Re : Collège St-Bernard, Drummondville
Architectes : Audet & Blais
Charles Duranceau Limitée, Entrepreneurs Généraux, 2545 rue Jacques-Hertel, Montréal, Qué. Tél. PO. 6-7781 — demandent tous les prix des sous-entrepreneurs des environs pour le projet ci-haut mentionné avant le 28 juin 1961.

SECRETAIRE ADMINISTRATEUR D'ASSOCIATION
Une association professionnelle d'industriels à caractère provincial ayant ses bureaux à Montréal demande un secrétaire administrateur pour prendre la direction du secrétariat de l'association.
Formation classique ou d'affaires expérience dans l'administration, la procédure de secrétariat, les relations extérieures. Bilingue. Facilité de parole. Aptitudes dans la recherche et la préparation de documents.
Salaire initial entre $7,000 et $8,500 par année
Adresser demande et dossier personnel à :
Case No 3930 La Presse

MARCHE UNION INC.
demande immédiatement
DES BOUCHERS EXPERIMENTES
DES PREPOSES AUX FRUITS EXPERIMENTES
DES COMMIS EPICIERS EXPERIMENTES
ET DES CAISSIERES EXPERIMENTEES
Assurance groupe et autres bénéfices sociaux. Excellentes occasions d'avancement. S'ad. de 8 a.m. à 9 p.m. à
1590 EST, AVE MONT-ROYAL

LA PRESSE et la publicité locale
LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

BOUCHERS EXPERIMENTES et COMMIS D'EPICERIE
pour SUPER MARCHE
Bon salaire. Semaine de 5 jours. Bénéfices d'assurance groupe.
SALAISON MONTREAL
1550 est rue Ontario

MAISON A LOUER OU A VENDRE
LONGUEUIL, centre commercial, 8 grandes pièces, idéal pour pension. Hôpital privé ou professionnel. — Grand terrain, $125 par mois.
INFORMATIONS:
OR. 4-6901

HOMME DEMANDE
Commis au comptoir pour entrepôt contre-plaqués.
Situé nord de la ville.
Bilingue, expérience, bonnes conditions de travail.
Ecrire pour entrevue
Casier 3916 LA PRESSE, Montréal

CONTREMAITRESSE
expérimentée en bonbons seulement, pour compagnie se développant rapidement. Excellent salaire.
PERSONNEL CENTRE
1467 MANSFIELD VI. 2-6691
Mlle GORDON

Demandé
CONTROLEUR-GERANT de BUREAU
DIPLOME DE C.A. OU L'EQUIVALENT
Exigences :
Au moins 5 ans d'expérience dans le bureau d'une compagnie de construction comme gérant de bureau avec responsabilité d'organiser tout le personnel et toutes les fonctions de bureau.
Doit pouvoir assumer toute la direction, être parfait bilingue et être au courant de tous les aspects de la comptabilité y compris l'administration d'une entreprise moyenne.
Nous offrons $10,000 plus boni annuel à homme qualifié et dynamique, prêt à prendre un intérêt sincère et actif dans une situation qui exige beaucoup de son homme dans une entreprise bien financée et en plein essor. Notre personnel est au courant de cette annonce.
CASE 3919 LA PRESSE

CHEF STEWARD
Fonctions : Responsable du service aux passagers à bord des appareils d'une compagnie d'aviation régionale.
Qualités : Onzième année ou plus. Expérience comme steward ou l'équivalent. Bilinguisme. De 25 à 35 années d'âge. Personnalité engageante.
Conditions : Salaire initial intéressant, avec augmentations statutaires. Avantages marginaux.
Ecrire à Case 3815, LA PRESSE

MINISTERE DE LA VOIRIE
PROVINCE DE QUEBEC
SOUMISSIONS

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour des travaux de couche d'usure en béton bitumineux sur la route 9, dans les municipalités de Villeroy, Val-Alain et St-Janvier-de-Joly, comté de Lotbinière. Longueur 9.56 milles.

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec sont admis à soumissionner.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 63-61".

Une copie des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenue en s'adressant au ministère de la Voirie, chambre E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en versant la somme de $10, laquelle n'est pas remboursable.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, pour une somme équivalant à 10% du total de la soumission ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) — équivalant au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Les soumission devront être adressées au Service des contrats, ministère de la Voirie, chambre E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q., et seront reçues jusqu'à 1.30 P.M., le 5 juillet, heure normale de l'Est, alors qu'elles seront ouvertes publiquement au même endroit.

Le ministre ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque,
sous-ministre de la Voirie

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL. : LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél. : 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél. : VI. 3-5656

Estriettes

CONCERT D'OUVERTURE AUX JMC — Maureen Forester donnera le premier d'une série de concerts dimanche soir, le 25 juin, aux jeunesses musicales du mont Orford. Elle interprétera les oeuvres de Schumann, Gustave Malher et Poulenc. Au cours de cette série, les 12 candidats au concours musical national JMC seront présentés au public.

PLUS DE TV QUE DE TELEPHONES — Le recensement à Waterloo a révélé qu'il y a plus d'appareils de télévision que de téléphones. En effet dans la ville on compte 967 téléviseurs et seulement 951 téléphones. Il y a également 176 chiens et 692 voitures. Cette municipalité compte désormais 3,483 Canadiens de langue française et 1,258 de langue anglaise.

CLUB DES NUMISMATES — La dernière assemblée des membres du club des numismates de Sherbrooke aura lieu lundi soir, le 26 juin, à 7 h. au YMCA de la rue Dufferin. A cette occasion, un groupe de collectionneurs de Newport et Burlington, Vt, seront présents. La Banque de Nouvelle-Ecosse organisera une exposition des plus belles pièces de monnaie au monde.

ACCIDENT BOULEVARD BOURQUE ? — Mme Arnold Pickup, âgée de 48 ans, de Magog, a été victime d'un "hit and run" survenu boulevard Bourque. Mme Pickup, qui prenait place dans sa voiture avec ses deux filles et son fils, est présentement hospitalisée à l'hôpital La Providence à Magog. Elle souffre d'un choc nerveux et de plusieurs contusions au dos, aux jambes et à l'épaule droite.

DELEGUES 4-H AU MONT-ROYAL — Quelque 80 délégués des clubs 4-H, de la région de l'Estrie, participeront les 27, 28 et 29 juin au 19ième congrès provincial annuel, qui se tiendra à l'hôtel Mont-Royal, à Montréal. Les délégués viendront de Windsor, Waterville, Shefford, Scotstown, Disraeli, Lac Mégantic et Ascot Cornes.

A LA PISTE DE COURSES — La police municipale a arrêté un adolescent qui essayait de passer des billets corrigés à la piste de courses sous harnais de Sherbrooke. Sa cause sera entendue à la Cour du Bien-être social. Lorsque les officiers ont fouillé le jeune garçon, ils ont trouvé sur lui un revolver.

Une différence de $228,867

La perception est légèrement en avance sur celle de l'an dernier

Le trésor municipal de Sherbrooke marque une légère avance de deux pour cent sur l'an dernier dans la rencontre des prévisions budgétaires à la fin de mai. En argent, cette différence s'établit à $228,867.92.

Le rapport comparatif de la perception émis mensuellement par le bureau du trésorier Olivier Routhier révèle que le mois de mai a à lui seul fourni $717,371.42 pour porter le total de l'année à $4,078,105.36, comparativement à $3,849,237.44 pour l'année précédente. La proportion des prévisions rencontrée s'établit à 47.73 pour cent en regard de 45.66.

La plus forte avance est enregistrée au service de l'aqueduc, rendu cette année à 55.66 pour cent du total des revenus attendus de lui, alors qu'il n'avait fourni que 50.34 en 1960.

Les montants respectifs sont $307,837.75 et $255,608.45. Le mois de mai a rapporté $149,832.

Avec $322,112.87 en mai, le service de l'électricité a également marqué une augmentation, passant de $1,510,312.24 à $1,580,978.78 pour les cinq premiers mois de l'année et de 43.47 à 46.01 des prévisions budgétaires.

Par ailleurs, la section générale marque une baisse en pourcentage malgré une hausse en argent attribuable à l'expansion de la ville. Un apport de $245,416.72 en mai porte à $2,189,288.83 le total de l'année, contre $2,083,416.75 pour la période correspondante de l'an dernier. La proportion atteinte des prévisions budgétaires est néanmoins tombée de 43.06 pour cent à 41.52.

Même constatation au chapitre de la taxe de vente : chute de 42.36 à 41.08 malgré un total de $314,076.49 en fin de mai en regard de $292,291.44 à la même date de 1960. Le mois dernier a rapporté $67,467.19.

Mort accidentelle du jeune Fréchette

GRANBY. — Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier après-midi à la suite de la mort du bébé Sylvain Fréchette, de Granby.

Le bébé, âgé de trois ans et demi et fils de M. Raymond Fréchette, demeurant au 249 York, à Granby, avait été broyé à mort par un camion le 20 de ce mois.

Le camion du service municipal de voirie était conduit par M. Maurice Guillemette, du 109 St-Georges.

L'accident est survenu vers 3 h. de l'après-midi à l'intersection des rues Laurier et des Erables.

L'enquête a été présidée par le Dr Henri Picard, coroner du district de Shefford.

Le Wayagamack l'emporte 5-0

TROIS-RIVIERES — Le club Wayagamack a remporté une victoire de 5-0 hier soir sur son adversaire, le Pag, dans une partie de la ligue Industrielle de balle-molle. Brousseau, du Wayagamack, a le plus brillé avec trois coups sûrs en trois apparitions. Le lanceur gagnant a été Gilles Mineault, tandis que Michel Deshaies a été débité de la défaite.

Nécrologie

Mlle M. BOUCHARD

A Ste-Flore, à l'âge de 37 ans, est décédée Mlle Marie Bouchard, demeurant à 4-94 Rue Principale.

Elle laisse dans le deuil, son père, Auguste Bouchard, sa mère Elmina Fortin; ses frères: Paul, marié à Fernande Perron, de Shawinigan; Roland, marié à Yvette Lenay, de Shawinigan; Gérard, marié à Sarah Beaulieu, de Shawinigan; Charles, marié à Marguerite Leblanc, de Shawinigan; Florient, marié à Denise Belleirve, de Grand'Mère; Fernand, célibataire de Ste-Flore. Ses soeurs: Mme Rosaire Barolet, née Jeanne d'Arc, de Shawinigan; Mme DaSilva Lacroix, de Toronto; Mme Robert Caron, née Fernande, de Ste-Flore; Mme Louis-Georges Blais, née Yolande, de Shawinigan, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

La dépouille mortelle partira à 11 heures du salon funéraire de Grand'Mère pour se rendre à l'église de Ste-Flore, où les obsèques auront lieu à 11 heures et demie.

TERRAIN A VENDRE

rue Alexandre, à Sherbrooke — place idéale pour un commerce ou station de gazoline. S'adresser à C.E. Jobin, 1051 Worthington, le midi ou le soir après 6 heures.

Tél.: LO. 2-4492

Bromptonville perd contre Cookshire

COOKSHIRE. — Le Cookshire a triomphé facilement hier soir du club de Bromptonville dans une joute régulière de la ligue de balle-molle du comté de Richmond, disputée à Cookshire.

Arsène Veilleux a obtenu la victoire comme lanceur avec seulement trois coups sûrs, accordés aux adversaires. Il a de plus effectué quatre retraits au bâton.

Maurice St-Pierre a subi la défaite. Il a donné six coups sûrs à Cookshire et retiré neuf joueurs sur quatre prises.

Pour les vainqueurs, Lucien Veilleux a réussi un coup de circuit et Guy Noël, un triple. Pour Bromptonville, Gaston Leblanc a obtenu un triple.

Nombreuses demandes d'emplois d'été des étudiants à la ville

THETFORD, (DNC) — Au cours de sa dernière conférence de presse hebdomadaire, le secrétaire-trésorier de la cité, M. Fernand Poire, a signalé que la ville avait reçu cette année un nombre-record de demandes d'emplois de la part des étudiants qui cherchent du travail pendant les vacances.

Au dire de M. Poire, au moins 75 applications auraient été soumises aux édiles qui ont, jusqu'ici, choisi six noms parmi ceux reçus.

Ces jeunes gens sont actuellement à l'emploi de la ville, à raison de $1 l'heure et travaillent une moyenne de 35 à 40 heures par semaine.

L'an dernier, la cité n'avait employé que quatre étudiants.

Principe de l'alternance

Il est fort possible en effet devant la multitude des demandes, que la ville adopte, cette année, le principe de l'alternance et remercie de leurs services, les 6e jeunes gens actuellement à son emploi pour en reprendre six autres, vers la moitié de l'été.

Les magasins fermés, samedi, à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Les magasins fermeront pour la très grande majorité le samedi 24 juin, jour de la St-Jean-Baptiste, à Sherbrooke, et seront ouverts le lundi 26. La même ligne de conduite s'appliquera en ce qui regarde la fin de semaine de la Confédération, commençant le samedi 1er juillet.

L'incertitude avait tout d'abord plané, le public ignorant si le lundi ou le samedi serait observé par les établissements comme congé civique. Mais l'unanimité semble s'être faite après quelques heures de délibérations.

Dix-huit courses à Sherbrooke, en fin de semaine – Poplar Dream s'illustrera-t-il ?

SHERBROOKE. — Poplar Dream, de l'écurie Fabi et Fils, de Sherbrooke, sera le favori dans la course principale, dimanche soir, alors que sera présenté le douzième programme régulier de courses sous harnais à la piste de Sherbrooke. Cette course sera un amble C-2 et 3 pour une bourse de $325.

En fin de semaine dernière, Poplar Dream a établi un nouveau record de piste pour cette saison tout en abaissant son record de près de deux secondes en amblant le mille en 2.07.4. Dimanche soir, il aura à peu près les mêmes adversaires plus les deux nouveaux Irish Way et Dally Joy. Ses trois plus rudes adversaires seront Royal Match, Daring Guy et Cardinal Prince. Ce dernier finit toujours dans l'argent.

Samedi soir, la course principale sera un trot et amble C-3 pour une bourse de $275. Nifty Chief, propriété de MM. Jean-Louis et Yvon Breton, de Sherbrooke, sera le favori même en partant de la septième et dernière position. Il aura à lutter contre Laurina Rosecroft et Eveana. Ce dernier coursier peut certainement se classer bon premier, mais IPN ne semble pas encore prêt.

Ces deux programmes de fin de semaine, les douzième et treizième, feront certainement les délices des amateurs de courses de Sherbrooke et de la Région. Ce sont toutes des courses bien balancées et si la belle température peut finalement s'installer pour de bon, les connaisseurs auront fort à faire pour déterminer les vainqueurs avant les départs.

Le premier départ du programme de samedi soir et dimanche soir sera donné à 8 h. 15 précises. Les bourses se chiffrent à $2,875.

SAMEDI

1ère course et 4e course — Amble D-2, $250

1 Prince Express	G. Robichaud
2 Wee Butchie	L. Sicard
3 Sweet Brooke	L. Bergeron
4 Little Royal	F. Newell
5 Dean Ibaf	R. Jutras
6 Ferland Surprise	R. Beaudoin
7 Bartlett Hanover	C. Mathieu
8 Ridgetown	M. Beauchemin

2e course — Amble D, $175

1 Marty Creed	O. Surprenant
2 Mike Abbey	H. Fillion
3 Freedom Direct	H. Lepage
4 Taylor Win	R. Grimard
5 Volie Belle	C. Chagnon
6 Merrie Darnleyson	R. Jutras
7 Linsay Brooke	A. Beaudoin
8 Linda BM Hall	F. Newell

Eligible : Beau Wyn, L. Huckins

3e course et 7e course — Amble D-1, $300

1 Joan Mite	H. Filion
2 Queen Over	C. Grenier
3 Skipper Jay	L. Huckins
4 Renown	
5 Bobby Spencer	W. Mosher
7 Miss R. Narmony	S. Kidd
8 Father Harmony	S. Kid

Eligible : Piero Cash — R. Claing

5e course — DDA trot et amble, $200

1 Prince Logan	O. Surprenant
2 William West Kver.	F. Desrochers
3 Grand Knight	Y. Beaudoin
4 Abbe Dean	J. Lefebvre
5 Prince Jerry C.	C. Bennett
6 Bishop's Pride	A. Beaudoin
7 Canada Bill	H. Filion
8 Steverina	F. Newell

6e course — D trot et amble D-3, $100

1 Spilled Milk	W. Litchfield
2 Rugged Lee Volo	F. St-Denis
3 Danny Diamond	O. Morin
4 Sir Royal Or B.	F. Newell
5 Pretty Tuff	R. Chabot
6 Sir Royal Or	L. Huckins
7 Bomber Grattan	P. Cournoyer
8 Queen Spender	D. Cormier

8e course — C-3 trot et amble, $275

1 Atruscot	G. Desrochers
2 Mervin Hal	
3 Flip Morris	H. Filion
4 Indirect Boy	R. Claing
5 Eveana	A. Gravel
6 Laurina Rosecroft	F. St-Denis
7 Nifty Chief	

9e course — D-2 trot et amble, $125

1 Kay's Demon	W. Litchfield
2 Easter Majesty	F. Newell
3 Docteur Vet	R. Beaudoin
4 Duke Express	G. Robichaud
5 Julius Hanover	F. Desrochers
6 Royal Ibaf	R. Jutras
7 Dale Oaks	B. Chabot
8 Birchton Boy	G. Adamson

DIMANCHE

1ère course — O amble, $175

1 Fair View	G. Adamson
2 Colonel Fleet	W. Mosher
3 Our Honor	E. Bernard
4 Hollybud	G. Anderson
5 Peter M Harvester	L. Lapointe
6 Aigler Boy	G. Ferneley
7 Helen Volo H.	M. Beauchemin
8 Captain McKinney	S. C. Bennett

2e course et 6e course — D-2 trot et amble, $250

1 Reaper Boy	R. Claing
2 Cole's Colby	W. Mosher
3 Flash Ibaf	A. Larochelle
4 Stewart	D. Savoie
5 Sir Royal Rocky	M. Leclair
6 A.P. Lou	R. Jutras
7 Robin Lee	R. Guertin
8 Sorpresa Wick	P. Charbonneau

3e course — Trot et amble DD, $200

1 Ragon	P. Denis
2 Alden Cane	L. Huckins
3 Mighty Honor	F. Newell
4 Citation Abbe	H. Filion
5 Will Senator	R. Jodoin
6 Heiland Grattan	L. Sicard
7 Sambee	R. Claing

4e course et 8e course — D-1 trot, $300

1 Ohio Farmer	F. St-Denis
2 Willie Lang	L. Sicard
3 Truly Volo	W. Mosher
4 Eddie Truax	E. Bernard
5 Cool Breeze Vonian	S. Jacob
6 Miss Royal A	R. Claing
7 Success Lionel	C. Bennett
8 Bud A. Spender	G. Adamson

5e course — De trot et amble, $175

1 Lebeau	G. Chagnon
2 Argyle Lee	R. Claing
3 Bleu Flash	H. Lepage
4 Lobengrin	F. St-Denis
5 Bonny Brook Star	H. Davidson
6 Lise Directly	A. Beaudoin
7 Miss Allie Storm	E. Laporte
8 Fair Show	R. Lafond

7e course — C-3 et 3 amble, $325

1 Irish Way	A. Beaudoin
2 Dally Joy	C. Côté
3 Our Horse	C. Hébert
4 Crystal Pearl	L. Huckins
5 Cardinal Prince G	W. St-Cyr
6 Poplar Dream	R. Jutras
7 Royal Match	F. St-Denis
8 Daring Guy	R. Guertin

9e course — D-2 trot et amble, $125

1 Maryland Queen	L. Huckins
2 Helen Star	
3 Count Key	O. Surprenant
5 Timmy Lee	R. Jutras
6 Sunny Ibaf	R. Desrochers
7 Winston Rosecroft	B. Chabot
7 George Logan	C. Fluete

Premier congrès des Foyers Notre-Dame, à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Le premier congrès des foyers Notre-Dame de Sherbrooke aura lieu dimanche le 25 juin, au sous-sol de la basilique-cathédrale.

Fondés en 1950, au Cap-de-la-Madeleine, par un groupe de pèlerins de Montréal, les foyers Notre-Dame comptent aujourd'hui plus de 600 membres venant de Montréal, Québec, Shawinigan, Saint-Jean et Sherbrooke.

Le but de cet organisme est de promouvoir le perfectionnement et le rayonnement du foyer chrétien. Les membres ont pour devise "Dieu toujours premier servi et toujours mieux servi par chacun, grâce à l'autre" ou encore "Pas d'apostolat familial sans forte spiritualité conjugale basée sur l'Eucharistie et la dévotion mariale, pas de spiritualité conjugale sans apostolat familial".

Le programme de dimanche comprend l'inscription des congressistes, au sous-sol de la cathédrale, à 9 h. 30 de l'avant-midi, suivie d'un mot de bienvenue par le président, à 10 h. Le Père A. Lapointe, P.SS., expliquera le thème du congrès, "L'influence du foyer chrétien dans le monde moderne". Les congressistes seront appelés par la suite à faire une étude de ce thème.

Après le dîner, fixé à 11 h. a.m., les activités reprendront au début de l'après-midi, à 1 h., alors que le fondateur des foyers de Notre-Dame, le Père A. Lapointe, expliquera ce que sont les foyers et leurs divers moyens d'action.

Gabrielle et Gaston Beaudoin, Fleurette et Jean-Pierre Trudeau, Fernande et Guy Lupien seront appelés au cours de l'après-midi à parler sur les sujets suivants : l'importance de la réunion mensuelle, l'utilité des réunions d'équipe bi-annuelles et un témoignage sur la direction spirituelle conjugale.

A l'issue d'une messe célébrée à 5 h., en la basilique-cathédrale, un grand banquet, sous la présidence d'honneur de S.E. Mgr Georges Cabana, clôturera ce premier congrès, Mgr Alfred Lanctôt, évêque de Rulenge, Afrique, prononcera un sermon au cours de la messe tandis que le sous-ministre du Bien-Etre et de la Famille, M. Guay, sera le conférencier.

Adolescent condamné à la prison

SHERBROOKE. — Un adolescent a été condamné à deux mois additionnels de prison, en Cour des sessions de la paix, après s'être reconnu coupable d'avoir commis quatre vols de sacs à main évalués à $230.

Jacques Sévigny, 16 ans, de Sherbrooke, a comparu devant le juge W. Redmond Hayes.

Ce dernier a souligné que c'était la première fois qu'un accusé aussi jeune était traduit devant lui.

Après avoir déclaré que si Sévigny ne changeait pas de façon de vivre et ne s'amendait pas, sa vie ne serait pas rose et sa fin pourrait être bien triste, le juge l'a exhorté à réfléchir en prison, à regretter ses actes et à prendre de bonnes résolutions, mais surtout de les tenir.

Sévigny avait été condamné auparavant à trois mois de prison par le juge Joseph Marier après s'être avoué coupable de quatre accusations d'avoir pris des automobiles sans permission.

Le juge a ajouté qu'il était difficile pour un juge de condamner un adolescent, mais qu'il espérait qu'il puisse reprendre la bonne voie.

La Cour a considéré que l'inculpé avait aidé la police en avouant sa culpabilité.

Huguette Morin, de Montréal, a été condamnée à $10 d'amende et aux frais, pour avoir conduit un véhicule sans permis.

Elle a expliqué à la Cour que son permis avait été suspendu pour trois mois par une Cour d'Ontario, et qu'elle s'était fait appréhender en conduisant à son retour, parce qu'elle voulait absolument ramener sa voiture.

La police ontarienne lui aurait remis les clefs de sa voiture, en lui disant qu'elle conduisait à ses propres risques.

Nouveau répertoire publié par Caritas

SHERBROOKE. — Le secrétariat du conseil des oeuvres annonce la parution d'une nouvelle édition du répertoire des oeuvres et services d'assistance et de bien-être du diocèse de Sherbrooke. Cette édition remplacera la première qui avait paru voici deux ans, soit l'été de 1959.

Ce répertoire contient les inscriptions des principaux organismes d'assistance, de santé, de loisirs de la région. C'est à la suite d'un long travail de compilation que cette édition sort des presses. Même si le travail a été facilité par le fait qu'il s'agissait d'une réédition, il reste que plusieurs inscriptions nouvelles ont été faites alors que d'autres ont tout simplement été omises.

Ce répertoire est très utile pour les personnes qui s'occupent d'assistance, puisqu'elles peuvent y trouver facilement les renseignements qu'elles cherchent. Une addition heureuse est certes le fait que les adresses complètes, ainsi que les numéros de téléphone ont été inscrits dans la table apparaissant à la fin du répertoire.

Le secrétariat du conseil des oeuvres procédera ces jours-ci à l'expédition de 500 copies de ce répertoire. Tous les directeurs de services et d'institutions, tant privés que gouvernementaux, en recevront une copie. Par ailleurs, les personnes qui désireraient obtenir s e m b l a b l e copie pourront s'adresser au secrétariat, 150 rue Académie.

Célébration de la SSJB, à Magog

MAGOG. — Messe, journée olympique ,discours patriotique et feu de la St-Jean, tel est le bilan du programme de la journée de la fête des Canadiens français à Magog. Les dirigeants de la Société St-Jean-Baptiste locale veulent souligner ainsi la fête du 24 juin. Tous les magasins de la ville seront fermés à cette occasion.

Au cours de l'après-midi, il y aura des jeux olympiques pour les enfants de la municipalité. A 1 h. 15, partie de balle-molle mettant aux prises les vétérans de la vieille équipe, soit les anciennes vedettes du baseball. Après quoi suivra un programme complet des jeux olympiques.

A 5 h., l'abbé Rock Poitras, curé de St-Jean-Bosco, chantera une messe spéciale où l'abbé Jacques Paquin, vicaire, donnera un sermon de circonstance. Le Rév. Borgia touchera l'orgue.

Le soir, à 7 h., à la pointe Merry, un concert sera donné par la fanfare Notre-Dame. A 8 h. 30, il y aura un discours patriotique par Pierre Tourigny, gagnant du débat oratoire classique de Thetford. Après le discours, on attribuera les prix aux gagnants de l'après-midi.

Après la bénédiction du bûcher par Mgr Léon Bouhier, le maire Maurice Théroux allumera le feu de la St-Jean alors que la population entendra des chants folkloriques.

L'équipe Béliveau bat Bell Asbestos

THETFORD. (DNC) — L'équipe de balle molle J.-A. Béliveau a administré une humiliante défaite au Bell Asbestos par le compte de 23-5, tandis que le Lake Asbestos l'emportait 22-2 sur la Mine BC.

Les vainqueurs de la première rencontre établissaient un record en frappant 11 circuits mettant en vedette Gilles Poudrier avec 2, tandis que L. Garneau gagnait au monticule. J. Mailhot fut débité de la défaite.

Dans l'autre joute, le lanceur gagnant fut Normand Martin et le perdant B. Métivier. Les parties à l'affiche pour la semaine ont été remises à cause de la pluie.

Deux parties seront disputées dimanche après-midi, alors que la Raquette visitera le Radar et que le Lake visitera le Béliveau.

Un officiel de la ligue s'attend à ce que le système d'éclairage soit prêt pour les éliminatoires, alors qu'on verra six clubs y participer.

Résultats dans les ligues de fers à Asbestos

ASBESTOS. — L'hôtel Larochelle et les Chevaliers de Colomb ont remporté des victoires dans la ligue de fers d'Asbestos.

Dans la première rencontre, l'hôtel Larochelle a remporté une victoire facile de 9-0 sur les Frontiersmen. Pour l'hôtel Larochelle, l'équipe formée de T. Charland et Georges Précourt a pris la mesure de l'équipe formée de St-Pierre et G. Dumas au compte de 21-14, 21-9, 21-4. L'équipe de H. Martel et E. Vincent a vaincu l'équipe formée de A. Richard et R. Lecompte au compte de 21-8, 21-0, 21-12, et l'équipe de Gilles Labonté et Denis Précourt a battu celle de J.-C. Beauregard et R. Boislard au compte de 21-14, 21-10 et 21-5.

Dans l'autre rencontre, les Chevaliers de Colomb ont remporté la victoire par défaut, les joueurs des Aramis n'ayant pu se rendre en temps pour disputer la rencontre.

Cinéma

COATICOOK

Théâtre Opera : "Du haut de la terrace", avec Paul Newman et Myrna Loy; "Terror of the Songs", avec Geodffroy Toone et Christine Lee.

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bijou : "Le journal d'Anne Franke", avec Millie Permins et Shelley Winters.

MAGOG

Théâtre Magog : "Suddenly last summer", avec Elisabeth Taylor et Montgomery Clift; "Comanche Stations", avec Randolph Scott.

Théâtre Centre : "Les lâches meurent aussi", avec June Allyson et Jeff Chandler; "Repris de justice", avec Eddie Constantine.

WINDSOR

Théâtre Loma : "Une poignée de neige", avec Don Murray et Eva Marie-Saint.

RICHMOND

Théâtre Myra : "It started in Naples"; "Take a giant step".

SHERBROOKE

Cinéma de Paris : "Hercules", avec Steve Reeves; "Les Commandos en Corée", avec Ronald Lewis et Stephen Boyd.

Théâtre Premier : "Dinusaurus", avec Ward Ramsay et Kristine Hansen; "Stop, Look and Laugh", avec The Three Stooges.

Théâtre Rex : "Jalousie au cirque fantastique", avec Victor Mature et Rhonda Fleming; "La vengeance du scarface", avec Jan Sterling; "Les bas fonds de Chicago".

Théâtre Granada : "Pépé", avec un groupe d'étoiles.

Derby Port Drive-In : "Desire in the dust", avec Raymond Burr et Martha Hyer.

Norton Drive-In : "The lawless Breed", avec Rock Hudson et Julia Adams.

ROCK ISLAND

Border Theatre : "Psycho", avec Tony Permins et Janet Leigh.



DES AMIS FAROUCHES — Les mouettes sont ordinairement très farouches, ne laissant pas les humains les approcher de trop près. Mais lorsqu'elles se familiarisent avec un visage, leur attitude change. La preuve : ce vieillard qui, par des visites régulières et fréquentes dans le même parc, a réussi à gagner leur confiance. Peut-être que les croutons qu'il leur apporte ne sont pas étrangers à cette amitié . . . désintéressée.

A la Ligue des citoyens

L'ex-maire Trudeau blâme le maire Armand Nadeau

SHERBROOKE. — Devant moins d'une cinquantaine de personnes, le président de la Ligue des citoyens a établi les positions du mouvement comme s'abstenant de toute politique, mais recherchant l'intérêt de la collectivité.

Contrastant avec cette déclaration de M. Philippe Duperré, l'ex-maire Alphonse Trudeau, président du comité des affaires municipales, a rejeté sur l'actuel premier magistrat la responsabilité de la polémique qui a opposé la Ligue à l'administration municipale relativement à la chaîne médiane de la rue King ouest. Il a nommément accusé Me Armand Nadeau, C.R., d'avoir lancé la balle de façon à attirer l'attention du puplic sur la compagnie Fabi et Fils Ltée, bénéficiaire du contrat sans soumissions, de façon à reporter dans l'oubli le geste du conseil municipal.

A cette assemblée tenue en la salle St-Sacrement devant une faible assistance, étaient présents l'échevin Robert Gauthier et le secrétaire Gustave Lafontaine, de la Commission scolaire. L'autre représentant du quartier est à l'hôtel de ville, M. Félix Thibault, avait fait connaître ses regrets de ne

Voir L'EX-MAIRE en page 31

CONSEILLER EN ORIENTATION ET BIBLIOTHECAIRE DEMANDES

pour la Commission Scolaire de Thetford Mines. S'adresser à M. Eloi Allaire, directeur des études, C.P. 605, Thetford Mines, P.Q.

Tél. FE. 8-1141 ou FE. 8-1204

QUAIS
MURS DE SOUTENEMENT
RESERVOIRS
PISCINES

BETON, MAÇONNERIE, BLOCS DE CIMENT, ETC.

SERVICE DE REPARATION ET D'ETANCHEMENT PAR LES PROCEDES LES PLUS EFFICACES ET SOUVENT LES PLUS ECONOMIQUES SONT OFFERTS PAR

HYDRAULICRETE COMPANY
OF CANADA LTD.

Injections contrôlées d'émulsions Latex, "Chromium Lognin", "Bentonite", et éléments solides et chimiques en poudre de ciment pour

• STABILISATION DU SOL • RESTAURATION DU BETON
• STRUCTURES A L'EPREUVE DE L'EAU

627 Blvd Décarie, St-Laurent 9, P.Q. Tél.: RI. 4-2421

ON DEMANDE
un gérant adjoint de publicité

Il s'agit d'une situation importante, comportant des possibilités d'avancement, au sein d'une des plus grandes compagnies distributrices de produits de consommation dans la province de Québec et dans tout le Canada.

EXPÉRIENCE REQUISE

Le candidat choisi devra écrire et parler couramment le français et l'anglais, et occuper déjà, dans le domaine de la publicité, un poste de confiance touchant de près la mise en marché de produits de consommation, particulièrement dans le Québec. Il devra aussi pouvoir amorcer, diriger et conclure des discussions relatives à l'emploi des médiums et aux campagnes publicitaires, mettre au point et administrer des programmes et des budgets de médiums. Une certaine préférence pourra être accordée aux candidats déjà employés par une agence de publicité.

Voilà sans contredit une situation excellente pour un candidat possédant les qualifications requises.

Seules les candidatures écrites seront prises en considération et toutes les demandes seront traitées avec la plus grande discrétion.

T. A. READ,
Cockfield, Brown & Company Ltd.
Edifice Canada Cement,
Montréal, P.Q.

ON DEMANDE UN
ENTREPRENEUR
pour vêtements sport et robes d'enfants. S'adresser à :
MARY CHILDREN'S WEAR INC.
55 est, rue Molière

HYDRO-QUEBEC
SOUMISSION NO B-83

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m. heure avancée de l'est, le jeudi, 6 juillet 1961, relativement à la fourniture de :

Divers sectionneurs à 138 KV.
Divers sectionneurs à 23 KV.
Divers sectionneurs à 15 KV.
Livraison dans la région de Montréal.

On devra examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de :

l'ingénieur en chef,
Division des projets techniques
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de $5 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée : **"Soumission No B-83".**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W.E. Johnson
Montréal, le 21 juin 1961.

HYDRO-QUEBEC
SOUMISSION C-14

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 A.M. heure avancée de l'Est, le jeudi 13 juillet 1961, relativement à **la construction de l'infrastructure et des voies d'accès d'un pont d'une longueur de 704 pieds, sur la rivière Manicouagan, dans le voisinage du site 2, approximativement 30 milles, par route, au nord de Baie-Comeau, Comté de Saguenay, P.Q., le tout en conformité du document d'appel de soumissions C-14.**

Le soumissionnaire peut examiner le document complet d'appel de soumissions du lundi au vendredi inclusivement entre 8:30 A.M. et 5:00 P.M. au bureau de

l'ingénieur en chef
division des aménagements,
HYDRO-QUEBEC
107 ouest, rue Craig,
Montréal, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de $50 l'exemplaire sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. CE MONTANT N'EST PAS REMBOURSABLE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont invitées à soumissionner. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée **"Soumission No C-14".**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les cosecrétaires,
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 21 juin 1961.

HYDRO-QUEBEC
SOUMISSION C-15

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m., heure avancée de l'Est, le 13 juillet 1961 pour :

a) **fournir le matériel, fabriquer et livrer, le tout à prix ferme, la structure d'acier pour un pont, 704 pieds de longueur, sur la rivière Manicouagan, aux environs du site 2, approximativement trente milles, par terre, au nord de Baie Comeau, Comté de Saguenay, P.Q., le tout en conformité du document d'appel de soumissions C-15.**

b) **compléter le montage, ériger et peinturer au chantier, la structure d'acier mentionnée à l'article (a), le tout en conformité du document d'appel de soumissions C-15. (Prix ferme).**

Le soumissionnaire peut examiner le document complet d'appel de soumissions du lundi au vendredi inclusivement entre 8:30 a.m. et 5:00 p.m. au bureau de

l'ingénieur en chef,
division des aménagements
HYDRO-QUEBEC,
107 ouest, rue Craig,
Montréal, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de $50 l'exemplaire sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. CE MONTANT N'EST PAS REMBOURSABLE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont invitées à soumissionner. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée **"Soumission no C-15".**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 21 juin, 1961.

HYDRO-QUEBEC
Soumission No B-82

Des soumissions cachetées devront être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, suite 815, 107 ouest, rue Craig, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m. heure avancée de l'Est, le lundi 10 juillet 1961, relativement à

la construction de conduits et puis d'accès entre les sous-stations Dorchester et Beaumont, à Montréal.

On devra examiner les plans et devis et autres formules de soumission au bureau de

l'ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
Suite 705,
HYDRO-QUEBEC,
107 ouest, rue Craig, Montréal.

et en obtenir copie contre un dépôt de $100 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant sera remboursé au retour desdits documents en bon état dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si ces documents ne sont pas remis dans le délai fixé, le dépôt est confisqué.

L'adjudicataire doit déposer une garantie en argent de $50,000 au moment de la signature du contrat. Ce dépôt sera remboursé une fois le contrat exécuté à la satisfaction de la Commission. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et clairement indiquée **"Soumission No B-82".**

La plus basse soumission ni aucune des autres ne seront nécessairement acceptées.

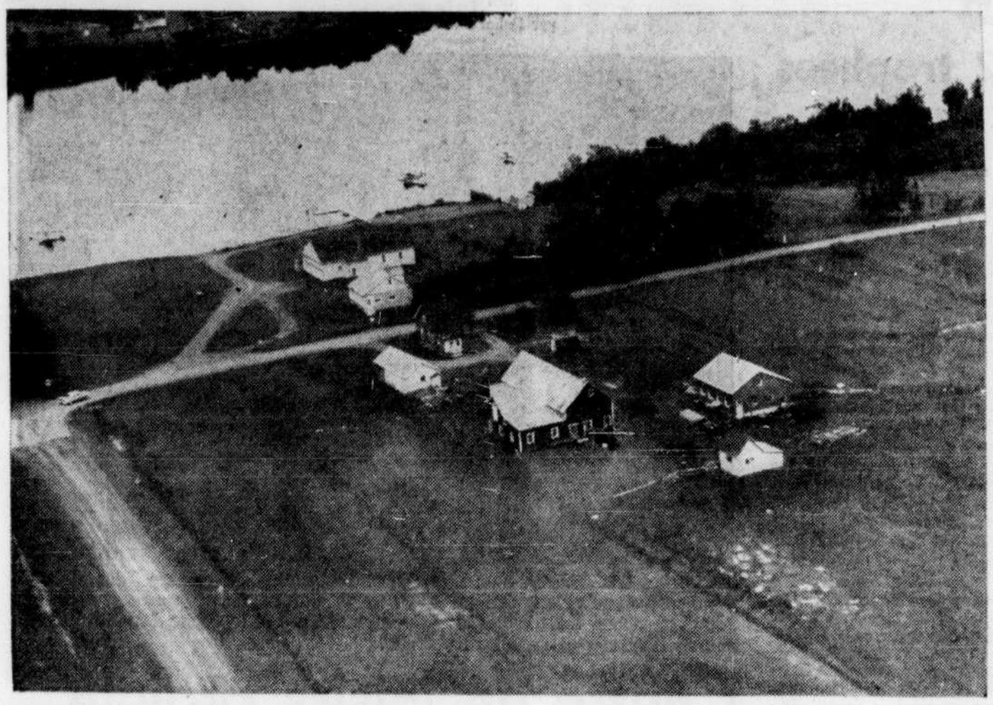
Les co-secrétaires,
B. Lacasse-W. E. Johnson
Montréal, le 20 juin 1961.

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345



BIENTOT LA LICENCE — L'aéroport municipal de Drummondville recevra sa licence du ministère fédéral des Transports au cours de l'été. Une seule clause reste à combler : il suffit d'enlever les obstacles qui se trouvent dans les approches de la piste. Une photo aérienne indique ici au centre les bâtiments de ferme qui seront enlevés avant la fin du mois de juillet. La maison ainsi que le quartier général seront déménagés hors des approches. A l'extrême gauche, sur notre cliché, nous voyons le hangar où sont effectuées les réparations aux appareils. On note aussi quatre appareils légers à la base d'hydravions, qui possède sa licence fédérale depuis 1947.

Drummondville divisée en 2 sections par les policiers

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — La ville de Drummondville est divisée en deux secteurs pour faciliter le travail des autos de patrouille. Les deux portions sont identifiées par les couleurs symboliques du rouge et du bleu.

La zone bleue commence au sud du boulevard Saint-Joseph et s'étend de la route transcanadienne jusqu'aux intersections boulevard Saint-Joseph, Celanese et Cartier. La ligne imaginaire emprunte aussi une trajectoire vers le sud en longeant les voies du CPR. La route 20 est aussi patrouillée jusqu'au quatrième rang. Ce secteur porte le nom de "quartier Saint-Joseph" bien qu'il soit plus ample que le véritable quartier qui porte son nom.

La portion de la ville indiquée en rouge sur les cartes des policiers est située au nord du boulevard Saint-Joseph. La section à couvrir est étendue de la rue Lafontaine aux portes de Drummondville-Sud jusqu'à la rue des Peupliers, limite naturelle de Drummondville-Ouest. Les autos qui patrouillent cette zone doivent aussi se rendre sur la rive nord de la rivière Saint-François. On appelle Saint-Frédéric cette partie, qui est la plus ancienne de Drummondville.

Deux voitures

Ce travail de patrouille est effectué par deux voitures. Il semble bien que cette "flotte" soit insuffisante pour donner un rendement parfait. Les rues de Drummondville s'étendent sur une longueur de 50 milles. Il faut donc au moins une heure à chaque voiture pour parcourir son district.

Le travail de patrouille sera aidé par une moto qui doit entrer en fonction cette semaine. La moto sera en service de 8 h. a.m. à 12 h. p.m. Deux policiers se relayeront sur l'opération de la motocyclette. On l'emploiera surtout pour les zones de vitesse et les entrées de la ville, de même que pour la vérification des stationnements.



LE LIEUTENANT J. G. C. COOK vient d'être nommé officier en charge des relations extérieures du 46e Régiment d'artillerie de campagne.

Victoriaville recevrait 60,000 personnes demain

VICTORIAVILLE. — Selon les prévisions du comité des manifestations de la St-Jean-Baptiste, en collaboration avec le comité du centenaire et le comité d'initiative des Bois-Francs, la journée de demain devrait attirer à Victoriaville une foule de 60,000 personnes, venant des différentes régions avoisinantes et d'un grand nombre de centres de la province. D'ailleurs, l'organisation a tout prévu pour recevoir adéquatement une telle assistance.

Le chef de police, M. Alexandre Boucher, dirigera toute une phalange de personnes responsables, qui auront pour mission explicite de nettoyer les rues principales de tout stationnement, de diriger la circulation vers les rues secondaires, d'indiquer des terrains de stationnement propres au remisage des voitures, de faire disparaître les bicyclettes pour ne pas ennuyer personne, de donner les renseignements désirés, de maintenir l'ordre et d'assurer la protection des groupes compacts qui seront massés un peu partout sur les trottoirs et autres endroits publics. Ce service sera accompli par la police locale, l'armée, 20 gardes forestiers et 30 gardes paroissiales. Tout le long du parcours du défilé, le stationnement sera prohibé de midi à minuit.

Voici le programme de demain : 10 h. : messe pontificale par Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, au parc Victoria; 1 h. : ralliement des chars allégoriques sur la rue Lariviere, près de l'école Notre-Dame de l'Assomption; 2 h. : défilé; 5 h. : réception civique à l'hôtel de ville; 6 h. : banquet offert par le comité d'initiative des Bois-Francs; 8 h. 30 : grande première du pageant, au Palais de l'agriculture; 11 h. 30 : feu d'artifice.

Le lendemain, soit le 25 juin, il y aura messes dans toutes les églises, célébrées par les fils de Victoriaville, à 10 h., et ralliement des anciennes familles, au centre catholique à 3 h.

Course cycliste dimanche matin

(DNC) — Un tournoi cycliste se déroulera en fin de semaine alors que plusieurs coureurs de Thetford et de la région prendront le départ en face du poste CFDA de Victoriaville, dimanche matin, à 10 h. en direction de Thetford où on attend leur arrivée vers 12 h. 30 en face du restaurant Plaza.

Le champion local, Gaston Bélanger, sera du nombre des participants et il est fort question qu'il ait de la compétition de quelque junior de Québec, dont André Longchamps. Le commanditaire de cette course est M. Maurice Legendre.

Le sportif Emile Couture vient d'accepter de défrayer l'inscription du cycliste Gaston Bélanger pour participer au tour du St-Laurent. Notre athlète fera partie de l'équipe Dolbec, de Montréal, qui compte 8 coureurs, dont 4 Italiens. Le plus connu est le champion Aurelio Batelle.

Gaston Bélanger continue son entraînement en participant à toutes les compétitions et, dimanche dernier, il se classait 10e dans le circuit fermé de 15 milles de Giffard. Il participera au tour du Maskinongé les 7, 8 et 9 juillet. Ce cycliste en profite pour remercier les sportifs qui l'aident financièrement.

Convention collective incessamment signée

THETFORD. (DNC) — Le maire Arthur Ouellet ou, en son absence, l'échevin Gérard Routhier, conjointement avec le secrétaire-trésorier, M. Fernand Poire, sont autorisés à signer la convention collective de travail conclue entre la ville et l'association des policiers-pompiers de Thetford.

Les dispositions de la nouvelle convention, dont l'acte a été préparé à la suite des longues négociations entre les deux parties et d'une sentence arbitrale récemment rendue publique, auront un effet rétroactif au 1er janvier et dureront jusqu'au 31 décembre prochain.

Les nouveaux salaires, de même que les montants dus en raison de l'effet rétroactif de la décision, seront payables à même les fonds généraux.

La St-Jean-Baptiste à Bromptonville

BROMPTONILLE. — La fête du 24 juin sera célébrée cette année, àBromptonville, avec beaucoup d'éclats et un programme chargé a déjà été tracé.

Les manifestations de la St-Jean-Baptiste débuteront à 9 h. 30 de l'avant-midi par une messe solennelle et la distribution de pain béni à l'église de la paroisse Ste-Praxède.

Un défilé historique comprenant 14 chars allégoriques s'ébranlera à 2 h. de l'après-midi. Plusieurs fanfares des environs participeront à la parade.

Vers 3 h. 30 de l'après-midi, il y aura distribution de prix aux gagnants du concours de décorations de bicyclettes.

Pendant la soirée, à 7 h., la population de Bromptonville sera invitée à participer à des jeux.

Le président et la présidente des sections locales de la SSJB, M. Ovila Auger et Mme Emile Turgeon, prononceront de brèves allocutions.

Des danses folkloriques auront ensuite lieu dans les rues de la municipalité à 8 h. 30 et la soirée se terminera par un feu de camp à 9 h .30.

Drummondville en bref

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — M. Pierre Alain devient responsable du personnel à l'usine locale de la Dominion Textile. Il remplace M. Léon Cauchon qui devient assistant-directeur du personnel à la firme de Ayers de Lachute. M. P. Alain a commencé hier sa visite des représentants de la presse et de la radio.

* * *

Le Père Léon Brodeur, o.m.i. missionnaire d'Afrique, officiera à deux cérémonies religieuses, samedi après-midi. Il acceptera le renouvellement des promesses de mariage de ses parents, M. et Mme Joseph Brodeur, de Drummondville-Sud, pour leurs noces d'or.

Ensuite, il officiera à une autre manifestation religieuse à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de son frère, M. et Mme Polidor Brodeur, autrefois de la Californie, maintenant établis à Drummondville.

Après dix ans de ministère auprès des Noirs, le père L. Brodeur doit retourner en Afrique le premier juillet.

* * *

Un concert sera donné à Drummondville le 27 juin à la salle Saint-Joseph. La chorale "L'écho de la Rochelle" sera sous la direction de M. Rolland Rajotte.

La chorale avantageusement connue donnera un extrait de l'opérette "Les cloches de Corneville", en plus de nombreux chants populaires, folkloriques et religieux.

La société Saint-Jean-Baptiste emploiera encore cette année les moyens modernes de communiciation pour diriger les mouvements du défilé patriotique. Un appareil de sans-fil sera à la tête de la parade pour indiquer au meneur la position exacte du défilé. L'autre appareil demeurera fixé à la base de transmission et M. Pierre Lemieux pourra ainsi savoir à tout moment où est rendu la tête de la parade. Il devra être aussi en position pour connaître les défections qui peuvent survenir en cours de route.

Le parcours du défilé est de deux milles.

Inauguration d'une piscine ce soir

PLESSISVILLE. (N. F.) — La direction de l'oeuvre des loisirs de Plessisville invite la population locale à assister à l'inauguration officielle de la piscine, construite en 1959, alors que M. l'abbé Camille Morissette, curé de St-Calixte, bénira les installations, en présence du maire Marcel Collin, du centre urbain, et du maire Gérard Dubois, de la section rurale. Les membres des conseils municipaux et MM. Boutin et Boissonneault, présidents des deux commissions scolaires, assisteront aussi à cette cérémonie, qui aura lieu ce soir, à 8 h. 30. Il y aura démonstration de natation.

A Trois-Rivières

Comités formés pour la réception des canotiers

TROIS-RIVIERES. — Au salon vert du Château de Blois, avait lieu, hier soir, l'assemblée du comité d'enquête des sports de cette ville. Cette assemblée avait pour but l'organisation de la réception, qui mettra fin à la classique internationale de canots entre La Tuque et Trois-Rivières.

Cet événement grandiose, qui se déroule annuellement, sera encore cette année le point de mire de tous les sportifs du coeur du Québec. Cette année, on ne craindra pas que la classique de canots se termine par un fiasco car, pour la première fois depuis longtemps, les Trifluviens ont à coeur le succès d'une telle classique.

A cette fin, le conseil municipal a donné pleins pouvoirs au comité d'enquête des sports de Trois-Rivières pour la formation de comités, qui s'occuperaient de la préparation et de l'exécution d'un programme marquant la finale de la course en canots sur le St-Maurice le 4 septembre.

Sous la présidence d'Alexandre Michaud, le conseil a décidé de former cinq comités, qui englobent la préparation des fêtes qui marqueront cette finale. Ces comités sont celui de la publicité, de la réception, de la circulation, de la parade et des manifestations.

En faisant ma ronde

par J. PERRON

Magasins fermés

Tous les magasins de la ville de St-Tite seront fermés demain le 24, jour de la St-Jean-Baptiste.

A l'O.T.J.

L'oeuvre des terrains de jeux de St-Tite se prépare à une saison très active. Actuellement peintres et ouvriers sont sur les lieux pour effectuer les réparations qui s'imposent et l'amélioration des jeux pour la saison qui approche. Les dirigeants de l'oeuvre sont très confiants du résultat de la souscription présentement en cours. Une soixantaine de collecteurs visitent tous les foyers de St-Tite pour procurer les fonds nécessaires à l'organisation de l'oeuvre durant la saison chaude. Une quinzaine de moniteurs et monitrices se partageront la tâche de surveiller et d'amuser les enfants qui fréquenteront les terrains de l'O.T.J. durant l'été.

Les parents retiendront que l'inscription se fera le 26 et que l'ouverture officielle des terrains se fera le 3 juillet.

Cours à Ste-Thècle

Des cours de confection de chapeaux, sous les auspices de l'U.C.F.R. de St-Thècle se donnent présentement à la salle municipale de cet endroit. Ces cours populaires chez les dames et demoiselles, sont donnés par une technicienne du ministère de l'agriculture, Mlle Rolande Gravel.

Ligue de quilles à Victoriaville

VICTORIAVILLE. — La ligue d'été de quilles de Victoriaville a mis fin à ses activités mercredi soir, alors que le club O'Keefe a remporté la victoire sur le Gérard Bergeron, dans la dernière phase d'élimination, par 2,301 quilles contre 2,078. Dans cette rencontre, Gaston Houle a brillé pour les vainqueurs avec un simple de 211 et un triple de 554. Pour les perdants, Claude Dusseault a réussi à obtenir un simple de de 216 et un triple de 536.

Les 2 équipes en lice pour la finale s'étaient mérité cette partie en accumulant un plus grand nombre de quilles que les clubs Mousquetaires et Epicerie Grenier, alors qu'Armand Lallier avait été le meilleur avec un simple de 203 pour un triple de 544, soit une quille de mieux que Claude Dusseault, avec 543. Dans les éliminatoires, les meilleures moyennes ont été obtenues par Henry Hains, 166.3, Claude Dusseault, 164.5, Armand Lallier, 161.8, Gaston Houle, 161.2, Jean-Guy Dumont, 159.5, Léo Croteau, 158.1, eal Nadeau, 152.3, et Gilles Roux, 150.9.

Félicitations au Frère Basile, E.C.

THETFORD. (DNC) — Le surintendant de l'Instruction publique vient de faire parvenir un télégramme de félicitations au R. F. Basile, E.C., professeur de la 12e année scientifique spéciale du Collège de La Salle de Thetford.

Il se lisait comme suit : "Heureux de vous informer que votre classe est arrivée deuxième aux examens français 12e année de la province, pour le département de l'Instruction publique. Recevrez prix du surintendant au montant de $100. Chaleureuses félicitations".

M. Maurice Lavallée élu Grand chevalier

DRUMMONDVILLE. (A.B.)— M. Maurice Lavallée, de Pierreville, vient d'être réélu grand chevalier du conseil 1889 pour un autre mandat. Les élections étaient sous la présidence de M. Laurent Bélisle.

Les officiers du conseil sont MM. Aimé Boucher, député grand chevalier ; abbé Victorien Lavigne, aumônier ; Jean-Paul Villiard, chancelier ; Marcel Renaud, secrétaire archiviste ; Albert Lachapelle, secrétaire financier ; Fernand Guillemette, secrétaire-trésorier ;Arcade Daneau, cérémoniaire ; Jean-Jacques Fortin, intendant ; Me Charles-Edouard Descoteaux, avocat ; Aimé Pelletier, sentinelle intérieure ; Bruno Morvan, sentinelle extérieure ; N.-L.-Z. Simoneau, Lionel Daneau et Roch Lafrenière, syndics ; Dr Alphonse Lemire, médecin ; Armand Couchesne, organiste ; Olivier Daneau, porte-drapeau, et Aimé Lafrenière, gardien de la salle.

Les manifestations du conseil 1889 de Pierreville ont été nombreuses au cours du terme 1960-61. Les projets pour l'année nouvelle s'annoncent aussi intéressants.

L'EX-MAIRE

SUITE DE LA PAGE 30

pouvoir accepter l'invitation de la Ligue des citoyens à cause de raisons personnelles imprévues tandis que M. Lafontaine s'est fait l'interprète de son président, M. François Thibault, obligé de se rendre à Ottawa dans la journée d'hier.

M. Duperré a résumé pour l'assistance les récents événements concernant la ligue et l'hôtel de ville relativement à la bande médiane de la rue King. Corroboré par la suite par l'ex-maire Trudeau, il a affirmé son entière liberté et a tenu à refuter les rumeurs à l'effet qu'il subisse, au sein de la ligue, l'influence d'anciens personnages municipaux. Il a déclaré n'avoir l'intention de s'incliner que devant la majorité ou devant les faits.

M. Trudeau a pour sa part demandé comment le public pouvait se fier aux règlements d'emprunt de quelques million de dollars présentés par l'administration municipale quand la ligue avait réussi à faire la preuve d'une économie de $5,000 sur un contrat de $12,000.

D'autres rapports ont été présentés sur les activités passées de la Ligue dans les domaines scolaire et des loisirs. Pour sa part, le président du comité de recrutement a affirmé être en mesure de prévoir un millier de membres pour l'automne si les adhésions se poursuivaient au rythme actuel. La nomination de M. Vincent Scallon à la Commission industrielle consultative de la ville à titre de représentant de la Ligue a également été approuvée.

La prochaine assemblée générale de la ligue aura lieu vers le mois de septembre, après les vacances d'été, vraisemblablement dans le quartier ouest conformément à la politique de la Ligue de visiter les différents quartiers de la ville.

Que devient la résolution du 17 octobre du Conseil de Shawinigan ?

Centre des loisirs et Conseil des arts réclamés par les syndicats

SHAWINIGAN. — Le Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan prône l'institution dans la province de "commissions municipales des arts". Dans une lettre adressée dernièrement au sous-ministre des Affaires municipales, M. Jean-Louis Doucet, M. Raymond Drolet, agent d'affaires, déplore que le gouvernement n'ait pas adopté un projet de loi qui aurait permis aux municipalités de créer leur conseil municipal des arts.

Ce fut le cas pour la ville de Shawinigan, note M. Drolet, le conseil municipal avait adopté le 17 octobre une résolution autorisant le procureur de la ville, Me Jean-Claude Guillemette, à faire les démarches nécessaires aux fins de présenter un projet de loi à être soumis à la Législature pour obtenir les pouvoirs nécessaires à la constitution d'une commission permanente sous le nom de "Conseil des arts de Shawinigan."

Le projet de loi ne fut pas présenté ni même préparé, parce que semblait-il, une législation générale devait être adoptée, au cours de la session — qui s'est terminée dernièrement — en vue d'éviter aux municipalités d'avoir à présenter chacune un bill pour obtenir les pouvoirs de créer de tels conseils des arts. "Nous avons cru, écrit M. Drolet, qu'il en serait question dans le bill créant le ministère des Affaires culturelles, mais il n'en fut rien. Nous avons eu la même déception lors de la présentation du bill 69."

Les efforts réunis

M. Drolet cite une résolution adoptée par la Commission des loisirs de Caritas-Canada, en 1956: "considérant que le manque de coordination entraine une duplication d'efforts, de personnel et de locaux dont les contribuables font les frais, la commission invite les municipalités, les commissions scolaires et les centres de loisirs paroissiaux à constituer un comité conjoint. Tel comité formulerait un plan de coordination pour les loisirs des enfants, des jeunes gens et des adultes, afin d'assurer l'épanouissement et la stabilité de ces mouvements".

"Nous croyons, ajoute M. Drolet, que le meilleur moyen de réaliser cette coordination des loisirs culturels est la création d'une Commission municipale des arts".

A Shawinigan

A Shawinigan le conseil des arts a été formé. Il est composé de 15 personnes, y compris deux représentants des syndicats: MM. Drolet et Martial Laforest. Ce dernier est le président du Conseil central.

M. Drolet prône une commission municipale des arts autrement constituée que par la partie no 3 de la loi des compagnies qui ne donnerait pas une représentation juste à l'élément ouvrier, selon lui. "Jusqu'ici nous avons constaté que la plupart des manifestations artistiques ont été réservées à des groupements très fermés, car on a à peu près oublié la classe ouvrière qui, pourtant, exprime actuellement un vif intérêt pour la culture générale".

"En plus d'harmoniser la vie des arts la commission municipale des arts pourrait servir de liaison entre les organismes existants ou futurs de notre ville, le Conseil provincial des arts, le Conseil des arts du Canada, l'Office provincial de publicité, Radio-Canada, l'Office National du Film, etc".

Une salle de concert

M. Drolet souligne à M. Doucet qu'il importe que le gouvernement provincial aide les municipalités à s'organiser pour répandre le goût des arts. Il note par exemple, qu'il y a un besoin urgent d'une salle de concert à Shawinigan. Il faudrait aussi un théâtre, des salles pour l'audition de disques, etc. Aucune salle paroissiale n'a actuellement les moyens de s'équiper de la sorte, note-t-il. Un centre culturel s'impose donc".

Faisant écho aux nombreuses enquêtes sur les loisirs conduites à Shawinigan, dont celle de la commission optimiste, M. Drolet ajoute qu'il y a un besoin aussi pressant d'un centre de loisirs. Ce centre des loisirs devrait être confié à une commission municipale pour son administration.

"Les loisirs et la culture doivent être de toute nécessité soustraits aux entreprises, très souvent semi-commercialisées et la plupart du temps concurrentes, ce qui ne sont pas un élément favorable à la coordination".

M. Drolet est anxieux de recevoir la réponse du sous-ministre. Il espère que le Conseil municipal des arts de Shawinigan pourra bientôt prendre ses ébats, par une législation adéquate répondant aux besoins.

Les terrains du secteur Père-Daniel tirés au sort

TROIS-RIVIERES. (GMB) — Mardi dernier a eu lieu à l'hôtel de ville le tirage au sort de cinq terrains dans le secteur Père Daniel. Le tirage s'est fait en présence de l'échevin Fernand Goneau, de M. Arthur Dubé, du service des permis, et de M. Robert Corbeil, secrétaire du gérant, M. Roger Lord.

Les nouveaux propriétaires sont : MM. Clément Gendron, 1050 rue Bédard, Roger Gélinas, 421 Des Vétérans, Cap-de-la-Madeleine, Josaphat Letarte, 726 St-François-Xavier, Jacques Dufresne, 717 Des Commissaires, Antoine Murray, 1256 rue Guimont.

Pour participer à ce tirage, les futurs propriétaires avaient déposé un chèque accepté au montant de $50. Ce tirage leur permet de faire le choix de l'emplacement, au cours d'un second tirage au sort.

Il est entendu que les nouveaux propriétaires devront commencer à construire dans les 45 jours qui suivent le tirage. Si à l'expiration des 45 jours ils n'ont pas commencé leur construction, leur $50 est confisqué mais ils peuvent obtenir un second délai de 30 jours moyennant un montant additionnel de $25. Si au bout de 75 jours, la construction n'est pas commencée, les $75 sont confisqués.

Par contre, si le nouveau propriétaire a commencé sa construction, disons, au bout de 60 jours, le montant de $75 sera déduit du coût du terrain lorsque le contrat sera conclu avec la ville.

Le financement de ces constructions a créé certains problèmes du fait que la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement a refusé les prêts. Quant à la Caisse Populaire, on sait que le nombre de ses prêts est forcément limité et que les emprunteurs doivent parfois atendre plusieurs mois.

Jusqu'à présent, 39 futurs propriétaires ont déjà fait le choix de l'emplacement de leur propriété, mais de ce nombre, 10 seulement ont commencé à consruire. Ces terrains qui sont un morcellement du secteur industriel sont vendus par la ville à $0.09 le pied carré.

Facultés affaiblies

Grâce à leurs avocats, deux accusés gardent leur permis

TROIS-RIVIERES. (G.-M. B.) — Pour la première fois depuis au moins quatre ans, deux prévenus, accusés d'avoir conduit leu rautomobile alors que leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool, ont contre toute attente conservé leurs permis de conduire.

C'est grâce à l'habileté de son jeune avocat, Me André Bureau, que l'un des prévenus a bénéficié de la clémence du tirbunal. L'autre prévenu était défendu par Me Guy Lebrun, et ce dernier a invoqué les mêmes arguments auprès du juge Léon Girard.

L'argumentation de Me André Bureau reposait sur le fait qu'un prévenu accusé d'avoir conduit une automobile avec facultés affaiblies devait subir deux peines. La première, l'amende, et la seconde la privation de son permis. Or, dit Me Bureau, dans le cas d'un chauffeur de taxi ou de chauffeur de camion, il s'ajoute une troisième peine qui est la perte de son gagne-pain et de celui de sa famille. Le jeune procureur a cité des cas de jurisprudence pour appuyer sa thèse.

Il a suggéré au tribunal qu'une amende plus forte pour les cas de ce genre servirait amplement les fins de la justice. Le juge Léon Girard a dit qu'il était au fait des jugements rendus en pareil cas par des juges d'autres districts et qu'il n'est pas prêt à accepter ce principe comme règle de conduite. Cependant, dans le cas des deux accusés à la barre, qui doivent gagner leur vie avec leur automobile, le juge leur a imposé à chacune $100 d'amende et les frais, et pour la première fois depuis plusieurs années, dans le district judiciaire de Trois-Rivières, les deux permis n'ont pas été révoqués.

En correctionnelle

Pour avoir conduit une automobile sans être muni du permis provincial, un citoyen a été condamné à $20 d'amende et les frais ou 8 jours.

* * *

Une jeune fille a été condamnée à $10 d'amende et les frais pour avoir pénétré dans un établissement où l'on vent des spiritueux alors qu'elle n'avait pas atteint sa majorité.

* * *

Un citoyen de la rue Wolfe a été condamné à six mois de détention et à $500 d'amende et les frais pour avoir été trouvé en possession de quelques onces d'alcool de fabrication domestique. Le juge Girard a déclaré qu'il s'agissait d'une récidive et que la loi le contraignait à envoyer le prévenu en détention.

Selon le vice-président de la Consol :

Les perspectives du marché du papier journal encourageantes

TROIS-RIVIERES. — "La demande mondiale pour le papier journal devrait augmenter sensiblement au cours des prochaines années et nous devrions avoir une large part du marché". Ce sont là les pronostics encourageants émis par M. Frederick W. Bradshaw, vice-président exécutif de la Consolidated Paper, à l'issue d'un banquet de reconnaissance pour long service, offert à l'hôtel St-Maurice, aux employés de la division Wayagamack et de la St. Regis Consolidated Packaging Limited de Cap-de-la-Madeleine, qui au 31 décembre 1960 comptait 25 ans et plus de service.

M. Bradshaw a d'abord rappelé que les dix ou douze années qui ont suivi la dernière guerre mondiale furent une période de grande prospérité pour tout le Canada à la suite d'investissements de forts capitaux américains au pays.

Le vice-président a poursuivi en faisant remarquer que si le chômage au Canada est le plus grand problème de l'heure, il faut l'attribuer au fait que l'économie canadienne ne se développe pas assez rapidement pour absorber le nombre toujours croissant d'hommes et de femmes qui demandent du travail.

En examinant les raisons de ces changements difficiles à accepter, a-t-il souligné, nous devons reconnaitre que dans sa dernière décennie de prospérité, le Canada a accepté certains nouveaux projets que nous devons payer par des taxes exhorbitantes, appliquées dans une économie qui a cessé de progresser. Naturellement, à notre grand regret, ces taxes augmentent le coût de production, ce qui nous oblige à réduire le personnel pour le remplacer par la machinerie.

M. Bradshaw a souligné que la différence la plus marquante entre le Canada et les Etats-Unis se fait sentir sur le marché domestique. Nos voisins, en effet, permettent l'utilisation de techniques et méthodes de production massives qu'il nous est impossible de réaliser.

Le vice-président a ensuite fait remarquer que la Consolidated a été la première des industries, papeteries à organiser une caisse de retraite et un système de bourses d'étude afin que les jeunes puissent mieux faire face à un monde de plus en plus en révolution.

M. Bradshaw a ensuite terminé en félicitant les récipiendaires du bouton de 25 ans de service et leur a souhaité de nombreuses autres années de bonheur avec la corporation de la Consolidated.

Parmi les récipiendaires, on remarquait M. Joseph Lebel qui a accumulé 47 années de service à la division de la Wayagamack.

A la table d'honneur prenaient place MM. Alan Hubley, assistant-surintendant général, Robert Hunter, assistant-surintendant, Richard Collins, le Dr Joseph Normand, médecin de la division, Wilfrid D. Mosher, gérant, John McCurdy, gérant de division, Albert F. Gurr, vice-président, Alan G. Kay, gérant de la division Wayagamack, Frederick W. Bradshaw, vice-président administrateur, Lloyd G. Symons, surintendant général, Donald B. Fost, vice-président, Charles H. Neil, surintendant général, Harold G. Timmins, John G. Vining, comptable de la division, et Merritt A. Eaton, trésorier-payeur.

Une école est construite à Ste-Hélène

PRINCEVILLE. (N. F.) — Une école moderne sera mise à la disposition des écoliers et écolières de Ste-Hélène de Chester, à l'automne 1961, car un édifice aux vastes proportions est actuellement en construction sur le terrain de la Fabrique, près de l'église et de l'ancienne école, au centre du village. L'immeuble renferme six classes, un cafétéria, un gymnase et une résidence pour les religieuses. Comprenant deux étages et un sous-sol en partie utilisé, l'édifice mesurera 50 pieds de largeur par 115 de longueur. L'extérieur sera fini avec de la brique, alors que l'intérieur sera de plâtre. Le coût de la construction sera de plus de $105,000. Les travaux sont en cours et une vingtaine d'ouvriers sont à l'oeuvre, sous la direction de M. Raymond Garneau, entrepreneur général de Princeville, qui a obtenu le contrat.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier: aujourd'hui et demain: Le barbare et la geisha; Dieu seul le sait.
Victoria: aujourd'hui et demain: Ça va barder; Paris s'amuse.

PRINCEVILLE

Princess: demain: Mon homme Godfrey; actualités françaises.

PLESSISVILLE

Plessis: aujourd'hui et demain: Deux nigauds et la momie; Séraphin.
Colonial: aujourd'hui et demain: Embuscade; Les affameurs.

Convocations

AUJOURD'HUI

Victoriaville — SSJB : Ouverture des fêtes de la St-Jean-Baptiste, à partir de 7 h. 05.
Plessisville — Oeuvre des loisirs : inauguration d'une piscine au centre, à partir de 8 h. 30.

SAMEDI

Victoriaville — SSJB : célébration de la St-Jean-Baptiste, à partir de 10 h.
Princeville — Club des Jeunes: soirée hebdomadaire, à l'hôtel de ville, à 8 h.

Les gagnants d'un tournoi de pêche

THETFORD. (DNC) — Les tournois de pêche de l'Association de chasse et pêche de Thetford ont débuté dimanche dernier à la rivière Sauvage. Il y eut 66 inscriptions ; ce qui est un record.

Ces pêcheurs ont capturé environ 40 poissons de taille imposante et les gagnants furent MM. Philémon St-Hilaire et Laurier Roy. Le premier attrappait un brochet de 29¾ pouces, et le second, un doré de 20 pouces. Des mentions vont à MM. Germain Laflamme, pour un brochet de 25 pouces ; Roméo Lachance, pour un brochet de 24 pouces, et Raymond Roy, pour avoir pris 4 dorés et 8 brochets à lui seul. M. Séverin Veilleux fut récompensé pour avoir vidé le lac de deux perchaudes.

L'organisateur du tournoi, M. Paul-M. Mercier, avait offert une canne à pêche avec moulinet qui fut gagnée par M. Yvon Chamberland.

Le tournoi prit fin vers 8 h., à l'auberge de la rivière Sauvage et les pêcheurs revenaient à Thetford, au local de l'association, pour une soirée.

Le prochain tournoi de pêche devrait avoir lieu à la fin du mois de juillet et probablement au grand lac St-François. Les membres de l'ACPT sont assurés d'au moins trois tournois dont un comme pique-nique.

On a reçu trois nouvelles chaloupes à l'usage des pêcheurs qui se rendront au lac Grand Coude qui est à la disposition exclusive des membres.

COMPTABLES - AUDITEURS - COMMERÇANTS

Informez-vous de notre "Package Deal" (offre combinée)

Pour équiper votre bureau de meubles et d'équipement moderne. Dactylographes manuels et électriques, calculatrices automatiques, machines à additionner, filières, meubles de bureaux modernes, décorateur à votre disposition.

"LE TOUT PAYABLE COMME UN LOYER — sans intérêt"
Plans de un, deux et trois ans.

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.

Distributeurs autorisés des produits OLIVETTI depuis 1952

44 ouest, St-Jacques VI. 4-3491

Loisirs et Récréation

par Dollard MORIN





LES CENTRES RECREATIFS du Service des parcs de Montréal viennent de clore leur saison; moniteurs et monitrices se préparent maintenant en vue de la saison des terrains de jeux qui doit débuter mardi, 27 juin. Au centre St-Emile, qui est un parc-école, les jeunes ont tenu à rendre hommage au principal de l'école, M. MAURICE GOUR, pour sa généreuse et sincère collaboration aux activités récréatives. Le personnel enseignant de l'école, que l'on voit ci-haut, à gauche, s'est joint aux jeunes dans cet hommage, de même que la monitrice PIERRETTE GIBEAULT et le moniteur YVON DUFORT (à droite), en compagnie de M. Gour (au centre), le vice-président du comité senior du centre, Jacques Nadon, a agi comme maître de cérémonies lors d'un programme d'amateurs qui a suivi le souper aux fèves. A droite, ce sont deux des jeunes artistes qui ont fait valoir leurs talents : ELIANE CHARLEBOIS (à gauche) et DIANE KELLENNY.

2 trophées au bain Rosemont

Le bain Rosemont s'est mérité deux trophées, au dernier gala aquatique des bains municipaux qui s'est déroulé au Centre sportif Maisonneuve.

L'équipe formée de Judy Dunham et Barbara Gardner a gagné, pour la piscine de Rosemont, le trophée "Géraldin Allaire". Sous la direction de leurs instructeurs, Pierrette Gagnon et Nicole Bouchard, elle a joué "Le diable rouge".

Une autre équipe du même bain a remporté le trophée "Marthe Cyr" pour son thème "Les majorettes". Elle était constituée de Mary Kisil, Linda Preston et Pierrette Legros.

Par ailleurs, le trophée "Lucy Williams" a été décerné à l'équipe du centre sportif Maisonneuve. Le thème, joué par Connie Marcogliese, Lise Laroche, Jocelyne Faucher, Pierrette Bélanger, Micheline Lavigne et Gisèle Faucher, était "Les ballerines de l'onde". Denise Bourdeau est leur instructeur.



LOISIRS : L'ESCRIME. — La section d'escrime du centre des loisirs Immaculée-Conception demeurera ouverte durant toute la saison estivale. Sur cette photo, trois habituées du centre (de g. à d.) : Cécile Puvilland, Raymonde Robinson et Danielle Robidoux.

Piscines Ste-Hélène

Les piscines de l'île Ste-Hélène s'ouvriront pour la saison d'été, samedi, 24 juin, à 10 h. du matin, vient d'annoncer M. Georges Mantha, directeur adjoint du Service des parcs de Montréal.

A compter de samedi donc, les piscines seront ouvertes tous les jours, de 10 h. du matin à 10 h. du soir.

Sur semaine, on y admettra gratuitement les enfants, le matin; le reste de la journée, ainsi que les samedi, dimanche et fête, les enfants paient 20 cents d'admission. Quant aux adultes, ils doivent payer 35 cents en tout temps.

Par ailleurs, à compter du lundi 3 juillet, les jeunes baigneurs pourront suivre des cours gratuits de natation et de plongeon, sur semaine, de 10 h. 30 à 11 h. 30.

On sait que les piscines de plein air de l'île Ste-Hélène ont été ouvertes durant les deux dernières fins de semaine. On y a enregistré un total de 10,235 baigneurs pour les 4 jours, ce qui porte le grand total depuis l'ouverture en 1953 à : 1,928,866.



YEUX ROUGES

OPTREX soulagera rapidement le malaise des yeux rougis, endoloris, fatigués par la télévision, le vent, le soleil ou la fumée. OPTREX apporte un soulagement rapide et durable.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

OF-70

FOLKLORE

Il y aura danses de folklore, demain soir :

—à l'école **St-Louis-de-Montfort**, à Pont-Viau: soirée canadienne et récréative organisée par le comité local des Loisirs au profit de ses oeuvres;

—à l'école **St-Vincent**, à St-Vincent-de-Paul: danse en plein air, avec orchestre, prix de présence et feu d'artifice présenté par M. Jean Chartrand;

—au **Forum** de Montréal, à l'occasion du Gala national, avec des équipes de la Fédération Folklorique du Québec, sous la direction de M. Pierre Lalonger;

—au parc de **Duvernay-Est**, 7783, boul. Lévesque (à l'est du pont Pie-IX), avec l'orchestre des "Blue Boys", feu d'artifice.

Ce soir, au Centre Paul-Sauvé, à 8 h., soirée dansante avec l'équipe "Tourbillon" (T-9) et deux orchestres.

Festival de LA PRESSE

En plus des prix de présence qui seront tirés au sort, le soir, à 6 h., et des prix remis aux gagnants du programme "la Rigolade", les enfants pourront encore décrocher d'autres prix en argent, lors des festivals de LA PRESSE qui se tiendront cet été au parc Belmont. On sait que le premier de ces festivals aura lieu mardi prochain, 27 juin.

Cette année encore, il y aura le programme de courses, à 3 h., de l'après-midi, pour les garçons et filles de 5 à 16 ans et plus, ainsi que pour leurs mamans (petites, moyennes et grasses). Un total de $78 seront alors distribués aux gagnants en prix de $3, $2 et $1, offerts par LA PRESSE. La remise de ces prix sera faite aux vainqueurs par le président d'honneur du festival, M. J.-O. Houle.

Par ailleurs, il y aura de la gaieté au festival de LA PRESSE. En effet, dès 1 h. de l'après-midi, au théâtre de plein air du parc Belmont, un concert sera présenté à la foule par les jeunes élèves, accordéonistes et guitaristes, du centre de musique Ravenda, sous la direction de M. Frank Ravenda. On y entendra un choix de pièces connues et populaires.

A 5 h., ce sera l'attraction gratuite offerte par le parc Belmont; mardi prochain, 27 juin, il y aura à l'affiche les "Alexandre Volants" numéro de trois trapézistes, dont le clou est un triple saut périlleux exécuté à une hauteur vertigineuse.

A la suite de ce spectacle, une autre innovation sera offerte au public installé sous les grands arbres, en face du théâtre du parc Belmont, en attendant le tirage des prix de présence à 6 h. En effet, de 5 h. 15 à 5 h. 45, une autre audition musicale sera présentée par de jeunes talents, dans un autre choix de mélodies toujours appréciées.

Que les enfants n'oublient pas d'accumuler les bulletins de LA PRESSE pour avoir la chance de gagner des prix de présence ! Pour les jeunes, comme pour les adultes, ces coupons valent aussi une réduction sur le prix d'entrée et des attractions au parc Belmont, la seule journée des festivals de LA PRESSE.

Au Centre Paul-Sauvé

Jeunes et moins jeunes sont cordialement invités à une grande soirée dansante qui aura lieu ce soir, à 8 h., au Centre sportif Paul-Sauvé, angle Beaubien et Pie-IX.

L'équipe "Tourbillon" (T-9) y divertira les gens et les fera tous danser, dans les rythmes endiablés de l'Amérique du Sud. Il y aura deux orchestres pour accompagner les danseurs.

En outre, l'équipe "Tourbillon" donnera une démonstration de danses sud-américaines dans lesquelles elle est magnifiquement spécialisée Il y aura de la place et du plaisir pour tous !

A Riv.-des-Prairies

Le comité des Loisirs de la paroisse St-Valérien, à Rivière-des-Prairies, sous la présidence de M. Charles Ordines, organise une soirée du "bon vieux temps" qui aura lieu dimanche, 25 juin, à 9 h., dans la cour de l'école, 15460 est, boul. Gouin. En cas de pluie, la fête se déroulera à l'école Dominique-Savio, 11496, rue de la Paix.

Au programme, seront en vedette les musiciens de la famille Soucy, ainsi que le roi des "gigueux", Oscar Morin. C'est Léon Lachance qui agira comme maître de cérémonies. Tous y sont cordialement invités.

Centre de loisirs projeté à Saint-Joseph de Sorel

SOREL. (DNC) — Plus de 500 personnes ont assisté cette semaine à une réunion du Mouvement civique sous la présidence de M. Jules Gagnon et en présence du curé Joseph Martel, de Saint-Joseph, et ont poussé un peu plus l'étendue d'un projet de construction d'un centre de loisirs dans cette municipalité.

Devant le maire Ernest Aussant et les édiles, le secrétaire du Mouvement battu aux dernières élections a déclaré que lors de ces élections, il y a eu de toute part "promesses de construire un tel centre sans augmentation de taxes ; mais depuis, aucune nouvelle".

M. Latour a préconisé la construction du centre sur la rue St-Joseph, entre St-Pierre et la voie ferrée de Sorel Industries Ltd, déclarant que "il y a là des terrains propices à cette construction".

"Nous sommes déjà assurés, a-t-il ajouté, qu'une fois la construction terminée, le centre se suffira financièrement et réalisera même des bénéfices".

Il a ajouté que la ville ne doit donc pas craindre d'investir des capitaux dans ce projet, d'autant plus que le centre projeté doit fournir des loisirs à toute la population, aux adultes comme aux enfants.

Le Mouvement civique propose la municipalisation des loisirs en raison des trois industries de Saint-Joseph, Sorel Industries Ltd, Crucible Steel et Quebec Iron, dont les employés paient entre 75 et 85 p.c. de taxes municipales.

Et après enquête auprès des divers mouvements de la municipalité, il a été établi que ces derniers se prononcent à l'unanimité en faveur de ce projet. Des développements sont imminents.

Au Club Social

Les soirées récréatives du samedi et du dimanche se continuent au Club social Villeray, 7076, rue St-Hubert, à l'intention des gens libres, célibataires masculins et féminins, veufs et veuves.

En outre, le lundi, il y a cours de yoga : à 7 h. 30 pour les débutants à 9 h. pour les plus avancés. Le jeudi soir, il y a programme récréatif autour d'une tasse de café et danses du "bon vieux temps". Pour renseignements : CR. 7-3907 ou CR. 9-3065.

Protestations à Saint-Simon

Dans son "Bulletin", qui entre dans sa 10e année de publication, l'Association des citoyens de la paroisse St-Simon-Apôtre proteste contre la situation actuelle qui règne au parc du même nom. Voici ce qu'on y écrit :

"A la section de l'urbanisme, le directeur a à son service M. Paul Laliberté qui était autrefois au Service des parcs ; c'est ce dernier qui a préparé les plans d'aménagement pour le parc St-Simon.

"La fermeture des classes aura lieu le 23 juin et le 27, ce sera l'ouverture des terrains de jeux. Nos enfants auront à leur disposition un grand champ en plus mauvais état depuis des années. En 1960, une somme de $45,000 a été dépensée pour des travaux de nivellement. Avec le nouveau budget, on sait qu'il y a une somme de $130,000 pour l'exécution des travaux dans notre parc.

"Quand commenceront ces travaux ? Nous espérons que ce sera pour bientôt. Est-ce que la succession au poste de directeur des parcs est une entrave à la réalisation des projets ? Ce qui reste dans le parc St-Simon, ce sont de petites montagnes de terre qui ont remplacé les balançoires, l'arrêt-balle et un chalet presque démontibulé par de jeunes vandales.

"Qui aura la haute direction des parcs et terrains de jeux? Il est nécessaire que quelqu'un en assure la responsabilité, spécialement durant les activités des vacances. Il doit y avoir assez de compétences parmi le personnel actuel des Parcs pour en trouver un qui occuperait le poste de directeur. Ou est-ce le choix qui est embarrassant ?"

"Le Ménestrel" Musique sur roues

C'est aujourd'hui que le Service des parcs de Montréal inaugure son nouveau kiosque à musique ambulant : "le Ménestrel". Le conseiller J.-Benoit Bourque en fera l'ouverture officielle, au nom du maire de Montréal, cet après-midi, à 4 h. 30, au parc Lalancette, avec le concours des fameux Cadets de Shawinigan-Sud, dirigés par M. Jacques Thomassin.

"Le Ménestrel" est une vaste roulotte construite par une équipe des ateliers de la Voirie municipale, sous la direction de MM. André Bachand et Jacques Grisé. Il s'agit d'un kiosque à musique sur roues qui parcourra désormais les parcs pour les concerts de fanfare et autres manifestations.

Cette roulotte mesure 34.4 pieds de longueur sur 8 de largeur. Un des côtés se lève pour prolonger la toiture et, à l'aide de 8 longs panneaux, on forme 2 gradins à l'extérieur et 2 autres à l'intérieur, donnant ainsi une scène de 32 pieds de largeur, sur 16 de profondeur et 7.8 de hauteur. On peut y asseoir plus de 60 musiciens. L'ensemble pèse 12,730 livres (6½ tonnes); le tout est d'acier recouvert à l'intérieur de bois contreplaqué.

L'extérieur du "Ménestrel" est peint en deux tons de bleu, encadré de rouge et orné d'instruments de musique rouge et or, avec les deux inscriptions française et anglaise, d'un côté et de l'autre : "le Ménestrel" et "The Minstrel".

A la suite de son inauguration au parc Lalancette, "le Ménestrel" se rendra au parc Lafontaine, pour le feu de la St-Jean, ce soir, à 8 h. Lundi soir, 26 juin, à 8 h., le kiosque ambulant sera au carré Dominion, en face du Sun Life, où la fanfare des Anciens combattants de l'Armée, la Marine et l'Aviation du Canada donnera un grand concert.

A Longueuil

Les contribuables de Longueuil viennent d'approuver un règlement prévoyant une dépense de quelque $105,500 pour les terrains de jeux de cette ville. Le même projet avait préalablement reçu l'approbation au Conseil municipal.

Cette somme permettra de construire un chalet au parc St-Pierre-Apôtre, une promenade autour de la piscine du même parc, 2 nouveaux courts de tennis, ainsi qu'un chalet et un terrain de stationnement au parc St-Charles. Il faut noter que de la somme totale, un montant de quelque $30,000 proviendra des octrois fournis pour les travaux de chômage.

A cause des grands travaux de réaménagement projetés au parc St-Simon-Apôtre, il est fort possible que ne puisse se tenir le festival annuel organisé chaque été par l'Association des citoyens de la paroisse St-Simon-Apôtre. Dans ce cas, un événement spécial serait organisé en octobre prochain.

Aux Loisirs de St-J.-de-Matha

Le festival annuel des Loisirs St-Jean-de-Matha aura lieu demain et samedi, au terrain de jeux du même nom, à Ville-Emard. Demain soir, à 7 h., il y aura récitation du chapelet, bénédiction des automobiles et soirée récréative.

Dimanche après-midi, à 1 h. 30, débutera un programme de compétitions sportives : courses à pied, courses de bicyclettes, souque-à-la-corde, etc., pour les jeunes et les moins jeunes. Des douceurs seront distribuées aux enfants. En outre, on y recevra la visite du nouveau kiosque de musique ambulant du Service des parcs de Montréal : "le Ménestrel".

Dimanche soir, à 7 h., se tiendra un grand concours de costumes pour les enfants, suivi d'une démonstration par les jeunes du Patro le Prévost et d'un concert par la fanfare des Fusiliers Mont-Royal. Tous les citoyens, jeunes et moins jeunes, sont invités à ce festival.

Par ailleurs, on annonce que le Domaine St-Jean-de-Matha, propriété des Loisirs de ce nom, à Clarenceville, sur la baie Missisquoi, s'ouvrira le 2 juillet.

BULLETIN DES ADULTES

Festival de LA PRESSE

PARC BELMONT — 27 juin

GARDEZ CE BULLETIN
IL VAUT UNE AUBAINE

2 — BILLETS GRATUITS — 2

Avec chaque achat d'une série de **8 BILLETS de PIQUE-NIQUE à 40¢**

En vente jusqu'à 7 h. p.m. SEULEMENT aux kiosques situés en face du Carrousel

ADULTE

Festival de LA PRESSE

PARC BELMONT

27 juin

Prix d'entrée

20¢ (REG. 25¢)

Jusqu'à 7 h. p.m.

IMPORTANT

Un seul bulletin requis pour le porteur et ses invités.

BULLETIN DES ENFANTS

Festival de LA PRESSE

PARC BELMONT — 27 juin

(Ecrire proprement et lisiblement)

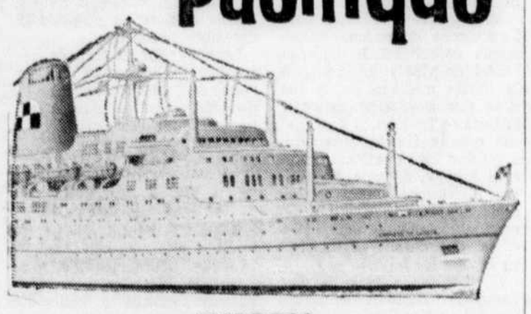
NOM .....

ADRESSE .....

Ce bulletin donne droit à tout enfant d'âge scolaire à l'admission réduite à **5¢**, au parc Belmont, pour les seules journées des Festivals de LA PRESSE. Ce même bulletin lui accorde en outre le privilège de participer à **30** attractions différentes au prix de **5¢** chacune.

PRIX D'ENTREE : 5 cents, avec le coupon (prix régulier : 15 cents)

Valable de midi jusqu'à 7 h. du soir



Partez en vacances pour l'Europe avec le Canadien Pacifique

voyage en EMPRESS... voyage EXTRA-AGRÉABLE

Que vous fassiez la traversée à bord du nouveau paquebot Empress of Canada, de l'Empress of England ou de l'Empress of Britain, vous passerez de merveilleuses vacances en mer. A bord des trois, vous trouverez service impeccable, cuisine renommée, divertissements variés et une foule de petites choses additionnelles qui font d'un voyage avec le Canadien Pacifique un voyage vraiment extra-agréable. Faites dès maintenant vos projets de vacances en Europe avec le Canadien Pacifique.

Départs hebdomadaires de Montréal et Québec pour Greenock et Liverpool durant la saison du Saint-Laurent.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR L'EXTRAORDINAIRE CROISIÈRE DE 61 JOURS EN MÉDITERRANÉE À BORD DE L'EMPRESS OF CANADA—DÉPART DE NEW YORK LE 8 FÉVRIER 1962.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU LE

CANADIEN PACIFIQUE

Chambre 115, Gare Windsor, Tél.: UN. 1-6811

Canadien Pacifique

Renseignements et services gratuits

Alfred Gagliardi

6970, rue ST-DENIS

CR. 1-6900

OUVERT LE SOIR ET LE DIMANCHE

BUREAU DE VOYAGES

MONDIAL

449 JEAN-TALON O. CR. 4-5649

Ouvert jusqu'à 10 p.m.

Dimanche 6 p.m.



... meilleur en cocktails aussi!

CINZANO

Vermouth | *sec — importé de France* | *sucré — importé d'Italie*



EN VACANCES AVEC VOUS

COMMENT S'ABONNER :

√ VOYEZ votre dépositaire de LA PRESSE

ou

√ RETOURNEZ ce coupon directement à LA PRESSE

RETOURNEZ CE COUPON

directement ou par l'entremise de votre dépositaire, quelques jours à l'avance.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE Limitée
Case postale 6041, Montréal

Veuillez m'expédier LA PRESSE durant ..... semaines, commençant le ..... à 30¢ par semaine (Canada) ou 40¢ (Etats-Unis).

NOM .....

ADRESSE .....

S.V.P. joindre votre remise par chèque ou mandat postal

CETTE SEMAINE DANS

La Patrie DU DIMANCHE

- Mme Hilda Beaucage : fille, épouse et mère de policiers, elle-même policière.
- Andrée Paradis : première femme à faire partie du Conseil des arts.
- Pourquoi aimez-vous piloter un avion ?
- L'île de Man, rivale de Monaco.
- La Canadienne française à l'oeuvre et à l'honneur
- Le vrai problème du cancer, c'est la peur !
- Jean Roger : ses chansons, ses impressions.
- Encouragez chez l'enfant le goût des jeux et jouets intelligents.
- Moyen simple de vaincre le hoquet.
- Comment naissent les roses.

La Patrie DU DIMANCHE
• MONTREAL, 25 JUIN 1961
27e année No 26
15¢
FINALE



DES PELOUSES DEVIENNENT DES GARAGES

lire en page 5

ON NE SAIT PLUS DANSER

lire en page 2

POW-WOW INDIEN

lire en page 3

CHANSONNIERS DANS L'ANTRE D'UNE SORCIÈRE

lire en page 19



LES DEUX FRERES POULIN,

André Roc et Michel Louvain se retrouvent comme au jour de leur adolescence. Pour notre photographe et nos lecteurs, ils ont repris la pause du "conseil de guerre". Deux guerriers de la même tribu, ils sont demeurés les meilleurs amis du monde en dépit du fait qu'ils se battent tous deux pour les sommets de la popularité.

Photo J.-J. Senecal

lire en page 18

4e Tournoi de golf "La Patrie"

lire en page 38

RÉSERVEZ VOTRE EXEMPLAIRE DÈS MAINTENANT

Ne manquez pas les intéressantes chroniques : Monsieur Bricole, Pour Hommes seulement, Notre Courrier médical, Philatélie, Curiosités sportives, En jardinant, Visages de la science, le Livre de la semaine, Affaires judiciaires, Huguette Proulx vous répond, l'Horoscope de la semaine.

...les écoles séparées de la ...askatchewan sont si bien traitées...

Pourquoi faut-il qu'elles viennent demander l'aide financière du Québec?

par Gaston DUGAS

n Saskatchewan, la minorité adienne-française souffre e certaine forme de discri- ation scolaire. C'est l'avis commissaires d'écoles de ue française de cette pro- e, avis qui a reçu beau- de publicité il y a deux aines.

e premier ministre Tommy glas a naturellement nié e l'affaire et a même invité commissaires d'écoles d'au- provinces à venir faire en- te sur place, enquête qui rait démentir les allégations "quelques mécontents". nvitation a rapidement été eptée par l'Association des missaires d'écoles catholi- s de langue française du ada.

t, sur ce, nous arrive une ulaire de la commission de ole séparée de Meadow e, Saskatchewan, circulaire fait appel à l'assistance fi- ière des gens de bonne nté dans la province de bec. Les commissions sco- es séparées de cette pro- ce de l'Ouest sont si bien tées qu'elles doivent deman- de l'aide...

'histoire de l'école séparée Meadow Lake (village moi- anglais, moitié français où le monde est d'accord sur seignement et de la religion lu français, dans toutes les ses élémentaires) ressem- à celle de plusieurs autres missions scolaires de la katchewan. Cela peut donc un bon exemple de ce qui passe dans cette province.

En Saskatchewan, les écoles sont financées par les revenus des taxes de contribuables locaux et par les subventions du gouvernement provincial. Le total de ces octrois dépend de la répartition des classes en opération: et une région pauvre reçoit des subventions plus élevées que les régions ayant de plus forts revenus. Il s'agit d'un système juste qui doit fournir à chaque élève de la province les mêmes chances à l'enseignement. L'administration scolaire de la province est divisée en grandes unités et c'est celle de la région de Meadow Lake qui paraît-il, reçoit les plus fortes subventions, parce que les revenus sont très bas.

On s'attendait que l'école séparée de la même région reçoive des octrois proportionnels. Après la formation de la grande unité, le conseil des écoles séparées (fondé en 1960 à la demande de 250 contribuables, contre 33 qui s'y opposaient) s'est rendu compte que tel ne serait pas le cas. Des démarches furent immédiatement entreprises auprès du ministère de l'Education: le principal argument des requérants était fondé sur la loi de 1904, qui stipule que les écoles séparées ne doivent être l'objet d'aucune mesure discriminatoire, dans le domaine des subventions. Cette initiative n'eut aucun effet, pas plus d'ailleurs que les lettres envoyées par la suite au ministère, pour expliquer la situation.

Un des arguments du ministère de l'Education contre toute aide additionnelle aurait été que d'autres commissions scolaires séparées sont dans d'aussi grandes difficultés financières. "Que d'autres régions soient dans des situations financières encore plus difficiles que la nôtre prouve seulement l'existence de la discrimination ailleurs", répondent les commissaire de Meadow Lake.

Selon la circulaire parvenue à LA PRESSE, les subventions provinciales, pour les élèves sous la juridiction de la grande unité scolaire s'élèvent à $183.75 per capita. L'école séparée, elle, reçoit $67.20 par élève.

"Si une partie de la population, dit encore la circulaire, peu importe la localité ou la religion des requérants, se prévaut des droits donnés aux minorités et garantis par la constitution, et s'il en résulte une forte augmentation des taxes pour les contribuables supportant l'école séparée, à cause d'une différence dans la répartition des octrois, il y a alors discrimination".

M. Douglas se fera peut-être prendre au mot: des commissaires du Québec sont prêts à se rendre en Saskatchewan pour enquêter sur la situation réelle qui existe dans cette province, si on donne la chance aux leaders des minorités de se faire entendre. L'enquête promet d'être intéressante.

Les trafiquants n'ont qu'à bien se tenir!

Le bill sur les "goofballs" a reçu l'assentiment royal

OTTAWA, (PCI) — Le projet de loi prévoyant l'emprisonnement à vie pour les trifiquants de drogues et visant à faire disparaitre le commerce illicite des "goofballs" est devenu loi.

Le bill était l'un des 11 qui ont reçu hier la sanction royale par l'intermédiaire du juge en chef Patrick Kerwin, de la Cour suprême du Canada, qui agissait au nom du gouverneur général Vanier.

Des amendements à la loi sur les aliments et drogues prévoient maintenant le commerce illicite des barbituriques. D'autres amendements au bill des narcotiques prévoient une peine maximum d'emprisonnement à vie pour les trifiquants de drogues qui en sont à leur première infraction, plus un nouveau système de détention pour le traitement des toxicomanes.

Des amendements à la loi sur les juges et la Cour de l'Echiquier autorisent la nomination d'un nouveau membre à la Cour de l'Echiquier, la nomination de deux autres juges puinés à la Cour supérieure du Québec, d'un juge de plus à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique, de deux autres juges à la Cour de l'Ontario et d'un autre juge à la Cour de district de l'Alberta.

Le bill prévoyant la remise en valeur des terres agricoles et l'aménagement des régions rurales est également devenu loi.

Enfin un bill comprenant plus de 40 amendements à la loi sur la marine marchande du Canada a reçu l'assentiment royal.

Congrès provincial des clubs 4-H à Montréal la semaine prochaine

19e congrès provincial des s 4-H se tiendra à Montréal, di, mercredi et jeudi pro- ns.

uelque 600 jeunes de tous coins de la province y sont ndus. Ces congressistes les gagnants de 19 concours régionaux. Les clubs 4-H comptent 11,200 membres actifs à travers le Québec.

C'est ce qu'a communiqué, hier après-midi, lors d'une conférence de presse, le président de l'Association forestière québecoise, M. Robert Raynauld. On sait que les clubs 4-H (un organisme non gouvernemental, M. J.-A. Breton, secrétaire exécutif, insistant maintes et maintes fois sur ce point...) dépendent de l'Association forestière québecoise.

On a aussi annoncé, hier après-midi, que le 1er congrès provincial des 4-H seniors se tiendra à Duchesnay, près de Québec, le 4 novembre prochain.

Les clubs 4-H groupent des jeunes de 10 à 20 ans. Les clubs seniors qui, à ce moment, rejoignent quelque 700 jeunes de la province ont été institués, il y a quelques années, dans le but d'intéresser ceux qui sont trop vieux pour les 4-H mais trop jeunes pour joindre l'Association forestière québecoise.

A l'occasion du congrès provincial qui aura lieu à Montréal, la semaine prochaine, plusieurs personnalités ont accepté de venir rencontrer ces jeunes qui dépensent leurs énergies au bénéfice de la forêt: c'est vrai du cardinal Léger, de M. Alcide Courcy, de M. Bona Arsenault, de l'hon. Donald Fleming et du maire Jean Drapeau.

La trésorière d'Eastview

Grand-mère accusée d'un vol de $10,000

Mme Adrienne Laroche, grand-mère âgée de 51 ans, devra subir son procès aux assises et répondre à l'accusation d'un vol de $10,000. Cet argent avait été soustrait des fonds municipaux alors qu'elle était trésorière de la municipalité d'Eastview, en banlieue d'Ottawa.

Elle subira son procès aux assises d'automne de la Cour suprême d'Ontario. Cette décision a été prise à l'issue de l'enquête préliminaire. L'accusation portée contre elle fait suite à une enquête municipale faite par la Sûreté provinciale sur les instructions du ministère des Affaires municipales.

Grand concours annuel de photographie sur la ville de Montréal: 115 prix

L'administration municipale de Montréal a l'intention de tenir un grand concours annuel de photographie sur les attraits touristiques et les aspects pittoresques de la métropole canadienne.

Cela, dans le but de faire découvrir le particularisme de Montréal, de dresser un inventaire photographique à l'usage de l'Office municipal du tourisme qui aura charge d'organiser le concours. Le tout servira éventuellement à attirer l'attention du plus grand nombre sur la métropole.

Le concours sera en effet ouvert aux photographes amateurs de Montréal et de l'extérieur. De nombreux prix, au total 115, s'échelonnant de $10 à $2,000, seront décernés par deux jurys choisis par le maire.

L'exécutif recommandera au conseil municipal, la semaine prochaine, à la recommandation du directeur de l'Office du tourisme de Montréal M. Lucien Bergeron, de voter un crédit de $14,350, à cette fin.

Il y aura deux concours, un grand concours annuel et quatre concours saisonniers.

Et dans chacun des deux concours, quatre catégories :

1) photographes amateurs; photos en noir et blanc;
2) photographes amateurs; photos en couleurs;
3) photographes amateurs avancés (qui développent eux-mêmes leurs pellicules); photos en noir et blanc;
4) photographes amateurs avancés; photos en couleurs.

Huit grands prix

Au concours annuel, 8 grands prix seront décernés : un premier lauréat aura droit à un prix de $2,000; un 2e lauréat, à un prix de $1,000, et un 3e lauréat, à $750. Un grand prix annuel de $1,000 sera également décerné dans le groupe des amateurs avancés. Enfin, un prix annuel de $500 sera décerné dans chacune des quatre catégories.

Pour chacun des quatre concours saisonniers, 29 prix seront décernés dans chacune des catégories, soit au total 107. Le premier prix saisonnier sera de $100, dans chaque catégorie; un 2e prix de $50, un troisième de $25, et 25 prix de $10, dans chacune des quatre catégories. Enfin, un grand prix saisonnier de $200 sera décerné dans chacune des quatre catégories.

Parmi les principaux règlements du concours, on note que les photos devront avoir été prises dans les limites de la ville de Montréal durant l'année pour le concours annuel, et pendant la saison pour chaque concours saisonnier.

Toute personne de 15 ans ou plus du Canada ou d'ailleurs sera éligible. Seules les photos sur papier seront acceptées, et non pas les films ou les diapositives.

Les photos demeureront la propriété de la ville et les négatifs ne seront pas réclamés, après l'adjudication des prix. La grandeur minimum des photos soumises devra être de 5 pouces par 7, et la grandeur maximum de 8 pouces par 10.

Les deux jurys seront composés de six membres au plus qui ne seront pas rémunérés; leurs dépenses leur seront toutefois remboursées.

Les lauréats seront enfin proclamés publiquement par le maire.

Les photographies soumises aux concours devront avoir été prises entre les dates suivantes : 1er juin au 15 septembre 1961; 16 septembre au 30 novembre 1961; 2 décembre 1961 au 1er avril 1962 et 1er avril au 1er juin 1962.

Les formules d'inscription au concours pourront être obtenues de l'Office municipal du tourisme ou de tout autre organisme ou établissement autorisé.

L'Office municipal du tourisme mettra toutes ses facilités à la disposition des jurys des concours et le directeur de l'Office ou son représentant agira comme secrétaire des jurys.

Avantages du concours

Dans son rapport au comité exécutif sur l'organisation du prochain concours de photographies, le directeur de l'Office municipal du tourisme, M. Lucien Bergeron, énumère les différents avantages d'une telle initiative pour faire connaître les innombrables attraits de notre ville à ses visiteurs éventuels.

En plus d'apporter une publicité inestimable à notre métropole et d'inciter les citoyens de notre ville à se pencher avec attention et affection sur les richesses qui les entourent, M. Bergeron affirme que le concours de photographies offrira les avantages suivants :

1 — contribuer à créer un particularisme montréalais en dégageant les caractères distinctifs de notre ville et en faisant découvrir les mille facettes pittoresques de Montréal : le labeur de ses habitants, sa montagne et ses parcs, son port, ses grandes artères modernes comme ses rues anciennes, ses places, ses immeubles, ses monuments, ses boutiques, ses grands établissements industriels et commerciaux, ses manifestations artistiques, etc.

2 — fournir à la ville de Montréal un inventaire photographique de nos valeurs les plus pittoresques ;

3 — fournir un documentation visuelle unique et complète qui pourra accroître le prestige de Montréal auprès des gouvernements étrangers, des industriels, des financiers et des grands organismes gouvernementaux et privés d'expansion touristique, et qui serait utilisée dans la préparation de la littérature touristique de la ville et de ses autres publications dites de "prestige" ;

4 — obtenir la coopération d'un très grand nombre de Montréalais et d'étrangers en vue de créer une documentation aussi riche que diversifiée sur notre ville ;

5 — inciter les touristes à visiter tous les sites de Montréal et en attirer un plus grand nombre par la publicité considérable qui serait faite autour du concours qui constitue à notre connaissance, la première initiative du genre jamais prise par un gouvernement municipal au Canada ;

6 — enseigner aux jeunes Montréalais le culte de leur ville et contribuer au développement de leur sens de l'observation et de leur goût.

Opération d'une fillette réussie

Une fillette de 8 ans, Lucy Straker, des Barbades, a été opérée hier à l'hôpital Children's Memorial.

Le porte-parole de l'institution a déclaré que l'enfant, qui a subi une intervention chirurgicale au coeur, avait été placée sous la surveillance de spécialistes. La fillette, dit-on, souffrait d'une perforation des ventricules. Une pompe a été employée durant l'intervention ... maintenir le sang en circulation.
tenir le sang en circulation.

Lucy est la fille de M. et Mme Cecil Straker, de Bridgetown, Barbades. Seule la maman était à Montréal, au chevet de sa fillette.

FRERE UNTEL

SUITE DE LA PAGE 3

çais est ennemi de l'extravagance, le Frère Untel déclare qu'une annonce française bien faite peut fort bien s'appuyer sur l'ironie, l'humour et le calembour. Elle devrait, ici, s'appuyer également sur notre fond culturel et historique."

Le R. F. Pierre-Jérôme a été remercié par M. Marcel Paré.

PAIEMENT

SUITE DE LA PAGE 3

devait incidemment invoquer la saisie effectuée d'autres marchandises sur un navire en partance pour Cuba, mais Me Mergler a lui-même avoué que les deux incidents n'avaient que des relations indirectes.

La discussion la plus vive de la journée d'enquête s'est élevée lorsque la défense a réclamé la libération sous cautionnement du prévenu.

Alors que Me Cohen soutenait que Slaven était résidant de Toronto, où il avait logis et famille, Me Mergler a fait remarquer que le bureau-chef de la compagnie qu'il représentait était à Nassau.

Et qu'avec une somme de $158,000 aussi facilement encaissée quelqu'un pouvait avoir l'envie de fuir vers d'autres pays.

Me Cohen a alors rétorqué : "Peut-être que celui qui voulait fuir l'a déjà fait, en lançant le nom du co-conspirateur de Slaven, Juan Trajada, qui, incidemment, n'a pu être retracé."

Le tribunal a finalement fixé un dépôt en argent de $10,000 ou un cautionnement immobilier de $20,000.

A cause de l'heure tardive, le prévenu n'a toutefois pu être remis en liberté hier soir, même si l'on se fit fort, côté défense, de trouver les $10,000 en argent liquide dans un maximum de vingt minutes.

D. JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 3

ligné parlant des délégués. Nous attendons d'eux des directives, sur tous les sujets d'intérêt pour la population, directives auxquelles ces gens eux-mêmes voudront s'astreindre. La question du patronage ne doit pas et ne sera pas évitée. Le parti sera ainsi ce que les partisans de tous les comtés seront. S'ils sont tous désintéressés, le parti sera alors immaculé".

La "chefferie"

S'attaquant ensuite à la question de la "chefferie", Me Johnson a suggéré qu'il y ait mise en nomination au moins un mois avant le congrès. "De cette façon, a-t-il dit, un plus grand nombre d'électeurs pourraient faire connaitre leurs vues à leurs délégués, qui exprimeraient alors la vraie opinion de leur comté et non pas une opinion de dernière minute, comme cela se fait trop souvent dans les congrès."

Interrogé par après, sur sa candidature éventuelle à la direction de l'U.N., le conférencier s'est contenté de souligner qu'il "n'avait pas fermé de porte", et que, de toute façon, les électeurs de son comté en seraient les premiers avertis, le cas échéant.

Etudiant ensuite ce qui pourrait être le programme de l'U.N., il a dénoncé "ce commencement de socialisme égalitaire instauré au Québec par les libéraux", et qui se résume, a-t-il dit, à faire payer des taxes à tout le monde, même à ceux qui ne le peuvent pas, pour donner de l'argent à tout le monde, même à ceux qui n'en ont point besoin.

"Nous avons la chance, dans la province de Québec, de mettre en oeuvre une sociologie catholique, où le rôle de l'Etat soit d'abord supplétif", suggérant que c'est dans cette direction qu'il faille s'orienter.

Et de conclure en disant que la défaite de l'U.N. en 1960 n'était qu'une "halte", et qu'elle connaîtra d'autres victoires.

M. ALLARD

SUITE DE LA PAGE 1

au pouvoir à Québec, il est "heureux que nous ayons à Ottawa un gouvernement conservateur dirigé par M. Diefenbaker, soucieux du respect des droits constitutionnels".

M. Allard a dit que la centralisation fédérale a été l'oeuvre des libéraux et que le gouvernement Diefenbaker a entrepris de remettre graduellement aux provinces leurs responsabilités et leurs pouvoirs de taxation, ce qui ne saurait tout s'accomplir en un jour. Les libéraux ont été là pendant 22 ans. Mais "l'orientation donnée par la formule Diefenbaker, à la dernière conférence fiscale fédérale-provinciale accuse un retour marqué vers l'esprit du pacte confédératif de 1867."

M. Allard a aussi suggéré que le gouvernement fédéral ajoute aux paiements de péréquation les montants qu'il verse actuellement en subsides à l'éducation, de façon à s'éviter de faire toute subvention directe à l'éducation aussi bien dans le domaine technique qu'universitaire.

Les provinces s'entendraient ensuite avec les universités pour distribuer les subsides, mais sans qu'aucune discussion n'ait lieu avec Ottawa.

Le député de Sherbrooke a rappelé que l'éducation, selon l'article 93 de la Constitution, relève exclusivement des provinces et il a émis le voeu que le gouvernement fédéral "remédie progressivement aux interventions qu'il a commises dans ce domaine depuis un quart de siècle."

Il a proposé au gouvernement actuel de proclamer officiellement sa reconnaissance de la responsabilité exclusive des provinces en matière d'éducation et de s'engager à leur remettre, "en temps opportun, le contrôle et la distribution des diverses formes d'aide à l'éducation actuellement assurées par Ottawa".

Il a conclu en affirmant que l'addition des octrois aux paiements de péréquation représentait la solution d'une bonne partie du problème.

Faits divers

SUITE DE LA PAGE 3

s quand sa mère, inquiéar les cris qu'elle croyait de la faim, accourut.

e trouva l'enfant couverte ng. Elle s'empressa d'aver- n mari et ils emmenèrent nt d'urgence à Ottawa.

Scott a déclaré que le dormait en compagnie de rois soeurs, Donna, 10 ans; a, 9 ans, et Sandra, âgée ans.

Noyé repêché

ANBY, (DNC) — Un serde l'armée canadienne a hé hier, au cours d'une ue nucléaire simulée, le d'un noyé dans la rivière aska.

victime a été identifiée ne étant Roland Desro- 32 ans, du 190 ouest, ison, à Granby. Selon la , l'homme, célibataire, disparu depuis le 19 juin er. La date de l'enquête as encore été fixée.

Fillette tuée par une camionnette

TAWA. — Yvonne Dikken, de 9 ans, a été tuée accilement hier en descende l'autobus scolaire. Apment, la fillette était e à bord de l'autobus pour scendre subitement et se r vers l'école où elle oublié quelque chose, lors- camionnette la heurta. mionnette était conduite M. Raymond Dozois, âgé ans, et domicilié à Ma- ick, Ont.



Passant par Chambly
Racontant merveilles
Un de mes amis
Me dit à l'oreille...
LS! BOLS! BOLS!*
briqué d'après une ette hollandaise exclu- , le Bols est légèrement bré. C'est un produit périeur composé des illeurs grains cana- ns.
rononcez "bôlze"



HOLLANDAIS DE NAISSANCE— CANADIEN PURE LAINE

AVIATION ET MARINE

Navires dans le port

(22 juin 1961)

Hang.	Nom du navire		Tonnage	Agent
2	Arabia	Oc.	5073	Cugard SS. Co.
2	Imperial Welland	Fl.	1421	Imperial Oil
3	Saxonia	Oc.	11298	Cunard SS. Co.
6	Cairngowan	Oc.	4631	Furness Withy & Co.
7	Beavercove	Oc.	5819	Can. Pac. SS.
10	Ootmarsum	Oc.	3459	Keel Shipping
12	Manchester Mariner	Oc.	4571	Furness Withy
15	City of London	Oc.	4220	McLean Kennedy
16	Takeshima Maru	Oc.	5032	Watts Watts Shipping
17	Michigan	Oc.	—	Saguenay Shipping
18	City of Swansea	Oc.	7053	MANZ Line
26	Zenica	Oc.	1140	Robert Reford
29	Valeria	Oc.	1277	Kerr Steamships
34	North Coaster	Cot.	776	Clarke SS. Co.
39	Sunima	Oc.	1255	Saguenay Shipping
40	Tronstad	Oc.	1255	Saguenay Shipping
40	Tenna Dan	Oc.	2840	Saguenay Shipping
42	Prins Frederik Hendrik	Oc.	807	Can. Overseas
44	Bahia Santiago, Cuba	Oc.	1064	Colley Motorships
44/45	Traviata	Oc.	941	Colley Motorships
45	Swivel	Oc.	520	March Shipping
49	Antonina	Oc.	1150	Montreal Shipping
50	Innstein	Oc.	1495	Montreal Shipping
63/65	Levisienne	Fl.	121	Can. SS. Lines
63/65	Renvoyle	Fl.	2172	Can. SS. Lines
Poste				
11	Prindoc	Fl.	3056	N. M. Paterson & Sons
12	Nunez de Balbao	Oc.	4370	McLean Kennedy
9	Orsa Minore	Oc.	—	Saguenay Shipping
8	Lionel	Oc.	1717	Lunham & Moore
7	Chilore	Oc.	4299	Can. SS. Lines
5	Cartierdoc	Fl.	1519	N. M. Paterson & Sons
10	Lemoyne	Fl.	—	Can. SS. Lines
Jet. 1	Federal Pioneer	Oc.	4308	Fed. Com. & Nav.
16	H. J. MacManus	Fl.	1119	R. H. Read & Co.
18	Soreldoc	Fl.	1526	N. M. Patterson & Sons
Jet. 2	Newbrundoc	Fl.	1521	N. M. Paterson & Sons
2	Kingdoc	Fl.	1520	N. M. Paterson & Sons
22	Fort Ramsay	Fl.	163	Maritime Agencies
44	Fairmount	Fl.	1302	Can. SS. Lines
Jet. 3	Londonderry	Fl.	986	McAllister Towing
45	Ramon de Larrinaga	Oc.	3021	Montreal Shipping
47	C.D. Howe	Cot.	1871	Watts Watts Shipping
Vickers	T.G.S. Montcalm	—	—	Min. des Transport
"	Texaco Warrior	Fl.	1422	Texaco Canada
"	N.B. McLean	—	—	Min. des Transport
58	African Princess	Oc.	4444	Shipping Ltd.
49	Farrandoc	Fl.	992	Iron Ore Co.
60	Manchester Explorer	Oc.	707	Furness Withy
62	Noreo	Fl.	921	Iron Ore Co.
71	Sudbury Hill	Oc.	4253	Fed. Com. & Nav.
94	Bambi	Oc.	826	Fed. Com. & Nav.
96	Coastal Carrier	Fl.	1491	Transit Tankers
98	Transbay	Fl.	743	Transit Tankers
99	St. Lawrence	Fl.	3650	Can. SS. Lines
105	Imperial Collingwood	Fl.	1407	Imperial Oil
110	Coastal Cascades	Fl.	651	Transit Tankers
Anc.				
2	Scotte Misener	Fl.	10328	Scott Misener SS.
4	Bahia del Mariel	Oc.	2123	Colley Motorships
7	C.A. Bennett	Fl.	5023	Scott Misener SS.
Lanoraie	Zoe	Oc.	4411	Shipping Ltd.

Pétrolier pour la Marine canadienne

LAUZON. — On a posé la quille d'un pétrolier de 22,000 tonnes, avant-hier, aux chantiers navals Davie, à Lauzon, construit par la Marine Royale Canadienne.

Le navire de $11 millions, qui portera un hélicoptère, servira au ravitaillement des navires de guerre en haute mer.

On prévoit qu'il sera mis en service à la fin de 1963.

Maisons mobiles pour l'ARC

La compagnie Canadian Car annonce aujourd'hui que le gouvernement fédéral lui a demandé de construire 345 maisons mobiles pour l'aviation militaire à Saint-Sylvestre, dans le Québec, et Moosonee, en Ontario. Elle les construira à ses usines de Montréal et de Fort William. Le coût total sera de $3,360,000.

Etude de problèmes de l'aviation civile

Des spécialistes de l'aviation civile, des deux côtés de la frontière, sont réunis à Ottawa en vue de discuter leurs problèmes mutuels allant de la réduction du bruit à la mesure de l'inégalité du revêtement des pistes.

Une délégation de quinze membres de la Federal Aviation Agency (FAA) est venue de Washington et tient des réunions avec les fonctionnaires des Services de l'Air du ministère des Transports.

Les sujets abordés comprennent la coordination du contrôle de la circulation aérienne, la comptabilité des aides à la navigation aérienne des deux pays et la distribution des messages météorologiques transmis par les pilotes.

La dernière réunion de la FAA et du ministère a eu lieu à Washington en mai 1959 mais les deux organismes ont fréquemment des contacts sans caractère officiel.

M. James T. Pyle, sous-administrateur de la FAA, dirige la délégation. Le fonctionnaire canadien qui remplit la fonction correspondante est le vice-maréchal de l'Air A. de Niverville, sous-ministre adjoint pour l'Air.

BOUCHARD
A CAPE COD — HYANNIS
Choix de chambres : quelques-unes avec entrée privée et douches et bain privés ou douches et bain semi-privés; d'autres avec eau courante chaude et froide. Plan européen. Tout près des restaurants réputés et de toutes les activités. Aussi appt meublé de luxe.
Ecrivez pour recevoir brochure.
M. et Mme HENRY BOUCHARD, propriétaires-gérants
83 School St., Hyannis, Mass.
Tél. Spring 5-0912

ERREUR DANS NOTRE ANNONCE D'HIER
Ces deux articles auraient dû se lire comme suit :



Peinture d'extérieur Acrylique-Latex
C-I-L
BLANC et COULEURS
Rég. 9.10 — 7.19 le gallon
Rég. 2.85 — 2.19 la pinte



EMAIL pour porches et PLANCHERS
C-I-L
COULEURS APPROPRIEES
Rég. 8.90 — 6.95 le gallon
Rég. 2.80 — 2.19 la pinte

• MONTREAL 7122 St-Hubert ..... CR 3-7061
• MONTREAL 1662 Ste-Catherine est LA. 5-9812
• MONTREAL 6515 Papineau ..... RA. 2-3644
• OUTREMONT 1148 Van Horne .... CR. 1-0926
• WESTMOUNT 1311 Greene ..... WE. 7-1496
• VERDUN 5661 Verdun ..... PO. 9-8481
• ST-LAMBERT 480 Victoria ..... OR. 1-7295
• CROYDON 287 Domville ..... OR. 6-1011

Ryan PAINT CO. LTD.

Une Camera égayera vos étés



AUTRES MODÈLES À PARTIR DE $49.95

Viseur accouplé à l'objectif à longueur focale variable • levier de contrôle de la longueur focale • rapide objectif f/2.3 à longueur focale variable • oeil électrique automatique • métreuse automatique • construction matricée d'aluminium • manivelle speedwind (7 prises de vues par tour complet) • indicateur de la rapidité de la pellicule

VOICI LA CAMERA BELL & HOWELL "310" AVEC OBJECTIF À LONGUEUR FOCALE VARIABLE.

Si facile à manier qu'un enfant peut tourner des films impeccables. Son objectif à longueur focale variable vous permet d'employer les techniques avancées d'Hollywood et de la TV: prises de vues en grand angle et tournage des gros plans à distance. Son oeil électrique ajuste automatiquement le diaphragme aux changements de la lumière. Ces deux caractéristiques inédites, c'est Bell & Howell qui les a découvertes et perfectionnées. On ne les a jamais trouvées auparavant dans une camera à la fois si bien construite et, cependant, à la portée de l'acheteur le plus soucieux d'économie. Avec cette merveille de camera, vous vous amuserez ferme cet été. C'est le temps de passer voir votre fournisseur Bell & Howell. Essayez la nouvelle camera "301" à objectif de longueur focale variable: c'est surprenant comme elle n'est pas chère!

Aussi disponible: le modèle 312C, avec objectif à longueur focale variable f/1.8 et bonnette pour la mise au point des gros plans.

Bell & Howell
CANADA LIMITED

DE MEILLEURS PRODUITS PAR L'IMAGINATION, FABRICATION ET SERVICE D'ENTRETIEN AU CANADA

NAISSANCES

BLANCHET — A Montréal, le 3 juin 1961 à l'hôpital Jean-Talon à M. et Madame Jean Blanchet, née Yolande Joly un fils baptisé Jean-François, petit frère à Chantal. 210-3 R

CHARETTE-GAUVIN — A Montréal, le 6 juin 1961, au Docteur et Madame Denis Charette, née Thérèse Gauvin, un fils baptisé, Jean, petit frère pour Yves. 210-3 R

LANDREVILLE-TURNBLOOM — A l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, le 1er juin 1961, à M. et Mme Claude Turnbloom née Louise Landreville, une fille baptisée Marie-Emilienne, Sylvie. Parrain Adrien Landreville, marraine Emilienne Patry, grand-père et grand-tante de l'enfant, Porteuse Mme Normidas Patry, grand-tante de l'enfant.

MARCIL-CUSSON — A Montréal, le 8 juin 1961 au Dr et Madame André Marcil née Lise Cusson une fille baptisée Marie, Fernande, Sylvie. Parrain et marraine M. et Mme Bernard Giroard, Porteuse Mme Philippe Cusson, grand-mère de l'enfant. — R

ST-JACQUES-FOURNEL — Le 28 mai 1961, à l'hôpital de la Miséricorde, à M. et Madame Armand St-Jacques née Adrienne Fournel une fille baptisée Marie, Henriette, Sylvie. Parrain et marraine M. et Mme Henri Fournel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Thérèse St-Jacques, tante de l'enfant.

DECES

BEAULIEU — A Duvernay, le 22 juin 1961, à l'âge de 71 ans, est décédée Delvina Locas, épouse en 1ère noces de Norbert Desjardins et en 2ème noces de feu Laurent Beaulieu, demeurant à 3126 boul. Levesque. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, no 1039 rue du Collège, à 8 hres 35, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 211—2

BEAUSOLEIL — A St-Gabriel-de-Brandon, le 21 juin 1961, à l'âge de 69 ans 11 mois, est décédé Joseph Beausoleil, époux de Anna Racine. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yves Poitras, no 65 rue Beausoleil, à St-Gabriel-de-Brandon, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210-2

BOULERICE — A St-Edouard de Napierville, le 22 juin 1961, à l'âge de 76 ans, est décédé Jean-Baptiste Boulerice, époux de feu Rose Lussier. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons A.-N. Ostiguy de St-Edouard, pour se rendre à l'église Paroissiale où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 211—2

BONDOUX — A Pte-St-Charles, le 22 juin 1961, à l'âge de 78 ans 9 mois, est décédée Mme veuve Arthur Bondoux, née Anna Aubin, demeurant à 2364 rue Coleraine. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault, no 1270 rue Laprairie à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean de Mtl, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210—3

BOURGRA — A Montréal, le 22 mai 1961, à l'âge de 81 ans, est décédé Andrea (Marazin) Bourgra, époux de feu Serafina Ottino, demeurant 7064 Drolet. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg., No 292 rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 1 hrs 30 de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 211—2

BOURDUA — A Montréal, le 20 juin 1961 à l'âge de 64 ans est decédée Mme veuve Philippe Bourdua, née Lucienne Allard, demeurant à 8343 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 745 ne Crémazie est, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—3

DAVID — Subitement, à Montréal, le 22 juin 1960, à l'âge de 53 ans, est décédé Isaï David, époux de Germaine Dagenais, demeurant à 534 Azilda. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg., No 8628 rue Hochelaga, à 9 hres 30, pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 211—2

DEMERS — A l'hôpital St-François d'Assise, le 19 juin, est décédée à l'âge de 76 ans, dame Alexina Bernard, épouse de M. Amédée Demers, demeurant au 1150 ave Rousseau. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 hres. départ de la résidence funéraire Germain Lépine, 1384 chemin St-Louis, à 9 hres 45, pour l'église St-Charles-Garnier, et de là au cimetière Belmont. 209—3

DONATO — A Montréal, le 22 juin 1961, à l'âge de 72 ans, est décédé Joseph Olivier Donato, époux de Marie-Paule Vaillancourt, demeurant 1179 St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 302, rue Ste-Catherine est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210—2

DUNN, Rolande — A l'hôpital Général de Montréal, le 21 juin 1961, est décédée Rolande Lecompte, 1085 Avenue Allard, Verdun, épouse bien-aimée de Joseph Dunn, soeur d'Estelle (Mme J. Barry) et de M. P. Lecompte. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J. F. Wilson & Sons, 5531 avenue Verdun. Service funèbre église Notre-Dame-de-la-Garde, samedi 24 juin, 8h. 30 a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. 210—2

GAUTHIER — A Montréal, le 21 juin 1961, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Joseph Damase Gauthier, née Amanda Bouchard, demeurant 6384, 44e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 745 rue Crémazie est, à 10 hrs, pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210—2

GIROUX — A Montréal, le 21 juin 1961 à l'âge de 90 ans 9 mois est décédé Mme veuve David Giroux née Tharsile Boisvert, demeurant à 939 boul. Gouin est, mère de Marguerite et de Roger, courtier d'assurances. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Giroux et Fils Inc., no 11130 boul. Pie-IX à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210-2

GOYETTE — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 21 juin 1961 à l'âge de 62 ans 11 mois est décédée Emilia Vallée, épouse de Léopold Goyette, demeurant 83 Mathieu, Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Gauthier & Fils, no 144 rue St-Louis pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210-2

HOGUE — A Montréal, le 20 juin 1961, à l'âge de 76 ans, est décédé Olivier Hogue, époux de Adélia Lavoie, demeurant à 3999 Bellechasse. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin, no 10540 rue Papineau à 7:30 hrs pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—3

KELLY — Subitement, à Montréal, le 21 juin 1961, est décédé Joseph Kelly, époux de Ida Smith, père de Gertrude et Edgar. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Rémi Allard, no 7384, rue St-Denis, à 8:50 hres pour se rendre à l'église Holy Family où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210—2

LAUZON — A Québec, le 22 juin, à l'âge de 29 ans et 11 mois est décédé M. Claude-Albert Lauzon, fils de M. C.-A. Lauzon, employé de la Commission des accidents du travail, et de dame Eglantine Chartrand, demeurant au no 1465 boulevard de l'Entente. Les funérailles auront lieu lundi à 8 h. 30. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée au no 975 avenue Marguerite-Bourgeois, à 8 h. 15 pour l'église du Sacrement. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

LECLERC — A Montréal, le 22 juin 1961, à l'âge de 58 ans, est décédée Blanche Ménard, épouse de Alfred Leclerc, agronome. Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg., No 292 rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 1 hrs 30 de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 211—2

LEGAULT — A St-Eustache, le 21 juin 1961, à l'âge de 65 ans et 2 mois, est décédée subitement Mme Edmond Legault, née Marie-Rose Brière, demeurant 181, 4e Ave, St-Eustache. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Dostat Martin, No 105, rue St-Eustache, à 10:45 hres pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 211—2

LESPERANCE — A Montréal, le 21 juin 1961, à l'âge de 64 ans, est décédé J. W. Lespérance, époux de Maria Bourdon, demeurant 8135 Fabre, appt 1. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 745 rue Crémazie est, à 10 hres 45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210—2

MAILLE — A Montréal, le 20 juin 1961 à l'âge de 83 ans est décédé Joseph-Louis (Beaumont) Maille, demeurant 721 Juillet. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, no 7766, rue St-Hubert à 7 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 8 hrs de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210-2

MALLETTE — A Montréal, le 20 juin 1961 à l'âge de 73 ans est décédé Georges Mallette, ex-employé forgeron, mécanicien du C.P.R., époux de Olivina Lavoie, demeurant chez son gendre Rosario Collette, 1710 Galt. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest à 10 heures, pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 211—2

MARTEL — A Richelieu, le 21 juin 1961 à l'âge de 59 ans est décédé Victorien Martel, autrefois de St-Mathias de Rouville, époux de Fédora Lebeau. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers, no 1B rue des Carrières à Fort Chambly à 9 h. 15 pour se rendre à l'église de Richelieu où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210-2

MILLER — A Québec, le 22 juin 1961, à l'âge de 81 ans, est décédé M. C.-J. Miller, ex-inspecteur général des écoles publiques, époux de dame Eugénie Lamarche, demeurant au no 1145 Claire-Fontaine. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures. Départ de la maison mortuaire au no 1145 Claire-Fontaine, à 8 h. 45 pour l'église St-Coeur-de-Marie. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, à Montréal.

DECES

PAGE — A Montréal, le 20 juin 1961 à l'âge de 98 ans, est décédée Mme veuve Richard Page, née Marie-Louise Geoffrion, demeurant à 1211 Beaudry. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Monty et Monty No 1926 rue Plessis à 8:30 hrs pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—3

PARADIS — A Sorel, le 20 juin 1961, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Oscar Paradis, née Léona Guévremont. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Antoine Brunette, No 75 rue Elizabeth à Sorel, pour se rendre à l'église St-Pierre où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—3

PELLETIER — A Montréal, le 20 juin 1961 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Moïse Pelletier, née Agnès Taillon, demeurant à 4719 Palm. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 rue Notre-Dame ouest à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Zothique où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210-2

PISTILLI — En Italie, le 10 juin 1961, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme veuve Guiseppe Pistilli, née Maria Civita Cannella. Elle laisse dans le deuil ses fils: Biaggio Pasquale et Giovanni, et ses filles: Mme Gremualdo Abbondanza (Victtoria), Mme Pasquale Gambi (Bernadetta), Mme Dominico Teoli (Annunziata); ses brues: Mme Giovannina Pistilli et Mme Italia Pistilli et plusieurs petits enfants. Une messe sera chantée à l'Eglise Notre-Dame de la Consolata, à 7191 Papineau, le 27 juin à 8 heures.

RENAUD — Subitement à Montréal, le 22 juin 1961, à l'âge de 53 ans, est décédé Edmond Renaud, époux de Louisa Trottier, demeurant à 3245 St-Emile. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois No 8628 rue Hochelaga à 7 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 7 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 209—3

ROSSANO — A Ste-Foy, le 21 juin à l'âge de 82 ans, est décédé M. Michel Rossano, propriétaire du studio Michel, époux de dame Yvonne Vézina, demeurant au no 66 de la Suète à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi à 9 h. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée au no 975 Marguerite-Bourgeois, à 8 h. 40 pour l'église Notre-Dame de Foy. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Foy. Le trajet se fera en automobile.

SEGUIN — A Montréal, le 22 juin 1961, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve François Xavier Séguin, née Alice Gareau, demeurant à 5019 Delorimier. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Montreuil-Jos Lussier et Fils, no 4733 rue Papineau à 6 hres 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 7 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAPP — A Montréal, le 21 juin 1961 à l'âge de 58 ans et 6 mois, est décédé Josué Joseph Tapp, époux de Alberta Dufresne, demeurant à 5663, 14ième Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 3254, rue Bellechasse à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 210—2

IN MEMORIAM

DENOBILLE — La présente est un pieux hommage à la douce mémoire d'un fils bien-aimé décédé accidentellement le 24 juin '59. 2 ans, où Dieu t'a ravi à mon affection, toi encore si jeune, 21 ans, rien ne pourra atténuer mon chagrin qui est doublement grand puisque c'est en plus mon anniversaire. C'est en silence que je te pleure et je te prie à chaque instant, je sens ta présence, toi qui était si bon, si doux, et si tendre pour moi. Du haut du ciel protèges-moi ainsi que tes frères et soeurs. Je suis une malheureuse de ton absence. Repose en paix, fils chéri. Dans mon coeur tu vivras toujours. 2 messes seront dites pour toi cette semaine. Maman.

FOREST, Gustave — A la douce mémoire de notre fils bien-aimé, ton départ, il y a 1 an, sans un mot d'adieu a laissé dans nos coeurs un chagrin éternel, le souvenir que nous gardons de toi est celui d'un fils aimant et dévoué. Du haut du ciel veille sur nous et donne-nous la force de supporter notre douleur.
De papa et maman.

FOREST (Gustave) — Cher époux et père bien-aimé. Le 24 juin est pour nous une date fatale puisqu'elle nous rappelle qu'il y a un an tes yeux se fermèrent à nous à jamais. Pourtant ta présence serait si chère à nos coeurs remplis de tristesse. Hélas! il ne nous reste que le souvenir des jours heureux qui nous unissaient affectueusement. De là haut, veille sur nous qui t'avons tant aimé et te gardons un souvenir éternel. Ton épouse Adèle et tes enfants. Monique et Yvan.

MESSE ANNIVERSAIRE

ASSELIN — En mémoire d'un cher époux regretté, Azarias Asselin, 1er anniversaire, sera chanté une grand-messe à l'église St-Gabriel Lalemant, samedi le 24 juin, à 8 h. 30. Parents et amis sont invités. Un souvenir dans vos prières s.v.p.
— R

REMERCIEMENTS

HOOLAHAN — La famille d'Arthur Hoolahan remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort d'Arthur Hoolahan décédé le 13 mai '61 soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

FUNERAILLES DE M. W.-RENE LAMONTAGNE

Récemment ont eu lieu, en l'église St-Germain d'Outremont, les funérailles de M. W. René Lamontagne, époux de Rose Brosseau.

Le convoi funèbre précédé de trois landaus de fleurs, se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par Mgr E. Gareau, P.D., curé de la paroisse. Le service fut chanté par le R. P. Antoine Biron, P.B., assisté de l'abbé Georges Thuot et du R. P. Elphège Goulin, C.S.C.

Dans le sanctuaire on remarquait le R. P. Olivier Bédard, P.B. Le deuil était conduit par le fils du défunt M. Roland Lamontagne; son beau-frère M. Raoul Masson; ses neveux MM. Roger et Robert Lamontagne, Réal et Roger Bélanger, Gaston Faulkner, Wilfrid et Jean Brunet, Armand Brodeur et Guy Labelle; ses cousins, J.-Emile et Louis Mercille, Guy Labelle et J.-A. Préfontaine, Donat Bélanger.

Dans le cortège on remarquait MM. Paul Tanguay, Donat Girard, Réal Bernard, Paul-Emile Martin, Yvan Hamelin, Roland Binette, le Dr Patrick McLaughlin, Lionel Dufresne, Henri St-Arnaud, Donat Guay, Armand Lapierre, Y. Hébert, Antoine Beaudoin, J.-M. Renaud, C.-E. Charbonneau, Paul Gervais, Emile Falardeau, J.-Alfred Denis, Jean DeGrandpré, Me René Labelle, C.R., le Dr Luc Mailloux, Roger Brais, Me E. Godin, notaire, Conrad Pelletier, P. Archambault, Denis Labrecque, Louis Gravel, Paul Cyr, William Hawke, Georges Rickli, Gilles Biron, V. Pannells, Théo et René Cogné et autres.

REMERCIEMENTS

TRUDEAU — La famille Trudeau remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort d'Irénée Trudeau, survenue à Montréal le 13 mai 1961 soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. 211—2

VACHON — Mme Albert Vachon remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son époux décédé le 25 mai 1961 soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

DERNIER HOMMAGE RENDU A MME J.-OMER RAVARY



Un émotionnant témoignage d'estime au milieu d'un grand nombre de parents, d'amis et représentants de maisons d'affaires a été rendu ces jours derniers à Madame J. Omer Ravary (née Béatrice Lemay) épouse du fondateur des maisons Ravary Builders Co. Ltée, Ravary Ltée, Ravary Builders Hardware Co. Ltd., et Ravary Transport Ltée, décédée le 10 juin 1961, après quelques semaines de maladie.

Précédé de vingt landaus de fleurs, le convoi funèbre quitta les salons A. Dallaire Inc., pour se rendre à l'église du-très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Benoit Marie Gagnon, vicaire de la paroisse, assisté de M. l'abbé Léon Vinet, vicaire et du Rév. Père H. D. Charette comme diacre et sous-diacre. La chorale sous la direction de Mlle Legault exécuta des extraits des messes de Rossini, Pérosi et Mme Legault était à la console de l'orgue. Les solistes étaient MM. D. Boisvert, artiste lyrique, N. Bisson, J. C. R. Archambault, François Crépeault, Maurice Pagé, M. Lemoine, E. Lapalme, Jean Roy et Louis Lejeune. La quête fut faite par ses gendres MM. Lorenzo Bergeron, courtier, et Jean-Paul Du Ruisseau, Docteur en droit. Durant le service les Scouts de St-Mathias montaient la garde autour du cercueil, conduisaient le deuil: ses petits-enfants, Michel Ravary, Normand Bergeron et Pierre Du Ruisseau. Son fils Jean-Paul Ravary, Président des maisons: Ravary Builders Co. Ltée, Ravary Limitée, Ravary Builders Hardware Co. Ltée, et Ravary Transport Ltée. Ses gendres, MM. Lorenzo Beraon et Jean-Paul Du Ruisseau. Ses filles Lise Ravary, Mme Du Ruisseau (Madeleine Ravary), Mme L. Bergeron (Gisèle Ravary), sa belle-fille, Mme Jean-Paul Ravary (Rita Perreault), La révérende soeur Joseph Honoré, soeur de la défunte, accompagnée de quelques religieuses de la communauté des Soeurs du Saint-Nom-de-Jésus et Marie.

MM. Romuald Ravary, beau-frère, Dr P. G. Ravary, cousin, Hervé Ravary, cousin, M. et Mme Eugène Charbonneau, de Trois-Rivières, cousins, Lucien Fréchette, cousin, Charles E. Fréchette, cousin, Henri Ravary, cousin, Régis Ravary, cousin, Mme Jean Laberge, cousine, et Thérèse Rivière, Lucienne Larivée, cousine et M. Oliva Dupont, de Pointe-du-Lac, cousin.

Le ministre de la jeunesse était représenté par M. J. B. Pelletier. On remarquait aussi M. Omer Ravanault, ex-maire de Montréal; Jean Meunier, député de Bourget; Maurice Landes, commissaire du comité exécutif; Adrien Angers, pro-maire de Montréal; Paul Sauvageau, conseiller municipal; Edmond Hamelin, conseiller municipal; Jean Brien, gérant de la Banque de Montréal; Paul Charbonneau, de la Compagnie d'Epargne; A. Brault, de Crown Diamond Paint; Jos. Tondreau, de Tondreau Transport; M. Mys, de Standard Life; Section Cartier; François Pilon, président du Café St-Jacques; Marcel Couture, président de Maisonneuve Auto-Wash; Bernard Lanoue, de Rocheleau Automobile; Marcel Gareau, gérant de Canadien Ford; Roland Doucet, de Whihelmy Automobile; André Laurier, fleuriste; Marcel Dupré, La troupe Scoute de St-Mathias comprenait M. Pierre Monti, chef; Michel Trois, Pierre Daigneault et Serge Roy, C.P.

On remarquait aussi, MM. Camille Côté, ex-député de Ste-Marie; Roger Asselin, Alphonse Pagnon, Guy Paquette, Réal Beauregard, Alfred Lalonde, Denis Payette, Roger Bourassa, Camil Camirand, Jean Morissette, Albert Masson, Gerry Rochon, Paul Lépine, Roger Gariépy, Roger Bélanger, E. Laliberté, Antoine Duhamel, Henri Dorion, Roger Harvey, André Cadieux, Pierre Simoneau, Médéric Gervais, Camil Dufour, Maurice Beaumont, Hubert Lecours, Henri de Bédard, Guy Taillon, Fernand Bouillon, Roger Sarrazin, H. E. Lynch, H. Baillargeon, Dominique Ditoli, Antonio Postie, J. P. Daniel, Blas Bellbis, Jean Morrisette, Willie Cappel, S. Lamarre, Madore Gariépy, Maurice Aimé, Frand Difruchia, Léo Pressé, Maurice Hudon, R. Thibault, F. Vigeolas, Jacques Tétrault, Paul Hussureau, Yvon Desjardins, Yvon Groulx notaire, M. Marin, Philippe Bibeau, Rolland Fortier, Jacques Lafond, R. Blain, Léopold Darme, C. Robitaille, Emile Major, A. Leblanc, A. Talbert, Roger Tessier, Roger Gaudet, P. A. Letendre, Lucien Laurent, Henri Brault, Gérald Desrosiers, André Globensky, I. Glassman, L. Jalbert, Camil Cournoyer, René Dagenais, Charles Lauzon, C. Thimineur, Levis Laurier, René Dupont, Phil Ewort, E. Brissette, Lionel Paquin, Alex Rowan, G. Dubois, Jean Perron, Bernard Gervais, Roger Pinet, Arthur Roch, William Parson, gérant des ventes de Gypsums Co. Ltd.; René Charbonneau, contrôleur des entreprises Ravary; Jean-Paul Bertrand de Crown Life; P. H. Desrosiers des entreprises P. H. Desrosiers; Charles Allé, prés. de Economique Plywood, Lucien Boily, Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb; Maurice Beaumont, prés. de Rosemont Industries; Marcel Despatie, ex-conseiller municipal; Jean-Paul Charbonneau, prés. de Charbonneau Automobile et plusieurs autres.

Le cortège se reforma ensuite pour le cimetière de l'EST lieu de l'inhumation.

VENTE A L'ENCHERE PUBLIQUE

SUCCESSION AQUILA ST-PIERRE & AL.

Avis est par les présentes donné que suivant jugement rendu par l'Honorable Juge B. ROBINSON, J.C.S., en date du 16 juin 1961, dossier numéro 1350 C. S. Montréal, l'immeuble suivant appartenant par indivis aux enfants mineurs de AQUILA ST-PIERRE, soit: — HUGUETTE, ANDRE et HELENE ST-PIERRE et VINCENT BLOUIN et GUY O. TETRAULT, sera vendu à l'enchère publique, au plus haut et dernier enchérisseur, lundi, le 10 juillet 1961, à 10:00 A.M. en l'étude du notaire soussigné, 5 est, rue St-Jacques, Montréal, savoir: —

Un certain emplacement situé en la Ville de l'Ile Perrot, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire CENT QUATRE-VINGT-QUINZE (Ptie 195) sur les plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Ste-Jeanne de l'Ile Perrot, Comté de Vaudreuil, mesurant quatre cent quatre-vingt-treize pieds (493') de largeur en front le long du Boulevard Montréal-Ottawa, cent cinquante-huit pieds (158') de profondeur dans sa ligne nord-est, quatre cent quatre-vingt pieds (480') de largeur dans sa ligne nord-ouest et cent dix-neuf pieds de profondeur (119) dans sa ligne sud-ouest, ayant une superficie de soixante-seize mille deux cent treize pieds carrés (76,213 p.c.) mesure anglaise et plus ou moins. Sans garantie de mesures précises et bornée: en front par le Boulevard-Montréal-Ottawa, en arrière par le terrain de la Compagnie de chemin de Fer du Canadien National, au nord-ouest par une partie du lot originaire 197 au nor-ouest par une partie du lot originaire 192.

Sans bâtisse.

La mise à prix sera de vingt-cinq mille dollars ($25,000.00).

Toute personne qui désire enchérir ledit immeuble devra déposer entre mes mains avec sa première enchère une somme de DEUX MILLE DOLLARS ($2,000.00) et ce en espèces ou par chèque visé, payable à mon ordre à défaut de quoi son enchère ne sera pas acceptée.

Pour les conditions de la vente, s'adresser au notaire soussigné.

Montréal, ce 21 juin 1961.

OVILA TETRAULT, notaire,
5 est, rue St-Jacques,
Montréal.

PROFESSEURS DEMANDES

avec expérience pour le cours secondaire (français, histoire et géographie, sciences, etc.). Mentionner qualifications et expérience lors de la demande d'emploi, très bons salaires pour personnes qualifiées.

Ecrire à:

ELOI ALLAIRE
directeur des études
C.P. 605
THETFORD MINES, P.Q.

Province de Québec
COMMISSION DU SERVICE CIVIL
INSPECTEURS D'HOTELS
Concours No 61-178

Ministère de l'Industrie et du Commerce

Traitement minimum: $3,000
Traitement maximum: $3,800

Il existe actuellement une vacance dans chacun des territoires d'inspection suivants: Abitibi, Argenteuil, Bagot, Brôme, Chicoutimi, Compton, Iberville, Labelle, Lac-St-Jean, Missisquoi, Montcalm, Papineau, Richelieu, Richmond, St-Hyacinthe, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Terrebonne, Verchères, Wolfe, Yamaska ainsi que l'Ile de Montréal.

FONCTIONS: Sous la surveillance de l'assistant-directeur, procéder périodiquement à l'inspection des hôtels, restaurants et autres établissements similaires, en vue d'y contrôler l'observance des lois et règlements régissant tels établissements, et ce, dans le territoire d'inspection confié à sa juridiction.

QUALITES REQUISES: Instruction au niveau de la 11e année ou l'équivalent; aptitudes à assimiler les directives contenues dans les lois et règlements dont il aura à contrôler l'observance (loi de l'Hôtellerie, etc.); aptitudes à rédiger des rapports clairs et précis; bon jugement, tact, facilité de contact avec le public et maturité; connaissance suffisante de l'anglais; qualités personnelles appropriées et bonne condition physique.

REMARQUES: La préférence sera accordée aux candidats élus qui demeurent dans le territoire où il existe des postes à combler et les candidats choisis devront y résider. Ils seront appelés habituellement à voyager en automobile dans leur territoire respectif, sauf pour les territoires de la ville de Montréal.

Les personnes qui désirent prendre part à ce Concours doivent se procurer une formule "DEMANDE D'EMPLOI" en s'adressant à:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Hôtel du Gouvernement,
Québec, P.Q.
50 est, rue St-Joseph.
Tél.: 524-8411 — Poste 2754

1454, de la Montagne,
Chambre 203,
Montréal, P.Q.
Tél.: VI. 4-1051 — Poste 38

P.S. — Bien indiquer sur la formule "Demande d'emploi" le numéro du concours auquel vous désirez participer.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA CONSIDEREE SI ELLE EST REÇUE A LA COMMISSION APRES MINUIT, LE 17 JUILLET 1961

22 JUIN, 1961

AVIS

est donné que le onzième jour du mois de juillet, mil neuf cent soixante-et-un, à dix heures de l'avant-midi, heure avancée de l'est, Me GEORGES P. LAURIN, notaire soussigné, procèdera à son bureau: 1475, rue Decelles, en la Cité de Saint-Laurent, à la vente à l'enchère de l'immeuble suivant, appartenant à RENE BEAULIEU, enfant mineur issu du légitime mariage de BERTHE LEVESQUE avec GASTON BEAULIEU, dans la proportion de UN-QUARANTE-HUITIEME INDIVIS, savoir:

DESCRIPTION

UN EMPLACEMENT situé à Cartierville, quartier Ahuntsic, de la Cité de Montréal, ayant front sur le boulevard Gouin Ouest, formant la plus grande partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro UN (Ptie. 1) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Saint-Laurent, icelle partie de lot bornée en front, vers le sud-est, partie par le Boulevard Gouin et partie par une autre partie du dit lot numéro UN, appartenant à Jean-Baptiste Laurin, ou représentants; en arrière, vers le nord-ouest, par la Rivière des Prairies; au nord-est, par le lot numéro trois cent vingt-neuf aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse du Sault-Au Récollet; et, de l'autre côté, vers le sud-est, partie par une partie du dit lot No 1, appartenant à Jean-Baptiste Laurin, ou représentants, et partie par le lot No 7 aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Saint-Laurent; le dit emplacement formant la totalité du dit lot numéro UN moins la partie qui en a été distraite et vendue par Séraphin Gagnon au dit J. B. Laurin, suivant acte de Vente passé devant A. Lecours Notaire, le quatre janvier, mil huit cent quatre-vingt-onze, enrégistré sous No 40922, la dite partie ainsi vendue à J. B. Laurin mesure un-quart d'arpent de large par un arpent de profondeur et forme le coin sud-est du dit lot numéro UN.

AVEC une maison et autres dépendances dessus érigées portant les numéros civiques 2755-77 (antérieurement No 1403) du dit Boulevard Gouin Ouest.

AINSI que le tout se trouve avec toutes les servitudes actives et passives y attachées et notamment sujet à la servitude créée en faveur de l'emplacement sus-décrit sur le lot numéro DEUX aux susdits plan et livre de renvoi officiels, aux termes d'un acte de CONSTITUTION DE SERVITUDES intervenu entre Gervais Cousineau et Nelson Bickerdike, devant J. F. Reddy Notaire, à Mont

LES TRIBUNAUX

L'affaire des chaînes de lettres

Le juge Lazure annule la confiscation des $14,840 trouvés dans un coffre-fort

par **Maurice MORIN**

L'hon. juge Wilfrid Lazure, siégeant, hier après-midi, comme juge de la Cour Supérieure, a maintenu un bref de certiorari et annulé la confiscation des $14,840 qui avait été ordonnée par un tribunal de première instance dans la désormais célèbre affaire de "chaines de lettres", la "Flûte enchantée" et le "Club des Cinq-Cents".

Le tribunal a donné raison à Me Raymond Daoust, C.R., avocat du requérant dans cette affaire, Hughes Duval pourra entrer en possession de l'argent qui se trouvait dans un coffre-fort et avait été saisi par des officiers de la police provinciale fin de juillet, lors d'une descente opérée dans une maison sise à Lavaltrie et servant de "quartier général" pour les deux "chaines de lettres".

Le 10 mai dernier, Duval s'était reconnu coupable devant un juge de la Cour des sessions de paix d'avoir opéré une loterie entre le 1er février et le 25 juillet dernier.

Il avait écopé d'une amende de $1,000 et d'une peine de trois mois de prison, tout comme Jacques Massé, co-accusé.

Hier après-midi, l'hon. juge Lazure a maintenu les prétentions de Me Daoust, après avoir cité de nombreux cas de jurisprudence, puis accepté le bref de certiorari, annulé la confiscation de l'argent. Après quoi, Massé a signé un affidavit comme quoi cet argent appartenait bel et bien à son "collègue".

C'est pour cette raison que Duval pourra en prendre possession . . . mais quand ? En effet, Me Marc Brière, procureur de la Couronne, occupant pour le ministère public, a annoncé son intention d'interjeter appel du jugement du juge Lazure.

En plus d'ordonner la confiscation des $14,840, le tribunal de première instance avait, par ordonnance également, décrété la confiscation d'un montant de $64,000, en mandats-poste et en chèques trouvés sur les lieux, ainsi que d'autres objets, mobiliers et documents.

Le requérant Duval ne s'était pas opposé à la confiscation de ce dernier montant, du mobilier et autres effets car ceux-ci avaient été trouvés au deuxième étage de la maison de Lavaltrie, là où se déroulaient les opérations de la loterie, en l'occurrence les "chaînes de lettres".

L'hon. juge Wilfrid Lazure, après avoir parcouru les allégués présentés par Me Daoust à l'appui du maintien du bref de certiorari, a déclaré que la Couronne n'avait pas présenté de preuve, comme la loi l'exige, que le montant de $14,840 faisait partie ou provenait de l'opération illégale d'un système de loterie; que le requérant Duval, lors de la descente, avait déclaré à l'officier Baril, de la police provinciale, que l'argent du coffre-fort était sien et qu'il le cachait dans le coffre-fort trouvé dans le sous-sol de la maison "pour éviter l'impôt sur le revenu".

De plus, le juge Lazure a déclaré que le coffre-fort n'avait pas été saisi ; que rien dans ce coffre-fort ne constituait un élément pouvant relier l'argent à "l'affaire se déroulant au deuxième étage de la maison de Lavaltrie".

Et, enfin, que le requérant avait lui-même conduit les policiers à l'endroit où se trouvait le coffre-fort, dans le sous-sol, endroit éloigné des opérations . . .

Vingt années de bagne pour quatre vols à main armée en sept jours

Une peine de vingt années de pénitencier, l'une des plus lourdes à avoir été imposée en Correctionnelle depuis plusieurs semaines, a été décernée hier après-midi à un plâtrier de 28 ans, René Gingras, pour quatre vols à main armée et une tentative de vol du même genre.

Tous les vols commis par le prévenu l'avaient été dans les limites d'une semaine seulement.

Et c'est dans le même espace de temps qu'il avait dépensé les $1,136 dérobés au cours de ses forfaits.

C'est d'ailleurs l'une des raisons qu'il a données au juge T.-A. Fontaine, pour tenter d'apitoyer celui-ci sur son sort.

"Je n'ai définitivement pas profité de cet argent, dit-il, même si je l'ai volé."

— Mais qu'est-ce que vous en avez fait ? de lui demander le tribunal.

"J'ai bu".

— Et vous voulez nous faire croire que vous avez bu pour plus de mille dollars en moins de sept jours.

Cette fois, l'inculpé ne sut que répondre.

Le juge Fontaine continua alors :

"Quel que soit l'usage que vous avez fait du produit de vos vols, ceux-ci vous ont définitivement rapporté quelque chose et vous en auriez certainement commis d'autres si la police ne vous avait pas appréhendé.

"Or, d'ajouter le tribunal, il ne faut pas que, pour aucune considération, le crime soit payant pour ceux qui le commettent".

Le dossier de l'accusé en mains, le tribunal fit encore remarquer que sa dernière condamnation au bagne en avait été une de huit années.

Et précisément pour des délits semblables à ceux qui avaient ramené Gingras devant la Cour.

"Il faut donc que la "dose" soit augmentée, et sensiblement."

Le procureur de la Couronne, Me Emile Boucher, C.R., suggéra alors qu'une peine de vingt-cinq années de détention serait peut-être, dans les circonstances, la peine la plus adéquate à imposer.

Larmoyant, le prévenu réclama à nouveau que l'on use de plus de clémence à son endroit, jurant presque que c'était la dernière fois qu'on le voyait devant nos cours.

"Malheureusement, trancha le juge, cette promesse, je suis sûr que vous l'avez déjà faite ici même, dans des circonstances semblables. Et c'est en me montrant encore fort clément, dans votre cas, que je vous condamne à vingt années de pénitencier".

Trois années pour avoir erré dans les corridors du Queen's, bien "armé"

Un jeune homme de 23 ans, qui avait été appréhendé dans les corridors du cinquième étage, à l'hôtel Queen's, a été condamné à trois années de pénitencier, par le juge T.-A. Fontaine.

Tout d'abord déclaré coupable du vol d'un revolver (celui qu'il portait, incidemment) dans le domicile d'un policier municipal, Claude Tremblay a ensuite reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir porté cette arme dans le but de nuire à la paix publique.

Ce but était d'autant plus patent que, lors de son arrestation, en face des bureaux généraux de la caisse de l'hôtel, le prévenu était également en possession d'un bas de nylon, de gants noirs et d'un mouchoir beige.

Pressés d'expliquer devant le tribunal ce à quoi pouvaient servir ces trois objets différents (joints au revolver, évidemment), deux policiers déclarèrent que, selon leur expérience, ils étaient souvent utilisés par les gunmen les plus avertis lors de leurs crimes.

Interrogé à son tour, le jeune homme ne put expliquer la présence de ces trois articles sur sa personne autrement qu'en disant qu'il ne savait pas qu'ils s'y trouvaient.

Employant une expression propre au milieu, il soutint par ailleurs que toutes les circonstances de l'affaire le portaient à croire qu'il avait été "framé".

Mais le juge Fontaine rejeta rapidement cette version du traquenard possible, hier.

Et, presque aussitôt, l'inculpé lui-même avoua le second délit qui lui était reproché, pour lui donner effectivement raison d'avoir rendu cette décision.

Derniers échos d'une présentation de films en langue italienne

La société Palmira Puliafito Ltd., qui avait entrepris de présenter des films en langue italienne, à Saint-Henri, obtient la cassation d'un jugement l'obligeant à observer les clauses de son bail passé avec MM. Socrate et Andrew Athanasion, propriétaires de l'ancien théâtre "Star". On avait réclamé l'annulation du bail pour divers motifs, dont les principaux comportaient une défectuosité dans le système de chauffage de l'édifice et l'impossibiilté d'en continuer l'exploitation durant la saison froide.

La Cour d'appel composée des honorables juges Paul Casey, Bernard Bissonnette, André Taschereau, G. H. Montgomery et Pierre-A. Badeaux, annule le contrat de louage et, de plus, condamne les propriétaires à rembourser une somme de $1,400 versée en paiement de loyer.

L'affaire remonte à novembre 1957, alors que la compagnie appelante avait loué un théâtre, situé à 4783 ouest, rue Notre-Dame, à Saint-Henri.

On avait résolu d'abandonner la formule suivie jusqu'à maintenant par les devanciers, celle de présenter aux clients des films américains et français alternativement pour instaurer dans le quartier Saint-Henri la présentation de films en langue italienne.

Après avoir fait le nettoyage du théâtre, fait remodeler les fauteuils et changer le nom de l'établissement de "Star" en "Roma", le théâtre ouvrit ses portes. Les clients accoururent aux premières représentations, mais leur intérêt ne fut pas soutenu. L'espérance des nouveaux propriétaires fut déçue. La population avoisinante du théâtre ne se montra pas favorable aux changements de spectacles qu'elle était accoutumée de patroner, et se tint à l'écart du nouveau théâtre.

En Cour supérieure

Le juge de première instance qui s'était prononcé contre les appelants, avait déclaré dans son jugement :

"Les défendeurs se sont tôt aperçu que s'ils persistaient dans leur projet d'opérer ce théâtre, de manière qu'ils l'avaient fait ou l'avaient projeté de le faire, ils couraient au désastre financier.

"Ils décidèrent de se tirer d'embarras en se libérant de leurs obligations ; le premier janvier 1957, ils fermèrent l'établissement.

"Malgré que le théâtre était fermé, malgré les obligations assumées par les défendeurs de respecter les règlements de santé, ils firent contre leur propre théâtre des plaintes au service de l'inspection sanitaire de la ville de Montréal."

En renversant cette décision de la Cour d'appel en vient à la conclusion que le système de chauffage était inadéquat et qu'il manquait à l'édifice loué certaines commodités pour le rendre propre à l'exploitation, selon les exigences des règlements de la ville de Monrtéal.

Volé et appelé à payer pour ravoir ses effets

Volé de quelque mille dollars d'effets divers, au cours d'un cambriolage commis dans son domicile, un médecin de Verdun, le Dr Gilles Clément, au 1120 rue Clémenceau, a raconté devant la cour, hier, comment on lui avait réclamé un autre millier de dollars pour rentrer en possession de ses effets.

Au cours de nombreux appels téléphoniques faits à son domicile, deux jeunes gens lui auraient en effet déclaré qu'ils avaient un petit "bijou" propre à lui faire faire un "certain voyage" s'il ne leur versait pas la somme précitée.

En fait, on devait trouver deux et non un de ces "bijoux", sur la personne des prévenus, Campbell Ashton et Aimé Bruno, lors de leur arrestation.

Le premier avait un revolver, le second une garcette.

Ils étaient alors venus à l'un des nombreux rendez-vous qu'ils avaient antérieurement suggérés au médecin pour bâcler "l'affaire".

Entretemps, toutefois, la police de Verdun avait été alertée, et les deux prévenus furent coffrés au moment même où l'un d'eux entrait dans une boîte téléphonique, à l'intersection des rues Atwater et Ste-Catherine.

Déjà accusés de possession d'armes, les accusés ont été cités à leur examen volontaire sous une accusation de tentative d'extorsion.

A la requête de leur procureur, Me Léo-René Maranda, qui a représenté notamment que leur procès ne pourrait s'instruire avant les Assises d'automne, ils ont tous deux été libérés sous des cautionnements immobiliers de $5,000.

Peine de trois mois à Debbie, "le" servante !

Une peine de trois mois de prison a été imposé par le juge T.-A. Fontaine, hier après-midi, à Debbie Como, un . . . jeune homme de 21 ans qui avait reconnu sa culpabilité à une accusation de vol comme . . . servante dans un domicile de Côte-des-Neiges.

Le prévenu, qui s'était fait embaucher, en portant jupe, pour effectuer les travaux ordinairement confiés à une domestique de l'autre sexe, était soudainement parti de chez son employeur avec $1,200 d'articles divers. Et ce après des mois d'un service impeccable et d'une identité bien truquée.

Le tribunal a montré quelque clémence pour l'inculpé après avoir appris de la police que toute la marchandise avait été recouvrée, à quelques centaines de dollars près.

Cour Supérieure

Division de pratique, 22 juin 1961

Les jugements suivants furent rendus par l'Hon. Juge Georges Reid.

Dame Léonie LeBorgne vs Marcel LeFlock et Toronto Dominion Bank et al tiers-saisis jugement motion pour rejet de l'action et de la saisie conservatoire rayée:

General Tire & Rubber Company vs The Trust Company of Cuba and Banco Nacional de Cuba et The Royal Bank of Canada et al tiers-saisis, jugement requête pour casser saisie arrêt avant jugement rayée:

Canadian Family Food Plan Limited vs Pascal Saccucci, jugement motion pour regle nesi accordée par défaut contre le défendeur et rapportable le 26 juillet 1961.

M. Marzitelli et Vir vs Dame R. Lafortune et vir, jugement injonction intérimaire maintenue en force jusqu'au jugement sur l'injonction interlocutoire, injonction interlocutoire continuée au 29 juin 1961 frais, à suivre:

Dame Lygery Papademetriou (Varverikos) vs Emanuel Varverikos, jugement requête pour pension etc., continuée sine die;

Dame Jacqueline Mailhot Gosselin vs Jean-Paul Gosselin, jugement requête pour changement de domicile, continuée sine die;

Norman Cole Louella Constance Durning, jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil;

Dame Jeannette Jeanneau vs Paul Brosseau, jugement requête pour garde, etc., continuée sine die;

Roland Perreault vs Alexandre Renaud et Fernand Denis, jugement motion pour examen médical du demandeur accordée examen d'ici 15 jours frais à suivre;

The Commercial Acceptance Corporation Limited vs Paul Sabourin, jugement motion pour regle nesi continuée sine die, ordre de signifier personnellement au défendeur ;

Taylor Blvd Realties Limited vs The City of Montreal, jugement requête pour bref de Mandamus accordée que bref emane frais à suivre;

Alexander Adrian vs Arthur Johnson, jugement motion pour examen médical du demandeur accordée examen d'ici 15 jours frais à suivre;

Dame Jennie Peletz, jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil;

Antoine Gosselin vs Léo Perrault, jugement motion pour nouveau procureur accordée 6 jours de délai;

Eugène Charbonneau vs Maurice Richard, jugement motion pour examen médical du demandeur accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre.

Entrepreneur à son examen volontaire

L'entrepreneur montréalais Charles Forest, des Appartements Métropolitains Limitée, qui était accusé d'avoir obtenu frauduleusement du crédit de la Société Centrale d'hypothèques et de logement, a été cité à son examen volontaire, hier après-midi, par le juge Henri Masson-Loranger.

Au cours de l'enquête, deux sous-contracteurs étaient venus expliquer après avoir offert d'effectuer certains travaux pour une somme donnée, ils n'avaient effectivement obtenu le contrat qu'en élevant de plusieurs milliers de dollars le prix qu'ils réclamaient.

Au moment de la signature d ucontrat, par ailleurs, ils avaient immédiatement endossé des chèques signés à leur ordre, pour ces montants supplémentaires, et les avaient remis à Forest ou à ses associés.

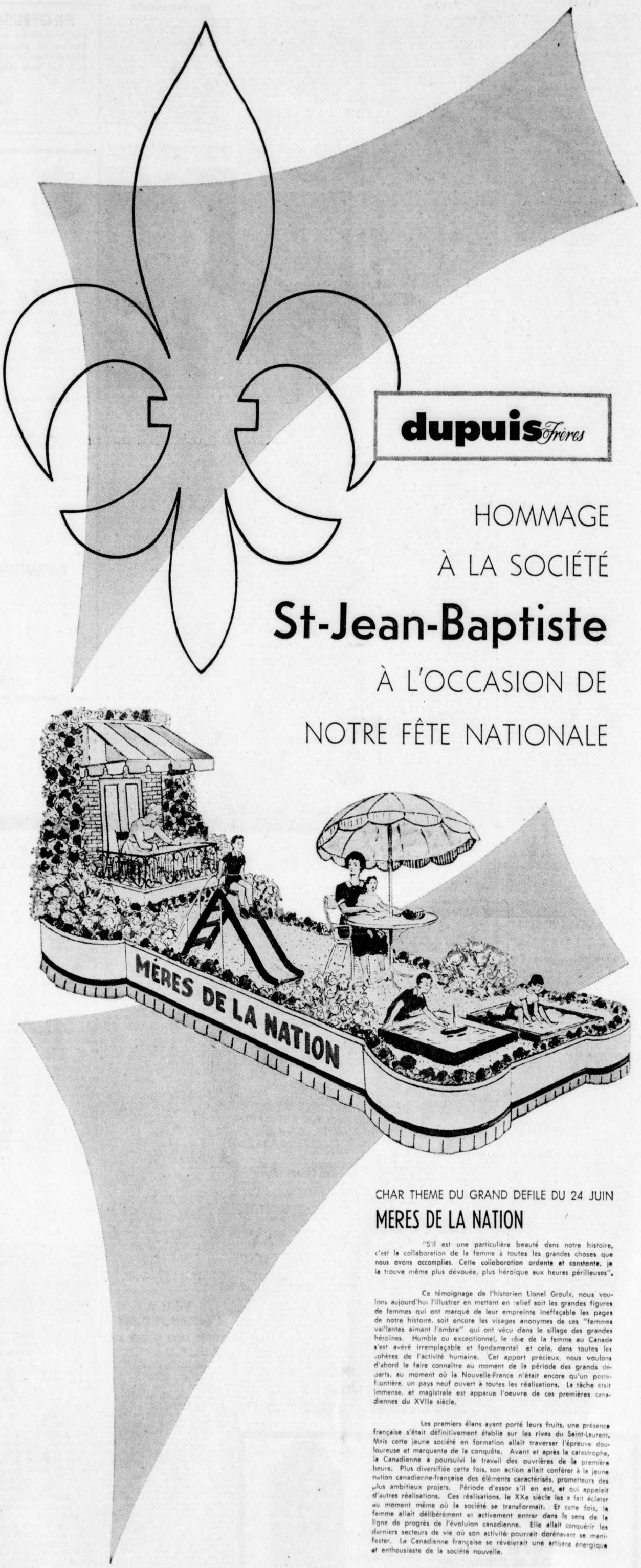
On se serait ensuite servi de ces soumissions "soufflées" pour obtenir un crédit beaucoup plus élevé de la S.C.H.L., en suivant une procédure que M. Paul Aubrey, l'assistant-gérant local de l'organisme gouvernemental, a expliqué devant le tribunal.

COGNAC
Prince Hubert de POLIGNAC



Le roi des cognacs... un plaisir royal!

A TOUS LES MAGASINS DE LA REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
*** SOUS NO. 130 E
VSOP SOUS NO. 130 G



dupuis Frères

HOMMAGE
À LA SOCIÉTÉ
St-Jean-Baptiste
À L'OCCASION DE
NOTRE FÊTE NATIONALE

CHAR THEME DU GRAND DEFILE DU 24 JUIN

MERES DE LA NATION

"S'il est une particulière beauté dans notre histoire, c'est la collaboration de la femme à toutes les grandes choses que nous avons accomplies. Cette collaboration ardente et constante, je la trouve même plus dévouée, plus héroïque aux heures périlleuses".

Ce témoignage de l'historien Lionel Groulx, nous voulons aujourd'hui l'illustrer en mettant en relief soit les grandes figures de femmes qui ont marqué de leur empreinte ineffaçable les pages de notre histoire, soit encore les visages anonymes de ces "femmes vaillantes aimant l'ombre" qui ont vécu dans le sillage des grandes héroïnes. Humble ou exceptionnel, le rôle de la femme au Canada s'est avéré irremplaçable et fondamental et cela, dans toutes les sphères de l'activité humaine. Cet apport précieux, nous voulons d'abord le faire connaître au moment de la période des grands départs, au moment où la Nouvelle-France n'était encore qu'un poste-frontière, un pays neuf ouvert à toutes les réalisations. La tâche était immense, et magistrale est apparue l'oeuvre de ces premières canadiennes du XVIIe siècle.

Les premiers élans ayant porté leurs fruits, une présence française s'était définitivement établie sur les rives du Saint-Laurent. Mais cette jeune société en formation allait traverser l'épreuve douloureuse et marquante de la conquête. Avant et après la catastrophe, la Canadienne a poursuivi le travail des ouvrières de la première heure. Plus diversifiée cette fois, son action allait conférer à la jeune nation canadienne-française des éléments caractérisés, prometteurs des plus ambitieux projets. Période d'essor s'il en est, et qui appelait d'autres réalisations. Ces réalisations, le XXe siècle les a fait éclater au moment même où la société se transformait. Et cette fois, la femme allait délibérément et activement entrer dans le sens de la ligne de progrès de l'évoluion canadienne. Elle allait conquérir les derniers secteurs de vie où son activité pourrait dorénavant se manifester. La Canadienne française se révélerait une artisane énergique et enthousiaste de la société nouvelle.

Est-il besoin d'ajouter que cette version en images de VIVE LA CANADIENNE se veut surtout et avant tout un témoignage de reconnaissance au plus noble aspect de la vocation féminine: la maternité. Dans tous les éclairages, la femme s'est mérité le titre glorieux de "Mère de la Nation".

CHAR NO 1, DON DE LA MAISON

Dupuis Frères

OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 heures

FERME SAMEDI 24 JUIN - OUVERT LUNDI DE 9 H. 30 A 5 H. 30